

Bibliothèque numérique

medic@

**La Chronique médicale : revue
bi-mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

*1918, n° 25. - Paris : Chronique médicale, 1918.
Cote : 130381, 1918, n° 25*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?130381x1918x25>

LA
CHRONIQUE MÉDICALE



Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

- Almeras** (H. d'), Homme de lettres.
Apert (E.), Médecin des hôpitaux de Paris.
Bardet (D^r G.).
Baudouin (Marcel), Publiciste.
Bloch (D^r A. M.), de Paris.
Bonnette (D^r P.).
Bourgeois (D^r A.), Ophthalmologiste.
Brienne (Max), Homme de lettres.
Chevallier (D^r P.), Médecin des hôpitaux de Paris.
Dausse (D^r), de Bordeaux.
Durodié (D^r), de Bordeaux.
Falgairolle (Prosper), Publiciste.
Foveau de Courmelles (D^r).
Gallois (D^r P.)
Guisan (D^r).
Helot (D^r R.), de Rouen.
Henry-André.
Jeanneney (G.), de Bordeaux.
- Lebeaupin** (D^r A.), de Moisdon-la-Rivière.
Le Dentu (Professeur).
Lemaire (D^r), de Dunkerque.
Lepage (G.), Accoucheur des hôpitaux de Paris.
Maire, Bibliothécaire à la Sorbonne.
Menier (D^r).
Molinéry (D^r), de Barèges.
Mollière (D^r), de Lyon.
Monin (D^r E.).
Noury (D^r P.), de Rouen.
Pinvert (Lucien), Homme de lettres.
Pluyette (D^r), de Marseille.
Fron (D^r L.), d'Alger.
Salomon (Emile), Rédacteur en chef de la *Nouvelle Revue héraldique*.
Vicario (A.), Pharmacien-Chimiste.
Villechauvaix (D^r), de Paris
Vogt (D^r), de Paris.

LA
CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le D^r CABANÈS

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

1918

130381

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

—
1918

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co
(MAISON CHASSAING)

LA
“ **PHOSPHATINE**
FALIÈRES ”



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiés, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque:

“ **PHOSPHATINE
FALIÈRES** ”

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Hygiène et Esthétique

Menus propos sur la Mode.

PAR

M. le docteur A. M. Bloch,

Membre de la Société d'Anthropologie de Paris.

Parler modes, chiffons, chez les médecins, cela semble une aberration (1) ; mais, en y réfléchissant, le sujet se montre tel qu'il est en réalité, plus pertinent qu'il ne paraissait tout d'abord.

Il n'est certes pas topique comme une dissertation de pathologie, mais il confine à la médecine : il est *pro-médical*, comme on dit. Il permet de faire des observations, de donner des conseils relatifs à l'hygiène, de crier casse-cou en signalant des errements nocifs, dangereux même, et ceux, celles plutôt, qui liront les propos d'un médecin sur la mode, tout en passant outre, bien entendu, garde-

(1) Aberration ! Pas tant que cela, puisque le professeur QUESU, chirurgien de l'hôpital Cochin, et le docteur Maxime MÉNARD, chef du service d'électro-radiologie à l'hôpital Cochin, ont fait à l'Académie de médecine (séance du 4 décembre), une communication très remarquée sur « l'influence des chaussures à hauts talons sur la physiologie de la station debout et de la marche ». D'après le savant professeur de clinique chirurgicale, le port de certaines chaussures crée toute une pathologie du pied (cors, durillons, etc.). Les hauts talons modifient le centre de gravité chez un individu qui marche pieds nus ; il en résulte une action inconsiderée de certains muscles, qui amène de la fatigue et des troubles dans la marche.

La diminution d'action musculaire, à laquelle l'attitude vicieuse du pied condamne les muscles de la jambe et du pied, paraît grosse de conséquences : n'entraîne-t-elle pas une moindre activité dans le phénomène de nutrition du tissu contractile, et n'est-il pas encore raisonnable d'admettre que la circulation en souffre à son tour, quand on pense à l'action si puissante des masses musculaires sur la circulation du sang veineux ? Les porteuses de hauts talons sont, à plus d'un point de vue, placées en état d'infériorité. Quels avantages retirent-elles d'autre part de cette mode tyrannique ? Un rapetissement apparent du pied, une cambrure plus grande, une augmentation de stature. Ces prétendus avantages apportent un trouble considérable à la physiologie de la locomotion. Il convient d'insister sur les conditions fâcheuses dans lesquelles elles se trouvent pour faire du saut de la course, ou s'adonner à un sport quelconque, et pour faire une marche prolongée. L'intéressante communication de M. le professeur Quénu et du docteur Ménard fut accompagnée d'une étude cinématographique de la marche et de radiographies, qui ont vivement intéressé les membres de l'Académie.

MM. le professeur KIRMISSON, BARNÉ, directeur de l'École d'Alfort, et LIROSSIER (de Vichy) ont ajouté des remarques très judicieuses, chacun à leur point de vue particulier ; la docte Compagnie les a écoutés avec le plus vif intérêt. (Note de la R.)

ront néanmoins une parcelle de « substantifique moelle ». Entrons en matière sur ces considérations qui m'ont mis à l'aise, en faisant espérer que les choses légères que je vais écrire ne seront pas sans utilité, et commençons par un objet d'une réelle importance.

Il est bien rare qu'il ne vienne, à ma consultation quotidienne de l'hôpital de Saint-Maurice, quelque enfant ou quelque garçonnet blessé aux genoux. Ils sont tombés ou se sont cognés et portent des plaies plus ou moins sérieuses dans la région rotulienne. Or, tous ces blessés, en vertu d'une absurde convention de la mode, universellement adoptée depuis longtemps, ont les genoux découverts.

Veuillez réfléchir à ma question et y répondre sagement :

— Quelle est, chez un adolescent, la partie la plus souvent exposée aux traumatismes ?

— C'est évidemment le genou.

Les garçons, grands et petits, courent, sautent, se battent entre eux. Ils tombent sur des terrains rugueux, sur des pierres, sur des tessons. Ils risquent à chaque instant des blessures infectieuses, tétaniques ou autres. Au moins, ont-ils un protecteur sur ce point en danger permanent : un bas épais, une culotte renforcée, pour amortir les chocs, éviter les frottements d'une glissade, parer aux périls d'une inoculation du tétanos, de la tuberculose, de l'érysipèle et même, tout simplement, se garer des arthrites « a frigore » ? Point du tout : ILS ONT LES GENOUX NUS.

Quand il fait bien froid, la mère entoure soigneusement le cou de son fils d'un cache-nez ; on lui achète de gros brodequins, à l'abri de l'humidité ; on lui couvre les jambes de bons bas, en laine épaisse, et les mains, de gants fourrés. A la bonne heure : voilà d'excellentes précautions contre les rhumes, les angines, les rhumatismes ; MAIS IL GARDE LES GENOUX NUS.

Cette inconcevable facétie n'est-elle pas un « comble » ? Assurément oui, c'est un comble, mais ce n'est point un « record », pour continuer d'employer les néologismes à la mode.

Le record de l'idiotie dictée par la mode, je crois que nous l'avons tenu cet été, et il serait vraiment dommage qu'aucun historiographe ne le signalât, pour l'édification de nos neveux. Cette invraisemblable insanité, qu'il faut avoir observée pour y croire, la voici : cet été, en juillet et en août, toutes les femmes élégantes portaient des fourrures : peaux de zibeline, de renards bleus, blancs ou roux, avec queues et pattes et têtes : tout le tremblement, autour du cou, sur les épaules. On en voyait qui, excédées par cette insupportable harnois et suant d'ahan, le laissaient un instant tomber sur leur bras. C'étaient, celles-là, de vagues révoltées, des protestataires timides ; mais bravement, l'immense majorité des dames « comme il faut » arborait, sur un corsage largement ouvert, d'ailleurs, le ridicule fardeau d'une fourrure.

Et ces mêmes femmes, pendant les hivers derniers, sortaient tout le long du jour, la poitrine et la naissance du dos découvertes ; un peu voilées chez les unes, à nu chez beaucoup d'autres.

On pourrait se demander si ces étranges manières ne procèdent pas de certains mobiles, n'ont pas une sorte de logique mystérieuse ; j'essaierai de le faire plus loin. Je chercherai si les fluctuations que subissent les pièces du vêtement ne tendent pas vers quelque but, avançant, reculant dans des cabrioles variées, mais évoluant quand même suivant un sens déterminé.

Et d'abord, on constate deux façons d'agir de la mode. Elle procède, soit en modifiant plus ou moins tel objet soumis à sa tyrannie, soit en supprimant définitivement tel autre et, dans ce dernier ordre de faits, il suffit de rappeler l'abolition absolue des costumes qui se sont succédé, de règne en règne, jusqu'à la Révolution inclusivement, sans la moindre tentative de retour.

Mais les exemples de désuétude complète ne sont pas exclusivement choses du passé : il s'en produit sous nos yeux. Est-ce que le chapeau haut de forme n'est pas à l'agonie ? On ne le porte plus, même dans les cérémonies où il semblait qu'un protocole inflexible dût le maintenir à jamais : je veux parler des enterrements.

Autre spécimen de décrépitude incurable : les jarretières ont vécu et sont allées retrouver le chapeau haut de forme dans le musée des antiques.

Je me rappelle que, du temps de ma jeunesse, les femmes se jarretaient au dessous du genou. Ce furent les moins modestes, les « honnêtes dames », comme disait Brantôme, qui inaugurèrent les longs bas et mirent les jarretières sur la cuisse. Les braves ménagères suivirent, comme il est d'usage ; car, comme dit le proverbe : « les fous inventent les modes, les sages les suivent » ; elles rechignèrent d'abord, je m'en souviens, et je dus souvent ordonner cette dernière manière de maintenir les bas, en faisant observer à mes clientes que le procédé était excellent, qu'il évitait la compression des vaisseaux, produite par un lien mis au-dessous du jarret.

Puis les jarretelles, bien plus conformes encore à l'hygiène, parurent et conquirent la place, d'assaut. Adieu les madrigaux, chansons, grivoiseries, sur la jarretière de la mariée : elle est allée rejoindre les souliers à la poulaine, les hennins haut perchés, les corselets d'acier du temps de Henri III.

Mais si la mode abandonne à jamais certains éléments du costume, on peut affirmer qu'elle n'osera jamais s'attaquer à certains autres : et, par exemple, elle n'emportera jamais le haut talon de la chaussure des femmes (1).

Les talons varieront de forme et de dimension ; quand ces dames seront lasses de se blesser les orteils en portant le pied sur sa pointe, par l'exagération insensée du talon de leurs bottines ou de leurs

(1) Nous devons à la vérité de dire que le présent article nous a été remis il y a plus de six mois, et que les circonstances seules en ont retardé l'insertion. L'auteur n'a donc pas attendu la communication académique, dont on a lu plus haut le résumé, pour vitupérer la mode suprêmement anti-hygiénique des hauts talons (*Note de la R.*).

souliers ; quand elles seront dûment convaincues des contractures malsaines que ces sortes d'échasses provoquent dans les muscles des jambes, des reins et de l'abdomen, elles reviendront à une mesure raisonnable. Mais, sans conteste, elles continueront de porter des talons hauts, jusqu'aux siècles des siècles : *primo*, pour se grandir ; *secundo*, pour se faire un pied cambré. coûte que coûte, même, surtout devrais-je dire, si elles ont le pied plat.

Point n'est besoin de transition pour passer à la jambe : on y vient par continuité de tissus, comme nous disons, nous autres médecins.

La maudite guerre actuelle a mis en honneur, chez les hommes, les jambières, les houseaux, les bottes, les bandes molletières, tous appareils qui dessinent la forme de la jambe. On en use et on en abuse. De paisibles employés de bureaux, de vieux médecins mobilisés dans la capitale, montrent leurs mollets, comme de vrais poilus soumis à la boue des tranchées. C'est une mode. On pourrait croire qu'elle persistera après les hostilités et détrônera le pantalon. Ce n'est pas mon avis. Le pantalon reviendra, n'en doutez pas. Pourquoi ? Parce que les hommes qui n'ont pas la jambe bien faite le feront reflourir. Et cela, en vertu d'un principe qui règle subrepticement les fluctuations de la mode et aussi ses lentes évolutions : l'égalité dans le médiocre.

Voyez ce qui s'est passé et se passe pour les seins. Les jeunes femmes à gorge haute et ferme n'eussent pas mieux demandé que de s'attifer pour faire valoir leurs charmes ; mais les autres, moins bien partagées, ont mis le holà ; elles ont adopté et conservé la blouse, qui fait descendre la poitrine jusqu'au niveau de la taille ; elles ont décrété l'aspect calamiteux des mamelles tombantes et garderont rageusement cette déplaisante égalité.

C'est le moment de parler du corset dont le dernier avatar est si important. On se rappelle l'époque peu éloignée où le *tolle* contre le corset serré à la taille s'éleva jusqu'à devenir une « clameur de haro ». Rapidement triompha le nouveau modèle, pincé sur les hanches et tombant tout droit par devant.

L'idée était bonne, à coup sûr. On évitait ainsi la constriction exagérée, parfois jusqu'à la folie, des intestins et du foie ; et quoique les formes de la femme perdissent la grâce ancienne, quoique la comparaison d'un torse harmonieux avec un beau vase ne fût plus possible, on devait s'incliner devant l'utilité réelle de la métamorphose. Elle durera, soyez-en persuadés. A cause de sa supériorité hygiénique, certes ; mais surtout, parce qu'elle vient à la rescousse des femmes mal faites, à ventre proéminent, à taille carrée, à gorge en désarroi. Elle restera, comme la blouse, comme le pantalon masculin.

Ne quittons pas cette dernière pièce de l'accoutrement sans rappeler l'inepte mode qui consiste à la relever par un pli, quelque temps qu'il fasse, aux plus beaux jours de l'été ; non par un pli quel-

conque, fait par le porteur, à la bonne franquette, qu'il pourrait enlever à sa fantaisie : non, c'est tout autre chose ; c'est un pli inamovible, repassé, soudé par le tailleur lui-même : un pli-institution.

Revenons à la femme, à propos de culottes. Il y a quelques années, lorsque la bicyclette faisait fureur, les écuyères du cheval d'acier arborèrent — si on peut dire — une sorte de demi-travesti. C'était laid et cette mode ne dura guère. J'estime qu'elle ne reviendra plus.

Pour une femme svelte, bien prise, apte à porter des culottes, l'immense majorité imposait aux regards des trains disgracieusement copieux, ou des jambes trop courtes. Ici, on ne pouvait pas, comme fait la blouse, qui réalise l'égalité dans la grisaille de toutes les poitrines, on ne pouvait pas dissimuler les croupes exubérantes, allonger les fémurs ni les tibias.

Jamais, non jamais, les femmes ne porteront la culotte — au propre — je m'en porte le garant. Elles garderont l'inexpugnable jupe, se contentant de la mettre à toutes les sauces.

Il y a quelques années, elles la firent si étroite, si serrée qu'elles ne pouvaient plus marcher qu'à petits pas, qu'elles étaient forcées de sauter pour monter sur un trottoir, et qu'il leur eût été impossible d'éviter une voiture par la fuite. Ces jupes furent dites « entravées ». C'est quelque Courteline qui a dû trouver ce joli mot, d'une si philosophique ironie.

Avaient-elles au moins un motif, bon ou mauvais, pour s'entraver de la sorte ? Oui : en ces temps non lointains, la mode était à la maigreur.

Les élégantes ne portaient plus de jupon de dessous, plus de chemise ; elles s'introduisaient dans un simple maillot collant, de tissu aussi mince que possible, afin de paraître n'avoir plus ni hanches, ni croupe, ni ventre. L'idéal était de ressembler à un manche à balai.

Et, malheureusement, elles ne s'en tenaient pas là. Elles ne se contentaient pas de se dévêtir pour paraître maigres, au risque de se refroidir et de se rendre malades ; elles agissaient activement dans ce but saugrenu, se privant de manger, s'exténuant en marches forcées, se purgeant et repurgeant ; tant et si bien que ce délabrement volontaire donnait beau jeu aux prédispositions mauvaises et ouvrait le champ à l'anémie, à la tuberculose.

J'écris là, non pas ce que la raison seule pourrait faire prédire, mais ce que j'ai dûment observé, et jusqu'à l'issue fatale.

La mode des jupes étroites rappelle, par opposition, les immenses crinolines du second Empire ; mais ces dernières, toutes burlesques qu'elles fussent, avaient du moins, pour circonstances atténuantes, les paniers de l'ancien temps, dont, malgré leur ampleur, elles n'étaient qu'une réduction.

La largeur change. Et la longueur, donc ! Naguère, les élégantes portaient des robes trainantes, qu'elles négligeaient de relever : c'était

bon genre ; elles rapportaient chez elles toutes les ordures de la rue, qu'elles avaient balayées dans leurs promenades.

Aujourd'hui, les jupes sont courtes, très courtes, et si on me demandait : cela durera-t-il, je serais assez embarrassé pour répondre, ayant, dans les deux sens, de bons arguments à présenter.

D'un côté, je déclarerais : oui, les jupes resteront courtes, parce que la femme s'affranchit autant qu'elle peut de sa situation inférieure vis-à-vis de l'homme et que la robe courte est un progrès qui facilite l'activité, permet d'exercer des professions où l'on marche, éloigne cette antique idée qui faisait de la femme un être indolent et passif. C'est un essai du féminisme appliqué au vêtement.

* Et d'autre part, je dirais : non, les jupes courtes n'auront qu'un succès éphémère, parce qu'elles montrent trop le pied et le bas de la jambe et que les mal bâties réagiront, comme elles ont réagi pour égaliser les poitrines en maintenant l'inesthétique blouse, en adoptant les robes et les manteaux sans taille, qui vêtent de sacs informes et les belles et les laides.

Et je conclurais ainsi : comme ce ne sont ni les personnes sensées, ni les zélatrices des doctrines féministes qui inventent la mode, mais que la masse des femmes peu favorisées finit par dicter ses lois, après des révoltes plus ou moins durables, il faut prévoir, d'un moment à l'autre, l'allongement des jupes : transformation regrettable, d'ailleurs, car, dans l'état actuel, la rue nous ménage parfois de jolis coups d'œil.

L'expression de ce regret m'amène à ajouter, très discrètement, une cause à celles que j'ai déjà signalées pour expliquer les hauts faits de la mode : c'est le désir de la provocation.

Poussez la coquetterie d'un cran et vous y arrivez : qu'elle s'exerce par l'abondance des parfums, par le fard, par le décolletage qui, après s'être confiné dans les salons, a gagné le plein air, par les robes qui montrent les jambes le plus qu'elles peuvent, c'est le désir de la provocation qui mène la danse.

Mais brisons là : le sujet est trop scabreux et, montant encore d'un degré, arrivons au « chapitre des chapeaux ».

Si vous avez passé la cinquantaine, il vous souvient peut-être des chapeaux capote à bavolet. C'était une coiffure qui enfermait la tête étroitement, qu'on serrait par des brides passées sous le menton et qui, en arrière, se terminait par une sorte de petite toiture recouvrant la nuque.

En ces temps pré-historiques, les dames seules osaient porter le chapeau ; jamais une ouvrière, une bonne, une paysanne ne se fût permis de se coiffer autrement qu'en bonnet.

Et encore y avait-il un étiage dans les capotes. Les petites bourgeoises les ornaient de fleurs et de rubans ; seules, les grandes dames les couvraient de plumes.

On disait d'une richarde, d'une haute et puissante matrone : elle porte un chapeau à plumes ! Où sont les distinctions de ces lointaines époques ? Maintenant, toutes les femmes ont le chapeau ; les

brides se sont envolées, les bavolets sont oubliés, le mot capote n'est plus en usage que pour les voitures.

Mais en revanche, la fantaisie la plus échevelée préside aux incessantes transformations de la coiffure féminine. Nous avons vu des chapeaux aussi larges que des ombrelles ; des bicornes, des tricornes, des couvre-chef de cow-boys, de garçonnets, d'Auvergnats : des cylindres démesurés, des bérêts plaqués sur un côté de la tête, des cloches informes cachant toute la chevelure ; les yeux, même.

Et, par veine, la mode des plumes est finie, la destruction abominable des oiseaux est enrayée. Combien de temps cela durera-t-il ?

Voici que j'ai passé la mode en revue, des pieds à la tête. On pourrait croire que la matière est épuisée, qu'aux modifications des pièces du costume s'arrête son domaine ; mais il n'en est rien ; elle régenté également les manières, les gestes, le langage.

Il y a une dizaine d'années, tout à coup on s'avise, pour donner une poignée de main, de lever le coude aussi haut que possible, en l'écartant du corps, et de présenter les doigts en pronation. Vers la même époque, le salut se fit par une brusque flexion de la tête en avant, sans que le torse bronchât d'une ligne.

C'était le temps des épaules en « porte-manteau ». Le rembourrage du haut des manches, chez les hommes, était si épais, que les gringalets paraissaient rablés comme des athlètes et semblaient, tel l'illustre Tartarin, posséder de doubles trapèzes, de doubles deltoïdes.

On devine les tendances de ce moment-là : donner une poignée de main de boxeur, saluer avec la désinvolture d'un gaillard sûr de soi, posséder les épaules de Milon le Crotoniate.

Mais cette « pose » n'est pas unique ; elle a une proche parente, aussi singulière qu'elle et qui ne paraît pas près de finir. C'est une maladie mentale, peu grave en vérité, contagieuse au plus haut point, et qui intéresserait un moraliste. Elle consiste dans le désir de montrer, par l'accoutrement, par les manières, qu'on se moque du tiers et du quart. Voici, d'ailleurs, les principaux symptômes de cette bizarre affection.

Les malades écrasent leurs chapeaux d'un coup de poing et les exhibent tout bossués, tout « cabossés ». Ils retournent en bas les bords de ces couvre-chefs, de paille ou de feutre, et n'ont pas l'air de se douter qu'ils sont ridicules, sous ces cloches déformées.

Ils tiennent leur canne à l'envers : la pomme en bas, rasant le sol, le petit bout bien en évidence, pour se prouver à eux-mêmes et montrer aux autres, « qu'ils sont dans le train ».

Ils retournent sur le dos de leurs mains la peau des gants, largement, ostensiblement, afin que nul n'en ignore.

Ils portent un carré ou un disque de verre enchâssé devant un œil, fixant, à grand renfort de grimaces, l'objet, entre le sourcil et l'arcade zigomatique.

Si le verre n'est pas de simple vitre, ils risquent de se dété-

riorer la vision par l'accommodation différente de chacun des yeux ; si le verre est plan, ils ne s'exposent qu'à des tics nerveux, à des contractures permanentes, même après la cessation de l'usage du monocle. Et j'ai gardé pour le bouquet l'incroyable mode qui sévit depuis quelques années, chez les hommes, de baiser la main des femmes qu'ils saluent.

N'a-t-on pas assez dit et écrit sur les innombrables microbes de la bouche la plus saine ? Ne sait-on pas qu'une imperceptible trace de salive contaminée de tuberculose, de syphilis peut, à l'insu du porteur, souvent ignorant de son mal, inoculer la main qui s'offre au baiser de Pierre, de Paul, d'un Monsieur quelconque, en relations mondaines, et ne verra-t-on pas bientôt disparaître cette odieuse cérémonie ? Je m'arrête, en m'excusant d'avoir peut-être un peu trop copieusement entretenu le lecteur de choses qui dépendent de la couturière, du bottier, de la modiste.

J'ai beaucoup médité de la mode ; elle est presque toujours inepte ; quelquefois, elle devient nocive ; mais elle aura beau martyriser les femmes, ses esclaves, leur engloutir la tête sous d'informes chapeaux, les étrangler dans des carcans montant jusqu'aux oreilles, les engoncer dans des collets qui grimpent jusqu'au milieu de l'occiput, allonger méchamment leur pied par un embout pointu qui n'en finit pas, — elle n'ôtera pas aux Parisiennes, que je cite parce que je les connais le mieux, leur coquetterie souriante, leur incomparable grâce. Et si j'ai quelque lectrice qui consente à réfléchir aux considérations d'hygiène dont j'ai parsemé ces menus propos, le grain de mil médical me fera pardonner, j'ose l'espérer, la prolixité de mes diatribes contre la mode.

ETHNOLOGIE MÉDICALE

Avant la mobilisation, alors qu'en Afrique, je commandais, à la Côte d'Ivoire, le poste de Tiassalé (Cercle du Baoulé-Sud), au cours d'une tournée dans la brousse, je me souviens d'un alignement de bougies, allumées devant la case d'un féticheur. Intrigué, je demandai des explications au chef du village, et j'appris que chaque lumière représentait un client décédé. Une coutume locale veut que les médecins (?) indigènes justifient de leur capacité. Autant de bougies, autant de morts : d'où, des félicitations et l'estime pour le praticien qui en a le moins ; le mépris et la fuite de la clientèle pour celui qui en a le plus.

Moins il y a de pièces au tableau, mieux cela vaut. Ce n'est pas comme dans les grandes chasses !! Roland GUÉBHARD.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Informations de la « Chronique »

L'avion sanitaire.

C'est au Dr CHASSAING, député, que revient le mérite d'avoir proposé de se servir, pour le transport des blessés, d'avions sanitaires.

Le Dr J. FIOLE a donné, dans la *Presse médicale* (1), une description de l'appareil dont notre distingué confrère a préconisé l'emploi.

C'est un biplan A. R., moteur de 180 HP; il est aménagé de telle sorte que deux blessés peuvent être étendus sur des brancards superposés, à l'intérieur du fuselage. Ces brancards, très légers, sont, au moment voulu, fixés solidement aux parois, et les blessés eux-mêmes sont attachés par des courroies, afin d'éviter tout mouvement dangereux. Lorsque le chargement est fini, on rabat un couvercle, et les voyageurs se trouvent dans une sorte de cellule fermée et peu exposée au froid.

L'appareil n'est pas très rapide : 100 ou 120 kilomètres à l'heure environ. Il ne s'élève jamais très haut, et cela de parti pris, car il ne faut pas qu'il soit soupçonné de faire des observations sur les lignes. Au surplus, de grandes croix rouges sur et sous les ailes, le mettent à l'abri — en principe — du feu ennemi.

L'avion sanitaire présente, sur l'automobile, deux avantages capitaux, que met bien en relief le Dr J. Fiolle, qui a tenu à effectuer un voyage aérien dans le nouvel appareil, et a rapporté ses impressions *in anima vili*.

1° Alors que l'auto met une heure et demie pour parcourir 20 kilomètres, l'avion, même chargé, exécute le trajet en moins de quinze minutes.

2° Les cahots, si fâcheux pour les blessés, surtout pour les blessés du ventre ou du thorax, et pour les fracturés, sont supprimés radicalement. L'atterrissage sur un terrain médiocre provoque un choc beaucoup plus faible que celui qu'on ressent dans une auto passant sur une ornière ou un caniveau.

Il est donc certain que pour les catégories de blessés dont l'état nécessite une opération précoce ou exige un transport sans secousses, l'évacuation en avion constitue un incomparable progrès.

Ce moyen peut-il être généralisé ? Il est évident que ce n'est, jusqu'à présent, qu'« un instrument de luxe », et que « le faible nombre de places disponibles obligera longtemps encore à réserver ces ressources nouvelles aux blessés graves... De plus, il n'est pas douteux que beaucoup de secteurs n'offrent pas, dans le voisinage des lignes, de terrain propice à l'atterrissage. » Mais on peut, d'ores

(1) Numéro du 3 décembre 1917.

et déjà, prévoir les immenses services que pourront rendre les avions sanitaires au Maroc, à Salonique, « partout où les moyens de communication sont insuffisants ou font défaut ».

Le centenaire de Méhul. — La tuberculose des musiciens.

18 octobre 1917, centième anniversaire de la mort de MÉHUL, mentionnent les *Ephémérides* : c'est dire que nous sommes bien en retard pour le célébrer. Qui mérita mieux cependant que l'auteur du *Chant du départ* cette commémoration dont la postérité prend prétexte pour rendre hommage à nos gloires ?

Mais pourquoi, dira-t-on, en faire mention dans une revue médicale ? C'est que Méhul, s'il ne nous appartient comme médecin, relève, hélas ! de nous comme membre de l'humanité souffrante. Comme CHOPIN, comme SCHUBERT, comme GRÉTRY, comme WEBER, comme HÉROLD, et nous pourrions ajouter comme MOZART, PERGOLESE, PAGANINI, BENJAMIN GODARD, etc., Méhul fut un tuberculeux avéré.

Un de ses plus récents biographes, M. René BRANCOUR (1), nous fournit à cet égard toutes informations désirables ; nous les compléterons à l'aide de notre documentation personnelle.

Comme GOUNOD, Méhul se sentant une vocation religieuse s'était destiné à l'état ecclésiastique ; la délicatesse de sa santé le fit renoncer à son projet primitif. Il semble cependant qu'il ait été atteint d'une phtisie à marche plutôt lente, puisqu'il vécut jusqu'à l'âge de 54 ans.

Aux approches de la quarantaine, sous l'influence de son mal, son humeur manifestement changea : « Son caractère devenait chaque jour plus ombrageux et plus sombre ». Autre particularité, que pourront enregistrer ceux qui cherchent à établir une psychologie du tuberculeux, Méhul offrit tous les symptômes du délire des persécutés : « l'excellente bonté de son cœur ne le défendait pas contre sa tendance à voir partout des inimitiés et des persécutions, s'adressant soit à lui-même, soit à ses amis. » Ses insuccès répétés firent naître en lui une sourde jalousie à l'égard de ses rivaux plus heureux : « Je ne crois pas, s'écriait-il avec un accent d'une incontestable bonne foi, je ne crois pas être envieux ; et pourtant *les succès des autres me font mal* ». Et il ajoutait, comme pris d'un remords : « Je l'avoue, pour l'expier en le disant ».

Il semblerait qu'il ait voulu rassembler toutes ses facultés, pour reconquérir cette gloire à laquelle toute sa vie il aspira et qui un moment lui avait échappé, en composant un chef-d'œuvre. Ses efforts furent couronnés puisque, de l'avis des musiciens les plus autorisés, voire de ses émules, *Joseph* a toutes les qualités qui caractérisent les chefs-d'œuvre. Mais, comme l'a dit CHERUBINI, « cet ouvrage est le chant du cygne, car à l'avenir nous n'aurons plus

(1) *Les Musiciens célèbres : MÉHUL*, par René BRANCOUR, Paris, Henri Laurens.

de lui que des travaux qui annonçaient que sa santé, atteinte d'un mal sans remède, s'affaiblissait par degrés, ainsi que son génie ».

Nous laissons à ceux qui reconnaissent l'influence de l'état morbide sur le génie, le soin d'épiloguer sur cette trop réelle constatation. Au surplus, ne nous employons-nous pas ici, d'une façon constante, à cette démonstration ? A. C.

Tuberculose et longévité.

La vérité du paradoxe suivant lequel le secret pour vivre vieux consiste à souffrir d'une maladie incurable, est illustrée par l'histoire du plus vieux médecin du Danemark, le Dr P. F. ULRIK.

Né le 16 avril 1818, il est mort le 20 février 1917. A 24 ans, il présenta des signes de tuberculose pulmonaire, et ayant achevé ses études à l'hôpital, il alla vivre à la campagne selon le conseil de son médecin-chef. Il s'y fit une grande clientèle, qui nécessita de longs trajets sur les routes. Les hémoptysies qu'il avait eues ne reparurent plus ; mais il ne revint pas à Copenhague avant l'âge de 46 ans. Il mena une vie active et contribua largement à la réforme sanitaire de cette capitale ; il fut membre du Conseil d'hygiène pendant 20 ans. Il n'a gardé le lit que quelques jours avant sa mort.

Maladie d'artiste.

Il paraît, ce sont ses amis qui le disent, et il faut bien les croire, que « certain jeune directeur-auteur-acteur, dont les qualités d'illusionniste (*sic*) sont indéniables », passe pour un embusqué ; et que « tous les journaux ont reçu des lettres anonymes d'anciens camarades de régiment du susdit, demandant qu'on désembusque celui qui porta le sac et le flingot du fantassin avec eux, autrefois, à Melun ».

Le drôle de l'aventure, c'est qu'on veuille nous faire accroire, ce qui n'a pas lieu de surprendre de la part... d'illusionnistes, que l'artiste en question serait atteint d'une affection grave (une maladie de cœur, semble-t-il).

Singulière maladie de cœur, si nous en jugeons par la suite : « Il fait même de la chaise longue aux entr'actes, il a de violentes douleurs... Mais dès qu'il entre en scène, une autre vie commence, il ne souffre plus, ses traits tirés reprennent de la souplesse et de la vivacité, etc. ». Aussitôt rentré dans la coulisse, « le comédien est épuisé, il doit se droguer et prendre du repos... Voilà pourquoi il ne cesse de jouer ».

Nous nous empressons de signaler ce cas unique à notre confrère et maître en cardiopathologie, l'ami Ch. FIESSINGER, qui ne saurait manquer, dans la prochaine édition de son magistral ouvrage, d'enregistrer un moyen thérapeutique si en dehors des règles classiques.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et la couperose.

Est-il un médecin qui ne soit assailli par les lamentations de quelque cliente dont le nez et les pommettes commencent à rougeoyer ? Les premières atteintes de l'*acné rosacée* ou *couperose* affligent vivement les femmes. Elles y voient les stigmates précurseurs de leur déchéance et elles voudraient bien en arrêter ou du moins en retarder le développement.

La *couperose* comprend donc deux éléments différents d'aspect et de nature. L'un est la simple acné inflammatoire, à ses divers degrés, avec accompagnement de séborrhée. L'autre est une altération, par dilatation, des vaisseaux capillaires.

Sur une peau plus ou moins séborrhéique, parsemée de quelques pustules d'acné simple, apparaissent de petites taches rouges ou roses, siégeant au nez, aux joues, au front, envahissant parfois tout le visage. A ce moment, ces taches ne persistent pas. Elles se montrent de préférence le soir et pendant le travail de la digestion. Puis elles s'effacent.

Au bout d'un certain temps, elles deviennent permanentes. On découvre dans toute leur étendue des dilatations vasculaires irrégulières, sinueuses, de coloration rouge ou violacée. A peine visibles au début, ces dilatations augmentent peu à peu de volume et arrivent à former de véritables varices qui sillonnent les régions envahies et atteignent parfois la grosseur d'une plume de corbeau.

Les vaisseaux profonds de la peau sont congestionnés ; ils se dilatent de même que les réseaux sanguins périfolliculaires. On y voit également des vaisseaux de nouvelle formation.

Les places malades sont rouges, lisses, luisantes et présentent toujours des troubles séborrhéiques. Parfois elles sont le siège d'une desquamation. Alors se trouve constituée la télangiectasie, l'acné télangiectasique, la couperose variqueuse de L. Brocq.

Si les phénomènes s'accroissent encore, la peau, surtout au nez, s'hypertrophie d'une façon considérable et l'on arrive à l'acné hypertrophique, nez d'une livre, nez en betterave ou en pomme de terre.

La couperose est commune aux deux sexes ; mais elle est plus fréquente chez la femme, plus développée chez l'homme.

La couperose est surtout une manifestation de l'arthritisme. Elle est favorisée par le mauvais fonctionnement de l'appareil digestif, la ménopause, les excès de table, l'abus du vin, de l'alcool, etc.

TRAITEMENT : d'abord un régime approprié. L'acné inflammatoire sera combattue par les agents thérapeutiques indiqués par nos grands spécialistes.

Jusqu'ici, l'acné télangiectasique, la couperose variqueuse, était la plus rebelle aux médicaments. *La Dioséine Prunier* s'est montrée

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

Pour les demandes en gros, en justifiant l'adresse
Compagnie Fermière de Vichy
24, boulevard des Capucines, Paris, et ses succursales
Chassagny & Co, 6, Avenue Victoria, Paris.

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

Procédé Pédit breveté S.G.D.G.

Comprimés Vichy-État

préparés avec les eaux minérales
de la source de Vichy

LES SOURCES
ÉTAT

PHARMACIE EN FRANCE : 21, LE PERCIGNON
LABORATOIRE A VICHY

Dépositaires : **JEANNEAU, PAUMIER & Co**
PARIS, 6, Rue de la Tacherie

En Vente dans toutes les Pharmacies

très efficace contre cette forme de la maladie. Son heureuse action s'explique facilement.

Par ses composants, dilatateurs des vaisseaux, elle s'oppose à la congestion des veines profondes de la peau et des réseaux sanguins périfolliculaires. Elle prévient aussi leur altération et leur ectasie.

Par son fluor, elle fluidifie le sang et active la circulation. Elle combat la formation des varices cutanées et empêche la genèse et le développement de la télangiectasie, ou couperose variqueuse. Ici, comme dans les varices, le fluor donne aux parois vasculaires plus de tonicité, plus de résistance et arrête leur dilatation.

C'est par hasard que la clinique a manifesté l'efficacité de la *Dioséine Prunier* contre la couperose. Des femmes, atteintes de cette affection, prenaient la Dioséine pour soigner leurs varices. Leur couperose a été améliorée en même temps. (A suivre.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La Syphilis aux armées.

NOTE DE SERVICE.

Un lecteur de la *Chronique* nous transmet le curieux document qu'on va lire, et qui atteste une fois de plus dans quelles proportions la syphilis sévit aux armées :

Les hommes des unités cantonnant à X. seront mis en garde par les chefs de bataillon contre les dangers extrêmement sérieux que présente pour eux la fréquentation d'une dizaine de femmes faciles dont quelques-unes ont dû être hospitalisées pour maladies graves.

L'une d'elles, atteinte de syphilis, s'est vantée de gagner 600 francs par semaine : ce chiffre indique la quantité de victimes qu'elle a pu faire parmi ses trop nombreux clients.

Les médecins devront passer des visites sanitaires aussi minutieuses que possible (au moment des douches par exemple), en particulier dans les bataillons qui ont séjourné à X.

Le major du cantonnement de cette localité exercera une surveillance très serrée au point de vue des mœurs et proposera au général commandant la division toutes mesures utiles.

Les mêmes dangers existent, d'ailleurs, dans toute la zone des armées et les imprudents qui recherchent des plaisirs faciles seront invités par leurs officiers à penser, avant d'y aller, à leur famille présente ou future.

Cinq minutes de plaisir ne valent pas cinq années de souffrances et plus.

Pour le général commandant la n° division.

Le chef d'Etat-major.

Echos de la « Chronique »

Prêtre-médecin. Croix de guerre.

Le docteur CHEVREAU, curé d'Acquigny, médecin-chef au X^e groupe du 120^e régiment d'artillerie lourde, vient tout récemment d'être décoré de la croix de guerre, avec la citation suivante :

« Médecin très brave et courageux, est allé dans un bombardement violent secourir des blessés ».

Avant de partir pour le front, le docteur abbé CHEVREAU avait créé une ambulance militaire à Acquigny.

Le docteur CHEVREAU est l'auteur d'une thèse d'histoire médicale, très remarquée lors de son apparition, sur un religieux Feuillant, opérateur de grand mérite, pour l'extraction de la pierre, le célèbre Frère CÔME.

Récompense académique.

Le D^r FOVEAU DE COURMELLES a reçu, au cours de la séance solennelle de l'Académie de Médecine, du mardi 11 décembre 1916, le prix Argut, destiné à récompenser « les progrès de la médecine sur la chirurgie ».

Le rapporteur de la Commission du prix Argut, M. le Médecin-Inspecteur général DELORME, ancien directeur et professeur de chirurgie du Val-de-Grâce, avait conclu que les travaux du D^r Foveau de Courmelles, sur la thérapeutique par les rayons X et le radium, fort appréciés d'ailleurs, constituaient bien « les progrès de la médecine sur la chirurgie ».

Une panacée russe.

Voici la recette d'un médicament russe, dont le peuple vante l'efficacité et auquel il a recours dans beaucoup de maladies.

Prenez un bon verre d'eau-de-vie, faites-y infuser de la poudre à canon, du poivre ; mettez dans cette potion quelques gousses d'ail.

On prétend que ce remède souverain a délivré un grand nombre de malades de tous leurs maux, présents et futurs (1).

Le IV^e centenaire de Dodoens.

A l'occasion du quatrième centenaire de la naissance du célèbre médecin et botaniste belge DODONÉE, de son vrai nom, Rembert Dodoens (né à Malines le 29 juin 1517, mort à Leyde en 1585), le grand journal médical néerlandais *Nederlandsch Tijdschrift voor*

(1) *Les Français en Russie*, par J.-J.-E. LEROY, page 146, note.

Geneskunde consacre tout son numéro du 30 juin dernier à cet illustre naturaliste.

Ce numéro contient les articles suivants : *Introduction*, par le professeur Van RYNBERK ; *Rembert Dodoens*, biographie, par le profes-



Le médecin-botaniste DODOENS.

seur Van LEERSUM ; *Dodonaeus, Botaniste*, par F. W. T. HUNGER ; les portraits de Dodonée, par J. G. de LINT ; *Dodonée et son influence sur la médecine populaire en Hollande et en Flandre*, par Van ANDEL.

L'an dernier, un pareil numéro jubilaire était consacré à Vesale. C'est donc la deuxième fois, au cours de cette guerre, que la Hollande rend hommage à un des fils de cette noble et malheureuse Belgique, qu'elle considère à si juste titre comme des frères de sang

La "Chronique" par tous et pour tous

Encore Blaise Pascal.

Tout est étrange dans la vie de PASCAL : son existence, ses maladies ont provoqué des écrits nombreux, non seulement de son vivant, mais surtout au XIX^e siècle et de nos jours (1).

La biographie publiée par sa sœur, en apparence très claire et très précise, seul document auquel il faut toujours recourir, est en réalité incomplète, et bien des événements de sa vie sont omis ou tronqués. C'est un plaidoyer en faveur d'un parti qui a réclamé Pascal, bien qu'il ait essayé de se dérober dans les dernières années de sa vie (2). La lumière est difficile à faire, ses papiers personnels ayant été brûlés, non seulement par sa famille, mais par toutes les personnes qui l'avaient fréquenté et que l'on pouvait atteindre (3).

Aussi est-il surprenant que les médecins modernes, curieux de connaître la nature de la maladie de Pascal, aient pu, avec des matériaux si rares, si épars et si incomplets, approcher presque de la vérité (4).

Je dis avec intention *presque* ; car, de l'aveu même des médecins qui ont rapporté des diagnostics de leurs confrères du XVII^e siècle, ceux-ci étaient vagues, imprécis, et il ne domine en eux que deux choses, que Pascal lui-même définissait : coliques violentes, maux de tête très douloureux.

Il ne me plaît pas de refaire ici un travail récapitulatif, ni une synthèse impossible à établir, mais je veux seulement analyser les deux derniers travaux faits sur la maladie de Pascal.

Le premier, qui a paru en 1916, porte le titre précis de : *Esquisse d'un essai sur la maladie de Pascal*, par Loïs LAYA GRANDI. Paris, Maloine, 1916, 8^o, 16 pp.

Sans préjuger de la sincérité de l'écrivain, un peu trop persuadé de sa science, autoritaire et même prétentieux, dirai-je, il critique ses prédécesseurs avec une charmante désinvolture ; ainsi dit-il : « Tout autant que les faiseurs de *Pascal inédit* — ô combien ! — j'ai compulsé les documents et fouillé les archives ». Quels do-

(1) *Vie de Blaise Pascal*, par Madame Florin PÉRIER ; *Mémoire sur Blaise Pascal*, par sa nièce Marguerite PÉRIER ; abbé MAYNARD : *Pascal, sa vie, son œuvre, ses écrits* ; — J. BERTRAND : *Pascal* ; — BOUTROUX : *Pascal, etc.*, etc.

(2) E. JOVY, *Pascal inédit*, III.

(3) Lettre de M. d'Alet à M. Donat, 16 sept. 1676.

(4) LÉLUT : *de l'Amulette de Pascal* ; — GILLES DE LA TOURETTE : *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, 1889 ; — BINET-SANGLÉ : *La maladie de Blaise Pascal*, 1899 ; — REGNARD : *Génie et folie, réfutation d'un paradoxe*, 1891 ; JUST-NAVARRÉ : *La maladie de Blaise Pascal, étude médicale et psychologique*, 1911 ; — D^r CARRY et D^r P. Savy : *Compte rendu de la Société nationale de médecine de Lyon*, 1910 ; — D^r FERNEL : *Revue thérapeutique des alcaloïdes*, 1911 ; — JOVY : *Pascal inédit* ; — LAYA GRANDI, etc.

cuments, quelles archives ? Où sont cités les textes, les notes, les pièces que, plus heureux que tout le monde, ce critique peu amène a pu découvrir à nouveau ?

N'apprenant rien de neuf sur la dénomination de vitriol — sulfate — il développe une thèse, pleine de prétentions doctorales, sur le caractère de l'hystérie chez l'homme, et chez Pascal en particulier. Que de détails inutiles sur la vie de Pascal ! Quel étalage d'érudition à bon marché ! je me contente de citer le passage suivant comme typique :

A vingt-quatre ans, les toxines, entraînées de moins en moins par la circulation, de moins en moins éjaculées (*sic*), commencèrent d'empoisonner le système. Plus d'albuminoïdes pour satisfaire aux exigences des nerfs ; d'où *imprégnation latente* par l'urée. Aussi purge-t-on un jour sur deux pendant trois mois. Puis affaiblissement général, asthénie, apathie ; hypocondrie, hystérie, folie (1653) (p. 13).

Voilà donc Pascal fou, au moment où il commençait peut-être à réfléchir à son œuvre grandiose... à ses *Pensées*, trois ans avant qu'il ait écrit ses *Provinciales* !

Je laisse au lecteur le soin de juger et d'apprécier, en terminant ma note par cette dernière citation : « Je rêve de développer tout ce que je viens de dire, dans un ouvrage où je traiterai la question plus à fond, plus à loisir... » ! Nous attendrons, sans impatience, le curieux et remarquable livre qui nous est si modestement annoncé.

L'autre travail sur Pascal, dont nous nous sommes donné tâche de parler, forme un des chapitres du dernier ouvrage publié par le docteur CABANÈS : *Légendes et curiosités de l'histoire* (Quatrième série). Paris, Albin Michel, s. d. [1917], in-12. Ce chapitre, le deuxième du volume, est consacré à Pascal, sous le titre : « Comment fut traité Pascal. »

Habitué depuis de longues années à faire de l'histoire — à côté de la grande Histoire, — mais de l'histoire véridique, réelle, se basant sur les documents imprimés de tout premier ordre, puisant dans les anecdotes et les recueils de toutes les époques, le docteur Cabanès procède avec prudence et circonspection dans les cas difficiles. Il n'est pas homme à système, cherchant une synthèse ou une conclusion là où il n'y en a pas. Il narre, raconte avec humour et brio, invoquant le témoignage des contemporains, interprétant, d'après les récits des historiens, l'état maladif de ses personnages — car il ne faut pas oublier qu'il fait et ne veut faire que de l'histoire médicale. Ainsi procède-t-il dans le chapitre sur Pascal, invoquant le témoignage de son entourage et du malade lui-même.

Que les médecins contemporains de Pascal n'aient rien connu à la maladie de cet immortel génie, le D^r Cabanès le pense, le dit ; mais, néanmoins, il se réserve prudemment, sans partager l'avis de M. Ernest Jovy. « A notre avis, dit-il, rien ne prouve que Pascal ait été victime d'un empoisonnement ». Le D^r Cabanès nous apprend,

en outre, que Pascal buvait du lait d'ânessé, qu'il prenait les eaux minérales de Saint-Myon ; mais il se garde de comparer le « vitriol » qu'elles renferment à un « sulfure ». Ensuite, il passe en revue les diverses prescriptions des médecins, montrant leur irrésolution et leurs tâtonnements, mais en expliquant, toutefois, que ces médecins étaient *du temps de Molière*, c'est-à-dire à l'enfance des diagnoses et de la thérapeutique. Quant au fameux traitement par l'antimoine, si prôné ou si décrié par les divers médecins de l'époque, le D^r Cabanès doute que cette médication ait été appliquée à Pascal. Il termine son étude par l'analyse, critique et raisonnée, des diverses opinions émises jusqu'à ce jour, par les D^rs Lélut, Just-Navarre et M. Ernest Jovy. Il conclut enfin par cette phrase : « Nous ne ferons aucune difficulté de convenir que la nécropsie a été tout à fait insuffisante ; mais c'est pour cela justement, qu'il serait plus que hasardeux de formuler une affirmation aussi tranchante, aussi téméraire que celle émise par le lettré (M. E. Jovy) dont nous avons soumis la thèse au crible d'une critique serrée, sans nous départir à aucun moment, croyons-nous, de la courtoisie que l'on se doit entre gens animés d'une égale bonne foi ».

L'auteur peut, en effet, se rendre cette justice qu'il a gardé, dans toute cette discussion, le ton de la bonne compagnie, celui des « honnêtes gens », comme on disait au grand Siècle.

LE PASCALIEN.

Baudelaire et l'avarie.

A maintes reprises, ici ou ailleurs, nous avons établi le caractère nettement « spécifique » de l'affection qui mit fin aux jours de BAUDELAIRE. Certains admirateurs du poète des *Fleurs du mal*, esclaves d'un absurde préjugé, y voyant comme une sorte de tare morale pour l'objet de leur culte, ont protesté contre notre interprétation. Et voici que nous est apporté l'aveu même de la nature de son mal, par le patient lui-même, dans cette curieuse lettre (1) de Baudelaire à son éditeur POULET-MALASSIS, lettre dont nous devons la copie à notre excellent collaborateur et ami, M. R. BONNET, que nous remercions de sa très intéressante trouvaille.

«.... Vous venez de me faire le compte rendu le plus exact de tous les symptômes que j'ai connus autrefois. Mais tout cela n'est pas grave à condition que vous ne vous endormiez pas sur des apparences de guérison, et sachez ceci, c'est qu'il n'y a pas d'être qui se porte mieux que celui qui a eu la vérole et qui est bien guéri. Tous les médecins de régiments et de prostituées savent cela. C'est un véritable rajeunissement.... »

(1) Extrait d'une lettre de Baudelaire à Poulet-Malassis, 5 p. in-8° sans date, n° 350 de la vente J. L. P. (Jules Le Petit); H. Leclerc, expert; vente des 10-15 décembre 1917.

Echos de Partout

Médecin inventeur. — La joie règne dans la ruche bourdonnante des téléphonistes. Voici qu'elles peuvent espérer que le casque, l'affreux casque dont elles étaient jusqu'à présent affligées et qui était la seule cause de leurs classiques énervements, va enfin disparaître. C'est au médecin-major BEAUVALLET qu'elles le devront.

Ayant eu l'occasion d'essayer personnellement les casques des radiotélégraphistes militaires de son unité, il fut frappé de ses multiples inconvénients. Il ne maintient, en effet, les récepteurs au contact de chaque conduit auditif externe, que par pression exercée sur les deux tempes. Au bout de dix minutes en moyenne, les télégraphistes les plus entraînés éprouvent des troubles douloureux, augmentant vite de violence. Il a été amené, pour y remédier, à concevoir un casque prenant au contraire ses points d'appui sur la partie arrière de la boîte crânienne, comme les miroirs servant aux médecins à examiner.

Le colonel FERRÉE, directeur de la radiotélégraphie militaire, a mis aussitôt en service un certain nombre d'exemplaires de ce casque et en a constaté les excellents effets. Il va vraisemblablement être expérimenté dans les centraux téléphoniques.

Le docteur Beauvallet aura droit à toute notre reconnaissance, si son ingénieuse initiative nous gratifie d'une amélioration des services téléphoniques. (*Journal*, 14 août 1917).

Un cas de conscience chirurgical. — Il n'est bruit à Chicago que du refus du Dr HASELDEN, de l'hôpital Germano-Américain, de pratiquer une opération susceptible de sauver la vie à un bébé d'un jour, sous prétexte que cet enfant, s'il eût été sauvé, serait demeuré idiot toute sa vie.

Le praticien avait-il le droit d'agir comme il l'a fait ? La question est très controversée. A l'affirmation du chirurgien touchant la certitude du dérangement mental de l'enfant, ses adversaires répondent : « En étiez-vous bien sûr ? »

Quoi qu'il en soit, un haut magistrat américain consulté assura, dit le *Daily Mail*, qu'il n'y avait pas motif de poursuites. Mais cette assurance dogmatique du médecin paraît à beaucoup de gens très caractéristique de la mentalité médicale boche. (*Progrès médical.*)

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherle

Le Présent dans le Passé

Les cartes de viande et de pain, sous la Révolution.

Les mêmes circonstances font renaître les mêmes mesures : la carte de pain existait déjà, comme a existé la carte de viande, dont nous serons (mais qui peut répondre de l'avenir ?) peut-être préservés ; ces cartes existaient, disons-nous, à l'époque de la grande Révolution.

Les cartes de pain, c'est M. P. CARON qui nous l'apprend (1), furent établies à Paris, par un arrêt du Conseil général de la Commune, en date du 8 brumaire an II ; mais on n'a pu jusqu'à présent en retrouver aucun exemplaire.

Par contre, M. AULARD a eu la bonne fortune de rencontrer, dans un dossier d'archives, deux exemplaires de cartes de viande. Nous devons à l'obligeance du savant professeur de la Sorbonne et de M. Noël CHARAVAY, éditeur de la revue *la Révolution française* (2), de pouvoir reproduire en *fac-simile* l'un de ces documents, d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares, vivante évocation d'un passé qui se répète à plus de cent années de distance !

A. C.

Les propriétés du marron d'Inde.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu les propriétés alimentaires des marrons d'Inde, pour l'alimentation du bétail. CADET de GASSICOURT, dans son *Voyage en Autriche* (3), rapporte que « le prince de TITRICHSTEIN avait, dans ses domaines, beaucoup de marronniers d'Inde. Son jardinier et son fermier nourrissent plusieurs vaches avec le marron d'Inde. Quelque temps après, une épizootie, qui affecta les bestiaux, emporta une partie des vaches du canton : celles qui mangeaient du marron d'Inde n'éprouvèrent aucun accident et furent préservées de la contagion, quoi qu'elles fussent en communication avec les autres ».

Le marron d'Inde serait donc à la fois un aliment et un prophylactique, à l'égard des maladies contagieuses, pour les bêtes, s'entend.

(1) P. CARON, *Paris pendant la Terreur*, t. I, p. 261 ; Cf. AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*.

(2) V. dans cette revue (n° de juillet-août 1917), pages 296 et suivantes, l'article : Cartes de viande sous la Convention nationale, signé de M. A. AULARD.

(3) P. 97.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

		25 Thermidor	
n° 95	C ^{ite} Veldoumet	30 Thermidor	trois B
NUMÉRO	NOM	DATES	LIVRES
DU REGISTRE.	DU CONSOMMATEUR.	DES DISTRIBUTIONS.	DE VIANDE.

SECTION Bte De la Mairie

Le Citoyen *Veldoumet* *Maison nation*
domicilié rue *de la Saoudiere* n° 95
recevra régulièrement les Quintidi et Décadi de chaque
Décade, pendant les mois de Messidor et de Thermidor,
chez le Citoyen *De France*
Boucher de la Section, rue *De la Mairie*
la quantité de *un livre* *deux* livres de
Viande pour son ménage composé de *trois*
Bouches, suivant sa déclaration vérifiée par les Comités,
à raison de demi-livre par bouche tous les cinq jours.

Déjà par les Comités Civil et de Bienfaisance réunis
de ladite Section, le *1^{er} messidor* de
l'an 3 de la République une et indivisible.

Mellin *Breun* *Beulin*
60 *100* *100*

UNE CARTE DE VIANDE SOUS LA RÉVOLUTION

(Document communiqué par M. le Professeur AULARD; ext. de la revue *La Révolution française*).

Leur " Kultur "

Au dossier des atrocités boches.

Encore à ajouter au dossier de nos ennemis, cet acte d'atrocité inouï, que relève à leur actif le D^r B. LYONNET, notre vaillant confrère du *Lyon médical*.

Le 1^{er} juillet dernier, notre confrère recevait, d'un de ses anciens élèves, médecin des rapatriés à Annemasse, le D^r GÉRARD, la photographie d'un jeune rapatrié des pays envahis, mutilé par un crayon explosif, que lui avait offert un soldat allemand.

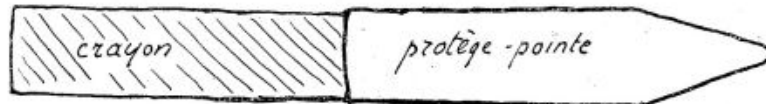
Ce crayon de 12 cm. était en bois, avec un protège-pointe en cuivre. « L'enfant ayant accepté le crayon, le tailla du côté opposé au protège-pointe et écrivit en caractères violets; au bout d'un moment, les lettres ne marquant plus, il retira le protège-pointe qu'il tenait dans la main droite, et qui éclata en miettes, alors que le crayon se cassa en deux morceaux. L'enfant a eu le pouce, l'index et le médus droits complètement enlevés. L'annulaire ne tenait plus que par de minces lambeaux de chair. L'enfant eut également la peau du ventre noircie, en certains points, par la poudre, et un petit éclat de cuivre à droite de l'épigastre ».

On a su en outre, par le mutilé, que vingt jours avant son accident, un jeune homme de 15 ans, originaire du Cateau, avait eue visage brûlé par une cigarette allumée et qu'un de ses camarades de 8 ans avait eu quatre doigts coupés par un crayon ramassé à terre.

Grâce à l'obligeance du D^r Lyonnet, qui a bien voulu nous les transmettre, nous pouvons mettre sous les yeux des lecteurs de la *Chronique*, les preuves irrécusables de l'infamie allemande (1). Est-il meilleure réponse à faire aux neutres aveuglés, et aux pacifistes trop conscients (2) ?

(1) Pour les détails, on pourra consulter la très attachante brochure de M. B. LYONNET : *Barbarie scientifique des Allemands ; un enfant français traité scientifiquement mutilé par un crayon explosif.* (Extrait du *Lyon médical*, n° 8, août 1917). Lyon. Association typographique, rue de la Barre, 12, 1917.

(2) Aux faits exposés par le D^r Lyonnet, le D^r GRANJUX joint ce nouveau témoignage, qui lui a été apporté par le médecin-major LETHUVE, logé dans une ferme occupée par des Canadiens. Voici textuellement son récit : « Un soir, un capitaine du génie canadien, avec lequel je m'étais lié, revient des tranchées. Il s'affaisse sur un banc, la tête dans les mains, et me dit : « Je viens de voir quelque chose d'horrible à Saint-G... Un de nos hommes a été crucifié sur une porte par les Allemands... deux baionnettes dans les mains, une dans le cœur... C'est épouvan-



UN TÉMOIGNAGE IRRÉCUSABLE DE L'INFAMIE ALLEMANDE

Cliché du *Lyon médical*.

Le désintéressement de nos savants.

Ce serait, paraît-il, le chimiste BARRESWILL, qui aurait, le premier, eu l'idée de faire photographier microscopiquement le *Moniteur* et les dépêches, en 1870 : mais un autre chimiste photographe, DAGRON, père de notre confrère, le D^r Dagron, « chercha et découvrit la pellicule même, transparente, inaltérable et si légère, qu'un seul pigeon eût pu aisément porter toutes les dépêches du siège. La moyenne du contenu d'une pellicule était de 2.500 dépêches (1) ». La trouvaille de Barreswill était ainsi rendue pratique.

Barreswill, ainsi que Dagron moururent pauvres, parce que désintéressés : à méditer par nos modernes arrivistes, et aussi par les trop fanatiques admirateurs des Boches.

table !... » Ce jeune homme, très énergique, sanglotait à ce souvenir. C'est là, évidemment, un fait que je n'ai pu contrôler, mais je ne mets pas en doute un seul instant la sincérité de cet officier, avec lequel j'ai partagé huit jours le même lit de paille ».

(1) Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 novembre 1917, col. 279.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La collection anatomique du professeur Frédéric Ruysch. — Il y a exactement deux siècles — puisque c'était en 1717 — que le Czar PIERRE LE GRAND acheta la superbe collection anatomique du Professeur F. RUYSCHE, et l'envoya à Saint-Pétersbourg. Cette collection comprenait plus de deux cents pièces sèches ou préparations faites par Ruysch lui-même. Il y a une quarantaine d'années, A. Chereau assurait qu'elle existait encore, au moins partiellement.

Pour ceux qui connaissent la fragilité habituelle des pièces sèches, leur durée ordinaire de quelques lustres, il serait très intéressant de savoir si celles de l'anatomiste hollandais ont triomphé deux cents ans de l'irréparable outrage du temps. Cela prouverait que ces fines injections, qui allaient, dit-on, jusqu'aux plus fins capillaires, étaient préparées par un procédé bien spécial et supérieur à celui même de Jean de Bils, dit BALSIVS, contemporain de Ruysch et qui fit tant de bruit à l'époque.

Deux siècles, ce doit bien être le record de la durée des pièces sèches ! Aussi espérons qu'il se trouvera quelques médecins, compatriotes de Kerensky et lecteurs de la *Chronique médicale*, pour répondre à ces questions :

La collection anatomique de F. Ruysch existe-t-elle encore ? En totalité ou en partie ? Dans quel état se trouve-t-elle ? Dans quel Musée ou Hôpital de Pétrograd est-elle conservée ?

D^r PLUYETTE (de Marseille).

Mirabeau à Barèges ? — Dans la séance de l'Assemblée constituante du 24 octobre 1790, était présentée, par un député du nom de LAVENUE, une motion en faveur d'un impôt à établir sur les rentes perpétuelles et viagères.

MIRABEAU, alors absent de Paris, écrivit au *Moniteur* la lettre qui suit :

Obligé de prendre les eaux de Barèges, et saisissant pour cela les jours où la discussion me paraît la moins importante, j'étais hier absent de la séance. Jugez, Monsieur, de ma surprise, etc.

Bien que ce texte soit assez explicite, qu'il semble en résulter que les eaux de Barèges se transportaient à cette époque, et que Mirabeau les consommait à domicile, comme se prennent aujourd'hui les Eaux-Bonnes, par exemple, a-t-on, d'autre part, la preuve que Mirabeau ait fait une saison à la station thermale déjà célèbre à cette époque ? auquel cas, notre érudit collaborateur MOLINÉRY, ou tout autre « pyrénéiste », ne saurait manquer de nous en informer ?

L. R.

Réponses

Quelle était la maladie de Christophe Colomb ? (XXIV, 343). — Je vois, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} novembre, un petit article relatif à la *maladie de Christophe Colomb*. L'auteur, qui a signé R. L., se demande quelle est la nature des infirmités pour lesquelles le roi avait autorisé l'amiral Dom Cristobal Colon « à aller en mule sellée et bridée ». Je suis en mesure d'apporter une contribution à la solution de ce petit problème historique.

J'ai dans ma bibliothèque un très bel ouvrage en deux volumes, format grand in-8°, dont l'un de 460 pages, l'autre de 608 pages, édité avec un luxe particulier par Ernest Leroux, en 1884-1885. Cet ouvrage est intitulé : *Christophe Colomb, son origine, sa vie, ses voyages, sa famille et ses descendants*. L'auteur est Henri HARRISSE, un Américain dont la mère était Parisienne, plus Parisien lui-même que n'importe quel Parisien, ancien professeur de droit international à New-York, érudit de premier ordre, travailleur acharné, à qui l'on doit un grand nombre de publications en même temps solides et intéressantes. Il est mort un ou deux ans avant la guerre. Il avait habité Paris pendant un grand nombre d'années. J'ai connu peu d'hommes dont le commerce fût aussi agréable et la conversation aussi intéressante.

Dans le deuxième volume de son *Histoire de Christophe Colomb*, on lit à la page 131, à l'occasion du quatrième voyage de l'explorateur : « Après des mois d'attente (sur la côte Sud de la Jamaïque), pendant lesquels il dut lutter contre la maladie, les privations... » Était-ce une maladie accidentelle, ou une maladie chronique dont le début était antérieur à l'expédition ? Impossible d'en avoir seulement une idée.

Mais plus loin, page 135, au chapitre v intitulé « Mort de Christophe Colomb », on trouve une indication plus précise.

« Bien qu'affaibli, non par l'âge, car, à notre avis, il avait moins de soixante ans, mais par la fatigue et les maladies, Colomb, dès son arrivée à Séville, voulut se rendre à la cour. Trop souffrant pour faire le voyage à cheval, il demanda une litière au Chapitre de la cathédrale. Le 26 novembre 1504, les obligeants chanoines lui confièrent, contre reçu, la civière qui avait servi aux obsèques du cardinal Mendoza.

La nouvelle de la mort d'Isabelle, la crainte de ne pas être écouté dans le trouble d'un événement aussi considérable, la maladie et les rigueurs de l'hiver le décidèrent à rester à Séville.

Le 23 février 1505, le roi autorisa Colomb à voyager sur une mule, à cause de ses infirmités ; mais environ deux mois s'écoulèrent avant que sa santé lui permit de partir.

Ici une note renvoie au recueil de Navarrete, tome II, p. 304, que mentionne l'auteur de l'article de la *Chronique médicale*. Cette autorisation a été donnée à Colomb *a causa de ciertas enfermedades que habeis tenido e teneis*.

Enfin, un peu plus loin, page 138, Harrisse lève le voile qui jusque-là a couvert le mystère : « La goutte le martyrisait sans relâche, mais sa volonté restait immuable... C'est sur ces entrefaites que le 19 mai 1506, à Valladolid, assisté d'un notaire et d'un religieux, entouré de sept fidèles serviteurs et probablement de ses deux fils, Colomb ratifia le testament qu'il avait fait à Ségovie l'année précédente et y ajouta, *in articulo mortis*, un codicille olographe.

Il mourut le surlendemain, jour de l'Ascension, 21 mai 1506, muni des sacrements de l'Eglise ».

A. LE DENTU.

Un spirite à la cour de Nicolas II (XXIV, 302). — Dans votre numéro de la *Chronique médicale* du 1^{er} octobre, page 302, sous le titre : *Un spirite à la cour de Nicolas II : le thaumaturge Philipp*, vous dites, au dernier alinéa de l'article :

Rentré en France, quand il eut cessé de plaire à Péetrograd, le mage Philipp aurait, nous dit-on, poursuivi ses études médicales déjà commencées et se serait fait recevoir docteur en médecine ! Singulier épilogue, vous l'avouerez, d'une vie passablement aventureuse.

Votre chroniqueur, dont l'information est exacte dans toute la première partie de l'anecdote, est dans l'erreur pour la dernière.

L'empirique, le rebouteur PHILIPP, de son vrai nom LANSARD, est mort depuis six à huit ans. Il n'a jamais fait d'études médicales et n'a jamais obtenu aucun grade en médecine.

D^r J. PHILIPPE.

Philippe, le thaumaturge lyonnais (XXIV, 302). — D'un curieux article, paru dans la *Revue*, 1^{er}-15 octobre 1917, sous la signature J. BRICAUD, nous extrayons les lignes qui suivent :

... Chef de l'Ecole de Théurgie de Lyon, magnétiseur et guérisseur célèbre, il avait eu à plusieurs reprises maille à partir avec les autorités lyonnaises, et il fut traduit plusieurs fois devant le tribunal correctionnel pour exercice illégal de la médecine. Son cabinet de consultation ne désemplissait pas, et les médecins étaient quelque peu jaloux de ce « charlatan » qui enlevait leur clientèle !

On fut avide de connaître un tel personnage. Le grand-duc Wladimir vint le visiter à Lyon, et le fit appeler par le Tsar à la Cour de Russie. Philippe s'y rendit en 1900. La femme du grand-duc Nicolas, la duchesse de Leuchtenberg, le présenta à l'Impératrice.

La Tsarine, très portée vers les doctrines mystiques, s'enthousiasma pour les théories des Sciences occultes, pour le magnétisme, le spiritisme et la magie.

Philippe vit sa renommée grandir encore, à la suite de la réalisation d'une prédiction qu'il avait faite. Pendant la grossesse de la Tsarine, il déclara que l'enfant attendu par le couple impérial serait, cette fois, un héritier. A

partir de ce moment, son influence ne cessa de grandir. Il fut comblé d'honneurs : le Tsar lui conféra le grade de général de division, avec droit de porter l'uniforme du grade. Peu à peu, il devint absolument indispensable et — suprême honneur ! — il reçut l'autorisation de pénétrer dans les appartements du Tsar et de la Tsarine, quand bon lui semblerait, sans avoir à se faire annoncer.

Etonnée qu'un homme doué de pouvoirs aussi extraordinaires ne soit possesseur d'aucun titre officiel, pas même de celui de docteur en médecine, l'Impératrice lui fit octroyer, par l'Université de Moscou, le diplôme de docteur. Mais comme le diplôme russe ne conférait pas, à lui seul, le droit d'exercer la médecine en France, elle pria l'ambassadeur de France à Pétrograd de faire des démarches pour qu'un diplôme équivalent soit délivré à son protégé par le Gouvernement français. L'Ambassadeur répondit que c'était là une chose impossible, aucun diplôme n'étant donné « honoris causa ».

La Tsarine ne fut pas convaincue. Profitant de son voyage en France — où les souverains russes séjournèrent à Compiègne — l'Impératrice, un soir, après un dîner de gala, prit à part Waldeck-Rousseau, alors Président du Conseil des Ministres, et lui demanda s'il ne lui serait pas possible de faire délivrer un diplôme de docteur en médecine au « savant » Philippe. Waldeck demeura un instant interloqué ; il ne s'attendait pas à une pareille demande ! Il dut expliquer à la Tsarine qu'il n'était pas en son pouvoir d'accorder la faveur qu'elle lui demandait, le diplôme de docteur ne s'obtenant, en France, qu'après avoir fait des études spéciales et passé avec succès de difficiles examens.

— Peut-être, dit la Tsarine, Monsieur le Président de la République pourrait-il ?

Waldeck-Rousseau apprit alors à l'Impératrice que, dans cet ordre d'idées, M. Loubet, lui-même, ne pouvait absolument rien. Seul, un Comité de grands médecins pouvait, après examen, conférer le titre de docteur en médecine.

— M. Philippe est cependant un très grand médecin, répliqua la Tsarine. Et elle quitta Waldeck, assez dépitée...

La faveur de Philippe, un instant éclipsée à la suite de la naissance de la troisième fille du Tsar, reprit de plus belle durant le séjour des souverains à Livadia, en 1903. C'est là que Philippe acheva d'initier l'Impératrice aux pratiques du spiritisme.

De ce jour, on peut dire que la Tsarine Alexandra-Feodorovna ne prit jamais, au cours de son existence impériale, une décision de quelque importance sans avoir, au préalable, consulté les Esprits. Le Tsar assistait parfois aux évocations ; et il finit par se livrer lui-même aux expériences spirites.

Consulté sur des questions de politique intérieure et extérieure, Philippe assistait fréquemment aux réunions du Tsar et de ses ministres. Il fut, dit-on, l'inspirateur du noble projet du Tsar, rêvant d'instaurer parmi les hommes le règne de la Paix Universelle par le désarmement général.

Secondé par le roi de Danemark et par les grands-ducs, Philippe introduisit à la Cour le mouvement martiniste et occultiste. Une loge martiniste secrète fut fondée au Palais Impérial. Le Tsar en était le Vénérable. Les membres (S. I., *Supérieurs Inconnus*) étaient recrutés parmi les grands-ducs et les conseillers d'Empire. Les séances d'évocations spirites y étaient très fréquentes. Philippe les dirigeait.

Un des esprits le plus souvent évoqué par le tsar, était celui de son père, Alexandre III. On connaît le culte dont Nicolaï II entourait la mémoire de

son père. Or, au cours des séances d'évocations, l'esprit d'Alexandre III faisait fréquemment promettre à son fils de maintenir intacte l'alliance franco-russe. Nicolas II promettait ; et cela ne contribua pas peu, dans la suite, à maintenir le Tsar hors des influences germanophiles, de plus en plus grandissantes à la Cour de Russie.

Au moment de la guerre russo-japonaise, Philippe fut tenu au courant des différents projets russes contre le Japon, et donna des conseils de haute politique au Tsar. Ces projets n'ayant pas abouti, les adversaires qu'il avait à la Cour (et ils étaient nombreux) menèrent contre lui une campagne très active auprès du Tsar, allant même jusqu'à l'accuser d'avoir divulgué au gouvernement japonais les projets du gouvernement russe !

Quoi qu'il en soit, on finit par le trouver quelque peu gênant. Nicolas II s'émut, et fit demander à M. de Montebello, notre ambassadeur d'alors, s'il ne pouvait pas obtenir le rappel du thaumaturge lyonnais, considéré désormais comme dangereux. La fin de la guerre russo-japonaise acheva, d'ailleurs, de faire tomber Philippe en disgrâce. Il avait prêté au Tsar la victoire ; celle-ci n'était pas venue, et la Russie venait d'être obligée de conclure une paix désavantageuse. Philippe ne put se relever de l'échec de ses prédictions. Il fut congédié.

Rentré en France, il resta néanmoins en relations avec l'Impératrice, qui lui fit don, en récompense des soins qu'il lui avait donnés pendant sa maladie, d'une superbe automobile.

Il mourut peu de temps après, à Lyon.

Voilà des détails très précis sur le thaumaturge, qui évoque le souvenir des MESMER et des CAGLIOSTRO de l'avant-dernier siècle.

L. R.

La prépuçopathie (XXIV, 181, 318). — Dans la *Chronique médicale* du 1^{er} octobre 1917, le Dr G. JACQUIN (de Bourg), dans un article sur « La prépuçopathie », demande si cet usage est spécial aux Musulmans, et si c'est un rite coranique.

Cet usage n'existe pas chez les Musulmans ; la prépuçopathie ne peut être considérée que comme « un remède de bonne femme ».

La circoncision elle-même n'est pas un rite coranique. Le Coran se contente simplement de la recommander, et cela dans un but hygiénique.

Dr NAZARE-AGA,
(Paris).

ALIMENTATION DES ENFANTS
PHOSPHATINE
FALIÈRES
Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES "**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Physiologie comparée

De la nécessité de discipliner l'instinct sexuel.

Par M. G. JEANNENEY,

Médecin aide-major à l'Équipe chirurgicale 353.

Certains philosophes considèrent l'amour comme une maladie de la raison qu'il faut supprimer. Il est permis de discuter cette opinion, ... permis aussi d'en sourire. C'est en prenant comme principe la théorie de DESCARTES : « les passions sont toutes bonnes de leur nature et nous n'avons rien à éviter que leur mauvais usage et leur excès », que nous nous proposons de montrer que l'asservissement à l'instinct génésique est dangereux et que nous devons, par la volonté, le discipliner.

*
*
*

Les penseurs qui associent à l'amour l'idée de mort, trouvent dans la série animale de nombreuses preuves à leur théorie. Ici, les

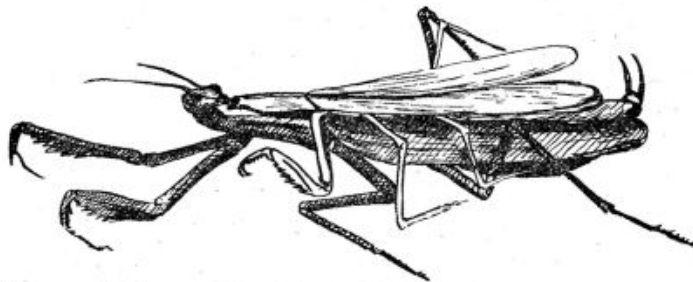


FIG. 1. — La *Mante religieuse* femelle (plus ombrée que le mâle), dévorant la tête de son partenaire, pendant l'acte même de son accouplement.

(D'après une photogravure de FABRE, *Mœurs des insectes*.)

duels sanglants des mâles ; là, les rixes entre partenaires avant l'accouplement.

L'exemple des araignées, scorpions, mantes, mérite d'être rappelé :

Chez certaines araignées, le mâle petit et agile profite d'un moment

d'inattention de la femelle pour l'aborder et la féconder. Qu'il réussisse ou non, il est mis en pièces et dévoré.

Les scorpions, après une promenade à deux sur le sable tiède, vont s'unir sous un gîte de hasard. Renversez l'abri qui protégea leurs amours et vous trouverez la femelle dévorant celui qui la fécondait l'instant d'avant.

La mante religieuse est plus féroce encore : avant la fin de l'accouplement, elle se retourne, broie de ses fortes mandibules la tête de son mâle et le déguste ensuite tout vivant avec un appétit sadique (Fig. 1).

Chez les abeilles, après la poursuite nuptiale, les faux bourdons inutiles sont tués par les ouvrières qui les élevèrent, et le mâle vainqueur ne survit pas à son mutilant accouplement.

Les finalistes voient dans ces actes barbares des phénomènes de

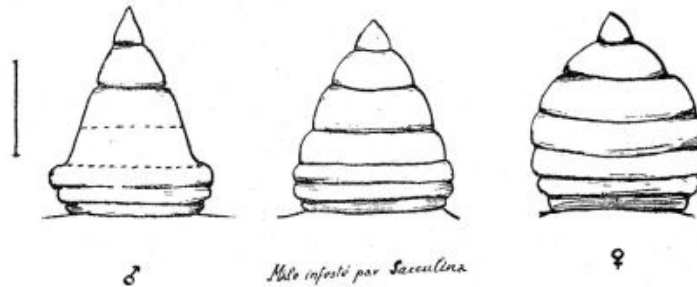


FIG. 2. — Abdomen de *Portunus Holsatus*.

Un exemple classique de castration parasitaire ♂ mâle sain ♀ femelle saine.

(D'après GIARD, *Bull. scient. du départ. du Nord*, janvier 1887.)

sélection, supprimant les inutiles, inaptes-nés, et individus robustes ayant achevé leur mission.

Si l'amour ne tue pas toujours, il provoque souvent des phénomènes de fatigue, de surmenage, d'arrêt de croissance.

La chair du poisson après le frai n'a plus sa fermeté.

L'oiseau, après la saison des amours, perd la beauté de son plumage.

On pourrait dire que l'acte reproducteur nuit autant à l'individu qu'un parasite vivant à ses dépens : l'un et l'autre enlèvent à l'organisme une certaine quantité de force vitale.

Ainsi, un parasite, fixé sur un hôte jeune, nuira au développement de ses attributs, comme le fait un rut sans mesure. Ce sont ces modifications que GIARD appelle *castration parasitaire* : « une femelle d'oiseau prendra les plumages du mâle, un crabe mâle verra ses fortes pinces diminuer et sa queue s'élargir comme celle des femelles, pour abriter non des œufs; puisqu'il ne pondra pas, mais le parasite lui-même, auteur de cette transformation. » (Fig. 2).

Des phénomènes homologues d'atténuation des caractères sexuels secon-

daïres (1), se rencontrent chez l'homme à la suite de toxi-infections, particulièrement celles qui portent sur le système génital (syphilis, mycoses, oreillons, blennorrhagie, lèpre). Un traitement spécifique suspend ces accidents, et, s'il n'est pas trop tard, rend à l'individu ses attraits et sa faculté de procréer.

De même, le crabe reprend son aspect normal, s'il est débarrassé à temps de la sacculine (2).

L'individu qui se reproduit avant le terme de sa croissance subit un arrêt de développement bien connu en embryologie (mâle nain), et qui rappelle celui des animaux parasités.

En résumé, l'exercice de l'instinct de reproduction dans la série animale est fatal pour quelques-uns ; ailleurs, il entraîne des désordres physiologiques sérieux, rappelant ceux que déterminerait une toxi-infection ou une infection parasitaire.

* * *

Chez l'homme, il existe des troubles physiologiques analogues et des troubles psychologiques particuliers.

L'hyperactivité génitale précoce détermine des troubles du développement, dont les plus connus sont l'arrêt de croissance et la diminution de résistance aux infections (*bacillose*). La passion, même idéale, donnerait un coup de fouet à la tuberculose, et parfois en préparerait l'éclosion. C'est à propos de ces malades que Laignel-Lavastine a pu écrire ici même : « La passion entraîne la phthisie, l'une et l'autre sont fonction d'un même terrain, tempérament languide et caractère sentimental. »

La tachycardie et l'hypertension artérielle qui accompagnent l'orgasme menacent le vieillard scléreux d'hémorragie cérébrale.

L'homme est exposé en outre aux infections vénériennes, maladies extrêmement sérieuses par leurs conséquences immédiates et tardives.

En somme, beaucoup de dangers qui nous menacent ont pour origine l'instinct sexuel.

Mais, s'il est vrai que de tels dangers existent dans le domaine physique, ils existent d'une façon tout aussi évidente dans le domaine moral, par toute la série des transformations morbides qui mènent de la sentimentalité à la passion névropathique.

La sentimentalité, variété du sentiment de délicatesse morale, qui nous fait rechercher les plaisirs supérieurs, a évolué surtout sous l'influence des romantiques et des Parnassiens vers un sentiment de solitude morale (R. CANAT), qui semble avoir eu une néfaste

(1) On entend par *caractères sexuels secondaires*, les attributs caractéristiques d'un sexe : organes annexes de la reproduction, — peau et ses productions, voix, habits extérieurs, caractère. — qui semblent destinés à exciter le sexe opposé et présentent leur summum au moment du rut.

(2) GIARD, La castration parasitaire et son influence sur les caractères extérieurs du sexe mâle, chez les crustacés décapodes. (*Bull. scient. du Dép. du Nord*, janvier-février 1887).

influence sur l'éducation contemporaine. Il s'est épanoui chez tous les prédisposés : pessimistes, abouliques, inquiets avides d'émotions (*Madame Bovary*). Même les actifs (*Dominique*) ont besoin de rêveries, de sensations douloureuses. De ces chercheurs inquiets aux déséquilibrés, aux névropathes et aux demi-fous il n'y a qu'un pas.

Quelle place jouera, dans une société qui a besoin plus que jamais d'énergies, cette cohorte d'impulsifs incohérents (1), d'éparpillés et d'irrésolus (2), tous esclaves du mauvais usage de leur instinct de reproduction ?

Car, nuisibles à eux-mêmes, ils sont, aussi, nuisibles à la société.

La passion exaltée rend l'homme égoïste et individualiste : « il est placé sous l'empire d'une impulsion qui le force, en dépit de tous les arguments de la raison, à poursuivre son but sans réserve et à dédaigner tout le reste » (SCHOPENHAUER). Ainsi, il peut être conduit au vol, au meurtre, au suicide (*Fig. 3*).

De même, les anormaux sont antisociaux : par leur abstention (amour platonique, malthusianisme) ; et par leurs perversions, souvent source du crime (*De l'onanisme au sadisme*) (3).

En un mot, l'instinct sexuel, même dans ses manifestations normales, doit obéir à une règle de conduite, à une hygiène ; il est nécessaire de savoir en éviter le mauvais usage et l'abus.

••

Cette prophylaxie est extrêmement compréhensive ; nous en signalerons les grandes lignes.

Pour éviter un danger, il faut le connaître ; on devrait nous apprendre à la puberté ce qu'est ce nouvel instinct qui naît en nous.

Des préjugés ont, de tout temps, rendu la question délicate : « qu'a fait, disait MONTAIGNE, l'action génitale aux hommes si nécessaire, si naturelle et si juste, pour n'en n'oser parler sans vergogne et pour l'exclure des propos sérieux et réglés ? »

Pourtant, d'incontestables progrès viennent d'être réalisés. Des conférences sur le « Péril vénérien » ont été faites à l'armée. Elles ont été accueillies avec un sérieux qui prouve le désir de s'instruire des auditeurs.

On peut faire mieux : apprendre que l'amour, le désir et sa réalisation ne sont que des manifestations de l'instinct de reproduction, qui veut que la race se perpétue ; comme l'instinct de conservation ordonne de manger pour vivre.

(1) Il est intéressant de rappeler que l'orientation de ces cerveaux maladifs (invertis, toxicomanes) se fait souvent vers l'art. L'artiste vrai, dont le rôle social est indéniable, devra éviter cet entraînement dangereux.

(2) « Sa volonté, inutile comme une épée de mauvaise trempe, était une arme pendue au flanc d'un homme ivre ou inerte. » Cf. D'ANNUNZIO, *l'Enfant de Volupté*.

(3) Paul GARNIER, *Cong. Internat. de 1900 ; Section de Psychiatrie* ; E. RÉGIS, *Précis de Psychiatrie*, coll. Testut, Paris, 1914.

Dans l'état social actuel, la réalisation normale de ces aspirations existe dans le mariage, qui, pour être conforme à la nature, doit



FIG. 3. — DAPHNIS ET ALCIMADURE.

Le jeune et beau Daphnis, berger de noble race,
L'aima pour son malheur...

(Gravure de J.-B. OUDRY, pour les *Fables de La Fontaine*.)

avoir lieu dans la jeunesse et être fécond. Ce sont là des choses possibles, donc obligatoires (1).

(1) GUYAU, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*.

Mais la raison n'est jamais trop armée contre le cœur. Les moyens d'action les plus efficaces contre la sensualité — en dehors de l'idée de sanction — sont ceux que nous fournissent la culture de notre esprit, morale et intellectuelle, la recherche d'un idéal artistique ou scientifique, la définition précise du but de notre vie.

Malheureusement, ces moyens sont insuffisants contre les anomalies ; et, de même qu'il y a toujours eu des toxicomanes, de même il y aura longtemps encore des débauchés et des pervers.

Cette constatation ne doit pas être décourageante, mais nous pousser au contraire au combat. C'est avec des *volontés fortes* que l'on vaincra. Cette *éducation de la volonté* est au pouvoir de tous : elle réside dans la direction sévère et méthodique de son esprit et de son cœur (1) ; dans la destruction, en soi et autour de soi, de l'apathie et de l'indécision ; dans la poursuite calme, ferme et inlassable, de son idéal.

L'homme *maître de soi* et l'*homme d'action* font la force et la gloire d'un pays.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et la couperose

(Suite).

L'article sur la *Dioséine* et la couperose, publié dans le dernier numéro de la *Chronique médicale*, a paru, aux yeux de quelques médecins, surtout théorique. Il n'en est rien. C'est l'expérience qui a révélé, par hasard, l'action remarquable de la *Dioséine* dans l'acné rosacé. Des malades, traités pour des manifestations artérioscléreuses ou des troubles de la ménopause, se sont trouvés guéris, par surcroît, de leur couperose. Les attestations suivantes en sont le témoignage.

M^{me} V... a d'énormes varices aux jambes ; sa figure est affectée d'une couperose très prononcée. Elle est soumise à la *Dioséine* : sa couperose s'est éteinte sous l'influence de ce médicament.

M. H... prend la *Dioséine* pour des troubles circulatoires dus à l'artériosclérose. Il présentait une couperose fort accentuée, qui disparut totalement.

Nous serions très reconnaissants aux spécialistes qui voudraient bien employer la *Dioséine Prunier* dans ce cas, de nous communiquer leurs observations. Il en sera fait un usage très discret, selon l'habitude de la *Chronique*.

Beaucoup de femmes sauront plus de gré à leur médecin de les avoir débarrassées de cette affection disgracieuse, que de les avoir guéries d'une pneumonie ou d'une fièvre typhoïde.

(1) PAXOT, *Éducation de la volonté*. Paris, Alean.

Informations de la « Chronique »

La psychologie de la laideur.

On nous contait, ces jours derniers, que notre Premier, j'entends parler de M. Georges CLÉMENCEAU, voyant arriver dans son cabinet ministériel un solliciteur d'une remarquable laideur, se serait écrié à sa vue : « Ah ! vous, vous pouvez vous vanter d'avoir une sale (mettons figure) ! » A quoi l'interpellé de répondre, du tac au tac : « Ce que vous me dites là, il y a longtemps que mon miroir me l'a révélé. » Boutade qui lui valut, d'ailleurs, d'obtenir aussitôt la place qu'il demandait.

Combien de fois, cependant, fait observer le Dr LAIGNEL-LAVASTINE (1), les laids n'ont pas conscience de leur état ! « L'aveuglement sur nos défauts est, en général, si complet, que les plus disgracieux visages ne sont pas perçus comme tels devant le miroir. » Cependant, il est des exceptions : il est des laids qui prennent leur parti de leur disgrâce ; et le maître psychiatre en donne des exemples tirés de l'histoire littéraire, et qu'il n'est pas sans intérêt de connaître.

« C'est souvent, poursuit Laignel, à l'occasion d'un épisode de la vie sexuelle, que ce sentiment, jusque-là plus ou moins inconscient, apparaît avec netteté. C'est à la puberté, comme dans *Volupté*, de SAINTE-BEUVE, qui, de l'aveu de l'auteur, est autant une autobiographie qu'une œuvre d'imagination : « Je m'avisai un jour, dit Amaury, de me soupçonner atteint d'une espèce de laideur, qui devait rapidement s'accroître et me défigurer. Un désespoir glacé suivit cette prétendue découverte »

Mais cette révélation peut se faire plus tard, après une expérience sentimentale déjà longue, devant la première atteinte d'amour véritable. Rappelez-vous les vers de SAMAIN qui, dans son *Polyphème*, a donné une description si imagée de cette tardive découverte :

.. L'aimant, je voulais être beau pour lui plaire
 Quand, tout à coup saisi de trouble et de colère,
 Je vis que j'étais laid ! Hélas ! ce fut un soir
 Que, penché sur l'étang, comme sur un miroir,
 Pour la première fois, je connus mon visage.
 Honteux, je brouillai l'eau... L'eau refit mon image.
 La nuit vint... Tout fut noir... Je regardai encore,
 Et depuis, j'ai vécu, triste jusqu'à la mort.

Chez les indifférents, pareil sentiment n'existe pas. « Ils font le bilan de leurs avantages et de leurs défauts, sans que le poids de la

(1) Société médico-psychologique, séance du 21 mai 1917.

beauté soit le plus lourd dans la balance. » Avec NICOLE, ils pensent que « laideur et beauté dépendent du caprice et de l'imagination des hommes ; » avec DANTON, qu'avec « de l'audace, toujours de l'audace », les hommes se font toujours pardonner ou font oublier leur laideur ; avec ROQUELAURE, que « l'homme le plus laid de France » est encore capable de séduire les femmes.

« Il n'est si vilaine marmite qui ne trouve son couvercle », énonce un dicton populaire. Sans vouloir, en aucune façon, faire un rapprochement injurieux, est-il permis de rappeler que jamais jolie femme ne mérita autant d'adorateurs que M^{lle} de LESPINASSE, si disgraciée au point de vue physique : tout ce que le dix-huitième siècle compta de célébrités, à commencer par D'ALEMBERT, vint déposer des hommages à ses pieds.

Mais à côté de ceux que n'étonne ni ne déconcerte leur laideur, il en est qui, ne partageant pas cette sérénité, en sont au contraire plus ou moins affectés : telle l'héroïne du *Roman d'une laide*, publié peu de temps avant cette guerre.

D'aucuns fuient le monde, comme VAUVENARGUES, qui sut heureusement se consoler, en devenant écrivain après avoir été défiguré par la petite vérole ; chez d'autres, la conscience de leur laideur éveille l'instinct de combativité : « ce sont les redresseurs de torts à vilaine mine, auxquels s'apparentent un peu les Don Quichotte à la triste figure, les Cyrano au nez grotesque ».

Il n'y a pas que des anomalies de caractère qu'on observe chez les laids ; chez certains prédisposés, celles-ci peuvent se transformer en manifestations nettement pathologiques : timidité sexuelle, impuissance émotionnelle, etc.

Le Dr Laignel-Lavastine est, mieux que tout autre, désigné pour compléter les remarques dont nous n'avons visé qu'à donner un aperçu, en rédigeant la monographie attendue, dont il possède tous les éléments, sur la psychologie de la laideur. Nul ne saurait mieux que lui s'acquitter de cette tâche.

A. C.

Le péril vénérien.

Dans le roman d'une nihiliste russe qu'a conté jadis, avec son talent d'écrivain et sa compétence indiscutable, le savant professeur de langue slave au Collège de France, M. Louis LÉGER, nous avons relevé cet épisode.

L'héroïne du roman, (un roman vécu entre parenthèses), qui a laissé un journal avec lequel l'auteur précité a bâti son passionnant récit, Elisabeth Diakonoff — une autre Marie Bahskirtzeff, qu'elle rappelle sous bien des rapports — Elisabeth tombe gravement malade. La doctoresse qui la soigne, contrairement à nos lois de déontologie professionnelle, rompant le secret médical, révèle brutalement à sa cliente, qu'elle expie « les fautes de son père » : la

maladie qui a mis fin aux jours de ce dernier a offert des symptômes qui ne laissent aucun doute sur sa nature spécifique.

A cette révélation subite, la mélancolie, puis le désespoir s'emparent de l'infortunée jeune fille. « Elisabeth maudit la vie, et les accents que sa douleur lui inspire sont aussi déchirants que les élans pessimistes de M^{me} Ackermann :

Pouvoir pousser enfin le cri de délivrance :
Plus d'hommes sous le ciel ; nous sommes les derniers ! »

Le médecin croit-il avoir rempli tout son devoir, quand il a dévoilé à son client, ou à l'entourage, le mal dont celui-ci est frappé, et qu'il lui a formulé une prescription ? Comme le dit l'auteur d'un opuscule (1) dont la lecture nous a vivement intéressé et par la qualité du style, et par les hautes idées morales qui y sont exprimées, « le médecin... est le seul qui puisse à la fois, au moral comme au physique, connaître, comprendre, excuser et guérir. » Plus coupable encore que le médecin, quand il sort de son rôle, la Presse, qui, en voulant se faire éducatrice, mêle à certaines vérités médicales de grossières erreurs, et accroît le tourment du malade, en excitant son imagination. Mais le plus grand coupable aux yeux de l'auteur est, qui l'eût dit, qui l'eût cru, l'homme, le savant qui, poursuivant un noble but, sans doute, paraît s'en être éloigné, au point d'atteindre son contraire :

C'est le professeur FOURNIER qui, parlant... avec toute l'autorité scientifique et morale attachée à son nom, a peint devant nos 18 ans, le navrant tableau d'une vie de misères, dont un seul acte de passion, le premier bien souvent, pouvait nous affliger.

M. Bory n'hésite point à reprocher au maître qui fut, pourtant, bon par excellence et secourable aux détresses dont il eut les confidences, de n'avoir voulu faire voir, « dans un ciel troublé, que la part des nuages. Répandre un pareil tableau, et le livrer aux réflexions des jeunes, trop confiants, qui entrent dans la carrière, c'est augmenter d'une terrible atteinte morale la crainte ou la réalité du mal physique. »

C'est à un voyage au pays des Epouvantelements que le professeur de Saint-Louis nous convie, à sa suite. Sans doute, la peur nous retient le plus souvent au bord de l'abîme ; mais est-ce « en faisant la chasse à l'amour, qu'on pourra jamais réaliser la prophylaxie des maux vénériens ? Il est pénible de voir que de grands esprits, comme Fournier, se sont attardés à cette illusion. » Vous avez entendu le réquisitoire ; il est juste de donner la parole à la défense

Pour le professeur DEBOVE, qui s'est chargé de prononcer sous la

(1) *Essai sur les douleurs morales de la syphilis : Un mal moral*, par le docteur Louis Bory. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1918.

couple de la rue Bonaparte, avec sa verve toujours juvénile et son esprit coutumier, dans une langue pittoresque et combien imagée l'éloge du célèbre syphiligraphe Alfred Fournier, celui-ci a eu raison d'être pessimiste, et de signaler comme un extrême danger cette maladie, « qui s'atténue avec le temps et sous l'influence d'un traitement approprié », mais qui reste toujours menaçante et dont les complications sont sans cesse à redouter. A Fournier on doit de connaître les relations de la syphilis avec le tabes, avec la paralysie générale ; de savoir, en outre, que cette peste exerce une action néfaste sur la santé des époux, sur celle de leur postérité. Conséquemment, il faut, conseille le professeur Debove, se marier jeune ; dans notre état social actuel, on se marie trop tard, et c'est pourquoi l'on est exposé pendant plus longtemps au péril vénérien.

Pour mettre en garde la jeunesse, ne cessons de lui répéter ces vers chantés dans les salons :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,
Chagrin d'amour dure toute la vie...

Surtout quand ce chagrin est provoqué par les suites, souvent si graves, d'un rapprochement hâtif, où l'amour entre pour si peu de chose, ou même pour rien !

On a souvent dit que nul plus que le médecin n'a su parler de l'amour : depuis Jean AUBERY, l'auteur de *l'Antidote d'amour*, jusqu'à BOISSIER DE SAUVAGES, ce médecin de l'amour au temps de Marivaux dont le professeur Grasset s'est attaché à esquisser naguère la gracieuse silhouette, en passant par Jacques FERRAND, Jacques GRÉVIN, etc., ce sont les médecins qui ont en meilleurs termes et le plus congrûment parlé de l'amour ; le professeur Debove vient d'ajouter une page savoureuse à cette anthologie, qui tentera peut-être un jour, espérons-le du moins, la plume d'un confrère de libre esprit, doublé d'un écrivain de goût affiné.

A. C.

Recette économique.

Par ce temps de cherté du savon, peut-être sera-t-on aise de connaître une recette destinée à le remplacer ? On obtiendrait, paraît-il (1), un linge « d'une blancheur éblouissante », avec de simples racines de luzerne, bouillies pendant une demi-heure dans de l'eau de fontaine, et ensuite écrasées et pétries.

Cette plante remplacerait avec avantage non seulement le savon, mais encore les cendres de bois, dont on se sert parfois dans le même but.

Essayez toujours, charmantes lectrices, et faites-nous part du résultat.

(1) Cf. *les Petites Chroniques de la Science*, de S.-H. BERNHOUD, année 1861, p. 349-350.

Echos de la « Chronique »

La psychologie de la peur.

C'est une bien intéressante contribution à la psychologie de la peur que nous apporte M. le D^r A. GUÉNIOT (1).

L'éminent accoucheur a pu observer, en janvier 1917, une famille comprenant neuf enfants, plus un dixième en espérance, qui vint au monde deux mois plus tard. Cette famille résidait en pays envahi, fréquemment visité par des avions.

Au cours d'une seule nuit, ceux-ci lançaient, dans l'espace de 2 heures, près de 100 bombes, non loin de l'habitation qui abritait toute la nichée. Quel en fut le résultat sur les enfants ?

Sur les dix, les trois plus âgés seulement, une fille de onze ans et demi, un garçon de neuf ans et demi et une fille de huit ans se montrèrent, pendant les explosions, tout éperdus, tremblant et claquant des dents, sous l'étreinte d'une véritable terreur. Les cinq suivants, au contraire, — quatre filles et un garçon — qui étaient compris entre les âges de sept ans et deux ans et demi dormaient à poings fermés, sans souci du vacarme de l'extérieur. L'un d'eux, le petit garçon d'un an, accueillait les détonations par une exclamation de joie : *Boum, maman !* s'écriait-il, à chaque éclatement de bombe.

Ainsi, jusqu'à l'âge de 8 ans, il semble y avoir inconscience du danger couru ; à partir de cet âge, on note une impression toute contraire : la peur triomphe du sommeil.

Par contre, on observe dans le bas âge les phénomènes bien connus de la diarrhée, de l'exonération vésicale, et, dans le cas particulier, un ictère intense, d'origine assurément émotive, alors même que l'émotion est purement subconsciente. D'où l'on peut conclure, avec le D^r Guéniot : « A tous les âges, le sentiment qu'a l'enfant de sa faiblesse le rend foncièrement accessible à la peur. »

La Russie, au temps jadis.

Jadis, au temps du tsarisme autocratique, savez-vous ce qui se passait, quand un serf se plaignait d'avoir été bâtonné avec excès par son seigneur et maître, jusqu'à ce que mort s'ensuivit ?

Où le meurtre restait ignoré : ce qui arrivait neuf fois sur dix, et alors la justice se taisait ; ou le tortionnaire était, par extraordinaire, dénoncé, et la justice ordonnait une enquête : celle ci con-

(1) Cf. *Bulletin médical*, 4 août 1917.

sistait à charger un médecin de constater la mort et la cause de la mort de la victime.

Ce médecin, attaché au tribunal, n'était pas, plus que les juges eux mêmes et que tous les fonctionnaires russes, inaccessible à la corruption ; aussi ne manquait-il presque jamais d'attribuer la mort du serf à une attaque d'apoplexie. On cite un seigneur, coutumier du fait, qui avait baptisé un de ses fouets les plus meurtriers : *Apoplexie* (1) !

Sus au bock !

Notre ami F. JAYLE en a de bonnes : voilà-t-il pas qu'il nous voudrait persuader qu'une cause fréquente de stérilité tient à l'abus des injections dites de propreté !

La nature, dit-il, qui fait bien les choses, a donné au vagin et au col la propriété de sécréter des produits bactéricides, capables de préserver la femme de toute infection banale, non pathologique. Or, ces glandes s'alèrent sous l'influence des injections répétées et perdent si bien de leur pouvoir que la meilleure manière de détériorer l'appareil génital féminin consiste à prendre des injections continues. Toute femme saine doit donc tenir l'injection vaginale pour le contraire d'une pratique de propreté ; d'autant plus qu'il faut voir comment sont tenus, la plupart du temps, bock, tube de caoutchouc et canule ! Et cependant, quelle invite perpétuelle dans les rues que ces expositions aux vitrines non seulement des pharmaciens, mais des herboristes, des bandagistes, voire des bazars, de bocks, de bassins, de canules vaginales, ou même de canules assez longues pour pénétrer dans le col ! Il s'agit de réglementer la vente de ces appareils d'ordre médical et d'en interdire l'exposition, au même titre que celle de la morphine. *Le bock est le poison de la race.*

Il y a, évidemment, du vrai dans cette diatribe. Proscrivons donc l'abus, mais non pas l'usage.

Bizarre coïncidence.

Il paraît (2) que la Daumont qui servit, en 1873, lors de la visite que nous fit le Shah de Perse ; et, en 1896, pour le Tsar Nicolas II, quand il vint à Paris, sortait de chez le carrossier EHRLER et portait le n°... 606 !!

(1) *Les Français en Russie*, par J.-J.-E. LEROY, p. 174-5.

(2) Le fait est relaté dans l'intéressant ouvrage de Paul GINISTY et QUATRELLES LÉPINE, *Six mois d'Empire*, p. 142.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

**DIOSEINE
PRUNIER**

*Comprimés fluo-nitrités
toni-cardiaques.*

DOSE HABITUELLE :
2 à 4 Comprimés par jour.

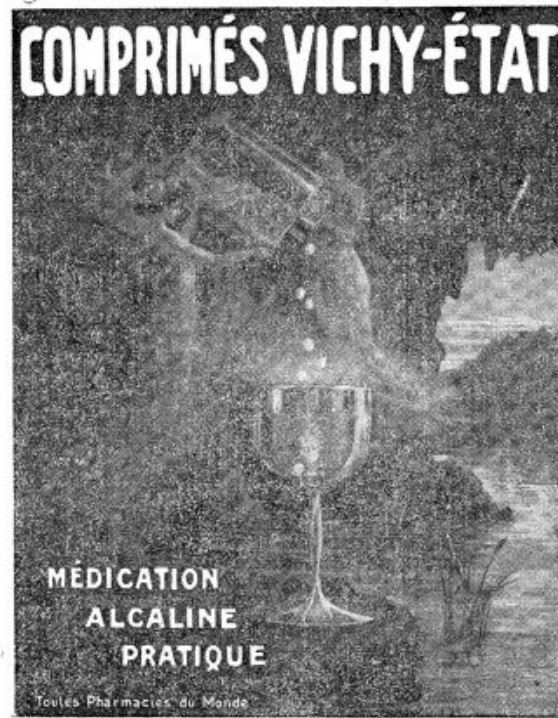
—♦♦♦—

**DIMINUTION de la TENSION ARTÉRIELLE
RÉGULARISATION de la CIRCULATION du SANG**
**Artériosclérose, Menstruation difficile
Troubles de la Ménopause.**

—♦♦♦—

**G.PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, Paris
et toutes Pharmacies.**

Sur demande adressée 6, rue de la Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent *gratis et franco* un échantillon de **DIOSEINE PRUNIER**.



Echos de Partout

Les prophéties de Jules Verne et de Robida. vérifiées.

Certaines inventions de JULES VERNE, qui paraissaient impraticables il y a quelques années, ne le sont plus aujourd'hui. On pourrait en dire autant de celles de ROBIDA, qui écrivit un livre, *Le Vingtième Siècle*, édité lorsque j'étais enfant, et que je relisais l'autre jour.

Robida prévoyait la guerre future (il n'était pas le seul d'ailleurs). Il pensait qu'elle serait courte (même observation que plus haut). Il imaginait — texte et dessins, vous entendez — les automobiles blindées (il ne les appelait pas *crème de menthe*, mais simplement bombardes roulantes), les obus gigantesques, les torpilles, les mines flottantes, l'aviation, le « repérage » par aéros, les pompes qui lancent des liquides enflammés, les gaz asphyxiants et leurs masques protecteurs. On parle également, dans ce livre, d'un corps de chimistes qui fait merveille, et dont l'uniforme est « sombre, masque avec réservoir d'oxygène, revolver à air comprimé... le sabre est une tradition, un dernier vestige de l'ancien armement du moyen âge ; on ne se sert guère, sur les champs de bataille modernes, de ces instruments encombrants et de si peu d'effet... »

Robida fait usage de canons électriques ; mais, qui sait ?... Il parle de cultures de microbes pathogènes, répandues dans le territoire ennemi. Qui sait également ?

(*L'Actualité scientifique*, décembre 1916.)

Les explosifs comme engrais — Le *Pearsons Magazine* assure que, sur les champs de bataille français, il y aurait une exubérance extraordinaire de végétation, et que rien n'est plus efficace qu'une bonne bataille d'artillerie pour fertiliser les terres les plus stériles, les explosifs étant très riches en nitrates.

Au demeurant, cette vertu agricole des explosifs n'est pas une découverte. Il y a une quarantaine d'années, dans les plantations du Texas, on eut l'idée de détruire à la dynamite les racines de milliers de gros pins. On s'aperçut vite que, partout où les cartouches avaient été enterrées, la terre produisait une végétation beaucoup plus vigoureuse qu'ailleurs, l'explosion ayant bouleversé et fertilisé prodigieusement le sous-sol. La guerre, en un mot, répare donc d'elle-même une partie des dommages qu'elle apporte.

(*Mercure de France*, 1917).

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 « Phospho-Glycérate de Chaux pur »

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours de l'École française d'infirmières et d'enseignement féminin complémentaire.

D^r BEAUVISAGE : La méthode d'observation scientifique appliquée à l'éducation des infirmières ; Jeudis, à 11 heures ; D^r BÉRILLON : 1^o Pathologie générale : Education psychologique et professionnelle de l'ambulancière ; 2^o Psychothérapie : Rééducation de la volonté chez les blessés. — Mutilés psychiques. — Névroses traumatiques ; Mardis, jeudis, samedis, à 10 heures ; D^r BILHAUT : Chirurgie générale : La chirurgie de guerre de l'appareil locomoteur ; Mardis, à 11 heures ; M. ROYER : Anatomie. — Massage ; Mardis, à 10 heures ; D^r FAREZ : Diététique : Alimentation des blessés et des malades ; Samedis, à 10 heures ; D^r DEPOULLY : Médicaments. — Posologie. — Physiologie des organes des sens ; Jeudis, à 5 heures ; M^{lle} L. BÉRILLON, professeur au lycée Molière : Hygiène et rééducation des convalescents ; Jeudis, à 10 heures ; M. CÉPÈDE, docteur ès sciences : Microbes. — Infections. — Sérums. — Vaccins ; Jeudis, à 4 heures ; M. G. PHILIPPON, docteur ès sciences : Anatomie humaine et physiologie. (Démonstrations et expériences) ; Mercredis, à 3 heures.

Dispensaire de psychothérapie et de rééducation motrice.

Consultations les mardis, jeudis, samedis, de 10 heures à midi, 49, rue Saint-André-des-Arts.

(Maladies de la volonté. — Neurasthénies de guerre. — Névroses de la nutrition et des fonctions digestives. — Rééducation spéciale des blessés et des amputés.)

N. B. — Pour s'inscrire, s'adresser à l'École, 49, rue Saint-André-des-Arts, les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à 11 heures.

La Mission médicale espagnole, à l'École française d'infirmières.

Une délégation de la^e mission médicale espagnole, dont il a été question dans la *Chronique médicale* (n^o de décembre 1917) avant de se rendre au front, a tenu à visiter les services de l'École française d'infirmières. En réponse aux allocutions de MM. les docteurs BÉRILLON et Paul FAREZ, MM. les professeurs MARTINEZ VARGAS, de Barcelone, et NOGUERAS, de Salamanque, ont prononcé d'éloquents paroles, destinées à cimenter l'union des deux peuples latins.

Le Présent dans le Passé

Louis XIV et les gaz asphyxiants.

Le 30 avril 1662, LOUIS XIV écrivait au sieur BATAILLER, secrétaire qui gérait par intérim l'ambassade de Londres depuis le départ du comte d'Estrades :

La nouvelle que l'on a débitée à Londres d'une lettre jettée dans ma chambre, dont il sortit une fumée espesse lorsqu'on la releva, qui fit tomber esvanouis ceux qui la touchèrent, est une pure fable, dans les circonstances qu'on en a écrit. Il est vray seulement que la lettre fut jettée et qu'elle ne sentait pas bon, peut estre pour avoir esté trainée dans quelques ordures.

Pour les trois hommes qui ont esté mis à la Bastille, ce sont des fous de trembleurs qui font gloire de mespriser et de mal parler de toutes les Puissances souveraines, jusqu'à estre capables mesme de tenter quelque mauvais coup, soubz pretexte de se sacrifier pour le bien public. Je me suis contenté de mettre leur folie et leur rage en état de ne nuire à personne... (1).

Le Roi chargeait le secrétaire d'ambassade de remettre les choses au point à la cour d'Angleterre, et de remercier CHARLES II de l'intérêt qu'il lui avait porté en cette circonstance.

Il ressort, toutefois, des termes mêmes de cette lettre, qu'une tentative d'intoxication par des produits peu odorants fut dirigée contre Louis XIV. Heureusement, les anarchistes d'alors ne disposaient pas des moyens que la chimie moderne met à la disposition de bandits plus cultivés.

Mais, aujourd'hui comme autrefois, les promoteurs de pareilles méthodes doivent être mis « en état de ne nuire à personne ».

Docteur LEMAIRE (de Dunkerque).

Une lettre de Voltaire à Parmentier, sur le Pain de pommes de terre.

C'est encore à l'obligeance de MM. Noël CHARAVAY et R. BONNET, les experts en autographes bien connus, que nous devons communication du précieux document que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Voici un argument dont pourront se servir les partisans du pain de pommes de terre : Voltaire le trouvait très savoureux et en faisait manger à ses colons, en temps de disette. C'est une indication...

A Ferney, 1^{er} avril 1775.

J'ai reçu, Monsieur, les deux excellents mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, et l'autre sur

(1) Lettre rédigée par de Lionne et signée par Le Roi (Bibl. Nat., Cinq Cents Colbert, 336, f^o 439).

les végétaux. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre dont j'ai fait du pain très savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans les temps de disette, avec le plus grand succès. Mais quatre-vingt et un ans, surchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre. Je n'en suis pas moins sensible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches, et au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE, *gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.*

—
ADRESSE : à Monsieur, Monsieur Parmentier, apothicaire-major, de l'Hôtel-Royal des Invalides, Paris.

Balzac et l'électricité.

Il y a déjà vingt ans, je citais, dans la *Chronique médicale*, des passages de BALZAC, passages où Balzac, avec sa géniale divination, assimilait l'électricité organique à l'autre, celle des appareils.

Vautrin étant revenu d'actualité, puisque joué sur une de nos scènes parisiennes, j'ai voulu le relire ; j'ai l'édition Michel Lévy, de 1875, et, page 98, j'ai trouvé le passage suivant, nouveau pour moi, et qui assimile les ressauts et dépressions de l'être vivant au courant de la pile, passant ou s'arrêtant sous l'action de phénomènes extérieurs, comme celle d'ouvrir et de fermer un circuit électrique :

Le danger extrême a, comme on l'a vu par les scènes de la Conciergerie, une vertu sur l'âme aussi terrible que celle des puissants réactifs sur le corps. C'est une pile de Volta morale. Peut-être le jour n'est-il pas loin où l'on saisira le mode par lequel le sentiment se condense chimiquement en un fluide, peut-être pareil à celui de l'électricité.

Ne retrouve-t-on pas là les faits signalés par BRANLY, et dérivés de sa découverte de la télégraphie sans fil ? On sait que le radio-conducteur, le tube à limailles, se met en réceptivité, pour laisser passer le courant déclenché par l'étincelle électrique jaillie dans l'espace, qu'un choc sur le radio-conducteur arrête la communication, qu'une nouvelle étincelle la rétablit, qu'un nouveau choc la détruit, et ainsi de suite... Branly en a déduit des analogies avec le système nerveux, par la contiguité des neurones. On voit que, par intuition, Balzac était arrivé aux mêmes conclusions.

D^r FOVEAU DE COURMELLES.

Les ancêtres de l'auto-Cuiseur.

Notre confrère, le D^r de MONCHY, qui a créé le mot, dont il n'a pas lieu d'être très fier, d'*auto-Cuiseur*, très sujet à critique au point de vue étymologique, nous fait savoir, dans un article publié par le *Magasin pittoresque*, que l'invention de l'appareil qu'il a ainsi baptisé (et nous lui savons gré de cet aveu, qui fait honneur à son esprit de justice et à sa modestie) ne lui appartient pas réellement, mais néanmoins est une invention d'origine indubitablement française.

Suivant d'anciens documents, que notre confrère a eu la bonne fortune de retrouver, ce serait, en effet, un sieur BOUDIN qui aurait imaginé la première machine dont dérivent les marmites dites norvégiennes et autres similaires.

Boudin... a inventé une machine qu'on nomme Cuisinière ou Pot à Poulet, dans laquelle on fait cuire sans feu un poulet ou autre pièce de volaille. Les cuisinières sont faites d'une terre de grès très saine enfermée dans un étui de fer-blanc. Il y en a de différentes grandeurs; les plus grandes, qui servent à faire cuire une poularde et un pâté en même temps, sont de 24 livres. Leur étui est de tôle planée fort propre. Les moyennes, où l'on ne peut mettre qu'une seule pièce de volaille, sont de 16 livres. Enfin les plus petites, enfermées dans un étui de fer brut et non poli, coûtent 12 livres. En les délivrant, on donne un imprimé qui enseigne la façon d'y faire cuire les viandes. — 16 juillet 1755.

Puis vint un sieur HOUEL, maître chaudronnier, qui l'imita en construisant une

Cuisinière portable, d'une très grande propreté, très utile pour les voyageurs et dans laquelle on fait des bouillons en trois heures et cuire de la volaille. (*Mercur de France*, janvier 1760.)

Le D^r de Monchy a, il est vrai, perfectionné les essais de ses devanciers; nous nous faisons un devoir de le reconnaître, en toute équité.

L'auto-mitrailleuse blindée.

Le *Petit Journal*, du 5 décembre 1914, sous la plume de M. S. PICHON, notre actuel ministre des relations extérieures, a publié que le premier inventeur, non breveté, de l'*auto-mitrailleuse blindée*, était un prêtre, aumônier militaire du 13^e corps, général Vinoy, en 1870, l'abbé MEULEY.

En novembre 1911, les Allemands possédaient déjà 1 100 mitrailleuses, alors que nous n'en construisions que très peu. Le prêtre en question rêva au moyen de parer à notre infériorité. A cet effet, il adressa au ministre un projet de construction d'auto-mitrailleuses. Le ministre lui fit tenir cette réponse épique, que l'auto-mitrailleuse n'intéressait pas le ministre de la guerre!... Dans le même temps, l'administration accordait un brevet à l'Allemand FIEDLER, pour l'invention de son appareil à lancer du pétrole enflammé. L'Allemagne s'emparait aussitôt de l'idée de l'abbé Meuley. En reconnaissance, elle nous signalait l'engin meurtrier avec lequel elle arrose aujourd'hui nos tranchées (1).

(1) Général CHERFILS (*Echo de Paris*).

Leur " Kultur "

Les Intellectuels allemands manifestent

On n'a pas perdu le souvenir du manifeste que, le 3 octobre 1914, 93 intellectuels allemands avaient la monstrueuse insolence d'adresser au monde civilisé.

Voyant le peu de succès obtenu par cet appel resté sans écho, neuf cent six professeurs d'Universités allemandes viennent de publier la déclaration suivante, cette fois en faveur d'une paix qui leur serait surtout à eux profitable.

Les professeurs soussignés d'Universités allemandes, sans être influencés par aucun parti, libres d'intérêts particuliers de toute nature, remplis uniquement de graves inquiétudes pour l'avenir de la patrie, déclarent que, dans leur conviction, la majorité actuelle du Reichstag, élu il y a près de six ans dans des conditions toutes différentes, ne saurait prétendre exprimer de façon indubitable la volonté populaire dans les questions vitales qui sont aujourd'hui près d'être tranchées.

Ils expriment la ferme confiance que les dirigeants de l'armée et de l'Etat réussiront, en dépit de tous les obstacles extérieurs et intérieurs, à obtenir la paix dont l'Allemagne a besoin pour sa vie et sa prospérité.

Sans doute retrouverons-nous au bas de ce factum les signatures des mêmes médecins qui n'avaient pas craint d'apposer leur nom au bas du premier manifeste, que nous avons naguère stigmatisé comme il convenait (1).

Leur clairvoyance.

En parcourant un numéro de l'*Echo médical du Nord*, du 16 juillet 1899, un de nos collaborateurs occasionnels, M. le Dr Maurice GAYET (de Cergy), a découvert cet amusant avis, formulé en 1836 par UN CORPS SAVANT ALLEMAND, l'*Institut médical de Bavière*, contre l'établissement de la première ligne d'Allemagne, entre Fuerth et Nuremberg.

Voici le texte littéral des représentants de la « Kultur » boche :

Le transport des personnes au moyen de voitures mues par la vapeur doit être prohibé dans l'intérêt de la santé publique, parce que leur mouvement rapide ne peut manquer de provoquer des troubles sérieux dans le cerveau des voyageurs. Ces troubles sont de la nature du *delirium tremens*. Dans le cas où des voyageurs persisteraient à en courir le risque, malgré cet avertissement, les simples spectateurs doivent être protégés par tous les moyens possibles. La vue d'un train en marche suffit, en effet, à provoquer les mêmes désordres cérébraux ; cela a été prouvé par l'expérience et par l'observation actuelle.

(1) Cf. la *Chronique médicale*, de février 1915, p. 44.

En conséquence, les autorités devront insister pour qu'une clôture en planches, ou autres matériaux similaires, d'au moins cinq pieds de haut, soit placée de chaque côté, et tout le long de la voie ferrée.

Est-ce assez boche !

Leur gratitude.

C'est en France que LIEBIG résolut soudain d'aller chercher un apprentissage sérieux. Voulant rénover la chimie allemande, il vint à Paris, pour se mettre à l'école des THÉNARD, BIOT, DULONG, GAY-LUSSAC. Il y trouva le plus amical accueil auprès de maîtres familiers. Il raconte que GAY-LUSSAC, lorsque le disciple avait réussi une analyse délicate ou découvert quelque fait nouveau, saisissait son élève et lui faisait faire un pas de danse autour de la table du laboratoire... Liebig avait oublié sans doute cette familiarité touchante et cette simplicité d'accueil, quand il écrivit plus tard, que « presque tous les Français » étaient d'insupportables fanfarons, ne parlant que du Moi dans leurs livres, dont la lecture le « dégoûtait (1). »

Liebig pratiquait avec maestria l'indépendance du cœur.

L'utilisation industrielle des cadavres humains

Extrait du *Times*, n° du 17 mai 1917 :

« Un document, d'un intérêt spécial, à propos des établissements d'utilisation des corps par les Allemands, a été récemment trouvé sur le front occidental. En voici la teneur :

QUARTIER GÉNÉRAL 6^e ARMÉE

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE.

21 décembre 1916.

Livraison aux établissements d'utilisation des cadavres.

Il est devenu nécessaire d'insister une fois de plus sur le fait que, lorsque des cadavres sont envoyés aux établissements d'utilisation des cadavres, il faut fournir en même temps des indications sur l'unité, la date de la mort, la maladie, et des renseignements sur la nature de l'épidémie, s'il y a lieu.

Signé : V. S. d. O. K. J. A. BRAUN.

L'original allemand de ce document est entre les mains des autorités militaires anglaises. Nous avons lieu de croire qu'il sera bientôt publié en fac-similé. »

Le document vient en confirmation de ceux qu'a publiés *l'Intransigeant*, dans son numéro du 18 avril 1917.

(1) *Les Origines mystiques de la science allemande*, par René LOTE, p. 126-7.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'Allemand SERTUERNER a-t-il découvert la morphine ? — Il est dit, dans quelques histoires de la botanique et de la pharmacie (1), que l'apothicaire hanovrien SERTUERNER (ou Sertürner), aurait, le premier, en 1816, attiré l'attention sur les principes immédiats des végétaux, ou *alcaloïdes*. On prétend que le même serait parvenu, le premier, à extraire la morphine de l'opium.

A ces allégations, ne pourrait on opposer que les alcaloïdes ont été entrevus, tout au moins, par COURTOIS, dès 1804 ; et que, notamment pour l'alcaloïde principal de l'opium (la morphine), ce chimiste serait arrivé presque au même résultat que Sertürner, douze ans avant lui ? (Cf. *Annales de Chimie*, t. LXXXIX, p. 225.)

Qu'en pensent nos confrères et lecteurs, pharmaciens ?

A. C.

Le frère Hilarion TISSOT, guérisseur des aliénés. — « Un saint religieux qui s'est voué au service des aliénés, le frère Hilarion TISSOT, est parvenu, par une longue expérience et la pratique constante des vertus chrétiennes, à guérir beaucoup de malades. Combien de temps passera encore avant que le pauvre frère Hilarion soit reconnu pour un homme de génie ? »

Pouvez-vous et voulez-vous bien me dire qui était ce frère, s'il vit encore, s'il est connu, et où je pourrais m'informer sur son compte ? Et voulez-vous me dire aussi s'il existe un portrait représentant le personnage ?

D.-H. CORNISH,

Professeur d'anglais au Lycée de Florence.

La colle de peau d'âne contre les hémoptysies. — GRÉTRY, dans ses *Voyages, Etudes et Travaux* (publiés en 1795 par un arrêté de LAKANAL et de la Convention), préconise contre les crachements de sang, auxquels il était sujet, une infusion de fleurs d'ortie, où l'on fait fondre un petit morceau de colle de peau d'âne.

On connaissait donc au XVIII^e siècle les propriétés hémostatiques de la gélatine, même prise à l'intérieur ?

Dr E. MONIN.

(1) Cf. ROUX, *les Plantes médicinales*, 1872, in-12, p. 39 ; GAR, *Etudes biographiques*, 2^e série, p. 295, etc.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 45 pour un litre.

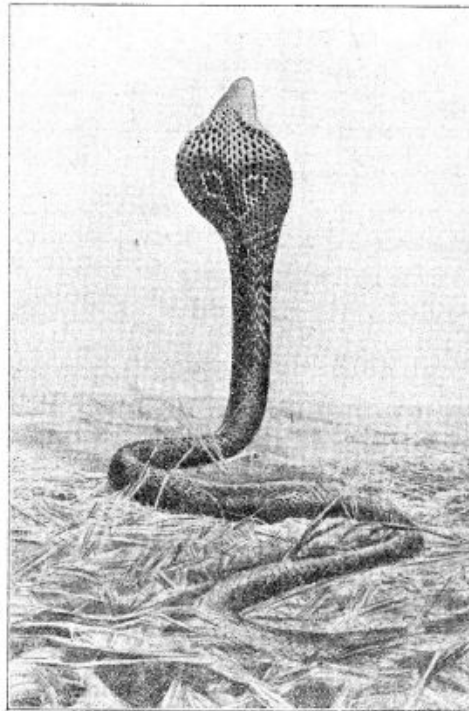
Réponses

Saint Jérôme et son binocle (XXIV, 219). — Dans mon article sur « les Anachronismes dans l'histoire des lunettes », paru dans le numéro de février 1917 de la *Chronique médicale*, j'ai consacré quelques lignes seulement à saint Jérôme. Je suis obligé de parler un peu plus longuement de ce personnage, pour répondre aux arguments du D^r Marcel BAUDOIN.

Ses savantes démonstrations sont fort intéressantes, mais elles ne changent rien à l'histoire des besicles. Celles que l'on voit accompagnant l'image de saint Jérôme, sont bien de vraies besicles, car elles ressemblent exactement à toutes celles, très nombreuses, qui figurent dans plus de mille tableaux ou gravures (anachronismes ou non). Dans beaucoup de ces reproductions, on distingue même très nettement le reflet du verre correcteur, qui fait partie intégrante de la lunette, appareil d'optique.

Donc, rien de commun, dans aucun cas, avec les fibules, broches ou agrafes, sauf la forme. Mais la forme de lunettes se rencontre encore bien souvent dans la nature.

Une représentation du binocle certainement fort ancienne, la plus ancienne de toutes, c'est celle qui orne la tête du « Serpent à lunettes », *Naja tripudians* de l'Inde et de la Perse, dont on peut voir l'image dans le livre du D^r A. CALMETTE : *les Venins* (fig. 26). Le binocle est si bien dessiné que, s'il existait en réalité sur la tête



Le Serpent à lunettes.

(D'après l'ouvrage du D^r CALMETTE : *Les Venins*, cliché communiqué par MM. Masson, éditeurs.)

de l'animal, il suffirait de le faire glisser un peu en avant pour qu'il vienne se placer en face des yeux.

Le mot « lunette », rappelons-le, vient de « lune ». D'où il suit que l'on a ainsi une assez longue nomenclature : os fourchu de la région stomacale de l'oiseau ; le trou de la guillotine par lequel passe la tête du condamné ; disque annulaire pour calibrer les projectiles ; terme de fortification ; petite fenêtre pratiquée dans un toit ; etc., etc. (Voir le *Dictionnaire Larousse*.)

Le signe du zodiaque qui se rapporte au Lion représente assez imparfaitement un binocle. Il ressemble plutôt à la lettre grecque *omega*. Mais, certainement, on n'a pas eu l'intention de figurer réellement un binocle, instrument d'optique.

Revenons un peu à saint Jérôme. J'ai dit, dans le très court paragraphe qui le concerne, que son binocle n'était jamais tenu à la main ni porté sur le nez. C'est une erreur, que mon confrère a partagée. Dans le beau livre de M^{me} Alfred HEYMANN : *Lunettes et lorgnettes de jadis*, on voit, à la page 39, une reproduction du tableau de NICOLÒ ALUNNO (XV^e siècle, Rome, *Galerie Corsini*), qui représente saint Jérôme lisant, un binocle sur le nez ; un lionceau se dresse, les pattes en l'air, contre lui, tel un jeune chien. (V. p. 59.)

Je possède dans ma collection une image coloriée, sur parchemin, représentant saint Jérôme à demi vêtu, tenant un binocle au-devant de ses yeux, pour regarder le livre qui est ouvert devant lui. Sur cette composition, qui paraît être du XVII^e siècle, il n'y a pas de lion.

En 1911, j'ai fait, à l'Académie de Reims, une communication intitulée : *Saint Jérôme et l'invention des lunettes*. Avant d'écrire ce travail, j'ai tenu à faire connaissance avec le personnage, et j'ai consulté, à la Bibliothèque de Reims, les deux ouvrages suivants, qui paraissent être les plus anciens et les plus complets :

1^o *La Vie de Monseigneur Saint Hierosme*, à Paris, chez Guillaume Linocier, 1588 ;

2^o *La vie de saint Jérôme*, par Dom Jean Martionay, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, 1706.

Dans ces ouvrages, il n'est fait aucune mention ni du lion ni des besicles.

Mon travail se terminait par l'énumération des tableaux suivants, dont je possède les reproductions photographiques :

1. DOMENICO GHIRLANDAJO (1449-1498). Ecole florentine. *Saint Jérôme lisant*. Peinture de l'église di Ognissanti, à Florence. — Le binocle est accroché à la table de travail, au milieu des objets que les peintres attribuent généralement au saint. Pas de lion figuré.

2. QUENTIN METSYS (1450-1530). Ecole flamande. *Saint Jérôme*, peinture du Musée de Reims. — Binocle suspendu au pupitre de travail. Il n'y a pas de lion.

3. MAITRE DE LA MORT DE MARIE (1460-1519). *Saint Jérôme*, peinture du Musée provincial de Hanovre. Réplique du tableau précédent, de Quentin Metsys. — Le binocle est déposé devant la

tête de mort, que l'on voit dans beaucoup de portraits du saint. Pas de lion.

4. HEMESSEN (XVI^e siècle. Ecole flamande. *Saint Jérôme*, peinture du Musée de Bruxelles. — Le binocle est placé sur une table, entre le personnage et une tête de mort. Pas de lion.

5. JOSE DE RIBERA (*Spagnoletto*) (1588-1656). Ecole de Valence. *Saint Jérôme*, peinture de la R. Galleria Uffizi, à Florence. Cette toile est célèbre. Le saint est dans le désert, à demi nu, avec son lion ; il entend la trompette du Jugement dernier. — Le binocle est posé devant lui, près de l'écrivoire.

Je signalerai encore le curieux tableau suivant :

CARPACCIO (Vittore) (1470-1519). Ecole vénitienne. *Funérailles de saint Jérôme* : Peinture. Scuola de San Giorgio e Trifone, à Venise. Autour du corps du saint, sont assemblés plusieurs moines en prières : sur le nez de l'un d'eux se voit un binocle (sans doute celui de saint Jérôme). Dans un coin du paysage est un lion, ouvrant la gueule d'un air lamentable et semblant pleurer la mort de son maître.

Dans d'autres anachronismes en ma possession, représentant des saints, le binocle est placé à distance du personnage.

Je conclurai donc :

1^o Les tableaux ou les gravures qui se rapportent à saint Jérôme, et sur lesquels figure un binocle, appartiennent bien à l'histoire des lunettes, chapitre des anachronismes, au même

titre que les autres anachronismes, dont quelques-uns seulement ont été mentionnés dans mon article de la *Chronique médicale*. (Pour la forme des deux sortes de binocles, toujours la même dans toutes les œuvres d'art, se reporter à cet article.)



SAINT JÉRÔME, lisant.

(D'après le tableau de N. ALENSO, XVII^e siècle.)

2° Les démonstrations du D^r Marcel Baudouin présentent le plus grand intérêt, comme tous les travaux de ce savant, et il y a lieu de les retenir. Elles permettront sans doute d'établir un jour une filiation plus précise avec les faits que j'ai exposés dans toute leur simplicité, et serviront peut-être à expliquer la prédilection des peintres à représenter saint Jérôme, et souvent avec un binocle (symbole ou besicles).

D^r A. BOURGEOIS (*Paris*).

Ancien Ophthalmologiste des hôpitaux de Reims.

Dumontpallier en Charlemagne (XX, 507). — Voici ce qu'a écrit, à ce sujet, le D^r BÉRILLON, dans son opuscule intitulé : *L'Hypnotisme et la Psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier* (Paris, Maloine, 1914), pp. 58-60 :

« Un fait que peu de personnes ont connu, c'est que le Charlemagne dont la statue équestre décore le parvis de Notre-Dame de Paris reproduit, avec une très grande ressemblance, les traits de Dumontpallier.

« Tout le monde a admiré ce magnifique monument aux lignes noblement décoratives. Il est l'œuvre des frères Rochet. Depuis longtemps les statuaires cherchaient un modèle digne de figurer le grand empereur d'Occident, lorsque passa devant eux le modèle rêvé : une tête puissante sur un torse d'athlète, un masque de puissance et d'autorité ; des yeux graves, pénétrants, scrutateurs ; un visage orné d'une barbe majestueuse. Nul modèle au monde ne pouvait mieux servir à figurer les traits de Charlemagne que le D^r DUMONTPALLIER.

« Il se prêta de bonne grâce à la demande des sculpteurs. Mais que de tribulations connut leur œuvre ! Longtemps, la statue de bronze resta exposée aux quatre vents sur un socle de bois tendu de toile. Le Conseil municipal de Paris, alors féru d'esprit démagogique, se montrait hostile à l'idée d'honorer la mémoire du grand empereur.

« Or, on apprit un jour que la ville d'Aix-la-Chapelle avait proposé aux frères Rochet d'acquérir leur Charlemagne, pour en décorer une des places de la ville.

« Dumontpallier en fut indigné. Comment ! ses traits iraient figurer sur la place d'une cité allemande ! Il se mit immédiatement en campagne et son intervention fut si éloquente, qu'il recruta au Conseil municipal une majorité favorable à l'érection définitive de la statue de Charlemagne sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui.

« Un peu plus tard, lorsqu'il fut médecin de l'Hôtel-Dieu, il lui arrivait parfois, en sortant de l'hôpital, en compagnie de ses élèves Paul Magnin et Bérillon, de sourire en regardant la statue. Un jour, faisant allusion à l'ardeur avec laquelle ses deux élèves s'étaient constitués les champions des idées qui lui étaient chères, il leur dit : « De même que ce Charlemagne dont le visage repré-

« sente mes traits, je sais que je puis compter, comme lui, sur
« deux vaillants paladins. »

Pour copie conforme :
P. NOURY (Rouen).

L'haleine fétide chez les Romains (XX, 556). — Dans le numéro du 15 septembre 1913, le D^r ROSAIME s'étonne que Cicéron, l'orateur très pur, se soit laissé aller à reprocher à Apronius l'odeur infecte de sa bouche et de son corps. Que notre confrère relise *Pro domo*, il verra qu'en plein prétoire, Cicéron dit que, si l'on cherchait Sextius Claudius, on le trouverait chez la sœur de Publius, *occultantem se capite demisso*.

Or, pour les Romains, *demittere caput*, c'est *cunnum lingere*.
D^r FAILLE (Fismes).

Les récupérés de la médecine aux armées (XXIV, 342). — Je vous signale un nom à ajouter à la liste des officiers de l'armée active, ayant fait des études médicales, celui de mon camarade, le commandant AYMES, du 2^e régiment de marche de zouaves, en Orient : cet officier a fait trois ans de médecine à Montpellier, alors qu'il était en garnison dans cette région, avant la guerre.

Vous pouvez, enfin, m'ajouter à la liste des confrères qui avaient abandonné la médecine, et qui ont repris du service comme médecins pendant la guerre : sorti de l'Ecole du Service de Santé de la Marine de Bordeaux, en 1906, je suis rentré peu après dans la vie civile, et ai aussitôt abandonné la médecine, pour entrer dans les Assurances, où je suis inspecteur divisionnaire à la C^{ie} d'Assurances Générales ; mais, bien que n'exerçant pas la médecine, je suis toujours resté en contact avec le milieu médical, faisant partie de l'*Actualité Médicale*, de la *Société amicale des Médecins de Théâtre*, du *Syndicat des Médecins de Théâtre*, etc.

A la guerre, je suis redevenu médecin de la marine, et ai servi, notamment en Orient, sur un croiseur auxiliaire ; après la guerre, je quitterai de nouveau la médecine et rentrerai à ma Compagnie reprendre mon poste d'inspecteur. A ce propos, je ne sais si vous avez signalé que j'avais deux confrères, également inspecteurs dans des Compagnies d'Assurances : l'un à la *France*, et l'autre à la *Caisse paternelle* ; enfin, la *Nationale* a eu, pendant longtemps, un de ses bons agents généraux, qui était un ancien pharmacien.

D^r M. JOUBERT DES OUCHES, 24, rue de Martignac, Paris.

— Parmi les « rescapés de la médecine », on peut encore citer le D^r Abel BOULARAN, actuellement médecin-chef de l'Hôpital Chaptal et, en temps de paix, acteur et directeur de théâtre (*Athénée*), sous le pseudonyme bien connu d'ABEL DEVAL.

Egalement, le D^r MONTAGNÉ, chef d'orchestre du théâtre de Bordeaux, qui, après avoir été à l'Hôpital Villemin comme aide major,

vient de permuter pour d'autres fonctions : ce dernier renseignement m'a été fourni par le professeur Ribemont-Dessaignes.

BERNARD, Directeur du *Rictus*.

Les reliures en peau humaine (V, 132, 205, 236, 237, 334, 714 ; XIV, 186 ; XXII, 344). — La *Chronique médicale* a déjà tout un dossier sur cette question. Nous demandons la permission de verser aux débats la réponse suivante, émanant d'un de nos bibliophiles français les plus avertis :

« J'ai touché des reliures où intervenait la peau humaine. Cou-
« leur chène clair ou demi foncé — sans intérêt. Un bibliophile,
« histologiste et de l'Académie de Médecine, m'a mis en mains
« l'*Eloge du sein des femmes*, avec un mamelon encastré sur le plat,
« à l'état de feuille sèche, comme la plante dans l'herbier : ceci
« me paraît, par définition, le contraire d'un mamelon... C'était
« hideux ».

D^r R. MOLINÉRY (*de Barèges*).

L'empoisonnement par le cuivre et J.-J. Rousseau (VII, 695 ; VIII, 58). — Voir le *Dictionnaire de l'Ameublement*, de HAVARD, t. II, p. 834 ; *Mémoires de Trévoux*, 1740, p. 735, février 1754, p. 544 ; et t. IV, p. 569.

L. R.

Cuirasses providentielles (XXIV, 349). — Au cours d'un combat, un de nos officiers fut atteint de cinq shrapnells à l'épaule, en même temps qu'il ressentait un choc violent à la cuisse gauche. Transporté à l'ambulance, il constata que son porte-monnaie, placé dans la poche gauche de son pantalon, l'avait heureusement préservé d'une blessure qui aurait pu être mortelle. On jugera de la force qu'avait la balle ennemie, quand on connaîtra les transformations qu'elle fit subir aux médailles et aux louis d'or, et qu'elle subit elle-même à ce sextuple contact.

La balle était sortie de cette rencontre entièrement déformée, pliée en deux, méconnaissable : elle avait frappé en plein dans le porte-monnaie, traversant d'abord les deux médailles qui y étaient contenues, les soudant l'une à l'autre si étroitement que la médaille de saint Georges devint le revers de la médaille de saint Christophe, dont l'effigie conserve encore lisible l'exergue : *Préservez nous de tout accident*. Puis la balle encocha deux pièces de 20 francs, déforma les trois autres, et quand elle parvint enfin sur la jambe de l'officier, elle ne causa plus qu'une large ecchymose, là où elle aurait pu faire une plaie profonde.

L'*Illustration* du 6 février 1915 a reproduit les deux médailles et les cinq louis, percés ou déformés par le projectile, dont nous venons de décrire les bizarres effets.

L. R.

Chronique Bibliographique

Devoirs et Périls biologiques, par le Dr GRASSET, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Montpellier. (Alcan, éditeurs, Paris.)

L'auteur des *Limites de la Biologie* a repris, dans son nouvel ouvrage, la discussion même de la notion du Devoir et du Droit en « Biologie humaine ». Et la définition qu'en donne Vincent MAUMUS, « le droit est la faculté morale de faire son devoir », semble bien être celle de l'auteur.

Tout d'abord, le professeur GRASSET distingue très nettement la Biologie humaine de la Biologie générale, et par là se différencie de LE DANTEC, qui ne voit dans la première qu'un simple chapitre de la seconde.

La biologie humaine a ses lois propres. De l'établissement de ses lois découlent des devoirs. Parce que ces lois sont distinctes des lois physico-chimiques, auxquelles Le Dantec voudrait ramener la Biologie, « la biologie humaine donne aux sciences morales et sociales une base et un point de départ que la biologie générale est incapable de leur donner. »

Egoïsme, individualisme féroce, dans la première hypothèse : « ICI LA FORCE PRIME, FAIT ET REMPLACE LE DROIT » ; toute la doctrine allemande dont nous voyons la terrible réalisation ! — A l'expérimentation de Le Dantec et de son école, le professeur de Montpellier répond « en se plaçant sur le terrain de la science positive et expérimentale ».

Nous ne saurions mieux faire que de laisser dire à l'éminent philosophe le but de son étude : «... le but de ce livre est de montrer que nombreux sont les devoirs biologiques, c'est-à-dire les devoirs que la biologie humaine édicte ; et grands sont les périls que l'inobservation de ces devoirs fait courir aux sociétés humaines ».

Le Professeur Grasset consacre les divers chapitres de son ouvrage à l'étude de ces devoirs et aux périls corrélatifs résultant de leur inobservation : morale individuelle, interindividuelle, familiale, sociale. Et je signale les pages, si documentées, que l'auteur consacre aux *devoirs des médecins* : droits des médecins sur la vie des malades, considérés au point de vue scientifique, thérapeutique, esthétique et euphoristique, euthanasique — nous ne croyons pas que la question ait été mieux posée, ni mieux résumée.

Le malthusianisme scientifique devait retenir l'auteur. Celui-ci n'a garde de tomber dans le travers commun, qui assimile doctrine malthusienne et doctrine anticonceptionnelle : le pasteur protestant ne saurait, en aucune façon, être rendu responsable de cette dernière. Lisez Grasset. Avec LEROY-BAULIEU, Grasset réfute la

doctrine du malthusianisme scientifique; je n'ai pas besoin d'ajouter avec quelle force le professeur spiritualiste de l'École de Montpellier condamne la doctrine anticonceptionnelle.

A signaler encore le chapitre sur les *accidents du travail*. Voici, étudiée sous un jour tout nouveau, la loi du 9 avril 1898-1906.

Vis-à-vis des demi-fous, des criminels, *la notion biologique du crime et de la peine, la notion biologique de culpabilité et de responsabilité* seront les directives de la société.

L'étude des devoirs envers la patrie, — morale civique et internationale — clôt une étude « qui est un essai de morale biologique et une tentative de prophylaxie et de thérapeutique scientifique contre les plus terribles fléaux qui menacent, atteignent, détruisent l'humanité actuelle ».

D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'Assistance parisienne, au milieu du XVI^e siècle, par Marcel FOSSEYEU. Paris, 1916.

Divorce et maladie, par PAUL MANCEAU, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit et en médecine. Edition de la Revue *Qui sait*, 12, rue de Bellechasse, Paris (VII^e).

Le régime des aliénés en France au XVIII^e siècle, d'après des documents inédits, par les D^{rs} P. SÉRIEUX et L. LIBERT. Paris, Masson et C^{ie}, 1914.

La mâchoire carrée, par Henry RUFFIN et André TUDESQ. Thomas Nelson and sons, Ltd. 189, rue Saint-Jacques, Paris. Prix : 1 fr.

L'Union britannique des nations; discours prononcé par le général SMUTS, le 15 mai 1917. Hodder and Stroughton, Londres, New-York et Toronto, 1917.

Tableau de la Grande-Bretagne pendant la guerre. Londres, Eyre and Spottiswoode, Ltd. 1917.

L'idée fait la force, par le D^r GRASSET, de Montpellier (Ext. du Correspondant, 25 août 1917).

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA
**“PHOSPHATINE
FALIÈRES”**



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**“ PHOSPHATINE
FALIÈRES ”**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE



La Médecine dans l'Histoire

Les maladies de l'armée d'Orient, pendant la campagne de Crimée (1).

par le D^r L. PRON (d'Alger).

La campagne actuelle d'Orient ressemble, à certains points de vue, à la campagne de 1854-1856 : longue durée, alliance anglo-française, mêmes noms qui reviennent : Gallipoli, Boulair, Varna, Nagara, la Dobroudja ; mêmes conditions hygiéniques et presque même pathologie. Il n'est pas jusqu'au *ped des tranchées*, dont on a semblé faire une nouveauté en 1915, qui n'ait été parfaitement connu des médecins de la guerre de Crimée.

* *

Le premier convoi de troupes françaises arriva à Gallipoli, le 31 mars 1854, et, à la fin de mai, il y avait 40.000 hommes dans la presqu'île. A Gallipoli, une partie du corps expéditionnaire fut d'abord occupée à assainir la ville et à enlever les immondices ; les rues furent élargies, les magasins remplis par les soins de l'intendance, des matelas fabriqués sur place, une pharmacie et une cuisine organisées dans une vaste maison qu'on avait transformée en hôpital.

Le 2 septembre, l'armée s'embarquait à Varna et débarquait à Eupatoria sans encombre, quelques jours après ; le 17, elle remportait la victoire de l'Alma et venait, presque tout de suite, camper devant Sébastopol. L'effectif fut bientôt porté à 150.000 hommes par des renforts successifs, venant de Constantinople ou directement de France.

Dans les régions de la Crimée, voisines de notre armée, ou occupées par elle, se trouvaient, à peu près partout, des foyers marécageux. Au milieu des camps et dans leur voisinage, gisaient de nombreux cadavres d'animaux et des détritres de toute espèce.

Les soldats étaient campés sous des tentes ou dans des baraquements, qui étaient en partie souterrains et humides, surtout l'hiver ;

(1) D'après SÉGALAS, *Les maladies de l'armée d'Orient (Campagne de 1854-55-56)*, (Paris, 1860) ; — et QUESNOY, *Souvenirs historiques, militaires et médicaux, de l'armée d'Orient* (Paris, 1858).

ils n'avaient qu'une couverture pour s'isoler du sol. A ces mauvaises conditions hygiéniques venaient se joindre la nostalgie, la malpropreté obligatoire, les fatigues incessantes, une alimentation insuffisante et de médiocre qualité : le pain était remplacé par du biscuit, quelquefois avarié, les légumes par du riz, la viande fraîche par du lard ou de la viande salée.

Il y avait à compter aussi avec l'acclimatement : les deux hivers furent très rigoureux, les chaleurs de l'été excessives, les changements de température brusques : c'est ainsi qu'en janvier 1856, le thermomètre tomba, en une nuit, de quelques degrés au-dessus de zéro à $- 21^{\circ}$.

On comprend que, dans ces conditions, l'état sanitaire de l'armée devint vite mauvais. Pendant les hivers de 1855 et 1856, le chiffre des malades était si considérable et les moyens de les loger si restreints, que des baraques destinées à loger 12 à 14 patients en reçurent 20 à 24, et que des ambulances devant en contenir 4 à 500 en logèrent 1.000 à 1.200. Cet encombrement entraînait une foule d'autres inconvénients : insuffisance des moyens de couchage, du linge de corps et de lit, du personnel de santé et d'administration ; impossibilité de nettoyer les baraques et les tentes ; mauvaise préparation des aliments et des boissons.

Il est facile de se faire une idée des conséquences funestes de cette situation fâcheuse, mais forcée par les exigences et les difficultés de cette guerre sans exemple dans l'histoire, situation qui s'est produite pendant l'hiver de 1855, et renouvelée pendant celui de 1856, malgré l'enseignement du passé et les efforts que l'on faisait pour les éviter ; et personne ne s'étonnera si, à ces deux époques, au milieu de tant de causes morbifiques si variées et si débilitantes, au centre d'un si vaste foyer d'infection miasmatique, végétale et animale, l'armée a fourni tant de malades et tant de maladies graves et mortelles (1).

Les malades étaient soignés, à la fois, en Crimée et à Constantinople. Là, outre l'hôpital, on avait dressé de grandes baraques de 100 mètres de long sur 6 m. 50 de large et 3 m. 75 de hauteur, qui contenaient 84 lits, et d'autres petites, qui avaient 30 lits chacune. L'air filtrait de toutes parts, le froid y était intense, en hiver, et la chaleur très vive, en été. « J'ai vu, plusieurs fois, le thermomètre marquer 2° et même 3° au-dessous pendant ma visite du matin », écrit Ségalas.

En 1855, l'hôpital de Constantinople reçut 7.844 entrants, pour lesquels la mortalité fut de 24,65 %. En 1856, il reçut 4.231 malades, avec une mortalité de 14,87 %. Sur ces 12.075 patients, les blessés ne figuraient que pour 658, chiffre négligeable.

Le corps le plus atteint fut l'artillerie (mortalité : 24,66 %) ; celui qui le fut le moins se composait des infirmiers (10,36 %).

(1) SÉGALAS, p. 40.

malgré les fatigues et les risques d'infection auxquels ils étaient continuellement soumis. Les 12.075 malades provenaient de Constantinople ou des lieux voisins pour un chiffre de 2.293, de Crimée, pour 8.994, et des hôpitaux des environs, pour 788. Ils étaient classés sous les rubriques suivantes : *maladies diverses, maladies intermittentes, diarrhée et dysenterie, scorbut et affections scorbutiques, choléra et affections cholériques, typhus et affections typhoïdes.*

1° AFFECTIONS DIVERSES. — Elles figurent pour un chiffre de 2.037 malades, soit le sixième, et elles ont fourni 102 morts, soit 5 %. Elles comprennent surtout la *bronchite*, la *broncho-pneumonie*, la *congélation*, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, le *rhumatisme*, l'*anasarque* et la *tuberculose pulmonaire*.

2° MALADIES INTERMITTENTES. — Le nombre de malades atteints, au moment de leur entrée à l'hôpital, de fièvres intermittentes et rémittentes, fut de 1.589 : 587 pour les intermittentes et 1.002 pour les rémittentes, avec un maximum pendant les mois de mai et juin 1856, et de février, mars, août, juillet et janvier 1855.

Le nombre des décès fut de 134, soit 1 sur 12.

Le type des fièvres primitives était presque toujours double-tierce ou quotidien, et plus rarement tierce. Les fièvres anciennes ou récidivées, plus souvent tierces que quotidiennes, étaient rarement quartes. Les accès en étaient fréquemment irréguliers. Ces accès étaient rarement complets ; la période de froid manquait le plus souvent, et quelquefois, l'accès était exclusivement constitué par la réaction, les deux autres périodes faisant complètement défaut. Il arrivait encore souvent que les accès étaient larvés, c'est-à-dire constitués par « une hyperémie, une hémorragie, ou plus souvent une névrose caractérisée par la céphalalgie, une douleur siégeant dans tel ou tel organe, ou un trouble fonctionnel quelconque. Les fièvres intermittentes simples n'étaient jamais pernicieuses d'emblée ».

Dans les « maladies rémittentes », les paroxysmes étaient presque toujours double-tierces ou quotidiens, rarement tierces, et une fois seulement ils furent quartes. Les accès n'étaient, pour ainsi dire, jamais complets, pas plus que dans le type intermittent. La rémittence, souvent insolite et insidieuse, était particulièrement fréquente et dangereuse en hiver.

Fréquemment, il y avait association de la fièvre intermittente ou rémittente avec une autre affection : diarrhée, dysenterie, choléra, etc...

Quand la fièvre intermittente était dégagée de toute complication, et que le malade était robuste, Ségalas donnait deux ou trois prises de sulfate ou de tannate de quinine, à la dose de 0 gr. 60 à 1 gr. Quand il y avait association avec un autre élément morbide, et prédominance de la fièvre paludéenne, il donnait une ou deux doses de 0 gr. 80 à 1 gr. 50, puis prescrivait les évacuants et quel-

quelques fois les anti-phlogistiques, pour revenir à la quinine, pendant deux ou trois jours, à la dose de 0 gr. 60 à 1 gr.

Contrairement à ce que l'on fait aujourd'hui, Ségalas pensait que « la médication quinique trop prolongée était beaucoup plus nuisible qu'utile, et qu'il convenait d'en suspendre l'usage aussitôt que les accès étaient supprimés. » (P. 70.)

3° DIARRHÉE ET DYSENTERIE. — Les deux affections étaient fréquemment confondues, ce qui se conçoit à une époque où les recherches de laboratoire faisaient presque constamment défaut.

Les malades atteints de « diarrhée » furent au nombre de 1.976, avec 766 décès, soit presque la moitié. En 1855, qui fut l'année la plus meurtrière, le maximum des cas se montra en février et en août, avec le minimum en mai ; en 1856, la maladie fit le plus de victimes en janvier, et le moins en juillet.

Le nombre des dysentériques fut de 522 avec 215 morts et prédominance aux mêmes époques.

Cette grande mortalité était due à la fréquence des complications, et en particulier du scorbut, des fièvres intermittente et rémittente et de la fièvre typhoïde.

La diarrhée aiguë primitive, soignée dès le début, se dissipait en quelques jours par le repos, le régime, les « boissons féculentes » et quelques gouttes de laudanum. Quand elle s'accompagnait de phénomènes bilieux, ce qui était fréquent, un vomitif ou un émétocathartique, puis le régime et le laudanum amenaient en peu de temps une guérison sûre et durable. Dans les diarrhées chroniques, les astringents de toute espèce ont semblé beaucoup plus nuisibles qu'utiles ; l'ipéca, à dose altérante, et l'eau de Sedlitz, administrés trois ou quatre jours de suite, produisaient de bons résultats ; l'opium, employé seul ou avec quelques prises d'ipéca et de sulfate de magnésic, donnait encore de meilleurs effets. Tous ces agents médicamenteux devaient être secondés par l'hygiène : régime et bains.

4° SCORBUT ET AFFECTIONS SCORBUTIQUES. — Le groupe d'affections est celui qui sévit le plus fortement sur les malades traités à l'hôpital de Constantinople : 3 026 sur 12.075, soit le quart.

Le scorbut des soldats de Crimée était, selon Ségalas, absolument identique à celui de mer, et la plupart des scorbutiques étaient parvenus à un degré avancé au moment de leur entrée à l'hôpital : gencives ramollies et sanieuses, aphtes buccaux, peau recouverte de pétéchies rouges, livides ou noires, engorgements œdémateux et sanguins, extrêmement douloureux, des membres inférieurs, hémorragies, etc... Aussi la mortalité fut-elle du dixième.

La première épidémie s'observa en octobre, novembre et décembre 1854 ; la seconde alla jusqu'à la fin du printemps de 1855 :

la troisième commença dans l'été de 1855, pour se terminer à la fin de la campagne.

Le traitement était bien plus hygiénique que médicamenteux ; il consistait à éviter les variations de température, à fournir aux malades des végétaux frais en abondance, des oranges et des boissons acidulées, à leur donner des bains de vapeur et à les soumettre à une large aération.

5° CHOLÉRA ET AFFECTIONS CHOLÉRIQUES. — Même avant leur embarquement à Toulon, on avait observé un assez grand nombre d'affections gastro-intestinales, parmi nos troupes. Une fois débarqués, le 46^e de ligne et le 5^e léger furent cruellement éprouvés. Dans les derniers jours de juin 1854, on observait, à Varna, dans tous les corps de l'armée, un grand nombre de cholérines. Le 3 juillet, un soldat du 42^e de ligne entra à l'hôpital de Varna et meurt dans la journée ; le 19, on comptait trente cas de choléra confirmé ; la maladie se déclara ensuite un peu partout, à Gallipoli, dans la Dobroudja, à Andrinople, puis en Crimée. A la fin de l'année, il y eut une rémission ; mais, en mai 1855, l'épidémie apparut de nouveau jusqu'en août.

L'hôpital de Constantinople reçut 1.481 cholériques en 1855 et seulement 9 de janvier à juillet 1856 ; la mortalité fut de 44 %^o. Sur les 654 cholériques appartenant au camp de Maslak, il y eut 212 décès, soit 32 %^o ; les 367 ambulances de Crimée ont fourni 111 décès, soit 30 %^o.

Ségalas voit comme cause du choléra un agent *non matériel* universellement répandu, et il pense que l'air atmosphérique seul peut donner l'explication de la prompte diffusion de la maladie. Il se montre partisan militant de la *non contagion* : « le choléra, qui est essentiellement épidémique, ne peut être contagieux ni directement, ni indirectement » (page 138) ; la malpropreté, l'encombrement, une nourriture trop copieuse, l'usage immodéré des excitants, *les fruits non mûrs*, surtout le concombre, le melon et l'ananas, doivent être regardés comme causes prédisposantes de la maladie ; parmi les causes déterminantes, les variations subites de température, les indigestions et les émotions méritent de fixer l'attention.

Parmi les mesures prophylactiques, la quarantaine est absolument illusoire, et Ségalas s'élève contre l'application des moyens qu'elle entraîne.

Parmi les agents thérapeutiques, il préconise le bain de vapeur humide, l'émétique, les excitants internes et externes.

6° TYPHUS ET AFFECTIONS TYPHOÏDES. — Ce groupe de maladies fournit à l'hôpital militaire de Constantinople un contingent de 670 entrants, soit environ le vingtième du total, avec une mortalité énorme de 41 %^o, presque identique à celle du choléra.

Il est probable qu'il s'agissait plus souvent de typhus que de fièvre typhoïde ; Ségalas confond les deux affections, tandis qu'à la

même époque, F. Jacquot avance que le typhus ne préserve pas de la fièvre typhoïde, ni celle-ci du typhus.

La durée moyenne de la maladie fut de 14 jours chez les soldats provenant des bâtiments qui venaient de France, de 20 jours chez ceux qui furent frappés à l'hôpital, de 22 jours chez le personnel de l'hôpital, de 34 jours chez les évacués de Crimée, et de 71 chez les évacués des hôpitaux voisins (1). Ce sont là des constatations intéressantes.

Comme traitement, Jacquot donnait, pendant la période d'incubation, les diaphorétiques, les purgatifs et quelquefois un vomitif. A la première période de la maladie, il opposait la diète, les boissons délayantes, les purgatifs, les compresses d'oxycrat sur le front, les sangsues, les ventouses, les sinapismes, les frictions aromatiques et les antispasmodiques ; chez les sujets cachectiques, le bouillon, le vin, le quinquina, l'éther et les boissons aromatiques.

A la deuxième période, on ajoutait le café, les vésicatoires volants, l'opium et les féculents contre la diarrhée, l'émétique contre la congestion pulmonaire ; à la période « accidentelle », la strychnine, l'acétate d'ammoniaque, les frictions cutanées, la cautérisation transcurrente à l'épigastre, le pansement des plaies avec le quinquina et le charbon.

Tel était le bilan pathologique des troupes qui firent, au milieu du siècle dernier, la campagne d'Orient. A part le choléra et la fièvre typhoïde, dont les récentes découvertes vaccinothérapeutiques ont préservé nos soldats pendant la campagne actuelle, et à part le scorbut, qui est devenu une affection à peu près inconnue de nos jours, la pathologie dominante des armées d'Orient est restée cantonnée dans le paludisme et surtout dans les maladies gastro-intestinales aiguës.

J'arrive maintenant au *pied des tranchées*. Je vais citer textuellement Quesnoy, afin de bien montrer qu'à l'époque, cet inquiétant symptôme était parfaitement connu et rattaché à sa véritable pathogénie

L'hiver de 1854 avait été pluvieux, et le séjour forcé des hommes dans les tranchées humides produisait des gangrènes, lentes à se développer. (P. 156)... Nous avons signalé l'époque où les variations nombreuses dans la température ont amené des phénomènes particuliers, dus au refroidissement de l'atmosphère ; et, quoique le thermomètre ne soit pas descendu au-dessous de zéro jusqu'en janvier 1855, nous n'en avons pas moins eu, à cette date, de nombreux exemples de congélation. Il n'est donc pas indispensable, pour constater l'action du froid sur l'économie, que la température soit au-dessous de zéro ; des conditions spéciales de froid humide suffisent pour produire des effets souvent même fort compromettants...

(1) Appendice de F. Jacquot, p. XXIV.

... Les pluies froides et si abondantes de novembre et décembre 1854 avaient rempli les tranchées ; le sol était partout détrempé ; les soldats, encore mal vêtus, étaient constamment mouillés, et, dans cet état, ils passaient les nuits et les jours dans les tranchées, presque immobiles et dans l'eau jusqu'à mi-jambes... Des phénomènes locaux se manifestaient aux parties qui étaient constamment plongées dans la boue froide, et se traduisaient par des signes d'engelures à des degrés variables, suivant la force de résistance des sujets. Il nous est arrivé souvent de demander aux hommes dans les tranchées de se déchausser, et voici ce qu'en général nous observions : *les pieds étaient ridés, blancs, froids* jusqu'à la cheville, presque insensibles ; et cependant, dans des souliers assez larges, le contact du cuir sur les articulations était gênant. Quand la réaction se faisait doucement et uniformément par la marche, il ne résultait rien ; mais, il arrivait que les hommes, après avoir passé sous la tente une nuit fatigante, sans sommeil, avec de vives douleurs produites par une chaleur cuisante aux pieds, qui les forçait à sortir de la tente, se présentaient le lendemain à la visite du médecin ne pouvant plus se chausser, accusant des douleurs générales, sans pouvoir préciser exactement leur siège ; les pieds étaient gonflés sans être rouges, et, au toucher, la chaleur n'était pas en rapport avec celle qu'accusaient les malades... on reconnaissait les signes des gelures au premier degré... Mais, il était rare que les gelures du premier degré se bornassent là ; après la rougeur foncée survenaient des *phlyctènes*, entourées d'un cercle violacé, qui guérissaient assez rapidement quand les malades suivaient les conseils qui leur étaient donnés ; mais beaucoup, dans cet état, se chaussaient ; et presque toujours, sur les points qui avaient été légèrement comprimés, comme les articulations saillantes des orteils, on trouvait des taches brunes, qui n'étaient autres que des *escharres*, qui devaient tomber plus tard et être remplacées par des ulcérations difficiles à guérir. (P. 212 à 214).

Et plus loin, résumant la symptomatologie locale, Quesnoy dit :

Phénomènes locaux : coloration rouge plus ou moins foncée des parties soumises au *froid humide*, succédant à la décoloration, à la flétrissure des orteils, produite par la *macération dans l'eau* ; engourdissement, chaleur cuisante, gonflement, quelquefois *gangrène* des parties plus violemment frappées ; mais, dans aucun cas, cette gangrène n'était primitive, elle était toujours le résultat d'un travail de réaction. (P. 221).

Après une description aussi nette et une pathogénie aussi formellement exprimée, on peut se montrer surpris que *le pied des tranchées* ait donné lieu à tant de discussions pendant la campagne actuelle d'Occident ; on est arrivé à des conclusions qui avaient été formulés dès 1858, et on n'a fait qu'ajouter une origine mycosique à la maladie, origine qui pourrait aussi bien être... une conséquence !

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Echos de la « Chronique »

Le professeur de paradoxes.

Le professeur ERN. GAUCHER, que vient de nous ravir assez brutalement la Camarde, n'avait pas que des amis, à en juger par un propos que nous recueillîmes, le jour de sa mort, dans la salle des Pas-Perdus de l'Académie : « Il emporte tous nos regrets, disait en parlant du défunt un de nos plus caustiques confrères ; c'est pourquoi il ne nous en laisse pas. »

Ceux qui l'ont approché et pratiqué, prétendent qu'il valait mieux que sa réputation : qu'il croyait n'effleurer que l'épiderme, alors qu'il enfonçait son dard beaucoup plus profondément : nous n'y contredirons pas, bien que nous connaissions de lui certains traits qui ne font honneur ni à sa courtoisie, ni à sa bienveillance.

En tout cas, pour original et paradoxal, il l'était jusqu'à l'outrance. C'est lui, à l'encontre « de préjugés bourgeois », qu'il prétendait d'un autre âge, qui demandait non seulement la recherche de la paternité, ce qui à la rigueur peut s'admettre, en dépit de toutes les manœuvres de chantage auxquelles cette recherche est susceptible de donner prétexte ; mais il voulait, en outre, qu'on attribuât à la fille déflorée les droits de l'épouse légitime, et réclamait la sanction, pécuniaire ou pénale, de l'abandon d'une maîtresse par son amant.

La femme, disait-il encore, doit être *toujours crue sur parole* : c'est à l'homme à ne pas s'exposer à la possibilité d'une accusation. « Restez chez vous et ne courez pas les filles : on ne vous accusera pas. »

Tous ces aphorismes ne pouvaient être que goûtés de la masse amorphe, qui se contente d'une psychologie sommaire.

Les Douchoboris.

Les « douchoboris, ou combattants pour l'âme », ainsi désignait-on naguère un groupe d'hommes et de femmes russes, rappelant les Adamites d'autrefois et, comme eux, cheminant complètement nus !

Déjà traqués par Catherine II, parce qu'ils ne reconnaissaient ni l'autorité des tyrans, ni celle de l'église orthodoxe, ils furent exilés par ordre de Nicolas I^{er}, et relégués dans une région très insalubre du Caucase.

Ils y formèrent une sorte de société communiste, régie par un des leurs, appelé tsar ou apôtre, qui transmettait héréditairement son pouvoir, même aux femmes : c'est ainsi que, vers 1880, ils étaient

régis par une femme, qu'ils appelaient *petite sœur* ou *sainte vierge*.

Ils n'avaient ni temple, ni sacrements, ni prières, et se réunissaient seulement pour chanter des psaumes.

Ils s'étaient transformés peu à peu en société capitaliste, lorsque la loi du service militaire obligatoire réveilla leur foi mystique : ils refusèrent de porter les armes. On devine ce qui se passa : les recrues furent envoyées aux travaux forcés en Sibérie et les habitants des villages transportés en 24 heures dans un endroit plus sauvage et plus malsain encore du Caucase.

En 1899, on les autorisa à émigrer au Canada : au nombre de 7.500, ils allèrent se fixer à 150 kilomètres de Winnipeg, où on leur donna des terres, des secours en nature, etc. : ils formèrent là une nouvelle société communiste. Mais bientôt ils ne purent s'entendre avec les autorités canadiennes, qui demandaient l'enregistrement des naissances et des décès, des actes de propriété individuelle, etc. De plus, étant végétariens, ils se trouvèrent malheureux dans ce pays qui ne leur fournissait pas assez de légumes. Aussi, excités par quelques fanatiques, résolurent-ils d'aller chercher le royaume de Dieu sous un ciel plus clément. Abandonnant tout, maisons, troupeaux, etc., ils partirent au nombre de 2.000, hommes, femmes et enfants, dans la direction du sud, marchant tout nus à la recherche de leur chimère.

Depuis, que sont-ils devenus ? Peut-être retrouverait-on de leurs descendants dans les rangs des maximalistes ?

Le drapeau du service de santé.

C'est un poilu qui réclame « pour tout le personnel sanitaire, mort en donnant son sang, alors qu'il pouvait se croire protégé par le respect qui, en tout temps, s'est attaché aux blessés et à ceux qui les soignent », c'est pour le corps médical qu'on demande l'attribution d'un drapeau.

L'idée est bonne, assurément : et l'on imagine d'avance, « dans le défilé de nos troupes débouchant de l'Arc de Triomphe, on voit très bien le drapeau du corps médical, escorté par une délégation de tous les services sanitaires les plus dignes, déployant ses couleurs radieuses au milieu d'un bouquet de Femmes de France, fières, gracieuses, souriantes, fleurs françaises dignes d'être à l'honneur, après avoir si constamment et si crânement été à la peine. »

Nous nous associons donc au vœu du poilu.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Informations de la « Chronique »

Le tabac à travers l'histoire.

Pour les fumeurs, ce fut un grave souci : le tabac allait-il manquer ? Combien s'en désolaient déjà ! Au moins, n'aurions-nous pas eu à craindre que cette suppression portât atteinte à la santé publique, bien au contraire.

Il fut, cependant, un temps où le tabac était considéré non pas seulement comme un médicament, mais comme une panacée à tous maux.

Comment la plante fut-elle introduite en France ? On l'a imprimé bien souvent, faisant honneur de cette introduction tantôt à NICOT, tantôt à THEVET ; ce qu'on omet, le plus généralement, de dire, c'est que Jacques CARTIER fut le premier Européen qui, au cours d'un de ses voyages au Canada, en 1535-1536, vit les indigènes faire grand amas, durant l'été, pour l'hiver, d'une herbe qu'ils faisaient sécher au soleil : ils la portaient, dit-il, à leur cou « en une petite peau de bête, en guise de sac, avec un cornet de pierre ou de bois. » Et, poursuit l'explorateur, « à toute heure ils font poudre de ladite herbe et la mettent à l'un des bouts dudit cornet ; puis, ils mettent un charbon dessus et soufflent par l'autre bout, tellement qu'ils s'empressent le corps de fumée, et que celle-ci leur sort par le nez, comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ils ne vont jamais sans lesdites choses. »

Il n'est pas vraisemblable que J. Cartier n'ait pas rapporté des graines de la plante qui lui avait paru si étrange. Pour Thevet, on est certain qu'il rapporta des graines de tabac du Brésil, en 1556, et qu'il en fit l'essai dans son pays, l'Angoumois : d'où le nom d'*Herbe angoulevine*, qu'il donna au tabac. Nicot ne vint à la Cour de France que quelques années après : sa réputation est donc quelque peu usurpée.

On sait que Catherine de Médicis, à qui la présenta Nicot, maître des requêtes de son Hôtel, et Ambassadeur au Portugal de S. M., s'empressa de prendre sous sa protection la plante nouvelle, qui fut, un temps, pour ce motif, appelée la *Médicée*. La reine l'employa d'abord pour calmer la migraine à laquelle elle était sujette et, à son imitation, les courtisans reniflèrent la poudre que Catherine avait adoptée. L'habitude de se mettre du tabac dans le nez devint à la mode dans la noblesse, d'abord, puis chez la bourgeoisie et le peuple.

Le premier ouvrage publié en France sur le tabac parut l'année même de la Saint-Barthélemy (1572) ; il a pour auteur J. GORRY.

Olivier de Serres consacre plusieurs pages au « pétun » dans son *Théâtre d'Agriculture*, dédié à Henri IV. Ensuite vint le traité du médecin hollandais Jacques NÉANDER, où le tabac nous est présenté

comme le remède universel, guérissant aussi bien la teigne que les dartres, la surdité et le cornement des oreilles, les rougeurs du visage ainsi que les cors aux pieds !

Au début du xviii^e siècle, le tabac était considéré surtout comme



UN CAFÉ DE PARIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

(Gravure de DUXER, pour le *Tableau de Paris*, de MERCIER).

une drogue et, seuls, les apothicaires avaient permission d'en débiter. Un peu plus tard, pour satisfaire leur passion, les fumeurs se réunirent dans des endroits équivoques, dans des maisons de jeu : là, on les volait, on les pillait sans merci. Le scandale devint si grand, que la police s'occupa d'eux ; et un arrêt du Conseil du roi, en date du 23 juin 1629, antérieur de quelques mois à la déclaration royale, leur défendit de se réunir « dans les lieux publics, ou ailleurs. » Il en était alors des fumeries de tabac, des tabagies,

comme aujourd'hui des *jumeries d'opium* : elles étaient interdites (1).

Le XVIII^e siècle vit se multiplier à Paris les tabagies, où la pipe et l'eau-de-vie régnaient en souveraines. « On trouve là, écrit Mercier, des ouvriers fainéants, qui passent crapuleusement la journée à boire cette liqueur meurtrière. La fumée du tabac leur tient lieu de nourriture, c'est-à-dire qu'elle les plonge dans une sorte d'engourdissement, qui leur ôte l'appétit, la vigueur et l'énergie ».

Il faudra arriver jusqu'à l'année 1830 pour que la fumée de tabac n'entraîne plus avec elle des idées de cabaret et de corps de garde, et puisse pénétrer jusque dans les salons.

Cette année-là, écrit la comtesse DASH (2), est mémorable pour l'invasion du tabac, jusque-là honteux et caché. Il parut au grand jour ; les hommes commencèrent à l'avouer. Quant aux femmes, il n'en était pas question ; mais cela ne tarda pas. Auparavant, jamais un homme du monde, s'il fumait dans le tréfonds de son appartement — et c'était rare — ne l'eût dit ; les militaires même n'avaient généralement pas cette habitude. Les fumeurs étaient cités, plus qu'aujourd'hui ceux qui ne le sont pas, comme des phénomènes.

Ils avaient non seulement une chambre affectée pour cela, mais des habits exprès ; ils passaient ensuite une heure à se débarrasser de ce vilain parfum, car s'ils en eussent apporté le moindre souvenir dans un salon, ils y auraient fait mauvaise figure ; on n'eût pas manqué de le leur reprocher.

A dater des bals Musard et des voitures de masques, on ne se cacha plus. On ne se promenait pas dans les rues ou les promenades, sans le cigare à la bouche. On prenait des précautions, mais on avouait ce qu'on ne regardait plus comme un crime envers la bonne compagnie. On sait quelles proportions a pris ce *crime-là*, et combien les pécheurs sont décidés à l'impénitence finale.

* * *

Le tabac n'a jamais cessé d'inspirer les poètes ; voici, entre autres pièces de vers qui lui ont été consacrées, une qui porte bien la marque de l'époque qui la vit naître, le siècle des vapeurs et des mouches :

Du tabac, de l'amour, chacun est entêté,
Le soldat et l'abbé, la coquette et la prude ;
Par le bel air d'abord on s'y trouve porté ;
Le bel air du plaisir est bientôt escorté ;
Le plaisir devient l'habitude,
Et l'habitude, enfin, devient nécessité.

Le tabac et l'amour flattent tous deux nos sens :
Usons de tous les deux de la même manière ;
Et quand nous n'aurons rien à faire,
Prenons-en pour passer le temps.

Le tabac et l'amour se ressemblent fort bien :
Beaucoup ferait du mal, un peu ne gâte rien

A. C.



(1) GORDOLFF, *le Tabac sous l'ancienne monarchie*, passim.

(2) *Mémoires des autres*, par la comtesse DASH : Charles X et la Révolution de juillet, pp. 249-250.

Médication

Alcaline

Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Mission uruguayenne.

Nos confrères uruguayens, dont il nous est agréable, une fois encore, de souligner le geste généreux vis-à-vis de la Caisse d'assistance médicale de guerre, sont représentés actuellement en France par une mission officielle.

Un certain nombre de nos maîtres, pressentis à la demande de la mission, par le Bureau médical des « Amitiés franco-étrangères » (section « France-Amérique Latine»), recevront nos confrères; dans leurs services, en février et en mars.

Des démonstrations chirurgicales et des conférences médicales leur seront réservées.

Les médecins français et alliés qui désireraient se joindre à nos confrères de la mission uruguayenne, sont priés de s'adresser à M. le Dr COMBAULT, 3, rue Victor-Massé.

L'Association générale des Médecins de France nous transmet, d'autre part, le texte de la lettre que M. le Professeur POUÉY, de Montevideo, a adressée au professeur GAUCHER, Président de l'Association générale :

MONSIEUR LE PROFESSEUR GAUCHER,
MON TRÈS DISTINGUÉ COLLÈGUE,

J'ai le plaisir de vous envoyer le montant de n
fesseur à la Faculté de médecine de Montevideo, correspondant au
2^e semestre 1917 qui sera écoulé lors de la réception de cette lettre.

Signé : Henri POUÉY.

Rappelons que M. le professeur Pouey fut l'initiateur de la souscription ouverte parmi les médecins de l'Uruguay en faveur de la Caisse de guerre, souscription qui produisit 34.000 francs ; aujourd'hui, avec une simplicité qui ajoute à la beauté de son geste, pour la seconde fois il offre aux médecins français éprouvés par la guerre, le 2^e semestre de son traitement universitaire, ce qui porte actuellement le chiffre de son offrande à 6.698 francs. C'est le don individuel le plus important qu'ait reçu notre Caisse d'assistance médicale de guerre. Nous en garderons un souvenir reconnaissant.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Vieux-Neuf Médical

Le premier enfant élevé en couveuse.

FORTUNIO LICETI fut le premier enfant élevé en couveuse. C'est, du moins, ce qui ressort d'un récit publié dans le *Jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, par ADRIEN BAILLET, revu, corrigé et augmenté par LA MONNOYE (Paris, 1722).

Fortunio Liceti, « l'un des plus célèbres philosophes de notre siècle et l'un des plus laborieux écrivains de la République des Lettres », était né avant terme, pendant un voyage de ses parents sur la côte de Gènes, le 31 octobre 1577. Son père, médecin, le fit transporter à Rapallo, et « entreprit d'achever l'ouvrage de la nature et de travailler à la formation de l'enfant avec le même artifice que celui dont on se sert pour faire éclore les poulets en Egypte » ; il fit mettre son fils dans un four et réussit dans son entreprise à tel point que l'enfant vécut 79 ans.

D'autres auteurs prétendent que Liceti fut élevé dans une caisse garnie de coton. Il faut ajouter que l'extraordinaire étendue des connaissances de Liceti témoigne, avec sa longévité, de l'excellence du traitement que son père avait imaginé pour l'élever. (*Mercur de France*.)

L'excellent professeur TARNIER a-t-il soupçonné ce précurseur ?

Les réquisitions, à l'époque révolutionnaire.

La *Chronique médicale* a entretenu ses lecteurs des réquisitions de diverses sortes qu'ordonna le gouvernement révolutionnaire. En voici une, d'un genre assez inattendu, et que nous croyons inédite :

Le pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Bagnères, chargé de faire une très grande quantité d'eau de cochlearia pour les besoins de l'armée et de la marine, nous ayant exposé que le défaut de bouteilles le forçait à suspendre ses opérations, l'administrateur l'a autorisé à prendre celles comprises dans l'inventaire des meubles des émigrés, sauf à en verser la valeur dans la caisse du receveur de l'Enregistrement.

1^{re} décade, Vendémiaire an III. (Mss Arch. nat. F. I. C. III).

D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

Les pains indigestes.

Le pain à la sciure de bois ! passe encore. Mais du pain de sable ! ? Or ceci se passait dans la 1^{re} décade de vendémiaire an III :

L'agent national d'Astrigüe m'a dénoncé un nommé Passade Guillematon de cette commune (district de Bagnères-de-Bigorre), comme ayant mêlé du sable avec le grain qu'il avait été requis de livrer pour les besoins de l'armée. J'ai dénoncé moi-même au comité révolutionnaire cet acte qui est pour le moins incivique. (*Arch. nat.*)

D^r R. MOLINÉRY de (Barèges).

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

La cuisinière républicaine.

La *Cuisinière républicaine* (1), tel est le titre d'un singulier volume de l'époque révolutionnaire, dont l'auteur, resté anonyme, avait trouvé, à l'entendre, les trente-six manières d'accommoder les pommes de terre.

La simplicité et l'économie ayant dirigé l'auteur dans le choix des manières d'accommoder les pommes de terre, il a cru ne pas devoir parler de la supériorité de leur farine pour les pâtisseries, ni d'une infinité d'autres ragôts recherchés...

Après avoir affirmé que « le régime végétal n'offre aucune plante qui en fournisse (une nourriture) de plus saine, plus commode et moins dispendieuse que les pommes de terre », l'auteur déclare que « cette nourriture est légère, facilite le sommeil et est un excellent antiscorbutique ». Et, pour en faciliter l'usage, la « cuisinière républicaine » donne quantité de recettes, sur la manière de conserver, de cuire ou d'apprêter le précieux tubercule : à la Nanette, à l'Allemande, à la Polonoise, pour faire des pets (de nonne), de la crème, du vermicelle ou du riz... de pommes de terre.

Un éditeur malin serait avisé de réimprimer ce curieux petit bouquin.

Une réflexion d'Ambroise Paré.

« Vrayement, dit AMBROISE PARÉ, quand j'oy parler des machines desquelles les anciens usaient, fust pour assaillir les hommes en combat et rencontre,... il me semble que j'oy parler de petits jouets d'enfans au regard de celles-ci qui, pour parler à la vérité, surpassent en figure et cruauté les choses que l'on sauroit penser les plus cruelles.

« Mais contre l'artillerie, dit encore Paré, rien ne servent les paroles et incantations, rien le laurier victorieux, rien le veaumarin, rien chose quelconque, pas mesme muraille opposée espaisse de dix pieds... Mais l'artillerie, qui est le complément de tout mal, en grondant frappe, et en frappant gronde, envoyant aussi tost la balle mortelle dans l'estomach que le son et le bruit dedans l'oreille. »

S'il revenait sur cette terre, le bon Ambroise, que dirait-il en voyant les dégâts produits par les engins meurtriers des pirates de l'air et de l'eau !

(1) *Bibliothèque nationale* : Inventaire V, 35834.

Leur " Kultur "

Comme leurs ancêtres.

Depuis le début de la guerre, de nombreux confrères ont glané, au cours de leurs lectures, des preuves que les Boches, en assassinant, brûlant et violant, continuent les traditions de leurs ancêtres. Je voudrais apporter ici une petite pierre à ce monument de haine et d'exécration.

On lit dans les Mémoires du maréchal de BASSOMPIERRE :

Le général commanda que l'on tuât tous les prisonniers du jour précédent, parce qu'ils embarrassaient l'armée — qui fut une chose bien cruelle de voir tuer de sang-froid plus de 800 hommes rendus.

Ce général austro-boche, ROFWORM, quelques années auparavant avait enlevé une jeune fille, en avait abusé, puis l'avait livrée à ses amis.

Dans le même récit de bataille, Bassompierre nous livre quelques détails médicaux qui ne seront peut-être pas déplacés dans ce journal :

Un vieux colonel nous dit que l'on pouvait différer les Turcs d'avec les chrétiens qui étaient là, morts, non seulement par la circoncision, mais aussi par les dents que les Turcs avaient toutes gâtées et pourries, à cause des turbans dont ils couvrent trop leurs têtes, que nous ne trouverions pas aux Hongrois qui ne la couvrent que de ce petit bonnet. Ce que nous trouvâmes véritable en plus de 50 Turcs qui avaient les dents gâtées, et ceux qui n'étaient pas circoncis les avaient fort blanches et nettes.

L'uniformité des coiffures des belligérants actuels ne permettrait plus de mettre en avant une pareille étiologie de la carie dentaire.

D^r SARRADON (de Gallargues), aux armées.

Leur courtoisie.

A propos de la reprise de tableaux n'appartenant nullement à sa nation, et que BLÜCHER s'appropriait à la prussienne, WALTER SCOTT (*Lettres de Paul*) relate que le baron DENON, qui avait la charge des collections impériales, s'efforça en vain de dissuader Blücher de s'emparer de ces œuvres de nos musées. *Halt's Maul!* (Tais ta gueule !) : voilà toute la réponse que Denon, selon Walter Scott, put tirer du brutal vainqueur (1).

Écoutons maintenant BLUNTCHLI, qui s'est acquis tant d'autorité en matière de *droit des gens*, professé par lui dans sa chaire d'Heidelberg :

(1) WALTER SCOTT, *Paul's letters to his kingsfolk*; Edimbourg, 1815, in-8°; cité par Edm. PILON, *Pèlerinages de guerre*; Perrin, éditeur.

« Il est, dit-il, du devoir des chefs d'interdire ces actes de brutalité et d'empêcher la destruction inutile des plus nobles produits du génie humain. *Jamais la dévastation inutile n'est excusable.*

« Notre siècle rougit d'avoir vu, il y a cinquante ans à peine, des soldats planter des clous dans des peintures à fresque, couper des tableaux en morceaux, mutiler des statues, dégrader des monuments. On peut pardonner cela à des barbares, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font ; mais une armée civilisée ne doit pas souiller à ce point son honneur (1). »

Que dirait aujourd'hui le même Bluntchli, en présence des attentats commis par les Allemands contre Reims, Arras, Ypres, Malines, etc., etc. !

La santé morale des prisonniers.

Par les relations qui ont été publiées, par les témoignages émanés de divers prisonniers, revenus des camps de représailles allemands, on sait avec quel raffinement de cruauté nos ennemis ont traité ceux que leur a livrés vivants la malchance des combats. Si la constitution physique de ces malheureux n'a pas toujours offert une résistance suffisante à toutes les tortures, tous les mauvais traitements qui leur ont été infligés, par contre ils ont accueilli avec le sourire toutes les brimades que l'ingéniosité de ces tortionnaires leur a fait subir.

Un des grands blessés, récemment rapatriés, nous contait, ces jours derniers, l'anecdote *vécue* que voici.

Une équipe de prisonniers français avait été commandée pour la corvée des... tinettes. Après s'être acquittés de leur tâche sans le moindre murmure, ils envoyèrent une délégation à l'*ober-lieutenant* qui avait prescrit la besogne malodorante, pour réclamer, *comme une faveur*, en raison de l'expérience qu'ils avaient acquise, l'honneur de... récidiver. L'*ober-lieutenant* en était, selon l'amusante expression du narrateur, « comme deux ronds de flan ! »

Autre histoire, non moins authentique : une épidémie de typhus s'était déclarée dans le camp des prisonniers ; la mortalité était telle, que les Allemands, avec l'esprit de prévoyance et d'organisation qui leur est propre, firent fabriquer un certain nombre de cercueils en bois, lesquels, par un tact dont ils sont coutumiers, furent placés bien en évidence, pour impressionner les survivants. Pensez-vous que ceux-ci en furent démoralisés ? Ils ne donnèrent point cette satisfaction à leurs geôliers : on les vit, dès ce moment, choisir lesdits cercueils comme... tables de jeux !

Ce fut leur façon à eux de narguer la Camarde et surtout l'épaisse brute qui avait imaginé ce moyen, d'une délicatesse douteuse, de détruire leur santé morale.

(1) *Le Droit international codifié*, p. 330 ; cité par Ed. FOURNIER, *les Prussiens chez nous*, p. 7.

Correspondance médico-littéraire

Questions

A quelle affection a succombé DUCHENNE (de Boulogne) ? — Pourriez-vous me dire à quelle affection a succombé DUCHENNE, de Boulogne ? S'agissait-il d'ataxie ou de syringomyélie ? Avez-vous des documents ?

Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire obtenir ce renseignement.

D^r M. TUSSAU.

De l'influence d'une chemise propre sur les règles. — J'en ai appris une bien bonne, un de ces soirs, à ma clinique de Belleville !

Une réfugiée de Saint-Quentin, âgée de 24 ans, me consultait. Dans le cours de l'interrogatoire, elle me révélait qu'elle ne pouvait pas mettre une chemise propre sans ramener ses règles. Elle s'était livrée à une véritable expérimentation sur ce sujet, variant les conditions de l'expérience. Mais qu'elle changeât de chemise au bout de six, huit, dix, douze jours, — nous sommes dans un quartier ouvrier, — les règles ne manquaient jamais d'apparaître. Elles duraient de deux heures à une demi-journée.

Le lendemain, je racontais ce fait devant un auditoire féminin et je manifestais mon étonnement. Je voyais s'épanouir des sourires qui en disaient long et je me faisais traiter proprement d'ignorant. On m'apprenait qu'une femme ne change jamais de chemise dans le cours de ses règles, non pas par crainte de la diaprer trop vite, mais pour ne pas déterminer un redoublement du flux.

Je confesse humblement qu'il a fallu que j'arrive à cinquante-cinq ans d'âge pour faire une semblable découverte.

D'autres confrères possèdent-ils des observations de ce genre et surtout peuvent-ils en fournir une explication ?

D^r VILLECHAUX.

L'argot des poilus. — J'ai recueilli à Luchon, parmi les victimes militaires ou militarisées du spirochète pâle, qui viennent se tonifier ou se dépurer aux Sources Reine et Blanche, un certain nombre de qualificatifs courants de « la Maladie » (style de poilu) :

Les fantassins sont « attigés ».

Les cavaliers sont « nasis », etc., etc.

Mes confrères voudraient-ils allonger la liste pour les lecteurs de la *Chronique médicale* ?

D^r FAIVRE (de Luchon).

Réponses

Les cartes de viande et de pain, sous la Révolution (XXV, 24). — Dans le numéro de janvier de la *Chronique médicale*, vous avez publié une petite notice sur *les cartes de viande et de pain, sous la Révolution*. Pour compléter ce que vous en dites, permettez-moi de vous signaler les passages suivants, empruntés aux Mémoires de la marquise de la Tour du Pin (1), qui nous exposent très exactement comment fonctionnait le service des cartes de pain et de viande à Bordeaux :

On nomma alors, dans chaque section, un ou plusieurs boulangers, chargés de confectionner du pain, et ils reçurent l'ordre formel de n'en distribuer qu'à ceux qui seraient munis d'une carte délivrée à la section. Plusieurs boulangers récalcitrants subirent la peine de mort, les autres fermèrent leurs boutiques. Il en fut de même pour les bouchers. On taxa la quantité de viande, bonne ou mauvaise, à laquelle on avait droit quand on était muni d'une carte semblable à celle destinée au boulanger...

Pour éviter toute fraude dans la distribution des cartes, on ordonna que dans chaque maison on placarderait sur la porte d'entrée une affiche, délivrée également à la section, sur laquelle seraient insérés les noms de toutes les personnes habitant la maison. Cette feuille de papier, entourée d'une bordure tricolore, portait en tête : *Liberté, égalité, fraternité ou la mort*. Chacun s'efforçait d'y porter les inscriptions prescrites aussi peu lisiblement que possible. La nôtre était tracée d'une écriture excessivement fine, et on l'avait collée très haut, de façon à en rendre la lecture difficile. Beaucoup étaient écrites avec une encre si pâle que la première pluie les rendait illisibles. Les cartes de pain étaient individuelles, mais on autorisait la même personne à porter aux boutiques les cartes de toute une maison. Les hommes recevaient une livre de pain, les enfants au-dessous de dix ans une demi-livre seulement. Les nourrices avaient droit à deux livres...

A ces détails déjà très circonstanciés, la marquise de la Tour du Pin en ajoute d'autres encore :

Le pain de section, composé de toutes espèces de farines, était noir et gluant, et on hésiterait maintenant à en donner à ses chiens. Il se délivrait sortant du four, et chacun se mettait à *la queue*, comme on disait, pour l'obtenir. Chose bien singulière, cependant, le peuple trouvait une sorte de plaisir à ce rassemblement ; comme la terreur dans laquelle on vivait permettait à peine d'échanger une parole lorsqu'on se rencontrait dans la rue, *cette queue* représentait pour ainsi dire un rassemblement licite où les trembleurs pouvaient s'entretenir avec leurs voisins ou apprendre des nouvelles sans s'exposer à l'imprudenc d'une question.

Un autre trait caractéristique des Français, c'est leur facilité à se soumettre à une autorité quelconque. Ainsi, quand deux ou trois cents personnes, chacun attendant sa livre de viande, étaient rassemblées devant la boucherie, les rangs s'ouvraient sans murmure, sans contestation, pour donner passage aux hommes, porteurs de beaux morceaux, bien appétissants,

(1) *Journal d'une femme de cinquante ans (1778-1815)*, publié par son arrière-petit-fils, le colonel comte Aymar de LIEDEKERKE-BEAUPOST ; Paris, 1913 ; t. I, pp. 332-334.

destinés à la table des représentants du peuple, alors que la plus grande partie de la foule ne pouvait prétendre qu'aux rebuts.

Le spectacle était le même chez le boulanger, et si des yeux d'envie se portaient sur la corbeille de petits pains blancs destinés à nos maîtres, aucune plainte du moins ne se faisait entendre.

P. c. c. : D^r GUIBAN,

*Membre de la Société française
d'histoire de la médecine.*

D'où vient le mot pinard ? (XXIV, 180). — Un correspondant bon latiniste écrit :

« On sait que les poilus ont baptisé le vin d'un nom très particulier : ils l'appellent du « pinard » ; baptême purement verbal, du reste, et pour lequel l'eau n'est pas employée ! Or, les Latins disaient *propinare*, qui signifie boire à la santé de quelqu'un, ou encore : verser à boire. Simple coïncidence ? Filiation étymologique ? La parole est aux érudits... Ceux du front assurent que le mot pinard fut employé, d'abord, par les Sénégalais. »

R. L.

— Je ne crois pas qu'il y ait une autre origine que le mot *Pineau*. Celui-ci, en effet, est le nom du cépage le plus renommé de France. C'est lui qui produit le délicieux vin de Chinon (purée septembrale de Rabelais). Lui aussi donne nos grands vins de la Côte d'Or, ainsi que ceux de Champagne et de la Moselle. Il y a Pineau blanc et Pineau rouge.

L. L. P.

— A propos de l'origine du mot « pinard », devenu si populaire de toutes les façons, voici ce que l'on trouve dans *Gargantua*, livre I, chapitre v. intitulé les « Propos de bienyvres » : un des joyeux convives de la bombance faite en la Saulsaie, s'écrie, plein d'admiration... débordante pour le breuvage qu'il vient d'ingurgiter d'une façon quelque peu immodérée : « O lachrymes Christi ! c'est de la Devinière ; c'est vin *pineau* ».

Or, le *pineau* en question n'est autre qu'une sorte de raisins petits, très noirs, dont on fait d'ailleurs d'excellent vin : du vin de pineau. De pineau à pinard, il n'y a qu'un pas, et il est franchi !

D^r André BALLU, *méd.-major au 99^e d'inf. territoriale,*
Secteur postal 218,

— Le D^r LEGRAIN, retrouvant le mot *Pinard* dans un texte bourguignon de 1607, termine son article par cette phrase : « Rien de nouveau sous le soleil. Les foules auraient-elles, comme les gens, un subconscient, d'où elles exhument tout à coup des résidus y dormant depuis des siècles ? » C'est là un mot très profond. N'y



H. G. Comte de MIRABEAU,
(Collection du D^r CABANÈS).

a-t-il pas en effet dans *pinard* comme une réminiscence du mot grec $\pi\iota\upsilon\omicron$ qui veut dire *boire* ? Il me paraît difficile de voir dans ce rapprochement un simple hasard de coïncidence. Ce radical *pi* se retrouve en français dans d'autres mots exprimant l'idée de boisson : *pinte*, *pinter*, *pépie*, *piot* ; une *pipe* de vin, le *pis* d'une vache ; ou dans ceux traduisant l'expulsion du superflu de la boisson, comme dit Molière : *pipi*, *pisser*. Cette association entre l'idée de liquide et la syllabe *pi* se retrouve dans l'onomatopée *pss*, *pss*, dont se servent les mamans pour engager leurs nourrissons à se soulager en dehors de leurs langes : et cette onomatopée est peut-être vieille comme le monde.

D^r P. GALLOIS.

Mirabeau à Barèges (XXV, 28). — Rien ne nous autorise à croire que MIRABEAU ait fait un séjour dans la vieille station pyrénéenne. D'ailleurs, déjà à cette époque, on transportait les eaux de Barèges, que les frères de BORDEU venaient de mettre en lumière.

Sur l'ordonnance du célèbre CABANIS, son médecin habituel, Mirabeau, en 1791, faisait usage de ces eaux sulfurées, dans le but d'atténuer son catarrhe.

Le texte que publie la *Chronique médicale* semble indiquer nettement que Mirabeau, malade à la chambre, suivait un traitement sulfuré à domicile. Il n'eût pu, le lendemain ou le surlendemain, monter à la tribune, s'il eût été en traitement dans une station qui passait pour fort lointaine. (M^{me} de Maintenon n'avait-elle pas mis cinquante-huit jours pour s'y rendre ; à la vérité, en faisant de longs et multiples arrêts ?)

D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

P. S. — L'ordonnance de CABANIS se trouve contenue dans une lettre de ce dernier à MIRABEAU et qui débute ainsi :

En relisant la petite note sur l'usage des jus d'herbes et des eaux de Barèges, vous verrez, mon cher Législateur, que je ne vous conseille de prendre les sucres le soir que lorsque votre digestion sera bien finie. J'ajoute que vous prendrez par-dessus un verre d'eau et le reste de la bouteille le lendemain à jeun...

(Lettre inédite de Cabanis à Mirabeau, communiquée par Noël CHARAVAY, et publiée dans les *Indiscrétions de l'histoire*, du D^r CABANÈS, 5^e série, page 300.)

Ce document confirme ce que nous disons plus haut : que Mirabeau prenait les eaux de Barèges chez lui.

D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

Cuirasses providentielles (XXIV, 127, 188, 349). — Dans son beau livre, la *Flamme au poing* (1), qui a remporté le prix Goncourt.

(1) Albin MICHEL, éditeur, Paris, 22, rue Huygheas; prix : 3,50.

à l'applaudissement de tous les lettrés, M. Henry MALHERBE conte l'épisode suivant :

Au moment où l'aspirant L... me demande des ciseaux et me dérange de la batterie, un éclat de 150 m'arrive dans le dos. Mes vêtements, mon gilet de soie font tampon. Je reçois un choc terrible, comme si on me donnait un coup de bâton, comme si on me le poussait dans les côtes avec une force formidable. Ça me fait une bosse au-dessous de l'épaule gauche, et j'ai le bras un peu paralysé.

Mais ce qui m'embête le plus, c'est de rester dans la boue pendant huit heures. J'ai les pieds complètement gelés, insensibles. Je garde l'éclat d'obus... dans ma poche.

Un autre jour, en sortant de sa cagna, notre héros reçoit un éclat d'obus, « qui a frôlé en zézayant » sa tête et a égratigné son oreille gauche. S'il allait devenir sourd, et ne plus entendre la musique ! Et voilà toute sa préoccupation, à l'heure où la mort l'a manqué de si près. N'est-ce pas admirable de courage et de sang-froid ?

G.

Cuirasses providentielles (XXIV ; XXV, 62). — En Alsace, un sergent vient d'être miraculeusement sauvé par un protège-cœur « de fortune ».

Ce gradé portait, dans la poche intérieure de sa vareuse, à gauche, au niveau de la région précordiale, un miroir métallique (marque Lynx), qui est formé d'une feuille d'acier très rigide, nickelée, d'une épaisseur de 1 millimètre. Un éclat d'obus a traversé sa vareuse, son paquet de pansement, puis est venu s'arrêter sur ce miroir, qui a été très fortement déprimé et rayé.

Antérieurement, nous avons observé un autre éclat d'obus qui avait été arrêté par un calepin bourré de correspondances. La contusion thoracique fut suivie d'un volumineux hématome sous-mammaire, qui avait pris l'aspect d'un *sein noir de jeune vierge*, terminé par un petit mamelon, resté blanc-rosé.

Cet hématome se résorba lentement, ainsi que la pleurite sèche consécutive.

Conclusions. — Ce protège-cœur « de fortune » (miroir métallique) montre surabondamment combien il serait utile de protéger l'aire cardiaque de nos soldats contre tous les éclats, ces « grenailles » qui pleuvent sur un champ de bataille, le jour des attaques.

Il faut surtout se rappeler : 1° Que le cœur est un organe unique, sans suppléance ;

2° Qu'il est mal protégé, anatomiquement parlant ;

3° Que toute blessure cardiaque est mortelle sur le coup ; et qu'il serait nécessaire de doter sans retard nos soldats d'un protecteur précordial.

D^r BONNETTE.

Dédicaces curieuses et singulières (XIX ; XXI, 411). — Il y a quelques mois, au cours d'une lecture, le Dr V. GALIPE découvrait la préface d'un ouvrage en 2 volumes, intitulés : *Anecdotes de Médecine*. Il lut à son vieil ami LANDOUZY, alors malade, ces lignes, qui répondaient si bien au sentiment réciproque qui les animait, et qu'il a reproduites, en guise d'avant-propos, dans une brochure intitulée : *Parasitisme normal et microbien* (1). Nous transcrivons :

A mon ami
Monsieur
L. C. D. M.
M. C. D. L.

*Tecum vivere amem ; tecum ob eam
libens.*

HORAT., Ode 9. Lib. III.

Nous sommes unis par les plus doux liens, mon cher L... Le plus respectable des nœuds, la douce amitié, nous attache depuis longtemps. Vous recevrez donc avec indulgence le présent de mon livre. En y consignant votre nom, j'ai employé le plus sûr moyen de me le rendre cher. Il pourra être un monument de notre union ; si, dans ces temps où, confondus dans l'abyme des Etres, nous vivons à peine dans le souvenir de quelques autres, ce faible ouvrage ne dépose pas en faveur de mes lumières, il prouvera, du moins, que j'ai su vous aimer, et ce sera mon éloge.

BARB (eu) DU B (ourg).

Doct. Rég. de la Faculté de Médecine de P (aris).

A Paris, le 31 juillet 1761.

L. R.

Le thaumaturge Philippe (XXV, 30). — On me communique le n° de janvier 1918 de votre estimable revue, et j'y découvre une note sur PHILIPPE, le guérisseur lyonnais.

J'ai rectifié auprès de M. Jean FINOT les erreurs contenues dans l'article qu'il a publié, et que vous reproduisez, de M. Joanny BRICAUD, sur le personnage.

Il vous suffira de savoir, pour mesurer le degré de confiance qu'on peut accorder au sens critique de M. Bricaud, qu'il s'intitule « Patriarche de l'Eglise gnostique universelle » ? !

Quant à votre correspondant, M. le Dr J. Philippe, sa bonne foi a évidemment été surprise. Le « guérisseur » en question s'appelait Philippe et non Philipp ; le nom de Lansard n'existait pas dans sa famille ; c'est LANDAR que se nommait une de ses proches parentes.

M. Philippe n'a jamais été rebouteur, ni spirite ; il n'était pas un illettré : il avait fait ses études au collège Sainte-Barbe à Lyon ; plus tard, un des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Lyon l'a renvoyé de la Faculté, à propos d'une cure « antiscientifique », que l'étudiant Philippe s'était permis d'opérer au lieu et place du professeur.

Ses connaissances médicales et de sciences étaient, au contraire, extrêmement vastes. Et j'ai vu chez lui un professeur célèbre de

(1) Masson et C^{ie}, éditeurs, Paris, 1917.

Paris, venir prendre son avis sur des cas extraordinaires. Ce savant est mort, malheureusement ; quoique, à en juger sur le nombre d'ingrats et de calomnieux que Philippe a rencontrés, je doute qu'on voie jamais un personnage officiel lui rendre témoignage.

Philippe renvoyait souvent ses consultants à leur médecin : il ne traitait que les cas désespérés ; enfin, quoique ceci puisse faire hausser les épaules à beaucoup d'hommes cultivés, il prétendait ne guérir que par la prière et par la charité. La loyauté parfaite de son existence et la bonté constante de sa philanthropie n'auto-risent pas ceux qui l'ont connu à douter de ses déclarations.

Le grand renom d'exactitude historique que vos travaux vous ont acquis, Monsieur, vous incitera peut-être à publier ces rectifications, inspirées par la reconnaissance et par l'amitié.

SÉDIR.

La vérité sur saint Alivergand (XXIV, 218). — En réponse à la question posée dans la *Chronique médicale* du 1^{er} juillet, je tiens à dire que les recherches effectuées par moi dans les *Bollandi acta sanctorum*, qui comprennent 35 volumes et qui renferment les noms de tous les saints de la catholicité, avec leur histoire complète, je n'ai point trouvé celui d'ALIVERGAND ; cette absence permet de supposer que ce saint et son étrange histoire ont été enfantés dans l'imagination féconde d'un romancier. Donc, inconnu de la papauté, ce saint est tout simplement un mythe fantastique.

D^r DURODIÉ.

(Bordeaux).

A. Dumas fils, prophète (XXIV, 178). — En ce qui concerne la prophétie de DUMAS fils, des faits rapportés par le journal *la Presse* (15 octobre 1916 : *Des montagnes qui sautent*) en montrent bien, ce me semble, la réalisation sur un point : « La guerre bouleverse jusqu'aux montagnes. Les alpinistes qui, après les hostilités, retourneront aux Alpes Dolomitiques, rechercheront en vain la silhouette familière de certains sommets. C'est que les Italiens, pour des raisons stratégiques, les auront fait sauter... » Ainsi en est-il advenu du col de Lana, du Castaletto. Dumas fils a été prophète.

LUCIEN PINVERT.

Chronique Bibliographique

L'Orthopédie Indispensable, par le D^r CALOT (de Berck)(1).

Arriver en pleine guerre à la 7^e édition d'un ouvrage de cette importance, est dire le grand, le très grand succès de l'ouvrage du D^r CALOT. — *Ce qui est utile réussit* : voilà tout le secret.

(1) MALOIX et fils, éditeurs, rue et place de l'École-de-Médecine, Paris.

Entrant dans tous les détails de sa technique, le D^r Calot veut que *tout médecin soit orthopédiste* : il entend par là, que toute luxation congénitale, que toute scoliose, que tout pied-bot, que toute tumeur blanche, coxalgie, en un mot toute tuberculose externe, doit être traitée — et guérie — *par tout praticien* ; le temps et la manière, tout est là.

Les admirables illustrations du D^r FOUCHOU — qui vient de subir l'amputation du bras droit, pour radiodermite contractée dans son service de Berck : des résumés bien établis, un luxe d'édition peu commun font de *l'Orthopédie Indispensable*, le livre du jour.

Le Livre du Brancardier, par H. VACHEZ, médecin principal de 1^{re} classe (1).

Orné de 103 illustrations, *le Livre du Brancardier*, résumé d'une longue pratique, vient à son heure. Très simple, très portatif, il résout tous les problèmes si délicats de la vie quotidienne du brancardier auprès du blessé.

De Verdun à Mannheim, par M. le D^r le médecin-inspecteur SIMONIN.

A l'Académie de médecine, cet ouvrage a eu les honneurs de la séance : ce fut justice. Dédié à la mémoire des « *médecins, infirmiers, blessés de la 7^e division d'infanterie, lâchement assassinés par les Allemands, dans les postes de secours d'Ethé et de Gomery* », ces pages donnent l'impression et la vision d'un drame poignant.

A leur lecture, combien l'on comprend mieux les dernières lignes de la préface, écrite par l'abbé WETTERLÉ : « *Quand on vous demandera d'épargner les Allemands vaincus, vous vous souviendrez d'Ethé et de Gomery...* »

En nous donnant son carnet de route, M. SIMONIN, médecin-inspecteur de l'armée, a buriné une formidable page de cette très grande guerre. Bien mieux, ce livre est une bonne action.

D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

Le Maraichinage (coutume sexuelle du pays du Mont, Vendée).

Quatrième édition, revue et très augmentée, avec 45 photographies dans le texte. Paris, 1917, in-16, 302 pages, 6 fr. ; par le D^r Marcel BAUDOIN (de Vendée). MALOINE et fils, éditeurs, Paris.

Dans cette étude, M. le D^r Marcel BAUDOIN a cherché à prouver que si toutes les Françaises à marier pratiquaient l'année prochaine cette curieuse tradition populaire, notre pays remonterait, d'un seul bond, au chiffre de population de 1876 : puisque, précisément,

(1) Pierre VITET, éditeur, 60, rue Mazarine.

le maraichinage augmente, par année, d'un tiers (chiffre énorme), le nombre des naissances, et qu'actuellement ce chiffre (1913) est en déficit d'un tiers !

Cette nouvelle édition n'est pas une simple réimpression. Non seulement le texte a été revu et certaines parties totalement remaniées ; mais cette nouvelle rédaction contient, en outre, deux chapitres, absolument nouveaux, sur la *Grossesse d'Essai*, en Europe, dans le monde entier et dans l'Histoire. — Cette grossesse, avant tout mariage officiel, étant la base même de la coutume vendéenne, est entretenue, dans cette contrée, d'ailleurs, par la persistance d'une mode très particulière de relations amoureuses, qui a reçu le nom scientifique de *Cataglottisme*, mais qui n'est qu'un *Baiser intra-buccal, more columbino*, pratiqué en public, au su et à la vue de tous !

Cette habitude spéciale entraîne, par la force des choses, des rapprochements sexuels avant la noce et favorise les grossesses chez les jeunes filles. Elle entraîne, par suite, des mariages très précoces, les seuls qui soient très féconds ; car les enfants naturels sont inconnus dans ce pays, de par la tradition ethnique elle-même.

Il n'est pas besoin de faire remarquer, d'autre part, que l'illustration de ce volume, déjà si fournie, a été complétée par l'adjonction de nombreux documents photographiques, dont la valeur scientifique est garantie par la personnalité même de l'auteur, anthropologiste et folk-loriste de carrière.

Petit guide pratique de physiothérapie, au cours d'une cure thermale, par le D^r R. MOLINÉRY (de Barèges.)

Parmi les adjuvants d'une cure thermale, l'auteur distingue : 1° les agents naturels, dont la source est en dehors de notre volonté ; 2° les agents physiques, dont la source est sous notre dépendance ; 3° les agents moraux ou psychothérapeutiques.

L'altitude (à Barèges, 1.250 m.) : l'air fortement ozonisé de la haute montagne ; le soleil, dont les rayons bleus possèdent l'action élective que l'on sait sur les tissus nécrosés (NOGIER), constituent les premiers de ces agents. Le D^r MOLINÉRY différencie très nettement les indications cliniques de l'héliothérapie en montagne et de l'héliothérapie marine.

La mécano-thérapie, l'électroionothérapie de l'eau thermale reçoivent, dans ce travail, le développement qu'elles comportent. Ces deux éléments de cure constituent les agents de la seconde catégorie.

Pas de thérapeutique sans psychothérapie au cours d'une cure thermale, plus encore qu'en clinique habituelle. Les pages qui constituent ce chapitre contiennent, en des lignes fortement condensées, les principes mêmes de la méthode.

Au moment où nous devons lutter de toutes nos forces contre les stations thermales austro-allemandes, il nous a paru bon de signaler ce travail à l'attention des praticiens.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- JEAN RODES. — *Scènes de la vie révolutionnaire en Chine* (1911-1914). Paris, Plon, 1917.
- FIRMIN ROZ (Traduction de). — *Amis de la France. Le service de campagne de l'ambulance américaine décrit par ses membres.* Paris, Plon-Nourrit, 1917.
- CASTUEIL (D^r). — *Sur le Tard : Sonnets.* Marseille, J. Carbonell et imprimerie Moullot, 1917.
- Un an de guerre ; Deuxième année de guerre.* — Offert par Henry RÔGIER, docteur en pharmacie, 19, avenue de Villiers.
- MOSSÉ (Georges). — *Le pessimisme de Vigny.* Paris, Jules Meynial, boulevard Haussmann, 30. 1917.
- CHARLES-LOUIS PHILIPPE. — *Babu de Montparnasse.* Paris, Albin Michel, 22, rue Huyghens.
- MENDEZ (Dr. D. Rafael Rodriguez). — *Necrologia del Doctor Luis Comenge y Ferrer.*
Pourquoi il faut que la guerre continue (S. n. d. a.).
- ZABOROWSKA (G.). — *Les balafres ethniques chez les tirailleurs de l'Afrique occidentale française.*
- EYRIÈS (D^r Eug.). — « L'Hérédé » de Léon Daudet.
- GRASSET (D^r). — *L'Idée fait la force.* (Extrait du *Correspondant*, 25 août 1917).
- APERT (E.). — *La tache bleue congénitale mongolique.* Extrait de la *Presse médicale* (25-26 mars 1910). Paris, Masson et C^{ie}, 1910.
- FOVEAU DE COURMELLES (D^r). — *Impôts nouveaux et prolétariat cérébral.*
- REGNAULT (Jules). — *La détermination du sexe.* Communication faite à la *Société de Pathologie comparée* (10 juillet 1917).
- Resumen de la información sobre vacunación antitífica preventiva del Instituto Medico Valenciano en 1917.* Valencia, 1917. Tipografia moderna, A. C. de M. Gimeno. Avellanas, 11.
- G. JEANNENEY, médecin aide-major à l'Equipe chirurgicale 353, VIII^e armée. — *L'Anesthésie générale en chirurgie de guerre ;* extrait du *Progrès médical*, n^o 31, 4 août 1917.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIERES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIERES "**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^o (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Leur " Kultur "

La vivisection humaine, dans les hôpitaux des Empires centraux.

par M. le D^r FOVEAU DE COURMELLES.

L'expérimentation humaine était d'usage courant dans les hôpitaux allemands et austro-hongrois ; cela, je l'ai écrit bien avant la guerre, dans mon livre : *La Vivisection ; Erreurs et abus*. Il y a été fait, bien des fois, allusion depuis la catastrophe mondiale, en citant un ou deux faits, en parlant de « leur matériel humain ».

Le document que j'ai utilisé, d'origine allemande, m'a été remis par son auteur, en septembre 1909, à Friedenau près de Berlin, chez cet auteur lui-même, le professeur de philosophie FÖRSTER. C'est une brochure intitulée *der Merd im Dienste der Wissenschaft, Vivisection an mensehen and an Tieren*.

Je l'ai fait traduire et l'ai publiée le premier, en français, en 1911. Elle n'est donc pas sujette à caution. D'ailleurs, le professeur Förster est indigné lui-même des faits qu'il narre, et indique ses sources, pour éviter toute suspicion sur sa documentation.

Professeur von BERGMANN, de Berlin, et professeur E. HAHN, de Berlin, ont inoculé avec succès à de pauvres malades le virus du cancer, pour voir si de cette manière il était possible de transmettre cette maladie incurable sur des organes sains (*Deutsche med. Wochenschrift*, 1879, page 504.)

D^r SCHELB, de Strasbourg, excita la sensibilité morbide au moyen de ventouses électriques, sur lesquelles il fit après la piqûre pour amener un exutoire artificiel (extrait du *ounst abort*, *Centralbl. für Gynäkol.*, 1893, page 128). Professeur KLEINWACHTER, de Cernovitz, mentionne ce fait comme une opération infantine. (*Real Encyclopedie d. gez. Heilk.*, 1894, vol. 1, page 116.)

Le D^r DÜRR, médecin de la fondation Henricke et de l'Institut des Aveugles de Hanovre, fit sur 318 élèves une expérience de paralysie des yeux par l'atropine (*homatropyne*), et enregistra ainsi la capacité d'appropriation des yeux. (D^r C. DÜRR, VAN RAT, *L'origine de la myopie*, p. 33.)

Des expériences abominables furent faites par les professeurs ZIEMSEN, PENZOLD, FILEHME sur 14 orphelins, avec le virus de la petite vérole et des expériences cardiaques. On fit une expérience tuberculeuse sur 44 jeunes recrues, à Wurzburg.

En juin 1898, à la clinique ophtalmologique du professeur Auguste RENOS, à Vienne, on injecta à des enfants sains de la cocaïne et de l'atropine

pour étudier la dilatation artificielle de la pupille. Les pauvres victimes avaient été livrées, par leurs mères, pour cette expérience honteuse, au prix de 10 kreuzer, après que les docteurs leur eurent faussement garanti l'innocuité de ces injections. L'affaire vint devant les tribunaux. Là, l'accusé déclara qu'il était de coutume, non seulement à Vienne, mais dans toutes les Universités, d'employer des êtres humains sains pour les travaux d'expérience.

Dés expériences pour la peste ont été faites sur des êtres vivants, à Berlin, par le docteur KOLLE. D'après son propre aveu, il a fait sur deux hommes une série d'essais avec de la culture pestifère, c'est à dire avec du virus de peste, pris sur un homme mort de la peste bubonique. Le virus lui avait été remis par le docteur MAFFADYAN, du *British Institute of preventive medicine*...

Ce qui est particulièrement fréquent, ce sont les essais pour inoculer à des êtres sains les maladies sexuelles.

On prétendait, autrefois, qu'avec le vaccin de la lymphe des syphilitiques, la maladie ne pouvait se transmettre. On fit des essais, et comme la syphilis ne peut s'inoculer aux animaux, pas même aux singes (1), on emploie pour ces essais le « matériel humain » (2); et, la plupart du temps, celui qu'on a si aisément sous la main dans les hôpitaux. Ces essais humains ont été faits par SIGMUND et FRIEDINGEN, directeur de la Maison des Enfants trouvés, à Vienne. Le docteur ROBERT fit des essais sur 100 personnes, sur lesquelles 66 furent atteintes. (*Archives de Gynécologie*, 1891, t. 40, p. 35.) (3).

En 1851, WALLER, à Prague, fit avec le bistouri une blessure à un jeune garçon de 12 ans, fit pénétrer dans la plaie le pus pris sur un abcès de cette sorte : le garçon devint naturellement malade. Triomphe de la science ! — V. RINECKER fit le même essai, en 1852, sur un garçon du même âge. Depuis 1856 beaucoup d'autres docteurs firent une série d'essais identiques.

Le docteur DANIELSEN eut l'idée géniale, que la syphilis pouvait faire disparaître la lèpre. Il inocula alors aux lépreux le virus de plaque muqueuse, et ils souffrirent après des deux maladies.

En 1877, on inocula à Saint-Petersbourg (4), à une jeune fille, sous la peau, le lait d'une femme atteinte de syphilis : la jeune fille devint malade de la syphilis ; on savait depuis longtemps que le lait transmettait le virus par l'infection des enfants par leur nourrice, mais il fallait que ce fût démontré scientifiquement. Des essais analogues furent faits par les professeurs PETERS, à Prague, et le docteur KRAUZ, dans les locaux du professeur de LINDWURER, à Munich. Ce dernier fit cinq, le premier seize essais, et la plupart sur des domestiques.

Le docteur WERTHEIM, de Vienne, a développé artificiellement la véridable gonorrhée chez des hommes sains (*Archives de Gynécologie*, 1891, vol.

(1) C'est là une erreur : P. HAMONIC, en 1883-1885, a inoculé des singes, qui ont vécu jusqu'à 1915 : puis MERCHNIKOFF a renouvelé ces expériences avec succès.

(2) On voit que l'expression « matériel humain » est déjà ancienne en Allemagne, car la brochure du professeur Förster est de 1905.

(3) Comme nous sommes loin du Français courageux, Auzias-Turenne, s'inoculant lui-même !

(4) On sait que Petrograd a toujours été infesté d'Allemands.

(10, page 351) ; et le docteur MOLL, de Berlin, mentionne avec satisfaction que des essais analogues ont été faits à la Charité de Berlin. (Rapport du docteur A. MOLL, dans *Bed. d. hypn. Sagg.* ; Berlin, 1894, page 78.)

En l'année 1897, il fut relaté dans les journaux qu'au Congrès médical de Moscou, le professeur de KRAFFT-EBING (Vienne) avait parlé des expériences d'un dermatologiste viennois sur la vaccination du virus de la syphilis.

De Vienne, on donne plus en détail un cas qui souleva une émotion considérable.

Au 5 juillet 1898, fut amené à l'Hôpital Rodolphe un certain Knaus, qui était malade d'un abcès à la tempe. Il fut accepté à la clinique du docteur MARACEK et soigné par le docteur assistant GROSS.

Le 22 ou 23 juillet, il fut appelé par le docteur GROSS dans la salle d'opérations, où le docteur remplit, avec un liquide, une petite seringue, qu'il avait préalablement chauffée et qu'il injecta à Knaus. Knaus demanda au docteur quel but devait avoir cette injection ; ce à quoi celui-ci répondit qu'il eût à se tenir tranquille, qu'il ne lui arriverait rien.

Knaus retourna dans la salle des malades ; mais, après cinq jours, il fit la découverte qu'il était subitement atteint d'une maladie vénérienne. Le docteur GROSS avait injecté au malade le virus de l'horrible mal contagieux, et lorsque Knaus interpella le docteur à ce sujet, celui-ci exprima sa joie de ce que la maladie avait évolué dans le temps normal voulu.

Lorsque le *Wiener Deutsche Volksblatt* découvrit ce crime médical, la plupart des journaux viennois eurent l'audace de contredire ces faits ; mais le rapport exact de ce cas est inscrit dans le troisième chapitre du 45^e volume des *Archives de Dermatologie et Syphilis*. A la page 329, il y a un rapport intitulé *Bakteriologische Studien über den Gonococcus*, du docteur SIEFRIED GROSS et du docteur RUDOLPH KRAUSS, assistants, pour les maladies de la peau et la syphilis, du professeur docteur MARACEK, à la fondation K. K. Rudolph.

A la page 343, les docteurs GROSS et KRAUSS donnent une ordonnance d'essais très exacte, qui se rapporte bien exactement au cas de Knaus. On y lit, entre autres :

« La plupart des patients n'avaient jamais éprouvé d'injection vénérienne. On choisissait de préférence, pour ces essais, des individus jeunes de 14 à 18 ans. »

Un supplément nouveau et spécial, pour ce sombre chapitre de culture, à la fin du XIX^e siècle, nous est donné par le professeur de syphiligraphie de Breslau, A. NEISSER, dans un écrit paru seulement en 1898, pour l'anniversaire du professeur VICK, volume 2 (*Archives de Dermatologie et Syphilis*, XLIV).

Le sérum de la syphilis fut inoculé à huit personnes saines ; quatre restèrent indemnes pendant des années de surveillance ; les quatre autres, dont trois avaient été traitées par des injections intra-veineuses, furent atteintes plus tard de symptômes syphilitiques indéniables.

Les essais suivants, devenus habituels et déclarés scientifiques, ne sont pas moins abominables.

Le professeur FINGER, de Vienne, inocula il y a quelques années trois femmes bien portantes avec de la syphilis fraîche. (*Allgem. Wiener med. Zeitung*, 1885, n. 50 et 51, S. 573-74, 586-87.) Dans le premier cas, le docteur FELZENREICH « eut la bonté » de transférer à la clinique des syphilitiques, la femme saine et normalement accouchée, huit jours après son accouchement, avec le bienveillant consentement de son très vénéré chef, le docteur ZEISL ; le lendemain, la femme fut inoculée à deux endroits du bras supérieur avec le virus syphilitique d'une autre femme, et à deux places plus profondément situées du même bras, avec le virus desséché de l'abcès syphilitique d'un homme ; quinze jours plus tard, se produisirent deux abcès suppurants ; après cinquante-deux jours, à la base des abcès lentement purifiés et desséchés, on constatait une infiltration compacte ; après encore quinze jours, les abcès étaient guéris ; il restait au fond un durcissement profond. La femme saine et non syphilitique fut, en raison de l'expérience, gardée 82 jours, presque 12 semaines, (en observation) dans le quartier des syphilitiques.

Dans un autre cas, une femme fut inoculée, cinq jours après son accouchement, au bras gauche supérieur, avec le virus d'un homme syphilitique.

Dans un troisième cas de même sorte, il est dit littéralement : « Comme la mère ne donnait aucun signe de syphilis aiguë ni latente, elle fut transportée à la clinique des syphilitiques. L'inoculation fut faite dix jours après l'accouchement. »

Le docteur Finger mentionne avec une reconnaissance attendrie la bonté du docteur Felzenreich, qui consistait à transporter des femmes saines à la clinique des syphilitiques, pour s'y voir inoculer le virus syphilitique, et de la permission aimable de M. le conseiller et chef professeur Zeisl, qui accordait cette autorisation.

La *Münchener Freie Presse* a eu le mérite d'apporter une publicité ouverte à ces faits.

••

Le sort des nouveau-nés dans une clinique de femmes. — Le professeur LICHTHEIM, Université de Königsberg, fit une expérience d'injection de tuberculine à 31 nouveau-nés. Il tenait lui-même cette expérience comme très dangereuse, mais il la fit néanmoins.

Le professeur SCHREIBER, de Königsberg, s'intéressait aussi à l'effet de la tuberculine de Koch sur les nouveau-nés ; et ceci à une époque (février 1891) où les cas mortels survenus si rapidement à la suite des injections de la tuberculine, soulevaient des protestations véhémentes contre ces moyens criminels ; à une époque où VIKSNOW avait démontré qu'à la Charité, 27 cas mortels étaient survenus et que ses aides déclaraient que, dans les autres hôpitaux, il y en avait encore bien davantage ; à une époque où l'on mentionnait de toutes parts des cas mortels et des résultats effrayants.

Dans le rapport de Schreiber, du 19 février 1891 (*Deutsche Med. Wochenschr.*, n° 8, S. 306 ff), il est dit :

Avec la permission du professeur DORN, directeur de la clinique *Universitäts Frauen Klinik*, j'ai inoculé à peu près 40 nouveau-nés nés à cette clinique. Je dois avouer que la première nuit après l'injection, j'étais livré à l'insomnie : je voyais d'avance les pauvres enfants avec les joues brûlantes et une température toujours ascendante ; je croyais les entendre gémir et, malgré cela, on injectait à ces pauvres nouveau-nés jusqu'à 5 centigr., dose 50 fois plus forte que celle que Koch recommandait pour des enfants de 3 à 5 ans.

*
*
*

Expériences d'inoculations sur un garçon sain. — Le professeur Schreiber s'intéressait, d'autre part, au résultat de la tuberculine sur des enfants sains (1) de familles tuberculeuses.

Il est très difficile d'obtenir de tels enfants, et jusqu'à présent je n'ai pu injecter qu'un seul garçon, et en punition d'un petit méfait commis à la maison.

D'abord, les parents ne voulaient pas permettre l'injection ; mais, comme l'enfant avait commis une faute, le père dit : « C'est bien, on va te faire une injection. Il la supportera bien, puisqu'il est bien portant. » L'enfant réagit après une injection de 1 mg. — c'est-à-dire la 50^e partie de ce qui avait été injecté aux nouveau-nés.

Avec une fièvre violente de quelques jours et le gonflement de la glande de la mâchoire et du cou, pour apprécier cette expérience complètement il faut se représenter que le garçon sain était ainsi menacé d'un effet possible du virus de la maladie, car cette question se pose : « Peut-on arriver à développer chez ce garçon actuellement sain la disposition héréditaire à la tuberculose et à en faire un phthisique ? »

*
*
*

Culture de pus dans les cliniques impériales des femmes. — Le professeur DOEDERLEIN (Leipzig) a introduit des stimulants de pus, c'est-à-dire des bactéries artificiellement élevées, dans des organes sains de jeunes filles, pour obtenir dans ces organismes une culture de stimulants de pus !

Le docteur MENGE, assistant à la *Kgl. Universitäts-Frauen Klinik*, à Leipzig, mentionne (dans la *Deutschen med. Wochenschr.*, 1894, n° 46-48) quelques cas analogues et 80 essais sur 35 femmes, auxquelles il injecta, dans les organes, du pus, 15 jours après qu'elles eurent subi la dangereuse opération de la laparotomie. Il écrit à ce sujet :

Les staphylocoques venaient d'un abcès mammaire suppurant à la phase aiguë ; les streptocoques venaient d'une menstruation de femmes en couche ayant de la fièvre puerpérale, et de l'exsudat purulent d'une malade morte de péritonite aiguë, pris dans l'intérieur du ventre immédiatement *post mortem*. Le degré de virulence des bactéries employées et leur fraîcheur ne laissaient donc rien à désirer.

Et plus loin :

Dernièrement, les essais que j'ai faits dans le vagin de petites filles nou-

vement nées, immédiatement *post partum*, sont une preuve évidente contre les idées de DÖDERLEIN. Malheureusement, je n'ai pu disposer que de trois essais ; les enfants furent, sans être baignés, enveloppés dès la naissance dans des serviettes stérilisées et amenées dans le laboratoire.

De grandes quantités de staphylocoques furent ainsi bien incorporées dans ces nouveau-nés. Le docteur B. KRÖVIG, également assistant de la *Leipziger Kgl. Universitäts-Frauen Klinik*, a fait ces essais sur 82 femmes qui attendaient leur délivrance, pour suivre le résultat de culture de pus dans les organes génitaux. (*Deutsch. med. Wochenschr.*, 1894, n° 43.)

Université de cliniques pour les oreilles. — Dans la clinique pour les oreilles, à Halle a. S., le docteur SCHIMMELBUSCH, qui s'intéressait particulièrement au furoncle, a fait sur un garçon de 10 ans, qui agonisait à la suite d'un empoisonnement du sang, une culture de pus, pris au furoncle de l'oreille d'une petite fille, et qu'il appliqua en friction au mollet gauche (frotter pendant 5 minutes, de façon que la peau frictionnée devint rouge, mais ne parût nulle part endommagée). (*Archives pour la guérison des maux d'oreilles*, vol. 27, 1888, page 254). Le lendemain, 15 pustules de la grosseur d'un mark apparurent. Une des pustules s'élargit de plus en plus et devint un furoncle normal ! Le garçon mourut après quelques semaines. Au même moment, le même expérimentateur appliqua en friction toute la masse purulente à un garçon de 18 ans, dont le sang était aussi en décomposition ; le lendemain, il y avait 50 pustules. A midi, 24 heures après les frictions, le malade mourut, au grand étonnement et à la grande déception du docteur.

Clinique pour enfants. — Un professeur de clinique pour enfants ! le docteur EPSTEIN, de Prague (1), prit une portion des excréments remplis de vers d'un enfant, y laissa s'y développer une bonne incubation de vers et fit avec cette culture des essais de nourriture sur des enfants n'ayant pas de vers, en leur faisant ingurgiter ces excréments dans un sirop incolore. Les enfants avaient : une petite fille, 1 an 1/2 ; un enfant allaité au sein, trois mois ; et trois enfants malades, mais non pas des vers, 4 1/2 et 6 ans. Ces trois derniers furent « nourris » le 28 janvier 1891. Le 12 et le 24 avril, deux de ces enfants avaient dans leurs selles des œufs en masses compac-

(1) On sait que Prague a deux Universités : l'une tchèque, l'autre allemande. Epstein, est un nom allemand. L'Université tchèque veut ignorer absolument l'autre, et j'en eus la preuve en 1909 quand, chargé en Allemagne et en Autriche-Hongrie d'une mission électrologique et radiologique du gouvernement français, je fis un court séjour à Prague. J'étais recommandé à des Tchèques qui m'accueillirent au train et m'y reconduisirent, me pilotant toujours ; quand je leur demandais à voir l'Université allemande ils faisaient la sourde oreille, ou me répondaient : « il n'y a rien » Ceci a son importance, à l'époque que nous vivons.

tes, comme on l'a rarement observé. Le 25, on commença l'élimination chez un des enfants, au moyen d'un mélange de santonine et d'huile de ricin ; chez l'autre, plus délicat de naissance, quatre semaines plus tard, « pour laisser les œufs se développer davantage ». L'enfant se trouva très affaibli ; son état s'améliora seulement lorsqu'il eut éliminé une plus grande quantité de vers. Jusqu'au 16 juillet, un des enfants, après avoir pris quatre fois le mélange santonine et huile, rendit 22 vers (13-20 centimètres de long), jusqu'au 18 septembre après 16 doses de santonine ; les autres enfants rendirent 79 vers (13-28 centimètres de long) ; les fèces du troisième renfermaient au 20 juin une masse incroyable d'œufs d'ascarides.

Les mains d'aliénés. — Dans l'asile autrichien *Valduna*, on fit sur beaucoup d'aliénés des essais d'injections de *Hyoscin sulfa*.

Suite de ces essais : points douloureux autour de la piqûre, durant quelquefois huit jours, difficultés de déglutition, étranglement, sécheresse intolérable de la bouche et du gosier, soif inextinguible, perte de sommeil ; 1 heure 1/2 tout au plus ; grandes douleurs, disparition de l'appétit et diminution de poids.

Alors que les injections avec d'autres substances ne donnaient lieu à aucune résistance de la part des malades, il fallait sans exception pour les injections d'hyoscin employer la force ; quelques-uns suppliaient pour qu'on n'employât pas ce moyen douloureux.

Durée des essais, malgré cela, de 2 à 9 semaines !!

N'insistons pas. La vivisection des petits Belges et autres enfants, auxquels on coupa les mains, ne pouvait nous étonner !...

DEUX HÉROS

Le Dr Alexandre DE METS, le savant oculiste d'Anvers (*Belgique*), vient de tomber sous les balles allemandes, victime de son patriotisme.

Il n'avait pas 60 ans ; il laisse une veuve — qui fut emprisonnée aussi — et trois orphelins.

DE METS, travailleur ardu, pilier des sociétés savantes, correspondant de journaux professionnels et politiques, médecin en chef de la garde civique, avec le grade de colonel, très répandu dans la société, trouvait du temps pour tout, même pour obliger ses nombreux amis et confrères, qui garderont un souvenir ému de cet homme de bien.

Des nouvelles de Belgique font croire que le Dr FRANÇOIS, le savant dermatologiste qui dirigeait depuis de nombreuses années l'hôpital spécial Nottbohm, à Anvers, aurait subi le même sort que son ami de Mets.

Le corps médical d'Anvers peut être fier de ses héros. Il ne les oubliera pas.

M. D.

Vieux-Neuf Médical

L'ancêtre du Tank. - Le grand Cyrus et Léonard de Vinci.

Le « Tank », nous demande-t-on de différents côtés, est-il d'invention récente ? La réponse à cette question vient d'être, fort à propos, donnée par un professeur au Lycée d'Alençon, M. Georges PRAÉVOT, dans la *Revue universitaire* (novembre 1917). Bien que le sujet ne soit pas d'ordre médical, nous reproduisons ci-après cette « consultation » scientifique, à seule fin de satisfaire la curiosité de quelques-uns de nos lecteurs.

Le principe du char de guerre actuellement en usage remonterait au moins à 500 ans avant l'ère chrétienne.

À l'origine, le char de guerre n'est qu'un moyen de se déplacer rapidement sur le champ de bataille et de lancer des traits en plusieurs endroits, sans courir soi-même trop de risques. Mais comme nous pouvons nous en rendre compte par les peintures, sculptures, médailles et reproductions de toutes sortes, tel que l'utilisaient les Égyptiens, les Assyriens, et même les Grecs, il ne pouvait être d'un grand secours.

Au reste, ce n'est pas là le « tank », c'est le char fermé et blindé qu'imagina CYRUS l'Ancien, six siècles avant l'ère chrétienne. XÉNOPHON (*Cyropédie*, VI, 1) fait de ce char la description suivante :

Cyrus, voyant ce char à quatre timons, imagina qu'il serait possible d'en ajuster huit à un seul chariot, auquel seraient attelées huit paires de bœufs, pour traîner certaines machines en forme de tour, d'environ dix huit pieds de hauteur, y compris celles des roues. Ces sortes de tours placées derrière les rangs, lui paraissaient devoir être d'un grand secours à la phalange, et d'un grand dommage aux rangs ennemis. Il y avait pratiqué des galeries et des créneaux, et dans chaque tour il avait fait monter vingt hommes. Quand tout est prêt, il essaye de les faire aller, et les huit attelages traînent plus aisément une tour avec les hommes qui sont dedans, qu'un attelage ordinaire ne traîne un chariot de bagages. La charge ordinaire de ces chariots est pour un attelage du poids d'environ vingt cinq talents ; et les tours de Cyrus, quoique d'un bois aussi épais que celui qu'on emploie pour la construction des théâtres tragiques, quoique garnies de vingt soldats tout en armes, donnaient moins à traîner à chaque paire de bœufs, que le poids de quinze talents. Quand Cyrus est sûr de la facilité de transporter ces tours, il décide d'en avoir à la suite de son armée, persuadé qu'à la guerre, prendre avantage, c'est tout à la fois justice, salut et prospérité. (Traduction TALBOT.)

Léonard de VINCI, dont la prescience géniale s'est exercée en tant de domaines, aurait, paraît-il, eu également l'idée d'un engin dont le « tank » semble être l'exacte réalisation.

Héraldique et Médecine

Les Armoiries de la Faculté de Médecine de Paris.

Par HENRY-ANDRÉ.

Les armes de la plus vénérable Faculté du monde ont survécu à l'ouragan révolutionnaire, qui balaya les insignes, les symboles, les emblèmes, tous les souvenirs historiques. Cette survivance témoigne de la reconnaissance des temps nouveaux pour l'auguste

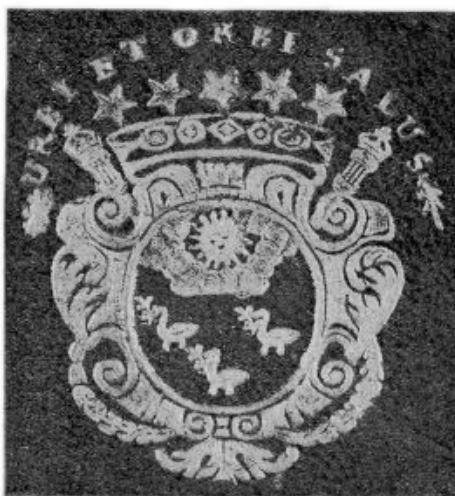


FIG. 1. — ARMES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Faculté de Médecine. Et pourtant, les respectables armoiries ne sont pas encore assez révérees : pourquoi faut-il que l'on ait pu voir, il y a peu, les insignes de la Faculté transformés en marque de fabrique (1) !

Il y a moins grave, mais n'en prêtant pas moins à observations : nous entendons parler des reproductions mal ordonnancées de ces armoiries.

Voici, fig. 1, un modèle bon, quoique fruste ; c'est un fer à dorer qui est frappé sur la reliure d'un livre faisant partie de la Biblio-

(1) Nous avons traité cette question dans une revue strictement héraldique.

thèque de la Faculté (n° 42.391). Petit in-8°, relié en maroquin rouge, avec tranches dorées, l'ouvrage porte comme titre : « Lettre sur les nouveaux bains médicinaux », par M. C[aillet], D^r en médecine. A Paris, chez la veuve Quillau. M.DCC.LII. Le feuillet de garde du livre porte l'inscription manuscrite : *Bibliothecae facult. medic.*, Paris, 1752, M. Hyacinthe Théod. Baron decano.

C'est à l'intervention probable de ce doyen que nous devons l'exécution du fer à dorer. La facture n'est pas des meilleures, ce n'en est pas moins un bon type d'armoiries, supérieur incontestablement à celui que nous offre un autre fer à dorer connu, de la fin du XIX^e siècle, reproduisant l'ex-libris dessiné par Louise Du Vivier en 1737.

Rappelons comment se blasonnent les armoiries de la Faculté de Médecine. C'est : « D'azur à trois cigognes passantes au naturel (*aliàs*, d'argent), tenant dans le bec une branche d'origan, le tout surmonté d'un soleil rayonnant d'or soutenu par des nuées d'argent ».

Ce fut par décision du 2 octobre 1597, que la Faculté adopta pour insigne héraldique ces trois cigognes portant dans leur bec un rameau d'origan, surmontées en chef d'un soleil, avec ces mots pour devise : « Urbi et Orbi ». Une bulle du pape Nicolas V, datée de Rome, le 23 mars 1460, conférait à tous ceux qui avaient reçu le grade de licencié dans l'Université de Paris, le droit d'exercer et d'enseigner en tous lieux du Monde, sans aucun examen ni autorisation préalable. La devise rappelle ces prérogatives. La Faculté voulait indiquer, par cet emblème-devise, qu'elle fournissait des docteurs, non seulement à la ville, mais encore à tout l'univers.

Pour les lecteurs de la *Chronique* que la question « armoiries de la Faculté de Médecine de Paris » intéresse, je ne saurais mieux faire que de les renvoyer aux ouvrages ayant traité de la question, et dont voici la bibliographie :

Prof. R. BLANCHARD. — « Etudes de numismatique médicale française », *Revue d'Europe*, t. VI, 1901, 3 articles, pp. 81, 161 et 257. — B.-N. 8° z, 15.341.

D^r CABANÈS, « L'Ex-libris de la Faculté », *Chronique médicale*, Paris, 15 mai 1913, p. 303.

D^r A. CHÉREAU, *Notice sur l'origine de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris ; ce qu'elle a été, ce qu'elle sera.* — B.-N. Pièce 8° 9, 141. — B. Fac. Méd. Par. Mél. 49-630 (P 2).

Alfred FRANKLIN. — *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie Impériale, 1870, t. II, p. 13-65. — B. Fac. Méd. Par., 8880.

Noé LEGRAND, *Les collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris*, Paris, Masson, 1911, p. 248 et suiv. — B. Fac. Méd. Par. 9264.

Noé LEGRAND, *Les Bibliothèques médicales : France médicale*, 1913, n° 5, p. 84 et n° 6, p. 102.

Prof. R. BLANCHARD, « Emploi abusif des armes de l'ancienne

Faculté de Médecine de Paris » *Bull. de la Société française de l'Hist. de la Méd.*, XII, p. 403-406, 1913; *Revue scientifique*, p. 308-309, 7 mars 1914; « Encore sur l'emploi abusif des armoiries de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris », *Bull. Soc. franç. d'Hist. de la Méd.*, XIII, p. 78-81, 1914.

D^r Eugène OLIVIER, « L'Ex-libris, les Fers de reliure et cachets de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris », *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, février 1914.

HENRY-ANDRÉ, article publié dans la *Nouvelle Revue héraldique* : « Une profanation des armoiries de la Faculté de Médecine de Paris. »

Le blason de Benjamin Franklin.

Beaucoup de portraits font connaître la figure sympathique du héros américain; il n'en est aucun, que nous sachions, qui soit orné de ses armes. Celles-ci, par contre, ont été vues, par un érudit de dis-



BLASON DE B. FRANKLIN.

inction (1), « frappées au centre des plats d'un volume in-8, relié en veau marbré, et doré sur tranches ». Ces armes sont : d'argent à la bande de gueule, chargée d'un dauphin accosté de deux papegais et

(1) Cf. *Bulletin du Bouquiniste*, 1^{er} mai 1877.

accompagnée de deux têtes de lion arrachées ; l'écu ovale posé sur un cartouche entouré de palmes, sommé d'une simple couronne ouverte, sans perle ni fleuron, surmontée elle-même d'une pomme de pin et de branches d'olivier formant cimier. »

Chose curieuse, et intéressante pour nous, cet exemplaire armorié est un ouvrage de médecine, ainsi intitulé :

Des spécifiques en médecine, par M. Gastelier, Docteur en médecine, Avocat en Parlement, Médecin ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, Maire de la ville de Montargis, Médecin des Hôpitaux et des Prisons de cette Ville, Employé pour les maladies épidémiques et épizootiques de la Province, Associé régnicole de la Société royale de Médecine de Paris, Associé correspondant de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, Associé non résident de la Société royale d'Agriculture d'Orléans, etc. A Paris, chez Didot, Imp. de Monsieur, et Libraire, quai des Augustins. M.DCC.LXXXIII. Avec Approbation et Privilège.

Il est dédié « à Monsieur Franklin, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale à la Cour de France, Docteur ès-Loix, Président de la Société de Philadelphie, de la Société royale de Londres, de l'Académie royale des Sciences de Paris, de la Société royale de Médecine de la même Ville, etc., etc.

Voici comment M. LONGPÉRIER-GRIMOARD, qui a pu examiner de visu le précieux objet, explique la genèse de ce blason, si peu en rapport avec l'idée qu'on se fait du démocrate dont la modestie est bien connue :

« Personne, dit le savant archéologue, n'ignore l'enthousiasme qu'excita la présence de Franklin à Paris. La cour et la ville l'accueillirent avec un égal empressement. Louis XVI avait reconnu en lui la bienfaisance du génie ; leurs cœurs se comprenaient. La reine Marie-Antoinette montrait pour l'ambassadeur du Nouveau Monde une bienveillance extrême ; très-touchée qu'Elle semblait être de l'hommage qu'il lui avait fait d'un harmonica de sa composition, le premier qui ait paru en France. Aussi voulut Elle qu'on le conduisit jusqu'au Havre, dans sa propre litière, quand Benjamin Franklin, malade de la pierre, quitta Passy, après avoir passé huit ans sur notre continent, pour regagner Philadelphie, où il arriva le 24 septembre 1785.

Franklin, comme ambassadeur, devait se rendre souvent chez le roi de France ; il fut peut-être averti qu'à Versailles, aucun équipage ne pénétrait guère dans l'enceinte du palais, sans offrir un certain aspect en rapport avec les habitudes de l'époque. En admettant que l'étiquette, ce code des usages, fit une sorte d'obligation aux personnes qui fréquentaient la Cour d'avoir au moins un écusson sur les panneaux de leur chaise ou de leur carrosse, la plus grande difficulté disparaît, à mon sens, celle d'accepter l'idée que Franklin ait pris l'initiative dans une question de ce genre, et se soit, sans y être presque forcé, composé un blason, même en sui-

vant des données par lui rassemblées, de façon à ne rien usurper et à rester l'honnête homme que l'on sait. »



Benjamin FRANKLIN.

(Collection HENRY-ANDRÉ).

Benjamin Franklin, en se prêtant aux circonstances, n'eut donc aucunement la pensée ni la crainte d'ajouter une scène nouvelle au *Bourgeois gentilhomme* de Molière.

A. C.

Echos de Partout

Courtoisie française. — EN 1512, lors de l'entrée des Français à Brescia, le brave BAYARD, l'illustre chevalier « sans peur et sans reproche », est transporté, gravement blessé, dans une demeure bourgeoise. Aussitôt, la dame du logis vient se jeter à ses pieds, implorant qu'on lui sauve l'honneur, à elle et à ses deux filles :

Madame, dit le héros, croyez tant que je vivrai qu'à vous ni à vos filles ne sera fait déplaisir, vous assurant au surplus que vous avez céans un gentilhomme qui ne vous pillera point, mais vous fera toute la courtoisie qu'il pourra.

Ainsi fut fait ; mais cela n'est rien.

Comme le bon chevalier, guéri de sa blessure, se dispose au départ, l'hôtesse, en reconnaissance de ce qu'il n'a été fait aux siens « une seule injure, mais toute courtoisie », vient humblement lui faire offrande d'une jolie petite boîte, où elle a mis de beaux et bons ducats. Le héros, « qui oncques ne fist cas d'argent », nous dit le Loyal serviteur, la prie gracieusement de garder son bien. Enfin, comme elle insiste, il accepte, et lui demande qu'elle aille quérir ses filles, auxquelles il voudrait dire adieu. Quand ces deux enfants sont devant lui :

Mesdemoiselles, leur dit-il, vous savez que les gens de guerre n'ont pas souvent de beaux cadeaux à faire aux dames ; pour moi, me déplaît fort que je n'en sois garni pour vous en faire présent comme je suis tenu. Voici votre dame de mère qui m'a donné deux mille cinq cents ducats ; je vous en donne à chacune mille pour aider à vous marier, et pour ma récompense, vous priez Dieu, s'il vous plaît, pour moi ; autre chose ne vous demande.

Il laissa le reste pour de pauvres religieuses, et prit congé.

Où l'on voit les deux façons de procéder : la française et... l'autre !

C'est le *Figaro* qui a conté cette jolie anecdote.

Goethe et le savon. — En raison de la disette de savon, les blanchisseuses autrichiennes sont invitées à se souvenir d'une recette que GOETHE a indiquée dans son *Voyage en Italie*. Le 26 avril 1787, l'auteur de *Faust* écrivait d'Agrigente :

La population indigène brûle les tiges sèches des fèves et, avec les cendres, lave son linge. Les femmes brûlent aussi le brou de l'amande qu'elles emploient en guise de soude. On lave d'abord la toile dans l'eau, ensuite dans cette lessive.

La *Nouvelle Presse libre* observe que cette méthode n'est pas inconnue en Autriche, où, depuis longtemps, les ménagères se servent de la cendre, sinon pour laver le linge, au moins pour nettoyer le pavé et la vaisselle. On l'a toujours suivie dans les pays moins civilisés ou éloignés des grands centres. On ne peut donc attribuer à Goethe, malgré ses connaissances chimiques, le mérite d'avoir découvert un *ersatz*.

(*La Revue*, 1^{er}-15 octobre 1917.)

La flot'e anglaise sortira-t-elle ? — Aujourd'hui, on parle fort souvent de la flotte anglaise. Une anecdote ancienne court encore à ce sujet en Angleterre. Elle ne concerne en rien la flotte actuelle, mais elle est fort amusante.

M. PITT et le duc de NEWCASTLE, président de l'Amirauté, étaient d'un avis opposé sur la sortie d'une flotte. Le premier, retenu au lit par la goutte, se trouvait obligé de recevoir ceux qui avaient à lui parler dans une chambre à deux lits, où il ne pouvait souffrir de feu. Le duc de Newcastle, qui était très frileux, vint le voir. A peine fut-il entré qu'il s'écria, tout grelottant de froid : « Comment ! vous n'avez pas de feu ? » « Non, répondit M. Pitt ; je ne puis le supporter quand j'ai la goutte ». Le duc, obligé d'en passer par là, s'assit à côté du malade, enveloppé dans son manteau, et commença à entrer en matière ; mais ne pouvant résister plus longtemps à la rigueur de la saison : « Permettez, lui dit-il, que je me mette à l'abri du froid dans le lit qui est à côté du vôtre » ; et aussitôt, sans quitter son manteau, il s'enfonça dans le lit de Lady Esther Pitt, et continua la conversation au sujet de cette flotte, qu'il n'était pas d'avis d'envoyer en mer. Tous deux s'agitèrent avec chaleur : « Je veux absolument que la flotte parte », disait M. Pitt en accompagnant ses paroles des gesticulations les plus vives. — « Cela est impossible, elle périra », répliquait le duc en faisant mille contorsions.

Le chevalier Charles-Frédéric, arrivant là-dessus, les trouva dans cette posture ridicule, et il eut toutes les peines du monde à garder son sérieux, en voyant les deux ministres d'Etat délibérer sur un objet aussi important, dans une situation si nouvelle et si particulière.

(*Mercur de France*, 16-11-1917.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Mission médicale Uruguayenne, en France.

Au moment où paraîtront ces lignes, une partie des membres de la Mission médicale Uruguayenne aura quitté le sol français. Nous voudrions que nos confrères américains-latins puissent trouver ici plus et mieux qu'un souvenir.

Préside par M. le Professeur ROGER, doyen de la Faculté de Médecine, admirablement dirigé par M. le D^r COMBAULT, secrétaire général, le Bureau médical des Amitiés franco-étrangères (section Amérique latine) fut tout heureux de se mettre à la disposition de la mission.

Il nous est agréable de rappeler la générosité de nos confrères de la jeune et fière petite République sud-américaine vis-à-vis de notre Caisse d'assistance de guerre : près de 80 000 francs ont été, par eux, offerts, pour venir en aide à ceux des nôtres que la barbarie des Boches aura dépouillés.

Engagé volontaire dès le début de la guerre, leur président, le distingué chirurgien, D^r BLACO de ACEVEDO, fut décoré de la Légion d'honneur, par M. le Président de la République, pour les éminents services par lui rendus dans le secteur de Biarritz.

La Faculté de Médecine a reçu la mission ; l'Association générale des Médecins de France l'a saluée ; la Société de Médecine de Paris a admis les confrères qui en faisaient partie à ses travaux, dans une séance solennelle, et s'honore dès maintenant de les compter parmi ses membres.

Tout à tour, MM. les Professeurs DELBET, FAURE, LEGUEU, MARION, MORESTIN, PAUCHET, POZZI, SÉBILEAU, TUFFIER, WALTHER, leur présentèrent, en des séances opératoires, une technique en laquelle ils se sont particulièrement spécialisés. Des démonstrations cinématographiques accompagnèrent quelques-unes de ces séances.

En médecine, MM. les Professeurs MARIE, GILBERT, ALBERT ROBIN, VARIOT, ROUX (à l'Institut Pasteur), J. RENAULT, BEZANÇON, GASTOU, chef du Laboratoire central, à Saint Louis, faisaient à la mission Uruguayenne les honneurs de leurs services et, dans des conférences privées, leur présentaient comme une synthèse de leur enseignement.

À la Pitié, M. le Professeur ENRIQUEZ leur ouvrait son service de radiographie. Le gouvernement militaire leur a facilité une visite au front ; M. le professeur SELLIER, de Bordeaux, leur a montré, en détail, comment nos stations hydro-minérales du sud-ouest avaient été utilisées pour le traitement des malades et des blessés de la grande guerre.

Nos confrères désiraient voir le praticien de Paris ; M. le D^r LE FUR, chirurgien en chef de l'hôpital Janson de Sailly et de l'ambu-

lance de M^{me} la duchesse de ROHAN, exposa aux membres de la mission son procédé de cranioplastie et leur fit examiner un grand nombre de blessés. M^{me} la duchesse de Rohan et M^{me} FALCOUZ, directrices de ces formations sanitaires; firent à nos confrères l'honneur de les retenir à déjeuner. Pour eux, M le D^r BÉRILLON évoqua les grands souvenirs de Charcot et Dumontpallier.

Un groupe de praticiens de Paris et de province, unis dans le journal et les œuvres de défense professionnelle du « Concours Médical », développa devant eux tout le programme de l'Union des Syndicats médicaux. Nos confrères, très vivement intéressés par ce côté de la vie médicale en France, ont bien voulu nous dire, par la bouche de leur Président, la profonde émotion que leur réserva ce chaleureux accueil.

... Et voici que le 15 mars, un certain nombre des membres de la mission Uruguayenne ont traversé les mers, pour regagner leur pays. Je vous laisse à penser qu'avec l'amour si profond qu'ils éprouvent pour notre France, et l'admiration qu'ils témoignent pour la beauté et la noblesse de notre cause, combien nos confrères se feront les champions de nos idées. Par des relations effectives, ne vont-ils pas augmenter, et dans quelle large mesure, le courant qui nous lie déjà à l'Amérique, et que l'Union médicale franco-ibéro-américaine (UMFIA) avait déjà admirablement suscité.

D^r R. MOLINÉRY,

Secrétaire adjoint du Bureau médical de « France-Amérique latine ».

Dernier écho de la Mission Uruguayenne.

Pour mettre un terme à certaines prétentions austro-boches, nous avons demandé à M. le Professeur LEGUEU, la permission de reproduire le texte, gravé sur une plaque de marbre, apposée dans son service de l'Hôpital Necker : « Dans cet Hôpital, les opérations urétroscopiques et cystoscopiques furent inaugurées en 1863 par le chirurgien DESORMEAUX (1815-1882), grâce à l'endoscope perfectionné dont il était l'inventeur.

« C'est ici que la lithotritie reçut de CIVIALE (1792-1867), qui l'avait inventée, ses premières applications, ses perfectionnements, et son développement dans le service spécial qui lui fut confié, en 1829, et jusqu'à sa mort, pour le traitement des malades atteints de la pierre. »

Nos confrères de la Mission médicale Uruguayenne ont demandé à M. le D^r Legueu de multiples renseignements, que celui-ci s'est fait un plaisir de leur donner. *R. M. de B.*

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 « Phospho-Glycérate de Chaux pur »

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Les Pythagoriciens et les haricots. — Les Pythagoriciens ne mangeaient pas de haricots.

Les uns prétendent que cette coutume fut introduite, parce que les haricots produisent des vents, qui appesantissent l'esprit. D'autres ont cru en voir la cause dans la ressemblance avec un testicule, organe de débauche. Certains pensent que les haricots ont une affinité spéciale avec le corps humain, ou que l'âme des morts passait dans ce légume. Qu'en pense-t-on à la *Chronique* ?

Mais, Aristoxène assure que Pythagore recommandait les haricots, et en mangeait lui-même beaucoup, les regardant comme un aliment de digestion facile !!! Il semble donc que l'expression : « Abstiens toi des haricots » avait rapport à la politique. En effet, on procédait à l'élection des magistrats par un scrutin, où on employait des haricots comme bulletin de vote. Pythagore voulait donc, sans doute, par son mot, avertir ses disciples de ne pas rechercher les honneurs, afin qu'ils restent plus attachés à sa secte (d'après SPRENGEL).

D^r L. PRON (*Alger*)

Les apothicaires, fabricants de munitions de guerre au XVI^e siècle.

— Un compte de Robert COSTE, marchand apothicaire à Rouen en 1549, semble prouver qu'à cette époque, les pharmaciens vendaient des munitions de guerre, en même temps que les remèdes nécessaires à l'armée ; un article de ce compte porte, en effet :

« Drogues à faire artifices de feu et autres munitions (1). »

Était-ce une exception, ou la règle commune ?

L. R.

L'Hôpital de BERRA ou de VERA ? — Je me permets de vous demander un renseignement.

Je fais une étude sur le chimiste LABARRAQUE, mon compatriote, qui fit la campagne des Pyrénées occidentales.

Dans les courtes notices qui le concernent, on lit : « Il servit dans la campagne de la Tour d'Auvergne... chargé du service de l'hôpital de Berra (2), comme pharmacien ; il y établit un ordre qui aurait pu servir d'exemple, etc. »

Pourriez-vous me donner quelques précisions sur cet hôpital de Berra, hôpital d'occupation ?

D^r MEYVILLE (*Oloron*).

(1) Cf. *Magasin pittoresque*, 1865, p. 176.

(2) Berra, ou peut être Vera ?

**DIOSEINE
PRUNIER**

*Comprimés fluo-nitrités
toni-cardiaques.*

DOSE HABITUELLE :
2 à 4 Comprimés par jour.

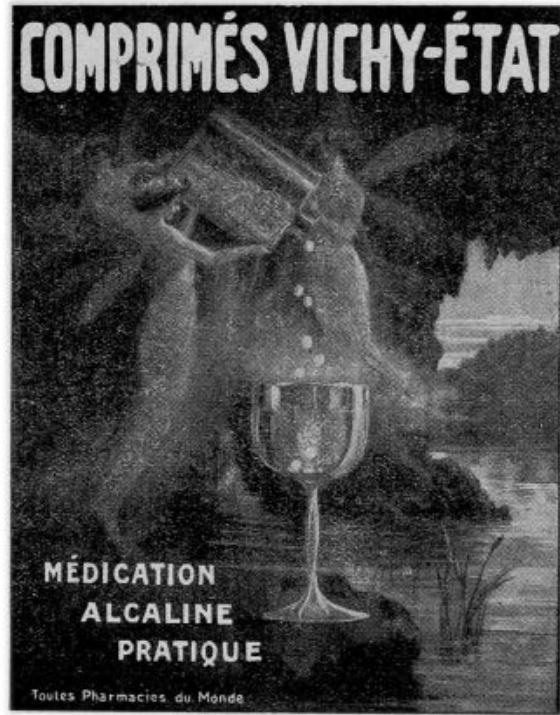
—♦♦—

**DIMINUTION de la TENSION ARTÉRIELLE
RÉGULARISATION de la CIRCULATION du SANG
Artériosclérose, Menstruation difficile
Troubles de la Ménopause.**

—♦♦—

**G.PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, Paris
et toutes Pharmacies.**

Sur demande adressée 6, rue de la
Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent
gratis et franco un échantillon de
DIOSEINE PRUNIER.



Réponses

La psychologie de la peur (XXV, 45). — Je viens de lire, dans le n° du 1^{er} février dernier, sous la rubrique « Echos de la Chronique », un article sur la psychologie de la peur, dans lequel est relatée une très intéressante observation de M. le D^r A. GUÉNIOT.

Il m'a été donné d'observer un fait, au sujet duquel je me permets de vous envoyer la notice suivante, pensant qu'elle peut rentrer dans le cadre du susdit article. Au reste, vous ferez ce que vous voudrez de ma communication.

C'était en 1915, à Oléron : un cuirassé, le *Du Chayla* faisait non loin de la côte sauvage des exercices de tir, exercices dont la population n'avait pas été prévenue. Etant données les circonstances, ces coups de canon répétés créèrent un sentiment plus ou moins vif de peur chez certains habitants. Un enfant de 11 ans, surpris par les détonations se précipita chez lui tout bouleversé, criant : « Maman, maman, les Prussiens ! ils vont tout apiler (tout détruire, en langage du pays) chez nous ! »

Dans le même temps, je voyais dans le village de cet enfant des cas assez nombreux de fièvre typhoïde ; mais l'enfant fût-il porteur du germe, ce qui est vraisemblable, n'accusait rien jusqu'alors : il était bien portant et travaillait aux champs. Le lendemain de cette affreuse peur, je fus appelé auprès de lui : le choc moral avait déterminé l'explosion d'une infection typhique des mieux caractérisées cliniquement ; car et pour cause, aucun examen de laboratoire n'a été fait.

La maladie évolua à son ordinaire, dura trois semaines et heureusement guérit.

Dans les livres, on dit que la fièvre typhoïde a rarement un début brusque. C'est très vrai dans les cas ordinaires ; mais l'émotion violente et déprimante de la peur peut donner une raison suffisante, à mon avis, de l'exception que j'ai vue, suivie, et que je signale.

Autre fait, plus réellement psychologique : je me souviens d'avoir lu que, lors de l'épidémie cholérique de 1884, un officier de marine débarquant à Toulon (ou à Marseille, je ne me rappelle plus), et apprenant inopinément la présence de l'épidémie dans cette ville, se brûla tout aussitôt la cervelle !

D^r AL. VINACHE.

L'audition colorée (XXIV, 127). — Dans le tome VI de la *Doctrine secrète* de H. P. BLAVATSKY, on trouve, pages 152 et 181, les données suivantes sur la question :

La science ésotérique enseigne que tout son, qui se produit dans le monde visible, éveille un son correspondant dans les royaumes invisibles et met en action une force quelconque du côté occulte de la nature. De plus, chaque son correspond à une couleur et à un nombre.

Le violet	correspond	à la note	si	et au nombre	7
L'indigo	»	—	la	—	6
Le bleu	»	—	sol	—	5
Le vert	»	—	fa	—	4
Le jaune	»	—	mi	—	3
L'orange	»	—	ré	—	2
Le rouge	»	—	do	—	1

D^r PRON (Alger).

— Votre article sur l'audition colorée et l'orgue des saveurs m'intéressa vivement, et appelle de ma part quelques remarques.

Evidemment, c'est RIMBAUD qui semble le premier, après l'allusion de BAUDELAIRE, avoir posé la question. Certainement, Rimbaud le fit sincèrement. Ce fut un singulier, mais puissant poète, et l'auteur du *Bateau ivre* et de *la Saison en enfer*, occupe une place suffisante dans la littérature moderne, pour qu'on puisse le reconnaître sans souligner qu'il fut l'ami de Verlaine. Il a d'autres titres littéraires.

Des exemples d'audition colorée ou de parfums colorés, vous en trouveriez en foule dans la poésie moderne, notamment dans FRANCIS JAMMES et M^{me} de NOAILLES. Je cite pour mémoire ces vers de LAURENT TAILHADE, début d'un amusant sonnet parodique :

Si tu veux, prenons un fiacre
Vert comme un chant de hautbois.

Mais ce serait une erreur de croire que le symbolisme fut une école d'audition colorée. Je ne sais pas ce qu'il fut au juste, mais je ne vois guère ce que l'œuvre de MORÉAS et même de MALLARMÉ a de commun avec ce phénomène. L'obscurité (!) du *Pèlerin Passionné* vient de ce qu'il est écrit dans la langue du XVI^e siècle. Mais qu'y a-t-il d'obscur dans tout VIELÉ-GRIFFIN, et dans les premiers volumes de RÉGNIER ? et quoi de commun avec l'audition colorée ? Les sonnets de Mallarmé sont plutôt des œuvres ultra-elliptiques, c'est ce qui fait leur « difficulté ». En outre, Mallarmé cherchait à évoquer les idées et les images par la musique des mots, mais non traduire les couleurs en sons. Certes, il y a dans tous ces poètes des adjectifs « olfactifs » appliqués à des objets de vision, et des épithètes colorées accompagnant des substantifs parfums ou sons. Mais on en trouve autant chez des poètes étrangers au symbolisme (Jammes ou M^{me} de Noailles, je le répète).

Il serait peut-être plus intéressant de rechercher si la prétendue audition colorée n'est pas une simple illusion, et si ces « rapports », entre sons et couleurs, ne sont pas des associations spontanées, inconscientes, qui nous paraissent naturelles, mais que l'on pourrait très bien décomposer. Essayons pour les syllabes.

Pour moi, je vois A blanc, I carmin, U bleu, ou vert, peut-être vert d'eau sombre ou émeraude, E brun, O rouge. Mais je ne crois

pas pour cela que je sois neurasthénique ou détraqué, bien que j'aie fait de la peinture et des vers. Je crois que A paraît blanc, parce que, si je cherche une couleur à A, les noms des couleurs passent dans mon esprit qui retient blanc à cause de l'A qui est la principale syllabe. Je vois U bleu, parce que U termine le mot bleu et m'y apparaît principalement, et bleu vert parce que l'U par sa forme rappelle le V, lettre essentielle du mot vert. De même pour O dans rouge ; quant à I, je le vois tantôt carmin, tantôt noir. Mais je le vois mal. E, je le vois brun, mais brun gris, neutre avant tout, parce qu'il est la lettre des muettes. E est comme l'ombre des mots.

Comment Ghil voit-il O rouge ? Comme moi, U jaune ? Parce que U le frappe dans le mot *jaune*. Mais ni Rimbaud, ni moi ne sommes des ânes pour l'avoir vu en vert. Pour I, je n'affirme pas qu'il soit noir ou rouge ; pourquoi Ghil le voit-il bleu ? Probablement parce que, après ses premières concordances sincèrement éprouvées, il lui reste l'I et le bleu à caser. Son orchestration est aussi puérile. Il apparaît immédiatement pourquoi U rappelle flûte. O rappelle les cuivres parce qu'il est la lettre volumineuse, si j'ose dire ; (il rappelle aussi la grosse caisse). I, au contraire, est le son fin, mince, et par-dessus le marché il est dans le mot violon et aussi dans le mot miauler (surtout qu'en prosodie où il faut dire vi-olons, ce qui met cette voyelle en valeur singulière) (1).

Passons aux prénoms. Le blanc est la couleur de la pureté. Bérénice est la plus pure des pures héroïnes de RACINE (qui sont souvent impures). Marie, la Vierge, Claire, par une association calembouresque, se classent dans le blanc. Iseult n'est pas pure. elle. Mais peut-être d'HERVILLY a-t-il assisté à une représentation de Tristan, où Iseult était en blanc, et à une d'Hamlet, où Ophélie était vêtue de même. Je ne m'étendrai pas sur Rose et le rose vif. Mais voilà, je vois Colette en bleu, Madeleine en ocre et Gilberte en vert olive. Je ne sais pas pourquoi ; il doit y avoir une association que je ne perçois pas (Madeleine, pardonnez-moi, mais je crois que c'est la couleur du gâteau). Quant à Jeanne, je le vois blanc. Je sais pourquoi : à cause de la Pucelle, de son uniforme et de sa bannière. M. d'Hervilly voit Diane, Rachel et Rebecca en noir... l'antisémitisme n'est pourtant pas de son temps.

En somme, nous découvririons : 1° des rapports presque constants et généraux, qui nous frappent tous (Jeanne, Marie, Claire... et le blanc), parce que l'association d'idées est si simple, si impérieuse qu'il n'est presque personne qui y échappe ;

2° D'autres variables, parce qu'ils viennent de souvenirs, de reminiscences qui sont individuelles. Ils se font surtout sentir là où les associations de la première catégorie ne s'imposent pas.

(1) Voilà tout ce qu'il y a au fond de l'*instrumentation* de René Ghil. Et il prétendait avoir trouvé là une poésie scientifique ! En somme, il n'a rien à voir avec le symbolisme. C'est un futuriste avant l'heure.

Jusqu'à plus ample informé, je crois qu'il n'y a pas autre chose dans la prétendue audition colorée.

Pour finir, permettez-moi, connaissant votre érudition, de m'étonner que vous n'ayez pas, dans la deuxième partie de votre article, cité l'*Orgue à bouche* de des Esseintes d'A Rebours. Je ne puis vous citer le texte, étant au front loin de mes livres ; vous le trouverez aisément. Vous trouveriez aussi dans tout HUYSMANS (mais surtout dans *En Route* et *la Cathédrale*), des métaphores où la musique se trouve alliée non seulement aux parfums et aux goûts de fruits, mais à la cuisine. A propos, notamment, des voix des chantres, et du plain-chant. Il y a là des pages curieuses et de grand intérêt.

Votre vieux curé de 1759 donne tout simplement aux mois les couleurs de la nature. Pour l'été, on pourrait voir juillet en or (les blés) : il se laisse dominer par le *rouge*, symbole de chaleur.

Au fond, la signification sentimentale, et même sociale, donnée aux couleurs, est plus curieuse encore que tout cela. Sans relire le chapitre de RABELAIS sur « ce qu'est signifiés par blanc et bleu », émerveillons-nous de ce que le blanc représente partout la virginité (et la monarchie), le rose la joie, le rouge la passion (et aussi la révolution sociale), le bleu la candeur, le vert l'espérance (et aussi le vagabondage spécial), le noir le deuil, et le jaune, enfin, représente la haute trahison, l'hérésie, aujourd'hui les maladies contagieuses, et de tout temps l'infortune conjugale.

Excusez-moi de ne pouvoir vous donner des citations plus nombreuses et des renseignements plus exacts.

Maxime BRIENNE.

L'audition colorée (XXIII ; XXIV, 127). — En relisant un charmant ouvrage bien oublié, les *Scènes de la vie hollandaise*, d'HILDEBRAND (1856), je trouve cet intéressant passage :

Je dois contredire GOETHE, lorsqu'il affirme que le sens de la vue n'a rien à faire avec la musique. Car je dois faire l'important aveu que je vois vraiment la musique, et j'ai la certitude que mes lecteurs découvriront la même chose en prenant quelque attention à leurs sensations. Il y a des tons et des accords qui se présentent à mes yeux sous la forme d'étincelles, de lignes larges ou étroites, d'épingles crochues, de serpents, de tire-bouchons, éclairs, craquelins, queues de porc, rayons, zigzags, etc. Je comprends la possibilité de rendre par des figures tout un morceau de musique...

Ce n'est pas précisément l'audition en peinture, mais l'audition en dessin, qui procède des mêmes enchevêtrements cérébraux de nos neurones sensoriels.

D^r E. MONIN.

Secrets et Recettes d'antan et d'aujourd'hui : le sang de bouquetin (XIV ; XV ; XVI ; XVII ; XVIII, 541). — Dans la spacieuse pharmacie d'un de nos plus vieux hôpitaux de province, des internes préparent avec zèle les médicaments prescrits le matin même par les médecins. Familiarisés avec les plus récentes con-

quêtes de la pharmacie moderne, ils représentent l'avenir. Mais une incursion discrète dans la salle voisine nous permet de jeter un coup d'œil sur le passé. Nous voici dans la pharmacie de vente où d'actives religieuses, vêtues d'un habit qui depuis plus de trois siècles n'a pas varié, déplacent sans trêve les bocaux multicolores, pour contenter une clientèle, toujours la même, toujours fidèle. Toutes les classes de la société s'y trouvent représentées, et chacun y va chercher son remède préféré : l'un, son sirop antiscorbutique ; l'autre, sa bouteille de rhum (il rougirait d'aller chez un liquoriste) ; un troisième formule une demande que maint pharmacien serait incapable de satisfaire, et on lui donne un petit flacon qui contient du « sang de bouquetin ».

Le sang de bouquetin est, à proprement parler, une spécialité de la maison. Quelle en est la formule exacte, nous avouons n'avoir pu la connaître, malgré de nombreuses interviews auprès de qui de droit. On ne l'emploie, du reste, pas à l'intérieur de l'hôpital : c'est un article d'exportation.

A quoi est-il bon ? Pour tous les maux, sans doute : n'est-ce pas le propre des remèdes secrets ? En tout cas, il a ses lettres de noblesse : il fut préconisé par ALEXANDRE DE TRALLES, par AVICENNE, par FERNEL.

C'est dans l'œuvre de ce dernier qu'on trouve la recette pour le préparer congrûment :

On choisit un bouc de quatre ans, vigoureux et bien disposé (un bouc apte, dirions-nous aujourd'hui) ; on le nourrit quelque temps d'herbes aromatiques, et on lui fait boire du vin blanc. On l'égorge au mois d'août en jettant le premier sang qui coule parce que trop subtil et le dernier parce que trop épais. Après quoi on recouvre le pot contenant le sang, on l'expose au soleil plusieurs jours jusqu'à ce qu'il soit bien sec, on le broie et on le garde dans un pot de terre verni et bien couvert.

Un procédé plus compliqué consiste à laisser reposer le sang, à en jeter l'eau qui nage par-dessus (le serum), et à l'agiter longtemps et bien fort avec un dixième de son poids de sel marin. Ceci fait, on l'enferme dans un vaisseau bien bouché, qu'on ensevelit quarante jours durant dans du fumier de cheval, puis on le distille plusieurs fois, en ayant soin de remettre toujours sur le marc l'eau qui a été distillée. Après une cinquième distillation, on a, dit la recette, une eau admirable, qu'on peut rendre encore meilleure si on ensevelit la bouteille quarante nouveaux jours dans du fumier de cheval.

En somme, deux formes de sang de bouquetin : en poudre, en liquide. Il y en a, comme on le voit, pour tous les goûts. N'avons-

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

nous pas aujourd'hui une spécialité à base de sérum de cheval, qui se vend en tubes ou en comprimés ?

D'après le même auteur, le sang de bouquetin possède une vertu lithontriptique; il résiste au venin, excite les urines, les sueurs, les mois aux femmes. Il est excellent pour la pleurésie, et pour dissoudre le sang caillé. Enfin, la tradition populaire veut que le sang venant du testicule du bouc soit spécifique pour rendre la virilité à ceux, hommes ou animaux, qui l'ont momentanément perdue. Pourquoi pas? Le sérum de la veine rénale de chèvre rend bien aux malheureux brightiques le libre cours de leur urine.

Quoi qu'il en soit, dans l'hôpital précité, le sang de bouquetin se vend; et, à croire des gens qui persistent à en faire usage, il donne d'excellents résultats; mais, d'après ceux que nous avons eu l'occasion d'interroger, ses indications actuelles ne seraient pas les mêmes que du temps de Fernel: on l'emploierait surtout dans les grandes pyrexies, « pour chasser le venin du corps », et pour faire transpirer.

Une action analogue est attribuée à la véronique et au rob de sureau. Dans la formule de sang de bouquetin dont il est question ici, entre-t-il d'autres substances? C'est possible, nous n'avons pas eu la curiosité de faire une analyse. Nous voulions seulement signaler la vogue persistante d'un remède qui a traversé les âges, comme la thériaque ou l'eau-de-vie de vipère.

Le bouc, animal sacré pour les païens, est resté pour le populaire l'animal utile et bienfaisant. Il a eu beau, pendant le moyen âge, incarner le malin esprit, les médecins n'en continuèrent pas moins à utiliser son sang, et rien ne nous dit que les contemporains ne le réhabiliteront pas quelque jour.

D^r A. MOLLIÈRE (*Lyon*).

Étymologie du mot « Boche » (XXIV, 349). — Nos confrères L. et SYMON de VILLENEUVE (*V. Chronique médicale* du 1^{er} novembre) ne tiennent pas compte du fait que le mot « Boche », de date récente, n'a remplacé que depuis la guerre actuelle le mot « Alboche » utilisé depuis 50 ans au moins pour désigner l'Allemand.

On sait qu'en argot, la terminaison « boche » est péjorative (*v. bi-doche, bancroche, moche, etc.*)

Alboche n'est donc, à mon sens, qu'une déformation d'Allemand.

D^r VOGT.

Les actes naturels dans l'art (XVIII, 303). — Dans son *Voyage en Espagne* (édition Charpentier, 1856, p. 45), Théophile GAUTIER, après avoir fait le plus grand éloge des « incrustations, relevées de hachures noires comme les nielles sur métaux », qui se voient sur les parties planes des stalles du chœur de la cathédrale de Burgos, cite quelques-uns des nombreux sujets qui y sont traités, et, entre autres,

celui qui représente « de petits garçons imitant dans la vasque d'une fontaine le fameux *Manneken-Piess* de Bruxelles ».

A Bordeaux, que notre auteur visita en se rendant en Espagne, son attention fut attirée par les sculptures du portail de l'église Sainte-Croix, lequel, dit-il, « est enrichi d'une multitude de groupes qui exécutent assez effrontément le précepte : *Crescite et multiplicamini*. Heureusement, ajoute-t-il, que les arabesques efflorescentes et touffues dissimulent ce que cette manière de rendre l'esprit du texte divin, pourrait avoir de bizarre ». (*Loco citato*, p. 12.)

D^r BREUCQ (*Bayonne*).

Médecin et Avocat (XXIV, 254, 352) ; — *Médecins à doctorats multiples* (XX ; XXI, 215). — Je cède au plaisir de vous faire connaître le fait suivant : Monsieur MOYE, professeur de Droit international public, à la Faculté de Droit de Montpellier (donc Docteur en Droit), est pourvu du titre de Docteur en Médecine. Et ce Professeur de Droit, Docteur en Médecine, publie en *Astronomie* ! et ce qui est plus naturel et plus normal, il enseigne la « *Législation pharmaceutique* » à l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Montpellier.

Il me semble que le fait intéressera vos lecteurs.

F. J.

— Le Directeur de la *Gazette de l'Ouest*, de la Rochelle, est (ou était avant la guerre du moins), M. H. PINEAU, docteur en Médecine, docteur en Droit (Sciences politiques et économiques).

L. R.

La maladie d'Alexandre le Grand (XXIII, 237). — A propos du livre de WILLCOCKS : *The Irrigation of Mesopotamia*, Edouard NAVILLE, dans le *Journal de Genève* du 11 décembre 1916, parle des travaux d'irrigation entrepris par les Babyloniens. Il ajoute qu'Alexandre compléta les travaux de ses prédécesseurs, et que c'est en surveillant ces grandes entreprises, que ce roi contracta la fièvre pernicieuse qui l'emporta.

Dans le même journal, Eugène RITTER fixe le séjour de J.-J. ROUSSEAU à l'hospice du Spirito Santo de Turin, qui précéda son abjuration solennelle et son baptême.

P. NOURY (*aux armées*).

Vierges noires (XI ; XIV ; XV, 365.) — Au cours de mon travail sur le *Vichy Gaulois*, j'ai appris qu'à Saint-Blaise, paroisse de Vichy, existe une Vierge, à tête noire, très vénérée et réputée miraculeuse. Elle est invoquée sous le nom de *Notre-Dame des malades*.

La *Chronique*, qui s'est occupée, je crois, de ces Vierges, l'a-t-elle indiquée ? Je pense que ces Vierges doivent remonter à l'époque

gallo-romaine et aux *Déeses-Mères (Mairæ)*, dont je parle dans mon mémoire, qui va paraître sous peu.

D^r Marcel BAUDOIN.

Bibliothèques de campagne (XXII ; XXIII ; XXIV, 124). — L'écho-
tier du *Mercur de France* relate (16 août 1917) le fait suivant :

« Il y a parfois des surprises dans les tranchées allemandes. Dans une sape à gaz abandonnée, on a trouvé, calligraphiée sur feuille de papier Bristol, la douce invocation d'Horace à la Fontaine de Bandusie :

*O fons Bandusiae, splendidior vitro,
Dulci digne mero, non sine floribus,
Te flagrantis atrox hora canicula
Nescit tangere : tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Præbes, et pecori vago.*

L'Allemand, sans doute un officier, qui, d'après ses souvenirs classiques, évoquait l'onde plus limpide que le cristal, devait avoir soif, et l'eau du ravitaillement n'arrivait pas sans doute.

R. L.

Chronique Bibliographique

La médecine du pays de Galles, au XIII^e siècle, par M. P. DIVERRES.

Le remarquable travail de M. P. DIVERRES, ancien élève de l'École des Hautes-Études, intitulé : « *Le plus ancien texte des MED-DYGOX MYDDVEN* » (1), a pour but l'étude du célèbre traité de médecine galloise du moyen âge, connu de tous les celtisants.

Il est surtout consacré à des discussions de pure *linguistique*, qui ne sauraient intéresser nos lecteurs, en raison de leur caractère trop technique au point de vue philologique. Toutefois, nous devons leur signaler la partie qui a trait à la *terminologie médicale* et *botanique*, examinée à la lumière des données scientifiques les plus précises et les plus sûres.

Il faut reconnaître pourtant que cette discussion aride de mots spéciaux ne mène pas à grand'chose, car on ne se trouve là en présence que d'une matière médicale purement *traditionaliste*, qui n'a absolument pour base que des croyances, sinon religieuses, du moins superstitieuses et rituelles, lesquelles n'ont rien à voir même avec l'expérimentation empirique des premiers médecins grecs et romains.

(1) Paris, M. Ledault, 1913, in-8°.

Toute cette énumération des vertus prétendues médicinales sent son . . . préhistorique de loin ; mais cela ne peut vraiment intéresser que les médecins très versés dans les études de folklore celtique et les Anglais en particulier.

Dans le premier chapitre, on lira, en tout cas, avec intérêt, l'histoire, probablement exclusivement légendaire, de la famille des MÉDECINS DE MYDDVEN, auquel on attribue le manuscrit gallois étudié dans ce livre et attribué à Rhivallen, le plus illustre des praticiens du XIII^e siècle, dans ce beau pays de Galles.

Il est certain que, dans ce document, on trouvera des observations physiologiques et des remarques médicales d'un réel intérêt (1). Mais toute la partie *thérapeutique*, quoiqu'elle soit surtout basée sur la vertu des *plantes*, fait trop songer aux pseudo-médecins de nos campagnes de l'Ouest, qui ne soignent encore que par les *Herbes*, autrement dit aux « Médecins d'herbes » de jadis. Il n'est question là, en effet, que de ce qu'on appelle des « Remèdes de bonne femme », fort curieux, certes, pour le folkloriste, mais inutilisables, en général, à l'heure présente.

Quant à la chirurgie, elle est des plus rudimentaires... Il y est question pourtant de la *trépanation*, comme de l'opération la plus difficile [*Tynnu asg bry yn diberigyl i ar yr emennyd*], et de l'ablation des calculs de la vessie et de l'urèthre par la *taille* : faits d'une réelle importance historique

D^r Marcel BAUDOUIN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HENRI VIGNES. — *Note sur l'anesthésie en chirurgie de guerre* : communication faite à la *Société de Pathologie comparée*, séance du 10 juillet 1917.

A. CHARLIER. — *Les services radiologiques aux armées pendant la guerre actuelle* : extrait des *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, Paris, L. Fournier, 264, boulevard Saint-Germain, 1917.

D^r J. GRASSET. — *Devoirs et Périls biologiques*, Paris, Alcan.

D^r MANHEIMER-GOMMÈS. — *La Prononciation anglaise par soi-même* ; nouvelle méthode basée sur l'application rationnelle des lois de la mémoire. Chez l'auteur, 5, rue Parrot, Paris.

E. LENIENT. — *La solution des origines de Waterloo* : réponse au colonel Grouard ; ext. de la *Revue des Etudes napoléoniennes*, juillet-août 1917. Alcan, 1917.

(1) Une de ces remarques est curieuse ; la voici : « Il y a trois os qui, s'ils se brisent, ne se ressoudent jamais et aucun d'eux n'existe à la naissance : Dents, Rotule et Crâne (les fontanelles). » — C'est RICHET le père qui a montré que le cal existait au crâne.

Ville de Paris 1916 ; *Commission du Vieux Paris* : Procès-verbaux d'avril, juin, juillet et août.

Petit guide pratique de Physiothérapie, pendant la cure de Barèges, par le Dr Raymond MOLINÉRY. Paris, 1917.

Henry MALHERBE (Henry Croisilles). — *La Flamme au poing* (Impressions de guerre). Paris, Albin Michel.

J. D. ROLLESTON, M. D. — *The medical interest of « Casanovas Memoires* (Ext. de *Janus*, 1917) ; — *Sexologie and venereal diseases in « Casanovas memoires »* : extrait de *The urologic and cutaneous Review*, vol. XXI, n° 5, 1907.

VIAL (Louis-Charles-Émile). — *L'Origine de la lumière et sa fonction génératrice*. Paris, Maloine, 1917.

NICEFORO (Alfredo). — *I Germani*, Storia di un'idea e di una « razza ». Roma, Societa periodici, 1917.

BAUDOIN (Dr Marcel). — *Le Maraichinage*, coutume du pays de Mont (Vendée). 4^e édition, Paris, Maloine et fils, 1917. Prix : 7 fr.

Jean RODES. — *Scènes de la Vie révolutionnaire en Chine (1911-1914)*. Paris, Plon-Nourrit, 1917.

Firmin Roz (Traduction de). — *Amis de la France ; Le service de campagne de l'ambulance américaine, décrit par ses membres*. Paris, Plon-Nourrit, 1917.

CASTUEIL (Dr). — *Sur le Tard*. Sonnets. Marseille, J. Carbonell et imprimerie Moullot, 1917.

LYONNET (B.). — *Barbarie scientifique des Allemands : Un enfant français traitreusement mutilé par un crayon explosif*. Extrait du *Lyon Médical*, n° 8, août 1917.

Dr Louis FOURNIER. — *Traitement des pleurésies séro-fibrineuses par les injections intra-pleurales d'huile goménolée à 20 o/°*. Bordeaux, imprimerie Cadoret, 1917.

BORY (Dr Louis). — *Essai sur les douleurs morales de la syphilis : Un mal moral*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1918.

LABANDE (L.-H.). — *Un diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780) : Journal intime du chevalier de Corberon*. Tome II. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1901.

BOGELOT (Paul) et TORAUDE (L.-G.). — *Législation des substances vénéneuses*, 4^e édition. Editions du *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1917.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

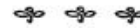
G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES "**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^e (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Pathologie sociale

La prostitution, de 1256 (Ordonnance de Louis IX) à 1560 (Etats d'Orléans) ; ses refuges ; sa liberté.

Par M. le D^r Paul CHEVALLIER.

La Guerre mondiale, qui dépayse d'énormes masses d'hommes et soumet la plupart des citoyens au contrôle sanitaire de l'Etat, donne un relief intense au péril vénérien. La prostitution, génératrice des maladies sexuelles, se trouve au premier plan des préoccupations des hygiénistes. Dans ces trente dernières années, des ligues et des commissions (1) ont examiné les problèmes délicats qui se posent, mais n'ont pas trouvé la solution juste et pratique.

Le malaise, qui aboutit aujourd'hui à une crise, date de la Révolution. De par les principes fondamentaux du régime républicain, la prostitution est libre et nul n'a le droit d'empêcher une femme de faire métier de prostituée. Nos règlements supposent que la prostitution est interdite ; ils la répriment et la tolèrent ; ils refusent d'admettre que la prostituée exerce un métier, et qu'à ce métier doivent s'appliquer toutes les lois existantes ; et, puisqu'elles sont nécessaires, il faut prendre des mesures sanitaires respectueuses des lois et adaptées aux conditions d'exercice du métier, comme le sont beaucoup d'autres règlements sanitaires.

Mais, dit-on souvent, quelque imparfaite qu'elle soit, notre façon de procéder constitue un progrès sur les habitudes de l'ancien régime. Peut être affirme-t-on un peu vite. Des mémoires qui décrivent la prostitution sous la royauté, la plupart s'attachent à montrer la splendeur ou la déchéance des courtisanes. L'étude est attrayante, mais l'abondance des détails vécus accapare l'attention, et le lecteur ne sait pas toujours dégager les idées directrices des gouvernements.

De parti pris, nous négligerons tout le pittoresque du sujet, excellemment présenté au surplus dans un travail mi-anecdotique, mi-philosophique, du D^r CABANÈS (2). Dépouillée de ses haillons et de ses rubans, la prostitution de l'ancienne France ne peut plus être

(1) Cf. en particulier les ouvrages du D^r L. FIAUX (chez Alcan).

(2) La traite des blanches légale, de Solon à Louis XV, in *les Indiscrétions de l'histoire*, t. I.

décrite en bloc ; elle fut très différemment administrée suivant les époques.

Il convient d'en distinguer trois.

PREMIÈRE PÉRIODE, de Charlemagne à Louis IX : au nom de la morale, la prostitution est interdite. Les lois la répriment avec énergie. Leur rigueur n'a d'égale que leur impuissance.

DEUXIÈME PÉRIODE, de 1256 à 1560 : le pouvoir s'inquiète surtout de la décence des rues et de l'intérêt public ; la prostitution est libre mais endiguée.

TROISIÈME PÉRIODE : depuis 1560, la morale, stimulée par la syphilis, inspire des ordonnances draconiennes. L'autorité prétend supprimer la prostitution, mais finit par essayer de l'organiser.

La période qui s'étend de 1256 à 1560 mérite une étude spéciale. C'est le seul moment de notre histoire où se prostituer n'est pas légalement considéré comme un délit. Nous allons essayer de dégager les caractéristiques de cette époque. Le premier chapitre de notre esquisse sera consacré à la définition des termes qui désignent les maisons de prostitution : il ne s'agit pas de querelles de mots ; la lecture exacte des textes officiels jette une vive lumière sur le régime des prostituées. La genèse de l'ordonnance fameuse de saint Louis sera ensuite relatée. Nous montrerons enfin les conséquences, voulues ou indirectes, de cette ordonnance qui soumit les prostituées aux lois générales de l'Etat et leur donna le droit d'exercer leur métier sous la protection des autorités.

1° *Les maisons de prostitution.*

Les actes authentiques du moyen âge emploient pour désigner les refuges de la prostitution les mots de *clapier* et *bordel*, *lupanar* et *prostibulum*.

ETYMOLOGIE. — Sur *lupanar* (*lupa*, louve) et *prostibulum*, aucune controverse ne peut s'élever.

L'origine de *clapier* (1) ne paraît pas avoir jusqu'ici soulevé de discussion. L'érudit RABUTEAU y voit une « allusion à la vie brutale et souterraine que les femmes y menaient ». PARENT-DUCHATELET écrit : « A la même époque, on désigne encore les lieux publics de prostitution sous le nom de *clapier* : *souterrain où se logent les lapins* ; ce qui prouve que, de tout temps, la prostitution s'est cachée dans les lieux les plus obscurs et les plus abjects. »

Les historiens citent le terme sans le commenter, ou adoptent l'explication classique. Elle ne paraît cependant guère plausible.

En Forez, comme en Languedoc, *clapier*, et ses variantes comme *clapas*, signifie tas de pierres. Par extension, on appelle *clapier* un endroit pierreux, une lande rocailleuse, une ville bâtie

(1) D'après PARENT-DUCHATELET, le terme *clapier* ne fut pas employé après 1395 : c'est inexact ; les documents du xv^e siècle parlent encore des *clapiers*.

sur de pareils terrains ; et aussi, une ruine, une mesure, une bicoque en pierre ; ou encore un amas de constructions en pierres. *Clapier* dérive du celtique *clap* ; son sens primitif en provençal est *monceau* (nous dirions plutôt *amas*). Il existe un verbe *claper* (1), dont le langage courant du Forez a conservé des dérivés : les femmes qui dans les mines enlèvent les cailloux du charbon sont appelées *clapeuses*. — A Saint-Étienne, le Clapier est un quartier récent, bâti sur une colline pierreuse, carbonifère. Rien dans l'histoire locale ne permet de supposer qu'il servait autrefois de repaire aux prostituées. La noble famille du Clapier a donné un écrivain local estimé.

Dans ce sens de lande rocailleuse, d'amas de pierres, de ruines, de quartier mal bâti et de mesures, est-il besoin de passer par l'intermédiaire de « trou à lapin », pour arriver à repaire de prostituées ?

De tous temps, les pierres et les mesures ont présidé aux évolutions des rôdeuses de la prostitution. La Bible nous apprend que les femmes insensées racolaient aux murailles de la ville (*Prov.*, ix). Les dictériades non enfermées dans les établissements spéciaux hantaient les portiques, les bicoques du Pirée, et la nuit venue, longeaient le mur d'Athènes. A Rome, les filles publiques, campées dans les bas quartiers, se réfugiaient sous les voûtes des remparts (*fornices*).

Aujourd'hui, les prostituées de la plus basse catégorie, celles qui se vendent sur les fortifications, dans les ruelles défoncées des quartiers excentriques, ou dans les terrains vagues qui simulent des ruines avant d'être bâtis, nous les appelons des *pierreuses* (2). Nos ancêtres disaient : filles de clapiers ; le sens ni les mots n'ont changé.

Bordel (ou sa variante *bordau* ou *bourdau*, sans *e*), dérive du saxon *bort*, qui signifie planche. Les bordes furent des mesures en planches, et secondairement des habitations de campagne. Le bordel fut une petite borde, ce que nous appellerions une cahute.

Longtemps d'ailleurs, et presque jusqu'à nos jours, *borde* garda son sens primitif : *bordelage* est un terme de droit, qui n'est disparu que tout récemment ; les bordages, dans tout l'Ouest, sont de petites fermes (3). Ainsi, bordel et clapier désignent les habitations les plus navrantes, cahutes des pays forestiers, mesures du Midi rocheux. Les populations misérables, les mendiants et les rôdeurs y trouvaient refuge. Le peuple, qui a discrédité ces termes, les employa d'abord sans doute par pudeur de langage.

(1) Bien différent de clapper (l'allemand *klappen*, faire du bruit, qui a donné clapotier, etc.

(2) Le mot *pierreuse* daterait du début du XVIII^e siècle (Ed. FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires*, t. III, page 78, cité d'après CABANÈS, *loc. cit.*, p. 45).

(3) Nous négligeons les étymologies fantaisistes, comme bord d'eau : (cf. BOUCHEV, *Bibliothèque du droit français*, t. I, p. 382).

Bordel et clapier, *lupanar* et *prostibulum* sont-ils synonymes ? La plupart des études modernes l'affirment ou le laissent supposer ; mais il n'en est rien.

Négligeons provisoirement *clapier*.

Bordellum et *prostibulum* n'existent jamais côte à côte ; *lupanar*, au contraire, voisine avec *bordellum* et possède un sens différent.

Les statuts de Milan (1502) ne toléraient qu'un seul bordel ; mais celui-ci comprenait plusieurs lupanars. « Et alibi, quam in dicto bordello, lupanaria non teneantur in presenti civitate (1). »

Il faut, je crois, traduire *lupanar* par « local d'une entreprise de prostitution » ; que cette entreprise soit constituée par une chambre ; par une maisonnette pour une seule femme ; ou par un bordel en un sens voisin du sens moderne : ce terme désigne l'ensemble des entreprises de prostitution.

Lorsqu'on compare les textes, il ne saurait faire de doute que les statuts ont entendu donner à *bordellum* un sens encore plus large, celui de quartier réservé aux prostituées ; comme il en existe aujourd'hui dans certaines villes, où maisons de tolérance et prostituées n'ont droit qu'à un petit nombre de rues. Mais cette extension du mot précité n'apparaît pas générale : c'est *prostibulum* qui désigne le quartier des prostituées.

En 1574, les Constitutions des Milanais écrivent ce mot exactement à la place de *bordellum*, employé dans les statuts de 1502 : « Foemina ter expulsa, pro publica meretrice habeatur, et ad prostibulum conducatur. » (l. IV, titre xv de *meretricibus et lenonibus*.)

Au XII^e siècle, *prostibulum* désigne d'une façon générale tous les lieux réservés à la prostitution : « Ceterum notoria et manifesta prostibula », écrit saint Louis, « quae fidelem populum sua foeditate maculant..., penitus exterminari praecipimus, tam in villis quam extra... » (Lettre à Mathieu de Saint-Denis et à Simon de Nesles, datée d'Aigues-Mortes, 25 juin 1269). Puis son sens se spécialise, et *prostibulum* ne se dit plus que du quartier officiellement attribué aux prostituées.

Le 16 mars 1339, la ville de Marseille demande que les prostituées soient localisées « in carriera Guarniani... ubi antiquo tempore teneri prostibulum est consuetum » (Délib. municip., 1339-40). Le 8 mai 1383, elle publie un règlement somptuaire : « Quod ad meretrices in prostibulo publico commorantes plenarie observare faciat », et ajoute : « et quod nulla meretrix publica de prostibulo audeat commorari, seu stagiam facere aut nullus eam tenere nisi in prostibulo, sub pena formidabili imperio dicti domini vicarii imponenda ».

Les lettres de Charles VII données à Toulouse, en date du 13 février 1424, définissent ainsi le bordau : « *Quoddam hospitium*

(1) *De Meretricibus et bordello* (cap. CCCCLXXII et CCCCLXXIII). In *leges et statuta ducatus medionalensis*, comm. ill. ab H. CARPANA, 1616, t. II.

vulgariter vocatum bordelum, sive hospitium commune. » Le terme noble est donc « hospitium commune ». C'est un hôtel meublé où habitent des prostituées.

Celui de Montpellier est « une maison et demeure établie hors de la ville, pour l'habitation et la résidence des filles communes, tant celles qui y font résidence que autres passant et fréquentant ledit pays (1). » Une administration moderne rédigerait : les prostituées, qu'elles habitent la ville ou n'y fassent que passer, sont tenues d'avoir leur chambre dans l'hôtel qui leur est réservé.

Celui de Montpellier semble avoir été considéré comme un modèle du genre. C'est à l'instigation, sinon aux frais de l'Administration municipale, qu'il a été bâti en dehors de la ville.

Le tenancier parle au roi du ton respectueux et ferme d'un homme qui se sent soutenu. Il a réalisé d'importantes améliorations : des étuves, c'est-à-dire des bains chauds ont été installés à grands frais par ses soins (2).

Comme dans nos maisons de tolérance populaires, l'estaminet (qu'on me pardonne ce modernisme) avait une importance considérable pour la bonne marche des affaires ; le tenancier réclame qu'une autorité impitoyable empêche les autres cabarets de recevoir des filles publiques. (Dois-je souligner que cette requête contre « la prostitution clandestine dans les débits » fut recopiée il y a 600 ans sous la signature du roi de France ?)

Beaucoup de villes du Midi eurent leur bordau, c'est-à-dire leurs maisons de prostituées. La tendance générale fut de réunir les courtisanes dans un ou quelques établissements spéciaux (Salon, Draguignan, Toulon).

En 1542, le Parlement de Provence voulait la suppression du *prostibulum publicum* de Marseille et ordonnait la création d'un grand bordau en dehors de la ville. Le conseil municipal allait le réaliser, quand parut (1560) l'ordonnance des Etats d'Orléans supprimant la prostitution.

(1) Lettres de Charles VIII, données à Montilly-les-Tours, le 6 décembre 1469. Ces lettres confirment des privilèges réaccordés périodiquement depuis très longtemps, et en particulier par Louis XI ; elles recopient en entier la requête du tenancier de Montpellier.

(2) Au début du XII^e siècle, les scènes les plus immorales se passaient dans les bains publics. Lorsque les étuveurs furent réunis en corporation, leurs statuts, que nous a conservés Etienne Boileau, prévôt de Paris sous saint Louis, interdisent de recevoir des femmes de mauvaise vie. Cette défense fut renouvelée en 1371 par Hugues Aubriot, puis en 1399 : aucun étuveur ne devait chez lui laisser « bourdeler », ni tenir « bourdau ». Les autorités locales du Nord comme du Midi rendirent par la suite de nombreuses ordonnances, pour moraliser les bains publics. En 1460, puis en 1516, les rois eux-mêmes interviennent : « il est fait commandement à toutes les filles publiques de se retirer dans le lieu public à usage d'étuves pour elles édifié ». (Cf. CABANÈS, *Mœurs intimes du passé*, 2^e série). L'usage du bain était, en effet, si répandu que personne n'aurait accepté d'en priver les prostituées, non plus que les juifs et les lépreux. Mais on exigea pour chacune de ces catégories des étuves spéciales.

Les documents les plus affirmatifs ne permettent pas de penser que fut souvent réalisé le bordau idéal, au sens du xv^e siècle; le vaste hôtel meublé qui réunissait toutes les prostituées et que parfois la ville elle-même avait fait construire; il reste l'exception, et *bordel* ou *bordau* désignait presque partout le groupement des maisons habitées par des prostituées.

Se représenter, celui-ci au moyen âge, comme l'analogue d'une de nos « maisons de tolérance », serait tout à fait inexact. Les actes officiels et les mémoires du temps (cf. les Ordonnances somptuaires) attestent que les prostituées n'étaient pas encagées dans les bordaux: presque toujours il faut imaginer un ensemble de rues, une cour, où les courtisanes sont autorisées à racoler et, à proximité, des maisons où elles mènent le client. Même s'il existe un seul grand *hospitium* avec estaminet, les femmes sortent, puisqu'elles doivent porter sur leur vêtement les signes distinctifs de leur profession.

La plupart des villes exigent que les prostituées restent tout le temps dans le quartier réservé; mais quelques-unes ordonnent au contraire qu'elles n'habitent pas les maisons où viennent les clients: les « maisons de rendez-vous » ne sont pas une invention récente.

Quel que soit le mode de fonctionnement adopté, tout bordau, dès le xiv^e siècle, possède une organisation.

Tantôt il existe un tenancier; est-il comparable aux tenanciers modernes? Il ne le semble pas; le tenancier se rapprochait beaucoup plus de nos patrons d'hôtels meublés, dits équivoques, que des entrepreneurs de prostitution pour qui la femme n'est qu'une employée.

Tantôt les femmes louent leurs chambres directement aux propriétaires des maisons (cf. Ordonnances de Paris), ou à des logeuses. Elles sont placées sous la surveillance de préposés à l'ordre — et aux impôts —, désignés différemment suivant les régions, et délégués, mais non fonctionnaires de l'Administration municipale.

Ainsi les prostituées se réunissent d'abord d'elles-mêmes dans certaines rues, qui constituent des *prostibula*; puis les autorités leur ordonnent de ne pas paraître en dehors de ces rues, et le *prostibulum* devient le quartier réservé à la prostitution. Le bordau est tantôt ce groupement, officiellement reconnu, des maisons de prostitution (*lupanaria*); tantôt un grand hôtel, dans les faubourgs, qui abrite toutes les prostituées.

*
**

Si l'on compare les textes, le sens de « clapier » apparaît tout différent. On le trouve à côté de « bordel » pour désigner autre chose. En avril 1424, Henri IV, roi d'Angleterre, soi-disant roi de France, date de Paris des Lettres qui concernent « plusieurs rues et autres lieux où se tiennent habituellement les femmes de vie dissolue et communément que on dit bordelières, lesquelles y tiennent clapier et bordel public... »

Lorsque les actes portent « clapier », ils visent les refuges des pros-

tituées de la dernière catégorie, où le gâchis règne en maître ; ils correspondent à nos « cafés de passe », nos « tapis-francs », nos bars crapuleux, et à tous ces logements repoussants où se mêle, dans la promiscuité de la saleté, de l'alcoolisme et de l'hébétéude, la lie de la population.

Il est impossible de se méprendre sur le sens méprisant du mot « clapiers ». Les « pierreuses » qui les hantent soulèvent l'indignation publique. Les zones pouilleuses des faubourgs en sont partout encombrées, le mal s'étant aggravé dans les années qui précédèrent le règne de Louis IX ; car certaines villes (cf. Coutumes de Pamiers, 1212) avaient chassé hors des remparts les plus indésirables des prostituées.

À partir de 1256, l'autorité cherche à discipliner ces braconnières de la prostitution. On les chasse des cimetières et des abords des lieux saints, où elles importunaient dévots et familles honnêtes. Plusieurs cités même, comme Strasbourg, doivent provoquer des ordonnances rigoureuses, pour déloger des combles des églises les rôdeuses, surnommées *hirondelles*, qui s'y étaient installées. Malgré les prohibitions sévères qu'ils renouvellent sans cesse, le roi ni le Prévôt de Paris n'arrivent à assainir les ruelles infectes bordées de taudis.

La lutte contre les clapiers entraîna le moyen âge à organiser le « bourdau » et à protéger les prostituées sociables.

(A suivre.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours d'électro-radiologie de guerre.

Le D^r FOVEAU DE COURMELLES a repris (26^e année) son cours libre d'électro-radiologie à l'École pratique de la Faculté de Médecine de Paris, amphithéâtre Cruveilhier, le mercredi 1^{er} mai 1918 à 6 heures ; il le continuera les mercredis à la même heure.

PROGRAMME. — *Electro-radiologie de guerre* : Les agents physiques, électricité, lumière, rayons X, radium... dans le traitement et le diagnostic des affections et blessures de guerre. Depuis fin août 1914, le D^r Foveau de Courmelles radiographie gratuitement chez lui les blessés de la guerre à lui envoyés par les ambulances non pourvues du matériel radiographique.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Vieux-Neuf Médical

L'acupuncture chez les Chinois.

L'arrivée en France d'importants contingents de travailleurs annamites et chinois met à l'ordre du jour la question de la médecine extrême-orientale, dont les méthodes nous paraissent si bizarres et dont cependant les indigènes disent merveille.

Une des pratiques les plus curieuses en faveur chez les Diafoirus de ces pays lointains est l'« acupuncture », méthode sur laquelle je trouve les renseignements suivants, dans l'ouvrage intitulé : « Péking », par Mgr FAVIER, p. 352 :

Quant à l'acupuncture, on ne saurait en nier l'efficacité. Un jour, un missionnaire tombe presque mort sur une route : il avait le choléra ; je me rends auprès de lui et le trouve froid, exsangue, sans connaissance. Deux Chinois lui enfonçaient, dans les bras et dans les jambes, des aiguilles en fer à très grosse tête de laiton tressé : le sang ne sortait pas. Enfin, sous les genoux, on lui introduit une aiguille de plus d'un pouce de long : une gouttelette de sang noir apparut ; l'un des médecins dit : « Il est sauvé... » Pendant toute la nuit il dormit paisiblement, et le lendemain il était complètement guéri.

On vend dans Péking des dessins représentant le corps humain recouvert de petits ronds, qui indiquent les endroits où l'on peut enfoncer les aiguilles, suivant la maladie. De plus, pour les élèves qui veulent devenir maîtres en acupuncture, on a fabriqué un homme en bois ou en cuivre, ayant autant de petits trous que d'endroits où l'aiguille peut entrer sans danger. On recouvre d'un papier très mince ce mannequin, et l'élève doit, à la demande du maître, sans aucune hésitation, enfoncer les aiguilles selon le cas ; alors seulement, il est réputé acupuncteur de premier ordre.

Le Dictionnaire BESCHERELLE m'apprend, d'autre part, que ce procédé, pratiqué depuis des siècles par les Chinois, les Japonais et les Indiens, était tombé dans l'oubli en Europe, lorsqu'en 1825 Jules CLOQUET parvint à lui donner un certain succès de mode.

Quelles sont les idées des correspondants de votre savante et si intéressante publication sur la valeur scientifique d'un pareil procédé ?

D^r J. M. DAUSSE (*Bordeaux*).

L'alcool-poison, au XVII^e siècle.

On pourrait croire, à les entendre, que physiologistes et hygiénistes viennent de découvrir que l'alcool est un poison. Notre regretté collaborateur, le D^r WEISGERBER, ayant consulté les anciens, a découvert, dans un manuscrit inédit de B. MAUGUE, D. M.

et Inspecteur général des hôpitaux du roy, archiâtre d'Alsace, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, le curieux texte ci-dessous :

Il est certain que les liqueurs spiritueuses, qu'on s'imagine aider à la digestion et donner des forces et de la vie, travaillent infiniment plus à la



LES QUATRE AGES DEVANT LE « ZINC ».
(D'après une lithographie de H. DAUBIER.)

raccourcir qu'à l'allonger, attendu qu'elles ne sont propres qu'à ralentir le mouvement des liqueurs les épaississant. Les expériences qu'a faites Baglivi (1668-1707) sur le sang et sur la lymphe, le prouvent visiblement.

Ayant injecté dans la jugulaire d'un chien deux onces d'esprit-de-vin rectifié, l'animal mourut presque aussitôt. A l'ouverture du cadavre, on trouva le sang coagulé dans les poumons.

Pareille injection, faite dans la crurale d'un autre chien, l'animal fut saisi de tremblement, urina beaucoup, mais ne mourut pas. Sur ces deux expériences on peut conclure que l'esprit-de-vin coagule; qu'il est plus propre à former des obstructions qu'à les détruire, et bien loin d'aider à la digestion, comme on le pense, il racornit les aliments; il préserve de la corruption les animaux et les fruits qu'on veut conserver; il durcit la glaire d'œuf, il ne saurait donc contribuer à la coction des aliments, à moins que ces aliments, dit Linder, n'aient beaucoup de parties sulphureuses et résineuses; mais il donnera naissance à la goutte, à la pierre, à l'apoplexie, ou à la paralysie, en fixant les liqueurs: ajoutés qu'il augmentera tellement le ressort des fibres qu'il otera leur souplesse et les rendra comme osseuses.

Etc., etc.

Onguent pour la gangrène et les ulcères malins.

Au moment où chaque chirurgien préconise un mode de pansement personnel pour les plaies, les ulcères et surtout les gelures

des pieds, il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer la recette suivante, déjà réputée en l'an de grâce 1723.

Prenez cire neuve et colophane une partie, faites fondre ensemble ; ajoutez une livre de beurre non salé, une pincée de verdet (acétate de cuivre) et faites-en un mélange. Il faut faire d'abord fondre la cire, puis la colophane dans une bassine sur un feu médiocre avec le beurre qui y sera mis après, ôtant diligemment tout ce qui paraîtra écumeux et le retirant de dessus le feu pour y ajouter le verdet en poudre en remuant longtemps avec la spatule ; puis, étant bien mêlé on remet le tout sur le feu pour l'incorporer davantage en le remuant continuellement et prenant garde qu'il ne brûle. Retirez-le un moment après et enfermez-le dans un pot vernissé. Il est plus solide qu'un onguent, pas assez pour un emplâtre. On l'applique sur la plaie après l'avoir lavée et on le change toutes les huit heures.

Ce que l'on pourrait formuler ainsi :

Acétate de cuivre	5 gr.
Colophane	} 10 gr.
Cire blanche	
Beurre frais	30 gr.

F. S. A. comme il est dit ci-dessus.

Nous croyons qu'on peut sans inconvénient, sinon avec avantage, remplacer le beurre par de la cocose ou de la végétaline, en ayant soin de faire chauffer à feu plus doux. On obtiendrait ainsi un « ersatz » de spécialités actuellement à la mode.

L'onguent ci-dessus pourrait rendre des services non seulement pour les gelures ou brûlures, mais même pour les ulcères cancéreux.

A nos confrères dermatologistes de donner leur avis.

A. MOLLIERE.

L'Euthanasie et la guerre.

L'Euthanasie ! le mot n'est pas nouveau et les idées qu'il exprime sont anciennes.

On peut lire, en effet, dans le commentaire historique du chapitre XIX, livre I, de *Pantagruel* (Commentaire d'Eloi Joanneau et d'Esmangart, 1813), que le Thaumaste de RABELAIS, c'est-à-dire THOMAS MORUS, chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, a publié en 1518 un plan de République en un livre sous le titre de *Utopia*, où figurent, entre autres idées, un partage absolument égal des biens entre tous les citoyens ; la nécessité ou l'utilité pour les fiancés de se voir tout nus avant de se marier ; enfin, la faculté pour un malade désespéré de se donner la mort ou de se la faire donner.

D^r AL. VINACHE.

Informations de la « Chronique »

Les médecins, hommes d'Etat et hommes politiques en Angleterre.

Le ministère anglais renferme deux médecins : le nouveau chancelier, Sir Robert FINLAY, est docteur en médecine, mais on ignore s'il a jamais exercé ; le D^r ADDISON, avant d'être ministre des munitions, fut professeur d'anatomie.

Nous pouvons, à cette occasion, citer d'autres médecins qui firent figure dans la politique : le D^r R. FARQUHURTON fut longtemps membre de la Chambre des Communes ; de même, Sir Charles CAMERON, JOHN DILLON, MITCHELL HENRY, Sir Michael FOSTER, Sir William PRIESTLEY.

Si nous revenons en arrière, nous trouvons Thomas LAKE, qui, en 1572, 1585, 1586, fut député de Port-Hastings ; John BATHURST fut médecin de Cromwell et membre du Parlement ; Jonathan GODDARD, médecin de l'armée de Cromwell et député d'Oxford ; Sir William PETTY, un des pionniers de l'économie politique, fut député de Cornouailles, en 1658 ; Thomas ARRIS ; Sir John FINCH, ambassadeur de Charles II en Toscane et en Turquie ; Sir John HINTON, médecin de Charles II, pour lequel il s'endetta ; le D^r Nicholas BARBON, créateur des assurances contre l'incendie ; puis John RADCLIFFE, D^r J. FREIND, emprisonné pour sa prétendue participation à un complot et qui fut libéré grâce aux efforts du D^r Mead, qui refusa de soigner Sir Robert Walpole, tant que Freind ne serait pas libéré : Freind lutta contre l'alcoolisme ; le D^r COTES, député ; le D^r Th. DIMSDALE, qui inocula Catherine II contre la variole, créé baron en Russie, fut député d'Hertford.

En 1645, Gabrid BOUGHTON obtint du Grand Mogol la concession qui fut la base de l'Empire des Indes ; William HAMILTON joua un grand rôle aux Indes ; HOLWELL, défenseur de Calcutta en 1756, fut gouverneur provisoire des Indes.

Parmi les médecins qui ont joué un rôle politique « dans la coulisse », citons : Sir Alexander FRAIZER, médecin de Charles II ; Sir William KNIGHTON, médecin et secrétaire particulier du Prince-Régent ; le D^r baron STOCKMAR, conseiller de la Reine Victoria et du prince Albert ; le D^r R. FERGUSON, que lord Palmerston employa souvent comme agent officieux ; enfin QUIN, dont lord Beaconsfield se servit dans le même but (1).

(1) D'après *British med. Journal* (trad. du D^r MENIER).

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 " Phospho-Glycérate de Chaux pur "

Echos de Partout

Une ressource alimentaire, jusqu'ici perdue (1). —

Dans certains pays, particulièrement en Belgique et surtout à Bruxelles, les testicules des veaux sont employés pour la préparation d'un mets très recherché ; en France, cette partie des animaux est absolument délaissée pour l'alimentation. Mais il n'en sera plus de même à l'avenir, le préfet de police ayant reçu une demande d'autorisation en vue de l'enlèvement des abattoirs de Paris des testicules de veaux et d'autres animaux pour l'alimentation. Cette demande, transmise au Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, a fait l'objet d'un rapport favorable de M. LAVERAN, dont le Conseil a adopté les conclusions.

On sait que les testicules de coqs font depuis longtemps les délices des gourmets, sous le nom impropre de rognons de coqs ; les testicules de lapins et de lièvres sont aussi estimés et, d'après le rapporteur, quelques tueurs des abattoirs mangent volontiers des testicules de taureaux ou de chevaux. A part cette rare et seule exception, les testicules des animaux de boucherie ne sont utilisés à Paris que pour l'opothérapie, qui a employé en 1912 les testicules de 1.000 taureaux, de 24.000 béliers et de 240 verrats.

Or, comme le nombre approximatif des animaux entiers abattus à Paris, d'après les chiffres relevés, pour l'année dernière (1912), aux abattoirs de la Villette et de Vaugirard, est de 24.000 taureaux, 147.252 veaux, 36.000 béliers, 1.040 verrats, 50 boucs, et, à l'abattoir Decroix, de 4.500 chevaux, ânes et mulets, il résulte que, déduction faite des testicules employés pour l'opothérapie, les abattoirs parisiens pourraient fournir 40.000 kg. environ de substance testiculaire actuellement jetée au nivel.


Le poids moyen du testicule est : taureau, 500 gr. ; veau, 16 gr. ; bélier, 300 gr. ; verrat, 750 gr. ; cheval, 300 gr. D'après l'avis de M. Laveran, l'usage alimentaire des testicules ne paraît présenter aucun inconvénient ; on peut même dire qu'il sera avantageux, puisque l'on utilisera une matière nutritive jusqu'ici perdue.

Cependant les affections inflammatoires du testicule sont assez communes ; chez les taureaux, les veaux, les béliers, les verrats, les tumeurs et les lésions tuberculeuses sont assez rares ; par contre, chez le cheval, le cancer est fréquent. Il est donc nécessaire que les testicules ne soient livrés aux acheteurs, qu'après avoir été soumis à l'examen du service sanitaire. (*Journal de Pharmacie et de Chimie.*)


(1) *Semaine médicale*, 22 octobre 1913, d'après *Ann. d'Hyg. pub. et de méd. lég.*, juin 1914.

Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP - NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

Echos de la « Chronique »

Le pré des filles.

L'idée de primer les beaux enfants ou adolescents ne serait pas aussi neuve qu'on le croit. Notre ami JAYLE nous rappelle que, jadis, en Auvergne, le culte de la plastique était fort en honneur. Il tient du D^r VEYRIÈRES l'information suivante, sur une cérémonie qui avait lieu dans la région précitée.

Dans le vieux, vieux temps, il y avait à Issoire le *prix des Filles*, qui valait bien le couronnement de la Rosière. Chaque année, une sorte d'aréopage se réunissait, pour décerner le prix à une fille de réputation honnête, mais paraissant la plus belle fille parmi les honnêtes. Le prix consistait en la coupe du foin de l'année dans un pré et le droit de faire pacager dans ce pré une vache sa vie durant, après la rentrée de la coupe du foin, qui appartenait à la lauréate de l'année.

En ce temps, le dicton était : « à Issoire, bon vin à boire, belles filles à voir. » Le prix a disparu, parce qu'inconvenant aux yeux des bégueules du cru ; mais la prairie reste et s'appelle encore le *pré des filles*.

Superstitions chinoises.

Suivant une opinion très répandue en Chine, le vin à l'orpiment, pris le jour de la *fête du Dragon* — célébrée le cinquième jour de la cinquième lune — détruirait, pour toute l'année, les germes des maladies épidémiques.

Ce même jour, lorsque midi sonne, on s'empresse de mettre dans la cour des bols remplis d'eau, pour recevoir des rayons du soleil, alors au milieu du ciel. On croit que l'eau, ainsi irradiée, est un remède excellent pour les accouchements difficiles (1).

Lorsqu'il y a dans une famille une nouvelle mariée, ses parents lui envoient, le jour de la *fête des Lanternes*, une lanterne représentant une divinité tenant un enfant à la main. Si, à la nouvelle année, la jeune femme n'a pas d'enfant, on lui envoie une autre lanterne représentant une orange : le mot orange, en chinois, est homonyme du mot « se dépêcher ». C'est donc un rappel au devoir qu'on lui adresse ainsi, par une sorte de jeu de mots (2).

(1) Général TCHENG-KI-TONG, *Les Plaisirs en Chine*; Paris, 1890, p. 16.

(2) *Id.*, 34.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Leur " Kultur "

Toujours les mêmes !

Depuis la guerre, sous des rubriques diverses, la *Chronique médicale* s'est efforcée de montrer que les Allemands sont *toujours les mêmes* depuis l'époque d'ATTILA, roi des Huns, jusqu'à GUILLAUME II empereur des autres, soit dit sans jeu de mots.

Tout récemment encore, notre confrère et ami le Dr SARRADON rappelait qu'au XVII^e siècle, le général austro-boche ROFWORM avait fait passer au fil de l'épée 800 prisonniers, sous le prétexte qu'ils embarrassaient l'armée !

Mais les crimes de lèse-humanité commis envers les blessés par les médecins allemands doivent plus spécialement fixer l'attention des lecteurs d'un journal médical. Ces crimes sont héréditaires dans la race germanique ; c'est une tunique de Nessus qu'ils ont endossée aux époques barbares, et qu'ils ne peuvent arracher de leur peau.

Dans cette guerre, qu'ils avaient rêvée joyeuse et qu'ils ont faite sauvage, leur conduite infamante a été révélée et stigmatisée à tout jamais par le médecin principal de 1^{re} classe SIMONIN. Ce que rapporte notre confrère n'est que la répétition, ou mieux, la continuation de leurs procédés ancestraux.

A qui en demanderons-nous la preuve ? Aux Autrichiens, leurs serves alliés d'aujourd'hui, leurs ennemis de 1866, qui, alors, n'avaient guère envie de cirer les bottes aux vainqueurs de Sadowa.

Lors de cette guerre austro-allemande, le professeur Johann Friedrich DUMREICHER von OESTERREICHER, chirurgien et directeur adjoint de l'hôpital général de Vienne, fut choisi, en raison de sa droiture et de son esprit pondéré, pour aller, pendant l'armistice, visiter les blessés autrichiens dans les forteresses de Königgrätz, de Josephstadt et dans les ambulances prussiennes.

Au retour de sa mission, il communiqua, le 30 novembre 1866, à la *Société des Médecins de Vienne*, son rapport, dans lequel, avec une froide violence, il dénonçait les procédés inhumains des médecins militaires prussiens. (*Wochenblatt der K. K. Gesellsch. d. Aerzte in Wien.*, 1867, pp 15, 21.) Cette attaque directe porta si juste que le grand LANGENBECK se crut obligé de répondre dans le *Berliner Klin. Wochenschrift*, 1867, n° 12.

Mais fort de ce qu'il avait vu, conscient de la véracité de ses affirmations, Dumreicher ne se laissa pas démonter, et riposta par une brochure : *Zur Lazarethfrage ; Erwiderung an Professor von Langenbeck*, Wien., 1867, qui reste un document probatoire et historique de premier ordre, que BOHN essaya vainement de réfuter dans la *Deutsche Klinik*, 1867, n° 28-29.

Cette polémique, qui eut à l'époque un retentissement considérable, méritait d'être rappelée, car elle éclaire au flambeau de l'histoire les atrocités commises de nos jours. Mais aujourd'hui, les médecins boches étant cloués au pilori, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas avoir de polémique avec eux : ils n'ont droit qu'à notre haine, doublée de notre mépris ; car, comme l'a dit Alfred de Musset,

*Quand je m'en sentirais le courage et la verve,
Le dégoût que j'en ai m'en ôterait le cœur.*
D^r PLUYETTE (Marseille).

Définition psycho-physiologique de l'Allemand.

(Dans un abri, un soir de visite des Gothas).

Ce commis modèle, Doublé d'un espion, Mais que nous révèle Son large croupion ;	Ce professeur probe, Aux airs innocents, Qui cherche un microbe Pour tuer nos enfants ;
Ce bourgeois vorace, A l'intestin long, Dont la panse grasse S'avance en ballon ;	Cette oie de parade, Qui raidit le pas ; Puis crie : « Kamarade ! » En levant les bras ;
Ce social de blague, Au regard fuyant, Qui reçoit la schlague Sur son dos pliant ;	Ce héros qui pille Pendules ou draps, Et prend... pour sa fille, Du linge et des bas ;
Ce maître d'école, Qui brûle Louvain ; Investi d'un rôle Prétendu divin ;	Ce prince qui raille Et rit lourdement, Ornant la muraille De son excrément ;
Ce pédant servile, Gorille aux pieds plats, Dont l'excès de bile S'épand dans nos plats ;	Ce long Kronprinz morne, Aux instincts de porc, Dont le kolpach s'orne De têtes de mort ;
Ce sire équivoque, Au bras estropié, Dont le nom évoque : ... Chiffon de papier ;	Dans la Silésie, Ce glouton bravant La <i>polychésie</i> , Complicquée de... vent ;
Cette couenne rose, Dont la sueur répand De la <i>bromidrose</i> , Qui sent le hareng ;	Ce savant qui tue, Qui viole et qui ment, <i>Ce lettré qui pue</i> : C'est un Allemand.

Paris, 11 mars 1918.

D^r BÉRILLON.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Superstition relative aux jumelles. — Une croyance populaire de notre région dit que, de deux jumelles, l'une n'aura point d'enfant : je l'ai rencontrée exacte à deux reprises.

Sur quoi peut-elle reposer scientifiquement ? Existe-t-elle en d'autres localités ?

D^r W. (Nord.)

Un fanatique de la saignée. — Quel est le médecin dont parle CLAUDE BERNARD, qui se saignait tous les jours et arrosait ses fleurs de son sang ?

V. D. B.

La purée de fèves contre l'hémoptysie. — Que sait-on sur ce remède ? Une dame Hébert avait conseillé à l'octogénaire VOLTAIRE, en 1778, à cause de son crachement de sang, de prendre de la purée de fèves : le mari de M^{me} Hébert était, depuis 1725, trésorier de l'argenterie et des menus plaisirs du roi. Voltaire la remercia en vers :

Je perdais tout mon sang, vous l'avez conservé...

A. B.

La Theriacade ou l'Orvietan de Leodon ? — Un certain GIRAUD, médecin, a publié, en 1749, un poème héroï-comique en prose, intitulé : *Diabotanas*, dont la 2^e édition, en 1769, porte le titre de : *la Theriacade ou l'Orvietan de Leodon*. Leodon, c'est Lons-le-Saulnier, du nom latin de cette ville, *Leoduna* ; et l'ouvrage, assez bizarre, m'a tout l'air d'un livre à clef. Pourrait-on me renseigner sur ce point et, d'une manière générale, sur cet ouvrage, qui atteint un prix relativement élevé dans les catalogues de vente, et qui se rattache à l'histoire de la médecine ?

HENRI D'ALMERAS.

Un tableau peu connu de Ribera. — De passage à Montargis, je suis allé visiter le musée local. J'ai vu là un tableau de José RIBERA, représentant un savant (un astronome sans doute), en proie à une poignante douleur, migraine ou céphalée probablement : traits crispés, yeux rougis, et, entre parenthèses, dépourvus de cils, etc. Sur la tempe gauche, une mouche de la grandeur d'un écu de six livres ; la tête est prise dans un serre-tête, sous le grand chapeau à créneaux.

J'en ai pris au vol un embryon de croquis : les portes fermaient ; je le joins à la présente.

Les dimensions exagérées de l'oreille et du cou sont à remarquer.

Je me suis demandé s'il n'avait pas été fait quelque travail sur la pathologie dans l'œuvre du grand réaliste espagnol.

En tout cas, il est permis de penser qu'il ne s'en est pas tenu à son pied-bot et à cet « homme à la mouche ».

D^r *** (mobilisé.)



UN DESSIN DE RIBERA.
(Musée de Montargis).

Réponses

L'Allemand Sertuerner a-t-il découvert la morphine ? (XXV, 56). — Non, SERTUERNER a reconnu, en 1816, le caractère de base alcaline à la morphine et a surtout eu le mérite d'établir que les végétaux contiennent des bases fixes ou alcaloïdes ; mais la découverte de la morphine, son isolement, doivent être attribués à DEROSNE (*Annales de Chimie*, février 1803) et à SÉGUIN (24 décembre 1804 : lecture à l'Institut). Le nom primitif de la morphine fut *sel de Derosne*, ce qui fixe nettement la découverte. L'étude chimique du produit ne fut complétée qu'en 1816 par Sertuerner, qui n'en est pas l'inventeur.

L'existence d'un principe défini actif dans l'opium fut soupçonnée dès 1688 : PEREIRA (*Materia medica and therapeutics*, London, 1833) signale le *magistère d'opium*, isolé par l'Allemand LUDWIG, qui semble être de la morphine impure. Le même auteur rappelle que trois apothicaires allemands, WEDELIUS, FR. HOFFMANN et NEUMANN ont parlé d'un sel cristallin actif isolé de l'opium, au XVIII^e siècle ; mais le renseignement est douteux et n'est pas justifié par les mémoires originaux.

D^r G. BARDET.

L'Allemand Sertuerner a-t-il découvert la morphine ? — Certainement non ! Si l'Institut de France lui accorda, le 27 juin 1831, le prix Monthyon de 2.000 francs, ce fut « pour avoir reconnu la nature alcaline de la morphine et avoir ainsi ouvert une voie qui a produit de grandes découvertes médicales ». Mais l'étude complète qu'il publia date de 1816 et son premier travail de 1805 (*Journal de Pharmacie de Trommsdorf*) ; tandis que dès 1803, DEROSNE, pharmacien à Paris, obtenait de la morphine, en additionnant d'un alcali une solution aqueuse et concentrée d'opium. (*Ann. de Chimie*, t. XLV, p. 257.)

GAY-LUSSAC, dans sa 25^e leçon (4 juill. 1828), déclare que les premières notions sur l'existence de la morphine sont dues à Derosne. Il s'étonne que la morphine n'ait pas été trouvée plus tôt en raison de la simplicité du procédé, et il ajoute qu'à cette époque, « les idées des chimistes n'étaient pas portées à reconnaître ni même à soupçonner l'existence des bases végétales ».

C'est à Derosne que l'on doit aussi le briquet phosphorique, ainsi que la connaissance des propriétés décolorantes du charbon.

A. VICARIO.

La rue Courtois (XXII, 20, 94). — Au sujet de la question posée aux lecteurs de la *Chronique*, à propos de l'attribution à la rue de Hanovre, à Paris, du nom du chimiste COURTOIS, je me fais un plaisir de dire quelques mots. Je trouve qu'on a raison d'honorer tant que l'on peut les hommes qui ont rendu des services, mais est-il, je ne dis pas un esprit rêveur, mais un homme un peu épris d'originalité et de beauté, qui ne verse quelques larmes secrètes

sur les vieilles rues débaptisées de leurs noms traditionnels, dont presque toujours l'origine était justifiée par quelque chose ?

Quand on perce une rue nouvelle, on a raison de lui donner le nom d'un grand homme ; mais encore faut-il qu'il soit grand, car une plaque indicatrice décorée du nom d'un obscur politicien, comme on en voit partout, ne rappellera rien de plus aux citadins de l'an 2000 ou 2100, que le nom d'un échevin de 1750, à nous, gens de 1915. Quant aux changements injustifiés, cela ne peut que troubler les habitudes prises et dépoétiser un quartier. Il y a malheureusement peu d'édiles qui s'en soucient.

Ne pas appeler la rue de Hanovre « rue de Hanovre », parce que le Hanovre est un pays allemand, ce n'est pas priver les Allemands d'un honneur immérité, puisque ce nom n'est donné qu'en souvenir d'une campagne faite là-bas, et qui fut victorieuse. Changeriez-vous le nom du pont d'Iéna, parce qu'Iéna se trouve en Allemagne ? C'est bien mal placer son patriotisme. Je connais l'offre d'emploi d'un homme qui « parlait anglais, italien, espagnol, et all.... » Ne prononçons pas le mot exécré ! Pareille petitesse ressemble trop à celle des Allemands déboulonnant une statue de Turenne et chassant Jeanne d'Arc de leurs églises. Penserait-on, par de pareils procédés, avancer l'heure de la victoire ?

L'agitation stérile, voilà la grande occupation humaine. « Tous les malheurs sont venus à l'homme de ce qu'il ne savait pas se tenir en repos, dans une chambre. » Quand le comprendra-t-il ?

F. CLAVIER (*Valence*).

Les trembleurs héroïques (XXIV, 283, 346, 348). — A la bataille de Dreux, il y avait, près de COLIGNY, un jeune homme de bonne mine, fort agité, et dont « les dents claquaient un peu ». C'était M. de PRUNELAI, neveu de l'ancien gouverneur de l'amiral.

Coligny, qui s'intéressait à tous ceux de cette maison, lui dit avec douceur :

— Monsieur, ne tremblez-vous pas ? N'oubliez point qui vous êtes et en quelle affection je tiens tous les vôtres.

— Ce n'est rien, monsieur l'Amiral. Mon corps tremble parce qu'il sent où mon cœur le mène. Soyez assuré que je ferai mon devoir.

— C'est bien, reprit Coligny, en avançant toujours.

Prunelai expira aux premiers rangs, criant jusqu'à la fin pour cri de guerre : *Châtillon, Châtillon* (1) !

L. R.

— STERNE raconte avoir connu un brave soldat, qui lui assura que son courage consistait en ceci : au premier coup donné dans un engagement, il se regardait comme mort. Il combattait alors

(1) Adolphe SCHOEFFER, *les Haguénots du seizième siècle*, 1870 (cf. *Magasin pittoresque*, 1870, p. 374).

bravement toute la journée, indifférent à toute espèce de dangers, comme il sied à un trépassé (1).

C. R.

— Un témoin de la retraite de Russie (1812) rapporte, dans ses *Souvenirs*, avoir fait campagne avec un « individu qui avait passé deux ans à la Trappe. »

Il s'était mis là dans l'espérance d'éviter la conscription, mais la loi l'avait déniché de là, et voyant qu'il était difficile d'en faire un soldat, même un peu passable, on le fourra dans la paille et le foin. Il se dédommageait bien du silence qu'on avait exigé de lui au couvent ; c'était un vrai moulin à paroles, mais son courage n'excédait pas celui du lièvre : quand il entendait un coup de fusil, il tremblait comme une feuille. Au premier coup de canon, il mettait du coton dans ses oreilles ; il avait eu le soin de se procurer de quoi le faire. En revanche, il avait conservé des désirs monastiques : il ne passait jamais devant une église sans y entrer. Aussi, un jour, il manqua de s'y faire prendre par les Prussiens. Il ne s'en sauva que grâce à un sonneur qui lui indiqua un chemin détourné : « Trente-six mille noms d'un rat ! — c'était son juron — qu'ils m'ont fait peur, ces Prussiens ! » Cela nous porta à lui demander ce qu'il allait faire si souvent dans les églises. Était-ce pour en admirer l'architecture ou les monuments ? « Non, dit-il, je peux bien le dire à vous autres, qui en souffrez comme moi. C'est pour prier la Vierge de donner la colique à tous ceux qui sont cause de la guerre. — Et croyez-vous que cela la ferait cesser ? — Oh ! j'en suis sûr, car je l'ai souvent, et je sais ce que cela vaut ! »

Il s'exonérait, mais... il marchait.

D. F.

— Le Dr Paul VOIVENEL, à propos de « la peur à la guerre », envoie cette intéressante contribution à la revue (2) dont il est le collaborateur médical ; elle se rapporte trop à notre sujet pour que nous la négligions :

A propos de la peur à la guerre, dans ses *Echos*, p. 185, le *Mercure de France* donne « sans commentaires » une anecdote contée par le général italien Giulio MANZOLI. C'est l'histoire d'un commandant qui, un obus tombant à l'intérieur de la tente où il se trouvait, ne sourcilla pas et continua « tranquillement à sabier le champagne ». Le lendemain, une simple détonation de bouchon de champagne causa son évanouissement.

Rien de mystérieux là dedans.

Au moment où l'obus éclata, pour *se tenir* mieux que les autres, le commandant fit un effort d'énergie tel qu'il *se claqua* l'énergie, comme on se *claque* un muscle dans une épreuve athlétique.

Le fait est médicalement connu.

J'ai assisté à une copie fidèle de celui que le *Mercure* rapporte. Un capitaine reçoit un obus devant la porte de sa cagna. Il jouait aux cartes. Ses partenaires se jettent à terre. Lui, conserve le sourire... et pas une de ses

(1) Cf. *Magasin pittoresque*, 1854, p. 23.

(2) *Mercure de France*, 16 septembre 1917, pp. 377-8.

cartes ne tombe. Deux jours après, à l'occasion d'un « tir de concentration », pas très méchant, de l'adversaire, il était pris d'une crise de panophtobie douloureuse, avec *angoisse* rétrosternale et *anxiété* intense. Il en eut pour deux mois avant de retrouver son *énergie*.

Lors du fameux accident de Grisolles, qui « amocha » le colonel boche Winterfeldt, un des attachés étrangers fut étonnant de flegme. On prononça le qualificatif : « admirable ».

Le lendemain, cet attaché, dont le sang-froid avait été si remarqué, donnait des signes non équivoques de fatigue mentale. Le surlendemain, il devait faire le discours d'usage au banquet offert par la municipalité de Montauban. Il ne put arriver au bout de la première phrase ; trois fois l'orchestre joua un hymne national pour aider sa mémoire défaillante.

L'attaché ne persista pas. Sans cela, tous les airs nationaux d'Europe y seraient passés avec résultat négatif...

Méfiez-vous des gens au sang-froid tellement exceptionnel. Gare au *claquage* de la volonté !
D^r PAUL VOIVENEL.

Médecins combattants (XXIV, 26, 355.) — L'éducation médicale, plus et mieux que toute autre, rend un homme apte aux diverses sphères de l'activité. Cet avantage est dû à la largeur de vues, conséquence de l'étude scientifique de la médecine, mais plus encore à l'association de l'observation rapide et soigneuse avec la décision prompte, engendrées et développées par les cas urgents qui surviennent dans la pratique médicale.

La vision claire des faits et la promptitude d'action font du médecin un conducteur d'hommes. Rien d'étonnant à ce que des disciples d'Esculape soient devenus des explorateurs, des administrateurs, gouverneurs de colonies, chefs de partis, ministres. Citons MUNGO-PARK, LIVINGSTONE, KIRK, CAMPBELL, TUPPER, JAMESON, etc.

Dans l'Inde, c'est aux médecins qu'est due la création des services suivants : forestiers, postaux, géologiques, télégraphiques, service des monnaies.

En France, COMBES et CLEMENCEAU furent ou sont premiers ministres.

En Italie, BACELLI fut une puissance dans l'Etat, en même temps qu'un médecin remarquable ; en Portugal, les docteurs AFFONSO COSTA, José d'ALMEIDA, Brito CAMACHO ont joué un rôle important dans le mouvement républicain et dans le gouvernement de leur pays.

En Allemagne, enfin, VIRCHOW fut pendant longtemps le chef du parti libéral.

Cependant, malgré le calme courage dont les médecins font preuve en face de la mort, on les a rarement vus échanger le bistouri pour l'épée. Mais, quand ils l'ont fait, ils ont prouvé leur aptitude à cette nouvelle profession. Il suffit de rappeler le major-général Léonard WOOD, entré dans l'armée américaine comme chirurgien, qui devint colonel des *Rough Riders* et se couvrit de gloire à Cuba. Après la guerre, il fut nommé gouverneur militaire de Santiago ; il fut tout à la fois gouverneur, juge, financier, hygiéniste. Il nettoya les écuries d'Augias, au sens hygiénique et poli-

tique du mot. Devenu gouverneur général de Cuba, il fut enfin nommé chef d'Etat-major de l'armée des Etats-Unis et fut regardé comme le meilleur soldat d'Amérique et comme un des candidats possibles à la Présidence. Son collaborateur principal à l'Etat-major était aussi un médecin, le général F.-C. AINSWORTH.

En France, le D^r Jean-Pierre-Joseph BRUYÈRE, né en 1772, fit la campagne d'Italie, comme chirurgien de 1^{re} classe. Préférant l'épée à la trousse, il devint capitaine, grâce à l'appui de Larrey. Colonel du 23^e chasseurs, il fit les campagnes de 1805 et 1806 ; promu général de brigade après Iéna, baron d'Empire en 1808, comte en 1811, en 1812 il commanda, en qualité de général de division, la cavalerie légère de Masséna et fit la campagne de Russie. Homme d'une valeur impétueuse, il fut blessé à Eylau, Wagram et Moscou, et mourut à la bataille de Bautzen, en 1813, après l'amputation des deux cuisses.

J. B. RUSCA, né en 1759, fut chirurgien à l'armée d'Italie, en 1793. Pendant cette campagne, il obtint un commandement et fut nommé, grâce à sa valeur, général de brigade sur le champ de bataille. En 1799, il fut promu général de division. Blessé grièvement à Lodi et à Trebbir. En 1801, il commandait l'île d'Elbe. Il fut tué en 1814, sur les remparts de Soissons : à ce moment, il était à la tête d'une division de gardes nationaux.

Le colonel LAWLESS, de la légion écossaise, était un habile médecin, ancien professeur de physiologie à l'Université de Dublin. Son goût pour le métier militaire et sa haine de l'Angleterre le firent enrôler sous les drapeaux de Napoléon. Il fut blessé à Kulm en 1833, et Larrey l'amputa au dessous du genou. Lawless, connaissant les dangers des hôpitaux de cette époque, monta à cheval immédiatement après l'opération et se rendit d'une traite à Mayence, où on enleva le premier pansement. Puis, il se dirigea sur la France, où il arriva en bon état sans nouveau pansement.

Marbot, dans ses *Mémoires*, cite le capitaine FOURNIER, adjudant-major du général Morland, commandant les chasseurs à cheval de la garde. Il était entré au service comme chirurgien, mais grâce à Morland, il passa dans les combattants et fut tué avec son chef à Austerlitz.

Il est intéressant de citer une conversion en sens inverse : un soldat, devenu médecin, THOMAS SYDENHAM, que Gédéon Harvey appelait « un troupiér transformé en médecin », avait servi du côté des Parlementaires, pendant les deux guerres civiles d'Angleterre. Pendant la première, il abandonna ses études, qu'il venait de commencer à Oxford, et saisit l'épée. Dans la deuxième guerre, il était capitaine d'une compagnie à cheval, tout en étant déjà bachelier en médecine d'Oxford ; et en Ecosse, il servit à un double titre : soignant ses hommes et les menant au combat (1).

D^r MENIER, Aide-major de 1^{re} classe.

(1) D'après *The British med. journal*, 30 septembre 1916.

Médecins rentrés dans le rang (XXIV, 350). — Lisant toujours avec plaisir votre intéressante *Chronique médicale*, je me permets de vous signaler deux noms à ajouter à la liste que vous avez déjà publiée des confrères qui, mobilisés, ne font pas œuvre médicale :

1° Le Dr BOUTERON (1), le spécialiste en kinésithérapie, qui, depuis le début de la guerre, est officier dans un régiment d'artillerie. Il a été blessé en Argonne d'une balle à la cuisse, dès le début de la guerre (octobre 1914), et depuis a repris son poste de capitaine parmi les combattants. Promu chevalier de la Légion d'honneur pour sa courageuse conduite.

2° Le baron PASQUIER (Robert), pilote aviateur, médecin-major de 2^e classe de territoriale, qui, avec la Légion d'honneur, a obtenu les deux citations suivantes :

1° (21 avril 1915). A fourni de nombreuses et fructueuses reconnaissances, allant bombarder très avant dans les lignes des objectifs bien défendus par l'artillerie.

2° (20 juillet). Officier du plus grand mérite, qui s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne par les belles qualités militaires dont il a fait preuve.

Voilà deux confrères qui honorent la médecine, tout en ne la pratiquant pas pendant la guerre.

G. LEPAGE.

— Nous extrayons de l'intéressant ouvrage : *De Valmy à Wagram* (Mémoires du général Lejeune), p. 415, les lignes suivantes, se rattachant au sujet traité dans la *Chronique* :

Le général RUSCA, voulant me remercier de ma coopération dans ces affaires, me fit cadeau de son plus beau cheval et me combla de prévenances. Cet homme, très remarquable par son instruction et son courage, était né Italien, dans le comté de Nice, où il exerçait avec distinction la médecine. Lorsque la Révolution de France éclata, en 1791 et 1792, il vint y prendre part avec une chaleur peu commune, et cet audacieux soldat devint promptement général au service de la France.

R.

Médecins rentrés dans le rang (XXI V, 27, 64, 350). — Il en est un, que je n'ai pas vu citer — bien que je ne réponde pas qu'il n'en ait pas été déjà question dans la *Chronique* il y a quelques années.

Pendant la guerre d'Espagne, *el Medico*, ainsi surnommé à cause de la profession qu'il exerçait avant d'être chef de bandits, se signala par maints exploits. Il s'appelait, de son vrai nom, Don Juan PADALEA. S'il faut en croire le général Lejeune (2), il fit montre d'une certaine générosité vis-à-vis de ses ennemis. Ce brigand était courtois comme un hidalgo.

A. C.

(1) Notre confrère a été déjà cité dans nos colonnes (V. *Chronique*, 1916, p. 348).

(2) Cf. *Mémoires du général Lejeune*, publiés par M. Germain BASSET : En prison et en guerre, à travers l'Europe (1809-1814), pp. 94-110.

— Dans la correspondance de M^{me} d'ALBANY, « l'amie » du poète V. ALFIERI, il est question, à maintes reprises (1), d'un médecin, du nom de BUSSONI.

C'est, dit-elle, un vaillant homme dans son art ; il a de l'esprit et des connaissances. Je ne sais s'il est aussi bon politique qu'il était bon médecin. Je suis étonnée qu'il soit devenu capitaine cisalpin...

Et ailleurs :

Ce Bussoni était fils du chirurgien renommé du Roi de Sardaigne et très habile dans son art. Il a quitté son pays parce qu'il voulait plutôt faire le médecin et vint à Rome il y a vingt ans. Il n'a pu y rien faire parce qu'il ne voulait pas étudier et qu'il aimait plutôt à lire des ouvrages de littérature. Il s'est meslé dans l'affaire de Bassville (2). Il a écrit contre Rome, a dû se sauver, et a donné à corps perdu dans toutes les folies des Français, ayant une mauvaise tête avec de l'esprit, de l'adresse, et beaucoup de finesse. Celui-ci, je ne crois pas qu'il ait fait des coquinerics : mais il y en a peu...

Le général CIALDINI n'avait-il pas, lui aussi, commencé par des études médicales, avant de combattre dans le rang ?

A. C.

Les pressentiments à la guerre (XXIV, 90). — Avez-vous signalé le cas de NELSON ? Ce grand marin eut le pressentiment de sa mort prochaine, le jour même de la bataille de Trafalgar (21 octobre 1805). Je lis dans *The Royal History of England* : « Une des premières choses qu'il fit, après avoir donné le signal de l'attaque, fut d'écrire dans son journal une courte prière... » On sait que Nelson tomba glorieusement sur son vaisseau *The Victory* ce même jour.

D^r A. LEBEAUPIN.

Les superstitions et la guerre (XXIV, 328, 388). — Si nous en croyons un des rédacteurs du *Mercure de France*, il paraîtrait que « les soldats allemands, devenus fort superstitieux à la guerre, se servent maintenant de *tyres*, instruments empruntés aux opérations magiques auxquelles se livrent les sorciers lapons.

« La tyre a pour propriété de recevoir les projectiles destinés à son maître. Elle passe pour être animée et pour être fort sensible.

« En tout cas, si les alliés trouvaient, dans les *dug-outs* teutons du champ de bataille, une petite boule ronde de la grosseur d'une noix, faite de duvet, polie et si légère qu'elle semble creuse, de couleur

(1) Lettres du 21 février 1801 et du 4 avril de la même année.

(2) Bussoni ne fut mêlé à l'affaire de Bassville que comme médecin. C'est lui qui le soir du 13 janvier 1793, alla soigner le blessé dans le corps de garde de la via Frattina où il mourut. Il a imprimé une relation de la mort de Bassville à la suite de la relation de l'émeute par Fitte.

mêlée de jaune vert ou gris, mais où le jaune domine, qu'ils ne s'étonnent point, c'est la tyre laponne, en quoi les Allemands mettent présentement leur confiance. »

R. C.

L'odeur des peuples (XXII, 211, 317 ; XXIII, 90, 157, 189, 252). — A s'en rapporter au passage suivant d'une relation publiée dans un de nos meilleurs magazines littéraires (1), les Russes exhalaient une odeur *sui generis*.

Une après-midi du mois de novembre, on annonça l'arrivée de huit mille prisonniers russes. Il faisait froid. Les hommes étaient restés sous leurs tentes. Tout d'un coup, des soldats allemands, le fusil à la bretelle, montent le chemin qui conduit aux cuisines. Ils accompagnaient des hommes vêtus de grandes capotes grises. Les prisonniers russes avançaient par deux, lentement. Ils portaient leurs petits sacs verts, et leur marmite de cuivre. Ils semblaient très fatigués. Ils avaient l'air triste, misérable. Ils dégageaient une écœurante odeur de suif, de cuir et de poisson pourri. Le défilé dura deux heures. Nos sentinelles ne nous laissaient pas sortir de nos tentes. Les Russes furent parqués dans les tentes du fond.

Par ailleurs, nous trouvons une curieuse notation dans les *Souvenirs d'un médecin (allemand) de la grande Armée (1812)* :

Chaque armée laisse derrière soi une odeur particulière qui ne trompe pas les vieux routiers...

L'aspect d'un camp abandonné renseigne en général plus difficilement sur les troupes qui y ont séjourné ; mais, dans la guerre actuelle, les Russes se trouvant dans d'excellentes conditions hygiéniques et les nôtres étant atteints de diarrhée, les excréments d'hommes et de chevaux indiquaient tout de suite quelles étaient les troupes qui l'avaient occupé (2).

L. R.

Les « imaginations malades » de Blücher (XXII, 104). — Le feld-maréchal Gneisenau acquit sa renommée en combattant les armées de Napoléon ; Blücher l'appelait : ma tête. On a publié sa correspondance ; voici son appréciation sur le soldat prussien. Dans une lettre au chancelier de Hardenberg, Gneisenau écrit, le 24 décembre 1815 :

Le feld-maréchal vient de passer quelques jours ici. De même que l'année précédente, mais avec une intensité plus grande, il souffre d'*imagination malade* qui alternent avec des instants de gaieté. Toutefois, en quelque état qu'il se trouve, il manifeste invariablement son antipathie envers Votre Excellence et passe son temps à déblatérer contre vous. Il s'entend parfaitement à tirer parti des circonstances et de l'opinion publique et à en faire profiter son avarice. Aujourd'hui encore, certains de ses propos m'ont

(1) *Mercur de France*, 1915.

(2) H. Roos, *Souvenirs*, etc., p. 50-51.

fait dresser l'oreille. Je me suis dit qu'il avait quelque chose en vue et je ne me suis pas trompé. En effet, j'ai découvert ceci : depuis qu'il sait que l'on va lui donner une maison (il s'agit de la propriété de Kriebowitz, en Silésie, qu'il devait recevoir à titre de dotation), il n'a plus qu'une chose en tête : il veut qu'on la lui donne entièrement meublée. Je tiens à porter ce détail à la connaissance de Votre Excellence, afin que vous puissiez régler votre conduite en conséquence, etc., etc.

R. B.

A quelle affection a succombé Duchenne, de Boulogne ? (XXV, 86). — Dans un récent numéro de la *Chronique*, je trouve posée la question de la maladie à laquelle a succombé DUCHENNE (de *Boulogne*).

J'ai entendu raconter à mon maître JOFFROY, qui l'avait assisté à ses derniers moments, que Duchenne était mort hémiplégique. Il s'était aperçu un matin, en se regardant dans une glace pour se raser, que sa bouche était déviée. Puis, les membres se prirent et l'hémiplegie se compléta. Il tomba peu à peu dans le coma et on l'entendit murmurer ces mots : « la capsule interne... », prouvant qu'il s'était rendu compte de la lésion qui l'emportait.

Il s'agit donc très probablement d'une *thrombose cérébrale par artérite*.

CH. ACHARD.

— Il est peu probable que Duchenne soit mort d'une affection médullaire ; car, me racontait le professeur R. LÉPINE, de Lyon, qui a fort connu et prisé l'immortel électrothérapeute, celui-ci était allé se loger à un sixième étage au boulevard des Italiens, afin d'éviter la visite des ataxiques. Il n'y avait pas d'ascenseur, évidemment ; d'ailleurs, en 1875, année de la mort de Duchenne, cet appareil devait être des plus rares à Paris. Certaines prédestinations ont poussé des médecins à étudier surtout la maladie dont ils devaient mourir ; mais ici, Duchenne eût été, syringomyélique ou ataxique, bien empêché de monter ses six étages ; le professeur R. Lépine nous renseignera certainement à ce sujet.

D^r FOVEAU DE COURMELLES.

Bibliothèques de campagne (XXV, 126). — Le grand CONDÉ portait en campagne le *baron de Fœneste*, livre fort à la mode de son temps ; de même qu'ALEXANDRE avait toujours, dit-on, avec lui les poésies d'Homère. (Notes des *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 373, n.)

En tout temps, écrit M. Jean MORVAN (1), rares sont ceux qui emportent avec eux des livres — sauf les officiers d'état-major, pour lesquels le manuel du général Thiébault est d'un usage courant, — qui peignent comme Lejeune, ou qui vont en guerre « avec les partitions de Mozart, de Cimarosa, d'Haydn et de Paër dans leurs caissons ». Cependant, « on voit toujours un cabinet de lecture près de l'endroit où loge un régiment (2). »

L. R.

(1) *Le Soldat impérial*, I, 296. (Plon, éd.).

(2) Cf. GONNEVILLE, COMBES ; BLAZE, *Mémoires d'un apothicaire*.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- CAIN (Georges). — *Environs de Paris* (2^e série). Paris, Ernest Flammarion, 1917.
- LAGRANGE-FERRÈGUES (G. de). — *Un Argan agenais : Pierre de Catuffe*. (*Revue de l'Agenais*, septembre-octobre 1912).
- GALIPPE (D^r V.). — *Parasitisme normal et microbioso*. Paris, Masson et C^{ie}, 1917.
- MEURGEY (Jacques). — *Etude sur les Armoiries de la ville de Tournus*. Extrait des *Mémoires de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*. Mâcon, Protat frères, 1917.
- GALIPPE (D^r V.). — *Réponse au discours prononcé par M. Hayem*, président de l'Académie de Médecine, dans la séance du 20 novembre 1917.
- PISEMSKY (Alexis). — *Les Faiseurs (Miecht-Chanié)*. Traduit du russe par Victor Derély. Paris, E. Plon-Nourrit et C^{ie}.
- BRUNO-BELLUCCI (Dott.). — *Metodi per la ricerca e la localizzazione dei proiettili nel corpo umano. — casi clinici di localizzazione e di estrazione*. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1917.
- Jean BESLIÈRE. — *Franzili*. Paris, Emile-Paul, 1917.
- E. ALTIAR. — *Journal d'une Française en Amérique*. Paris, Plon, 1914.
- Marcel GENLIS. — *Dans l'Incendie tropicale*. Paris, Plon, 1914.
- Michelin pendant la guerre, 1914-1917*. Clermont-Ferrand, 1917.
- KELLOGG (Paul V.). — *La Croix Rouge américaine ; ce qu'elle fait en France, ce qu'elle veut faire*. Paris, Bureau du commissaire pour l'Europe.
- DELAUNAY (D^r Eug.). — *Cure radicale des hémorroïdes, procédé simple et rapide*. Extrait du « Paris chirurgical », janvier 1913. Paris, A. Maloine.
- GLOUZOT (Henri). — *Ballets tirés de Rabelais au XVII^e siècle*. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.
- JEAN-BERNARD. — *La vie de Paris, 1915 ; La vie de Paris, 1916*. Paris, Alphonse Lemerre.
- LE BEC (D^r). — *Preuves médicales du miracle ; Etude clinique*. Bourges, V^{ve} Tardy-Pigelet et fils, 1917.
- DOSTOÏEVSKY. — *Niétotchka Nezvanova*. Roman. Traduit du russe par J.-W. Bienstock. Paris, Librairie Payot et C^{ie}, 1917.
- DEBOVE (G.-M.). — *A. Fournier ; Eloge prononcé à l'Académie de médecine*, dans la séance annuelle du 11 décembre 1917.
- HUOT (Louis) et VOIVENEL (Paul). — *Le Courage*. Paris, Félix Alcan, 1917.
- MARQUSET (Alfred). — *Jeux et joueurs d'autrefois (1789-1837)*. Paris, Emile-Paul frères, 1917.
- MOREAU-NÉLATON (Etienné). — *Delacroix raconté par lui-même*. Tomes I et II. Paris, Henri Laurens, 1918.

RIVIER (D^r G.). — *Quelques précurseurs français de l'héliothérapie.* (Extrait du *Lyon médical*, n^o 12, décembre 1917).

LOCARD (D^r). — *La Police. Ce qu'elle est. Ce qu'elle devrait être.* Avant-propos de M. LÉPINE. Paris, Librairie Grasset.

RIVET (Charles). — *Le dernier Romanof.* Paris, Librairie académique, Perrin et C^{ie}, 1917.

LEMAITRE (Jules). — *Les Contemporains : Etudes et portraits littéraires*, 8^e série. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1918.

MATHIEU-BEZAULT (D^r Ach.). — *La Folie criminelle du Kaiser, ou les Buts de Guerre allemands.* Paris, Société Saint-Quentinoise d'imprimerie, 29, rue Château-Landon, x^e.

Marcel DUPONT. — *En Campagne ; l'Attente : impressions d'un officier de légèrè* (1915-1916-1917). Paris, Plon, 1918.

Le Réflexe oculo-cardiaque et l'Hypnotisme. (Un démarquage allemand). Paris, *Revue de Psychothérapie*, 1915 ; *L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier.* Paris, *Revue de Psychothérapie et Maloine*, 1914 ; par le D^r BÉRILLON.

Encore la question de la Responsabilité. Privas, Imprimerie centrale de l'Ardèche, 1909 ; *L'Expertise médico-légale et la Question de la Responsabilité.* Paris, imp. Quelquejeu, 1907 ; *Les sommeils pathologiques.* (Extrait de la *Revue de l'hypnotisme*, février 1904) ; *Le rôle de la narcose dans le réveil des léthargiques.* Paris, A. Maloine, 1910 ; *La dormeuse d'Alençon ; son réveil par la narcose éthyl-méthylque.* Bruxelles, 1911 ; *La dormeuse de San-Remo.* Paris, Quelquejeu, s. d. ; *Un sommeil de trente ans (?)*. Paris, imp. Quelquejeu, s. d. ; *L'analgésie obstétricale et la narcose éthyl-méthylque.* Paris, imp. Quelquejeu, s. d. ; *La suggestion pendant la narcose produite par quelques dérivés halogènes de l'éthane et du méthane (suggestion éthyl-méthylque).* Paris, Quelquejeu, s. d. ; *La psychologie du somnoformisé.* Paris, imp. Quelquejeu, s. d. ; *La rééducation des fonctions digestives : la rééducation alimentaire.* Paris, imp. Levé, s. d. ; *Le trac par asynergie des images mentales.* Paris, imp. Quelquejeu, s. d. ; *La psycho-analyse française.* Paris, A. Maloine, 1915 ; *Un Méryciste avaleur de grenouilles.* Paris, A. Maloine, 1912 ; *Traitement psychologique du mal de mer et des vertiges de la locomotion.* Paris, A. Maloine, 1899 ; *L'incontinence d'urine.* Privas, Imp. Centrale de l'Ardèche, 1909 ; par M. le D^r Paul FAREZ ; *Le dormeur de Chambéry.* Privas, Imp. Centrale de l'Ardèche, par MM. les D^{rs} Paul FAREZ et François CARRET.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co
(MAISON CHASSAING)

LA
"PHOSPHATINE
FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES "**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Le Présent dans le Passé

Les restrictions alimentaires, sous la première République,

par M. le D^r R. HELOT (*de Rouen*).

Les restrictions alimentaires actuelles rappellent celles de jadis ; elles commencèrent avant la Révolution, se continuèrent pendant les guerres de la République et Napoléoniennes, subissant une crise aiguë à l'époque du Blocus continental. J'ai recueilli quelques documents intéressants sur l'alimentation à cette époque troublée de notre histoire.

Dès 1789, le blé est rare ; le gouvernement veut en enrayer la hausse. Jacques GONET, boulanger, demeurant à Troyes, rue de la Grande-Tannerie, « au mépris des règlements », le 5 septembre, au marché au bled de cette ville, fait fermer des sacs de bled, sur le premier prix qui lui a été fait par le vendeur au préjudice de plusieurs personnes qui marchandent le même bled » La garde nationale troyenne, le bataillon de Saint-Jacques, veillaient ; un factionnaire s'opposa à cette vente ; Gonet l'insulta et le roua de coups. L'agresseur fut condamné à cinquante livres d'amende, et dut faire des excuses au factionnaire, à la garde montante, en présence du capitaine Rémi DRET (1). Voilà ce que nous apprend le placard imprimé à deux cents exemplaires aux frais dudit Gonet. Je n'excuse pas celui-ci d'avoir frappé le représentant de l'autorité, mais j'estime le vendeur aussi coupable.

Au cours de l'année 1792, la Convention nationale prit de nombreuses mesures sur les grains. Je cite les quelques décrets de mon dossier.

Toute personne qui exportera des grains du territoire de la République, sera punie de mort (5 décembre 1792). Le 6 du même

(1) « Jugement du Comité général et provisoire de la ville de Troyes » (6 septembre 1789).

mois, une commission de quinze membres est nommée, « pour chercher et faire arrêter les auteurs, fauteurs et complices » des attroupements s'opposant à la libre circulation des grains ; une récompense est donnée à ceux qui révéleront le nom des complices ; grâce est accordée aux coupables dénonçant leurs camarades ; la peine de mort est prononcée « contre toutes personnes qui s'opposeroient au libre accès des voitures chargées de subsistances pour Paris ». Le ministre de l'intérieur « est autorisé à envoyer, sur toutes les routes qui aboutissent à Paris, la gendarmerie, à l'effet d'arrêter toutes personnes qui s'opposeroient au libre accès des voitures chargées de subsistances ». Trois jours après, la Convention « prononce la peine de deux années de fers contre les agents du pouvoir exécutif qui feroient pour leur compte le commerce des grains » !

Des arrestations furent faites, à la suite des insurrections populaires occasionnées par l'accaparement et le surhaussement des denrées. Le peuple avait faim, la Convention en eut pitié : le tribunal correctionnel de la Seine-et-Oise avait condamné un nommé Joseph (sic) CARRÉ à six mois de fers, pour avoir pris part aux pillages commis à Paris le 25 février 1793 ; Carré ayant adressé une pétition à la Convention, le comité de législation de cette assemblée en fut saisi, et « le huitième jour de frimaire, an second de la République française une et indivisible », la Convention « abolit les procédures et jugements relatifs aux insurrections populaires, occasionnés à raison de l'accaparement et du surhaussement du prix des denrées qui ont été comprises dans la loi du *maximum* » ; et le jugement du tribunal criminel du département de la Seine-et-Oise, relatif aux pillages du 25 février, était rapporté.

L'alimentation des citoyens pauvres préoccupe la Convention ; le prix des grains n'est plus en proportion du salaire des ouvriers : le trésor public devra prélever sur les « grandes fortunes » des fonds avec lesquels on acquittera l'excédent de la valeur du pain, comparé au prix des salaires des citoyens nécessiteux (5 avril 1793).

Les subsistances sont toujours à l'ordre du jour. La Convention décrète, le 4 mai 1793, que « tout marchand, cultivateur ou propriétaire quelconque de grains et farines, sera tenu de faire à la municipalité du lieu de son domicile, la déclaration de la quantité et de la nature de grains ou farines qu'il possède, et par approximation de ce qui lui reste de grains à battre (*article premier*). . . Tout citoyen qui sera convaincu d'avoir vendu ou acheté des grains ou farines au delà du *maximum* fixé sera puni. . . (*article 26*). »

Le 16 septembre 1793, la Convention « prescrit les moyens de pourvoir à la culture des terres négligées par les propriétaires ou fermiers requis pour le service des armées de la République, ou abandonnées pour quelque cause que ce soit ». Les municipalités feront cultiver les terres par des journaliers, ou par les propriétaires et fermiers voisins.

Les décrets précédents mentionnent la loi du *maximum* ; quel est

ou nom de la loi
 Le Citoyen de la commune de *Leval* propriétaire de la commune
 est requis de faire transporter et représenter à la commune
 le 1^{er} floréal qui lui en donnera la décharge la
 quantité de trois quarts froment ou seigle à la charrée
 et de un quart millet, et le dans le courant du 16
 quinze floréal, pour parfaire celle de onze quarts
 de grains requis de la commune de *Leval* par agents
 nationaux de la commune de *Leval*, en vertu d'un arrêté
 de l'agent national près le district; pour peine en cas
 de refus de ce parti d'être responsable du défaut
 d'approvisionnement de cette commune, d'être regardé
 par le fait comme suspect et mal intentionné, et
 traité comme tel; *Leval* en la même commune
 le 1^{er} floréal an 2 d'cha. si f. une et ind.

Du Grand-maire

MANDAT DE RÉQUISITION DE GRAINS, PENDANT LA RÉVOLUTION
 (Collection du D^r Cabanis.)



N^o 190
 Ce certificat ne donnera
 droit aux distributions
 du sel, qu'après avoir
 été visé par les Présidents
 et Secrétaire-Greffier de
 la Municipalité.

FORMULE de Certificat pour les Citoyens porteurs
 de Cartes de pain.

Nous, Membres du Comité de Bienfaisance de la Division
 de *la plaine vendôme* attestons que le Citoyen
Etienne Jean

demeurant *chez les Capucins* N. 183
 le quel nous a représenté sa Carte de pain, doit recevoir, pour le
 nombre de *deux* personnes composant son ménage, la quantité
 de cinq livres de sel par chacune des dites *deux* bouches.

Le présent Certificat est inscrit sommairement sur un Registre,
 sous le susdit numéro.

FAIT audit Comité, le *Septembre*
 an 4^e de la République française.

Président
Secrétaire
Leval

CARTE DE SEL, DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE
 (Collection du D^r R. Helot.)

ce tarif ? Nous sommes renseignés par le « tableau arrêté par le Directoire du district de Bar-sur-Seine, par sa délibération du 9 octobre 1793, l'an second de la République une et indivisible », sur le prix des denrées et marchandises de première nécessité, « en exécution du décret de la Convention nationale, du 29 septembre précédent, qui fixe le maximum du prix desdites denrées et marchandises, le tout de première qualité. » Je borne ma citation aux produits alimentaires :

DÉSIGNATION	MAXIMUM		
	liv.	s.	d.
<i>Comestibles, Viandes fraîches</i>			
Bœuf, mouton et veau.		8	3
Porc frais.		10	
Porc salé.		12	
Lard.		16	
Beurre (<i>sic</i>).		16	
Sucre.	1	16	
Miel.		16	
Huile douce.	1	16	
Morue salée.		8	
Harengs la douzaine.	1	4	
<i>Bétail.</i>			
Bœuf, vaches, veaux et moutons. . .			
Sur pied, le quintal.	35		
Porc, sur pied, le quintal.	45		
<i>Boissons en gros au muid.</i>			
Jauge gros-bar.			
Vins, première qualité.	150		
Eau-de-vie, idem.	240		
Bière... ne s'en fabrique point.			
Vinaigre, idem.			
Cidre, première qualité.	40		
<i>En détail, à la pinte, mesure de Paris.</i>			
Vin, première qualité.		15	
Eau-de-vie, idem.	1	4	
Vinaigre, idem.		16	
Bière, idem.		8	
Cidre, idem.		4	9

Le tarif *maximum* n'est pas accepté sans récriminations ; son application ne fut pas de longue durée. J'ai sous les yeux une affiche portant ce titre : « Extrait du registre des délibérations du conseil général de la commune de Troyes, de la séance du troisième jour du deuxième mois de l'an second de la République. » Les ouvriers toiliers et en bâtiments, les drapiers, les tailleurs d'habits se sont plaints de la modicité du prix fixé pour leurs journées, par le tableau *maximum* ; et le Conseil général leur accorde une légère augmentation de salaire.

Dans les départements français de la Belgique, le prix de la

viande est très élevé, bien au-dessus du tarif : il était à Bar de 8 s. 3 d. la livre ; les « jurés du corps de métier de bouchers » de la commune de Lierre certifient « que le prix courant de viande de vache, après l'abolition du maximum jusqu'à la date de cette (*sic*), n'a été moins que cinq livres la livre, mais bien plus haut à cause du prix exorbitant des vaches et de la difficulté à les obtenir (14 prairial, troisième année républicaine). »

La loi du 6 septembre sur la taxe des subsistances avait été interprétée différemment dans les départements ; la Convention précisa qu'elle concernait non seulement les approvisionnements des armées, mais encore toutes autres ventes.

Les grains venant de l'étranger arrivent difficilement à Paris ; les convois sont attaqués en cours de route.

Je reproduis ici un « extrait du registre des arrêtés du comité du salut public de la Convention nationale, du 24 germinal, l'an trois », revêtu de la signature autographe de CAMBACÈRES :

EN-TÊTE DES ARRÊTÉS DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC



E X T R A I T

DU REGISTRE DES ARRÊTÉS

DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

DE LA CONVENTION NATIONALE.

*Du 24 germinal l'an 3 de la République Française,
une et indivisible.*

(Collection du Dr R. HÉTOR.)

Le représentant du peuple BARRAS se rendra sur le champ à Rouen pour prendre en exécution du décret de la Convention nationale rendu à la séance d'hier, les mesures propres à faire arriver à Paris les grains débarqués au Havre pour le compte de la République. Le représentant du peuple Barras requerra, tant des généraux les plus à sa portée, que des commandans de gardes nationales, les forces qu'il jugera nécessaires pour protéger l'arrivage de ces grains

Signé à la minute, CAMBACÉRÈS, MERLIN d. D. (de Douai), ROUX, LE SAGE (d'Eure-et Loir), G. P. CHAZAL, TALLIEN, BRÉARD. Pour extrait conforme : CAMBACÉRÈS, président ; J.-P. CHAZAL, Secrétaire.

Le tarif *maximum* avait eu pour résultat d'accentuer la disette : les cultivateurs attendaient un prix plus rémunérateur et gardaient leurs produits. Un « extrait du registre des délibérations du Directoire du département de l'Aube (7 thermidor an 3) » en est le témoignage.

L'administration décide de publier de nouveau, dans les communes, le décret de la Convention maintenant les anciens marchés existants avant 1789 : les cultivateurs devront conduire au marché la quantité de grains nécessaire pour son approvisionnement ; ceux qui n'exécuteront pas cet ordre seront poursuivis ; les officiers de police, la garde nationale et la gendarmerie sont chargés du maintien de l'ordre les jours de marché.

Le gouvernement se préoccupe sans cesse de l'alimentation des citoyens : l'an III, l'administrateur chargé des subsistances prend des mesures pour faire ravitailler les marchés, la récolte étant abondante ; l'année suivante, elle l'est encore ; mais le Directoire craint l'exportation des grains à l'étranger : il faut l'éviter ; le ministre de l'intérieur donne des ordres :

Paris, le 16 fructidor, an 4 de la République une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur
au Ministre des Finances.

Les détails qui me parviennent, Citoyen collègue, annoncent que la récolte est extrêmement abondante dans le département du Nord, et que les marchés y sont très approvisionnés.

Le Directoire craint que l'abondance des grains, jointe à la nécessité où se trouvent maintenant les cultivateurs de payer en valeur réelle leurs fermages et leurs contributions, ne fassent affluer aux marchés pendant quelques mois une grande quantité de bleds et que la concurrence n'en baisse les prix de manière à tenter l'avidité des spéculateurs et à exciter l'exportation à l'étranger. Il paroît craindre surtout que les négocians de la Belgique n'accaparent les grains pour les vendre aux Hollandois, ou pour les emmagasiner et nous les revendre quand ils en auront porté la valeur à une hausse lucrative.

Il m'engage en conséquence à prendre les mesures les plus promptes et les plus sûres pour empêcher sur les frontières, toute exportation de cette précieuse denrée.

État du pain et de la farine fournie au citoyen
Berville Lepaux président du Directoire exécutif
pendant le mois Thermidor an 4. de la République

Dates	Pain blanc			Boîtes de farine
	6 livres	2 livres	6 onces	
1	.	9	.	.
2	.	14	.	.
3	.	13	.	.
4	.	12	.	.
5	.	13	.	.
6	.	13	.	.
7	.	12	.	.
8	.	14	.	.
9	1	9	18	2
10	.	16	.	.
11	.	16	.	.
12	.	12	.	.
13	.	14	.	.
14	.	14	.	.
15	.	14	.	.
16	.	12	.	.
17	.	14	.	.
18	.	10	.	.
19	.	13	.	.
20	.	14	.	.
21	.	15	.	.
22	.	14	.	.
23	.	12	.	.
24	.	11	.	.
25	.	11	.	.
26	.	12	.	2
27	.	12	.	.
28	.	12	.	.
29	.	12	.	.
30	.	16	.	.
	2	386	48	4

Je Soussigné reconnait avoir reçu les quantités
de pain et farine mentionnées au présent état.
à Paris le 30 Thermidor an 4. de la Républ.
Le citoyen Berville

Je ne doute pas, cher collègue, que vous ne partagiez les craintes du Directoire, et que vous ne sentiez combien elles sont fondées. Je vous invite, en conséquence, à recommander spécialement aux directeurs et employés des douanes, sur les frontières, et particulièrement sur celle de la Hollande, de porter toute leur attention sur les exportations de grains que l'on pourroit tenter d'effectuer par les frontières, et de provoquer contre ceux qui seroient pris en flagrant délit, les dispositions pénales de la loi. Je vous prie de m'instruire des mesures que vous auriez prises à cet égard.

Salut et fraternité.

Les précautions furent efficaces ; les citoyens eurent du pain, du moins si j'en juge par la carte de pain du président du Directoire exécutif, REVEILLÈRE LEPEAUX, signée par « la citoyenne Reveillère » ; la citoyenne reconnaît avoir reçu, pendant le mois de thermidor an 4, sept cent quatre-vingts livres de pain, et quatre boisseaux de farine : le pain seul représente une moyenne de 25 livres par jour ! J'ignore combien le président avait de bouches à nourrir.

Le pain et la viande sont des aliments utiles, mais il leur faut un assaisonnement, le sel, et il est rare à cette époque. Voici une « formule de certificat pour les citoyens porteurs de cartes de pain » (1), donnant droit aux distributions de sel. Le comité de bienfaisance de la division de la place Vendôme y atteste que « le citoyen PETIT JEAN, demeurant *rue des Capucines, n° 183*, lequel nous a représenté sa carte de pain, doit recevoir, pour le nombre de deux personnes composant son ménage, la quantité de 5 livres de sel pour chacune desdites deux bouches... Fait audit comité, le 3 fructidor an 4^e de la République française. »

Les années suivantes, la situation s'améliore, les subsistances sont plus abondantes ; néanmoins, la République est toujours en éveil.

Le 3^e jour complémentaire an 10... le commissaire de police de la ville de Troyes signale au citoyen substitut pour l'arrondissement, la conduite au marché de FERMINET : ce boulanger « s'est présenté sur le marché dernier, a donné 8 francs par boisseau au delà du prix auquel le blé dont est question audit rapport se livroit. Cette conduite annonce de la part du boulanger l'intention manifeste de faire augmenter cette denrée de première nécessité, ce délit prévu par la loi mérite punition ; pour vous mettre à même de faire poursuivre le coupable, je m'empresse de vous le dénoncer. »

Nos ancêtres de la Révolution ont subi comme nous des restrictions alimentaires ; acceptons-les donc avec résignation : là est le devoir des civils de l'arrière, en attendant la victoire des poilus de l'avant.

(1) Elle est reproduite plus haut, p. 165.

NEUROSINE PRUNIER

Reconstituant général du Système nerveux





Informations de la « Chronique »

La légende de l'aluminium.

Il y a cent ans, naissait à Saint-Thomas (Antilles) un homme qui devait, dans le domaine de la chimie minérale, réaliser d'admirables découvertes.

Dès sa sortie du collège, le jeune HENRI-SAINTE-CLAIRE DEVILLE construisait un laboratoire, où il se livrait, pendant neuf années consécutives, à de patientes recherches.

Il s'était destiné d'abord à la médecine et, à ce dessein, il avait suivi avec assiduité les cours de la Faculté de Paris; nous ne savons jusqu'où il poussa ses études médicales, mais l'enseignement de la Sorbonne l'avait de bonne heure attiré.

Nous passons sur ses divers travaux, pour ne retenir que ceux relatifs à l'aluminium, métal découvert en 1827 par WEHLER, de Göttingue, mais encore très imparfaitement connu. Chargé, par l'Empereur, de rechercher les moyens de produire l'aluminium à bon marché, Sainte-Claire Deville exécuta, de concert avec DEBRAY, de nombreux essais dans les usines de Javel; et les deux expérimentateurs arrivaient, peu de temps après, à produire des lingots du nouveau métal, qui figurèrent à l'Exposition universelle de 1855.

C'est dans une des « Soirées de la Sorbonne » de l'année 1864, que Sainte-Claire Deville faisait connaître à son auditoire un de ses précurseurs jusqu'alors ignoré, en leur lisant le passage suivant du *Satyricon*, de PÉTRONE (chap. LI) :

Fuit tamen faber, qui fecit phialam vitream quæ non frangebatur. Admissus erga Cæsarem est cum suo munere; deinde fecit reporrigere Cæsarem, et illum in pavementum projecit. Cæsar non pote validius quam expavit; at ille sustulit phialam, collisa erat tanquam vasum æneum. Deinde martiolum de sinu protulit, et phialam otio belle correxit. Hoc facto, putabat se solium Jovis tenere; utique postquam ille dixit: « Numquid alius scit hanc condituram vitreorum? Vide modo. » Postquam negavit, jussit illum Cæsar decollari; quia enim, si scitum esset, aurum pro luteo haberemus.

Ce passage a été traduit ainsi :

Un ouvrier, toutefois, réussit à faire une coupe de verre qui ne se brisait pas. Admis en présence de l'empereur, il la lui offrit, puis se la faisant remettre, la jeta sur le dallage. L'empereur ne put s'empêcher de frémir; lui, la ramassa bosselée comme du bronze, prit un petit marteau dans sa poche, et, sans s'émouvoir, répara le dégât parfaitement. Après quoi, il se croyait déjà sur le trône de Jupiter, surtout quand il s'entendit demander : « Y a-t-il un homme qui connaisse ton procédé? Réfléchis. — « Per-

sonne. » L'empereur alors lui fit couper la tête ; car, la chose une fois connue, l'or et le sable auraient pour nous le même prix.

Le récit de Pétrone a été écrit vers 60 après Jésus-Christ ; PLINIE L'ANCIEN (*Hist. naturalis*, I, XXXVI, c. 26) le rapporte brièvement, peut-être d'après Pétrone, sans avoir l'air d'y ajouter foi. Son texte est de l'an 75 après Jésus-Christ environ :

On assure que, sous Tibère, on découvrit une combinaison de verre telle que cette substance aurait été flexible. On détruisit aussitôt la verrerie de l'inventeur, pour ne point laisser tomber le bronze, l'or et l'argent en discrédit. Ce fait, longtemps répété, aurait besoin de vérification.

DION CASSIUS (*Hist. rom.*, LVII et c. 21), ISIDORE DE SÉVILLE (*Etyrn.*, XVI, 6), le premier vivait 20 ans environ après Jésus-Christ, le second, 600 ans après, rapportent une anecdote assez analogue au récit de Pétrone. Mais on peut se demander s'il n'est pas question, dans ces diverses variantes, d'un verre incassable, ductile et malléable, plutôt que de l'aluminium. Les chimistes qui lisent la *Chronique* apporteront, s'il convient, à cette note sans prétention d'originalité, toutes rectifications utiles.

A. C.

Le blutage du blé au XVII^e siècle.

En raison des circonstances difficiles que nous traversons, le blutage a été à l'ordre du jour et a donné lieu à des discussions académiques.

Il semble admis que le blé contient quinze pour cent de substances n'ayant aucune valeur alimentaire. Lorsqu'on dépasse le taux de 85 o/o, on n'augmente en rien la valeur nutritive de la farine, on ajoute simplement une substance inerte.

Ces données scientifiques sont relativement nouvelles, et bien peu de documents nous renseignent sur la composition du pain de nos ancêtres.

Une histoire anonyme de la ville de Rouen, de la fin du XVII^e siècle, nous fixe sur le rendement du blé (bled froment à blanc) en farine. On y lit :

Il y a des brancars aux moulins de la ville (*de Rouen*) pour faire peser le bled, avant que de l'engrener, et il faut le faire représenter quand il est moulu.

La mine de bled pèse ordinairement 130 livres compris le sac ; estant moulu 116 livres, le sac une livre trois quarterons, ainsi il y aurait à la mine 114 livres de farine.

Ces chiffres nous permettent d'établir, par une simple règle de trois, qu'à Rouen, à la fin du XVII^e siècle, le taux de blutage du blé était de 89 o/o.

D^r P. NOURY.

Echos de la « Chronique »

Les aéronefs sanitaires.

A maintes reprises, nous avons parlé des expériences qui ont été faites avec les avions sanitaires et des services qu'ils ont pu déjà rendre.

Généralement, on attribue le mérite de leur diffusion à un de nos confrères, M. le D^r CHASSAING ; ou, d'après le D^r JANICOT, qui reprend la question dans le *Bulletin médical*, « l'honneur d'avoir proposé, le premier, l'emploi des aéroplanes à l'évacuation des blessés, doit être reporté, paraît-il, à un Général-Major des services sanitaires de l'armée hollandaise, le D^r de MOOY, qui en traita en 1910. D'autre part, en 1912, l'Association des Dames françaises mettait la construction d'un aéroplane sanitaire au concours ».

L'année suivante, paraissait en librairie une brochure de 110 pages, intitulée *Aéronefs sanitaires et Convention de la Croix-Rouge*, dont l'auteur, M. Ch.-L. JULLIOT, docteur en droit et officier d'administration de territoriale dans le Service de Santé, traite la question sous tous ses aspects.

Entre autres choses, M. Julliot insiste sur la recherche, au moyen de l'œil vertical de l'avion, des blessés dissimulés dans les anfractuosités de terrain : M. le D^r TESTE et M. le D^r REYMOND avaient fait, à cet égard, des essais très satisfaisants.

Une expérience fut faite, notamment, par le regretté D^r Reymond, aux grandes manœuvres de Touraine, en septembre 1912. Cette expérience fut autorisée par le ministre MILLERAND et le général commandant en chef. Les résultats furent des plus intéressants. Muni de la carte du terrain où s'était déroulée l'action, mais tenu dans l'ignorance des groupements de blessés fictifs mis en place par le service de santé, Reymond rapporta de son exploration, qui fut pourtant rapide, les indications les plus précises.

Mais il ne s'agit plus là de transport de blessés par avions, pas plus que dans les essais précités ; ce qui n'enlève rien des admirables qualités dont fit preuve Reymond, dans la courte mais glorieuse carrière qu'il a parcourue.

Un évadé de la médecine : HENRY CÉARD.

Nous sommes heureux de saluer avec sympathie l'élection à l'Académie Goncourt de M. HENRY CÉARD.

Ses titres littéraires, tous ceux-là les connaissent qui apprécient et estiment ce lettré probe et de solide culture, qui n'a jamais sacrifié sa dignité d'homme de lettres à une vaine popularité. Si nous nous applaudissons tout particulièrement à cette place de cette élection,

qui n'est que la réparation d'une longue injustice, c'est surtout parce que Céard nous appartient par quelque côté : il fréquenta, en effet, l'amphithéâtre avant le théâtre, et il nous plaît de nous souvenir de l'intérêt que naguère il voulut bien nous témoigner, quand nous l'entretinmes de notre projet d'ouvrage sur les *Evadés de la médecine*; projet qu'il approuva et encouragea d'autant plus, que lui-même reconnaissait ce qu'il devait à cette fréquentation, si courte fût-elle, de nos cours et de nos hôpitaux.

Plus fort que la mort !

Elle nous paraît tout à fait exacte, cette « notation psychologique », que nous empruntons à notre confrère, le Dr M. BOIGRY, qui, avec beaucoup d'autres, a remarqué, que « le régime de suractivité, de perpétuelle tension nerveuse, imposée par la guerre, avait déterminé chez quelques femmes, apparemment prédisposées, une excitabilité plus développée des centres génésiques, toujours si prompts à réagir contre les moindres causes de perturbation organique.

Le fait, dit-il, me paraît indéniable en ce qui concerne la population féminine du front, si intéressante à observer à ce point de vue particulier. Indépendamment de la plus grande émotivité, résultant de l'imminence du danger et du fracas des bombardements, il semble que l'âcre fumée des obus tombant sur les villes et bourgades de la zone de l'avant, épand sur elles je ne sais quel fluide excitant, je ne sais quelles toxines aphrodisiaques, qui troublent les femmes et les embrasent d'ardeurs exaspérées. C'est, dans une de nos plus belles cités champenoises, la résistance passionnée de la population féminine harcelant l'autorité militaire de ses récriminations et entrant quasi en état d'insurrection, pour conserver dans ses murs une division sur le point d'être déplacée. C'est, pendant les premières semaines de la guerre, cette ingénieuse capitulation des femmes de F., cédant aux gailardes entreprises de nos poilus : « Les Allemands seront peut-être ici demain et Dieu sait ce qu'il va advenir de nous ; *du moins, ils n'en auront pas l'éternelle.* » C'est encore cette jeune Rémoise surprise, une nuit, par un violent bombardement, en pleine extase amoureuse, et avide, malgré tout, d'achever sa sensation, s'agrippant furieusement à son partenaire qui, soudain à court d'inspiration, n'aspire plus qu'à rompre l'étreinte pour descendre se réfugier dans les sous-sols...

Mais que n'a-t-on dit, que n'a-t-on écrit sur les affinités mystérieuses qui relient l'une à l'autre la mort et la volupté, source éternelle de la vie !

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Leur “ Kultur ”

Le canon-monstre, au XIV^e siècle. — L'antiquité des projectiles incendiaires. — Le camouflage de l'artillerie, au XVII^e siècle.

Au risque de contrister ceux qui admirent encore le génie inventif de nos ennemis, nous nous permettrons de leur faire une fois de plus observer, que ceux-ci ne sont, la plupart du temps, que d'indélicats plagiaires.

Ont-ils fait récemment assez de bruit, avec leur grosse Bertha, ce super-canon aux dimensions kolossales, qui devait mettre Paris à leur merci ! On a fait honneur à leur Krupp de cette invention ; or, elle existait déjà au XIV^e siècle. Et la preuve, la voici :

C'était au temps où Philippe van Artevelde assiégeait Audenarde (1382). Les Gantois, ne venant pas à bout de la résistance des Audenardois, firent, au rapport de l'historien Froissart, à qui nous en devons la description très précise, « faire et ouvrir une bombarde merveilleusement grande, laquelle avoit 53 pouces de bec et jetoit carreaux merveilleusement grands et gros pesants, et quand cette bombarde descliquoit, on l'ouïoit par jour bien de cinq lieues loin, et par nuit de dix, et menoit si grande noise au descliquer, qu'il sembloit que tous les diables de l'enfer fussent en chemin. »

Soixante-dix ans plus tard, la « bombarde » était de nouveau mise en action, cette fois contre Philippe le Bon ; mais celui-ci parvint à la capturer, et la pièce monstrueuse resta la propriété des Audenardois, jusqu'à ce que les Gantois la leur reprirent, un siècle environ plus tard (1578).

Dès ce moment, ce Gargantua des canons ne se fait plus entendre et passe à l'état de monumental trophée, de souvenir historique. D'abord placé sur des étais en bois, fréquemment renouvelés, on substituait à ces derniers, en 1783, trois supports en pierre de taille, plus capables de résister aux rigueurs du temps.

Le canon de Gand, long de 18 pieds sur 10 1/2 de circonférence, avait une ouverture mesurant 2 pieds 3/4 de diamètre ; son poids total était de 33.600 livres. Les Gantois lui avaient donné le nom de *Dulle-Griet*, qui signifie, paraît-il, en flamand, *Marguerite l'Enragée* : cette Marguerite était une comtesse des Flandres, qui avait eu maille à partir avec son peuple et que la vengeance populaire avait baptisée, longtemps après la mort de celle à qui il s'appliquait, de ce sobriquet injurieux (1).

La *Dulle-Griet* n'était pas coulée en fonte, comme nos pièces modernes, mais « composée de barres de fer, jointes ensemble avec

(1) Cf. *Magasin pittoresque*, 1878, n° 41.

un art remarquable... Elle vomissait des boulets en pierre de taille et une espèce de mitraille contenue dans des barils et renfermant de la pierre, du verre et du fer ». On comprend que les assiégés qui reçurent de pareils projectiles durent être, selon la naïve expression du bon Froissart, moult ébahis.

Une autre pièce monstre dont l'histoire a fait mention, est celle que Mahomet II commanda à un fondeur hongrois au service des Grecs. Ce transfuge, du nom d'Orban, fondit d'abord, à titre d'essai, un canon d'un calibre si puissant, que, placé sur une tour, au bord de la mer, il prit pour point de mire un navire vénitien, qu'il coula sans coup férir. Convaincu par l'expérience, Mahomet commanda au constructeur une pièce d'un calibre double de la première.

Le second canon, dit l'auteur de la relation que nous suivons, chassait des boulets de pierre qui avaient douze palmes de circonférence (0 m. 924), et pesaient, dit-on, douze quintaux... On le traîna devant la porte du séraï, à Andrinople, et Mahomet, rapportent les historiens grecs, « craignant que le bruit horrible de la détonation n'ôtât l'usage de la parole aux personnes qui en seraient proches, fit prévenir les habitants de l'heure où le canon serait tiré. A l'instant désigné, la ville fut comme enveloppée d'un nuage de fumée ; une explosion terrible suivit, explosion qui fut entendue à une distance de plusieurs lieues ; le boulet parcourut un mille, et s'enfonça d'une brasse dans le sol.

Mahomet, transporté de joie, combla de richesses le Hongrois, et une fois la guerre déclarée aux Grecs, le monstrueux canon partit d'Andrinople dans les premiers jours de février 1453.

Il était traîné par cinquante paires de bœufs ; deux cents hommes marchaient de chaque côté, pour le tenir en équilibre ; cinquante charrons et deux cents pionniers le précédaient, pour mettre en état les ponts et les chemins.

Deux mois furent employés pour faire les trente-six lieues qui séparaient Andrinople de la capitale de l'empire grec. Arrivé le 6 avril devant Constantinople, il fut placé tout de suite en batterie ; mais il fut loin de rendre les services qu'on avait espérés. Il fallait deux heures pour le charger, et sept cents hommes étaient occupés uniquement à son service. Il ne pouvait tirer que huit coups par vingt-quatre heures. Il ne tarda pas à éclater, et l'un de ses éclats mit en pièces Orban (1).

Juste retour des choses d'ici-bas, pourrait-on dire avec M. Prudhomme.

Il semble, d'ailleurs, que les engins de mort, en quelque temps qu'ils aient vécu, ont eu une existence plutôt brève : ainsi les Grecs ont eu, également, des canons de dimensions hyperboliques, et dont les projectiles ont été plus préjudiciables à ceux qui s'en sont servis, qu'à ceux contre lesquels ils furent mis en action.

(1) *Magasin pittoresque*, t. VIII (janvier 1840).

* *

Les Allemands se sont beaucoup servis, durant cette guerre, de projectiles incendiaires ; les historiens arabes en ont signalé l'usage au siège de Saint-Jean-d'Acre, au cours de la 3^e Croisade.

Un habitant de Damas, ayant réussi à s'introduire dans la place, avait promis de détruire les ouvrages d'approche, construits par les assiégeants. A cette fin, « pour tromper les chrétiens, (il) lança d'abord, sur une des tours, des pots de naphte, et d'autres matières non allumées, qui ne produisirent aucun effet. Aussitôt, les chrétiens, pleins de confiance, montèrent d'un air de triomphe en haut de la tour et accablèrent les Musulmans de railleries. Cependant, l'homme de Damas attendait que la matière contenue dans les pots fût bien répandue ; le moment arrivé, il lança un nouveau pot tout enflammé : à l'instant, le feu se communiqua partout, et la tour fut consumée. L'incendie fut si prompt, que les chrétiens n'eurent pas le temps de descendre : hommes, armes, tout fut brûlé (1). »

Au Musée céramique de Sèvres, on conserve des grenades à feu grégeois, en grès noir, du XIII^e siècle ; ces vases affectent la forme d'un fruit conique, assez semblable à une pomme de pin dont le pédoncule serait remplacé par une saillie percée d'un orifice très étroit, qui communique avec le vase intérieur du récipient. Un savant orientaliste, M. de Saulcy (2), présume que « très probablement, ces vases contenaient la matière éminemment inflammable et peut-être détonante d'une espèce de feu grégeois. Une fois cette matière introduite dans le récipient, son orifice était obstrué et garni d'une mèche ou sorte d'étoupille, destinée à porter le feu à l'intérieur du projectile. Lorsque l'étoupille était allumée, le projectile était lancé et éclatait. On conçoit facilement que l'épaisseur et la compacité des fragments projetés par l'explosion devaient occasionner des blessures à peu près aussi graves que celles que produisent les éclats de grenade et d'obus ».

D'après un manuscrit arabe du Musée asiatique de Saint-Petersbourg, et dans un autre conservé à la Bibliothèque nationale, se trouvent représentées des armes à feu, notamment des espèces de massues et de lances incendiaires (3). Le texte indique l'emploi de la poudre à canon, comme force projective. Ces documents attestent que les Arabes recouraient déjà aux projectiles incendiaires au XIII^e et au XIV^e siècles.

* *

Enfin, il n'est pas jusqu'aux stratagèmes dont on se sert pour

(1) *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 264 (traduction REINAUD).

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXXV.

(3) *Magasin pittoresque*, août 1865.

dissimuler les pièces de canon, ou pour laisser croire à leur existence en des endroits où n'est que leur simulacre, qui n'aient été en usage aux siècles précédents.

Ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant la *Gazette de France* de l'année 1637, les bandes indisciplinées qui portaient le nom de *croquants* et qui inondaient le Périgord, formèrent, en se réunissant, une petite armée de 5.000 hommes, dont Figéac et la petite ville de Fons eurent à redouter les excès. *Pour jeter plus aisément la consternation dans ces places plus ou moins fortifiées, ils traînaient au milieu d'eux des troncs d'arbres de moyenne grosseur, auxquels, en laissant leurs écorces, ils donnèrent l'apparence de pièces de canon* (1).

Cette ruse grossière ne réussit pas au général des croquants, comme il l'avait espéré : tombé au pouvoir des troupes royales, le chef de bandes fut rompu vif.

A. C.

Les gaz asphyxiants, au XVI^e siècle.

Un correspondant du *Mercur de France* (2) transmet à cette revue la curieuse note qui suit :

Les huiles bouillantes, sinon enflammées, ne sont certes pas une nouveauté à la guerre ; mais je ne crois pas qu'on ait signalé l'emploi des gaz asphyxiants au XVI^e siècle. Il est vrai que cela se passait parmi les sauvages du Canada !

Voici le document :

STRATAGÈME DE GUERRE USITÉ DES CANADIENS

Les attendans se fortifient leurs loges et cabanes, avec quelques pièces de bois, fagots, ramages, engressez de certaine gresse de loup marin, ou autre poison : et ce à fin qu'ils empoisonnent leurs ennemis s'ils approchent, mettans le feu dedans, dont il en sort une fumée grosse et noire, et dangereuse à sentir pour la puanteur tant excessive, qu'elle fait mourir ceux qui la sentent : outre ce qu'elle aveugle les ennemis, qu'ils ne se peuvent voir l'un l'autre. Et vous sçavent adresser et disposer ceste fumée de telle méthode que le vêt (vent) la chasse de leur costé à celui des ennemis.

(*Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique...* par F. André THEVET, natif d'Angoulême ; Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte... 1558).

Mais ceux-là avaient au moins l'excuse d'être des sauvages.

(1) *Magasin pittoresque*, 1869, p. 364.

(2) *Mercur de France*, 1^{er} avril 1618.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de la très intéressante étude sur la Prostitution, de notre collaborateur, M. le D^r Paul CHEVALLIER.

Tribune de la " Chronique "

La chirurgie à l'armée d'Orient (Guerre de Crimée),

Soixante ans se sont écoulés depuis la guerre de Crimée, soixante années seulement, et il semblerait, à la lecture des statistiques publiées après cette campagne, qu'elles concernent une guerre fort ancienne, tant elles nous ramènent en arrière.

D'autres ont écrit en des pages excellentes le fonctionnement du Service de Santé, l'installation des ambulances (1), ont montré quelles maladies s'étaient abattues sur le corps expéditionnaire (2) : complétons ces renseignements, en montrant l'œuvre des chirurgiens militaires de cette époque. Il nous faut, pour cela, aligner quelques chiffres. Malgré l'aridité d'un tel exposé, on voudra bien convenir qu'à l'heure actuelle, il n'est pas complètement dépourvu d'intérêt.

L'effectif total des troupes françaises engagées, en tenant compte des relèves nécessaires, s'éleva à 309.000 hommes. A la fin de la campagne, on compta 52.000 décès.

La maladie fut beaucoup plus meurtrière que le feu de l'ennemi, puisque le Service de Santé n'eut à enregistrer que 39.868 blessures.

L'affaire la plus chaude fut celle de la prise de la tour de Malakoff, le 8 septembre 1855. Les blessés furent recueillis, pansés et opérés dans cinq ambulances installées à proximité des lignes.

4.472 blessés français et 554 russes y reçurent des soins (3) : celle de Karabelnaïa admit en moins de huit heures 900 blessés ; celle de Carénage, 1.800 ; à celle du Clocheton on en vit affluer 600 en quatre heures. « Le 10, dans la soirée, tous avaient été pansés ; « mais, sur 550 opérations graves nécessaires, 350 seulement avaient pu être faites. Tout était terminé le 11 dans les services. » « Sans le chloroforme, ajoute LEGUEST (4), qui cite ce passage, toutes les opérations eussent été faites en 48 heures » ; et il en prend texte pour montrer que la pratique de l'anesthésie générale occasionne une perte de temps qui met entrave au bon rendement d'un poste opératoire ; argument sans valeur, puisqu'il est facile d'anesthésier un blessé pendant que le chirurgien pratique une autre intervention.

Quels résultats donnèrent des opérations pratiquées dans ces conditions ?

La mortalité opératoire atteignit 70,4 0/0. Ce chiffre peut pa-

(1) CARANIS, *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire*. Paris, 1918.

(2) PRON, *Chronique médicale*, 1^{er} mars 1918.

(3) Rapport de SCRIVE, médecin en chef de l'armée.

(4) LEGUEST, *Traité de chirurgie d'armée*, 1868.

raitre excessif ; mais il convient de se rappeler quelle était la mortalité après interventions chirurgicales dans les hôpitaux de Paris, dans la première moitié du XIX^e siècle : elle s'élève à 73,4 o/o à Saint-Louis en 1832, à 70,7 o/o à l'Hôtel-Dieu, à 64 o/o au Val-de-Grâce en 1848...

Il serait puéril de mettre en parallèle les interventions d'urgence pratiquées en 1855 sur le champ de bataille avec celles que nous pratiquons aujourd'hui. Ne parlons pas de chirurgie abdominale en Crimée : parmi les blessés du ventre, les rescapés durent être l'exception. Nous ne pouvons nous faire une bonne idée de la gravité liée à tout acte opératoire, qu'en étudiant les résultats donnés par les amputations : 4.467 amputations de tout ordre furent pratiquées et donnèrent 3.131 morts !

Dans l'échelle de gravité, le minimum fut obtenu dans les amputations ou désarticulations des doigts avec 13 o/o de décès, le maximum atteint par la désarticulation de la hanche avec 100 o/o (1).

Citons quelques chiffres : 1.678 amputations de cuisse donnent 1.544 morts ; 131 guérisons : soit 74 o/o.

78 désarticulations de genou : 71 morts.

781 amputations de jambe : 428 morts.

Pour le membre supérieur, le pronostic — il fallait s'y attendre — est un peu meilleur. L'amputation de bras (990 cas) donne 53 o/o de décès, celle de l'avant-bras (367 cas) : 41 o/o ; la désarticulation de l'épaule, pratiquée dans 207 cas, donne 135 décès : soit 65,2 o/o.

Presque toutes ces amputations étaient primitives. Pour celles qui furent pratiquées tardivement, notamment dans les hôpitaux du Bosphore, la mortalité fut un peu moins élevée : elle atteignit en bloc 64 o/o. Enfin, ajoutons que les amputations doubles (bras et cuisse, deux bras, etc.), dont on releva 120 observations, causèrent 89 morts (74 o/o). Leur pronostic ne fut donc pas plus mauvais que celui des opérations portant sur un seul membre. Nous ne poursuivrons pas plus loin cette énumération.

Cette effroyable mortalité reconnaissait une seule cause, est-il besoin de le dire : l'infection. « A l'armée, écrivait LEGOUËST, l'infection purulente traumatique règne épidémiquement sur les blessés soumis à des conditions communes et générales. » Tel était le dogme universellement admis. Cette infection, les médecins l'observèrent sous toutes ses formes : « pyohémie, phlébite purulente, fièvre purulente, résorption purulente », auxquelles il faut ajouter la pourriture d'hôpital et le tétanos.

Elle frappait surtout les opérés : sur 5.329 blessures graves non opérées, on ne compte que 195 morts, soit 3,65 o/o. 337 fractures comminutives du fémur, qui ne furent pas traitées par l'ampu-

(1) MALGAIGNE, en 1862, relevait, sur 166 amputations traumatiques pratiquées dans les hôpitaux de Paris, 104 morts : soit 67,7 o/o. TRÉLAT, à la même époque, sur 470 cas analogues, trouvait 261 morts : soit 55 o/o.

tation, donnèrent 117 guérisons. L'acte opératoire apparaissait donc comme excessivement grave.

En pouvait-il être autrement en l'absence de toute antiseptie ?

Nous sommes péniblement impressionnés en constatant combien pauvres étaient les moyens thérapeutiques mis à la disposition des chirurgiens de Crimée. Le « caisson » d'ambulance modèle 1853 contenait dans ses paniers de la charpie, de la cire jaune pour cirer les fils à ligatures, de l'agaric de chêne et du taffetas anglais. Comme topiques pour les plaies, nous n'y trouvons que de l'acétate de plomb, de l'eau-de-vie camphrée, de l'alun, et de la poudre hémostatique de BONAFoux : c'est tout ! Dans l'inventaire de la cantine de pharmacie, sont mentionnées en petites quantités (100 gr.) trois substances antiseptiques : le sulfate de cuivre, le sulfate de zinc et le sublimé. Mais les deux premières ne servaient qu'à préparer des collyres ; la dernière était destinée à l'usage interne (pîlules de DUPUYTREN, etc.).

Inutile d'ailleurs de parler d'antiseptie. Ne lisons-nous pas dans Legouest, — qui écrivait en 1868 : « Il résulte de l'étude attentive des observations, que les topiques désinfectants n'agissent qu'en masquant momentanément l'odeur qui s'échappe des plaies... les topiques dits désinfectants ne peuvent avoir aucune action curative sur la pourriture d'hôpital... » La question était donc jugée. Il n'y avait pas à lutter contre le génie épidémique !

Il est bon de jeter parfois un coup d'œil en arrière, pour mesurer le chemin parcouru. On ne saurait jamais assez rendre hommage à la mémoire du grand Français dont les travaux furent le point de départ de la révolution de la chirurgie. Combien de vies humaines PASTEUR a-t-il épargnées !

D^r L. LEMAIRE (de Dunkerque).

Le « Pied des Tranchées ».

Je lis, dans un très intéressant article du D^r L. PRON, publié dans la *Chronique* du 1^{er} mars, un passage emprunté à QUESNOY sur le *pied des tranchées*, montrant qu'en 1854, ce syndrome était parfaitement connu.

Les descriptions de la maladie que l'on a désignée sous le nom de « pied des tranchées », de « froidure des pieds », sont beaucoup plus anciennes. Si les tranchées n'existaient point du temps de XÉNOPHON, la froidure des pieds était déjà bien connue et décrite, comme en témoigne le passage suivant de l'*Anabase*, que j'ai cité dans mon mémoire sur le *Pied des tranchées* (1), et dont je dois la connaissance à l'érudition de mon excellent ami, le D^r PIGNOL.

On laissa, dit l'auteur grec (*Anabase*, ch. VII), les soldats que la neige avait aveuglés et ceux à qui le froid avait gangrené les orteils. On peut

(1) Le Pied des Tranchées (*Revue générale de Pathologie de guerre* ; Vigot, éditeur, 1916).

cependant empêcher l'action de la neige sur les yeux, en plaçant devant eux-ci quelque chose de noir ; et celle du froid sur les pieds, en remuant et ne restant jamais immobile et en se déchaussant pour dormir. Chez ceux qui se couchaient avec leurs chaussures, les courroies entraient dans les pieds, et les semelles se raccornissaient.

Les quatre termes essentiels de l'étiologie du pied des tranchées, froid, immobilité, constriction et compression locale, sont énumérés dans ce passage d'une concision de forme tout attique.

Dans le même travail, j'ai cité un passage des Mémoires de Larrey, qui a trait à la bataille d'Eylau (1), et qui est à rapprocher de la description de Quesnoy.

A propos des accidents causés par le froid :

Tous les médecins, écrit le chirurgien des armées de Napoléon, qui ont écrit sur cette mortification, considèrent le froid comme sa cause déterminante ; cependant, si nous portons notre attention sur le temps de l'explosion de cette maladie, sur sa marche et sur les phénomènes qui l'accompagnent, nous pouvons nous convaincre que le froid n'en est que la cause prédisposante. En effet, pendant les trois ou quatre jours extrêmement froids qui précédèrent la bataille d'Eylau, le mercure était alors descendu aux 10, 11, 12, 13, 14 et 15° au-dessous de zéro du thermomètre Réaumur, et jusqu'au deuxième jour après la bataille, pas un soldat ne s'était plaint de quelque accident dépendant de la congélation. Néanmoins, nous avons passé ces journées et une partie des nuits des 5, 6, 7, 8 et 9 février dans la neige, faisant très peu de mouvement pendant plus de 24 heures. Nous ne vîmes aucun soldat se présenter à l'ambulance et personne ne se plaignit d'avoir les pieds gelés. La température s'éleva tout à coup dans la nuit du 9 au 10 février, de manière que le mercure était monté à 3, 4 et à 5° au-dessus de zéro. Une pluie de verglas assez abondante, qui tomba dans la matinée du 10, fut le signe précurseur du dégel, qui se déclara pendant la journée et se conserva à peu près au même degré quelques jours. Dès ce moment, il se présenta un grand nombre de soldats de la garde et de la ligne, qui se plaignaient de douleurs vives dans les pieds, d'engourdissement, de pesanteur et de fourmillement incommodes dans les extrémités ; elles étaient à peine tuméfiées et d'un rouge obscur : chez quelques-uns on remarquait une rougeur légère vers la base des orteils et sur la face dorsale du pied ; chez quelques autres, les orteils privés de mouvement, de sensibilité et de chaleur, étaient déjà noirs et comme desséchés. Tous les malades me déclarèrent qu'ils n'avaient éprouvé aucun sentiment pénible pendant le froid rigoureux qu'ils avaient eu à supporter aux bivouacs des journées des 5, 6, 7, 8 et 9 février ; ce ne fut que dans celle du 10, époque où la température s'était élevée de 18 à 20°, qu'ils s'aperçurent des premiers effets de la congélation.

Dr Paul SAINTON,
Médecin des hôpitaux.

Paris, 10 avril 1918.

(1) LARREY, Mémoire sur la gangrène sèche ou gangrène de congélation : Campagne de Pologne (*Mémoires de chirurgie militaire et campagnes* ; éditeurs SMITH et BEISSON, 1812).

Les maladies à l'armée d'Orient.

Qu'il soit permis à un vétéran de la médecine militaire d'un autre âge, médecin sous-aide-major breveté, admis dans le S. S. après concours, février 1856, solde et accessoires, 142 fr. 50 mensuels ; démissionnaire en octobre 1867 ; médecin aide-major de 1^{re} classe, 8 ans de grade, solde et accessoires 197 fr. 50 ; qu'il soit permis, dis-je, d'ajouter à l'étude un peu sèche et parfois inexacte, de notre confrère P^{ROX}, quelques compléments et rectifications, dont la première au sujet du corps médical, qui fut le plus atteint, et non pas l'Artillerie et le Génie, deux armes très éprouvées, mais dans une moindre proportion que les médecins militaires de tout âge et de tout grade, qui, sur un personnel de 400, perdit 110 de ses membres ; ce sont des chiffres officiels.

Parmi les nombreuses causes d'entrées, non pas au seul hôpital militaire de Constantinople, mais à tous ces grands hôpitaux passés sous silence, Dolma-Batché, Balhi-Séra, Bougont Dery, Ile de Prinkipo, résidences, dont certaines luxueuses, offertes par le Sultan, le D^r Pron ne mentionne pas cette horrible et quasi fatale de toutes les blessures, la pourriture d'hôpital, contagieuse, tenace, à ulcères serpigineux profonds, et d'une curation si difficile que, en 1856, à l'hôpital magnifique maritime, si admirablement tenu, de Saint-Mandrier, au climat délicieux, sur le bord opposé de la rade, en face Toulon, j'ai vu des malades évacués de Constantinople à la paix, encore atteints de profondes ulcérations aux membres, à l'abdomen, traités par un bourrage d'opiat, poudre de quinquina et charbon a^a. A force de temps et de soins, des cicatrices enfin obtenues entraînaient souvent de graves impotences fonctionnelles, entraînant la réforme.

Quant au choléra, dont le D^r Pron ne dit que quelques lignes, réservant pour le pied des tranchées (avec Quesnoy, une autorité militaire réelle), une page et demie, insignifiante lésion auprès du choléra, il y avait lieu, pour un article digne des honneurs en première page de la *Chronique médicale*, d'y insister un peu plus ; car cette terrible épidémie faillit, en enlevant le chef de l'armée, au début de son action, en compromettre le succès final.

Le désastre fut si grand, la mortalité si élevée, que jamais aucune statistique n'a trouvé d'écrivain, ni militaire ni médical ; les correspondances privées, les deuils des familles qui y laissèrent tant des leurs sont les seuls documents à consulter. Et au premier rang, figurent les lamentables récits des survivants de la division Lespinnasse, lancée à l'aveugle dans la Dobroudja, sans ambulances, avec les seuls médecins des régiments (où déjà il y avait quelques cas de choléra), à la poursuite de Russes imaginaires. Au bout de quelques jours de marche, les hommes tombant dans les marais, les fossés, où ils restaient, il fallut bien s'arrêter et, vaille que vaille, battre en retraite. Tous les Criméens savent ce qu'elle fut, cette retraite !

Laissant derrière lui morts et mourants, le général Lespinnasse,

fuyant en hâte les infects marécages de la Dobroudja, se hâtait d'arriver avec ce qu'il avait d'hommes valides au port de rembarquement, Mangolia, où heureusement stationnaient nos bateaux. Dans la marche de retour, depuis Kustenige, aujourd'hui Constantza, la division, forte de cinq mille combattants, perdit 300 hommes dans une seule nuit : c'est là le plus douloureux épisode de l'épidémie cholérique dont eut à souffrir l'armée d'Orient, et il n'est pas permis de le passer sous silence.

Quant au typhus exanthématique et aux affections typhoïdes, l'article mentionnant Ségalas et F. Jacquet, celui-ci médecin militaire de valeur, est encore plus succinct : ce qui peut donner une fausse idée de cette cause indéniable de la mortalité du corps expéditionnaire, qui n'en fut pas débarrassé par le rapatriement. Et comme preuve, voici un fait personnel, et dont je me porte garant.

Sous-aide major, comme je l'ai dit, en février 1856, ayant rang d'officier, galon d'or, et non d'argent, comme aujourd'hui, au képi, je fus tout de suite attaché à l'hôpital militaire de Marseille, d'où, en avril, je fus détaché à l'hôpital organisé en hâte à l'île de Porquerolles (Var), près Toulon, avec 500 lits, destinés à recevoir les malades rapatriés, et laissés à Porquerolles par les divisions qui, successivement débarquées, faisaient dans l'île, sous les tentes, une quarantaine de détente et de propreté, avant d'être autorisées à rentrer en France : un camp sous tentes, dit camp des Isolés, pouvait recevoir 1.800 malades, avant l'admission à l'hôpital des plus atteints. Je fus chargé de ce service qui, fait le matin, ne m'exemptait pas du service hospitalier, que je remplissais avec quatre camarades, jeunes sous-aides majors comme moi. J'étais interne titulaire de médecine à l'Hôtel-Dieu de Rennes, à mon entrée dans l'armée, où je comptais plusieurs amis, et j'étais fort zélé et fort intéressé par l'étude de maladies que je n'avais pas observées dans mes deux premières années d'études médicales ; et sans cesse je revenais dans les salles où, en peu de jours, arrivèrent de nombreux typhiques exanthématiques ; si bien qu'un jour, au sortir d'une contre-visite, et après une courte promenade dans les verdoyants bosquets de cette île paradisiaque, je tombai comme une masse, en rentrant chez les braves pêcheurs où j'avais trouvé une chambre garnie très propre : 25 francs par mois : huit jours sans connaissance, huit jours de retour graduel à la vie, au bout desquels guérison brusque, retour complet et radical à la santé : c'est là, outre certains symptômes différentiels dont je fais grâce au lecteur, une des caractéristiques séparant nettement les affections typhoïdes, ou paratyphoïdes, du typhus des armées, typhus exanthématique vrai, si néfaste pour l'armée d'Orient, même rentrant dans ses foyers, et dont une remarquable hygiène, aidée de tel ou tel sérum polyvalent, lipéide, ou autre, a préservé les glorieux poilus d'aujourd'hui, pour qui les leçons du passé n'ont pas été perdues.

D^r SYMON de VILLENEUVE,

Ancien médecin militaire, médecin-chef, à titre civil gratuit, en 1914-1915, de l'annexe bis de l'H. C. n° 80, 10^e région.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Comment est mort le général Gallieni ? — Un de nos quotidiens les plus répandus a lancé cette information qu'on peut, sans exagération, qualifier de « sensationnelle » :

UN POINT D'HISTOIRE.

Comment est mort le général Gallieni.

Le général GALLIÉNI, ministre de la guerre, souffrait, on le sait, d'une hypertrophie de la prostate. Il entendit un jour, par hasard, parler de la méthode du docteur LUTS, et ordonna immédiatement que ce dernier, mobilisé à Besançon comme médecin-major, fût rappelé à Paris.

Il se confia de la façon la plus absolue à ses soins : une amélioration rapide ne tarda pas à se manifester. Les proches du général ne le reconnaissaient plus ; il avait retrouvé toute sa vigueur.

Dans l'entourage militaire du général, quelques-uns s'émurent cependant de le voir soigné par un simple médecin, sans titres spéciaux. Ils lui adressèrent des observations respectueuses et finirent par le convaincre de la nécessité de rentrer dans la tradition et de se faire opérer.

On sait ce qu'il en résulta.

Et c'est pour n'avoir pas osé se soustraire à la tyrannie des anciennes méthodes que serait peut-être mort avant son heure le grand soldat que la France continue à pleurer. — Lucien CHASSAIGNE.

Nous laissons, cela va sans dire, la pleine responsabilité de cette « révélation » à son auteur ; mais il nous semble que nos confrères mis en cause, et plus particulièrement celui qui est ici privativement désigné, pourraient nous dire jusqu'à quel point elle est exacte. S'ils appartiennent à l'armée, « la grande Muette », n'ont-ils pas des amis dans le civil qui pourraient parler pour eux ?

L. R.

Une particularité physiologique de Mirabeau. — On lit dans les *Mémoires de Mirabeau*, attribués à LUCAS DE MONTIGNY, t. III, p. 436 :

Que de grands et justes reproches sont adressés à MIRABEAU, à cause des désordres de ses mœurs et de ses affaires !

A cause de ses mœurs, parce que sa passion effrénée pour les femmes le jeta dans des liaisons sans nombre ; passion funeste sans doute, mais plus funeste que vraiment coupable, car elle était en quelque sorte involontaire, ou, pour mieux dire, toute physique, et le résultat congénital d'une e-pèce de *satyriasis* qui le tourmenta toute sa vie, et qui se manifestait encore quelques heures après sa mort, fait étrange assurément, mais certain (1).

Voilà, n'est-il pas vrai, une singularité physiologique un peu... inattendue !

R. B.

(1) Cf. *La Révolution française*, janvier-février 1918.

Réponses

De l'influence d'une chemise propre sur les règles (XXV, 86). — Je venais de lire l'article du D^r VILLECHAUX, sur l'étrange influence du linge propre, signalée dans le n^o de mars de la *Chronique*, quand je reçus la visite d'une femme qui venait me consulter pour une affection abdominale quelconque. Comme je proposais à cette malade de se déshabiller, afin que je pusse l'examiner, elle s'y refusa, remettant à un autre jour cette investigation, me donnant comme excuse qu'elle avait ses règles et s'était vue contrainte de garder une chemise souillée. Cette personne, fort propre et soignée naturellement, appartenant du reste à un milieu fort aisé, et par ailleurs intelligente, m'affirma qu'elle ne pouvait, dans le cours de ses règles, changer de chemise sans déterminer une recrudescence du flux cataménial et prolonger ce flux bien au delà du temps normal si le changement de linge avait lieu à la fin de la période menstruelle.

Puisque le D^r Villechauvaix sollicite les communications sur ce sujet, je m'empresse de vous faire parvenir celle-ci. Il m'a paru d'ailleurs étrange de recevoir une confiance de cet ordre peu de jours après la lecture d'un article sur ce même sujet. J'ai maintes fois examiné des femmes pendant leurs règles et les ai vues revêtues de leur chemise teinte de sang ; mais, jusqu'à présent, j'ai toujours pensé que c'était défaut de propreté ; désormais, je chercherai à savoir s'il n'y a pas quelque bonne ou mauvaise raison pour expliquer cette négligence.

D^r A. LEBEAUPIN.

— Il est probable que si j'avais fait partie de l'auditoire devant lequel le D^r Villechauvaix a conté l'histoire de la réfugiée de Saint-Quentin, j'aurais eu, moi aussi, le sourire entendu de celui qui en sait plus long que le narrateur.

Dans la clientèle où j'exerce (Loiret), la croyance que vous signalez est courante ; les femmes du peuple sont toutes persuadées que le linge blanc augmente ou fait réapparaître le flux menstruel. Je vous avoue que, malgré l'expérimentation à laquelle semble s'être livrée votre émigrée, je n'en crois rien, et l'explication qui me paraît la plus plausible est la suivante.

Les femmes du peuple ont l'habitude de conserver la même chemise pendant toute la durée de leurs règles ; un peu plus, un peu moins, quand cette chemise est bien imprégnée de sang : cela n'a guère d'importance et n'attire pas l'attention. Si, au contraire, la femme vient à changer de linge avant la fin de sa période, la moindre tache de sang sera remarquée, et tout de suite elle en conclura que le linge blanc attire le sang.

Il faudrait ne pas connaître le peuple pour ignorer la propension qu'a cette classe sociale à prendre l'effet pour la cause. Les raisonnements de ce genre abondent, et on pourrait les citer par centaines

Il est probable que notre confrère Villechauvaix exerce dans un milieu plus relevé que celui du peuple où les femmes ont l'habitude de prendre toutes les précautions hygiéniques indiquées au cours de leurs règles. Voilà pourquoi il ignorait le préjugé attaché au linge blanc.

D^r LEMERCIER, médecin-chef, hôpital 23, Melun.

— Je lis dans la *Chronique médicale* la question posée par le D^r VILLECHAUVAIX et intitulée « de l'influence d'une chemise propre sur les règles ».

La chemise ne jouerait pas seule le rôle qu'indique le D^r Villechauvaix. Il en serait de même des draps de lit nouvellement changés. Qu'il interroge les femmes de chambre de paquebots : il paraît que la demande de serviettes hygiéniques est formidable au lendemain de la première nuit d'une traversée. C'est au professeur LANDOUZY que j'ai entendu relater ce fait. Certaines femmes l'attribueront non pas aux draps des couchettes, mais au changement d'habitudes, au voyage...

Telle est la modeste contribution que je peux apporter à votre enquête.

BAUDRÉ (*Erment*).

— En Bretagne, notamment dans le pays de Léon, l'influence de la chemise propre sur le flux pendant les règles est une chose bien connue dans la clientèle rurale.

C'est un fait admis que le linge propre favorise l'hémorragie : aussi est-il de règle de ne jamais changer la chemise de la femme avant le quatrième jour qui suit l'accouchement.

Il ne faut pas non plus, toujours dans la crainte d'hémorragie, mettre sous la femme en travail, ou nouvellement accouchée, un drap propre, mais un drap retiré d'un lit où il était déjà en service.

D^r LE CLECH.

— Notre confrère le D^r VILLECHAUVAIX fait appel à nos observations au sujet de « l'influence d'une chemise propre sur les règles ». Il est, en effet, courant qu'une femme qui change de linge en général, et de chemise en particulier, pendant la période cataméniale, et alors qu'elle croit cette période terminée, voit apparaître un jet de sang inattendu ; mais ce flux me paraît causé tout simplement par le réflexe « a frigore ». Si elle a la précaution de porter le linge propre à la température du corps, aussi exacte que possible, avant de le revêtir, le réflexe ne se produira pas. Je dis aussi exacte que possible, car une chemise *fortement* chauffée, brûlante, ainsi qu'on la prépare, par exemple, dans une pyrexie à la fin de la diaphorèse, déterminerait sans doute la reprise du flux par réflexe opposé...

Une de mes clientes avait l'habitude, en pareil cas, de faire porter la chemise de rechange par sa mère, pendant plusieurs heures, avant de la revêtir elle-même, *au lit*. Elle évitait ainsi tout refroidissement et tout retour offensif du sang menstruel. Je cède la parole, à mon tour, à nos confrères, en leur livrant ce petit procédé familial.

D^r LA BONNARDIÈRE (*d'Hyères*).

— Dans votre correspondance médico-littéraire, vous posez une question qui ne manque pas d'originalité, sur l'« influence d'une chemise propre sur les règles ».

La réponse me paraît assez simple : pendant tout le cours de ses règles, la femme ne change pas habituellement de chemise. Malgré toutes ses précautions, une garniture parfois insuffisante et par trop mobile permet à la chemise de se maculer ; situation qui peut se reproduire les jours suivants pendant toute la durée des règles.

Il n'en est pas moins vrai que la femme souffre moralement de cette situation et attend avec impatience le moment où elle pourra revêtir du linge propre.

Vers le 5^e ou le 6^e jour, dès que le flux paraît s'arrêter, la femme s'empresse de changer de chemise, heureuse d'abandonner un témoin par trop indiscret.

Sur ce linge immaculé, le moindre suintement menstruel laisse sa signature ; signature qui passerait inaperçue sur une chemise déjà souillée.

C'est, je crois, la seule raison qui a laissé s'accréditer auprès de certaines femmes cette légende : « qu'une chemise propre ramenait les règles ».

D^r J. COUSTEAU (*Dijon*).

— La question soulevée par le D^r VILLECHAUVAIX a fait l'objet, il y a une vingtaine d'années, d'une série d'articles, publiés dans le *Petit Rouennais*.

J'entendais dire, et répéter autour de moi, surtout par les femmes du Nord de la France, que le changement de chemise, pendant les époques, provoquait une recrudescence du flux. Une des clientes de notre confrère prétend même que ce changement, fait plusieurs jours après la cessation de l'écoulement, le faisait revenir.

Depuis plus de quarante ans que j'observe et que je questionne — et j'ai fait beaucoup de gynécologie — *jamais* je n'ai constaté pareil phénomène chez une femme ou une jeune fille saine.

Cependant, il est juste de considérer la question à deux points de vue : un point de vue général, et un particulier.

En général, quand on met du linge propre, surtout en hiver, et que ce linge n'est pas chauffé, il se produit un réflexe qui se manifeste par certain besoin, que connaissent beaucoup de personnes.

Dans le cas particulier, ce réflexe agit également sur l'utérus, qui se contracte, et occasionne une petite exagération de l'écoulement physiologique.

Quant à dire que le changement de linge, dans l'intervalle des époques, ramène ces époques, cela ne peut arriver que chez une malade, fibromateuse ou hystérique, mais jamais chez une personne saine. Nous parlons toujours en thèse générale.

Ce préjugé, très caressé par des personnes peu soignées, est corrélatif de celui qui conseille l'abstention de tous soins de propreté pendant ces moments.

Que de ménages désorganisés par ce stupide et dégoûtant préjugé!

D'ailleurs, il n'est malheureusement pas le seul. Combien de femmes, jeunes et vieilles, élevées au... m'ont soutenu qu'en lavant tous les jours les pieds des enfants, on leur donnait des maux d'yeux!

En plein Paris, il y a un quart de siècle, une fort gentille jeune fille s'écriait, dans mon cabinet, qu'elle n'y était pas venue pour se faire insulter (sic).

— Je vous ai insultée, Mademoiselle?

— Oui, Monsieur, vous m'avez dit de prendre des bains! *Il n'y a que les filles qui prennent des bains!!*

Vous dirai-je que des amis ont voulu installer des bains, des bains-douches dans des localités de 18 à 25 000 habitants, et qu'ils en ont été pour leurs frais d'installation? Etc., etc.

Quand on aura appris aux jeunes filles et aux femmes à se tenir propres, et bien lavées, surtout pendant le flux cataménial, soyez persuadés qu'elles changeront alors de linge, et que les fameux retours du flux ne seront plus constatés.

D^r SMESTER (*Paris*).

Les maladies de l'armée d'Orient (XXV, 67). — A propos de l'article du D^r PRON sur la campagne de Crimée, paru dans un des derniers numéros de la *Chronique* (1), je me permets de vous citer le beau rapport d'inspection de BAUDENS, paru dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1855 ou 1856; il y a pas mal de détails intéressants, en particulier la proposition d'un insigne neutralisateur pour les brancardiers; des renseignements sur la panification, etc.

D^r MENIER.
(*Dijon*).

(1) *Chr. méd.*, du 1^{er} mars 1918.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Chronique Bibliographique

Précis de pathologie interne et diagnostic (1), par le D. R. HYVERT. 4^e Edition ; 1 volume in-18 cart. 7 fr. 50.

La nouvelle édition de cette pathologie en un seul volume est entièrement transformée dans le texte et dans la présentation matérielle.

L'auteur s'est proposé un triple but : 1^o donner un résumé en un volume facile à consulter, grâce à son classement alphabétique et à une table des matières très complète ; 2^o multiplier systématiquement les symptômes intéressants (classiques ou non), qu'on ne trouve aussi nombreux que dans les grands traités, dans des monographies spéciales ; 3^o mettre en relief les théories nouvelles ; décrire les méthodes de laboratoire les plus récentes, et les juger au point de vue de la pratique courante.

Ce livre, ainsi compris, n'est donc point un simple memento et il ne fait nullement double emploi avec les livres existants.

C'est un livre de praticien, pour les praticiens.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Précis d'Electro-Radiologie, par le D^r FOVEAU DE COURMELLES. 1 vol. in-12. 300 p. ill. Préface du professeur ALBERT-ROBIN. DOIN, éd. Prix : 6 fr.

GRANJUX (D^r). — *La défense départementale contre la tuberculose*. (Extrait de la *Revue d'Hygiène et de police sanitaire*). Paris, Masson et C^{ie}, 1917.

Les Buts de guerre de la Grande-Bretagne ; discours prononcé à Londres, le 5 janvier 1918, à la Conférence ouvrière, par le très honorable David LLOYD GEORGE. Londres, Hayman, Christy and Lilly, Ltd, 1918.

(1) Librairie Al. Maloine et fils, 27, rue de l'École-de-médecine, Paris.

ALIMENTATION DES ENFANTS
PHOSPHATINE
FALIÈRES
 Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co
(MAISON CHASSAING)

LA
**“PHOSPHATINE
FALIÈRES”**



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**“ PHOSPHATINE
FALIÈRES ”**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Pages retrouvées

Souvenirs d'un étudiant en médecine de 1848.

A la séance de l'Académie de médecine du 14 mai dernier, notre regretté maître, le professeur Pozzi, annonçait en ces termes, le décès d'un des plus anciens correspondants nationaux de la savante Compagnie, le vénéré D^r de CLOSMADÉUC (de Vannes) :

« Le D^r G. de Closmadéuc... vient de mourir à l'âge de 90 ans, à Vannes, où il a passé toute sa vie. Seuls, quelques-uns d'entre nous peuvent se souvenir d'avoir vu ce vieillard, retiré depuis longtemps de la vie active. Il avait tenu, pourtant, à se rappeler récemment au souvenir de l'Académie, en lui faisant don d'un tableau ayant appartenu à Laënnec (23 nov. 1915), et d'un buste de Jules Cloquet (9 février 1916). »

Après avoir magistralement exposé le *curriculum vitæ* du disparu, et rappelé qu'il avait eu la hardiesse et la bonne fortune de pratiquer trois opérations césariennes, *suivies de succès*, « à une époque où la chirurgie abdominale faisait presque ses débuts dans notre pays, » ce qui dénotait une remarquable virtuosité chirurgicale, le professeur Pozzi énumérait les travaux d'érudition et les études historiques dont nous sommes redevables à l'activité jamais ralentie de celui dont nous déplorons la perte.

Notre affectionné maître traçait, en terminant, un bien joli croquis de l'un des derniers représentants d'une race qui tend de plus en plus à disparaître; nous nous en voudrions de ne pas le recueillir dans cette *Chronique* où il trouvera un cadre si approprié :

« Il y a quelques mois à peine, disait le docte chirurgien, doublé d'un fin lettré, dans les rues étroites de l'antique cité de Vannes, on pouvait voir, à des heures régulières, se promener à pas lents un vieillard qui s'appuyait sur le bras d'une femme, elle-même âgée. De petite taille, mais d'aspect robuste, sa tête énergique entourée de longs cheveux blancs, qui retombaient en boucles d'argent autour de son cou, ce vieillard marchait à peine courbé par le poids accumulé des ans : c'était le docteur de Closmadéuc, accompagné de sa fille, qui, indifférente à la fuite du temps, avait consacré sa vie entière au père qu'elle n'avait jamais voulu quitter. Tous, citadins aisés, ouvriers en blouse, paysans au large feutre, ralentissaient le pas, pour regarder la figure bienveillante et populaire du vieux chi-

urgien de l'hôpital et s'incliner devant cette gloire locale... Ils ne la reverront plus. Comme les patriarches bibliques, le vieux savant, « plein de jours, est entré dans son repos ».

Nous ne saurions oublier, pour notre part, que le défunt nous honora toujours de son extrême bienveillance ; il nous en donnait, il y a quelques années, une preuve tangible, en nous adressant les *Souvenirs* qu'on va lire et qu'il nous avait expressément demandé de ne pas publier avant sa mort ; nos lecteurs jugeront si nous avons tenu parole.

Espérons que ces pages ne seront qu'une préface à des Mémoires plus étendus, auxquels nous serons heureux de réserver une bonne place dans cette revue, si la famille du Dr de Closmadeuc nous fait l'honneur de nous en réserver la publication. En attendant, on ne lira pas sans intérêt l'extrait qui suit :

En lisant votre article (1) sur le *Père Capuron*, j'ai été agréablement surpris de voir une reproduction réussie du croquis que je vous avais *autrefois* adressé. Cela a réveillé en moi une foule de souvenirs de ma vie d'étudiant.

Ce type de vieux professeur d'accouchement m'avait séduit et j'eus l'idée de le croquer sur place.

Au sortir de la Faculté, je l'accompagnais parfois jusqu'à la porte de son logis, rue Saint-André-des-Arts, cette vieille rue où avait habité Ambroise Paré, au XVI^e siècle.

Il me demanda, un jour, de quel pays j'étais. Je lui répondis : « De la Roche-Bernard, en Bretagne. » Il reprit : « BROUSSAIS et LAËNNEC étaient Bretons : l'un a fait beaucoup de bruit ; l'autre est entré dans l'immortalité, par sa découverte de l'auscultation. »

Quand vous verrez mon ancien camarade BUCQUOY, sachez de lui s'il se souvient que nous avons été, tous les deux, en 1848, attachés, comme bénévoles, au service du professeur GERDY, hôpital de la Charité.

Le chirurgien Gerdy était d'un abord rébarbatif. Il n'aimait pas qu'on soit en retard. Il arrivait, avec sa haute taille, son facies amaigri et ridé, ses sourcils drus, les épaules couvertes d'un manteau à agrafe de cuivre, le cou enveloppé d'un foulard de laine noire. Sa voix était enrouée par une laryngite. Il discourait, posément et en bons termes, au lit des malades ; autour de lui papillonnaient des disciples qui sont devenus des maîtres : BROCA, VERNEUIL, MOBIL-LAVALLÉE et *tutti quanti*.

Il était sévère, mais juste : on n'aurait jamais obtenu de lui un certificat de complaisance.

D'esprit philosophique et républicain, il fut envoyé, par son département, comme député, à l'Assemblée nationale de 48. Il n'avait qu'une médiocre sympathie pour son voisin VELPEAU et ses pratiques.

(1) Cf. *Chr. méd.*, 1911, p. 463-4.

Il n'était pas partisan des *réunions par première intention*. Jamais il n'employait la teinture d'iode pour la cure de l'hydrocèle. Il tenait à ce que les pansements soient faits dans les règles. Je l'ai vu arracher le bistouri des mains de Morel-Lavallée, qu'il avait laissé s'embarquer dans une opération grave de tumeur axillaire sous ses yeux, et le morigéner durement.

Après le départ de Gerdy, nous allions faire un tour dans les services d'ANDRAL, de RAYER, de BRIQUET, et aussi de VELPEAU. De temps à autre, nous passions chez BOUILLAUD, qui enseignait à juguler la pneumonie et la fièvre typhoïde, par des *saignées coup sur coup* et des applications de *sangsues*.

BOUILLAUD marchait, dans ses salles, tête baissée, une mèche napoléonienne au front, ayant un stéthoscope dans la main droite. Il se plaignait d'être négligé pour CHOMEL et LOUIS, qui professaient à l'Hôtel-Dieu.

On n'avait que quelques instants pour déjeuner. Il fallait, à 11 heures, se presser au cours d'ORFILA. Dans l'après-midi, dissections cadavériques à l'amphithéâtre de la clinique, sous la direction de Broca et FOLLIN.

On était assidu aux leçons de RICHARD (botanique) ; de DENONVILLIERS (anatomie) ; de GAVARRET (physique).

Le soir, à l'École pratique, les cours particuliers de GOSSELIN (anatomie), de MONNERET (pathologie interne).

Puis, c'étaient les concours pour les chaires de la Faculté, où joutaient des chirurgiens, comme LANOIR, MICHON, ALQUIER, CHASSAIGNAC, MAISONNEUVE, ROBERT, VOILLEMIER et MALGAIGNE, le plus éloquent et le plus érudit de tous, applaudi par les élèves et même par ses juges. Malgaigne, mon maître préféré, fut mon président de thèse.

On trouvait encore le temps de suivre les cours de la Sorbonne et du Collège de France : JULES SIMON, SAINT-MARC-GIRARDIN, ROSSEUW SAINT-HILAIRE, Adrien de JUSSIEU, et DUMAS, même LEVERRIER.

Survint la Révolution du 24 février 1848 : Bouillaud, nommé doyen de la Faculté, en remplacement d'Orfila ; manifestation des étudiants dans le grand amphithéâtre ; RICORD, en habit de simple garde national, escaladant la chaire et s'efforçant de calmer l'effervescence ; le nom d'Orfila acclamé par la majorité ; Bouillaud, parlant à son tour et lisant un passage d'un de ses livres, qui témoigne de son affection et de son dévouement sans bornes pour cette jeunesse, à laquelle il restera attaché toute sa vie ; sa nomination au décanat, il la doit « au ministre républicain CARNOT, le fils du grand Carnot, l'organisateur de la Victoire ». Applaudissements répétés. Le tumulte est apaisé, et chacun s'en retourne content.

Dans le onzième arrondissement, nous étions tous de la garde nationale ; des sergents instructeurs nous exerçaient au maniement des armes : à 19 ans, c'était pour nous un amusement ; notre colonel était QUINET, le professeur du Collège de France ; tout cela ralentissait forcément nos études.

Après les journées sanglantes de juin, tous les Bretons conduisaient au cimetière les restes de CHATEAUBRIAND. En tête du cortège, BÉRANGER et LAMENNAIS, les deux amis du grand mort.

De ces souvenirs de notre lointaine jeunesse, je n'ai rien oublié. Je conserve précieusement toute ma correspondance avec mon père, auquel je communiquais mes impressions. Je garde également mes cahiers de notes prises soit aux cours, soit à l'hôpital ; les marges en sont couvertes de croquis au crayon ou à la plume. Ça et là, je reconnais les silhouettes inachevées de VELPEAU, de MAISONNEUVE, de CHASSAIGNAC, de RICHEL, de ROSTAN, de JOBERT DE LAMBALLE, de PAJOT, de RICORD, de BOULAY, même de quelques bonnes sœurs hospitalières.

En remuant tous ces carnets et toutes ces feuilles volantes, jaunies par le temps, j'ai de quoi me distraire. A mon âge, il est salutaire de vivre dans le passé...

G. de CLOSMADÉUC.

L'assassinat du professeur Pozzi.

Avec quelle tristesse douloureuse, nous avons accueilli la nouvelle imprévue, stupéfiante, de l'assassinat de notre affectionné maître, le professeur Pozzi !

Comme GUÉNARD, de regrettable mémoire, le chirurgien qui a sauvé tant d'existences, a été la victime d'un de ces neurasthéniques exacerbés, que nos lois tutélaires laissent vaguer en liberté, jusqu'au jour où, sous l'empire d'une obsession, dont ils ne font aucun effort pour se libérer, ils exécutent en pleine conscience un attentat criminel dont aucun sophisme ne saurait atténuer la gravité.

Moins que tout autre, le maître que nous pleurons semblait prédestiné à cette fin tragique. Cette bonne grâce souriante, alliée à cette courtoisie amène ; ce désir, cette volonté de plaire à tout prix, devaient-ils trouver une pareille récompense ? Serait-ce à croire que l'heure de la Némésis avait sonné ; et que la déesse implacable ait voulu lui faire expier toute une vie de bonheur et de succès ininterrompus ?

Professeur à la Faculté, Vice-Président de l'Académie de médecine, à la veille d'entrer à l'Institut, quelle existence fut plus comblée ! Seule, la politique lui avait causé quelques mécomptes ; et cette incursion malencontreuse dans un domaine où tant de hautes intelligences se sont égarées, lui avait laissé au cœur une amertume qu'il ne parvint pas toujours à dissimuler à des yeux scrutateurs.

La science fut là pour le consoler de ce déboire ; et aussi, les jouissances de l'art, auxquelles se complaisait ce collectionneur de goût exquis, que le culte du Beau sous toutes ses formes compta parmi ses fervents.

A la pensée que tant d'attributs exceptionnels aient pu être anéantis en quelques secondes, par un maniaque obnubilé par son idée fixe, on se prend tristement à méditer sur la vanité des efforts humains à plus de bonté, plus de sollicitude compatissante à l'égard des déshérités, des vaincus de la vie.

A. C.

Pathologie sociale

La prostitution, de 1256 (Ordonnance de Louis IX) à 1560 (Etats d'Orléans) ; ses refuges ; sa liberté.

Par M. le D^r Paul CHEVALLIER.

(Suite et fin) (1).

II. — La genèse de l'ordonnance de 1256.

Au début du XIII^e siècle, les draconiennes Capitulaires de Charlemagne étaient tombées en désuétude. Dans les villes corsetées de remparts, futaies de maisons et dédales de ruelles sombres, les ribaudes, fortes de la sympathie des hommes de tous états, pullulaient et menaient grand scandale ; leur arrogance était telle que les honnêtes femmes craignaient de sortir. Elles devinrent enfin si envahissantes et insupportables, que le peuple cessa de se gausser et réclama des mesures de répression.

Le pieux et austère Louis IX venait de monter sur le trône de France (1236). Emu par les doléances de son bon peuple et fort de sa conscience pure, il rendit, en décembre 1254, l'ordonnance fameuse « pour la réformation des mœurs dans le Languedoc et le Languedoil » (2). Cette ordonnance tend à supprimer la prostitution ; Louis IX reprend l'idée de Charlemagne. Mais je ne crois pas qu'aucun historien ait compris exactement les intentions du saint roi.

Il prohibe la prostitution, mais il entend le faire avec humanité. Il n'est plus question de supplice ni même de vexation. La sévérité des juges est réservée à ceux qui favorisent la prostitution : logeurs de femmes folles et tenancières de maisons doivent payer de fortes amendes.

Les prostituées elles-mêmes sont mieux traitées : assurément, les biens sont confisqués, mais l'ordonnance n'étant pas dirigée contre les grandes courtisanes (le texte ne laisse aucun doute sur ce point), cet article est de peu d'importance. On se contente, après une sévère admonestation, de leur retirer les vêtements « professionnels » qui les signalaient à l'attention publique, et de les renvoyer dans leur village d'origine.

(1) V. le n^o de mai 1918.

(2) « Expellantur autem publice meretrices, tam de campis quam de villis, et factis monitionibus seu prohibitionibus; bona earum per locorum iudices expiantur, vel eorum auctoritate, a quolibet occupantur etiam usque ad tunicam vel ad pellicium. » Texte français : « Item soient boutées hors communes ribaudes, tant de champs comme de villes, et faites les monitions ou défenses ; leurs biens soient pris par les juges du lieu, ou par leur autorité, et si soient dépouillées jusqu'à la cotte ou au peliçon. »

Cette interprétation s'éloigne beaucoup de l'opinion classique. Mais que lisons-nous dans les chroniqueurs qui blâmèrent l'ordonnance ? Les prostituées corrompent les habitants, jusque-là vertueux, des campagnes ! — Elles se rendirent donc dans les villages éloignés des cités : on ne peut supposer que ce fut de leur plein gré ; s'il s'était agi d'une expulsion simple, les femmes communes seraient restées à proximité des villes.

Après l'exécution des ordres royaux, rapportent encore les contemporains, les honnêtes femmes se trouvèrent en butte aux poursuites des débauchés, car aucun signe extérieur ne les distinguait plus des prostituées. Celles-ci ne furent donc pas dépouillées de tout ; on confisqua leurs effets spéciaux : lingerie « de travail », étoffes voyantes et parures caractéristiques, et on les obligea à se vêtir comme tout le monde.

Sans doute, Louis IX n'était pas assez naïf pour espérer supprimer la prostitution ; mais il désirait, d'une part, assurer la décence des villes, d'autre part ramener à la vertu les dévoyées en les rendant au foyer champêtre de leur famille.

Il n'obtint qu'un soulèvement de l'opinion publique.

Pour les cités prétendues épurées, les résultats apparaissent tout aussi désastreux que pour les campagnes contaminées. Sans doute se pressa-t-on un peu trop en proclamant la recrudescence de l'immoralité : l'ordonnance de décembre 1254 ne porta guère ses fruits que l'année suivante (1). Or, la rectification est datée de 1256. Dix à quinze mois ne suffisent pas pour juger une transformation si profonde.

En réalité, les difficultés devinrent inextricables dès que l'on voulut passer de la théorie à la pratique. Des textes laissent supposer que les bourgeois s'opposèrent en quelques lieux à l'exécution des ordres royaux. Presque partout l'autorité agit d'abord avec rigueur ; parfois même, elle aggrava la sévérité de l'ordonnance (2).

Les prostituées furent expulsées. Que s'ensuivit-il ? Les documents du XIII^e siècle sont trop succincts, mais nous en possédons de bien plus récents. En effet, le 19 août 1815, le préfet de police ANGLÈS, malgré l'avis défavorable d'une commission qu'il avait convoquée spécialement, renouvela la tentative de saint Louis. Il renvoya les pierceuses dans leur commune d'origine, au maire de laquelle il adressait une lettre admirable de sentiments, mais chef-d'œuvre de naïveté (3). D'abord, les filles furent reconduites par la

(1) « La France, jusqu'en 1564, a commencé l'année à Pâques. Un roi imbécile et féroce, le même qui ordonna le massacre de la Saint-Barthélemy, Charles IX, fixa le commencement de l'année au 1^{er} janvier... » (Décret de la Convention nationale du 4^e jour de frimaire, an second de la République française une et indivisible ; Instructions, I^{re} partie, ch. 11).

(2) Cf. in MIREUR, l'action de Charles d'Anjou, comte de Provence.

(3) Cf. PARENT-DUCHATELET, 3^e éd., t. II, p. 248-254. — Les archives du département de la Loire montrent que l'idée du préfet Anglès a été souvent reprise par les maires de différentes villes, et que les ministres de l'Intérieur de la Royauté même ont dû intervenir plusieurs fois pour interdire ces ordres *illégaux*.

gendarmerie : quelques-unes périrent en route, d'autres débâchèrent les gendarmes, beaucoup s'échappèrent ; un grand nombre avaient donné de fausses indications et furent à la charge de la police pendant plusieurs mois. Celles qui arrivèrent jusqu'à leur village y semblèrent des pestiférées ; personne, et surtout leur famille, ne voulut les loger ni les employer ; les maires n'eurent d'autre souci que de les voir partir. L'année suivante, on ne fit pas accompagner les femmes tout à fait jusqu'au bourg, afin qu'elles semblassent y revenir spontanément : aucune n'arriva à destination. Quel que fut le procédé mis en œuvre, toutes reparurent presque immédiatement dans les grandes villes : Paris expulsa jusqu'à sept fois les mêmes. L'échec était complet en 1817.

Nul doute qu'en 1255 l'expulsion, certainement moins bien organisée, ne fut tout à fait inefficace.

Même dans le zèle du début, alors qu'une garde vigilante empêchait les pierreuseuses de rentrer dans les cités, le peuple ne se montrait nullement satisfait. Il avait protesté contre le scandale, mais était indulgent aux prostituées. Maintenant, les faubourgs devenaient inhabitables ; de misérables rôdeuses y guettaient le promeneur. Dans l'enceinte même de la ville, la demande restant la même, l'offre se reconstituait. Les servantes des tavernes et les autres filles qui se prostituaient alors, montraient moins d'insolence mais autant d'activité que leurs devancières. Beaucoup de ribaudes feignirent le repentir ou l'honnêteté, et échappèrent à la proscription. La débauche n'était pas enrayée. Officiellement, il n'existait plus de prostituées, mais la prostitution clandestine florissait. En somme, l'ordonnance de 1254 fut fraîchement accueillie et jugée *mal étudiée*.

Louis IX reprit la question et la mit au point (1).

L'ordonnance de 1256 reproduit l'article de 1254, disant que les prostituées soient « boutées et mises hors de nos bonnes villes et cités » ; mais ajoute ces lignes, qui contredisent la prohibition absolue : *espécialement qu'elles soient boutées hors des rues qui sont au cuer des dites bonnes villes, et mises hors des murs et loin de tous lieux saints comme églises et cimetières et quiconque loëra maison nulle es dites citez et bonnes villes, ES LIEUS A CE NON ESTABLIS, à folles femmes communes ou les recevra en sa maison, il... payera... le loyer de la maison d'un an.* »

L'interdiction de principe est maintenue, mais se trouve noyée dans l'autorisation réelle. En fait, le roi admet que les femmes folles hantent le quartier qui ne leur est pas interdit.

(1) Dans « Saint Louis et son temps » (t. II, pp. 196-197), H. Wallon (qui ne parle pas de la prostitution) écrit à propos des blasphémateurs : « Ce n'est point par « des rigueurs impopulaires que l'on peut lutter contre des habitudes invétérées « dans le peuple... » La papauté s'employa d'ailleurs à tempérer l'« ardeur trop « aveugle » de saint Louis ; Clément IV l'engage à ne pas prendre exemple de la sévérité biblique : « Sed fatemur quod in talium acerbitate poenarum eorumdem « vestigia non te deceat imitari... (1268) (Archives nat., J. 360, n° 1)... « Si la « piété de saint Louis l'a entraîné sur divers points à des mesures excessives, il était « prompt à revenir au premier avertissement »...

Il reconnaît le métier de prostituée ; la prostitution cesse d'être hors le droit.

Il n'existe pas dans la France moderne un seul texte de loi aussi libéral que les phrases, apparemment innocentes, de saint Louis.

J'étonne sans doute le lecteur ; cependant, rien n'est plus vrai. Mieux encore : de 1903 à 1907, le Gouvernement réunit une Commission extra-parlementaire, qui proposa de libérer la prostitution et fut jugée ultra-révolutionnaire. Or, nous lisons dans le projet de loi générale : « Article 29. — La cohabitation ou la réunion habituelle en vue de la prostitution est interdite et sera punie... etc. Article 30. — Sera punie... toute personne qui aura loué ou fourni des locaux pour l'exercice de la prostitution dans les conditions prévues par l'article 29. » Ainsi les abolitionnistes les plus acharnés, tout en proclamant que la prostitution n'est pas un délit, proposent d'enlever aux femmes qui s'y livrent un des droits les plus essentiels du régime démocratique, le droit d'association. Le libéralisme de Louis IX ne connaît pas d'autres restrictions que la protection des rues commerçantes et des établissements religieux (1).

A partir de 1256, la prostitution est libre, mais la petite réserve de l'ordonnance permet aux bourgeois (habitants des villes) de la discipliner. Les mesures qui furent prises eurent si bien l'approbation du pouvoir royal, que l'ordonnance fut confirmée en 1272 par Philippe le Hardi, et en 1462 par Louis XI. Nous lisons même, en des lettres de Charles VIII, datées d'Amboise, juillet 1439, qui consolident en ses privilèges le tenancier du bordau de Montpellier, que cette « maison a été faite sur certains édits et statuts de feu le roi Louis, notre prédécesseur, en 1254 ».

III. — *Les droits et les devoirs des prostituées, de 1256 à 1560.*

Parent-Duchatelet, le Laënnec de la prostitution, parle à tort de « tolérance ». Assurément, quand il considère la morale, saint Louis ne fait que tolérer la prostitution. Avec plus d'énergie encore que celle de 1254, l'ordonnance de 1256 stigmatise les prostituées et leurs clients. Aux mauvais lieux, jeux de dés et tavernes, interdits aux fonctionnaires, elle ajoute les bordaux, « que tout homme », dit l'article 10, « qui sera trouvé communément ou par commune renommée fréquentant taverne ou bordel, soit réputé infâme et débouté de tout témoignage de vérité ». Mais, en droit, saint Louis admet la prostitution.

Pendant des siècles, il n'est pas possible de trouver trace de tolérance, dans le sens que nous donnons à ce mot. La République de 1918 applique aux prostituées l'ordonnance fameuse du lieutenant

(1) Notre Parlement achèvera-t-il la mise hors la loi ? Le projet officiel sur le vote des femmes exclut les prostituées du corps électoral. Il est vrai que, dans un grand centre ouvrier, un journal d'étiquette socialiste dénie (13-4-1918) aux femmes en général, et tout spécialement aux ménagères et aux ouvrières, l'« aptitude » à remplir des droits politiques.

de police LENOIR (1), qui interdit la prostitution ; tous les arrêtés municipaux que nous avons entre les mains la considèrent réellement comme délit : une femme est *arrêtée*, si elle est convaincue de se livrer publiquement à la prostitution ; tout logeur de filles doit être condamné. Impuissante à supprimer la prostitution, l'Administration fait la part du feu : elle admet des dérogations et délivre des autorisations individuelles de proxénétisme (*maisons de tolérance*) et de prostitution (*filles soumises*).

De 1256 à 1560, la prostitution est libre, c'est-à-dire soumise aux us et coutumes générales de l'époque.

Partout triomphaient alors les idées corporatives. Les femmes communes ne formèrent pas sans doute, comme le dit SAUVAL, une corporation. Il n'en est pas moins vrai qu'elles reçurent une organisation conforme au droit commun.

Les prostituées *paient patente* (2). La *licentia stupri* a soulevé l'indignation des moralistes modernes. Mais n'est-ce pas la reconnaissance officielle du métier de prostituée ; l'assimilation au reste des autres artisans des femmes vivant de leur sexe ; la consécration de la liberté de la prostitution, qui rentre dans le droit commun ? Nulle protestation ne s'est d'ailleurs élevée contre le principe de l'impôt ; seuls, les percepteurs ont été violemment attaqués, et si nous n'avions pas de documents précis, nous imaginerions sans peine les abus qui se produisirent : le mode de perception en était responsable. Si le moyen âge avait possédé notre système de recouvrement, au lieu des « fermes » et des rapaces fermiers, les municipalités n'auraient pas eu à examiner les plaintes des prostituées, qui, au demeurant, me paraissent assez semblables aux doléances des autres contribuables.

Aux prostituées furent assignés des quartiers spéciaux. Cette restriction ne constituait pas au moyen âge une atteinte à la liberté, car les villes étaient divisées en secteurs et en rues réservées aux différentes races et aux divers métiers.

Les corporations choisissaient, parmi leurs membres, des sortes de directeurs, gardiens des traditions et de l'honneur professionnels, juges de querelles et défenseurs de l'ordre.

L'éducation sociale des prostituées n'était pas assez développée pour permettre une organisation syndicale : aucun document *pro-bant* n'y fait allusion. Presque partout, les pouvoirs publics interviennent, pour donner aux femmes communes une administration comparable à celle dont jouissaient les autres corps de métiers.

Tantôt ils la choisissent parmi les prostituées elles-mêmes : au XII^e siècle, Guillaume VII, duc d'Aquitaine et comte d'Anjou, nomme directrices de l'hôtel commun de Niort « les plus distinguées

(1) Voici comment s'exprime Parent-Duchâtelet, dans sa critique violente de l'ordonnance de 1778 : « Une pareille ordonnance a tout lieu de surprendre... ; elle « nous montre mieux que les plus éloquents panégyriques l'intelligence et la profonde sagesse de saint Louis, qui, dans un siècle de barbarie et d'ignorance, connut la vérité, et qui, sur plusieurs points de haute administration, devança en perspicacité et en intelligence les philosophes et les capacités du XVIII^e siècle. »

(2) Le mot *patente* n'est pas « couleur locale », mais exprime bien la réalité.

dans leur commerce » ; je dirais plutôt : les plus commerçantes des femmes. Nîmes, Toulouse, Orange, Beaucaire... *semblent* avoir, au moins assez souvent, adopté ce système ; le souci d'éviter le cynique exploiteur a sans doute dicté la « singulière interdiction » de Beaucaire, où, si l'on en croit PANSIER, la directrice n'avait pas le droit d'offrir plusieurs jours de suite sa couche au même amant.

Tantôt les surveillants étaient des hommes ou des femmes jouissant de la confiance de la municipalité. Peut-être même (l'authenticité des textes que je connais est discutable) nomma-t-on parfois des policiers bien notés.

Les attributions des surveillants variaient fort d'une région à l'autre. Ici, ils étaient en même temps percepteurs de l'impôt, et détestés en conséquence ; là, on les comparerait avec le moins d'inexactitude à nos agents des mœurs ; si les prostituées sont rassemblées dans un *hospitium commune*, le surveillant est le tenancier de cet hôtel meublé ; les modalités d'organisation apparaissent innombrables.

Toutes les fois, cependant, que les documents sont assez explicites, le régent des prostituées semble non pas un tyran, mais un despote paternel et protecteur ; non un patron, mais un collaborateur. Combien de textes cessent de paraître singuliers, si l'on se représente l'ensemble local des prostituées comme une corporation encore en enfance et dotée par les pouvoirs publics de la direction indispensable.

Cette direction, quelle qu'elle soit, entre en lutte contre les gens qui troublent les prostituées dans l'exercice de leur métier. Elle s'adresse aux rois eux-mêmes. Si de mauvais garnements viennent piller les locaux et brutaliser les femmes, elle réclame protection, invoque le droit du commerçant et menace de suspendre le paiement des patentes.

Cédant aux sollicitations des moralistes, et peut-être aussi à la manie de réglementer qui sévit au moyen âge, les autorités de toutes sortes s'en prennent au costume, et les prostituées sont les premières à pâtir. On spécifie la forme et la couleur de la plupart des pièces du vêtement ; on ordonne de mettre ceci, on interdit cela. Les vexations se succèdent ; les femmes protestent, puis portent plainte.

La décision royale de décembre 1389 (Lettres de Charles VI), est remarquable ; son sens réel est encore méconnu. Faisant droit aux réclamations des filles de joie du bourdel de Toulouse, elle annule les ordres locaux et décide qu'un simple brassard, d'autre couleur que la robe, sera dorénavant le seul signe distinctif des prostituées (1).

(1) « Charles, etc... savoir faisons à touz présens et à venir que oye la supplication qui faite nous a esté de la partie des filles de joye du bourdel de nostre ville de Thoulouse, dit la Grant Abbaye... Pourquoy nous, attendues les choses dessus dictes, désirant à chacun faire grâces et tenir en franchise et liberté les habitans, conversans et demourans en notre royaume, etc... Avons octroyé et octroyons aux dites suppliantes que dorénavant elles ne leurs successeurs en ladite abbaye portent et puissent porter et vestir telles robes et chapeaux et de telles couleur comme elles voudront vestir et porter, parmi ce qu'elles seront tenues de porter entour l'un de

Le roi admet donc qu'un insigne est utile pour les signaler, car elles ne sont pas enfermées ; elles peuvent se promener en ville, mais ne doivent pas y exercer leur métier. L'opinion publique réclamait, en outre, des marques d'infamie : le roi et son conseiller, qui contresigna la lettre, l'évêque de Noyon, les réduisent au minimum par le port du brassard. Ils ajoutent de véritables déclarations de principe : les prostituées qui ne font pas scandale *ne doivent pas être molestées*.

Et c'est la jurisprudence courante. Les prostituées ont des droits.

En dehors du quartier spécial, quelques restrictions sont ordonnées ; mais, *chez elles*, dans leur *prostibulum*, les prostituées ont le droit d'exercer leur profession ; les propriétaires et les logeurs ont le droit de les recevoir. Deux ans avant les Lettres précitées, Charles VI, cédant aux sollicitations de quelques propriétaires, qui venaient de bâtir des maisons neuves, avait rendu une ordonnance qui expulsait les filles de joie de certaines rues de Paris. En 1387, le Parlement annule cette ordonnance : le quartier étant depuis longtemps réservé aux prostituées, les propriétaires ont le droit d'y louer à qui bon leur semble et peuvent transformer leur maison en lieu de prostitution.

Ces quelques exemples montrent la ligne de conduite du Gouvernement. A la prostitution s'appliquent les usages généraux. Une prostituée exerce un métier reconnu, et les prostituées ont le droit d'invoquer les intérêts de leur profession pour s'adresser à la justice.

Cette étude nous amène à modifier la conception classique de la prostitution à la fin du moyen âge. La législation qui régit les femmes publiques, de 1256 au milieu du xvi^e siècle, est caractérisée par l'*affranchissement* de la prostitution. On essaie de respecter la liberté individuelle, tout en protégeant l'ordre et la décence publique : lutte contre la prostitution crapuleuse, désignation de quartiers réservés, mais non de maisons closes ; organisation d'une surveillance professionnelle et bienveillante ; application au métier de prostituée des grands principes des coutumes du moyen âge.

Ces institutions pratiques et libérales disparurent dans l'affolement qui suivit la dissémination sexuelle d'« un fléau que le ciel envoyait après de longs siècles d'oubli » (FRACASTOR) : la vérole (1493) (1). Les pouvoirs publics ne surent pas comprendre alors

leurs bras une Enseigne ou différence d'un jaretier en lisière de drap d'autre couleur que la robe qu'ils auront vestue ou vestiront, sanz que elles en soient ou puissent estre traitées ne approuchées pour ce en aucune Amende... (Aux officiers) appartiendra que de notre presente grâce et octroy facent les dites suppliantes et celles qui, au temps à venir, seront ou demourront en l'Abbaye dessus dicte, *joir et user paisiblement et perpétuellement sans les molester ne souffrir être molestées, ores ne pour le temps à venir en aucune manière...* »

(1) La Renaissance et la Réforme avaient déjà modifié profondément la mentalité publique. — Aux *Coutumes* nationales, engendrées par l'évolution normale de la société, l'enthousiasme des humanistes préférerait l'« *àpre* » droit romain. — Au xiv^e siècle, le christianisme s'était « merveilleusement paganisé ». Intransigeant sur

combien l'organisation existante pouvait favoriser la protection de la santé publique : ils engagèrent contre les prostituées une lutte aussi farouche (Etats de Poitiers, 1560) que vaine, qui aboutit, après trois siècles et l'explosion révolutionnaire, à la réglementation mi-répressive mi-morale qui est encore aujourd'hui la charte légale des prostituées (1).

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Exécution d'un espion, sous le règne de Louis XI.

Par ce temps d'espionnage à outrance, organisé par nos ennemis dans notre pays même, il me paraît bon et d'un utile enseignement de comparer le juste châtement qui leur est infligé, avec celui beaucoup plus expéditif qu'on appliquait jadis à cette infâme catégorie de citoyens éhontés, corrompus et criminels, aux consciences aveuilies et aveuillées par l'appât du gain.

On trouve, en effet, dans les chroniques de Jean de Troyes, le remarquable historien de Louys de Valois, Roy de France et onzième du nom, l'exécution d'un espion, qui incontinent et sans autre forme de procès ni de discussions, fut écartelé aux Halles de Paris, sous la seule accusation d'espionnage, mais dont cependant les preuves étaient notoirement éclatantes. Le résultat était le même, mais combien la manière était plus radicale !

Et le mardy ensuivant quart jour d'aoust de l'an 1465, fut exécuté es halles de Paris, ung jeune compaignon nommé maistre Pierre de GUÉROULT, natif de Lésignen, et illec *escartellé* par la sentence du prévost des maréchaux, pour occasion de ce qu'il avoit confessé estre venu de Bretagne à Paris, et illec envoyé de l'ordonnance du duc de Bretagne pour dire et advertir le Roy que plusieurs capitaines et chefs de guerre de son ordonnance et retenue estoient à luy contraires, pour et affin de mettre dissention entre le Roy et lesdits gens de guerre, et aussi pour accuser plusieurs notables personnes de Paris de non estre à luy feaulx, et avecques ce pour *espier* et regarder quels gens de guerre et puissance le Roy avoit ; pour tout ce que dit est, le rapporter ausdits princes et Seigneurs au Roy contraires, pour mieulx et plus aisément exécuter contre luy leur dampnée entreprise. Et pour ledit cas fut ainsi exécuté que dit est, des biens et héritages au Roy acquis et confisqués.

(Chroniques de Jean de Troyes, page 259.)

Dr DURODIÉ (Bordeaux.)

les dogmes et la Morale théorique, il gouvernait la vie intime avec une bonhomie réprobatrice, mais charitable. Au Fils *humain*, qui rachetait lui-même les péchés du monde, la Bible substitua le terrible Jéhovah. Les protestants, et par contre-coup les catholiques, se firent parfois un devoir de contraindre les foules à une implacable austérité.

(1) Les documents cités et beaucoup d'autres se trouvent dans RABUTAUD, PARENT-DUCHATELET, MIREUR, SABATIER, JEANSELME, DUFOUR, CABANÈS, etc... A dessein, nous n'avons traité que de la prostitution des villes et négligé l'organisation de la prostitution à la cour et dans les armées.

Je remercie M. BIERNAWSKI, le très érudit et aimable archiviste départemental de la Loire, de l'aide qu'il a bien voulu m'accorder.



Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Croix-Rouge américaine. — Ses premiers bienfaits.

A l'occasion de l'entrée en guerre des Etats-Unis, la Société de la Croix-Rouge américaine a fait parvenir à la Croix-Rouge française la somme de dix millions, pour être répartie entre les hôpitaux et infirmeries des gares.

Elle ne s'est pas contentée de cette magnifique offrande ; elle a procédé à l'installation d'un *Centre agricole pour la rééducation des mutilés*, qu'elle a installé aux environs de Chenonceaux.

Ce centre est déjà en plein fonctionnement ; il est destiné à l'éducation de 125 mutilés français. Six baraquements sont en construction. Les outils et machines arrivent d'Amérique, où l'on a commandé aussi une installation complète de laiterie.

Il n'y a pas une forme du travail agricole qui ne puisse être enseignée aux mutilés, grâce aux merveilleux appareils inventés pour remplacer les bras, les jambes, les mains et les pieds.

Ajoutons, à propos de l'œuvre de rééducation entreprise par la Croix-Rouge américaine, que 5.000 mutilés sont déjà inscrits pour être admis à en bénéficier.

Dans les *Hôpitaux et Dispensaires*, le Service des pansements chirurgicaux a distribué au total 6.000.000 de pansements et d'accessoires ; 16.000.000 sont en réserve, pour répondre à toutes les demandes.

La Croix-Rouge américaine a actuellement huit hôpitaux civils avec 1.151 lits, trois hôpitaux militaires qui représentent 980 lits, et deux hôpitaux temporaires d'urgence ; sept dispensaires militaires ; quarante dispensaires civils, destinés aux réfugiés, aux enfants et aux tuberculeux. En outre, elle a des représentants dans quinze hôpitaux des bases américaines et dans quatre hôpitaux de campagne.

Elle a distribué à des mutilés français 887 jambes artificielles, 140 bras, et installé une fabrique de membres artificiels, d'après les meilleurs procédés américains. Cette fabrique pourra fournir 50 membres par mois.

Et tout cela n'est qu'un commencement.

Merci, merci de tout cœur à nos généreux et vaillants Alliés !

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Echos de la « Chronique »

P. Bourget, infirmier.

Nous le savions déjà, mais un catalogue récent d'autographes (1) nous le rappelle : M. PAUL BOURGET s'est, comme bien d'autres dont on s'est hâté de décourager la bonne volonté, *experto crede*, offert, au début de la guerre, comme *infirmier* volontaire. Il fut attaché en cette qualité à l'hôpital de Clermont ; il s'était plus particulièrement spécialisé dans l'administration du chloroforme, besogne dont il s'acquitta avec autant de conscience qu'un professionnel. Dans le même temps, l'acteur D...Y réinventait la teinture d'iode.

Le Musée du Val-de-Grâce.

Le décret qui le crée vient de paraître à l'*Officiel*. Le Musée du Val-de-Grâce constituera un établissement spécial, sous la direction du Directeur même de l'École d'application.

Il comprendra, outre la collection des archives et documents de guerre, la Bibliothèque centrale du Service de Santé, etc.

Dans un inventaire, fait en 1790, et dont nous avons sous les yeux un extrait, il est dit :

Il est conservé (au Val-de-Grâce), avec respect, le marteau et la truelle dont s'est servi Louis XIV, pour poser la première pierre de cet édifice, la chemise de son sacre, le bonnet de nuit de Monsieur, son frère, les premiers bas et souliers de la famille royale, le premier bonnet de Monseigneur, duc de Normandie, à présent notre premier Dauphin, l'espoir du peuple français.

Il y avait, là aussi, la pendule du veuvage d'Anne d'Autriche, sa bassinoire en argent, transformée en casserole, les housses des mulets et chariots de la reine qui servaient aux fêtes du Saint-Sacrement.

L'inventaire portait, en outre, l'indication de tableaux suspendus aux murs de la galerie, peints par la duchesse de Modène et par des religieuses (2).

Que sont devenus ces différents objets, précieux à titres divers ? Vont-ils figurer dans le nouveau Musée ?

La crise alimentaire en Allemagne.

A une des dernières séances de la « Réunion médicale de Hambourg », il a été, paraît-il, question d'une maladie nouvelle, observée en Allemagne, et qui a été baptisée tout aussitôt : *Œdem-Krankheit* (maladie de l'œdème).

(1) Noël Charavay, juin 1918.

(2) *Le Val de-Grâce*, par le D^r SERVIER, p. 42.

Elle offre les caractères suivants : œdème très accusé des membres inférieurs (jambe et pied) ; oligurie.

Le maximum de fréquence a été observé aux mois de mars et avril ; elle atteint plus particulièrement les hommes d'un âge avancé (entre 50 et 70 ans) ; les femmes et surtout les enfants en sont à peu près indemnes. L'insuffisance d'aliments en serait la cause principale.

Un chirurgien autrichien a signalé, d'autre part, une variété d'aménorrhée, qu'il attribue également aux restrictions alimentaires.

Coutume alsacienne.

Dans un intéressant article sur la prophylaxie des néphrites, notre collègue et ami le D^r Ch. FIESSINGER esquisse un plaidoyer en faveur d'une médication trop abandonnée, celle des émissions sanguines chez les pléthoriques. Il rappelle, à ce propos, que les médecins alsaciens, il y a cinquante ans encore, lorsqu'ils avaient tendance à l'obésité, se faisaient appliquer des ventouses scarifiées sur toute l'étendue du dos, par le barbier de l'endroit. « Un de mes souvenirs d'enfance, ajoute-t-il, est la terreur que produisait sur moi la vue de ce sang coulant sur le dos de mon père, brave praticien de petite ville. La séance se reproduisait deux fois l'an, au printemps et à l'automne. »

On y a renoncé ; et le résultat ? c'est que le nombre des néphrites a notablement augmenté depuis l'abandon de ces salutaires pratiques. Que n'y revient-on ?

La rançon de la chasteté.

Dans ce même travail auquel nous venons de faire allusion, le D^r Ch. FIESSINGER rappelle que jadis REMLINGER avait déjà noté que les chastes étaient prédisposés à la néphrite chronique. « Le danger, dit notre savant confrère, ne semble exister qu'à partir de vingt-cinq ou trente ans, l'ardeur des organes leur permettant de fonctionner dans la jeunesse chacun pour son propre compte, et sans avoir besoin de la stimulation du voisin.

Chez les eunuques, la fréquence de la néphrite interstitielle est reconnue par les médecins qui ont pratiqué en Orient.

A partir de trente ans, pour ceux à qui la chasteté est une obligation, comme chez le prêtre, ou pour ceux qui s'en accommodent par esprit de volonté, il y a un moyen, ce semble, d'agir sur la thyroïde sans faire intervenir l'élément sexuel. Quelques règles de régime général produiront le résultat attendu : l'alimentation modérée, comme toujours, mais aussi aux repas de faibles quantités de vin. »

Les prêtres, les chastes, sont donc autorisés à boire du vin ; mais en quantité modérée, s'entend.

Echos de Partout

Le régime de notre Premier. — Notre illustre confrère CLEMENCEAU est au régime, affligé, chacun le sait, d'une maladie d'estomac qui l'oblige à la plus stricte sobriété. Aussi sa cuisinière n'a-t-elle pas besoin de se creuser constamment la cervelle pour imaginer des menus : un œuf à la coque, avec trois mouillettes de pain rassis, compose, en effet, ses repas ordinaires et extraordinaires.

Or, M. Clemenceau vient de faire un voyage en Angleterre, le pays des gigots et des rosbifs. Allait-il pour une fois abandonner son régime monacal ? Oserait-il dédaigner les splendeurs de la cuisine britannique ?

Un soir, fut offert en son honneur un dîner de gala. Après maints hors-d'œuvre que négligea M. Clemenceau, on apporta le rôti national, un superbe filet de bœuf tout saignant.

— Monsieur le Président, dit en manière de plaisanterie le Premier ministre d'Angleterre, vous allez faire honneur à ce succulent rôti.

— Pardon, Monsieur le Ministre, depuis dix ans, je dois me contenter d'un œuf à la coque. J'espère que l'Angleterre ne m'en voudra pas.

Et on apporta à M. Clemenceau un œuf à la coque, avec trois mouillettes de pain rassis. (*Revue moderne de médecine.*)

Cet écho n'est pas d'hier ; mais si nous en croyons ses familiers, notre Premier est resté fidèle au régime qui lui a si bien réussi.

L'hygiène des caves-abris. — La Société d'hygiène publique et de génie sanitaire, dans sa dernière séance, a émis les vœux suivants : que les maçonneries bouchant les soupiraux des caves-abris soient percées d'ouvertures permettant le passage de l'air et qu'une aération suffisante soit assurée dans les grands abris publics. (On aurait pu y penser plus tôt.)

Que l'on évite aussi d'installer des abris dans les immeubles possédant encore des fosses d'aisance ou des tinettes ; que des mesures prophylactiques soient prises, dans les locaux désignés comme abris, notamment par l'emploi du lait de chaux et l'isolement des malades atteints d'affections contagieuses.

Enfin, qu'on prenne des mesures contre les dangers du gaz d'éclairage. (*Bulletin médical*, 18 mai 1918.)

Un médecin japonais, ministre. — Le baron Goro, ministre des affaires étrangères, a succédé depuis environ trois mois au vicomte MORONO, qui a dû se retirer pour cause de maladie. Auparavant, il remplissait les fonctions de ministre de l'intérieur.

C'est un homme de 60 ans. *Docteur en médecine*, il a été directeur d'hôpital et directeur de la santé publique au ministère de l'intérieur. Directeur des affaires indigènes au gouvernement général de Formose, il a été ensuite directeur de la Compagnie des chemins de fer du sud mandchourien, puis ministre des communications et enfin président des chemins de fer de l'État. C'est un administrateur réputé très habile, et l'on prétend que c'est grâce à lui que le parti Seiyokai est sorti triomphant des dernières élections.

Comme tous les Japonais qui se sont adonnés à l'étude de la médecine, il a reçu une culture allemande, les Allemands ayant été les grands éducateurs de tous les étudiants en médecine japonais. Est-ce à dire qu'il ait pour cela conservé quelques sentiments germanophiles ? Les déclarations qu'il a, en tout cas, faites depuis qu'il est ministre des affaires étrangères, n'autorisent nullement à le penser.

(*Echo de Paris*, 11 juin 1918.)

La magnésie et le cancer. — Une constatation empirique a été depuis longtemps faite : certains sujets cancéreux, soumis à la médication magnésienne, ont été notablement améliorés, alors que la médication alcaline produit un effet désastreux sur le cancer, surtout au début. On a constaté, d'autre part, que les pertes ou la pauvreté de notre organisme en magnésie favorisent l'éclosion et la marche des néoplasies : d'où l'indication de reminéraliser en magnésie l'organisme, pour lui permettre de lutter contre les tumeurs de nature cancéreuse.

Un antagonisme paraît exister entre un terrain fortement pourvu de réserves magnésiennes et le cancer. En Bourgogne, le cancer règne où pousse « le buis », c'est-à-dire dans le calcaire pur, et le mal a augmenté de fréquence avec toutes les causes qui diminuent l'apport magnésien ou augmentent l'élimination de cette terre. Chez les vieillards, la fréquence des tumeurs s'expliquerait par ce fait qu'avec l'âge, la chaux se substitue à la magnésie.

Pour être effectif, le traitement magnésien devrait être suivi des mois. N'en peuvent donc bénéficier les sujets atteints de généralisation. Aussi, est-ce à titre préventif, ou tout au début, que la méthode devrait être employée.

(D'après le *Bulletin médical*.)

Toujours la Drogue. — ALMEREYDA était morphinomane, MATAHARI fumait l'opium, LENOIR prend à la fois les deux drogues. Jamais les poisons de l'Intelligence ne furent en si éclatante vedette. Jamais aussi ils ne firent tant de mal à notre pays.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSEÏNE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Leur "Kultur"

Un règlement barbare.

Voici, dans toute son horreur, le règlement élaboré à Berlin par des hommes qui se disent civilisés, pour être appliqué aux prisonniers retenus dans les camps de représailles. Celui qui nous fait connaître ce document (1) assure qu'il est appliqué à la lettre (sic).

Aucun confort ne sera toléré aux prisonniers, spécialement en ce qui concerne la nourriture et les soins de propreté.

Il ne devra être laissé en leur possession qu'un morceau de savon de dimensions aussi réduites que possible. Il est expressément défendu qu'ils soient couchés autrement que sur du bois. Les sacs de couchage et tout ce qui pourrait servir de coussin seront confisqués. Dans les cantonnements, il leur sera retiré tout ce qui pourrait leur servir de table, de chaise, y compris les petits meubles fabriqués par les prisonniers eux-mêmes.

Ils ne devront posséder de cuillers qu'à raison d'une pour trois hommes. De même, un plat à manger pour trois.

Les prisonniers ne doivent posséder ni bidons, ni bouteilles, ni quarts, ni aucun récipient pour liquides.

Il est prévu un litre d'eau par jour et par homme, pour tous usages.

Il est ordonné particulièrement de laisser ignorer aux prisonniers pour quelles raisons ils sont « représaillés », pour quelle durée.

Il ne sera toléré aucun rapport entre les sentinelles et les prisonniers.

Parmi ces derniers, les plus haut gradés seront toujours punis de préférence.

Trois sortes de punitions : le conseil de guerre ; le poteau, par fractions de deux heures ; et la prison, par six jours.

Les prisonniers seront attachés au poteau, chaque bras ramené en arrière, les mains écartées et plus haut que la tête, le corps penché en avant, les pieds levés et soulevés de terre.

Le travail devant passer avant toute autre considération, le poteau sera appliqué de préférence à la prison, qui ne sera infligée qu'exceptionnellement.

A moins de 39° de fièvre, pas de visite médicale et pas d'exemption.

Les prisonniers ne posséderont qu'une seule veste et un pantalon, deux chemises et un manteau. Les caleçons gilets de flanelle, bretelles, ceintures de flanelle et sous-vêtements leur seront retirés, les boucles de ceinture des pantalons coupées.

Les bretelles ou ceintures ne leur seront remises qu'au départ pour le travail et, le soir, seront rendues au chef de poste.

Les prisonniers ne bénéficieront du repos hebdomadaire, le dimanche après-midi, que si les circonstances le permettent.

Le général Lyautey faisant ouvrir au Maroc, à Casablanca, les boîtes de conserves des prisonniers allemands, il en est fait de même à Münster pour les paquets des prisonniers de guerre français.

Ils ne recevront aucun mandat-poste et il ne leur sera toléré que 4 marks par semaine. Ils pourront acheter du tabac, des cigarettes et du papier à lettres.

Ils ne devront posséder ni brosses, ni glace, ni rasoir, ni livres, ni instruments

(1) Cf. *Revue des Deux Mondes*, mars et avril 1918.

de musique. Il leur sera interdit de rire, de chanter, de siffler, de regarder en l'air, d'avoir des entretiens et des conversations amicales, de se promener par deux.

Voulez-vous un aperçu de la vie que l'on mène dans les camps de représailles ; entendez encore notre informateur :

Pour les besoins de notre cuisine, une mare boueuse couverte d'une croûte de mousse verdâtre : dans l'eau croupie grouillent des milliers de bestioles. En la faisant bouillir, arriverons-nous à en atténuer le danger ? il restera toujours son odeur infecte qui soulève le cœur. Les Allemands ont soin de puiser pour eux de l'eau potable à la ferme voisine.

Les Allemands ne sont jamais à court d'inventions pour briser une résistance, et sont passés maîtres dans l'art de l'esclavage. L'été, un prisonnier refuse-t-il le travail, comme le garde-à-vous, n'étant pas aggravé par le froid, ne serait pas un supplice suffisant, on enferme le récalcitrant dans un des sous-sols de l'usine, on ouvre une conduite de vapeur et petit à petit on l'ébouillante jusqu'à ce qu'il se précipite au soupirail pour demander grâce et se soumettre.

Nul tirage au flanc possible. Pas de maladies reconnues, à moins de grosse fièvre. Le médecin civil du village voisin, à trois kilomètres, ne renvoie au camp que ceux qui sont à toute extrémité, afin de ne pas s'attirer de réprimandes, car il est aux gages du directeur. Les deux moyens pour se tirer de là sont l'évasion et l'accident. On en est à souhaiter l'accident : main broyée ou jambe cassée. Il y a aussi les maquillages et accidents simulés ; mais il faut pouvoir tenir le rôle. Une grande plaie, bien préparée et largement apparente, peut donner le change ; c'est le renvoi à l'hôpital : le but est atteint. Quelques-uns d'entre nous ont des recettes et commencent à les appliquer. Mais nous songeons plutôt à la fuite.

Pénétrons dans le lazaret, à la suite de notre guide :

Le jeune médecin allemand, qui a notre baraque dans son service, a renoncé à tout examen des malades. Empaqueté dans son manteau, le nez dans son col de fourrure, les mains aux poches, chaque matin il passe vivement, traînant son sabre, entre les rangées de lits. Un vague regard aux tableaux de température et, automatiquement, il prescrit les tablettes d'aspirine aux uns et aux autres. C'est le remède universel, et avec les compresses d'eau froide, la panacée infaillible employée dans tous les lazarets allemands. Compresses ! compresses ! Mais par cette température extravagante, il n'en saurait être question. Dans l'armoire aux médicaments, où on ne trouve guère que de l'eau oxygénée et une potion à base de réglisse et d'ammoniaque pour ceux qui toussent, tout a gelé et éclaté, jusqu'à une petite bouteille d'alcool. Reste l'aspirine : *ersatz*, bien entendu.

On meurt terriblement dans ce baraquement, où l'on conserve un si médiocre souci de l'hygiène et de la thérapeutique ; en 68 heures, le compte de quatre malheureux est réglé, et c'est pour eux qu'on inaugure le *paravent de la mort* : entendez « quatre châssis à charnières, tendus de papier, dont on entoure le lit de celui qui trépassé. Quand on apporte dans la salle le paravent macabre, chacun se sent secoué d'un petit frisson. Et on ne quitte plus des yeux les sinistres feuilles de papier derrière lesquelles se livre le suprême combat...

Cependant que, chez nous, on engraisse les prisonniers boches !

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une prophétie... sur la durée de la guerre.

Il pleut des prophéties ! Combien en avons-nous vu paraître depuis 1914 ? Prophétie de sainte Odile, prophétie du frère Jean, prophéties tirées de l'Apocalypse... on pourrait les compter par douzaines. Jamais les sorciers, devins, prophètes, tireuses de cartes ne firent de si bonnes affaires qu'au début de 1915. A ce moment, les ouvrages d'occultisme étaient de vente courante, et les stocks en furent vite épuisés. Curieux point de psychologie des foules. L'âme humaine inquiète veut une solution qui satisfasse sa curiosité angoissée. Ne pouvant la trouver dans des calculs scientifiques, ne voulant pas se fier à une affirmation qui ne répond pas à ses désirs, elle s'adresse au surnaturel.

Et cela fut de toutes les époques. La plupart du temps, est-il besoin de le dire, les prophéties furent inventées après coup, pour satisfaire la curiosité des hommes ; aussi leur succès ne fut-il qu'éphémère.

Cependant, quelques-unes étaient en circulation, quand on voulut les appliquer aux événements actuels. Ces formules vagues, phrases à double sens, en style apocalyptique, peuvent évidemment être interprétées selon les besoins du moment. On en trouvera une preuve en lisant ce passage d'un vieux bouquin, paru en 1693, intitulé : « *Mémoires de ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis 1672 jusqu'à la paix conclue en 1679* » (1), par le chevalier TEMPLE, qui fut médiateur pour la paix au congrès de Nimègue.

Cependant, écrit-il, l'ouverture de ce congrès pouvait fort bien être appelée l'aurore de la Paix, ce qui me fait ressouvenir d'une Prophétie qui est la seule de son espèce que j'aye jamais crue digne de quelque réflexion.

Encore ne la rapporterais-je pas si M. Colbert (2) ne me l'avait montrée dès que je fus arrivé à Nimègue. Je me souvins alors que je l'avais vue en 1668 entre les mains de Milord Arlington qui me dit qu'elle était fort ancienne, et qu'elle avait été trouvée dans quelque abbaye d'Allemagne. La voici en ses propres termes :

« *Lilium intrabit in terram Leonis, feras in brachiis gerens. Aquila movebit alas et in auxilium veniet filius hominis ab Austro. Tunc erit ingens bellum per totum terrarum orbem ; sed post quatuor annos pax elucescet, et salus erit filio hominis unde exitium putabatur* ».

W. Temple fait remarquer que par *feras* il faut entendre les Léopards des armes d'Angleterre. Acceptons cette interprétation et traduisons : « Le Lys (France) entrera dans la terre du Lion (belge),

(1) Traduit de l'Anglais. A la Haye, chez Adrien Moentjens, MDCXCIII.

(2) COLBERT DE CROISSY, qui était plénipotentiaire pour la France avec le maréchal d'ESTRADES et le comte d'AVAUX.

amenant dans ses bras les léopards (Anglais). L'Aigle (Allemand) mettra les autres en mouvement, et à son aide viendra le fils de l'homme (Autriche). Alors il y aura une grande guerre par toute la terre ; mais après quatre ans, on verra l'aurore de la Paix et le salut viendra au fils de l'homme d'où il attendait sa perte... »

Les chercheurs de merveilleux pourront y trouver d'autres interprétations. Quoiqu'il en soit, je livre cette prophétie, que je n'ai vu reproduite nulle part, à la sagacité des lecteurs de la *Chronique*. Ce que j'y trouve de plus intéressant, c'est qu'elle fut écrite et imprimée il y a plus de deux cents ans.

D^r L. LEMAIRE (*Dunkerque*).

Larrey, jugé par Balzac.

Un document, qui réunit les trois noms, illustres à titres divers, de BALZAC, LARREY et DAVID, d'Angers, n'est-ce pas une rencontre rare et heureuse ?

Nous en devons la communication à l'amitié, toujours en éveil, de M. Noël CHARAVAY, dont les amateurs et les collectionneurs d'autographes connaissent bien le fonds, riche en pièces historiques de tous genres ; et nous ne saurions trop remercier M. Raoul BONNET d'avoir bien voulu nous la signaler.

MON CHER DAVID,

J'ai vu avec bien du plaisir que vous allez faire le monument Larrey. Jamais un plus noble caractère, une plus belle âme, la vertu sous la plus belle forme n'aura rencontré de mains plus dignes de les représenter.

Le sculpteur et le modèle sont de la même pâte. Je travaille nuit et jour en ce moment et ne puis que vous envoyer ce petit mot pour vous rappeler que vous avez un ami associé à vos succès dans

BALZAC.

Mes hommages à Madame David.

Samedi, 7 août.

Commentaire d'un mot historique.

Dans une lettre (1) qu'adressait le baron LARREY, l'illustre chirurgien de la grande Armée, à son fils, il rappelle à celui-ci le mot de Napoléon, en lui léguant 100.000 francs : « C'est l'homme le plus vertueux que j'aie rencontré. » Et il ajoute ces sages recommandations :

Oùï, mon ami, il faut remplir ses devoirs, non seulement parce que les lois et les convenances nous y obligent, mais il faut le faire par amour pour la vertu. La plus importante sans doute est la probité qui caractérise l'honnête homme, titre que tu veux mériter et duquel j'espère te rendre digne, car cette idée est dans mon cœur. D'ailleurs, songe bien, mon ami, que ce titre a été consacré à ton papa par le plus grand homme qui ait jamais existé et qu'après ma mort il devra former la devise de tes armes.

(1) Cette lettre, datée du 21 juin 1823, figure dans un catalogue de la maison Noël Charavay, 3, rue de Furstenberg, Paris.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un homme « sablé ». — Récemment, à trois jours d'intervalle, nous recevions deux malades (la loi des séries), qui présentaient deux affections très diverses : l'un commençait une P. G. ; l'autre, une tuberculose pulmonaire. Ces deux malades étaient accompagnés : l'un, de son frère ; l'autre, de son cousin, qui, tous deux, nous exprimèrent le désir de s'entretenir avec nous après la consultation. Leurs longues explications peuvent se résumer en ces mots : « nous le considérons comme perdu : *on l'a sablé !* » — J'ignorais absolument cette expression ; et voici ce que j'apprends. Quand un mari surprend sa femme en flagrant délit, il s'arme d'un bas de laine rempli de sable, et en frappe l'heureux (!) partenaire à coups redoublés. Cette percussion violente déterminerait des lésions lentes, mais fatales, dit-on, sur les organes principalement atteints.

Cette croyance est fortement ancrée dans le coin du Quercy que je traverse actuellement. Curés et maires m'ont confirmé le fait ; existe-t-il ailleurs ?

D^r R. MOLINÉRY (*Barèges*).

Le traitement de l'ankylostomiase et son historique. — Je vous serais très reconnaissant, si vous pouviez me donner quelques notes sur l'historique du traitement de l'ankylostomiase. Qui a introduit la fougère mâle, l'eucalyptol, l'essence de chenopodium ? Et quand ? Peut-être un des nombreux abonnés à la « Chronique médicale » pourra répondre à ces questions. Grand merci d'avance.

J. E. MARFORT (*Genève*).

L'expression : « la vache enragée » ; son origine. — Dans son feuilleton sur « les Bêtes Antigoutteuses », paru dans le numéro 6, (5 février 1918), du *Moniteur médical*, notre collaborateur et ami, le docteur BRÉMOND, demande à ses lecteurs d'où vient la métaphore de la vache enragée. Voici, en attendant d'autres réponses, celle que lui adresse le D^r SENEBIER, de Mens (*Isère*) :

Dans nos campagnes, quand une bête est dangereusement malade et que sa chair peut, sans danger pour la santé publique, être mangée cuite, le vétérinaire sanitaire conseille le plus souvent l'abattage, afin que la perte pécuniaire soit moindre pour le propriétaire. On la vend alors à un prix tellement bas, que les plus pauvres peuvent en acheter ; c'est même souvent la seule fois où ils mangent de la viande.

Ne peut-on supposer que l'expression « avoir mangé de la vache enragée » signifie « avoir été très pauvre » ?

Sans vouloir rechercher si la rage atteint l'espèce bovine, je livre mon idée à notre érudit confrère Brémont, qui en fera ce qu'il voudra.

A-t-on d'autres solutions à proposer, celle-ci ne nous satisfaisant qu'imparfaitement ?

S. R.

Réponses

Le royaume de Bavière et la syphilis (XXIII, 318.) — A propos du passage d'AMBROISE PARÉ, cité à la page 318 du n° du 1^{er} octobre (1916) de la *Chronique médicale*, au sujet du traitement de l'alopecie : « Si elle vient de la grosse vérole, le malade doit être bien frotté,



LE TRAITEMENT DE L'AVARIE, PAR LES BAINS DE VAPEUR, AU XVII^e SIÈCLE.
(D'après une estampe ancienne).

« jusqu'à ce qu'il entre dans le royaume de Bavière... » il me semble que l'illustre chirurgien ne voulait aucunement parler de cette contrée d'outre-Rhin, mais simplement dire, d'une manière pittoresque et populaire, que la frotte devait être faite jusqu'à la salivation mercurielle, qui faisait baver le malade.

D^r CARLOS DO GIESTAL (*Lisbonne*).

— Il ne paraît pas malaisé d'interpréter les questions posées dans le n° du 1^{er} octobre 1916, page 318, par MM. ROSAIME et BULLIARD, touchant les expressions « passer de Bavière en Suède », au sujet de l'intolérance médicamenteuse, vraisemblablement mercurielle, observée par FALLOPE et A. PARÉ chez leurs syphilitiques, si l'on songe à la salivation excessive qui fait baver dans l'intoxication hydrargyrique, aussi bien qu'à la sudation abondante, alors recherchée comme adjuvant du traitement chez les vérolés.

Médecin-major P. DELMAS.

— Sur ce proverbe, cf. la *France médicale*, n° du 25 août 1908.
R.

— *Bavière*, à cause de la bave (stomatite mercurielle) ; *Suède*, en raison des séances de sudation qui constituaient une partie du traitement de la syphilis à ces époques.

L'Œdipe du café de l'Univers, au Mans.

Médecins rentrés dans le rang (XXV, 155). — A l'ordre de l'armée a été cité le D^r QUENOT, qui, en sa qualité de capitaine, s'est distingué dans tous les combats par sa bravoure et son énergie, notamment à l'affaire de Tutheville, le 12 novembre 1914, où il a fait reculer l'ennemi en lui infligeant des pertes sérieuses. Deux fois blessé.

(25 mars 1915.)

Notre vaillant confrère a reçu la *Légion d'honneur*, pour s'être distingué, dans tous les combats auxquels il a pris part, par sa bravoure et son énergie : trois blessures.

(Décembre 1916.)

— Le D^r VOIVENEL a récemment consacré son *Bulletin du Progrès médical* (mai 1918) à une belle figure de notre corps, « un joli profil psychologique », pour nous servir de son expression bien adéquate. Le D^r Camille MASSIE, « reçu docteur en médecine de la Faculté de Toulouse, en 1914, avec une thèse sur Tercis, délicieuse station balnéaire des Landes, préféra, lui aussi, son titre de chef de section d'infanterie à celui d'aide-major de réserve. Il se bat contre les Boches, depuis août 1914, dans le même régiment de l'active, dont il commande aujourd'hui, à 32 ans, un bataillon... Il a collectionné citations personnelles et citations collectives, soit comme commandant de compagnie, soit comme chef de bataillon... »

Le capitaine docteur C. Massie est, d'ailleurs, de bonne souche : son oncle, le colonel Massie, commandant une artillerie divisionnaire, a été blessé, plusieurs fois cité ; le fils de ce dernier, le lieutenant J. F. Massie, a eu deux blessures et la citation de son groupe à l'ordre de l'armée, etc.

C'est une famille de braves ; le D^r C. Massie a de qui tenir.

R.

Cuirasses providentielles (XXIV ; XXV, 90). — Il m'a été donné d'observer le hasard providentiel suivant.

Un obus à balles de 77, ayant éclaté à une dizaine de mètres d'une file d'hommes dont je faisais partie, une nappe de balles vint nous balayer à hauteur de ceinture.

Un des hommes, frappé au côté, tomba et expira en quelques minutes. Celui qui le suivait sentit un choc violent au ventre, tomba à terre soit par le choc, soit par l'émotion consécutive.

Lorsque nous eûmes cessé de nous occuper du premier malheureux, nous vîmes au second, qui s'était traîné à l'abri et n'osait pas regarder la blessure dont il sentait la douleur au côté.

Or, la balle était venue frapper sur une montre en argent, qui se trouvait dans le gousset du pantalon, l'avait complètement emboutie en une sorte de calotte hémisphérique, puis était tombée dans le caleçon, où nous la retrouvâmes ensuite très aplatie.

La douleur était due au « bleu » très accentué qui persista quelque temps, sans autres suites.

M. DROUOT, Ingénieur des Arts et Manufactures. (*Fraisses, Loire.*)

Leur courtoisie (XXV, 85). — Page 85 de la *Chronique médicale* du 1^{er} mars, je trouve une citation de BLUNTSCHLI, professeur de droit à Heidelberg. Peut-être serait-il utile de faire savoir à vos nombreux lecteurs, que Bluntschli est excusable d'avoir émis des opinions aussi contraires à celles de ses auditeurs habituels : il était né en 1808 à Zurich, d'une vieille famille de la Suisse allemande.

D^r VOGT.

Étymologie du mot Boche (XXV, 124). — Dans un des derniers numéros de votre excellente *Chronique médicale*, je lis, sous la signature du D^r VOGT : « Le mot *Boche*, de date récente, n'a remplacé le mot *Alboche*, utilisé depuis 50 ans, que depuis la guerre actuelle ». Voici déjà plusieurs fois que je rencontre cette affirmation sous la plume de divers confrères, ayant pris part à la controverse, qui se poursuit depuis deux ou trois ans dans la *Chronique*, sur l'étymologie du mot *Boche*. J'ai eu moi-même l'occasion, à plusieurs reprises, de prendre part à cette intéressante controverse ; j'ai donné, à titre de curiosité, la savante dissertation d'un mien neveu, éminent philologue (n^o du 1^{er} juillet 1916). J'ai dit pourquoi je me ralliais complètement à l'opinion du *Vieux Parisien* (XXIII, p. 30), qui est aussi celle du D^r Vogt. Ce contre quoi je voudrais m'élever aujourd'hui, c'est tout simplement l'affirmation, si souvent émise et répétée ici, « que le mot *Boche* n'a remplacé *Alboche* que depuis la guerre actuelle ».

Oui, certainement, *Boche* n'est qu'un diminutif d'*Alboche* ; *Alboche* lui-même n'étant qu'une déformation argotique, la désinence *oche* ayant un sens péjoratif — ; mais, bien avant la guerre actuelle, j'ai rencontré le mot *Boche*, remplaçant *Alboche*, au cours

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

de diverses lectures ; et tout récemment encore, je l'ai retrouvé dans deux anciens romans de WILLY, le délicieux ironiste, qui est justement un fervent de philologie.

D^r Paul MARMION.

— On lit dans la *Revue des Deux Mondes*, t. XXVIII (15 août 1915), pages 782 et 3, sous le titre : *l'Eternel Champ de bataille*, de M. LOUIS BERTRAND :

Ces propos un peu vifs ne faisaient que traduire l'opposition qu'il y a entre la Haute et la Basse-Lorraine, comme sans doute aussi entre la Haute et la Basse-Alsace... Et, dès qu'on avait traversé la Moselle pour pénétrer dans les cantons de langue germanique, les différences de caractères, et même de mœurs, ne faisaient que s'accroître... Sans éprouver la moindre hostilité les uns contre les autres, on se tournait assez volontiers en ridicule. Ceux du Haut Pays se moquaient du parler lourd et lent des riverains de la Sarre et de la basse Moselle. Chez nous, on disait d'eux : « Ce sont des *Allemoches* ou des *Allemeuches* ! » — Encore une fois sans nulle animosité, et uniquement pour expliquer les différences de langage et de coutumes.

Il n'est pas inutile d'ajouter que, d'après le contexte, ces épithètes, alors sans acrimonie, paraissent avoir été usitées avant la guerre de 70 et la spoliation de nos provinces ; l'allitération et la généralisation du terme paraissent par là fort naturelles et d'origine aussi simple que profonde et ancienne.

D^r M.

— Le *Musée d'Aix* (Bouches-du-Rhône) offre à la curiosité des visiteurs un tombeau gardé par les génies de la mort et du sommeil, qui éteignent leurs flambeaux : c'est, au dire de la tradition, le tombeau de TEUTOBOCHUS, roi des Teutons et des Ambrons, que Marius défait sur les bords de l'Arcq, à la sanglante bataille d'Aix, l'an 103 av. J.-C.

R.

L'utilisation industrielle des cadavres humains (XXV, 55). — ROLAND, qui devait être ministre de la première République en 1792, a précédé les Allemands (si toutefois la nouvelle de cette appropriation n'est pas un canard) dans la voie d'utilisation des cadavres humains... Il avait proposé à l'Académie un procédé pour les convertir en huile et en acide phosphorique.

P. D'E.

— Sur cette question, on lira avec le plus vif intérêt un article de M. René DAGE, expert-chimiste près la Douane et le Tribunal de Commerce de la Seine, publié dans la *Revue des produits chimiques*, du 15 décembre 1917. On y verra comment on procède, chez nous, « à la récupération scientifique des déchets provenant des armées ».

L. R.

Chronique Bibliographique

Némésis, par Paul BOURGET, de l'Académie française. Paris, Plon-Nourrit, 1918.

Le *fatum*, le problème « le plus angoissant et le plus insoluble de ceux que soulève le spectacle de la vie humaine, » doit-il être considéré tel que le concevaient les Anciens ? N'y a-t-il rien à lui substituer de plus consolant ?

Ce mythe de la Némésis, que l'auteur nous expose, dans sa langue sobre et imagée, est, pour le moins qu'on en puisse dire, des plus ingénieux. Némésis, c'est la déesse de « la mesure imposée à toute énergie, à toute destinée ; » une de ses mains levée devant la bouche, indique à l'homme qu'il doit garder le silence dans la joie comme dans la douleur. « Je me tais, disait ou à peu près Edgar Quinet, que nous citons de mémoire, afin de ne pas réveiller les génies malfaisants. »

Les Anciens considéraient toute allusion au malheur comme un mauvais présage ; ils estimaient qu'il ne faut pas davantage crier son bonheur, afin de ne pas susciter la jalousie des Dieux.

« Une douleur succède à nos trop grandes joies, une agonie à nos trop heureux triomphes, un châtement aussi à toutes nos fautes ; » de même, il semble que ce soit une loi de l'histoire, que « toute civilisation comblée aboutit à des catastrophes. » Quand il y a trop de bien-être, trop de luxe, la chute est proche. L'excès, l'abus amène l'expiation : Némésis va sévir ; qu'on l'appelle ou non la Justice divine, on doit s'attendre à ce que son heure sonne, inéluctable, implacable.

Mais il n'y a pas que cette conception mythique dans l'ouvrage de pensée profonde que nous analysons ; il y a aussi une action romanesque, dramatique, dont les personnages vivent intensément, et que le maître psychologue a dessinés, à son ordinaire, d'une touche vigoureuse.

Les médecins s'arrêteront particulièrement devant ce gnome, cet achondroplase, véritable basset humain, qui semble descendu d'une toile de Velazquez ; ils admireront avec quel talent l'auteur d'œuvres fortes et solidement charpentées, nous a restitué au naturel la physionomie d'un de ces anarchistes intellectuels dont foisonne la Russie, et qui ont accompli la besogne que l'on sait : le nain Bellagamba, comme le docteur Roudine, sont et resteront des types inoubliables ; mais le rêveur mystique, de par la loi des contrastes, est bien près de nous être plus sympathique que ce déchet d'humanité, qui renferme, sous son format exigü, tant de bassesse et de malignité.

Nous regrettons de n'avoir pu donner qu'un aperçu sommaire, et par suite très imparfait, du nouvel ouvrage de M. Bourget : nous nous en excusons auprès de l'éminent écrivain ; mais nous nous estimerions satisfait si nous avions pu réussir à en dégager l'idée maîtresse, à en déterminer le sens philosophique et moral.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

PESCHER (D^r J.). — *Posologie et graduation de l'exercice dans l'entraînement respiratoire par la méthode spirosopique*. Extrait de la *Presse médicale*, 24 septembre 1917.

BOURGEOIS (D^r A.). — *Unification de la notation de l'astigmatisme*. (Extrait des *Archives d'ophtalmologie*, septembre-octobre 1917). Paris, Steinheil, éditeur.

Pour la Belgique, appel aux alliés, par Georges de VILLIERS. Paris, J. Victorion et C^{ie}, éditeurs, 87, boulevard St-Germain et chez l'auteur, 89, boulevard Bineau, à Neuilly (Seine). Prix : 0 fr. 50, au profit des réfugiés des Pays alliés.

La Révolution et les étrangers ; Cosmopolitisme et Défense nationale, par Albert MATHIEZ, Professeur à l'Université de Besançon ; *la Renaissance du Livre*, 2 fr 50.

Six Contes et Deux Rêves, par Louise FAURE-FAVIER ; Paris, Eugène Figuière.

Paul BOURGET. — *Némésis*. Paris, Plon-Nourrit, 1918.

Comte L. de LARMANDIE. — *La Psychologie du goût*. Paris, Librairie Hermétique, 4, rue de Furstemberg ; — *Id., Ibant gaudentes ; cris de guerre*. Paris, in Tenebris Lucet.

D^r HÉLAN JAWORSKI et René D'ABADIE. — *Le Plan biologique*, tome I : *l'Intériorisation*. A. Maloine et fils, Paris, 1917.

A. PÉRIVIER. — *Napoléon journaliste*. Paris, Plon, 1918.

D^r René LARGER. — *Théorie de la Contre-Evolution ou Dégénérescence par l'hérédité pathologique*. Paris, Félix Alcan, 1917.

Elie FAURE. — *La Sainte Face*. Editions Georges Crès et C^{ie}.

D^r LUCIEN-GRAUX. — *Les Fausses nouvelles de la grande Guerre*, tome I^{er}. L'Édition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

D^r BINET-SANGLÉ. — *Le Haras humain*. Paris, Albin Michel, 1918.

J.-W. BIENSTOCK. — *Raspoutine ; La Fin d'un Régime*. Paris, Albin Michel, 1918.

D^r R. HYVERT. — *Guide de médecine pratique : Pathologie interne ; Diagnostic*, 4^e édition. A. Maloine et fils, Paris, 1918.

Jean SORBIER. — *Flinquet, médecin de complément ; roman*. A. Maloine et fils, 1918.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

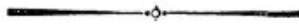
Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins nos
aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appar-
tiennent à notre maison où y sont en dépôt :*

Phosphatine Falières
 Vin de Chassaing
 Poudre laxative de Vichy
Eugène Prunier **Neurosine Prunier**
 Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
 Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
 Sirop phéniqué Déclat
 Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co
(MAISON CHASSAING)

LA
" **PHOSPHATINE**
FALIÈRES "



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

" **PHOSPHATINE
FALIÈRES** "

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Les Médecins au siècle galant

**Comment on prenait les eaux au XVIII^e siècle
Un médecin forézien, familier du salon de M^{lle} de Les-
pinasse : le D^r ROSTAIN (1).**

La mémoire du D^r ROSTAIN ne doit-elle qu'aux seules lettres de Julie de LESPINASSE d'être sauvée de l'oubli ? Je le crains, car « les morts vont vite, mais l'oubli va plus vite que les morts ». Et cependant, la renommée de ce docte homme de science avait, au XVIII^e siècle, dépassé les limites de la province où il exerçait, et la capitale elle-même ne l'ignorait point. La paisible bourgade de Saint-Alban, à quelques kilomètres de Roanne, était, il est vrai, à cette époque, une station thermale des plus fréquentées.

Le 5 juillet 1769, la comtesse de VICHY écrivait à son fils, le marquis Abel de VICHY, alors à l'armée du Rhin :

Je compte avant partir d'ici (de Chambron) prendre trois jours les eaux de Vals et me préparer à celles de Saint-Alban, parce que j'ai toujours le sang bien échauffé. M. et M^{me} d'Albon (2) n'y viennent pas, ce dont je suis bien fâchée. Je les prendrai avec M. et M^{me} Rostain et leur nièce, cela me fera une bonne compagnie. Je vous manderai comment je m'y amuserai. Je compte y être le 20 ou le 22, l'abbé de Courcelles et moi.

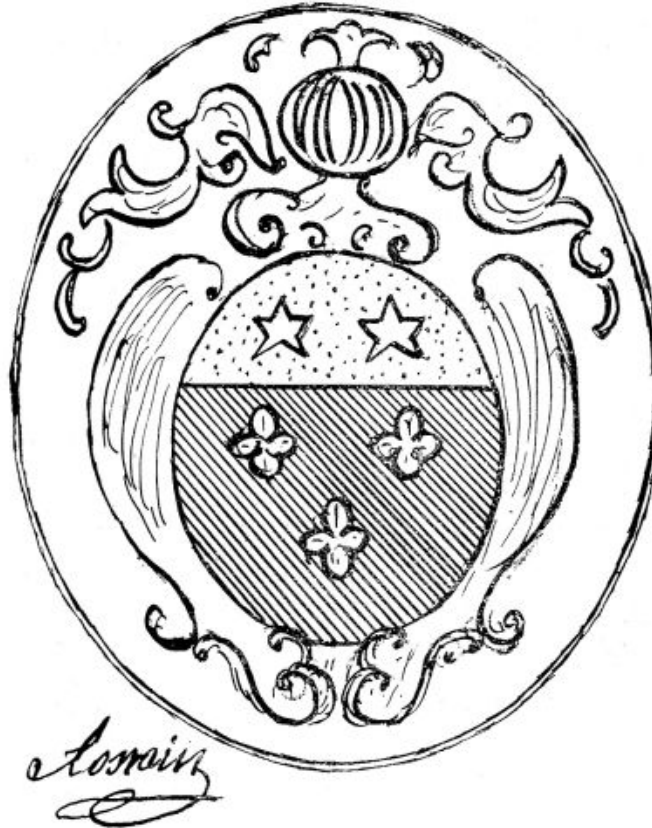
Le 31 juillet, elle écrit à son fils des eaux de Saint-Alban :

Je suis ici, mon cher enfant, depuis le 21. Je n'ai point encore pu vous écrire. Je reçus bien votre lettre du 13 où vous paraissiez inquiet de ne point recevoir de mes nouvelles, ce qui me fait prendre sur moi de vous écrire. Les eaux me grimpent à la tête beaucoup, ce qui fait que je n'ose m'appliquer à rien, je me suis purgée et saignée à Avoges, et j'ai pris les eaux de Vals pour me préparer à celles-ci, elles ne sont pas bien passées, ce qui m'oblige de me purger demain. Je me trouve bien de celles de Saint-Alban, j'espère qu'elles rafraichiront mon sang, dont j'ai grand besoin. J'y ai amené avec nous M. et M^{me} Rostain et leur nièce et votre frère s'y

(1) La *Nouvelle Revue Héraldique* (11, rue Bournes, Lyon) a commencé dans son numéro de janvier, et continue chaque mois, une étude de M. E. SALOMOS, sur Julie de Lespinasse et le marquis Abel de Vichy, au cours de laquelle sont reproduites de nombreuses lettres, encore inédites, de Julie. Cet article est distinct de ce travail.

(2) Camille-Alexandre-Eléonore-Marie d'Albon, son frère, marié le 21 août 1751, à Anne-Marie-Jacqueline Olivier, d'une famille récemment anoblie et enrichie à Lyon.

est amusé beaucoup, mais M. de Sainte-Colombe en part aujourd'hui, qui était son grand ami, lui fera grand faute. Nous y avons trouvé aussi MM. les abbés du Sou, de la Roche-Lambert et Laqueuille, tous gens aimables et de bonne compagnie, nous leur donnons à dîner presque tous les jours, nous faisons très bonne chère. Liotar est notre maître d'hôtel et



Cachet et signature du Docteur ROSTAIN.

(Collection de M. Emile SALOMON).

ne nous laisse manquer de rien. Nous faisons nos trois parties de brelan par jour, ces trois n'ont plus que huit jours à rester, dont je serai très fâchée, mais il nous en arrivera quelqu'autre. La prieure de Laqueuille est à Saint-André (1). M^{me} de Saint-Georges et elle sont venues dîner ici, nous y allâmes donc cet après-dîner. Nous avons laissé M. et M^{me} d'Albon bien portants, ils arriveront aussi tôt que nous à Saint Marcel où nous serons

(1) Saint-André d'Apchon, qui appartenait alors aux Saint-Georges, et dont le marquis Abel de Vichy devait être plus tard le dernier seigneur.



LE MARQUIS ABEL DE VICHY
(1740-1793).

(Cliché de la *Nouvelle Revue Héraldique*.)

dès que j'aurai fini les eaux. Je compte que nous y serons jusqu'à la mi-septembre.

Le marquis Abel écrivait à son tour, le 20 août :

J'ai vu par votre lettre du 31, que vous êtes à Saint-Alban. Je suis persuadé que les eaux vous feront le plus grand bien. Mille compliments à M. Rostain. Le papa prend-il aussi les eaux ?

Le 28 août, la comtesse écrit encore, du château de Saint-Marcel (1) :

Je suis partie de Saint-Alban le 11. Tout le monde trouve que les eaux m'ont fait grand bien, je ne suis plus aussi rouge que je l'étais. Je vins à Saint-Polgues où je me purgeai parce que je bus encore le jour que je partis.

Le Dr Rostain avait donc accompagné ses clients aux eaux de Saint-Alban. Une lettre qu'il écrivait à l'un de ses confrères, « M. Ponchon, docteur en médecine, au château de Saint-André », va nous convaincre qu'il ne manquait ni de culture, ni d'esprit.

Je te suis assez attaché, mon cher Ponchon, pour mériter entre les qualités que tu me donnes, celle de ton ami, que j'ambitionne le plus. Mais si je suis Esculape, tu dois être au moins Apollon. Esculape oserait-il se proposer d'être le guide de son père, voudrait-il éclairer le père du jour, prétendrait-il à l'honneur d'être le médecin du dieu de la médecine et trouverait-il à Epidaure des herbes capables de dissiper les taches du soleil ? Des nymphes peuvent seules laver ces taches, ce ne sont pas celles qui habitent l'Océan ; inutilement va-t-il tous les soirs se jeter entre leurs bras, le destin qui donne des lois aux dieux mêmes, en réservera la gloire à celles de ces charmantes divinités qui fréquentent nos eaux de Saint-Alban. C'est à ce dieu, dit-il un jour en rendant ses oracles, de se les rendre propices, et ce n'est point en effarouchant ces timides déesses, qu'il peut y parvenir. Il doit commencer par recevoir affectueusement de leurs mains, leurs plus petits présents ; ce sont des racines et des herbes qu'elles cultivent avec soin, sur les bords enchantés du ruisseau qui coule de leurs mystérieuses fontaines, et des petits amphibiens qu'elles n'y élèvent que pour en offrir à ceux qu'elles daignent favoriser. Il faut, ajouta-t-il, qu'il accepte sans dédain ces dons champêtres et qu'il en use sous la forme de bouillons, au moins pendant huit jours, après s'être purifié le sang et les entrailles, comme il convient, avant de s'initier à leurs sacrés mystères. C'est là l'unique sacrifice qu'elles exigent pour obtenir d'elles le précieux avantage d'être admis à boire de leurs eaux sacrées pendant autant de temps qu'Hécate en met à parcourir la moitié de sa carrière, et en telle quantité, chaque jour, qu'elles remplissent huit fois une de ces coupes de cristal où l'on verse le nectar aux dieux. Phœbus en boit à leur table, de ce nectar,

(1) Saint-Marcel d'Urfé, dans les monts du Forez. Venu aux d'Albon par les Raybe de Gilles et vendu au XIX^e siècle aux Ravel de Montagny, dont héritèrent les Courtin de Neufbourg. Ce château, plein de souvenirs des d'Albon, est arrivé intact jusqu'à nous. Son possesseur actuel, le comte Guy de Courtin de Neufbourg, veille avec un soin jaloux sur ces intéressants souvenirs.

de cette liqueur divine qui, comme nos eaux, rend les hommes immortels; Phœbus cependant nous laisse apercevoir des nuances qui altèrent l'éclat de sa beauté. Que Phœbus vole donc à nos fontaines: leurs eaux dissipent sans peine ces taches dont il s'afflige si fort que depuis longtemps il s'éclipse à nos yeux, mais il doit mériter des charmantes nymphes qui y président, la faveur d'y être lavé neuf fois, dans les neuf derniers jours à neuf heures du matin, pendant neuf quarts d'heure ou à peu près et neuf fois essuyé de leurs chastes mains. *Hæc vaticinatur... cui cura sacrosam... cui mens divino concita mosu... immundas vocat ad mysteria gentes.*

Tu t'es impitoyablement moqué de moi, mon cher Ponchon, en me qua-



Mlle DE LESPINASSE.

(Collection du Dr CABANÈS).

lifant de ton Esculape, mais pouvais-je mieux me venger qu'en l'accablant de la lecture d'un aussi long tissu d'extravagances? Adieu, mon ami, sois bien persuadé que personne au monde ne t'est plus sincèrement attaché que Rostain.

J'arrivai hier d'un voyage à 8 heures du soir, je n'étais pas levé aujourd'hui à 7 heures du matin que l'on (est) venu chercher ma réponse à ta lettre. Je tâcherai de trouver demain l'occasion de te la faire parvenir et je ne sais pas si je la trouverai.

A Roanne, le 29 juillet 1752.

La lettre est scellée d'un cachet armorié : *de sinople à trois roses de... au chef d'or, chargé de deux étoiles*. Casque de chevalier.

Le 5 février 1773, le marquis de Vichy écrivait au comte de Vichy, son père :

Vous êtes bien heureux d'avoir M. Rostain, il n'y fera pas plus que les autres, mais au moins cela tranquilisera maman, son état, ainsi que le vôtre, me perce l'âme.

Le 14 février, c'est la jeune marquise de Vichy (1) qui écrit à son beau-père :

L'accident, mon papa, que M. de Vichy a eu dimanche passé au soir, n'a pas eu, heureusement, de suites fâcheuses pour le moment, semblable à celui qu'il eut à la Borde, sous les yeux de M. Rostain.

Et le 20 avril, à sa belle-mère :

Il ne veut point voir de médecin (le marquis Abel) ce qui me désole, il suit l'ordonnance que M. de la Mure lui avait faite, il compte prendre les eaux de Vals et les bains pendant un mois. Nous serons bien contents, quand nous saurons M. Rostain de retour auprès de vous, il me semble qu'il vous a parfaitement bien conduit.

Le 18 juillet 1769, Julie de Lespinasse écrit à son frère (le marquis Abel de Vichy) :

Je souhaite bien que les eaux de Saint-Alban aient fait tout le bien que vous espérez à Madame votre femme.

Pendant l'été de 1770, le marquis et sa jeune femme vinrent à Paris avec le docteur Rostain et ce dernier fut reçu en ami dans le légendaire salon de la rue Saint-Dominique. Dès lors Julie parlera souvent de lui dans ses lettres au marquis. Le 24 novembre 1770, elle lui dit son impression :

Vous savez quel tendre intérêt je prends de tout ce qui vous touche et combien je désire d'apprendre que Mme de Vichy est arrivée en bonne santé, le docteur Rostain vous a-t-il quitté, et a-t-il été bien gai tout ce temps de votre voyage ? C'est un homme d'esprit et de mérite, mais je trouve que sa société serre le cœur.

(1) Claudine-Joséphine-Marie de Saint-Georges, née le 21 nov. 1742, morte au château de Montceaux, le 26 janvier 1775, fille du comte Claude-Marie et de Marie-Cécile d'Amanzé ; son mariage avec le marquis Abel de Vichy avait été célébré, le 5 décembre 1764, au château de Saint-André.

Le 13 janvier 1773, elle écrit encore :

Dites-moi avec détail des nouvelles de la santé de M^{me} de Vichy, dans quel lieu est-elle, que pense M. Rostain de son état ?

Enfin, le 3 avril 1773 :

Il y a un grand nombre d'enfants qui ont besoin pendant six mois ou un an, d'épuremeut dans leurs humeurs, avisez-en M. Rostain.

Si donc l'air austère de cet ami des nymphes avait glacé le chaud tempérament de la fille des princes d'Yvetot, du moins avait-elle discerné chez le docteur Rostain la plus grande qualité de son art : le mérite ; la plus appréciable des vertus pour la société du dix-huitième siècle : l'esprit.

Emile SALOMON.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le premier million de la Caisse de guerre.

La souscription s'élève à un million ; elle reste ouverte, car ce résultat honorable est insuffisant, si l'on réfléchit aux besoins croissants que créent la durée de la guerre et son caractère de cruauté implacable à l'égard des populations des départements occupés ou dévastés.

Pour atteindre le second million, il suffirait que tous ceux qui sont émus par le spectacle des familles médicales, sans cesse plus nombreuses, errantes sans foyer et sans ressources, veuillent bien envoyer au Trésorier de la Caisse de guerre, 5, rue de Surène, à Paris, soit un don généreux, soit l'engagement de verser chaque mois une faible contribution de cinq ou dix francs.

Pour faciliter l'expédition de ces mensualités, l'Administration de l'Œuvre envoie, le 1^{er} de chaque mois, aux souscripteurs, un mandat-carte, qu'il leur suffit de déposer, avec leur cotisation, au plus prochain bureau de poste.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 45 pour un litre.

Informations de la « Chronique »

La Fayette, d'après les Souvenirs de son médecin.

Le 4 juillet, on a fêté, en même temps que l'Indépendance américaine, les héros qui ont contribué à l'assurer : entre tous, le Général LA FAYETTE devait recevoir, en ce jour, l'hommage de gratitude d'un peuple qu'il a tant contribué à libérer.

Un des hommes qui, l'ayant approché du plus près, avait pu à loisir l'observer dans les moindres circonstances de sa vie privée : qui avait été à même de « saisir le fond de sa pensée sur une foule de matières qui faisaient le sujet de ses entretiens particuliers », nous a laissé, sur son client et ami, des souvenirs qu'il est bon d'évoquer, à l'heure où l'Ancien comme le Nouveau Monde glorifient notre illustre compatriote.

Le D^r Jules CLOQUET avait été lié, depuis le commencement de sa carrière médicale, avec le général La Fayette, qui l'avait honoré de sa confiance en même temps que de son amitié : nul plus que lui ne pouvait mieux nous restituer sa physionomie et les particularités de son existence intime. Voici, d'abord, le croquis qu'il nous en trace :

La Fayette était d'une taille élevée et bien proportionnée. Son embonpoint, assez prononcé, n'allait pas jusqu'à l'obésité ; sa tête était forte ; son visage ovale, régulier ; son front, haut et découvert ; ses yeux, d'un bleu grisâtre, grands, saillants, surmontés de sourcils blonds, bien arqués mais peu fournis, étaient pleins de bonté et d'esprit ; son nez était aquilin ; sa bouche, naturellement souriante, ne s'ouvrait guère que pour dire des choses bonnes et gracieuses ; son teint était clair, ses joues légèrement colorées ; et, à l'âge de soixante-dix-sept ans, aucune ride ne sillonnait son visage, dont l'expression générale était celle de la candeur et de la franchise.

D'une forte complexion, il conserva jusqu'à un âge avancé l'intégrité de ses facultés intellectuelles et de sa vigueur physique. Sa vue se maintint bonne jusqu'à l'extrême vieillesse ; seule, son ouïe éprouva quelque affaiblissement ; pour toute maladie, on ne lui connut guère que de rares accès de « goutte erratique », qui cédaient généralement à un traitement peu offensif.

A la suite d'une fracture de la cuisse gauche (1), il avait gardé

(1) Il avait été traité par deux chirurgiens, très en renom à leur époque : DESCHAMPS et BOYER. Le membre fracturé fut enfermé dans une machine à extension continue, mais la constriction ayant été probablement trop forte, il en résulta une dilacération des muscles de la partie interne de la cuisse, et jusqu'à une dénudation de l'artère fémorale. De plus, on avait constaté de la gangrène à la face dorsale du pied, et les tendons extenseurs des orteils avaient été mis à découvert. Il en résulta une ankylose presque complète de l'articulation de la hanche, et de la claudication. (Cf. *Souvenirs sur la vie privée du général La Fayette*, par M. Jules CLOQUET ; Paris, 1836, p. 22-3).

une certaine raideur dans l'articulation de la hanche, qui l'obligeait, en marchant, à s'appuyer sur une canne ; à part cet accident, il n'éprouva jamais d'incommodités sérieuses.

Il observait, d'ailleurs, une hygiène assez rigoureuse :

Son petit repas se composait régulièrement d'un peu de poisson et d'une aile de poulet. Il ne buvait que de l'eau... Il était d'une propreté remarquable et qu'on aurait pu appeler minutieuse.

Sa mémoire était prodigieuse : « Il se rappelait, d'une manière surprenante, les dates, la généalogie ou les anecdotes des familles dont on parlait dans la conversation. » Mais il fut longtemps à surmonter une timidité naturelle, qui finit par céder au « besoin impérieux qu'il éprouvait de défendre les intérêts de son pays ».

Il s'intéressait beaucoup aux progrès de notre art, et il témoigna souvent le regret de n'avoir pas étudié la médecine, dont les premiers éléments, disait-il, devraient faire partie d'une bonne éducation. Un jour même, il engagea son chirurgien à publier un ouvrage élémentaire d'anatomie et de physiologie à l'usage des écoles d'instruction ; une autre fois, il le pria de choisir des instruments de chirurgie, qu'il voulait offrir au président Jefferson, lors de sa dernière maladie. Il ne prévoyait pas, à cette époque, qu'il serait un jour atteint d'une semblable affection.

D'après la relation que nous avons sous les yeux, il semble que La Fayette ait succombé à une paralysie de la vessie, qui s'est compliquée d'urémie dans la dernière semaine de sa vie. Il était visité tous les jours par les D^r GUERSENT, CLOQUET, NICOLAS et GIROU de BUZAREINGUES. Les professeurs FOUQUIER, MARJOLIN et ANDRAL furent appelés en consultation ; leurs conseils autorisés ne réussirent pas à disputer longtemps à la mort cette existence précieuse ; le dénouement fatal n'en fut que légèrement retardé.

Quand il ne souffrait pas, l'auguste patient aimait à conter des anecdotes sur l'ancienne Cour, dont quelques-unes étaient particulièrement piquantes. Nous avons eu naguère (1) l'occasion de les rapporter. Elles témoignent qu'à travers toutes les vicissitudes de la politique, le général eut l'adresse de servir tous les régimes, sans s'asservir à aucun. Ce n'est pas ce dont nous serions tenté de le plus louer.

Le Professeur Régis et la pathologie historique.

RÉGIS, le maître psychiatre qui vient de succomber aux suites du surmenage que cette guerre lui avait imposé, RÉGIS, de Bordeaux, ainsi qu'on avait coutume de le désigner, jouissait d'un renom mondial, comme Pozzi, qu'il suit de si près dans la tombe. Ce sont

(1) Cf. *Chron. méd.*, 1^{er} février 1909, p. 77-78.

deux amis bien chers que nous avons perdus, deux soutiens moraux qui jamais ne nous firent défaut, et dont le souvenir ne s'effacera pas de notre cœur.

Dès la première heure, Régis encouragea nos travaux ; plus que tout autre, il avait compris de quel secours peut être notre méthode, pour l'éclaircissement de certains événements, pour la psychologie de certains personnages historiques.

Nous avons précisément sous les yeux une lettre qu'il nous adressait en 1901, et qui à ce point de vue est significative :

Je trouve de plus en plus, nous écrivait le regretté maître, que c'est une façon nouvelle d'écrire l'Histoire avec laquelle il y aura à compter parce que, sur bien des points, bien des hommes, bien des faits, bien des actes, elle est destinée à l'éclairer.

Vous vous êtes appliqué, en vous appuyant sur les documents les plus sérieux et les plus authentiques, à dégager la vérité sur la pathologie et la mort de chacun des rois de France. Vous fournissez là une très intéressante matière à méditer à la philosophie de l'histoire. La seule question est de savoir si les historiens voudront entrer dans cette voie, en tenir compte, et si vous ne serez pas vous-même obligé, un jour ou l'autre, d'empiéter sur la tâche qui leur revient, c'est-à-dire de faire l'application de vos études à la compréhension et à la critique de l'histoire elle-même.

Si je dis cela, c'est que, d'instinct, les historiens doivent répugner à s'appuyer sur la pathologie, comme les philosophes et les hommes de loi l'ont fait pendant longtemps. Et cependant, il a bien fallu que la philosophie devint psychologie et que la psychologie, pour avancer, s'appuyât sur la psychiatrie, comme il a fallu que la criminologie s'appuyât aussi sur la médecine légale.

Mais comme l'évolution des esprits a été longue et lente !

J'ai peur qu'il n'en soit ainsi dans votre cas et que les historiens n'acceptent la pathologie comme moyen d'investigation et d'explication que contraints et forcés et le plus tard possible.

Voilà pourquoi je n'hésiterais pas à votre place à compléter vos études de pathologie historique par des démonstrations, soit que vous les fassiez vous-même ; soit, ce qui vaudrait mieux encore, que vous confiez cette tâche à un historien professionnel, mais novateur, ne reculant pas devant cette initiative. Alors, devant la preuve de l'utilité de votre méthode, on finira par se rendre.

Régis ne se contentait pas de conseiller, il agissait ; et tous ceux que passionnent ces questions, tous ceux qui s'intéressent aux rapports unissant la Médecine à l'Histoire, à l'Art, aux Belles-Lettres, ont encore présentes à la mémoire les études magistrales qu'il consacra, dans cette *Revue* même, à notre instigation, à Jean-Jacques ROUSSEAU ; il disséqua, on peut dire, le philosophe de Genève *intus et in cute*. Qui ne se rappelle, en outre, ses monographies si substantielles, sur RAVAILLAC et sur LUCHENI (1), dont les observations

(1) *Archives d'anthropologie criminelle*, 1907.

lui donnèrent matière à une dissertation savante sur « les Régicides dans l'histoire et dans le présent » ?

..

Le discours qu'il prononça, le 1^{er} août 1902, à la séance solennelle d'ouverture du Congrès des aliénistes et neurologistes tenu à Grenoble, eut un retentissement mérité. Le sujet était de ceux qu'il était, plus que tous autres, apte à traiter avec compétence et autorité : *la Folie dans l'art dramatique* (1), quel thème à développements philosophiques et scientifiques à la fois ! Où trouver de plus saisissantes descriptions et de plus vraies, de l'état vésanique, que chez les grands tragiques de l'antiquité : ESCHYLE, dans sa trilogie d'*Oreste* ; SOPHOCLE, dans *Ajax* ; EURIPIDE, dans son *Oreste* et *Iphigénie en Tauride* ?

Les Romains n'ont fait que suivre la tradition du peuple qui les précéda : l'*Hercule furieux* de Sénèque, l'*Alcméon* d'ENNUS, sont-ils autre chose que des imitations des auteurs grecs ? De même que RACINE, dans le personnage de Perrin-Dandin, des *Plaideurs* ; MOLIÈRE, avec *Harpagon*, s'inspireront, celui-là d'ARISTOPHANE, celui-ci de PLAUTE.

..

Au XVI^e siècle, SHAKESPEARE occupe presque à lui seul la scène ; Shakespeare, que Régis n'hésite pas à qualifier « le plus grand des maîtres en psychiatrie dramatique qu'il y eût jamais ».

Qui contesterait à Shakespeare « d'avoir créé, à côté de fous complets, comme le *Roi Lear*, des types de malades moins atteints, embrassant de la sorte, dans le vaste domaine de sa psychologie dramatique, aussi bien la névrose que la psychose » ?

A côté de ce génie puissant, n'est-il pas quasi irrévérencieux de placer un dramaturge d'arrière-plan, comme l'auteur de la *Farce de maître Pathelin*, qui date, il est vrai, de 1480, et où la folie simulée nous est présentée sous une forme si divertissante ?

Plus tard, notre immortel MOLIÈRE nous égaiera de nouveau avec ce type d'hypocondriaque neurasthénique, qu'il a su si bien nous rendre sous les traits d'Argan, du *Malade imaginaire*, et avec plus de sérieux dans Alceste, du *Misanthrope* : deux aspects d'une même physionomie, qui pourrait bien être celle de l'auteur-acteur.

A l'exemple de ces éternels modèles, RACINE a fait apparaître la folie dans quelques-unes de ses tragédies ; REGNARD, à son tour, dans les *Folies amoureuses*, a réussi à nous intéresser à sa charmante Agathe, qui feint si bien le dérangement cérébral ; mais une note plus scientifique se retrouve dans GOETHE (*Faust*, *Werther*, *Lila*) ;

(1) *Archives d'anthropologie criminelle*, XVII^e année (1906).

chez le dramaturge autrichien FRADZ GRILLPARZER ; et surtout, dans INSEN, qui a multiplié les types pathologiques dans son œuvre.

.*

Nous devons savoir gré à Régis, d'avoir montré, par cette revue des chefs-d'œuvre de toutes les littératures, que la médecine, et plus spécialement la médecine mentale, a tout droit de revendiquer pour siens nombre de génies, parmi ceux dont s'honore le plus l'humanité.

A. C.

La saccharine est-elle nuisible ?

La question nous a été maintes fois posée, et toujours nous avons répondu : « Il n'y a aucun doute que son usage constant, surtout chez des sujets dont le rein n'est pas en parfait état, ne saurait être que nuisible. » D'un débat récent à la *Société de thérapeutique*, très bien résumé dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, il résulte, sans conteste possible, que tel est l'avis des savants les plus autorisés.

MM. POUCHET, GILBERT et ROBIN, consultés par M. BARDET, n'ont pas changé d'avis, au sujet de la nocivité de l'usage régulier de la saccharine. Ils considèrent que, si l'Administration peut, à la rigueur, en autoriser la vente, il serait déplorable de voir la valeur de ce produit consacrée, en quelque sorte officiellement, si on la délivrait sur présentation d'une carte.

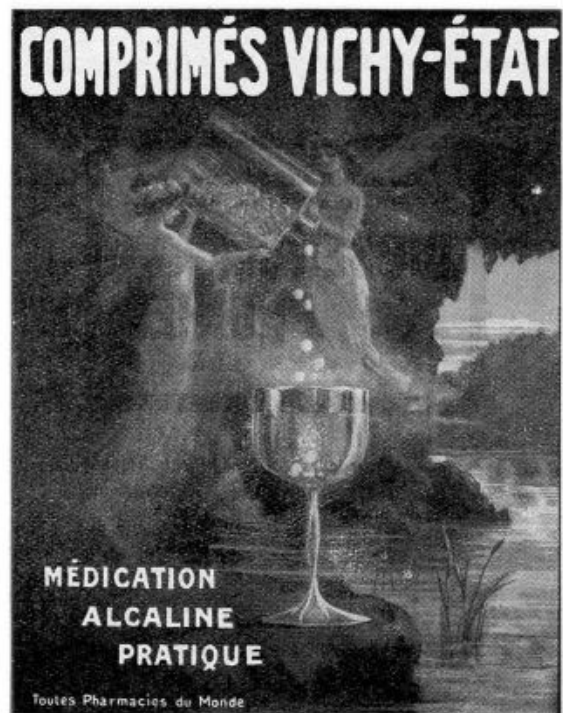
M. Bardet considère que, en toute occurrence, il vaudrait mieux remplacer la saccharine par la dulcine ou sucrol, carbamide phénédidique, qui n'a pas les propriétés toxiques de la saccharine. Il regrette, avec M. DESEQUELLE, qu'on n'ait pas favorisé la création des glucoseries. M. CAMESCASSE, à l'appui de ces observations, expose comment il est arrivé à cette conclusion, que l'usage de la saccharine conduit les diabétiques à la tuberculose, en empêchant l'assimilation des aliments, par inhibition de l'activité diastasique du suc gastrique.

Chez les diabétiques saccharinés, le bacille de Koch s'installe très facilement et évolue très vite, l'organisme étant en mauvais état de défense du fait des troubles digestifs.

M. LAUMONIER, à l'appui des observations de M. Camescasse, rapporte qu'un de ses malades, diabétique, ayant adopté la saccharine, malgré son avis, présenta des digestions de plus en plus pénibles ; jusqu'à ce que la fonction digestive s'étant complètement suspendue, il succomba dans un état d'absolue misère physiologique.

M. ARTAULT DE VEVEY est d'avis que, seuls, les sujets à fonctions digestives très énergiques peuvent utiliser sans inconvénients la saccharine, et qu'il serait regrettable d'en préconiser officiellement l'usage.

Maintenant, libre à quiconque de s'intoxiquer s'il lui plait.





Prière d'adresser les demandes, pour essai et littérature, 6, rue de la Tacherie, Paris, Maison G. PRUNIER et Cie.

Echos de la « Chronique »

La science allemande.

Dans un de ses recueils de Souvenirs, intitulé : *Devant la douleur* (t. II, p. 95-6), Léon DAUDET a conté l'anecdote qui suit, bien caractéristique de la mentalité allemande :

Il y avait en Allemagne, un illustre praticien morphinomane, le doktor WESTPHAL, — il a donné son nom à un réflexe, — lequel avait lui-même, comme élève, un certain LEVINSTEIN, inventeur de la méthode de démorphinisation, dite « suppression brusque ». Rien de plus simple que ce procédé, très tudesque, aujourd'hui complètement abandonné : On enferme le malade dans un cabanon capitonné, meublé d'un simple matelas, et on l'y laisse pendant 72 heures. Au bout de ce temps, on le retire : il a perdu, parfois, avec le goût du pain, l'habitude du poison. Levinstein proposa à Westphal de le guérir par ce moyen. Après quelque hésitation, Westphal accepta, entra dans la chambre de torture, la porte se referma sur lui. Il avait été convenu que, sous aucun prétexte, on ne tiendrait compte de ses cris, ni de ses appels. Quand Levinstein ouvrit, 72 heures plus tard, il trouva son excellent maître mort, complètement mort. Dans le délire de sa douleur, la plus effroyable qu'on puisse imaginer, il avait déchiré son matelas avec ses dents. Les yeux dilatés, la contraction des mâchoires, la torsion des pieds et des mains disaient assez le supplice invraisemblable que le malheureux avait enduré.

Quel sujet pour le Grand Guignol !

Les bonnes coquilles.

Cueilli dans le *Nouvelliste de Bretagne*, du 8 mai 1918, par notre collaborateur, le D^r LEBEAUPIN :

Paris, 7 mai. — M. Jobert, député socialiste de l'Yonne, adresse aux journaux la lettre suivante :

« J'ai appris par les journaux, avant d'en être avisé officiellement, que, en compagnie de mes camarades Bon, Cadenat, Claussat et Manus (?), j'étais rayé de la liste du groupe socialiste parlementaire et suspendu du parti socialiste unifié.

« Depuis plus de trois années, je suis démissionnaire du groupe et depuis le mois d'octobre 1915, j'ai suspendu le paiement de mes cotisations, tout cela pour protester contre les agissements du groupe et de ses manitous et parce que je ne voulais pas accepter la formule *périné ac cadaver*.

« J'estime que, même et surtout dans le parti socialiste, il n'est pas de devoirs sans droits ».

Une assez jolie coquille, n'est-ce pas ?

NEUROSINE PRUNIER
Reconstituant général du Système nerveux

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Edmond About et la pellagre.

Les notes que nous avons publiées sur la « pellagre » (1), nous ont valu la bonne fortune d'une correspondance avec M. J. GRENIER (de la *Société des Amis des Livres*), professeur de philosophie à Bagnères-de-Bigorre, secrétaire général de la *Société Ramond*.

Cet éminent Pyrénéiste a bien voulu nous communiquer *Maitre Pierre* (2), d'EDMOND ABOUT ; d'une curieuse préface, adressée à M. CHAMBRELENT, ingénieur des Ponts et chaussées, nous détachons ces lignes, que nous n'étions pas préparé à trouver sous la plume de notre auteur :

... J'ai vu une population de cinquante mille habitants sauvés par le génie d'un homme ; alors j'ai formé le projet d'être bon à quelque chose, de faire entrer dans les esprits récalcitrants les grandes idées que vous avez mises en pratique, de prêcher avec vous dans le désert des landes communales et d'imiter la mouche qui pique l'écorce des vieux arbres pour y déposer un œuf.

Edmond About consacre un chapitre à la pellagre. En un dialogue très vivant, entre maître Pierre, Marinette et lui-même, véritable « reporter », il nous conte ce qu'était la pellagre à cette époque « où les filles commençaient à perdre leur pureté à 15 ans, où tout un peuple pourrissait sur pied.

— Monsieur ne sait peut-être pas ce que c'est que la pellagre ? En ce cas il est aussi savant que les médecins. (Nous avons vu ailleurs combien sont diverses les théories pathogéniques)... C'est une maladie qui vient on ne sait d'où... On estime qu'il y a 3.000 pellagres dans les Landes. Les uns disent, c'est l'air... ; les autres, c'est l'eau ; les autres, c'est la nourriture. On accuse le millet, le seigle, le blé de Turquie ; on s'en prend aux sardines et aux anguilles salées. Toujours est-il que c'est une maladie qui n'attaque pas les riches... Elle commence dans l'estomac, mais elle arrive aussitôt à la surface... La peau noircit, bourgeonne, se plaque, s'enfarine... Quand les cheveux sont pris, c'est bien une autre affaire... Ma mère dépérit... mon père... désespéra plus qu'il n'est permis à l'homme et il devança son heure, pourtant qui n'était pas loin...

Etiologie, symptomatologie, évolution, le tout en raccourci, mais nettement et fortement exprimé.

Le pronostic ?

*Tant que Lande sera lande
La pellagre te demande.*

(1) *Autour de la Pellagre*, in *Médecine internationale illustrée*, janvier et avril 1916.

(2) *Maitre Pierre*, par Ed. About : Hachette, édit. ; Paris, 1858.

Le traitement ?*Bon vin et viande rôtie.***Les prédispositions dues à la profession ?**

Chaque fois que je rencontrais un résinier ou un bûcheron, un charbonnier ou un garde, je lui demandais des nouvelles de la pellagre, et il me riait au nez. Ces gaillards-là, monsieur, se portent comme leurs arbres... *Je compris alors que les feuilles vertes distillent la santé sur la tête des hommes...*

Il nous a paru intéressant de verser au débat les lignes du maître écrivain. Ont-elles beaucoup vieilli ?...

La théorie maïalique de la pellagre nous paraît fortement infirmée par l'avis d'un homme, judicieux observateur, BORGELLA, de Bagnères, médecin inspecteur des Eaux de Barèges.

Dans un mémoire *rarissime* du 8 germinal an X (1), Borgella, chargé de faire connaître les maladies régnantes du département des Hautes-Pyrénées et de faire part des observations qu'on a pu faire sur le genre et la nature des maladies qui ont sévi pendant le trimestre de nivôse, assure que *si diverses observations prouvent que l'usage du maïs, devenu général depuis environ 150 ans, augmente la viscosité des humeurs et l'acrimonie de la lymphe, ces causes ne sont pas suffisantes pour expliquer l'introduction du vice scrophuleux...*

IL N'EST NULLE PART QUESTION DES PELLAGREUX.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* voudraient-ils nous signaler les auteurs (*non médecins*) qui se sont occupés de la pellagre, ou en ont donné quelque description ? Nous les en remercions à l'avance.

Dr R. MOLINÉRY (de Barèges).

Lettre de Parmentier, sur le pain destiné aux Invalides.

Cette lettre, qu'a communiquée M. BALLAND, pharmacien principal en retraite, à l'Académie des sciences, fut adressée, le 13 août 1800, au ministre de la guerre (qui était alors Lazare CARNOT), par le collègue de ce dernier à l'Institut, PARMENTIER, alors membre du Conseil de santé des armées ; c'est à ce titre que Parmentier avait été chargé d'examiner du pain destiné aux pensionnaires de l'Hôtel des Invalides et qui, d'après les règlements, devait être fabriqué avec des farines blutées à 25 p. 100, c'est-à-dire provenant de blés dont on a retiré 75 o/o de farines : c'est le pain de farines entières, le pain de ménage par excellence. L'analyse démontre que le pain examiné contenait un excès de farine bise et de remoulage au détriment des farines blanches. Il paraît que ce genre de fraude a été observé de nos jours.

Suit la lettre de Parmentier :

A Paris, ce 25 Thermidor de l'an 8.

CITOYEN MINISTRE,

Le pain destiné à la subsistance des Invalides et que vous m'avez

(1) Nous devons à l'extrême obligeance de Mlle Louise REAU, arrière petite-fille de Borgella, la communication de ce précieux document.

chargé d'examiner, est bien fabriqué, parfaitement cuit, d'une odeur et d'un goût qui appartiennent au froment pur et de bonne qualité; cet aliment ne paraît donc pas mélangé d'orge et de seigle.

Mais je ne puis vous dissimuler, citoyen ministre, qu'en consultant l'article 6 du cahier des charges du marché des munitionnaires, le pain dont il s'agit devrait être un pain moins bis; car, si après l'extraction de 25 h. de son par quintal de grains, on réunissait toutes les farines résultantes de la mouture économique, on obtiendrait un pain sensiblement plus blanc. Ce léger défaut que je reproche au pain des Invalides peut néanmoins provenir autant du fournisseur que du marchand; mais quand les farines bises du commerce sont trop foncées, le premier alors doit attirer l'attention d'employer une plus grande proportion de farines blanches afin que le résultat ait constamment la même nuance d'aspect et de saveur.

Comme l'extraction à 25 h. de son au quintal prescrite par le marché est précisément la totalité de ce que le blé contient d'écorce et que le pain qui en provient devrait offrir le caractère de *pain de toutes farines*, de *pain de ménage*, je pense que sa nuance pourrait toujours être celle du pain bis-blanc et non du pain bis, et que si le mélange des farines se trouvait dans des proportions plus exactes, il deviendrait par ce moyen l'unique pain de la maison sans une augmentation de frais.

Si vous désirez, citoyen ministre, un aperçu de la quantité et qualité de farines qu'on retire du blé par la mouture économique et l'espèce de pain qui provient de leur mélange après la séparation du son, je vous prierais de donner des ordres à la boulangerie de la 17^e division militaire au Gros-Caillou. Je m'empresserai d'y faire avec le manutentionnaire les expériences propres à seconder l'utilité de vos vues.

PARMENTIER.

Encore le pain à la sciure de bois.

La *Chronique médicale* a déjà (1) entretenu ses lecteurs du *pain à la sciure de bois*, de farine mélangée avec du sable (tous actes pour le moins inciviques, à nous servir des expressions d'un membre du Comité révolutionnaire). Nous extrayons du *Concours médical* (15. 4. 18) la note suivante, qui nous a paru apporter une nouvelle contribution à cette intéressante question d'hygiène de guerre.

... Nous avons souvent dénoncé un fait et cela sans résultat : celui pour les boulangers d'employer comme fleurage *la sciure de bois*. Voici comment elle est utilisée.

(1) V. la *Chronique*, XXIV, 328.

Avant de mettre au four, l'ouvrier est tenu de saupoudrer les pains, pour les empêcher de coller à la pelle ; du fait que les farines actuelles absorbent difficilement l'eau, la pâte est très humide et retient en grande quantité cette sciure de bois ; ce qui fait que, quand le pain est cuit, il apparaît sur la croûte des milliers de points grisâtres, puis blancs sur la croûte de dessous. *Le consommateur croit y apercevoir le son, tandis que c'est de la sciure de bois.*

Avec nous chacun pourra juger que cet ingrédient est peu digeste, dangereux même pour les yeux de l'ouvrier qui l'emploie. Les boulangers en savent quelque chose, car il aggrave chez eux la conjonctivite...

R. LÉVÊQUE,

Secrétaire du syndicat des ouvriers boulangers de la Seine.

P. c. c. : D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

Caveant Consules !

Un remède contre la rage, en l'an IX.

Puisqu'il est beaucoup parlé, en ce moment, de la rage, voici un remède de la fin du XVIII^e siècle, dont j'ai trouvé la formule... dans un dossier de police. Je vous la livre.

LÉONCE GRASILLIER.

REMÈDE CONTRE LA RAGE (AN IX.)

Une poignée de rhue.

— de sauge.

Autant de trèfle.

Autant de sel.

18 cloux de girofle.

La peau d'une orange verte et aigre ou d'un citron.

L'on pile le tout ensemble et l'on délaye d'une pinte de vin blanc, on fégoute dans un linge fort pour en exprimer le suc ; on en fait boire un verre au malade, à jeun.

S'il rejette, un autre.

Le malade promènera (*sic*) pendant deux heures, pourra boire et pourra manger peu de temps après.

Le malade se privera pendant trois semaines d'ail, d'oignon, de poireaux crus et de vin pur.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Leur “ Kultur ”

Les Allemands, jugés par un Français.

Parmi ceux qui, n'étant plus d'âge à prendre part aux opérations de guerre, ont, néanmoins, combattu vaillamment de la plume, à défaut de l'épée, le Barbare envahisseur, l'écrivain de race, dont la mort vient de brutalement interrompre une existence honorablement consacrée aux Lettres et à l'Art, mérite de ne pas disparaître tout entier.

Joséphin PÉLADAN, qui, on s'en souvient peut-être, avait débuté quelque peu bruyamment, par des excentricités d'un goût douteux, avait, dans ces dernières années, jeté aux orties la vieille défroque des temps romantiques, dont il s'était un moment affublé, pour rentrer dans la norme et prendre rang au nombre des meilleurs serviteurs de l'âme française. Patriote sans peur et sans reproche, il se révéla dans plusieurs publications parues en ces dernières années : c'est un de ses plus récents ouvrages (1), qui nous a fourni les extraits qu'on va lire, et qui aviveront les regrets de ceux qui y reconnaîtront l'interprétation fidèle des sentiments qui les animent eux-mêmes.

Quelle définition plus exacte pourrait-on donner de la nation de proie qui avait rêvé de nous asservir :

L'Allemagne n'est pas qu'une armée, c'est une religion, une philosophie, une morale et une esthétique, c'est-à-dire une déforme de la religion, le Luthéranisme ; une déforme de la philosophie, le Kantisme ; une déforme de la morale, le Nietzscheïsme d'Etat ; une déforme de l'esthétique, une déforme de la forme !

Ce ne serait rien qu'une race fût insensée et hideuse, si elle restait lépreuse dans sa maladrerie. Elle veut faire de sa lèpre une élection et contagionner l'univers par sa kultur.

De combien s'en faut-il que sa puissance n'égale à son vœu ? Elle aurait pu le réaliser, sans coup férir. Heureusement, le mal produit une ivresse, mère de l'erreur, et une impatience irrésistible (2).

L'hypocrisie et la fourberie de nos ennemis est-elle assez mise en évidence dans le passage qui suit :

Dès les premiers jours d'août 1914, dom Ildefonse Herwegen, abbé de Maria-Laach, adressait au cardinal-archevêque de Malines un télégramme « où il le suppliait pour l'amour de Dieu de protéger les soldats allemands contre les tortures que nos compatriotes — disent les évêques belges — étaient supposés leur infliger ».

(1) PÉLADAN, *L'Allemagne devant l'humanité et le devoir des civilisés*, Paris, E. de BOCCARD, 4, rue Le Goff, 1916.

(2) *Op. cit.*, p. 59.

Au début de septembre, le kaiser envoyait au président Wilson une dépêche justificative, véritable monument d'hypocrisie et tout ensemble de cynisme :

« Le gouvernement belge a publiquement encouragé la population civile à prendre part à cette guerre, qu'il avait depuis longtemps préparée avec soin. Les cruautés commises au cours de cette guerre de guérillas, par des femmes et même par des prêtres, sur des médecins et des infirmières, ont été telles, que nos généraux ont été finalement obligés de recourir aux moyens les plus rigoureux pour châtier les coupables. Mon cœur saigne, etc. »

Cette dépêche est affichée en Belgique, le 11 septembre. Le 12, l'évêque de Namur proteste auprès du gouverneur de la ville. Il affirme l'innocence de ses prêtres. Il réclame une enquête. Sa proposition n'est point agréée et sa protestation n'a pas de suite.

Et les feuilles catholiques d'Allemagne, notamment la *Koelnische Volkszeitung*, du centre, contribua à la propager. Le *Livre blanc* du 10 mai 1915 a donné une sanction officielle à la légende « qui transformait les innocents en coupables et le crime en acte de justice ». Légende des blessés allemands détroussés, mutilés, achevés par la population belge. Usant d'un procédé familier à tous les menteurs, le *Livre blanc* détaille avec minutie toutes ces horreurs (1).

A ceux qui douteraient de la préméditation, nous conseillons de relire, s'ils ne l'ont déjà lu, le passage d'un livre que nous avons eu jadis l'occasion de citer, et que très opportunément évoque J. Péladan. Il a pour auteur le Dr ROMMEL (un pseudonyme) et s'intitule : *Au Pays de la Revanche* :

Le moment approche où les cinq fils pauvres de la famille allemande, alléchés par les ressources et la fertilité de la France, viendront facilement à bout du fils unique de la famille française.

Quand une nation grossissante en coudoie une plus clairsemée, qui, par suite, crée un centre de dépression, il se forme un courant d'air, vulgairement appelé invasion, phénomène pendant lequel la loi et la morale sont mises provisoirement de côté.

LE TERRAIN COMPRIS ENTRE LES VOSGES ET LES PYRÉNÉES N'EST PAS PRÉCISÉMENT FAIT POUR QUE LES TRENTE-HUIT MILLIONS DE FRANÇAIS Y VÉGÈTENT SANS S'ACCROÎTRE, ALORS QUE CENT MILLIONS D'ALLEMANDS Y POURRAIENT SI PARFAITEMENT VIVRE ET PROSPÉRER SUIVANT LA LOI DIVINE.

AUSSI, POUR LES RÉDUIRE, TOUS LES MOYENS SERONT-ILS BONS, ET QUAND ON LES AURA CONQUIS, IL FAUDRA LES RENDRE INCAPABLES DE SE REPRODUIRE, EN LEUR INOULANT DES MALADIES APPROPRIÉES AU BUT QU'ON SE PROPOSE ET EN LES EMPLOYANT A DE VILES ET MALSAINES BESOGNES QUI LES ACHÈVENT PROMPTEMENT (2).

On n'est pas plus cyniquement canaille.

Et ce même peuple se targuerait d'avoir sur nous une supériorité, en matière scientifique et artistique, laquelle n'est rien moins que démontrée ! Écoutez là-dessus ce qu'en a dit le vénéré professeur CHAUVÉAU, peu de temps avant de terminer sa glorieuse

(1) *Op. cit.*, p. 115-116.

(2) P. 153 4.

carrière ; un verdict prononcé par une bouche aussi autorisée est définitif et sans appel :

Ni la machine à vapeur, ni la dynamo, ni la synthèse chimique, ni la télégraphie avec ou sans fil, ni le téléphone, ni le phonographe, ni la navigation aérienne, ni la photographie, ni le radium, ni l'anesthésie, ni le transformisme, ni la théorie microbienne, ni la vaccine n'appartiennent aux Teutons. Ils n'ont dévirginisé aucun pôle. En fait de canaux, ils n'ont percé que Kiel, dont l'utilité pour dissimuler leur flotte aux coups des escadres britanniques n'est pas niable, mais qui ne saurait se comparer, tout de même, à Suez ou à Panama. Ils n'ont même pas créé les dreadnoughts, dont l'honneur revient à l'Italien Cuniberti...

Sans doute, ils peuvent s'enorgueillir d'un Kirchhoff, qui fut le père de la spectroscopie, d'un Henrich Hertz, qui découvrit la résonance électrique, en laissant à Branly ou à Marconi le soin d'en tirer ce que vous savez ; d'un Röntgen, à qui l'on doit les rayons X, dont Becquerel, Gustave Le Bon, Rutherford, J.-J. Thomson *e tutti quanti* allaient dégager la philosophie ; d'un Virchow qui découvrit la cellule... après Raspail ; d'un Helmholtz, qui se flattait de pouvoir construire un œil humain mieux que le bon Dieu en personne. Piètres figures au regard d'un Lavoisier ou d'un Ampère, d'un Claude Bernard ou d'un Pasteur, d'un Faraday, d'un Berthelot, d'un Darwin, d'un Lamarck ou d'un lord Kelvin.

LA SCIENCE ALLEMANDE, EN UN MOT, S'AVÈRE UNE SCIENCE DE SECONDE CLASSE ET DE SECONDE MAIN (1).

Dans la fondation de la chimie moderne, Lavoisier occupe une place à part ; après lui Dalton, Davy, Gay-Lussac, Dumas, Gerhardt ont été de grands créateurs. La mécanique chimique et la chimie physique procèdent de la statique chimique de Berthollet, ainsi que des travaux de Berthelot sur l'éthérification et de Sainte-Claire Deville sur la dissociation ; elles ont trouvé leur plus grand théoricien dans l'Américain Willard Gibbs.

La biologie a été fondée par Lamarck ; on a dit de Claude Bernard qu'il fut la physiologie elle-même ; enfin Pasteur a révélé un monde. C'est un Christophe Colomb, plus utile certes et plus grand que l'autre (2).

Pour prétendre à dominer le monde, il faut d'autres qualités, d'autres vertus maîtresses que celles dont se réclament nos éternels adversaires :

La Beauté pure leur est inconcevable et la beauté pure seule a la puissance hégémonique. Pour les mœurs, ce sont des goujats, non pas en bas et parmi le peuple, mais à la Cour et chez les nobles.

L'Allemand ne sait ni manger, ni dormir, ni rire ; une brutalité atavique surmonte même son talent de comédien. Aucun ne parle dix minutes sans blesser un interlocuteur latin. On vante leur netteté dans les rapports d'affaires : ils s'y montrent décidés, hardis, accommodants ; hors du contact des intérêts, ils sont rudes ou obséquieux, comme ceux formés dans la servitude. On leur a enseigné à supporter les tyrans, comme des envoyés

(1) *Op. cit.*, p. 177-8.

(2) *Op. cit.*, p. 180.

divins. Leur morale se borne aux rapports avec l'Etat où ils sont tenus aux plus strictes obligations (1).

On ne le redira jamais assez : l'Allemagne n'est pas une armée seulement, c'est une doctrine, un système complet d'oppression et de conquête ; ce monstre ne consiste pas en tentacules, il a une tête. Le cerveau allemand distille l'erreur depuis Eckart, le panthéiste, jusqu'à Karl Marx, l'anarchiste.

Il y a une religion allemande, le Wotanisme, basée sur le sacrifice humain ; il y a une philosophie allemande, qui produit sur le cerveau gréco-latin l'action d'un dissolvant ; il y a un art allemand, qui est laid ; il y a des mœurs basses ; il y a des mœurs goujates ; la kultur enferme tous ces toxiques.

Kultur ! Est-ce la supériorité littéraire, artistique, philosophique ? Non, c'est la militarisation des facultés au prix de l'Empire. Pour ne pas effaoucher, on écrit organisation (2)...

Luther, Kant, Lessing, Fichte, Schelling, Hegel, Herder, Schopenhauer, Feuerbach, Hartmann, Karl Marx, Stirner, Nietzsche sont les véritables maréchaux de cette guerre ; les commandants de corps d'armée ne représentent que des caporaux en chefs, des officiers de la même utilité que les sous-officiers (3).

Il importera donc de ne pas revenir aux illusions d'avant-guerre et de bannir résolument de notre enseignement officiel tout ce qui, de près ou de loin, est infecté de « bochisme » :

Si la France, lassée et redevenue décadente, ne purgeait pas ses chaires, ses livres et ses mœurs du bochisme qui les infecte, et ainsi se suicidait par incurie, elle serait traîtresse et félonne envers l'humanité.

Les neutres sont stupides, s'ils ne voient pas que l'humanité est en danger ; et scélérats, s'ils refusent le devoir humain contre le militarisme, horreur des horreurs terrestres.

« Debout les morts ! » a crié un héros. Debout tout le monde (4) !

Que ce soit incurie ou trahison, il est certaines pratiques qui ont persisté, et qu'on s'étonne de voir tolérer par les pouvoirs publics :

Le Tribunal de commerce de Paris continue, depuis le 2 août 1914, à accepter le dépôt des marques ennemies. Aucune décision n'a été prise à l'égard des marques de fabrique allemandes ou austro-hongroises. Trahison ou stupidité ? On aimerait mieux savoir que la trahison est payée que si elle a lieu gratuitement : car trahir sans intérêt, par veulerie, cela effraie. Des détails innombrables seraient à relever.

A Brest, les manutentionnaires du port ont reçu un blâme parce qu'ils avaient livré du pain légèrement brûlé aux prisonniers. Le plus fort est que Messieurs les Boches ayant refusé ce pain, on n'a rien trouvé de mieux que de le faire manger à nos soldats.

Aux prisonniers de guerre que nous employons à des travaux publics,

(1) *Op. cit.*, p. 199.

(2) *Op. cit.*, p. 212.

(3) *Op. cit.*, p. 255.

(4) P. 214-215.

nous versons une allocation quotidienne de 1 fr. 50 par jour, dont 1 fr. 10 pour la nourriture, et 40 centimes pour s'offrir quelque superflu.

Les soldats français, anglais et belges, groupés au camp de Sennelager, près de Bielefeld, sont, par les Allemands, employés à des travaux de terrassement et à la construction de routes.

Ils sont nourris, et reçoivent pour salaire *un sou par jour* (1).

Souvenons-nous de la désastreuse guerre franco-allemande, que trop d'entre nous avaient oubliée ; reportons-nous à ce que relatait déjà un journal, en 1871 :

La plupart de nos soldats qui rentrent de captivité se plaignent amèrement des mauvais traitements dont ils ont été l'objet en Allemagne. Ils ont constamment souffert de la faim, et la nourriture qui leur était donnée était à peine suffisante pour les empêcher de mourir d'inanition. Ceux qui avaient emporté des vêtements accessoires en ont été dépourvus à leur arrivée en Allemagne. De très nombreux prisonniers ont été privés des correspondances qui leur étaient adressées par leurs familles. Quant à l'argent qui leur était envoyé, une partie passait dans la poche des Prussiens.

De Moltke écrivait à son frère le 23 décembre 1870 : « toutefois, je compte bien, pour la prise de Paris, sur un auxiliaire lent mais sûr : *la faim.* »

De ces sentiments affreux, nul souvenir.

D'autre part, il ne faut pas oublier « la main fraternelle », de M. Guesde ; le « pas de haine », de M. Jouhaux ; le « pas d'annexion », de M. Renaudel ; et M. Compère-Morel disant : « Il est aussi injuste qu'imprudent de rendre l'ensemble du peuple allemand responsable de la guerre (2). »

Heureusement, ceux de nos compatriotes qui pensent de la sorte sont une infime exception ; mais ce n'est point prétexte suffisant pour ne pas les stigmatiser ; et notre auteur s'y emploie avec une verve et un courage dont on ne saurait le féliciter trop :

Ce Paris des premières, ce monde de Monte-Carlo, cette clique des Congrès et des tangos, ces ratés de la littérature et ces arrivistes tziganes, qui transportent partout leurs mœurs lâches et leurs sentiments de déracinés : ceux-là sont tolérants, car ils ne croient pas ! Eclectiques, le beau leur échappe : faciles à vivre, car ils ont besoin d'indulgence ; et d'humeur cosmopolite, car ils n'ont pas de patrie, dans le sens grand du mot.

Ils aiment Nietzsche parce qu'ils n'aiment pas Jésus ; ils conçoivent un Dieu des gens chics, comme il y eut un Dieu des bonnes gens. Ce ne sont point des scélérats, mais, au figuré, des invertébrés ; ils ne font pas les porte-monnaies, ils font les consciences ; ils les amollissent de leur contact, ils les découragent par leurs exemples, ils les déshonorent avec leurs maximes ; ils dissolvent, par une émanation singulière.

Autour d'eux, l'air devient lourd et comme chargé d'opium ; leur ombre pèse sur l'entendement ; et leur verbiage, qui confine à la théosophie, à l'Internationale et au Sermon sur la Montagne, a l'effet des ailes du vampire

(1) *Op. cit.*, p. 231-2.

(2) *Op. cit.*, p. 232-3.

qui endort sa victime. Sont-ce des méchants ? Ils font du mal, et par un faux éclat, suscitent des adhésions à leur programme conciliant (1).

En terminant, J. Péladan dresse, avec quelle éloquence, un réquisitoire écrasant, qu'il est bon de conserver pour l'édification des générations qui nous suivront :

Trois accusations se dressent contre eux, tellement accablantes que si elles sont démontrées, aucun honnête homme ne pourra plus partager le pain et le sel avec l'un d'eux.

Le premier de ces chefs d'ignominie est l'emploi du bouclier vivant, du rempart humain : Les Allemands auraient forcé des prisonniers, des otages, des femmes, à marcher devant eux sous le feu de l'adversaire ! Un précédent à cette infamie, je ne l'ai pas trouvé, sauf chez les Turcs immondes.

Le second chef serait l'établissement de l'esclavage dans les contrées conquises, de l'esclavage tel que le pratiquaient les Assyriens, tel que Mme Beecher-Stowe l'a dépeint dans la *Case de l'oncle Tom*.

Le troisième chef est la déportation en Allemagne des populations vaincues, pour les rendre tuberculeuses par un régime scientifique de débilitation physique et de dépression morale.

Un quatrième, dont la preuve n'est pas aisée, surtout à cette heure, parce qu'elle entraîne une grande honte sur les victimes, est le viol, en service commandé et par escouades, avec aphrodisiaques distribués aux soldats préventivement (2).

Après cela, « un docteur Magnus Hirschfeld, spécialiste des maladies nerveuses, trouvera incompréhensible l'aversion pour l'Allemagne, et, en systématisateur, il attribue la haine de la Kultur à une infection psychique, déterminée par un bacille de l'âme (sic) ».

Mais combien cette haine serait plus généralisée, si par une inconcevable perversion de l'esprit, certains ne s'obstinaient pas, même en France, hélas ! à professer une admiration béate pour tout ce qui porte l'estampille : *Made in Germany*.

Oh ! l'agaçante, sinon coupable et niaise admiration de la puissance allemande, qui perce et que parfois on avoue ! Oh, la badauderie humaine qui s'estomire aux folies !

L'avant-guerre, la pénétration lente, la mainmise sur la Sorbonne, l'Académie de musique, l'Odéon, le Salon d'automne ; la domestication de notre enseignement, le bluff scientifique, l'espionnage, le bétonnage, ce qui a été fait, de Schlegel à M. de Kesner, tout cela est admirable, en effet.

C'est l'œuvre du peuple des Rocamboles prodigieux, avec l'imagination des feuilletons et les procédés scientifiques (3).

Comme cela est juste et fortement exprimé ; mais poursuivons cette saine et fortifiante lecture :

(1) *Op. cit.*, p. 297-298.

(2) *Op. cit.*, p. 219.

(3) *Ib.*, p. 279.

La canne de Frédéric Guillaume n'est pas transformable en sceptre de Charlemagne ; et les Boches eux-mêmes le savaient, puisque, un demi-siècle durant, ils s'efforcèrent de nous germaniser par les approches spirituelles, morales, économiques. Ils ne se décidèrent à l'invasion que sur la persuasion que nous étions déjà conquis. Leur armée n'avait qu'à achever l'ouvrage de la Kultur. Nous sommes responsables, plus que nous ne croyons, de leur dessein ; notre vassalité bienveillante les a persuadés, depuis celle de notre corps enseignant jusqu'à celle de notre corps dirigeant, c'est-à-dire socialiste.

L'élite française, en août 1914, était bochisée, et le prolétariat aussi (1).

Quelle devra être notre attitude au lendemain de la paix victorieuse, vis-à-vis d'un peuple dont l'arrogance mérite un exemplaire châtimé ? J. Péladan nous trace, à cet égard, les grandes lignes d'un programme dont il sera bon de ne point trop s'écarter.

Le mépris inlassable, le mépris marqué à la rencontre en wagon, en bateau, à l'hôtel, au théâtre, partout et par tous ; le mépris sans distinction de sexe, d'âge ou de fonction ; mépris de la langue, mépris du type, mépris des coutumes, mépris des œuvres, des idées, des mœurs. Et non seulement le refus de partager le pain et le sel, mais à toute tentative de parole, un seul nom : « Reims ! Reims ! » ; et toujours « Reims ! »

Quand un Boche ou une Bochesse ne pourra plus adresser la parole ni à un Français, ni à un Anglais, ni à un Russe, ni à un Italien, sans être souffleté de ce mot, qui résume l'infamie de sa race ; quand il ne pourra plus s'asseoir ni à Paris, ni à Londres, ni à Pétersbourg, ni à Rome, dans un lieu public, sans que chacun s'écarte, comme au contact d'un lépreux ; quand les livres aux caractères gothiques seront rejetés par les quatre grandes races qui ont fait les chefs-d'œuvre et les découvertes ; quand Luther sera connu pour le fol qu'il était, et Kant pour le jongleur stupide des deux raisons ; quand on aura percé la bourde du transcendantalisme et la baudruche de l'érudition par fiches ; quand on connaîtra l'infériorité de l'Allemagne, sauf en polyphonie instrumentale et en xylographie ; alors, sous le poids du mépris universel, le Boche, ne trouvant plus d'autre écho dans le monde que celui du Vatican, sentira sa conscience s'éveiller sous le bonnet jaune : et l'ostracisme lui révélera son horreur.

Tiendra-t-on cette conduite de façon unanime et durable ? Les morts, les blessés, les combattants l'ordonnent ! Et qui donc oserait leur désobéir ? Qui donc n'a été éclaboussé du sang de ses fils, de ses frères, de l'époux ? Qui donc ne pleure pas un ami ?

Et le grand écrivain termine par cette admirable prosopopée :

Femmes, au nom de tous vos amours, sachez haïr, apprenez à haïr, et, accusées de tant de versatilité, soyez au moins constantes dans la haine. Si vous oubliez, le fruit que vous portez maintenant ne sera que de la chair à canon et périra atrocement dans sa fleur, car si le Boche ne devient pas le paria de l'humanité, il redeviendra son fléau. Le devoir civil achèvera l'œuvre sublime des héros (2).

(1) *Op. cit.*, p. 314.

(2) *Op. cit.*, p. 315 et s.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Comment est mort le général Gallieni (XXV, 187). — Dès les derniers mois de 1915, la santé du général commençait à donner à ses amis quelques appréhensions : le « sauveur de Paris » connaissait depuis quelque temps déjà les nuits insomniaques, entrecoupées de fièvre, mais dissimulait, du mieux qu'il le pouvait, son état réel à son entourage attentif et inquiet.

Le 10 mars 1916, il fait appeler un de ses intimes et lui annonce qu'« il va quitter Paris dans quelques heures, pour aller à Versailles se mettre entre les mains de ses chirurgiens ».

Le 9 avril, à 11 heures du matin, se trouvaient réunis à l'hôtel des Réservoirs, à Versailles, le D^r LAVAL, médecin particulier du généralissime, le D^r LUYS et le professeur agrégé MARION ; l'officier d'ordonnance du Général, le commandant CORDONNIER, assistait à la consultation.

Le général tint au D^r Luys le langage suivant, qu'un des témoins de l'entrevue nous a conservé :

« Docteur, je vous ai fait venir de Besançon, sur la recommandation d'amis. Avant de commencer votre traitement, je vous ai demandé si je pourrais continuer mes occupations : vous m'en avez fourni l'assurance ; or, depuis que vous me traitez, je continue à avoir des mouvements fébriles ; chacune de vos interventions me donne des accès qui me fatiguent ; non seulement, il n'a servi de rien que je renonce à certaines occupations, mais j'ai dû résigner mes fonctions de ministre de la guerre, et mon état ne s'est pas cependant amélioré. Dans ces conditions, je crois devoir vous prévenir de mon intention de recourir à une autre méthode de traitement ».

Du 27 avril au 18 mai, date à laquelle fut pratiquée la prostatectomie, le général, sous l'influence d'un nouveau régime thérapeutique, avait repris son activité, et il était arrivé à faire sans fatigue 5 à 7 kilomètres.

Le 18 mai, se produit l'intervention du professeur Marion. Ici, nous empruntons au récit de M. GHEUSI (1), le bulletin de santé de l'opéré ; il n'en est pas de plus précis — ni de plus véridique :

18 mai 1916. — Le général Gallieni vient d'être opéré, à Versailles, par le professeur Marion, assisté du docteur Laval. Une intervention préliminaire avait, il y a quelque temps, préparé cette opération définitive qui délivre le malade d'une hypertrophie de volume anormal. Cette opération a

1) Cf. *Les Annales*, politiques et littéraires, 3 juin 1917, n° 1771.

réussi ; l'infection fatale de la vessie est conjurée. L'émotion de Laval, que j'interroge longuement, s'inquiète de la faiblesse du général, mais se rassure déjà sur les suites directes de cette ablation de la prostate. Marion, admirable et sûr praticien, ne nous montre aucun souci ; il a pour son patient, souriant et stoïque, une vénération de patriote et une estime de savant. La force morale de Gallieni, son calme et sa bonté touchent tous les cœurs autour de lui. Il a lui-même égayé son monde et rassuré les siens ; son immobilité l'importune. C'est la première fois, depuis un demi-siècle, que l'héroïque soldat se repose si longuement. Il affecte de compter les heures de convalescence qui le séparent de son départ pour Saint-Raphaël.

Deux jours plus tard, la confiance qui régnait autour du malade s'est fortement ébranlée ; bien que son état général ne semble pas s'être sensiblement modifié, on est frappé de la « pâleur exsangue » de son visage ; le calme, presque enjoué, de l'illustre agonisant, n'en arrive pas à imposer à son entourage ; le mutisme des médecins ajoute à son inquiétude.

Mais reprenons le texte de celui qui s'est constitué, pour ainsi parler, le greffier des derniers moments de son grand ami :

21 mai. — Une hémorragie interne, absolument inexplicable pour ceux qui ne connaissent pas la vie ardente de Gallieni, la fluidité débile de son sang, l'ascétisme plus que frugal de sa table depuis tant d'années, tarissent d'un coup les dernières forces du patient. Sa plaie chirurgicale est cicatrisée ; mais son pouls décroît et une faiblesse générale commence à l'envahir de somnolences de mauvais augure.

Le professeur Marion et le docteur Laval se multiplient autour du malade, étendu sur son lit de fer ; ils ne désespèrent pas encore de le sauver. De temps à autre, l'énergique soldat, ranimé par un puissant effort de volonté, lutte victorieusement contre le mal et rend aux moins confiants l'espoir de le voir guérir.

23 mai. — Les effroyables mêlées de Douaumont passionnent le malade ; on le soutient avec de l'oxygène ; ses forces ne déclinent qu'avec une lenteur perceptible à peine. Les médecins, inlassables, tentent tout ce qui peut prolonger la vie de Gallieni. S'ils arrivent à gagner des jours, l'énergie morale du malade peut encore avoir raison de l'agonie et le faire entrer en convalescence.

Se rend-il compte de son état ?... Le Dr Laval, qui l'observe longuement, n'arrive pas à le pénétrer. Les siens, à chaque mieux sensible, dès que le pouls remonte, le voient sauvé.

« Ce n'est pas impossible encore », a dit Marion.

Le 25, le moribond essaie vainement de lutter contre la syncope menaçante : « sa paupière se lève sur un œil profond où commence à flotter la buée trouble de l'agonie ».

On demande au Dr Laval s'il tentera encore quelque chose.

— Nous lutterons jusqu'au bout, répond le praticien dévoué, sans remarquer qu'il murmure d'instinct la devise même de Gallieni.

— Tout espoir n'est-il pas perdu ?

— Le pouls remonte, constate le docteur étonné. Et pourtant, un autre

serait mort depuis hier. Le général n'a littéralement plus de sang dans les veines.

— Pensez-vous à la transfusion ?

— Ce sera la dernière tentative du professeur Marion.

L'opération est faite le lendemain. Le professeur Marion a donné son sang, un quart de litre environ, « pour ne pas provoquer de choc exagéré au moribond ».

À la suite de cette transfusion, le malade est devenu plus calme, l'espoir renaît : il est sauvé, croit-on autour de lui ; seuls, les praticiens hochent la tête ; le D^r Laval, notamment, ne dissimule pas à qui l'interroge que la fin approche.

À 1 heure du matin, le 27 mai, l'héroïque soldat exhalait son dernier souffle : le général Gallieni avait cessé de vivre.

Voilà, d'après nos informations, prises à bonne source, comment serait mort Gallieni ; voilà les mobiles qui l'ont engagé à renoncer à un traitement dont il avait éprouvé des mécomptes ; ce qui ne signifie nullement que celui-ci ne se soit montré efficace dans certains cas, s'il a été dans celui-là presque nocif.

Quant aux soins qui ont été administrés au Général, nul ne conteste qu'ils aient été administrés, par tous les médecins qui l'ont approché, avec le plus entier dévouement ; le corps médical a été comme toujours, dans cette circonstance, à la hauteur de sa tâche.

A. C.

L'ancêtre du tank (XXV, 106). — Nous avons montré, d'après M. G. PRÉVOST, le tank en usage à l'armée de Cyrus ; jusqu'à présent, il ne semble pas qu'on l'ait découvert à une époque plus ancienne.

Le *Bulletin des armées* (28 mars 1917, p. 5) ne le fait pas remonter plus haut qu'à LÉONARD DE VINCI ; un collaborateur du *Mercur de France* (1^{er} mai 1918) a cru le retrouver au début du XVII^e siècle, dans le *Francion* de SOREL, dont il cite le curieux texte :

Au reste, j'ai beaucoup de stratagèmes pour mettre en déroute les Turcs : je ferai monter des hommes sur des chariots qui paraîtront tout en feu ; il y aura là des boîtes, des lances à feu, des saucissons, des pétards et force fusées à étoiles et à serpens, afin que ces barbares, voyant que j'imiterai le tonnerre, les comètes et les astres, croient que je ferai quelque chose de plus grand que Mahomet. J'aurai même de grands cercles de cristal, au derrière desquels on mettra de certaines lumières, qui les feront luire comme l'arc-en-ciel... » Chapitre XI, éd. COLOMBET, p. 455.

M. L. GRASLIER, notre érudit collaborateur, a rappelé, dans la *Nouvelle Revue* (juin 1917 : cf. *Temps*, 25 juin 1917), que le sieur Jean CAUPIEL « préimagina » (ou réimagina) en 1814, le véhicule de combat que nos modernes belligérants ont remis en action ; enfin, rappelons, toujours d'après M. G. ENAULT, à qui nous devons cette revue rétrospective, un article du *Journal* (16 octobre 1916), paru sous la signature : R. B. (est-ce Raoul BLONDEL ?), qui décrit, en y

joignant le cliché, la « forteresse mobile » imaginée en 1854 (et perfectionnée jusqu'en 1871) par l'ingénieur italien BALBI, qui en proposa la construction au gouvernement français pendant l'investissement de Paris. Est-il utile d'ajouter que celui-ci se refusa, suivant la tradition et la routine bureaucratiques, à l'expérimenter ?

L. R.

Les gaz asphyxiants dans l'antiquité (XXV, 180). — Un des abonnés des *Annales* (9 juin 1918, p. 473), M. P. LEPAYSANT, communique à cette revue, ce curieux texte de TITE-LIVE (XXXVIII, VII) :

Les Romains, ne pouvant parvenir à s'emparer d'Ambracie par la force ouverte, décident de creuser secrètement une mine qui aboutirait, en passant sous les remparts, au centre de la ville. Malgré les précautions prises par les assiégeants, la manœuvre fut connue de l'ennemi, car les « écouteurs » adverses veillaient... (*pluribus locis aure admota sonitum fodentium captabant*). On établit donc une contre-mine. Les galeries, creusées de part et d'autre, ne tardent pas à se rencontrer, et on se livre sous terre, à coups d'outils, un combat acharné.

Les assiégés, pris d'une soudaine inspiration, obstruent la galerie avec des planches et des étoffes grossières. Ils installent (dans la position horizontale) une grande jarre, au fond de laquelle on avait aménagé une ouverture permettant d'y faire passer un tuyau de dimension moyenne. Le tuyau était de fer et on avait mis à la jarre, en guise de couvercle, une plaque de fer percée, elle aussi, de plusieurs trous. La jarre fut remplie de duvet et disposée de façon à tourner la bouche vers l'intérieur de la mine (c'est-à-dire que la plaque perforée de plusieurs trous faisait face aux Romains). Par les trous du couvercle, afin d'empêcher l'ennemi d'approcher, sortaient .. de longues piques. Une légère flammèche fut introduite dans le duvet ; avec un soufflet de forge, adapté à l'entrée du tuyau, ils attisèrent le feu. Ainsi, non seulement il se produisit une abondante fumée, mais cette fumée, à l'âcreté de laquelle s'ajoutait l'odeur infecte de la plume brûlée, ayant rempli toute la galerie, il devint impossible d'y tenir.

La science n'a fait que perfectionner ce procédé, alors, on en conviendra, assez rudimentaire.

L. R.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA
**“PHOSPHATINE
FALIÈRES”**



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**“PHOSPHATINE
FALIÈRES”**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Variétés médico-sociologiques

Menus propos sur divers sujets quasi-médicaux

Par M. le D^r A. M. BLOCH,

Lauréat de l'Institut.



Il me revient un conte que j'ai lu je ne sais où ni quand, et que je vais rapporter au courant de mes souvenirs. Je prie les lecteurs qui l'ont déjà entendu de m'excuser ; pour ceux qui ne le connaissent point, ils ne manqueront pas, je l'espère, de trouver, comme moi, que l'histoire est savoureuse.

Il était une fois un prince, sorte de Prospero bon enfant, qui s'entretenait volontiers avec ses courtisans de choses légères, et qui, certain jour, leur demanda :

— Savez-vous, Messieurs, quelle est la profession la plus répandue dans nos Etats ?

Chacun de répondre que ce sont tels et tels métiers : ceux du vêtement, de l'alimentation, de ceci, de cela.

— Vous n'y êtes pas, mes amis, fait le prince. La profession dont s'occupe le plus grand nombre de nos sujets, c'est la médecine.

Ebahissement général, sourires discrets, dénégations respectueuses...

— Et je vous le prouverai, reprend-il.

Puis, sans pousser plus avant, il tourne la conversation vers d'autres objets.

Le lendemain, lorsqu'il parut devant sa cour, il portait un bandeau qui lui cachait les joues et commença de se plaindre d'une terrible douleur à la mâchoire.

Les courtisans consternés s'empressent ; chacun conseille un remède excellent ; il n'en est pas un qui ne possède quelque recette éprouvée, infaillible.

Alors, le bon roi enlève son bandeau et, s'esclaffant de rire à pourpoint déboutonné, s'écrie :

— Ne vous l'avais-je pas dit hier, Messieurs : voyez, vous êtes tous médecins...

Or, il en est ainsi dans la réalité. L'apologue que je viens de raconter est d'une vérité criante, car tout le monde croit pouvoir

faire de la médecine, donner des conseils et, surtout, juger les médecins.

C'est qu'aussi le sujet est si intéressant, ses applications sont si générales, que chacun le rumine sans cesse et s'en entretient avec ceux qui l'approchent.

Allez dans un endroit public, un théâtre, un café, un tramway : vous surprendrez autour de vous des paroles médicales. La santé est l'inépuisable matière de la conversation des hommes, leur pensée dominante ; à tel point que, lorsqu'ils s'abordent, leurs premiers mots sont pour elle : Comment allez-vous, dit-on, par une sorte de réflexe du langage, qu'on applique inconsciemment aux indifférents comme aux amis.

Cette préoccupation incessante a une autre cause que son intérêt universel ; elle procède de la crédulité qui domine la masse des gens et de la superstition de la plupart d'entre eux.

Ils sont crédules, parce que la médecine est et sera peut-être, jusqu'à la fin des siècles, mystérieuse. Ils croient aux empiriques ; ils s'accrochent même, dans les classes cultivées, aux doctrines ou puériles ou éhontées des soi-disant adeptes de méthodes particulières, et quand la médecine honnête, celle que l'accumulation des travaux a faite, est impuissante à les aider, ils s'en vont trouver les exploiters qui, gravement, leur promettent le succès.

À la rigueur, ceux qui agissent ainsi ne sont que crédules ; on peut les comprendre, les excuser même ; ils sont des noyés qui empoigneraient, dans leur désarroi, des herbes flottantes. Mais que dire des superstitieux !

Certes, nous avons marché depuis l'époque des cavernes ; pas autant, toutefois, qu'on pourrait le croire. Nous avons conservé les fétiches, les amulettes, les médailles, les images ; nous comptons sur nos gris-gris, comme les nègres.

Les treize, les vendredis, les salières renversées, les compliments porte-malheur sur la beauté, la santé des enfants, troublent quantité de personnes, et non des moindres ; si bien que, lorsqu'il s'agit de maladies, tous les ferments de l'antique superstition qui sommeillaient dans ces puériles cervelles se réveillent et se développent.

J'eus autrefois une jeune cliente, atteinte d'une affection cérébrale qui la faisait atrocement souffrir et dont elle mourut. Son oncle, homme intelligent, instruit, beau parleur, friand de discussions philosophiques, me prit un jour à part, vers la fin de la maladie, et me dit :

— Docteur, ne croyez-vous pas qu'il serait temps de s'adresser aux puissances occultes ?

Où, nous en sommes encore aux errements sur les êtres occultes. On consacre de gros livres à leurs prétendues manifestations, grâce à l'habileté de truqueurs qui s'imposent à des naïfs d'une innocence incompréhensible ; et ceux-ci, pour l'incurable amour du merveilleux, ferment les yeux devant les raisonnements du plus

vulgaire sens commun. Ils font, sans rire, comparaître devant eux et interrogent avec un sérieux imperturbable Charlemagne et Confucius, Aristote ou Tamerlan. Ils connaissent des chevaux capables d'extraire une racine cubique, et ils vont plus loin encore : ils s'emploient à parfaire l'éducation morale de parents ou d'amis décédés, dont, à leur estime, les qualités laissent à désirer de leur vivant !

Je ne plaisante pas ; je relate ce que j'ai entendu.

La confiance de ces zéloteurs est dure comme l'acier. Quand un truc des mercantis de l'au-delà est dévoilé, ils ne s'émeuvent point pour si peu et continuent de croire aux manigances qui n'ont pas encore été percées à jour.

Je n'ai certes pas le dessein de combattre leur foi dans les communications extra, supra ou infra-terrestres : ce serait peine perdue ; ce sur quoi je désire toucher un mot, c'est l'adhésion de savants éminents, dont ils se targuent.

Mais on sait bien, pourtant, que l'intelligence est faite de compartiments dont les qualités sont inégales ; que, supérieurs sur un point, tel et tel sont médiocres sur un autre. On connaît l'infériorité de discrimination partielle, maladroite, parfois, de génies illustres : le précipice hallucinatoire de Pascal, le démon familier de Socrate, la croyance que professait Bacon en l'astrologie, l'étoile par laquelle Napoléon se croyait protégé. On n'a pas oublié, chez les médecins, qu'un physiologiste notoire, mort récemment, a pu s'illusionner complètement sur la réalité de phénomènes visuels qu'il croyait observer, dont il publia, en toute sincérité, les résultats, et qui n'existaient pas....

Quelle singulière complexité présente l'intelligence ! Ses produits sont tellement divers, disparates, qu'on est forcé d'admettre une base différente, une façon dissemblable de comprendre les raisonnements, dès que la métaphysique entre en scène. Et vraiment, on ne peut qu'admirer Auguste Comte d'avoir rayé de ses recherches cette métaphysique introuvable.

Rappelez-vous les opinions opposées, absolument inverses, des philosophes, des savants, des grands hommes, en un mot, sur la grande question, la plus importante de toutes : l'existence et la survivance de l'âme. Les arguments pour ou contre sont évidemment péremptoires vis-à-vis des uns, nuls au concept des autres.

Alors, quoi ? Alors, il faut nécessairement admettre que le complexe mental diffère d'un homme à un autre, et que bon gré mal gré, nous sommes esclaves de notre déterminisme.

Voilà le grand mot lâché : le déterminisme !

Au fond, malgré ses airs superbes et le bruit qu'elle a fait, cette expression n'est qu'une pompeuse La Paliçade. En effet, ce que nous pensons, ce que nous voulons, ce que nous accomplissons, ne peut venir que de nous, de ce que nous sommes, par atavisme, par éducation, par la structure et la texture de notre cerveau. Pour avoir d'autres idées, pour agir autrement, il faudrait avoir une

autre constitution encéphalique : mettons une autre âme, pour concilier toutes les opinions. C'est d'une évidence cristalline.

Donc, l'acte de tel homme était inévitable, qu'il fût méritoire ou criminel.

Mais alors, s'écrient triomphalement les déterministes, vous n'avez pas le droit de punir celui que vous appelez le coupable : sa faute était inéluctable.

Vraiment ! Nous allons voir.

Je ne parlerai pas du strict devoir qu'à la société de se défendre en séquestrant, en supprimant même le criminel ; cela, personne ne le nie. Ce que je vais prouver, c'est le droit incontestable, absolu, de punir.

Un individu joue à la roulette. Il ponte sur la rouge et c'est la noire qui sort. Le croupier lui rafle sa mise.

— Pardon, clame notre individu. Vous n'avez pas le droit de prendre mon argent. Mon déterminisme m'a contraint de ponter sur la rouge ; donc, vous n'avez pas, en bonne justice, qualité pour me punir, c'est-à-dire vous emparer de mon enjeu.

En supposant au croupier le loisir de répondre et le goût de la discussion, il dirait :

— Monsieur, votre déterminisme, je le reconnais, vous a porté à jouer sur la rouge, mais vous saviez qu'en jouant, vous vous exposiez à perdre ; donc, moi, j'ai le droit de vous prendre vos écus. Et, en cela, je ne punis pas votre personne morale, mais votre acte.

Autre exemple. Un malandrin va cambrioler une maison. Il entend aboyer un chien et passe outre, espérant amadouer la bête ou la tuer. Mais le molosse le saisit à la gorge et l'occit.

— Comment, s'écriera un déterministe : cet homme vient d'être puni de mort, alors qu'il n'était pas coupable ! Il ne pouvait pas agir autrement qu'il n'a fait ; il n'était pas responsable ; c'était un malade.

— Oui-da, répondra le propriétaire de la maison. Vous auriez voulu qu'à la place de mon chien, je misse en sentinelle deux infirmiers qui eussent doucement cueilli le cambrioleur pour le porter à l'hôpital ! Il a joué, le drôle ; il savait que j'avais un chien, et il a, quand même, couru la chance. Il a perdu, il a payé : c'est justice.

Voilà comment on peut prouver le droit de punir. Le criminel sait d'avance qu'il encourra, s'il est pris, les rigueurs de la loi. Il tente néanmoins l'aventure et il perd. La société le punit, au même titre que le croupier quand il s'empare de la mise du perdant, et que le chien, lorsqu'il égorge le bandit.

Et cette équitable vindicte publique est utile, après avoir été légitime. Elle modifie, par la crainte des peines, le déterminisme des chenapans ; à telles enseignes que, dans les pays et aux époques où la répression devient plus tolérante, les crimes augmentent, parallèlement, en nombre et en gravité.

Mais avec cette façon de raisonner, qui me paraît irréfutable, on

va plus loin : on est amené à trouver rationnelles les récompenses que les déterministes dénieraiient aux hommes de mérite.

Ils disent : tel savant, tel artiste est déterminé par son organisation mentale à produire des œuvres remarquables. Il ne pourrait pas faire autrement ; donc, il n'a aucun droit à des récompenses.

C'est une erreur. Cet homme distingué pèse, sans peut-être s'en rendre compte, les joies et les peines que ses actes pourraient lui procurer. Il a opté pour l'activité et a gagné à ce jeu. Je dis : jeu, bien que le mot soit impropre, mais pour rappeler ce que j'ai écrit plus haut.

Ce n'est donc pas son ensemble cérébral, son déterminisme, qui mérite des couronnes ; c'est son action, résultat d'une spéculation où il espérait gagner, mais où il savait pouvoir perdre ; et perdre quoi ? sa quiétude, sa santé, souvent sa fortune, comme il arrive à tant d'inventeurs ; sa vie, ainsi que le montre le soldat intrépide.

De ce qui précède, il faut donc nécessairement conclure que, malgré le truisme du déterminisme et ses développements, la société a le droit inmarcessible de punir et de récompenser, et que ce droit est un puissant facteur de sa conservation.

C'est un des innombrables empiétements de la communauté sur l'indépendance de l'individu. Mais qui pourrait s'en plaindre ?

Depuis les temps primitifs où l'homme sentit la nécessité de la vie en commun, l'antagonisme s'établit entre les exigences de l'ensemble et les revendications de chacun. Il fallut, dès l'origine, que la liberté du particulier pliât devant l'intérêt commun, et c'est encore cette lutte ancestrale qui règle les relations des hommes entre eux et qui confère aux institutions sociales le droit de juger, de punir l'homme rebelle qui nuit au bien général, de récompenser celui qui le sert.

Partout où un fait individuel peut avoir une répercussion sur les destinées de la collectivité, la société décide d'intervenir, et, malgré les obstacles, finit par imposer sa volonté.

Nous, médecins, assistons à un conflit de ce genre. La loi s'efforce de nous enlever une prérogative essentielle de notre individualité professionnelle : elle prétend nous détacher, à son profit, du secret.

Encore le secret médical ! Eh bien, oui ; le sujet n'est point épuisé ; tous les arguments, pour et contre, n'ont pas été émis ; toutes les solutions n'ont pas été proposées ou prédites.

(A suivre).

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Médillons du jour

La journée de l'Empereur du Japon (1).

Veut-on savoir quel est le programme ordinaire d'une journée impériale, au pays du Mikado ?

« L'Empereur se lève à six heures du matin. Il passe au *Okuchi-Sosogijo*, cabinet de toilette où il change ses vêtements de nuit contre une tunique de soie blanche. Puis, ayant procédé à ses ablutions, il se repose quelques instants et à sept heures il déjeune.

Son médecin arrive et constate l'état de sa santé. L'Empereur, s'il est dispos, revêt alors son uniforme de général. C'est sa tenue préférée.

A dix heures, il s'installe dans son cabinet de travail, le *Gakumoucho*, où on lui donne connaissance du courrier.

Midi est l'heure du déjeuner, suivi d'un délassement de deux heures. Ensuite, reprise du travail au *Gakumoucho*, où le premier ministre et les hauts personnages qui dirigent les affaires de l'Etat viennent conférer avec le Maître suprême.

A six heures et demie, le dîner réunit Yoshi-Hito et l'Impératrice. Dans la soirée, les membres de la cour distraient Leurs Majestés et l'on parle littérature, art, poésie.

Sur le coup de neuf heures, le médecin réapparaît. L'Empereur est respectueusement massé, et enfin, vers dix heures et demie ou onze heures, il se retire dans sa chambre... On dit qu'il ne porte qu'une seule fois les mêmes vêtements pour ce repos nocturne. Ils sont distribués aux nobles de son entourage, qui les conservent comme des reliques vénérées. Tous les costumes dont se pare l'Empereur sont confectionnés à l'intérieur du palais, et les tailleurs, tout de blanc vêtus, sont soumis à des mesures de purification protocolaires.

En ce qui concerne la nourriture, mêmes précautions. Le maître-queux impérial, le *Daizen Shoku*, envoie chaque plat au médecin. Il est goûté par des fonctionnaires de la bouche, selon le cérémonial appelé le *odokumi*, autrefois dicté par la nécessité d'écarter tout poison des lèvres impériales. Les mets sont présentés dans des services de porcelaine spécialement fabriquée à Kyoto et marqués de chrysanthèmes, et les baguettes d'ivoire dont se sert l'Empereur sont également taillées et polies par un fournisseur de l'ancienne capitale (2)... »

(1) A l'heure où se produit l'intervention du Japon en Sibérie, on ne lira pas sans intérêt les détails que nous apporte M. de TESSAN, sur les occupations journalières du Mikado.

(2) Cf. Fr. de TESSAN, *Par les Chemins Japonais*; Plon, éditeur, Paris.

Le dernier Romanof.

Nicolas Romanof, *aliàs* le tsar Nicolas II, appartient désormais au jugement de l'Histoire ; car, cette fois, la nouvelle de son exécution sommaire, selon la méthode terroriste, est officiellement confirmée.

Sans nous départir de la pitié que l'on doit à une aussi grande infortune, il nous sera bien permis de dire que le défunt souverain fut un assez piètre sire. On l'a comparé à Louis XVI ; il présente, en effet, de nombreux points de ressemblance avec l'époux de Marie-Antoinette ; de même la tsarine rappelle quelques traits de l'archiduchesse autrichienne, que le peuple avait, non sans motif, baptisée l'*Etrangère*. Mais revenons au personnage falot dont l'existence vient d'être si tragiquement brisée.

* *

D'aucuns l'ont présenté comme un « autocrate distant », un « potentat semi-asiatique, que ses ministres n'abordaient jamais sans appréhension » ; bien autre s'offrit-il aux yeux de ceux qui ont pu l'observer d'assez près. A travers leurs révélations, il apparaît surtout comme un irrésolu, très dissimulé, et masquant, sous des dehors aimables, une absence de sensibilité, qui lui fit souvent contresigner des décisions d'une froide cruauté. Outre cela, d'un mysticisme profond, qui explique comment nombre de charlatans et de thaumaturges n'eurent aucune peine à le dominer et à exercer sur ses déterminations une influence néfaste. Parmi ceux-ci, il convient de mettre hors pair Grigori Efimovitch RASPOUTINE, dont M. J. W. Bienstock nous a conté tout au long les exploits, dans un livre (1) qu'il faut lire, si l'on veut avoir l'explication de la déchéance lamentable d'un peuple et d'un régime.

* *

Raspoutine avait débuté dans la vie comme voleur, faux témoin, sans préjudice d'autres « peccadilles », telles que le viol d'une vieille mendicante et de deux fillettes de douze et treize ans. « La bande de Raspoutine, des aventuriers de la pire espèce, ce qu'on appelait dans la société russe et même dans les journaux les porcs occultes, dirigeaient en fait la Russie au lieu de Nicolas II (2). »

On cite encore un paysan de Kazan qui, pendant un temps, avait pris un tel ascendant à la cour, qu'aucune nomination, à quelque poste que ce fût, ne se faisait sans son agrément : « un de ses procédés ordinaires — ici il convient de citer ses références — était d'amasser sa salive et de la cracher dans la bouche d'une dame, ce qu'il appelait *lui donner l'hostie*. On ne pourrait croire de pareilles

(1) Albin Michel, éditeur.

(2) BIENSTOCK, *op. cit.*, p. 181.

choses, si les écrits de centaines de témoins n'étaient là pour les confirmer (1). ».

Nous nous garderions de reproduire ce qui est rapporté, dans l'ouvrage dont il faut cependant avoir le courage de poursuivre la lecture, sur les relations de Raspoutine avec l'impératrice Alexandra : il y a évidemment là un état psychique particulier, dont on a essayé de retrouver l'origine dans un accident dont la tsarine aurait failli être victime il y a quelques années.

Cet accident eut lieu sur le yacht impérial *Standart*, dans le golfe de Finlande ; sous l'habile commandement de l'ivrogne Nilov, le yacht s'échoua sur un banc de sable. La tsarine et ses enfants prirent place dans un canot qui devait les débarquer sur le plus proche îlot. Par malheur, les îles du golfe étaient à ce moment occupées par des soldats auxquels on avait donné l'ordre, très net mais peu réfléchi, de tirer sans avertissement sur chaque bateau qui ferait mine d'aborder. Les soldats ouvrirent donc le feu sur le canot du *Standart*. Cette fusillade coûta la vie à un malheureux matelot et produisit sur l'impératrice une impression épouvantable. A la forme ordinaire de sa folie maniaque se joignit une sorte de passion étrange pour celle qui la première lui avait fait connaître Raspoutine, pour Mme Vyroubov, dont elle ne pouvait se séparer sans que se manifestât aussitôt une excitation qui ne se calmait qu'avec le retour de la dame d'honneur. On essaya tout ce que peuvent donner la richesse et la puissance pour guérir l'impératrice : isolement en mer sur un yacht qu'on vit longtemps en rade de Villefranche ; séjour en Crimée, dans un palais merveilleux construit spécialement pour l'impératrice ; enfin, cure dans le sanatorium célèbre de Friedberg, près de Nahauem. Toutes les célébrités du monde médical examinèrent l'impératrice ; dans toutes les églises de Russie on fit des prières pour sa santé, mais rien n'y fit.

Nous ne discuterons pas cette étiologie, pas plus que celle qui attribue le changement d'humeur de Nicolas II, au coup de sabre reçu par lui, lors de son voyage au Japon, alors qu'il était tsarevitch.

Le professeur Zaccharine aurait déclaré à cette époque, que ce traumatisme pourrait avoir à la longue une répercussion sur les facultés cérébrales de l'auguste patient, et était même susceptible de provoquer un déséquilibre mental ; mais une prophétie à échéance aussi lointaine est toujours hasardeuse.

Ce qui est certain, c'est qu'on a attribué au tsar disparu des habitudes d'intempérance, voire même le vice *contra naturam*, « pour lequel fut jugé l'ami de l'empereur d'Allemagne » (le comte Eulenburg, sans doute), et dont les scandaleux exploits ont défrayé la chronique mondiale, peu d'années avant qu'éclatât la guerre ; mais de tous ces racontars nous ne saurions nous porter garant, et en laissons toute la responsabilité à ceux qui les relatent.

Ce que nous retiendrons seulement, au point de vue qui nous occupe plus spécialement, c'est que Nicolas II ne semble pas avoir eu de tares pathologiques bien déterminées, quoiqu'il eût des antécédents collatéraux assez chargés : n'est-ce pas son frère

(1) *Op. cit.*, p. 70.

Georges qui fut atteint de tuberculose, à laquelle il succomba, du reste, au bout de quelques années ?

Nous devons ajouter que le fils de Nicolas fut un hémophile ; mais ses hémophilies semblent avoir été d'origine psychopathique : il suffisait, en effet, à Raspoutine de quelques gestes magnétiques sur l'enfant, pour arrêter les hémorragies ; d'autres ont prétendu que Raspoutine n'obtenait ce résultat, que grâce à la complicité d'un guérisseur du Thibet, le médecin Badmaier, qui administrait à l'enfant un remède dont l'élément principal était une poudre obtenue en pulvérisant les jeunes bois du cerf.

Ce remède, assure celui qui nous en dévoile la recette, a la propriété d'augmenter l'activité du cœur et, à hautes doses, de provoquer, chez les personnes prédisposées, de véritables hémorragies. Quand il fallait rehausser l'influence de Raspoutine ou le ramener à la cour, Madame Vyroubov demandait cette poudre à Badmaier et la mélangeait aux aliments du tsarevitch. L'effet se faisait sentir bientôt et le tour était joué. Raspoutine n'avait plus qu'à paraître dans son rôle de sauveur de l'enfant impérial, cela seul eût suffi à lui assurer une influence prépondérante sur l'esprit de l'ex-impératrice (1).

Mais, hélas ! ce ne fut pas l'unique moyen dont se servit l'ignoble sadique pour avoir la souveraine à sa merci ; il sut jouer, avec quelle maestria, d'un autre instrument de règne.

L'Esprit teuton

Obit anus, abit onus !

Cette phrase si souvent citée, qu'elle est presque passée à l'état de locution proverbiale, sait-on quelle en est l'origine ? Elle est due à un philosophe allemand, — comme on reconnaît bien à leur délicatesse et leur tact ! — et quand on aura lu ce qui va suivre, nul ne sera surpris que le philosophe en question ne soit autre que le misogynne SCHOPENHAUER.

Schopenhauer logeait à Berlin dans un hôtel garni. Occupé un jour à débrouiller quelque problème métaphysique, il se trouve dérangé par des femmes qui causaient bruyamment en prenant du café dans l'antichambre. Il sort en colère, saisit une de ces femmes et la pousse violemment : elle tombe et se casse le bras. Un procès s'ensuivit, et Schopenhauer fut condamné à payer une pension viagère à la pauvre femme qu'il avait maltraitée.

Il paya vingt ans cette rente ; enfin, la vieille femme mourut. En apprenant cette nouvelle : *Obit anus, abit onus !* s'écria Schopenhauer avec soulagement (2).

(1) BIERSTOCK, *op. cit.*, p. 121.

(2) Cf. *Intermédiaire des Chercheurs*, 1869, col. 404.

Informations de la « Chronique »

Un « commérage » sur M^{me} Récamier.

Il y a cent ans, les diplomates se réunissaient à Aix-la-Chapelle, pour discuter des conditions de la paix.

A ce Congrès d'Aix, comme à celui de Vienne, qui s'était tenu quatre ans auparavant, si on conférait le jour, on s'amusait ferme la nuit, jouant, soupant, etc.

D'une lettre écrite le 23 septembre 1818, nous extrayons le passage suivant, qui met en cause la belle Juliette (M^{me} Récamier), d'une façon peut-être plus piquante que véridique : sans doute, un adorateur rebuté trouvait là matière à exhaler son dépit.

M^{me} Récamier était venue à Aix faire une saison thermale :

Vous n'avez pas cru, je pense, au départ de M^{me} Récamier, annoncé par les gazettes afin que l'Europe pût prendre le change sur les assiduités du prince Auguste de Prusse, de retour ici... Hier, les assidus prolongeant probablement trop la réunion du soir, la dame se trouve mal. Tout le monde alors se retire, excepté Alopeus et Lubomirsky, lesquels, plus émus, voulaient prodiguer des soins. Le mal augmente et elle leur fait entendre qu'ils allassent chercher M. Reymann, premier médecin de l'empereur de Russie ; ils accourent à la Redoute où il est habituellement à cette heure et, me rencontrant le premier, me demandent tout essoufflés si le docteur est là. « Le voici, faisant un quinvenat, dis-je. — Accourez donc, docteur ; elle se meurt ! — Qui ? — M^{me} Récamier. » Le docteur retire son argent et part. Un moment après, il rentre d'un air très contrit : « Eh bien ! demandent nos ministres russes, que fait-elle ? — Hélas, monsieur l'ambassadeur, répond le docteur, je suis arrivé trop tard ; l'alliance avec la Prusse était faite. Quand vous avez quitté le poste, le prince Auguste arrivait et j'ai jugé que mes soins étaient superflus. » Quelques sourires parmi les auditeurs ont terminé ce commérage, s'il est permis d'appeler ainsi ce qui se passe à Aix-la-Chapelle.

La vérité est que « l'alliance avec la Prusse » ne fut pas plus conclue ce jour-là que plus tard, et que le prince boche en fut pour ses frais de galanterie.

Nos alliés les Russes !

A entendre nos « bistrocrates » et leurs partisans, ce serait l'édit portant suppression de l'alcool qui aurait déclenché la révolution russe. Sans prendre à notre compte une aussi fantaisiste appréciation, il est certain que nos alliés ont toujours passé, et non à tort, semble-t-il, pour des fervents du culte bachique.

Dans ses très intéressants *Souvenirs d'un Slavophile* (1), l'éminent

(1) P. 112.

professeur au Collège de France, M. Louis LÉGER, a conté, à ce propos, une anecdote pleine de saveur :

Cette langue (la langue russe) recèle des trésors infinis de caresses, de tendresse. L'ivrognerie même — ce vice si fréquent, hélas ! en Russie — prend dans ce pays étrange une nuance d'affection et de mélancolie. Pour employer un mot bien connu, le Russe m'a paru avoir non pas le vin, mais la *vodka* tendre, surtout vis-à-vis du *barine* ou bourgeois.

Un jour, dans une gare de chemin de fer, je vis arriver tout en nage, les yeux en larmes, le front ensanglanté, un moujik ivre qui venait d'être rudoyé par des camarades. « Petits pères, mes oncles, mes colombes, intéressez-vous pour moi, sauvez-moi. » Et il se roulait à nos pieds, battant le sol du front. Ce n'était pas un sauvage déchaîné comme le héros de *l'Assommoir*, c'était un enfant humble et contrit, qui venait demander protection à de plus grands que lui.

Comme on comprend, d'après ce simple fait divers, que des « mauvais bergers », pleins d'audace, aient pu faire servir à leurs desseins ce troupeau d'ilotes ivres !

*
* *

Voici, d'autre part, l'opinion qu'avait des Russes, à la fin du XVIII^e siècle, un Français qui avait eu l'occasion de les voir et de les étudier de près.

SABATIER de CABRES, s'étant trouvé à Moscou pendant la peste de 1771, dans un long mémoire, dressait, contre la Russie et son peuple, cet acte d'accusation :

Il est moralement impossible, écrivait cet historiographe, que les Russes parviennent à former ce qu'on appelle une nation : l'avarice alliée à la prodigalité, la bassesse servile et rampante, l'insolence et la vanité seront les productions éternelles de ce sol ingrat... Ils ont au moral l'agitation trompeuse et perfide du singe... On m'a souvent voulu persuader que les gentils-hommes et surtout les paysans de l'intérieur sont naturellement bons, vertueux et hospitaliers. La crainte, la servitude et l'absence de besoins les montrent tels ; ils ont à peu de chose près les mœurs des Tartares. Appelez-les à Pétersbourg ou à Moscou, changez leur état, montrez-leur les objets de luxe, habillez-les, en vingt-quatre heures ils ne vous offrent plus rien de leur première allure... L'amitié, la vertu, les mœurs, la probité sont ici des mots vides de sens (1).

Ce jugement n'est, heureusement, pas sans appel ; et nous persistons à espérer que l'avenir, un avenir prochain, le démentira.

(1) *Les Français en Russie et les Russes en France*, par LÉONCE PINGAUD, p. 57-8.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et la néphrite interstitielle.

La néphrite interstitielle est caractérisée par l'augmentation, l'épaississement, la prolifération du tissu conjonctif qui relie et entoure les éléments nobles du rein, vaisseaux, tubes urinifères, glomérules de Malpighi. C'est, en un mot, la sclérose rénale.

Le tissu scléreux envahit peu à peu, atrophie et détruit toutes les parties du rein. Celui-ci devient petit, contracté, dur, fibreux. La capsule est épaisse et adhérente. La partie corticale est amincie, réduite à un millimètre d'épaisseur.

Les canalicules, étranglés par les fibres conjonctives, ont leur calibre fort réduit ou complètement obstrué. Les glomérules de Malpighi ont leur enveloppe épaissie, entourée elle-même par une zone fibreuse très dense. Les artérioles des glomérules sont en partie oblitérées. Les artères afférentes et efférentes présentent de l'endo et de la périartérite.

La membrane propre des *tubuli contorti* est sclérosée. Il en est de même des vaisseaux sanguins intra-rénaux.

En résumé, tous les éléments nobles du rein sont à peu près envahis, étouffés, désagrégés, anéantis par le processus de sclérose.

Ces notions abrégées d'anatomie pathologique suffisent pour montrer la nature et les désordres de la néphrite interstitielle. C'est la localisation sur les reins de l'artériosclérose. Elle reconnaît les mêmes causes que celle-ci : goutte, alcool, saturnisme, syphilis, infections diverses. Elle constitue la forme parfaite du *brightisme*.

C'est Dieulafoy qui a décrit le premier, dans tous leurs détails, les petits et les grands symptômes du brightisme. Contentons-nous de les énumérer.

Petits signes du brightisme : pollakiurie, polyurie, doigt mort, troubles auditifs, démangeaisons, crampes aux mollets, épistaxis, cryesthésie, secousses électriques, signe de la temporale.

Grands accidents du brightisme : œdèmes et épanchements séreux, albuminurie variable et pouvant même être absente, céphalée, troubles respiratoires, troubles cardiaques, digestifs, hépatiques, visuels, hémorragies diverses, rétention de l'urée, sueurs d'urée : l'urée se dépose sur la peau sous forme d'une poussière blanche analogue à du givre. Nous en avons observé un cas remarquable dans notre pratique médicale.

L'aboutissement fatal de la néphrite interstitielle est l'urémie.

Le traitement de cette néphrite interstitielle doit être anti-

toxique et antiscléreux. Or, la *Dioséine Prunier* répond parfaitement à cette double indication.

Répétons que la cause première de cette maladie réside dans les toxines, qui sont la conséquence d'une nutrition défailante ou d'infections prolongées ou répétées, et qui envahissent l'organisme, et, en s'éliminant par les reins, les irritent, les enflamment et y développent la sclérose. Or, la *Dioséine Prunier* possède un antiinfectieux, un antitoxique de grande valeur : c'est le fluor. Ce corps neutralise en partie dans l'économie les toxines qui s'y sont formées. De plus, agissant comme l'iode (sans en avoir les inconvénients), le fluor fluidifie le sang, le rend moins visqueux et, par conséquent, facilite sa progression dans les vaisseaux.

Comme l'iode encore, le fluor contrarie l'évolution scléreuse. Dans les reins, il s'oppose à la prolifération du tissu conjonctif, qui relie les éléments nobles de ces organes, ou qui enveloppe les artères des tubes et des glomérules. Les canalicules urinifères ne risquent plus d'être rétrécis, étranglés par les fibres connectives multipliées ou hypertrophiées et l'urine y chemine librement. Il en est de même des vaisseaux sanguins intra-rénaux. Le sang y circule sans difficulté. La nutrition de ces viscères demeure normale et leurs fonctions s'accomplissent régulièrement.

Au début de la néphrite interstitielle, à la période irritative, la *Dioséine Prunier* dissipe la congestion des reins par ses *nitrites*. On sait, en effet, que les nitrites dilatent les vaisseaux, y accélèrent la marche du sang. Plus tard, grâce à leur pouvoir dilatateur, ils s'opposent au rétrécissement et à l'oblitération des canaux artérioveineux, maintiennent la perméabilité rénale, assurent l'excrétion urinaire, facilitent l'élimination des substances toxiques, empêchent ou retardent les terribles accidents de l'urémie.

Les reins comme les autres organes, sont affectés de spasmes vasculaires, qui, s'ils se prolongent, ferment le filtre rénal et arrêtent le passage des éléments urinaires. Ici, la caféine à petite dose exerce une heureuse influence. Elle brise les spasmes, ouvre les reins et rétablit le cours de l'urine. Avec son aide, les autres diurétiques : formiates, fluor, nitrites, forcent le barrage du rein, accroissent l'élimination de l'urée, favorisent la sortie des déchets organiques.

En résumé, dans la néphrite interstitielle, la *Dioséine Prunier* s'oppose au travail de sclérose, maintient l'intégrité des glomérules, des tubes et des vaisseaux, combat la rétention de l'urée, assure l'excrétion urinaire, empêche ou éloigne les complications redoutables de l'urémie.

L'action de la *Dioséine Prunier* est d'autant plus sûre et bienfaisante qu'elle commence plus tôt.

La *Dioséine* doit donc être prescrite dès qu'apparaissent les petits signes du brightisme.

D^{rs} P. et V.

La "Chronique" par tous et pour tous

La philosophie du professeur Grasset.

L'illustre maître que la Faculté de Montpellier vient, non pas de perdre, mais d'introduire dans la glorieuse phalange d'immortels de sa vieille Ecole, a trop souvent témoigné sa sympathie à la *Chronique médicale*, pour qu'un souvenir ému, un sincère et déférent hommage ne lui soit ici accordé.

Il nous a été donné, en plusieurs circonstances, de nous rencontrer avec M. le professeur Grasset : en consultation pour des malades psycho-névrosés ; en divers congrès (notamment, au *premier congrès universitaire pour la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose*, dont la ville de Toulouse avait pris l'initiative en 1902) ; quelle claire vision des choses ; quelle indulgente bonté pour les jeunes ; quels encouragements et quelle affabilité !

Récemment encore, au milieu de ses souffrances, le maître nous faisait l'honneur de nous écrire, au sujet de l'étude que nous avions consacrée à l'un de ses derniers ouvrages : *Devoirs et Périls biologiques*, et en particulier à son chapitre, si angoissant : *l'Euthanasie devant la guerre actuelle*.

Dans l'œuvre immense de celui qui, peut-être, fut parmi nos contemporains le plus représentatif de la médecine française (notre confrère Desfosses ne va-t-il pas, et à juste titre, jusqu'à lui concéder une véritable souveraineté ; et le D^r Sellier, une place de choix comme praticien, professeur, savant, philosophe ?), dans l'œuvre de ce fécond polygraphe, la *Chronique médicale*, fidèle à son programme, voudrait s'attacher de préférence à un petit volume, recueil d'articles épars en diverses revues, et dont le sujet, plus spécialement « para-médical », convient mieux à son cadre : *l'Idée médicale dans le roman de Paul Bourget*, ou encore à ces ouvrages ou opuscules qui portent pour titres : *Supériorité intellectuelle et névrose* ; *les Demi-Fous* ; *l'Occultisme à la fin du XIX^e siècle* ; *le Médecin de l'amour au temps de Marivaux*, etc.

Mais, il nous a paru qu'appeler l'attention de nos lecteurs et amis sur l'œuvre synthétique de la philosophie du professeur Grasset, convenait mieux et à la gravité de l'heure qui passe et à la mémoire de celui que nous honorons.

En médecine, à proprement parler, « l'heure de la synthèse, du « repliement terminal sur soi-même, de la méditation définitive « sur l'ensemble des choses médicales » nous valut son « *Traité de Physiopathologie clinique et de Thérapeutique générale*, dont l'apparition dans les milieux scientifiques du monde entier fut un « véritable événement. »

En matière philosophique, *les Limites de la Biologie* (dont la première édition remonte, croyons-nous, à 1901, et qui, depuis, a connu la fortune si rare et si étrange, après avoir été analysée et louée dans la *Revue thomiste* des Pères Dominicains, de l'être pareillement dans les *Etudes* des Pères Jésuites, et enfin, d'être honorée d'une souscription par le Ministre de l'Instruction publique) : *les Limites de la Biologie*, disons-nous, sont comme le testament de la pensée intime de l'auteur, mais un testament repris, annoté, développé, à maintes et maintes reprises retouché.

C'est toujours sous un aspect nouveau que le maître reprend le même thème (1), tantôt condensé (lisez, par exemple, *la Guerre a-t-elle déclaré la faillite de la morale*, *Grande Revue*, mai 1917) : tantôt largement, complètement développé (lisez : *Devoirs et Périls biologiques*, Alcan, 1918) : vous retrouverez toujours la préoccupation dominante de l'auteur. Dans quelques semaines, nous ferons la même constatation, quand *le Dogme transformiste et la philosophie* que l'on nous annonce aura fait son apparition posthume. Quelle est cette idée dominante ? La séparation des lois régissant le monde extérieur d'avec les lois du monde intérieur, ou encore : la limitation de la science acquise par l'homme d'avec la science de l'homme, et par conséquent la *Biologie ayant des limites* qui la séparent des autres sciences et des autres modes de connaissance (2). »

Et tout de suite, d'aucuns de s'écrier : Grasset, spiritualiste et catholique, fait de l'apologétique et cherche à donner une arme aux adversaires d'un ancien matérialisme que, du reste, BRUNETIÈRE et LAMY, BOUTROUX et BERGSON ont singulièrement démantelé !

Mais Grasset s'est défendu ouvertement de faire de l'apologétique ; ou s'il en fait, comme il le dit lui-même, « c'est à la façon de M. Jourdain ». C'est ailleurs qu'il faut rechercher l'action apologétique du professeur de Montpellier : *Semaine sociale de Bordeaux* et sa conférence sur *l'Hygiène et la Science biologique en sociologie* (conférence qui fut magistralement présidée par le professeur ARNOZAN) ; congrès de l'Union des œuvres ouvrières catholiques à Nîmes ; discours sur *l'Union et l'Action sociales sur le terrain de l'Evangile* ; congrès de la société des médecins catholiques de Saint-Luc, etc.

Au surplus, voyez comment DUPRAT, dans la *Revue philosophique*, reconnaît le libéralisme de Grasset, « qui permet aux croyants de concilier leur respect pour la science avec leur foi religieuse, l'oratoire avec le laboratoire ».

Très attaché à son Ecole, à la doctrine vitaliste, dont BARTHEZ fut le grand chef vers l'an x, Grasset ne perd aucune occasion d'en développer les principes et de les adapter à nos conceptions actuelles.

(1) A travers l'œuvre de P. BOURGET, jusqu'à *Némésis*, ne retrouvons-nous pas l'idée directrice déjà développée dans *le Disciple* ?

(2) Professeur GRASSET : *les Limites de la Biologie* (2^e édit., page xxii).

Le monde physico-chimique a ses lois et le monde moral les siennes ; mais il n'y a pas de commune mesure qui permette l'interposition de ces lois. De même que les rails parallèles de la voie ferrée, ces lois peuvent cheminer ensemble sans se jamais rencontrer, sans se nuire, et sans s'aider ; mais, continuant la comparaison, ces lois conduisent le « train-homme » vers son but suprême...

Grasset nous apprend le respect du passé, le respect des doctrines, parcelles de vérité d'hier qui font plus grande la vérité de demain.

Il ne faut pas que nous oublions jamais la pyramide des siècles écoulés au sommet de laquelle nous sommes hissés et du haut de laquelle nous voyons ainsi mieux et plus loin que nos devanciers (1).

Nous avons dit ailleurs comment ses polémiques, ses joutes avec LE DANTEC — à la parfaite sincérité duquel il rend hommage — l'avaient pressé de serrer de plus près encore son problème. Chacun le sait : la mort vient de terrasser l'une et l'autre, à quelques mois d'intervalle ; ces deux grandes intelligences, au moment où atteignant le point culminant de leur discussion, elles en venaient à un corps à corps philosophique.

Rappellerons-nous les lignes de LE DANTEC au Directeur de la *Grande Revue* :

Je suis trop souffrant pour pouvoir songer à écrire avant de longs mois, et j'en suis désolé, car je tiens mordicus aux idées que va attaquer le professeur Grasset. Voulez-vous me faire l'amitié de le faire savoir à la fin de l'article de mon adversaire (2) ? »

Dans les espaces sereins où nous aimons à les voir se rencontrer, l'un et l'autre dépouillés des contingences de la matière, il nous plairait de les écouter et de vous convier à ce nouveau dialogue des morts, — et nous voudrions espérer qu'ils rallieraient enfin (comme vers 1902, ou 1903, l'écrivait ici même le D^r CABANÈS), « tous les esprits libres, mais sans rien abdiquer de leurs croyances ou de leurs sympathies. »

D^r R. MOLINÉRY.
(Barèges, août 1918.)

Le statut de la prostitution.

Je lis dans la *Chronique médicale* du 1^{er} mai l'intéressant article du D^r Paul Chevallier sur la Prostitution :

« Des commissions ont examiné les problèmes délicats qui se posent, mais n'ont pas trouvé la solution juste et pratique », déclare cet éminent confrère.

Bien au contraire, la commission extra-parlementaire du Régime des mœurs, instituée par le Président du Conseil D^r E. Combes, a

(1) *Loc. cit.*, page xxii.

(2) *Grande Revue*, mai 1917.

remis jadis à son successeur, le Dr G. Clemenceau, le résultat de ses longs travaux, d'où résultent des moyens équitables et pratiques qui n'ont point été examinés par le Parlement. Les projets de loi, en effet, n'ont point tous eu l'heur de plaire à la presse, dont elle limitait un peu les droits... quant à la publicité un peu spéciale qui s'étale sous les rubriques « sage femme discrète », « écoulements guéris en 48 heures » ; ou qui recommande des panacées gynécologiques, attribuées à des abbés, docteurs inattendus en telle matière, d'autres encore douées de vertus antifrancastoriennes, antigonococciques, ou détruisant toutes les flores microbiennes qui pullulent aux temples de Vénus publics ou clandestins.

A ce seul point de vue, il faut croire que nous étions dans la note, puisque l'Angleterre, réputée si libérale en la matière, a édicté en 1917 une loi interdisant la publicité s'adressant au public et qui a trait à l'hygiène, au traitement des maladies vénériennes.

Dans les considérants qui précèdent cette loi, il est énoncé que le charlatanisme constitue le plus grand danger et contribue le plus à la propagation du fléau qu'il faut enrayer.

Quand en serons-nous là ? Feuillotez un grand quotidien et vous y verrez que la crise du papier ne limite guère les débordants appels aux avariés qui pullulent, faut-il croire, puisque la publicité les concernant constitue le budget principal des journaux.

Les règlements en vigueur — virtuelle — opposés procèdent de l'ordonnance de 1684, de Colbert. Ils visent :

1° L'internement à Saint-Lazare (Bastille) des prostituées, internement prononcé par un chef de bureau de la Préfecture de police, contre tout droit ; seuls, les tribunaux ordinaires pouvant prononcer semblables peines (circulaire ministérielle du comte d'Argout, ministre de l'Intérieur, 1835) ;

2° L'examen et le traitement des prostituées.

Pratiques en contradiction absolue avec le texte et l'esprit de la loi de 1902, qui précise les seules maladies dont l'existence peut être administrativement révélée, aux fins utiles à l'autorité.

Et la commission, constatant et déplorant l'illégalité des pratiques encore en vigueur, a élaboré les projets de loi suivants :

1° Loi concernant la prostitution des mineures, portée au Sénat par le sénateur Béranger et adoptée.

(Les mineures prostituées sont internées dans des établissements de rééducation.)

2° Loi contre le charlatanisme.

(Défense de publicité, concernant les maladies vénériennes, dans les édicules, dans les journaux destinés au public.

Défense de publicité concernant les cliniques spéciales, par plaques apparentes sur les édifices).

3° Loi contre la propagation des maladies vénériennes.

Devant l'impossibilité d'inscrire dans la loi de 1902 les maladies vénériennes, de créer le délit de prostitution, cette loi vise :

a) La répression du fait de la contamination : la contamination

est assimilée à une blessure volontaire et trouve ainsi sa répression pénale, voire matérielle ;

b) Tout individu condamné peut être, à l'occasion de ce délit, visité et soigné dans des centres spéciaux.

4° Loi contre le racolage ;

a) Le racolage peut être l'occasion de poursuites, puisqu'il devient un délit d'outrage aux bonnes mœurs par paroles ou provocations ;

b) L'arrestation et l'isolement de la prostituée peut avoir lieu pendant une durée de six heures à titre préventif, par application de la loi sur l'ivresse publique.

Par ses longs et consciencieux travaux, la commission avait rallié les *réglementaristes* et les *abolitionistes*, depuis si longtemps divisés.

Tous espèrent encore que son œuvre ne restera point lettre morte devant le péril qui se développe et qu'accroissent encore les nombreuses origines des défenseurs de notre cher et beau pays.

D^r ANDRÉ LUCAS (de *Vichy* et de *Monte-Carlo*),
Membre de la Commission extra-parlementaire du régime des mœurs
(Mobilisé aux armées.)

La dynastie des Bordeu.

Dans « Chirurgiens et blessés ; des origines à la Croix-Rouge », entre autres curieux documents, le D^r CABANÈS publie un certificat de BORDEU. Un de nos confrères nous demande : de quel Bordeu s'agit-il ?

Il y eut quatre Bordeu médecins.

Théophile de Bordeu, qui vivait sous Louis XV ; son fils, *Antoine*, le signataire du certificat, médecin de l'hôpital militaire de Barèges en 1730 ; ses deux petits-fils : *Théophile*, qui a illustré la famille et *François*, son frère, qui obtint la survivance de la charge de son père à l'hôpital militaire.

Le certificat publié par notre Directeur est intéressant à divers titres. Il fixe un point d'histoire médicale pyrénéiste.

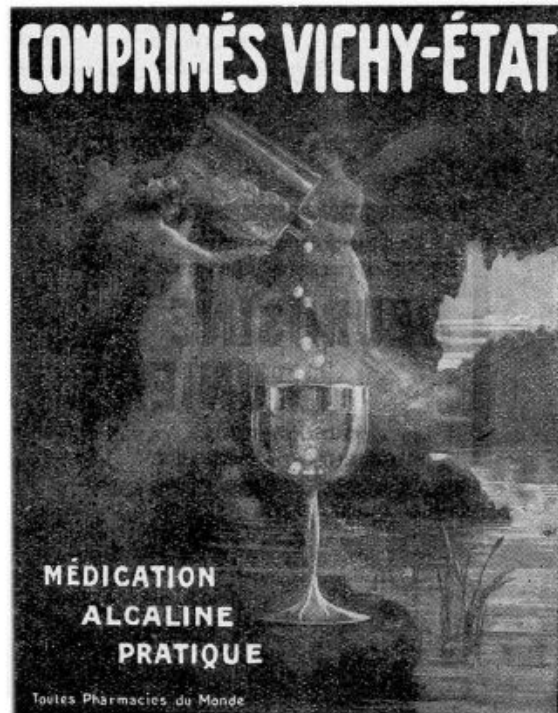
Ant. de Bordeu était médecin de l'hôpital militaire de Barèges, quand son fils, déjà célèbre, le fit nommer, en 1749, inspecteur de ces eaux.

En second lieu, il montre que l'on envoyait, dès cette époque, aux eaux sulfurées, des paralysies d'origine centrale : Ant. de Bordeu signale qu'aucun résultat n'a été amené par l'usage des eaux.

Enfin, on voit, par la loyauté avec laquelle est rédigée cette pièce, quelle confiance on doit avoir aux observations si curieuses et si nombreuses qui ont constitué le *Journal de Barèges* ; comment le monument le plus complet élevé à la gloire de l'hydrologie française par la famille des Bordeu (dont on a pu dire de *Théophile* qu'il fut le *Voltaire de la médecine*), n'est guère connu que par son nom et par quelques fragments.

R. MOLINÉRY (de *Barèges*).





Correspondance médico-littéraire

Réponses

Le thaumaturge Philippe (XXV, 30, 92). — Dans le *Mercure de France* (16 juin 1918), a paru un article très « poussé », sur « le Mage Philippe », dont l'auteur prétend avoir emprunté les éléments à « une personne qui bénéficia de la confiance » du thaumaturge. Nous n'en retiendrons que l'essentiel.

Fils de petits cultivateurs, PHILIPPE (Nizier-Anthelme), né à Loisieux (Savoie) le 25 avril 1849, après avoir fréquenté quelque temps l'institution Sainte-Barbe à Lyon, fut placé comme garçon boucher chez un de ses oncles ; « mais ce métier cruel ne convenait pas à son caractère » ; à l'âge de 13 ans, il opérait des guérisons et il sentit dès lors que sa vocation était de soigner et de guérir ses semblables. Il quitta donc la boucherie, et ouvrit, en 1872, un premier cabinet de consultation.

A l'Arbresle, près de Lyon, il épousa une demoiselle Jeanne Lansard, dont il eut une fille, objet de sa tendresse la plus vive, qu'il maria plus tard, richement dotée, au Dr Lalande, choisi par lui comme assistant. Car, la profession de guérisseur ne s'exerce pas à notre époque sans ennuis de toutes sortes. La loi, cette sceptique, ne croit plus au miracle ! Le diplôme le moins mérité surpasse à ses yeux les dons célestes. Des plaintes surgirent contre Philippe : envieux, mécontents, et trois fois les genoux de l'infortuné ployèrent sous le faix de condamnations pour « exercice illégal de la médecine ». Et pourtant, il s'efforçait à les acquérir, ces fameux diplômes, s'étant mis à fréquenter la Faculté de Médecine, au mépris de la mauvaise humeur des étudiants, qui se manifesta un beau jour par de bruyantes protestations. Le recteur, puis le président du Conseil, prié par l'Impératrice de Russie elle-même, au cours de son voyage en France, pour que Philippe obtint l'exceptionnelle faveur d'être titularisé « docteur » sans études préalables, se montrèrent inflexibles. Seul, le Dr Lalande, gendre et assistant, pouvait permettre au thaumaturge de demeurer en paix avec Thémis. M^{me} Lalande mourut jeune, et son père, accablé de douleur, alla se retirer dans sa propriété de l'Arbresle, laissant à son disciple, un nommé Chappaz, cabinet de consultation et clientèle. Philippe mourut à son tour vers le milieu de l'année 1905, après avoir exercé d'étranges bienfaits, connu des honneurs enviés et l'irritante disgrâce...

Les cas de guérison qui nous sont ensuite signalés (*ankylose de la hanche, parésie du membre inférieur, kyste* (?), etc.) paraissent surtout relever de l'hystérie ou d'une autre quelconque névrose : il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

Ce fut, comme nous l'avons dit, le Dr ENCAUSSE, plus connu sous le pseudonyme de *Papus*, qui introduisit Philippe à la cour de Nicolas II ; à la suite de quelles circonstances la quitta-t-il ? Voici la version nouvelle qui nous est fournie de sa disgrâce :

Nous ne pourrions affirmer avec certitude qu'un décret d'expulsion fut

pris contre Philippe par le ministre de la justice russe ; mais ce qui nous a été donné pour certain, c'est qu'au comble de la faveur impériale, le thérapeute, revêtu d'un somptueux uniforme universitaire, ayant été autorisé à paraître aux fêtes de la cour, cette provocation souleva la Faculté de Médecine et un puissant parti contre l'Impératrice, laquelle, bientôt obligée de céder, dut éloigner son favori.

Il y eut, aussi, les protestations des partis avancés, se plaignant « d'un régime confiant sans contrôle les destinées de la Russie à un autocrate dégénéré, proie facile du premier charlatan venu ».

De retour en France, le thaumaturge continue à rester en relation avec les grands-ducs, avec les souverains eux-mêmes ; on lui envoie des mèches de cheveux, il renvoie des miroirs magiques ; bref, il n'a pas perdu la confiance de son auguste clientèle, et il ne met pas trop de vanité à s'en prévaloir.

Quoi qu'il en soit, il ne fit jamais servir son influence, qui était réelle, qu'aux intérêts de son pays. De cela, nous pouvons bien lui savoir quelque gré.

R.

Superstition relative aux jumelles (XXV, 148). — La croyance populaire disant que, de deux jumelles, l'une n'aura point d'enfants, est assez répandue à Paris, pour que je l'aie entendu formuler, plusieurs fois, par des clientes. Je sais qu'elle est aussi acceptée à Rouen et en Angleterre, comme une rapide enquête m'en a convaincu. Elle est donc assez générale, et peut-être est-elle vraie, dans un certain nombre de cas.

Cependant, elle se montre souvent inexacte. Une de mes malades m'a cité deux exemples : 1° deux sœurs norvégiennes jumelles ont eu, l'une neuf enfants, l'autre quatre enfants ; — 2° deux sœurs anglaises, cousines de ma cliente, dont l'une a épousé un de nos confrères, et jumelles, bien entendu, ont eu respectivement cinq et deux enfants.

Néanmoins, disions-nous, elle est parfois vraie. C'est ainsi que, personnellement, j'ai eu cinq sœurs, dont deux jumelles, les plus jeunes. Toutes se sont mariées. Les trois aînées ont eu des enfants. Des deux jumelles, l'une, la plus vigoureuse, a eu deux enfants ; l'autre, la plus chétive, n'en a eu aucun. Cette dernière présentait des caractères d'infantilisme incomplet, était restée petite et d'une constitution bien moins solide que sa jumelle.

Cette différence, souvent observée, dans la vigueur des deux jumelles, permettrait peut-être d'expliquer la stérilité de l'une d'elles. Il y aurait lieu, en effet, de rechercher si l'insuffisance ovarienne avec, pour conséquence, un développement plus ou moins incomplet de l'utérus, n'existe pas chez la jumelle qui, au moment de la naissance, présentait le poids corporel le moins élevé. Cette recherche serait d'autant plus intéressante à faire, que le traitement de l'insuffisance ovarienne, à la condition d'être *précoce*, à 14 ans,

au plus tard, et d'être assez *énergique* et *prolongé*, permettrait, sans doute, de parfaire le développement de l'utérus et, par suite, de rendre la fécondation possible.

J'ai vu, dernièrement, une jeune femme qui, ayant une sœur jumelle mariée et mère de plusieurs enfants, me demandait si elle n'était pas condamnée à n'en pas avoir elle-même. Lui ayant trouvé des organes génitaux bien développés, j'ai attribué sa stérilité à de petites lésions locales, qu'un traitement approprié permettra de guérir facilement ; après quoi, j'espère bien qu'elle pourra devenir enceinte.

D^r Jules BATUAUD (*Paris*).

— La croyance populaire relative à la stérilité d'un sujet, sur les deux sujets nés d'une grossesse double, n'est pas spéciale au nord de la France : elle se retrouve dans maints pays ; mais tantôt il s'agit d'une jumelle sur deux jumelles, comme dans le cas cité par notre correspondant, tantôt d'un jumeau sur deux jumeaux mâles ; tantôt enfin, de la fille dans les gémellités mixtes, donnant jumeau et jumelle.

Un article de M. KOSTOLOVSKI, dans le journal ethnographique *Jivaia Starina*, signale que, dans le gouvernement de Yaroslaff, en Russie, existe la croyance que, de deux jumeaux, qu'ils aient ou non le même sexe, seul le plus vigoureux est capable de procréer ; le plus faible resterait constamment stérile. Cette croyance concerne également l'homme et le bétail.

D'après BIELER, les paysans de la Suisse romande racontent que, dans les cas de gestation gémellaire de vache ou de brebis, lorsque les jumeaux sont de sexe différent, il y a fréquemment malformation génitale de l'un d'entre eux ; s'il s'agit de la femelle, elle a la vulve petite et le clitoris trop développé ; si c'est le mâle, les mamelles sont saillantes et peuvent donner du lait. Les paysans vaudois donnent à ces animaux le nom de *Tsévéques*, qui serait une corruption du nom de *Zweckle* (de *Zwischen*, intermédiaire), terme employé avec la même acception dans la Suisse alémanique.

D'après FRANCK LILLIE (*Science*, 28 avril 1916), les éleveurs américains prétendent que, quand une vache donne naissance à deux jumeaux de sexe différent, le jumeau de sexe féminin est régulièrement stérile ; ils donnent à ces génisses jumelles d'un veau le nom spécial de *free-martin*. Pour rechercher la cause de cette bizarrerie, Lillie a profité des ressources qu'offrent les énormes abattoirs de Chicago, et il a pu y recueillir 41 utérus de vache renfermant deux embryons : 14 fois, il y avait deux mâles ; 6 fois, deux femelles ; 21 fois, un mâle et une femelle. Il s'agissait toujours de deux œufs séparés, avec deux corps jaunes, un sur chaque ovaire (grossesses bivitellines) ; chaque embryon siégeait dans une des cornes utérines et les enveloppes embryonnaires étaient distinctes. Toutefois, tout en restant distinctes, les deux enveloppes extérieures des œufs,

les *chorions*, s'étaient fusionnées dans la plupart des cas par leurs bords ; et des connexions vasculaires s'étaient établies entre elles, assez développées pour qu'on puisse injecter l'un des embryons par les vaisseaux de l'autre. Toutes les fois qu'une semblable communication existait et que les deux jumeaux étaient de sexe différent, les ovaires du jumeau féminin étaient atrophiés. L'auteur admet que le passage chez la femelle du sang chargé des sécrétions internes des organes du mâle a pour effet d'entraver le développement des ovaires et, par suite, de stériliser le sujet ; il donne à l'appui de cette opinion ce fait que, dans les 3 cas sur 21 où les connexions vasculaires faisaient défaut, et seulement dans ces 3 cas, les ovaires n'étaient pas atrophiés.

L'explication donnée par Lillie est séduisante ; en admettant que le mécanisme qu'il invoque soit bien réel en ce qui concerne les génisses « free-martins », doit-on la généraliser aux autres espèces et en particulier à l'espèce humaine ? Il est en tout cas certain qu'elle ne peut s'appliquer aux espèces où la gémellité multiple est la règle : chien, lapin, rat ; car alors, à peu près toutes les femelles seraient stériles ; on ne peut guère croire non plus, malgré Bieler, que semblable loi s'applique aux brebis : la gémellité double est trop fréquente dans l'espèce ovine, et les grossesses bisexuées y sont, d'après SAMSON (d'Alfort), aussi fréquentes que les grossesses unisexuées. La stérilité serait donc très fréquente chez la brebis, ce qui n'est pas.

Dans l'espèce humaine, les malformations génitales sont-elles particulièrement fréquentes chez les jumeaux ? Il ne le semble pas. Dans la très volumineuse compilation que NEUGEBAUER (de Varsovie) a consacrée à l'hermaphrodisme, sur les 1.257 observations qu'il a reproduites de cette malformation, 5 se rapportent à des jumeaux, ce qui est inférieur à la proportion de grossesses doubles dans la contrée (12 p. 1.000) ; en outre, dans les cinq cas, les jumeaux étaient tous deux mâles, et tous deux atteints de la même malformation : hypospadias péniscrotal, constituant un pseudo-hermaphrodisme masculin. Ces cinq faits sont donc très différents de ceux des « Tsévèques » et des « free-martins », et l'explication de LILLIE ne peut leur être appliquée.

Il semble, toutefois, que la croyance populaire contienne un fonds de vérité, et une enquête dans les milieux médicaux donnerait peut-être des résultats intéressants. La question a été soulevée à la séance du 8 mai à la *Société de Pathologie comparée*. M. BILHAUT a dit connaître une jumelle, dont le jumeau était mâle, et qui a eu cependant plusieurs enfants. Il en résulte que, si le phénomène de la stérilité de la jumelle d'un mâle existe dans l'espèce humaine, cette stérilité ne serait pas fatale. Nous avons vu qu'elle ne l'est pas non plus, d'après Lillie, dans l'espèce bovine. Il est intéressant de demander à vos lecteurs de vous communiquer leurs observations personnelles susceptibles d'éclaircir la question.

E. APERT.

En marge des bons Livres ⁽¹⁾

Un cas de Narcissisme historique : la comtesse de Castiglione.

L'étrange aberration qui pourrait s'appeler le « Narcissisme » et qui donne une réalité au mythe antique, n'est pas positivement tributaire de la pathologie ; elle est du domaine de la psychiatrie. C'est une folie douce, nullement dangereuse : elle n'amène pas l'issue fatale de la vie du prototype mythologique.

Au cours d'une des leçons qu'il avait professées à Bicêtre et qu'il a reproduites dans son livre *la Folie érotique*, le Dr B. BALL a étudié le cas d'un sujet représentant le type parfait du malade atteint de Narcissisme.

C'est un homme dont toute l'activité se bornait à se mirer dans une glace et à « se dire des mamours ». Remarquons qu'il s'en tenait sagement à ces seules manifestations des doux regards et des belles paroles ; il s'aimait des yeux et des lèvres, embrassait son image, mais n'allait pas au delà.

Ce n'est pas encore le Narcissisme intégral, aigu, pathologique, qui unit à l'adoration forcenée de soi-même l'indifférence absolue de tout ce qui est autrui : une observation curieuse nous en est présentée dans un ouvrage que viennent de publier MM. le comte FLEURY et Louis SONOLET, *la Société du Second Empire*, ouvrage d'ailleurs très captivant et soigneusement documenté. Les auteurs montrent que cet amour exagéré de soi peut conduire à la conséquence naturelle de toutes les amours profondes et exclusives : à la jalousie !

Le sujet étudié est la comtesse Vérasis de CASTIGLIONE.

Ce fut, comme on sait, la plus fascinante beauté de la dernière cour des Tuileries ; elle alluma une courte passion dans le cœur de NAPOLÉON III, et son nom doit prendre rang parmi les héroïnes d'amour de tous les temps. Elle apparut tellement caractéristique de la névrose sentimentale dont nous parlons, que son époque la surnomma *Madame Narcisse*.

Dans l'existence entière de la « belle Nicchia », comme on l'appelait dans l'intimité, impossible de voir, en effet, autre chose

(1) Comte FLEURY et Louis SONOLET, *la Société du Second Empire*, t. 1^{er} ; un fort volume illustré de 84 illustr. Albin Michel, éditeur, Paris, 22, rue Huyghens.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

qu'une adoration perpétuelle de sa beauté, engendrant le plus monstrueux égoïsme. Cette femme, ardemment désirée, ne vibra jamais de la moindre passion. Ses soins n'allèrent jamais qu'à elle.

Rien à quoi elle ne s'efforçât pour donner plus de lustre à sa beauté. La parure de cette beauté lui apparaissait comme un sacerdoce et elle se considérait comme une sorte de divinité, daignant se manifester un instant à ses adorateurs pour se dérober aussitôt.

Tout ce qui était extérieur n'arrêtait pas sa pensée. Les exigences de la vie parisienne, les égards même auxquels se doit plier une bonne éducation, n'existaient pas pour cette sublime créature, par elle-même décrétée d'exception. Elle s'écarta de presque toutes les relations mondaines, arrivant toujours en retard aux dîners auxquels elle était priée : ainsi, un soir, chez LORD PALMERSTON, ne parut-elle qu'à neuf heures et demie.

Dans son instinctif éloignement pour le monde vivant qui l'entourait, elle s'était fait de son « home » de la rue de la Pompe, à Passy, un sanctuaire voué au seul culte de ses charmes. Parfois, elle demeurait des heures devant sa glace, absorbée dans la contemplation de son corps magnifique. Quand elle était lasse de cette adoration, elle n'avait qu'à regarder autour d'elle pour retrouver, sous tous les costumes, dans toutes les poses, l'image plus voilée de sa beauté. Sur les murs, sur chaque meuble, de tous côtés, des photographies la répétaient à l'infini ; et, par cette bizarre intempérance, on pouvait juger du germe morbide qui avait déterminé cette folle admiration de soi.

Très artistiques, ces photographies avaient exigé des mises en scène des plus compliquées : il était de règle que la précieuse image devait à elle seule y fixer une scène, y dégager un symbole, y figurer un tableau : la comtesse ne représentait-elle pas un univers de grâces et de perfections ? Ces portraits portaient des noms : *la Frayeur, l'Eau, le Feu, le Peignoir rose, le Nœud de Dentelle, le Regard* (V. fig. 2), etc... La dame veillait avec soin à leur exécution, prodiguant sur les épreuves les indications : « Creuser les yeux », « Aviver le regard ». Pour ces images, elle éprouvait un peu du même élan de la folle adoration qu'elle avait vouée à l'original.

Cette passion pour sa personne finit par atteindre à un étrange et suprême degré : la jalousie. Laissons ici la parole à MM. le comte FLEURY et LOUIS SONOLET :

Elle en arriva à considérer comme réservé et interdit à quiconque n'en était pas digne, le rarissime spectacle dont elle ravissait les yeux. Sa folie de soi-même dégénéra en une rage d'invisibilité. Sa devise devint : « Me voir contre mon gré, c'est me voler. » Par une contradiction inouïe, celle qui, dans ses travestis, avait livré avec tant d'impudeur la neige de sa chair aux plus ardents regards, refusa de se trouver en chemin de fer en face d'un visage inconnu, jugé profane. On ne la vit plus aller à pied. Son coupé dut venir la chercher dans la cour de sa maison. Elle y montait

UNE BEAUTÉ DU SECOND EMPIRE



Fig. 1. — La Comtesse de CASTIGLIONE.
(Cliché de l'Editeur).

avec les plus grandes précautions et filait, les stores baissés. Impossible désormais de la dévisager sans sa condescendance. A Dieppe, pour aller de son hôtel au Casino, elle pria ses amis d'envelopper son chemin de deux haies protectrices. En revanche, sa propre vue lui apparut comme la plus enviable des grâces. Une nuit d'hiver, qu'à Londres, elle revenait, seule et emmitouffée jusqu'aux yeux, d'une soirée chez lady Holland, un complaisant gentleman s'offrit à l'accompagner et la protégea d'un passant discourtois. Arrivée à sa porte, elle enleva, d'un de ses beaux gestes harmonieux, le



Fig. 2. — La Comtesse de CASTIGLIONE : (*Le Regard*).

(Cliché de l'Éditeur.)

châle et l'écharpe qui la masquaient. Puis, sans souci du vent glacé, révélant à son compagnon émerveillé son visage encore plus rayonnant de clarté sous la lune et les éclatantes splendeurs jaillies de son corsage, elle lui dit avec un élan où elle mit toute sa générosité :

— Voilà votre récompense !

Folie de beauté, comme il y a folie de grandeur.

Le Narcissisme, on le voit, constitue bien une aberration sentimentale qui doit intéresser le psychiatre ; c'est une des multiples formes de la grande névrose qui détraque l'humanité. Et la divinement belle Castiglione l'a portée, pour sa part, à son point culminant, en arrivant à ce sentiment, incroyable et paradoxal entre tous : la jalousie de soi-même !

HENRY-ANDRÉ.

Chronique Bibliographique

Le dernier Romanof, par Charles RIVET, correspondant du *Temps* en Russie. Librairie Perrin et C^{ie}, 4 francs.

Cet ouvrage, dont 80 éditions successives n'ont pas épuisé le succès, nous apporte, sur l'état de la Russie, et la psychologie deses gouvernants, des révélations singulièrement troublantes. Il faut bien dire que le pays des vastes et incommensurables steppes ne nous a jamais été bien connu et que nous avons nourri à son endroit de singulières illusions : elles nous coûtent déjà bien cher : en sommes-nous définitivement guéris ? Nous n'oserions l'assurer.

Quant au tsar disparu, quel jugement devons-nous porter sur lui ? L'auteur du livre que nous analysons se montre à son égard terriblement sévère ; mais son appréciation est-elle rigoureusement impartiale ? Par endroits, il laisse percer des tendances qui nous mettent en défiance ; hâtons-nous de dire que nous ne traduisons qu'une impression personnelle. A en croire l'auteur, Nicolas II « ne faisait rien avec passion, ni même avec entrain ; pour lui plaire, il fallait le flatter ; pour s'assurer ses faveurs, il fallait le distraire... » Et, à cet égard, il nous conte la plaisante anecdote qui suit.

Après un conseil des ministres où il avait été question d'affaires graves, on demanda à Maklakof, célèbre par sa faculté d'imitation, de représenter tel de ses collègues... ou de « faire la panthère ». Ce talent spécial l'avait mis tout à fait en cour. Entendait-on aboyer dans les couloirs du palais, on savait que M. Maklakof, « ministre d'un département écrasant en une époque difficile », faisait le pitre devant Leurs Majestés.

Maklakof ne se faisait jamais prier. Il se tapissait sous un canapé, poussait le rugissement d'un fauve en rut, puis sortant à quatre pattes de dessous les meubles, faisait un bond énorme et retombait dans un fauteuil. Les grandes-duchesses et le tsarevitch riaient aux larmes... On oubliait le conseil des ministres, le pouvoir et ses tristesses, le peuple et ses misères.

On sait que Louis XVI, aux plus sombres jours de la Révolution, marquait, sur les feuilles blanches de son journal intime, ses chasses et ses indigestions, sourd aux grondements du dehors qui ébranlaient déjà son trône vacillant ; Nicolas II ne se montra pas moins indifférent au cours des échauffourées révolutionnaires de 1905.

A un dignitaire qui venait, tout tremblant, lui annoncer l'émeute déchaînée dans la capitale, il se contentait de répondre : « Quels temps intéressants nous vivons ! » Et il ajoutait, en français... de Gavroche : « Moi, ça m'asticotte ! »

Quel jour effrayant, sur la mentalité de notre « grand Ami et Allié ! »

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LOUIS LÉORAT. — *Emploi de l'électro-aimant géant dans la recherche et l'extraction des projectiles et autres corps étrangers magnétiques*; — Id., *Quelques applications nouvelles des électro-aimants à courant continu ou à courant alternatif* (Extrait du *Lyon médical*, janvier 1915, et Association typographique de Lyon, 12, rue de la Barre, 1916).

Ce que le Monde doit à la marine britannique, par l'Amiral Sir Cyprian BRIDGE. Department of Information, 7, rue Meyerbeer, Paris, IX^e.

Présentation de courbes de température locale au cours de l'évolution des plaies de guerre, par Henri VIGNES. (*Société de Pathologie comparée*, janvier 1918).

PÉLADAN. — *L'Allemagne devant l'humanité et le devoir des civilisés*. Paris, E. de Boccard, 4, rue Le Goff, 1916.

Un héros médical: La mort du capitaine Belmont au Vieil-Armand; par le D^r BONNETTE, médecin militaire. Paris, Société française d'Imprimerie, 15, rue de Cluny. Tiré à part de la *Chronique médicale*, 1^{er} décembre 1917.

NOTES DE GUERRE: *Le Val-de-Grâce; sa contribution aux progrès de la pathologie interne*, par le D^r BONNETTE. Extrait du *Progrès médical*, n^o 12, 20 juin 1916.

Paul BOURGET. — *Némésis*. Paris, Plon, s. d (1918).

Jean BILLANT. — *Le Trachome à Lugdunum, d'après les cachets des oculistes romains*. Thèse de Lyon, décembre 1915.

Georges TRUFFAUT. — *Production des légumes; organisation méthodique de la production des légumes dans les jardins potagers familiaux et dans les jardins potagers militaires*, Versailles, 90 bis, avenue de Paris.

D^r Paul DU PLESSIS DE POUZILLAC. — *Aile blanche; roman de guerre et d'amour*. A. Maloine et fils, Paris, 1917.

L'Angleterre, que fait-elle? Avant-propos de Maurice BARRÈS, par ELLIOTT DODDS, Boursier de New-College, Université d'Oxford. Chambre de Commerce britannique, 6, rue Halévy; envoi gratuit sur demande.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant: D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA
“**PHOSPHATINE**
FALIÈRES”



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

“**PHOSPHATINE
FALIÈRES**”

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Variétés médico-sociologiques

Menus propos sur divers sujets quasi-médicaux (1)

Par M. le D^r A. M. BLOCH,

Lauréat de l'Institut.

(Suite et fin).



L'antagonisme, base de la question, paraît invincible ; la conciliation, dans l'état actuel des choses, semble irréalisable : pourquoi ? Parce que, dans cette troublante lutte de principes, les adversaires ont raison tous les deux.

La société prétend abattre tout ce qui s'oppose à sa propre sûreté, à ses progrès ; rien de plus logique. Elle représente la masse des hommes, elle est leur raison de vivre ; aucun individu ne peut éluder les devoirs qu'elle impose ; elle a pour elle le droit et la force.

D'autre part, chaque homme possède une conscience qui lui révèle l'équité ou l'injustice des actes que l'ensemble lui commande : il peut se tromper, mais la société est également sujette à l'erreur, et si, dans telle circonstance, lui, simple unité, est convaincu d'avoir raison contre les ordres de la généralité, il peut se faire, et il se fait parfois qu'il résiste à outrance, et que, plutôt que de céder, s'expose aux rigueurs de la loi.

Voilà nos prémisses posées, notre théorie énoncée ; passons aux applications, c'est-à-dire aux conflits entre les tribunaux et le secret médical. D'abord, voyons ce secret à l'œuvre. Est-il complet, absolu ? Ne subit-il pas d'incessantes altérations d'une importance plus ou moins grande ?

Sans aucun doute, il est violé maintes fois, dans des circonstances variables à l'infini, et cela sans intervention des magistrats, par le simple exercice de la profession.

Lorsqu'une personne qui a contracté une assurance sur la vie vient à mourir, ses héritiers sont obligés, pour toucher la prime, de demander à leur médecin une déclaration des causes du décès. C'est une clause du contrat que le défunt avait acceptée en traitant avec la Compagnie. Vous, médecins, allez-vous refuser de remplir les vides du questionnaire imprimé que la veuve vous apporte après

(1) V. le n^o de septembre.

avoir perdu son mari ? Si vous ne consentez pas à indiquer votre diagnostic, la Compagnie ne paiera point.

J'ignore si certains médecins se refusent à violer ainsi le secret professionnel : je l'ai tenté autrefois, mais j'ai cru devoir céder devant les larmes d'une femme qui m'implorait et avait besoin de toucher, au plus tôt, la somme due par l'assurance.

Théoriquement, le secret est lié à l'individu qui en fait l'objet, à lui seul. Vous n'auriez pas même le droit de confier à la veuve, pour elle seule, quelle était la dernière maladie de son époux ; dès lors, que dire d'une déclaration écrite, publique ?

Mais il tombe sous le sens que cette rigueur est incompatible, la plupart du temps, avec les faits, et que, la revendiquer, c'est, selon l'expression doctrinale, pousser à l'absurde.

En effet, on ne soigne pas un malade sans avertir son entourage et du diagnostic et du pronostic de l'affection ; de sorte que, lorsqu'il a succombé, toute la famille et les amis savent qu'une pneumonie, par exemple, l'a emporté.

Le secret médical n'existe donc plus, et on n'enfreint pas ses prescriptions en écrivant le mot « pneumonie » sur une police d'assurances, autorisé que l'on est, pressé même par les proches.

Eh bien, malgré l'inanité de cette violation du secret, dans la généralité des cas, malgré cette pseudo-légitimité des déclarations que vous faites à une Compagnie, avec le plein assentiment de la famille du défunt, il me paraît certain que vous avez tort de céder et que l'assureur n'avait pas le droit de vous demander votre diagnostic.

Supposons un cas de paralysie générale, un cas de gomme du cerveau. On sait, autour du malade, de quoi il est atteint actuellement, mais on peut ignorer, — on ignore d'ordinaire la cause première de l'affection. La direz-vous ? Vous ne le pouvez ; et pourtant, la Compagnie vous la demande.

Mais, objectera-t-on, le défunt avait accepté les clauses du contrat ; il faut donc que, le moment venu, elles soient exécutées.

Non pas, car elles dépassent ce que la Société permet : je dis, la Société générale de l'humanité, bien entendu.

Est-ce qu'elle ne défend pas de prêter avec usure, s'interposant d'autorité entre le prêteur et l'emprunteur, même si ce dernier a consenti pleinement à payer des intérêts exagérés ? Est-ce qu'elle ne punit pas l'accaparement, même si les fournisseurs ont réalisé de beaux bénéfices et sont enchantés de livrer leurs denrées à l'accapareur ? Est-ce qu'elle n'annule pas certains traités, malgré le consentement réciproque des parties ? Son objectif dépasse les intérêts particuliers, elle les détruit s'il le faut, en vue de la protection générale.

Et nous sommes ramenés, tout naturellement, à la question qui nous occupe : au secret médical.

Nous venons de voir le médecin trahir ce secret dans les assurances sur la vie ; mais les cas d'une pareille dérogation sont innombrables. Citons les certificats d'accidents du travail, la déclara-

ration des maladies contagieuses, épidémiques : variole, fièvre typhoïde, etc.

Demain, ce sera la divulgation de la tuberculose, et après-demain, celle de la syphilis.

Que restera-t-il du secret battu en brèche de tous côtés ? Il lui restera encore une citadelle ; c'est ce dernier réduit que la loi voudrait prendre et que le médecin refuse de livrer : les confidences du malade dans le cabinet de consultation.

Ici, nous n'avons plus, comme précédemment, affaire à un secret déjà révélé à tout un public : il s'agit d'une confession dans le tête-à-tête, et c'est dans cette occurrence que la discrétion est le plus nécessaire ; c'est là que viennent chercher un soulagement physique et souvent un réconfort moral les auteurs de fautes, de délits, de crimes même, avec la certitude de ne pas être trahis.

Nous avons assisté récemment, à propos des avortements, à une manifestation violente du corps médical, à une protestation véhémentement de la dignité individuelle contre les exigences de la Société. La bataille n'a pas été longue et la victoire semble être restée aux médecins. Ils garderont, quoi qu'il advienne, leur noble rôle de confesseurs. Mais, qu'ils ne se fient pas à leur succès actuel : *Caveant medici !*

La Société ne se considérera pas comme définitivement vaincue, et si le corps médical ne veille pas attentivement, elle prendra un biais pour arriver à ses fins.

Ce biais, quelque paradoxal qu'il paraisse, est déjà mis en œuvre ; il s'infiltré peu à peu ; les médecins le connaissent, ils ne voient que ses résultats prochains, qui leur paraissent favorables, et ne devinent pas ses conséquences lointaines ; ils ne prévoient pas qu'elles seront désastreuses pour leur liberté professionnelle ; ils ne sentent pas que, s'ils ne se gardent dès aujourd'hui, demain ils ne pourront plus rien empêcher.

Mais qu'est-ce donc ?

C'EST LA TRANSFORMATION DE TOUS LES MÉDECINS EN FONCTIONNAIRES.

— Comment est-ce possible ? C'est tellement possible que c'est déjà largement commencé.

Médecins légistes, médecins experts, médecins d'assurances, médecins d'accidents du travail, médecins des écoles, des bureaux de bienfaisance, des sociétés, des syndicats, des administrations publiques sont, peu ou prou, fonctionnaires. Le secret professionnel est fortement entamé, détruit parfois, dans l'accomplissement de leurs services. Encore un pas, et la médecine deviendrait une fonction, comme la magistrature.

Cela peut paraître invraisemblable. Jamais on ne l'admettrait. L'application serait impossible.

Triple erreur. L'invraisemblance disparaîtrait en peu de temps, dans des mœurs nouvelles ; les protestations s'éteindraient les unes après les autres, et la pratique de cette grande révolution serait bien

plus aisée qu'on ne le croirait, à vue de pays. Et voici ce qui me fait penser ainsi.

Lorsque la juridiction exercée, dans la haute antiquité, par le chef de la famille, passa aux mains de juges spéciaux, la stupéfaction dut être bien plus grande qu'elle ne serait devant la spoliation de la liberté des médecins.

Et, plus près de nous, quand les conquérants et leurs descendants durent laisser aux tribunaux le pouvoir de juger leurs vassaux, quelle révolte dut susciter cet empiètement énorme sur la puissance féodale ! La Société triomphait de l'individu, malgré sa résistance.

J'ignore comment les choses se passèrent, si la rupture fut violente, rapide, ou lente et dissimulée, mais pour « fonctionnariser » la médecine, on voit déjà la marche sournoise que prend l'affaire, ses progrès, les chances de réussite qu'elle attend.

Actuellement, l'emprise n'est pas encore profonde : les « places », comme on dit, sont avantageuses et n'entament pas encore l'essence du secret ; mais il suffirait que la Société, c'est-à-dire l'Etat édictât une simple loi, pour que la transformation devint complète, irrémédiable.

— Allons donc ; il n'y aurait plus de médecins libres !

— Non. Ils seraient tous enrégimentés, comme les magistrats.

Ils seraient appointés, chargés de fonctions déterminées ; chacun aurait son ressort.

Le client individuel tendrait à disparaître, il serait devenu un membre de quelque groupe dûment spécifié — comme le sont les nombreux échantillons qui existent déjà, — et le médecin, maté par la collectivité, ne pourrait plus arguer de son droit au silence, puisqu'il serait un fonctionnaire.

— Et si des malades venaient le consulter en cachette ?

— Le praticien refuserait leurs confidences, de peur de perdre sa position, et jusqu'au pouvoir d'exercer.

— Et comment saurait-on qu'il a enfreint la loi ?

— Par le livret de santé que chaque citoyen posséderait et devrait tenir à jour ; par les livres du médecin, forcé de noter toutes ses interventions ; par les registres du pharmacien, dernier témoignage et aboutissant matériel de la consultation.

Mais c'est la négation de toute liberté individuelle !

— Non : ce serait simplement une étape de plus dans le chemin qui mène la Société vers le souverain pouvoir.

Le diplôme de docteur, qui confère à ses seuls possesseurs le droit de soigner les malades, n'est-il pas déjà un immense empiètement sur l'initiative de l'individu ? Mais quand une révolution aussi énorme que celle-là est ancienne, elle ne paraît plus étonnante ; elle devient une modalité toute simple des mœurs d'un pays.

En serait-il de même, si la collectivité resserrait encore plus son

étreinte, faisait du médecin un fonctionnaire et, de ce fait, anéantissait le secret professionnel ?

Le pays, la race gagneraient-ils à ce que la maladie fût dépistée et suivie, comme les délits et les crimes sont dépistés et suivis par les tribunaux ?

Serait-ce un bien, serait-ce un mal ?

A vous, confrères et lecteurs, de fournir la réponse.

Le Présent dans le Passé

Le Taylorisme, pressenti par E. Renan.

En relisant, ces temps derniers, *l'Avenir de la Science*, de E. RENAN, j'y ai recueilli ce passage (1), dans lequel l'illustre exégète semble avoir pressenti la méthode américaine connue sous le nom de *Taylorisme*, et qui est tout simplement une meilleure utilisation du travail, par un procédé que nous n'avons accueilli avec tant d'enthousiasme, que parce qu'il nous faisait retour *via Atlantique*.

Plusieurs hommes dévoués aux travaux de l'esprit s'imposent journellement un nombre d'heures d'exercices hygiéniques, quelquefois assez peu différents de ceux que les ouvriers accomplissent par besoin ; ce qui, apparemment ne les abrutit pas. Dans cet état que je rêve, le métier manuel serait la récréation du travail de l'esprit... Dans une société sagement organisée, où les pertes de temps inutiles et les superfluités improductives seraient éliminées, où tout le monde travaillerait efficacement, et surtout où les machines seraient employées non pour se passer de l'ouvrier, mais pour soulager ses bras et abrégé ses heures de travail ; dans une telle société, dis-je, je suis persuadé (bien que je ne sois nullement compétent en ces matières), qu'un très petit nombre d'heures de travail suffiraient pour le bien de la société, et pour les besoins de l'individu.

E. RENAN.

(1) *Op. cit.*, p. 398, édition in-8°, C. Lévy.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Informations de la « Chronique »

L'argot des tranchées.

La guerre aura eu cette conséquence, entre beaucoup d'autres, de donner naissance à une langue particulière, un argot spécial, dont plusieurs philologues ont tenté d'établir le lexique. Nous allons emprunter à ce vocabulaire, né des circonstances, quelques-unes de ses expressions les plus familières, en nous appuyant sur une étude de M. G. ESNAULT (1), qui a consacré au « Français de la Tranchée » un travail des plus solidement étayés.

Les métaphores les plus intéressantes sont celles qui sortent, neuves, de la vie du front.

Les *pastilles* ou *confettis*, ce sont les petites rondelles de drap à coudre au collet de la veste et de la capote, une à droite, une à gauche, à côté du numéro du régiment, bleues pour le 1^{er} bataillon, rouges pour le 2^e, jaunes pour le 3^e, exclusivement dans la zone des armées.

La *bourguignotte* a été tour à tour baptisée : *cloche*, *soupière*, *pot de chambre* ; l'urinal, qu'on passe aux blessés ou malades dans leur lit, est, en raison de sa forme, nommé un *pistolet* ou un *violon*.

Le *cafard* désigne le spleen, la neurasthénie ; le terme était, dès longtemps, à la mode dans les régiments coloniaux.

Le *cafard* se loge dans la tête ; c'est le *berdin* ou *bigot*, ou *vezon*, ou *kanneton*, tous insectes des cervelles, ce que la vieille France appelait le *grillon*, l'insecte au bruit de grelot qui sous le crâne virevolte, ivre de vol fou. Remarquez que le *cafard* n'est pas bruyant ; l'*araignée* non plus ; mais ils sont traités dans l'occurrence en succédanés des insectes bourdonnants, par le procédé dit « dérivation synonymique ». — *Avoir le bourdon*, c'est être ennuyé ; *avoir les grelots*, avoir peur ; exactement, avoir des grillons dans la tête.

Un *poilu* ne dira pas : *fumer* ; il lui substitue le plus souvent : *gazer*.

Il y a longtemps que *gazer* est synonyme de fumer ; non seulement *gazer*, fumer du tabac, était usuel populairement à Nantes et à Paris dès 1894, et on disait *gazer une sèche*, fumer une cigarette ; mais *gazer* s'emploie par métaphore à propos des fumées de l'alcool et de la colère ; d'un homme un peu ivre, qui commence à gesticuler et à se sentir éloquent, on dit qu'il *commence à gazer*, comme aussi qu'il est *allumé* et qu'il *y a de la pression*. La tête (chaude) est une *bouillotte*, une *cafetière*, une *casserole* ; elle contient un cerveau en ébullition.

Le vin, c'est le *pinard* ; mais celui-ci a de multiples synonymes :

Le *pinard*, ils [les Poilus] l'appellent maintenant : le *général*. Et à ce

(1) *Mercur de France*, nos 474 et 475 (1918).

général si populaire, au général Pinard, je vous prie de croire que les poilus ne souffriront jamais qu'on fende l'oreille ! (*Vie Parisienne*, 21-4-17, p. 349) ; on sait assez que le *général Hiver* a passé pour le grand stratège des Russes. M. PETITJEAN, député de Paris, parle aussi du « roi pinard » de nos poilus (*Journal*, 22-7-17) ; *roi* ou *général*, c'est toujours l'idée du souverain dispensateur de courage, du commun réservoir moral que doit être un Chef. On sait que le Vin s'appelle couramment le *moral*.

Si nous passons à des expressions empruntées à notre technologie professionnelle, nous relèverons : *mitrailleuse à gosses*, pour désigner une femme prolifique.

« Elle pondait un enfant tous les ans. Régulé, recta : une vraie mitrailleuse à gosses ! » *Feu*, de BARBUSSE, II.

Se faire porter *raide* : se faire porter malade sur le cahier de visite médicale. Synonyme : se faire porter *pâle*. C'est à tort que SAIXÉAN (*Arg. tr.* et le *Voc. du poilu*) donne : *pâte* = malade. M. DAUZAT note que « *pâte* (malade) », « n'est guère usité que dans l'expression « se faire porter pâle » (et ses variantes) », mais n'explique pas pourquoi. La raison en est que *pâte* et *raide* ne signifient pas malade, mais mort. (*Pâlir* quelqu'un, le refroidir, c'est le mettre à l'état de cadavre : « Jésus de Monpar, ou bien le Saigneur des biges, à cause qu'il vous pâlisait un bige, d'un coup de pouce » (CASANOVA, *Nénesse*, p. 229.) On a ainsi, au lieu d'un sémantisme puéril et fade, un sémantisme intéressant, que confirme l'expression *élève-mort*, blessé, ou malade, en particulier celui qui exagère son état.

Dans le même ordre d'idées, *avoir les foies*, *avoir les foies blancs*, ou *les foies tricolores*, s'entendaient, bien avant la guerre, dans les faubourgs populaires, dans le sens de : *avoir peur*.

De même, depuis longtemps, la tête est un « caisson ». *Se faire sauter le caisson* équivaut à *se tuer*.

L'Estomac aussi, avec le Ventre et la Poitrine, est un *coffre* : « avoir le coffre solide » ; de là *caisse*, Ventre : « ça n'tient pas au bide. Tu crois qu' t'es rempli, mais au fond d' ta caisse, t'es vide. », *Feu*, I ; *armoire*, Poitrine : « on monte l'escalier en douce, en r'tenant son vent dans l'armoire », *Feu*, III ; — il est naturel de préciser l'image d'armoire par une image alimentaire, qui donne *buffet* et *garde-manger* : « quatre balles dans le garde-manger », d'ESPARRÈS, *Journal*, 10-11-16 : « Je m'fous d'êt' blessé pourvu qu' ce n'soye ni au buffet ni à la casserole », ni à la poitrine ni à la tête (Un soldat, févr. 1916). — Et en prenant *estomac* comme synonyme de cœur, courage : « en avoir dans le buffet », avoir *de l'estomac*, du cœur au ventre.

.....
Etre dans les choux, Perdre (de beaucoup) la course, était usuel sur le turf ; plus récent semble être *dans les pommes* : « Etre fichu, malade, blessé », *Voc. du poilu* ; entendez : *dans les pommes de terre*, ainsi que je l'entends dire à un aviateur, à propos d'une chute d'avion. — Le sucre, le sel, le poivre, ne répondent pas au même désir du palais ; mais ce sont des succédanés au sens de blessure atteignant la viande humaine : *se faire sucrer*, *Etre blessé*, est l'expression à la mode (*le Ver-Luisant*, dans le *Front*, 16-2-17), et remplace *se faire saler* et *se faire poivrer*...

Et l'énumération pourrait se poursuivre longtemps ainsi.

Echos de la « Chronique »

L'invention des allumettes n'est pas d'origine boche.

Dans le courant de l'année 1833, on vendait couramment en France des allumettes dites *allemandes*, qui arrivaient en droite ligne de Darmstadt et de Vienne, alors que, deux ans auparavant (janvier 1831), elles étaient inventées chez nous par un jeune élève du collège de Dôle, fils d'un général du premier Empire, le jeune SAURIA, devenu plus tard le D^r Sauria.

Nous avons conté il y a quelques années (1), d'après un mémoire dû à un de nos érudits confrères de province (2), la genèse de cette invention. M. le D^r E. BOURDIN (3) vient de rééditer cette histoire, et les conclusions de son étude mettront fin, espérons-le, aux prétentions de nos ennemis.

Encore, est-ce bien sûr ? Pour les gens de bonne foi, la démonstration était superflue ; mais pour les autres, sait-on jamais !

Les castrats de la Chapelle Sixtine.

Jadis, on pratiquait la castration dans le but de modifier la voix, et d'obtenir un registre et un timbre particuliers. Si nous en croyons notre excellent confrère P. HAMONIC, cette barbare coutume aurait fait son temps. « Tout cela, nous dit-il, est aujourd'hui de l'histoire ancienne, et la célèbre *Chapelle Sixtine* ne contient plus dans sa maîtrise qu'un seul spécimen des fameux castrats qui ont fait autrefois sa réputation. Ce sujet, aujourd'hui âgé de 64 ans, a eu dans son jeune âge, un jour qu'il s'était endormi sur le sol, les parties génitales arrachées par un porc. Un autre soprano de la maîtrise papale est atteint d'une *ectopie testiculaire unilatérale*, ce qui ne l'a pas empêché de devenir père de famille. Sauf ces deux cas, tous les chanteurs de la Sixtine possèdent des organes génitaux normaux. Les voix de soprani sont fournies par les enfants de l'*Ecole Pia*. »

A aucun moment, conclut notre distingué collègue, l'Eglise n'a autorisé la mutilation dont les ignorants l'ont accusée à tort d'être l'instigatrice. Elle s'est contentée de recueillir par humanité certains sujets châtrés accidentellement et d'utiliser leurs voix et leurs aptitudes musicales.

Et voilà une légende à vau-l'eau.

(1) Cf. *Chronique médicale*, V, p. 703-705.

(2) D^r CHAPOY (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1892).

(3) *Le D^r Charles Sauria, inventeur des allumettes chimiques (1812-1895)*, par le D^r E. BOURDIN, médecin principal de 1^{re} classe. (Communication faite à la *Réunion médico-chirurgicale de la 7^e région*, et insérée dans le *Bulletin de cette réunion* du 15 janvier 1918.)

Le système nerveux et la sécrétion lactée.

La constatation n'est pas neuve, mais elle vient s'ajouter à d'autres observations, et les confirme.

On n'ignore pas que l'influence du système nerveux, des émotions, particulièrement, est considérable, sur la sécrétion du lait. Dans ces conditions, on peut voir des troubles survenir soit dans la qualité, soit dans la quantité du lait. Ainsi, au moment où des gothas ont passé sur Paris, on a vu un grand nombre de mères, qui nourrissaient, présenter une modification subite de la composition de leur lait, se traduisant chez leurs enfants au sein par l'apparition d'une diarrhée verte.

Souvent même, les grandes émotions arrêtent complètement la sécrétion lactée, c'est le fait que M. VARIOT a vu se produire chez un certain nombre de femmes, en apprenant la mort de leur mari, tombé sur le front.

Ruse d'espion.

Une nuit, le général DUMAS fut réveillé par ses soldats, qui lui amenaient un homme soupçonné d'être un espion.

On le fouille, on l'interroge. Rien. Dumas se méfiait pourtant. Avant de se coucher, le général venait justement de lire un passage des *Commentaires* de César, où il est raconté que celui-ci, lorsqu'il voulait envoyer à Labienus des dépêches importantes, les mettait dans une petite boule d'ivoire, que le messenger, s'il était pris, avalait.

Dumas s'écrie alors : « Qu'on emmène cet homme et qu'on le fusille.

— Pourquoi me fusiller ?

— Pour voir ce que tu as dans le ventre. »

Il avait deviné. L'espion fut purgé et on recueillit une boulette de cire, dans laquelle était enfermée une dépêche d'Alvintzy au gouverneur de Mantoue.

La capture de cette dépêche fut assez importante pour, quelques jours après, aider au gain de la bataille de Rivoli (1).

(1) Cf. *Les trois Dumas*, par André MAUREL, p. 13-14.

NEUROSINE PRUNIER
Reconstituant général du Système nerveux

PETITS RENSEIGNEMENTS

Nos amis les Anglais.

Elles sont hautement symboliques, ces photogravures que publient nos amis et alliés, dans ces livraisons sur *la Guerre illustrée*, dont nous recevons chaque mois les fascicules luxueusement édités par l'imprimerie de *l'Illustrated London news et sketch*, à Londres.

Le numéro de mai nous montre une de ces « maisons de convalescence pour les enfants neurasthéniques terrorisés par la guerre », où ces pauvres bambins retrouvent force, santé et bonne humeur. Quand il fait beau, on les voit se livrer au jardinage, en même temps qu'ils reçoivent les premières notions de botanique ; la rigueur de la saison, ou la pluie les retient-elle au logis, « ils chantent, dansent et écoutent des récits ».

Quel document plus impressionnant de monstrueux réalisme, que celui qui représente tout un groupe d'enfants affublés de masques contre les gaz délétères ; document terriblement accusateur contre les procédés inaugurés par nos barbares ennemis !...

Ici, ce sont des châteaux, transformés en hôpitaux, pour les soldats blessés ; là, c'est un « sculpteur de guerre », façonnant des appareils pour la prothèse de la face ; plus loin, nous pénétrons dans l'atelier de fabrication de membres artificiels, pour les militaires mutilés, qui attendent patiemment que vienne leur tour de faire l'essai des membres qu'on va leur ajuster.

Quel tableau plus touchant, que celui de ces jeunes miss se penchant, avec quelle sollicitude, sur deux aveugles dont elles font la rééducation ! Quels résultats n'ont pas été obtenus déjà dans cet ordre d'idées ; que de professions manuelles vont assurer désormais l'existence à ces infortunés, que l'on abandonnait autrefois à leur sort misérable ; et n'est-il pas tout à l'honneur de ces admirables volontaires de la charité, qu'on ne saurait saluer trop bas, cet élan de solidarité, de pitié compatissante, qui les fait se pencher avec tant de désintéressement, tant d'inlassable dévouement, sur ces déshérités que la mort épargne, ne leur laissant la vie sauve que pour les plonger dans la nuit sans fin !

* *



La *Caisse d'Assistance médicale de guerre* (5, rue de Surène, Paris) reçoit avec reconnaissance, à titre de don, ou achète les instruments en bon état (thermo-cautères, forceps, etc...), et les ouvrages médicaux modernes. Instruments et livres sont destinés aux médecins des régions envahies, pour leur permettre de se réinstaller. Le D^r MOURIER, sous-secrétaire d'Etat du service de santé, a bien voulu accepter la présidence de la Caisse d'Assistance médicale de guerre. La souscription atteint à l'heure actuelle plus de *onze cent mille francs*.



*Echantillons et brochure, pour MM. les Médecins, sur demandes
adressées à M. G. PRUNIER, 6, rue de la Tacherie, Paris.*

Médication

Alcaline

 **Comprimés Vichy-État**
EFFERVESCENTS 

Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

“ Leur Kultur ”

Comment ils traitent les prisonniers malades.

Le sportsman GEO ANDRÉ, qui vient de publier ses impressions de captivité en Allemagne, fut blessé et pris le 2 septembre 1914, au cours de la ruée qui suivit la bataille de Charleroi ; il ne dut d'avoir la vie sauve qu'à la circonstance suivante.

Les Allemands fusillaient tous ceux des nôtres qu'ils ramassaient, et déjà l'un d'eux appuyait le canon de son revolver sur la tempe d'André, quand un sous-officier, qui avait remarqué sa musculature, lui demanda par gestes s'il boxait. Il lui répondit : *Laufen!* courir ; et l'autre, enchanté de trouver un confrère, lui fit grâce. « C'est au sport, à n'en pas douter, que je dois la vie », remarque philosophiquement André, qui n'avait pu prévoir cette utilité particulière de la gymnastique.

Il est donc chargé sur une charrette, conduit dans un hôpital, guéri de ses blessures qui, heureusement, le laissent en bonnes formes sportives, et alors commence pour lui sa longue odyssée de camp en camp, tantôt en Westphalie, tantôt en Pologne, jamais découragé, toujours cherchant à fuir, se sauvant en effet, mais repris encore, jusqu'au jour où il réussit enfin à s'évader pour tout de bon. Cette évasion, il en réserve le récit pour un autre volume ; celui-ci ne parle que de la captivité.

Notre confrère en littérature HENRI MAZEL (1) a puisé, dans le récit du rescapé des geôles allemandes, quelques anecdotes qu'il est bon de consigner ici, pour l'édification de ceux qui croient encore que nous calomnions ces *outlaws* de l'humanité.

« Voici le médecin militaire de Bremerhaven, qui a une façon bien allemande d'ausculter les prisonniers malades : il leur laboure le torse à coups de cravache, et comme ses clients forcés protestent, il leur dit tout simplement : « Mon devoir ne consiste pas à vous guérir, tout au contraire ; il faudra bien que nous finissions par faire disparaître votre maudite race latine. » Dira-t-on que c'est là une brute exceptionnelle ? Non, puisque André en a vu un autre qui met en rapports de contamination des Français sains et des Russes malades, en disant : « Je fais la guerre à ma façon. » Quand on lit chez Geo André cette simple phrase : « Je peux affirmer hautement qu'il est difficile d'exagérer en matière de brutalités allemandes », on ne peut s'empêcher de frissonner.

Une histoire suggestive encore est celle de ce pauvre diable de soldat français, très veinard d'ailleurs, qui, deux fois mitraillé à bout

(1) Cf. *Morceaux de France*, 1^{er} juin 1918.

portant, s'en tire avec une simple fracture du maxillaire. C'est pendant l'invasion de la Belgique ; les Allemands, furieux des pertes qu'ils avaient dû subir pour nous chasser du village d'Ette, « firent se grouper sur la place blessés et sanitaires avec des villageois, hommes et femmes, pris au hasard, deux cents personnes environ ». On fit venir les mitrailleuses ; notre homme a la présence d'esprit de se laisser tomber avant la décharge. Or, on oblige les blessés à se relever, et on les mitraille à nouveau : l'homme recommence son plongeon ; mais, blessé cette fois, il s'évanouit, ce qui fait que les soldats, qui ont reçu l'ordre d'achever à coup de baïonnettes ceux qui renaissent encore, ne le lardent pas ; quand on vient plus tard enlever les cadavres, on le voit vivant et on lui fait grâce. Mais les autres ! les deux cents autres !...

Et que dire de la foule civile, à Trèves, qui accueille les prisonniers avec des injures, des menaces et des jets de choses sales !

On comprendrait à la rigueur des « trognes armées » qui tirent comme des brutes, mais des hommes et des femmes qui maltraitent des blessés de guerre ! quel peuple autre que l'Allemand serait capable d'une telle ignominie ?

Leur sadisme.

« Dans une ville d'Italie, quelques années avant la guerre, relate M. Guillaume APOLLINAIRE, dans le *Mercur de France* (avril 1918), un de ces Allemands, enrichis et sadiques, qui traduisaient leurs imaginations, grossières et compliquées, en décors d'une banalité splendide, me fit demander d'aller voir ses livres, sa collection de fétiches d'Océanie et d'Afrique et ses tableaux de GAUGUIN. Cet homme, dont le nom importe peu, cherchait à rivaliser en raffinement avec ce qu'il avait entendu dire de certains Anglais, et en goût avec ce qu'il savait des Français.

Parmi ses tableaux, il y avait quelques faux. Les fétiches avaient été choisis sans discernement. Quant à ses livres, je n'eus pas le temps de les regarder. On me fit passer dans un fumoir, où le parvenu allemand était enfoncé dans un fauteuil de cuir et fumait des cigarettes égyptiennes, tandis qu'auprès de lui, nue, une fillette, idéalement fine, attendait qu'après avoir tiré trois ou quatre bouffées, avant de la jeter, il éteignît sa cigarette sur les reins de la petite fille, dont la peau frémissait, et une brûlure tachait la blancheur du corps charmant que le vieil Allemand cynique torturait d'un air indifférent...

« Imaginez, conclut G. Apollinaire, ce personnage pourvu d'un grade militaire et imaginez les déportements où peut le conduire sa manie de fumeur invétéré. »

Qu'ajouterions-nous à ce tableau de genre ? La moindre retouche gâterait cette peinture de main d'ouvrier qui connaît à fond son métier.

Joyezetez boches.

Nous avons reçu la lettre suivante, que nous jugeons oiseux d'accompagner d'un commentaire :

MONSIEUR,

Lecteur assidu de la *Chronique médicale*, je me permets de vous envoyer la note ci-après, pour en composer, si vous le jugez bon, un article que vous pourrez ajouter à ceux déjà publiés par vous sur les « joyezetez » boches.

Cette note n'est pas faite *de chic*, mais m'a été fournie par la sœur de la victime, Marthe ROUSSEAU, 15 ans, travaillant en ce moment à la Providence, rue des Martyrs, 77, dont je suis pensionnaire moi-même depuis deux ans.

Cette jeune fille m'a paru droite et sincère et digne de toute créance.

Marthe Rousseau, alors âgée de 11 ans, était en pension à Liège, avec sa jeune sœur Jeanne, âgée de 7 ans à la date du 4 août 1914, leurs père et mère habitant Arras.

A cette date, M. et M^{me} Rousseau, en s'enfuyant d'Arras, ont été faits prisonniers, envoyés en Allemagne et leurs enfants séparés d'eux.

Les deux enfants prisonniers aussi ont été d'abord envoyés sur le front boche, pour préserver autant que possible les nobles et précieux soldats de Guillaume II, puis emmenées jusqu'au 17 août 1915 au camp de Wurtzbourg (Bavière).

Là, Jeanne refusant obstinément de manger la nourriture boche, qui la dégoûtait sans doute, a eu les deux poings coupés sur l'ordre d'un caporal saxon ; puis on l'a portée à l'ambulance, où elle a été bien soignée par *des dames*, m'a dit sa sœur, y est restée quelque temps, puis a été envoyée en France et est morte en wagon pendant le trajet.

Je crois qu'il n'est pas mauvais d'ajouter ce nouveau trait de férocité à ceux si nombreux qui grossissent de jour en jour le dossier boche. Ne serait-ce que pour atténuer la sensiblerie intempestive de quelques bonnes âmes, et en même temps enfoncer plus profondément, si possible, la haine du *Boche* dans les cœurs des Français et de leurs descendants.

Dans l'espoir d'un bon accueil, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

J. M. D. ROY,

Cercle National de la Providence, 77, rue des Martyrs, Paris.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Echos de Partout

Le bombardement de Paris. — Ouvrons de nouveau le *Siège de Paris*, de FRANCISQUE SARCEY, il contient un enseignement dont nous aurions pu déjà tirer profit.

... A la distance où se trouvaient les artilleurs ennemis, les Prussiens ne pouvaient que tirer à toute volée, sans diriger leurs coups sur un but précis. Mais une fatalité inconcevable menait leurs projectiles juste sur nos musées, nos bibliothèques et nos hôpitaux. La rive gauche est, comme on sait, très riche en établissements hospitaliers ; le nombre s'en est fort accru des nécessités du siège. Aussi n'y avait-il pas de jours que nous ne lussions dans les journaux quelques protestations, signées de médecins célèbres, contre les meurtres commis par les Prussiens dans nos hôpitaux. Leurs obus étaient tombés avec une sorte de rage persistante sur le Val-de-Grâce. *M. Trochu y fit transporter les blessés prisonniers ; il en donna avis à M. de Moltke, et l'on remarqua que depuis cette mesure prise, les projectiles se détournaient de ce point avec le même soin qu'ils avaient mis à s'y diriger.*

(*La Vieille France*, 20 juin 1918).

Pourquoi ne pas reprendre une expérience qui a si bien réussi naguère ?

Dermatite produite par des explosifs contenus dans des bombes d'avions (1). — L'auteur a observé de nombreux cas de dermatite, causée par une poudre

jaune contenue dans des bombes lancées par les aviateurs allemands : cette poudre n'est pas autre chose que de l'hexanitrodiphénylamine. Au contact de cette poudre, la peau se colore en jaune et devient le siège d'une vive irritation ; il se forme de petites vésicules, qui peuvent se réunir pour former de grandes ampoules.

Les mains et les pieds seuls sont généralement atteints ; le visage est rarement touché. La dermatite qui se produit est semblable à celle que détermine la teinture dont on se sert pour teindre les chaussures en jaune et qui est à base d'hexanitrodiphénylamine.

Ces accidents ont été observés également sur le front français.

Il faut éviter de manipuler les objets souillés par le contenu des bombes d'avions ; si la poudre a touché la peau, on peut laver celle-ci avec une solution de bicarbonate de soude.

Les gants ne préservent pas de la dermatite ; on prétend même que les lésions produites à travers les gants sont plus graves que celles qu'on observe sur la peau nue.

J.-H. SEQUEIRA (*Union pharmaceutique.*)

(1) *Répertoire de Pharmacie*, p. 139 ; d'après *British medical journal*, 1917, II, p. 113.

La monnaie de platine. — Un récent décret ordonne la déclaration du platine, ce métal rare et précieux, dont personne n'ignore l'utilité en matière industrielle, et principalement l'importance actuelle dans la fabrication des explosifs. Ce que l'on sait moins, c'est qu'au début du siècle dernier, on a essayé d'employer le platine comme monnaie.

Un certain médecin allemand, Julius Erich BOLLMANN, qui, à l'époque de la Révolution, avait vécu à Paris, où il fréquentait chez M^{me} de Staël, puis avait été chercher sans succès fortune aux Etats-Unis, avait fini par échouer en 1814-15 au Congrès de Vienne, comme agent de la maison de banque Baring. C'était un homme à projets, qui venait proposer à l'Autriche de la faire bénéficier de certaines améliorations financières de son invention, parmi lesquelles se trouvait l'institution d'une monnaie de platine.

Cette idée ne fut pas adoptée à Vienne, mais elle fut, paraît-il, réalisée quelques années plus tard en Russie, où se trouvent des mines de platine.

(*Intermédiaire des chercheurs*, 20-30 mai 1918).

De la médecine à l'art. — Avec de vifs regrets, on apprendra la mort, à Paris, du statuaire Charles VINCENT.

Né à Rouen le 1^{er} avril 1861, Charles Vincent, après ses études classiques, devint l'élève de Philippe Zacharie et d'Alphonse Guillaumou, à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, en 1884, où il obtint de très nombreux succès, suivant parallèlement la carrière de la médecine et celle de la statuaire. Mais l'ébauchoir devait l'emporter sur le scalpel...

Entré en 1886 chez Chapu, puis, en 1887, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, dans l'atelier de Falguière, enfin chez Antonin Mercié, dont il fut un des élèves favoris, Charles Vincent devint bientôt un statuaire au talent distingué, fin et gracieux...

Charles Vincent, esprit très cultivé, qui avait gardé de ses études médicales, faites en compagnie du D^r Jean Charcot, l'explorateur du *Pourquoi pas ?*, de très vastes connaissances, fit des cours très intéressants d'anatomie artistique.

Frappé tristement de troubles mentaux, qui depuis près d'une année l'avaient écarté de son atelier de la Villa de Saxe, où sa vie s'était déroulée, Charles Vincent, qui comptait de vieilles et nombreuses amitiés à Rouen, parmi ses camarades de jeunesse, laissera le souvenir d'un artiste charmant, simple, modeste, dont la carrière a été trop tôt interrompue.

(*Journal de Rouen*, 7 juillet 1918.)

G. DUBOSC.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La fustigation au laurier-rose. — On lit dans les *Œuvres de Galien*, traduction de Ch. Daremberg (J.-B. Baillière 1854), à propos de la vie antihygiénique des athlètes : « Leur vie se passe comme celle des porcs, à cette exception près, cependant, que ceux-ci ne se fatiguent pas outre mesure et ne se forcent pas pour manger, tandis que les athlètes sont soumis à ces excès ; quelquefois même, on leur déchire le dos avec des branches de laurier-rose. »

Peut-on nous renseigner sur cette dernière coutume ? Était-elle d'un usage constant chez ceux qui se préparaient aux jeux Olympiques ? Quel était le but de cette fustigation ? Était-ce pour s'endurcir à la souffrance ? Ou bien s'agissait-il d'une révulsion cutanée ? Ou encore, recherchait-on un aphrodisiaque dont ces jeunes gaillards ne devaient avoir nul besoin ? Et quelle était l'action spéciale du laurier-rose dans cette flagellation ? Dans son article du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Fonssagrives ne fait aucune allusion à ces propriétés du laurier-rose.

D^r PLUYETTE (de Marseille).

Un traitement de la rage chez les Arabes. — Dès qu'un Arabe est mordu par un chien, dit LARGEAU, dans son *Premier voyage d'exploration*, il s'empare de l'animal et lui coupe du poil, qu'il applique sur la morsure. Se doute-t-il que le chien est enragé, il le tue ou le fait tuer, lui ouvre le corps et lui arrache le cœur, qu'il fait griller, pour le manger ensuite. Tous les Arabes, d'après Largeau, sont persuadés que ce remède est infaillible.

Est-ce par l'action des anticorps ingérés ?

D^r L. PRON (Alger).

Où était située la maison de J. Coictier ? — Au cours d'une communication sur « les Enseignes de Paris », faite à la commission du « Vieux Paris » le 30 juin 1917, et publiée au *B. M. O.* du mardi 11 juin 1918, M. Louis PÉRIN a dit : « COICTIER ou COTTIER, médecin de Louis XI, que celui-ci voulut faire périr un jour, se bâtit une maison avec cette enseigne-rébus : *A l'abricottier.* — L'emplacement de cette maison est aujourd'hui dans la cour de Rohan ».

Or, dans des notes recueillies, jadis, à d'autres sources, j'ai trouvé que cette maison était située rue de l'Arbre-Sec. (*La Chronique médicale* en a antérieurement parlé.)

Existe-t-il des documents officiels permettant de fixer ce point, qui intéresse à la fois l'histoire de Paris et celle de la Médecine ?

D^r Georges PETIT.

Réponses

Le frère Hilarion Tissot, guérisseur des aliénés (XXV, 56). — Je possède, dans ma collection personnelle, le portrait de ce personnage, qui est reproduit ci-après. Dans la notice qui l'accompagne, il est dit qu'il fut le fondateur, entre autres établissements, de l'hospice d'aliénés de Leyme (Lot). Afin d'avoir des informations sur ce point, je me suis adressé à l'un des ecclésiastiques les plus érudits de ce département, M. l'abbé ALBE, qui a bien voulu m'indiquer, pour plus amples détails, l'*Annuaire statistique et administratif du département du Lot*, par J. GIRARD, année 1843, d'où j'ai extrait les lignes qui suivent (2^e partie, p. 13) :

Dès l'année 1835, un religieux, nommé Tissot, avait acheté l'ancienne abbaye de Leyme et y avait formé un asile spécial pour le traitement des aliénés indigents. L'administration départementale du Lot, qui avait fait visiter précédemment les établissements de même nature fondés par le S. Tissot dans le Puy-de-Dôme, s'empressa d'envoyer tous ses aliénés à Leyme, où ils ne devaient plus être renfermés constamment dans des cabanons infects et malsains, et où ils devaient trouver dans de vastes dépendances de leur nouvel asile des moyens curatifs que ne pouvait offrir aucun des hospices du département. Mais l'administration vicieuse du S. Tissot, l'absence d'une bonne organisation du service intérieur, comme aussi le manque de ressources pécuniaires, le forcèrent bientôt à renoncer à son entreprise et à rétrocéder au propriétaire, M. JALENQUES, le domaine de Leyme, tel qu'il se trouvait.

M. Jalenques se mit immédiatement à la tête de l'établissement ébauché par son prédécesseur ; il l'organisa sur un pied satisfaisant, et il ne tarda pas à recevoir des départements voisins autant d'aliénés qu'il put en loger. Ainsi donc, lorsque intervint la loi du 30 juin 1838, le département du Lot possédait un asile privé, d'aliénés, dans lequel il entretenait ses aliénés indigents depuis près de 3 ans.

Nous étant, d'autre part, adressé au Directeur actuel de l'établissement de Leyme, afin que notre enquête fût aussi complète que possible, nous en avons reçu la très intéressante lettre qu'on va lire :

Vous me demandez quelques renseignements sur le P. Hilarion Tissot, fondateur de l'asile d'aliénés de Leyme. Je n'ai trouvé dans les archives de l'Établissement que bien peu de choses au sujet de ce philanthrope, dont le passage à Leyme a d'ailleurs été fort court.

Voici ce que j'en sais :

Le P. Tissot arriva dans le Lot en 1835, avec l'idée d'y créer une Maison pour recevoir les aliénés des deux sexes de ce département et des départements voisins. On dut lui indiquer comme répondant à ce but une ancienne abbaye désaffectée depuis la Révolution et à peu près inutilisée depuis cette époque. Cette abbaye, dite de Leyme, située au milieu des bois, à grande distance des centres de population les plus proches et entourée d'une propriété de plus de 100 hectares, lui parut remplir les conditions voulues pour la création d'un asile où les aliénés seraient employés aux travaux agricoles. Le propriétaire, M. JALENQUES, percepteur à Saint-Céré, consentit à

lui vendre bâtiments et propriété, et, dès le milieu de 1835, le P. Tissot se mit à l'œuvre.

Ici, je laisse la plume à M. Jalenques lui-même, devenu, après Tissot, directeur de l'asile de Leyme et qui écrivait en juin 1845 la lettre suivante à M. le sous-préfet de Figeac :

« J'ai l'honneur de répondre à vos lettres des 26 mai et 25 juin dernier concernant le nommé Tissot Hilarion, de la Congrégation des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, pour la part qu'il a prise dans la création de l'Établissement de Leyme.

« M. Tissot désirant fonder dans le midi de la France une maison médico-agricole pour le traitement des aliénés, me pria de lui laisser visiter les bâtiments et la propriété de l'ancienne abbaye de Leyme. Enchanté de la situation, il me proposa de lui vendre le tout.

« Aussitôt qu'il en fut propriétaire, il fit arriver des aliénés dont le nombre s'éleva dans l'année à plus de 40. Mais se trouvant sans ressources et recevant les aliénés à un prix de pension trop modique, il ne put se soutenir, et me rétrocéda le tout avec perte. Il n'est resté qu'environ 2 ans à la tête de l'Établissement. Pour conserver au pays cette création si utile, je m'imposai l'obligation de payer les dettes du P. Tissot, dont la principale était un emprunt de 10.000 francs qu'il avait fait au département du Lot.

« En partant de Leyme, il fut dans l'Aveyron pour fonder un autre asile qui eut le même sort, à cause, sans doute, de la proximité de celui qu'il venait d'abandonner et qui prit tout de suite une grande extension.

« Pour de plus amples renseignements, il faudrait s'adresser au Directeur de l'hospice des aliénés de Léon ? (peut-être Lyon), appelé les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, qu'il a, je crois, fondé.

« J'ai l'honneur... »

Tels sont, Monsieur, les quelques renseignements relatifs au P. Tissot que j'ai pu recueillir dans les papiers de l'asile et que je me fais un plaisir de vous communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur,

PRADEL.

Voilà donc un point de la biographie du F. Tissot, complètement élucidé ; resterait à faire une enquête de même ordre dans les départements où ce philanthrope a réparti ses bienfaites institutions. C'est affaire à ceux que le personnage intéresse plus spécialement que nous, qui n'avons entendu indiquer que la voie à suivre.

A. C.

— D'une Notice sur l'asile de Saint-Alban (Lozère), qu'a bien voulu nous adresser son Directeur intérimaire, M. le Dr DUBUISSON, nous extrayons les lignes suivantes, se rapportant au F. Hilarion Tissot :

L'asile de Saint-Alban fut fondé en 1821 par un apôtre, ami des fous,

Véritable portrait

du P. HILARION
Frère

TISSOT
Hospitalier



Ami de l'humanité souffrante, fondateur
d'Hospices d'aliénés et autres Etablissements humanitaires

Il y a plus de trente ans que le frère Hilarion Tissot consacra sa fortune, ses travaux, son industrie, à secourir les pauvres aliénés qui étaient enfermés, enchaînés dans les prisons ou dans des loges d'hospitaux. Il fonda pour ces infortunés qui étaient les malades les plus souffrants et les plus délaissés, les Hospices de Saint-Jean-de-Dieu, près Lyon, de l'Homelet, près Lille (Nord), de Saint-Lazare, à Bourg (Ain), de la Cellette (Corrèze) et autres pour les hommes aliénés; les hospices de Saint-Alban (Lozère), celui de Sainte-Magdelaine, à Bourg (Ain), celui de Clermont-Ferrand pour les femmes aliénées, et celui de Leyme (Lot), pour les aliénés des deux sexes. Il a organisé le service de ces hospices, il a retiré les aliénés des prisons; il a fondé la congrégation des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, pour servir avec lui, les hommes aliénés, et celle des Sœurs Hospitalières de Saint-Alban pour servir les femmes aliénées. Tous ces hospices sont dans un état prospère. Dieu a béni le dévouement et les travaux du charitable fondateur. L'œuvre des pauvres aliénés était la plus difficile, la plus urgente, la plus périlleuse qui eût jamais été entreprise. Le P. Hilarion Tissot l'a accomplie avec un succès immense et miraculeux. Maintenant le P. Hilarion Tissot, vieux, infirme, souffrant, dénué et dépouillé de tout, n'ayant plus rien pour secourir les pauvres, a livré son portrait à la lithographie pour être vendu au profit des vieillards indigents et sans asyle. (Voir la Notice historique des fondations du F. Hilarion Tissot, in-18, se vend 25 cent. chez

Prix 25 centimes au profit des pauvres.

qui acheta, pour la somme de 5.000 francs, le vieux château de l'ancienne famille ruinée de Morangiès (1).

Cet apôtre, le frère *Hilarion*, TISSOT, de son vrai nom, ayant appartenu à l'ordre des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, est une vieille connaissance à moi ; il avait la manie de créer des asiles d'aliénés. J'en connais deux dont il est le père, et il y en a peut-être d'autres.

Aussitôt propriétaire de son vieux castel, il se mit à parcourir le pays pour ramasser des pensionnaires et en même temps de quoi subvenir à leur entretien. Mais tous les apôtres ne réussissent pas et, au bout de quelque temps, le frère Hilarion vendit à un préfet de la Lozère, M. de Valdenuit, sa maison meublée et habitée, mais pas prospère du tout. Telle fut l'origine de l'asile départemental de Saint-Alban ; ce fut une médiocre opération pour le frère Hilarion, pour les malades, pour le préfet et pour le département.

Mais l'apôtre ne perdit point courage, il franchit les monts d'Auvergne et, sur le versant opposé, dans le département du Lot, à Leyme, arrondissement de Figeac, il recommença la même combinaison, achetant cette fois non pas un vieux château-fort, mais, ce qui fut mieux, une ancienne abbaye des Dames Bernardines, située en un beau cadre, au milieu d'une vallée. J'ai été médecin en chef pendant 8 ans à l'asile de Leyme et j'ai pu faire la comparaison.

A Leyme, l'apôtre recommença à chercher par le pays des pensionnaires et des provisions. Malheureusement, bien qu'il eût mieux réussi dans le choix de l'emplacement, les suites de l'affaire furent désastreuses et, deux ans après l'achat, en 1837, il céda sa nouvelle création, non pas à un préfet, mais à un particulier, et aujourd'hui Leyme est un asile privé ayant beaucoup progressé.

D^r DUBUISSON (*Figeac*).

La colle de peau d'âne contre les hémoptysies (XXV, 56). — Le D^r E. MONIN, rappelant le remède préconisé contre les crachements de sang par GRÉTRY, en 1795, et consistant dans une infusion de fleurs d'ortie, additionnée d'un petit morceau de colle de peau d'âne, attribue évidemment à la gélatine seule l'efficacité de ce vieux mode de traitement.

Mon érudit confrère et vieil ami Monin me permettra-t-il de lui dire que ce n'est certainement pas à la gélatine, mais à l'ortie, que le remède de Grétry doit ses propriétés hémostatiques bien connues depuis SYDENHAM (1650), rappelées depuis par ZACUTUS LUSITANUS (1694), COCCHIUS (1750), plus récemment par GINESTAT (1845), CHOMEL ; et enfin, par moi-même, il y a une trentaine d'années (*Gaz. de Gynéc.*, 1887.)

Le suc des *Urtica urens* et *dioica* jouit de propriétés hémostatiques incontestables, dans les épistaxis, l'hémoptysie, la ménor-

(1) En même temps que Saint-Alban et peut-être avant, un asile existait au vieux château du Chayla, commune de Saint-Paul-le-Froid, arrondissement de Mende. Dans les registres d'état civil, on trouve, en effet, 4 décès déclarés par le Frère Hilarion et survenus parmi les pensionnaires du Château-Hospice, du 26 mars au 15 septembre de l'année 1823. On n'y soignait que des hommes.

(D^r D.)

rhagie, etc... Je puis l'affirmer par expérience personnelle et je crois utile de le rappeler à la génération médicale actuelle, qui probablement l'ignore.

Quant à la gélatine, ses états de service, en tant que médicament, sont de fraîche date; on n'en trouve nulle trace dans les vieux écrits et, malgré l'opinion de MARFAN, je doute fort que les transformations qu'elle subit au contact des sucs digestifs lui conservent les qualités d'hémostase qui lui sont reconnues en applications locales et en injections veineuses, étant donné que la peptonisation lui octroie des propriétés inverses.

D^r P. MÉNIÈRE.

— Dans la *Chronique médicale* du 1^{er} février, notre confrère, le D^r E. MONIN, après avoir rappelé que GRÉTRY préconise contre les crachements de sang une infusion de fleurs d'orties, où l'on fait fondre un petit morceau de colle de peau d'âne, se pose cette question : « On connaissait donc au XVIII^e siècle les propriétés hémostatiques de la gélatine, même prise à l'intérieur ? »

Eh oui ! cher confrère, ces propriétés hémostatiques de la gélatine prise à l'intérieur semblent avoir été connues en Europe bien avant la fin du XIX^e siècle ; elles ont été également connues et, mieux, précisées depuis longtemps, en Extrême-Orient, chez les Chinois et les Annamites. Les traités de médecine chinois ou annamites recommandent, en effet, la colle ou gélatine de peau d'âne noir contre l'anémie, les hémorragies et surtout les hémoptysies.

Cette colle appelée A LAO, ou NGO KIAO, est un produit gélatineux, préparé par ébullition prolongée de la peau d'âne noir dans de l'eau. Elle est employée comme apéritif et tonique, et préconisée non seulement contre les hémoptysies de la tuberculose pulmonaire, mais encore contre la toux et l'amaigrissement de la phthisie (LAO PING).

La meilleure qualité serait préparée avec l'eau des puits de Pékin ; mais, souvent, le remède que l'on trouve chez les pharmaciens chinois est frelaté : la peau d'âne noir est remplacée par de la vulgaire peau de buffle ; et l'eau de Pékin, par une eau quelconque (1).

On peut se demander pourquoi on donne la préférence à la peau d'âne noir, et au produit préparé avec l'eau de Pékin.

En admettant la supériorité de la peau d'âne sur celle de buffle, les Chinois auraient-ils soupçonné une résistance spéciale de l'âne à la tuberculose et deviné l'action bactéricide (2) des produits dérivant de l'âne ?

En choisissant l'âne noir, ont-ils remarqué que la peau des ani-

(1) D^r Jules REGNAULT, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites*, p. 34-35 ; Challamel édit., Paris.

maux de cette couleur était plus active ? Il ne faut pas oublier que la pigmentation est fonction des glandes surrénales.

Enfin, pourquoi ont-ils donné la première place au produit préparé avec l'eau des puits de Pékin ?

Il y a dix-huit ans, nous avons fait une petite enquête à ce sujet et avons appris que l'eau des puits de Pékin serait assez riche en sels calcaires et, en particulier, en chlorure de calcium.

Les sels calcaires, sous forme d'« os de dragon fossile », LONG KOU, sont employés à la fois contre les hémorragies et l'atonie intestinale. L'ortie blanche, mentionnée dans la formule de Grétry, est aussi utilisée ; du moins, les Sino-Annamites préconisent, contre les hémorragies et la leucorrhée, la fausse ortie blanche, *Urtica nivea*, qu'ils appellent TS'ING MA.

La pharmacopée chinoise réserve d'autres surprises à ceux qui veulent bien l'étudier.

D^r Jules REGNAULT.

De l'influence d'une chemise propre sur les règles (XXV, 86, 188). — Il était de tradition, dans les campagnes du Sud-Ouest, de ne pas changer de linge (*sic*) pendant les règles, sous le prétexte, que vous connaissez, qu'une chemise propre provoquerait le retour du sang cataménial. Cette défense se transmettait de mère en fille. Mais l'hygiène et la civilisation ont pénétré peu à peu dans nos campagnes et les femmes en sont généralement revenues à des idées plus saines.

Je pratique absolument l'opinion du confrère LEMERCIER (de Melun), sur les causes qui empêchent les femmes de changer leur chemise pendant cette période sanglante. Illusion, manque de raisonnement et d'observation.

D^r J.-M. DAUSSE.

— La question mise en cause par le D^r VILLECHAUX nous vaut l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Chronique médicale* l'artifice qu'emploient nombre de professionnelles poitevines durant la période cataméniale: elles remplacent le pantalon blanc (si court aujourd'hui!) par une culotte *rougée* bouffante, couleur de... sang.

Moyen, d'ailleurs, moins affichant que de porter certain bandeau en forme de fronde, ou le simple mouchoir déplacé des bonnes Pyrénéennes, plutôt par habitude locale que pour préserver la gorge et les oreilles des congestions réflexes *a frigore*, plus redoutées sous l'influence du flux menstruel.

D^r FAIVRE (*Luchon*).

— La question « chemise propre et règles », doit être envisagée, à notre avis, sous la rubrique « histoires de bonnes femmes ».

C'est un préjugé fort répandu dans le Sud-Ouest, qui n'est basé que sur l'économie française, appuyée par un manque d'hygiène médiéval : moins on change de linge, plus la lessive est courte ; plus le linge est blanc, plus on voit les taches.

Les saines filles des champs, qui s'élèvent, en émigrant à la ville, à la dignité de courtisanes, se gaudissent de ces préjugés ataviques. Devant troussez des cottes plus nettes que celles de leurs mamans, et ceci plus fréquemment, devant des messieurs plus délicats que leurs papas, elles remarquent, au plus grand bénéfice de leur aimable industrie, qu'en changeant de linge, elles n'augmentent pas la durée de leur flot cataménial.

Quant à la contribution apportée à cette intéressante étude par M. Baudré (*Ermont*), qui signale la question draps, qui est connexe (sans vilain jeu de mots) et qui s'explique par les mêmes raisons économiques, je suis heureux, par une expérience assez longue de la navigation, de confirmer une partie de ses dires.

On remarque effectivement, que l'embarquement sur un paquebot, surtout à l'occasion d'un départ par mauvais temps, détermine fréquemment chez les passagères une avance de leurs règles. Les nausées, l'inquiétude, l'émotivité, l'expliquent suffisamment sans faire intervenir la netteté et la blancheur des draps des couchettes.

Les femmes de chambre, les maîtres d'hôtel, les commissaires le savent bien, et sans chercher à se l'expliquer scientifiquement, ils déplorent cette fonction physiologique, qui détermine à chaque voyage une perte de matériel (serviettes de toilette) importante ; les pauvres « blessées éternelles », par pudeur jetant la plupart du temps leurs garnitures par les hublots, pour ne pas extérioriser devant la domesticité ce que la Bible appelait leur impureté.

Ce gaspillage est nettement connu de certaines compagnies de navigation, qui embarquent, pour le distribuer gratuitement, un stock de ce qu'il est convenu d'appeler, en style de calicot, des garnitures hygiéniques.

Depuis cette institution, le manquant des serviettes aurait considérablement diminué à bord.

D^r DESOURTEAUX, Jean.

— Du *Journal de la Santé*, 1895, p. 375 :

« Un autre préjugé, désastreux celui-là, était qu'il fallait, pour accoucher, employer des draps et du linge qui avaient servi. Le linge propre, disait-on, déterminait des pertes ; aussi ne se faisait-on pas faute d'apporter des draps sales. Là où on était plus propre, il ne fallait que des draps essangés ; les draps qui avaient été à la lessive ne valaient rien. » Observé par M. le D^r E. MASSART, à l'Hôpital de Honfleur.

P. c. c. : L. R.

— A côté, et comme complément de la question que vous avez posée dans le n° de mars 1918 : *Du changement de chemise pendant les règles*, veuillez me permettre de poser celle-ci : *Peut-on, ou doit-on baigner une femme pendant ses règles ?*

Dans ce cas, comme pour la chemise, il y a tous les degrés à observer. S'il y a des femmes qui se baignent dans de l'eau chaude, qui prennent des bains de rivière, ou le tub, ou des injections, ou bien font leur toilette intime, il y en a beaucoup, en revanche, qui n'osent pas toucher l'eau froide avec leurs mains pendant ces jours-là.

Pour les bains, comme pour la chemise, il me paraît que c'est surtout une question de préjugés, laissés par l'éducation de la femme sur le fait qui nous intéresse, et que l'appréhension seule suffit pour arrêter un flux menstruel.

Tous les médecins ont été les témoins d'une menstruation supprimée — même définitivement — à la suite d'une émotion violente : dangers courus, aspect d'un incendie, perte d'un être cher..., etc. C'est une sorte d'inhibition.

Aussi, à Ussat, où viennent beaucoup de métrorrhagiques, et de ménorrhagiques, dont les pertes se prolongent 15, 20 et même 30 jours, nous ne pouvons pas attendre, pour les bains, la fin des pertes, et ne les donner que dans l'intervalle. Ces malades, d'ailleurs, ne font pas de difficultés.

Il en va autrement avec les règles. C'est toujours la même question : Il faut en attendre la fin ? — et la même réponse, si on veut les engager à passer outre : « Oh ! non, docteur, j'aurais trop peur ! »

De sorte que là, comme dans beaucoup d'autres choses, il faut laisser faire les malades comme elles veulent. Certaines, cependant, se conforment aux conseils du médecin, après explication.

Car j'admets que les règles, comme la respiration, la circulation, la digestion, toutes fonctions d'origine sympathique, ne doivent pas contre-indiquer la balnéation, à moins, comme il est dit plus haut, que le préjugé dont la malade est imbue ne lui inspire, à un moment donné, une crainte qui arrêtera l'écoulement sanguin.

C'est pourquoi, malgré mon opinion, je serais curieux de connaître les avis des confrères sur ce sujet, qui me paraît des plus intéressants à examiner.

D^r Emile PUJOL (*Ussat-les-Bains*).

— Sur cette même question, cf. la *Revue des traditions populaires*, 1894, 494-5 ; 1895, 14-15 ; 1907, 12.

L. R.

Chronique Bibliographique

Docteurs HUOT et VOIVENEL, médecins aux armées. —
Le Cafard. Bernard Grasset, éditeur, Paris.

Ce sera le mérite des D^{rs} HUOT et VOIVENEL d'avoir élevé le *Cafard* à la dignité d'entité morbide ; d'en avoir déterminé, avec une précision toute scientifique, la pathogénèse, la symptomatologie et nous pouvons ajouter la thérapeutique.

Jusqu'à eux, on se contentait de désigner sous ce terme d'argot militaire, des « crises d'excitation plus ou moins impulsive, survenant chez des soldats déséquilibrés, dégénérés, sous l'influence du climat et surtout de l'alcool » (RÉGIS) ; ou « une impulsivité qui dépasse l'impulsivité normale à la nature humaine » (REBIERRE). Nos deux confrères de l'armée, qui ont eu un vaste champ d'observations sous les yeux, n'hésitent pas à affirmer que le cafard possède « une véritable individualité et que, comme une pneumonie, comme une fièvre typhoïde, il peut atteindre les sujets les plus sains ; » certes, le terrain joue son rôle à côté de la graine ; mais n'en est-il pas de même dans toute infection ?

D'où vient ce nom de *cafard* ? « Il est à l'esprit du soldat ce que l'insecte orthoptère, qui lui a donné sa carte de visite, est aux vieilles murailles. » Il a fallu une guerre de longue durée, pour déterminer chez certains cet état particulier, résultant de « petits chocs émotifs, répétés des semaines, des mois, des années ».

Nous serions tenté de faire un léger reproche aux auteurs : celui d'avoir identifié ce qu'ils appellent le *cafard* avec le pessimisme, beaucoup plus compréhensif, et dérivant d'une intellectualité supérieure. Ces modifications de caractère, cette irritabilité, qui se manifestent chez le soldat, sont-elles vraiment assimilables à cette désespérance, cette tristesse sans cause, « ce *spleen* des actifs », d'un FLAUBERT ou d'une M^{me} DU DEFFAND ? Un SENANCOUR, un AMIEL, atteints de *cafard*, n'y voyez-vous pas comme une sorte d'irrévérence à l'égard de ces hauts et nobles esprits ? Expliquons-nous. Ce n'est pas que les D^{rs} HUOT et Voivenel aient confondu l'état morbide dont ils se sont constitués les monographes, avec cette asthénie spéciale des intellectuels dont un CHATEAUBRIAND, un MUSSET, un BYRON, un BENJAMIN CONSTANT et d'autres sont restés les types les plus représentatifs ; mais nous aurions aimé à voir nettement indiquée la ligne de démarcation.

Il n'en est pas moins que cet ouvrage, sous son mince format, est tout rempli d'idées originales, de vues ingénieuses, et qu'il atteste, avec des notions profondes en anatomie et physiologie du système

nerveux, des connaissances littéraires qu'il est rare de rencontrer aussi étendues chez des médecins, surtout des médecins militaires. Grâces soient rendues aux D^{rs} Huot et Voivenel, pour avoir occupé si intelligemment leurs rares loisirs d'hommes d'action ; surtout, pour avoir gardé un esprit si lucide, une pensée si ferme dans la tourmente où ils ont fait vaillamment, héroïquement, leur devoir.

A. C.

Les Fausses Nouvelles de la Grande Guerre, par le D^r LUCIEN-GRAUX. 2 vol. in-8°. *L'Édition française illustrée*, 30, rue de Provence, Paris.

L'idée fut, à coup sûr, originale, de relever dans les gazettes toutes les fausses nouvelles, tous les ragots, qu'y ont consignés nos habituels « bourreurs de crânes », depuis le début de cette guerre universelle. Ce que l'auteur appelle très pittoresquement « la fausse monnaie de la grande information », se trouve là collecté, pour la joie des historiographes de l'avenir, qui y chercheront leur pâture. A d'autres le soin d'écrire l'histoire de cette tragique période « pour en retracer la fresque géante » ; notre confrère LUCIEN-GRAUX a une ambition plus modeste : il n'a voulu que recueillir « les mille et une rumeurs qui ont circulé en tous lieux, et en composer une mosaïque de patiente et minutieuse analyse », que l'on aura plaisir à parcourir, pour se reposer des vastes études panoramiques, des récits de bataille, des scènes d'horreur et de carnage, dont le récit nous fait vibrer d'un enthousiasme mêlé de tristesse. Tout ce qui crée l'angoisse et la confiance, tout ce qui forme et déforme l'opinion se trouve dans ces deux compacts in-8°, qui doivent être, nous annonce l'auteur, suivis de plusieurs autres. Ses lecteurs ne s'en plaindront pas.

L. R.

La Belle-Enfant ou l'Amour à quarante ans, par Eugène MONTFORT. Paris, A. Fayard.

La médecine, plus spécialement la physiologie, ne tient aucune place dans ce roman *romanesque* ; mais il y a là une étude très poussée de psychologie amoureuse, qui fait honneur au talent d'observation et d'analyse de l'auteur. Si nous ajoutons que celui-ci a une jolie palette aux couleurs variées, où tremper sa plume quand il la transforme en pinceau, nous aurons donné notre impression, à la suite d'une lecture qui nous a charmé et intéressé tout à la fois. Mais M. Eugène MONTFORT n'est pas de ceux qu'on loue par intermittences ; c'est un écrivain qui depuis longtemps a fait ses preuves et qui continue.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Rémy de GOURMONT. — *Les Idées du jour* (octobre 1914-avril 1915 ; mai 1915-septembre 1915). Editions G. Crès et C^{ie}, Paris.

D^r Paul VOIVENEL. — *Paradoxes sur l'Odorat*. — *Nouveaux Paradoxes sur les Odeurs ; l'odeur de don Juan*. — *Derniers Paradoxes sur les Odeurs*. Extraits du *Progrès médical*, n^o 52 (29 décembre 1917) ; n^o 10 (9 mars) et 14 (6 avril) de 1918. *Progrès médical*, 41, rue des Ecoles, Paris, 1918.

Mgr LE NORDEZ. — *L'Heure présente ; nos sollicitudes et nos espérances* ; conférence faite à Valognes, le 10 février 1918. Ern. Leroux, Paris, 1918.

D^r DRESCH. — *Ax-les-Thermes ; ses sources, son outillage, ses applications thérapeutiques, etc.* Bordeaux, Delbrel, 20, rue Condillac, 1918.

D^r Hélian JAWORSKI. — *Le Plan biologique : II. — L'art biologique ; sa signification ; III. — La période géologique ; sa signification ; la naissance*. Paris, A. Maloine et fils, Paris.

D^r L. GRELLETY (de Vichy). — *Mors et Vita !* Mâcon, Protat frères, 1918.

D. GIORDANO. — *Insalata Latina : Ove si accioniano orecchi perforati, l'aceto di Annibale, e le ova di Matteo de Gradi*. Estratto della *Rivista di Storia critica delle scienze Mediche e Naturali* : anno IX, n^{os} 1 et 2, Gennaio-Aprile 1918.

P. NOURY. — *Le rôle du foie dans l'antiquité*. Extrait de *Paris médical*, 1^{er} juin 1918.

PASTEUR VALLEY-RADOT. — *Etudes sur le fonctionnement rénal dans les néphrites chroniques*. Paris, Masson et C^{ie}, 1918.

BINET-VALMER. — *Mémoires d'un engagé volontaire*. Paris, Ernest Flammarion, 1918.

Harold F. MAC CORMICK. — *Via Pacis*. Paris, Renaudie, 13, rue de Sèvres, 1918.

D^r Pierre ELOY. — *Fagon, Archidtre du Grand Roi*. Paris, Vigot frères, 1918. (Thèse de Paris).

D^r G. JEANNENEY. — *Les applications chirurgicales de l'oscillomètre de Pachon* ; extrait de *Paris médical*, 30 mars 1918.

François DE TESSAN. — *Par les chemins japonais ; essais sur le vieux et le jeune Japon*. Paris, Plon, 1918.

D^r L. PLANTIER (d'Annonay). — *Mathurin Régnier était-il tabétique ?* Extrait de *Paris médical*. Paris, J.-B. Baillière, 1918.

D^r DUBUISSON. — *Notes sur l'Asile de Saint-Alban, adressées au Conseil général (session d'avril 1915)*. Mende, 1915.

Professeur LACASSAGNE. — *Allocution à l'occasion du cinquantième de la « Société de médecine légale de France » (11 février 1918)*. Extrait du *Bulletin de la Société de médecine légale de France*, février 1918.

A. TRUELLE. — *L'utilisation ménagère des fruits sans sucre*. Paris, Masson et C^{ie}, 1918.

D^{rs} J.-A. DOLÉRIS et Jean BOUSCATEL. — *Néo-Malthusianisme, Maternité et Féminisme, Education sexuelle*. Paris, Masson et C^{ie}, 1918.

B. REBER. — *Un aperçu sur les Anneaux légendaires du Déluge et les gravures préhistoriques en forme de cercles de grandes dimensions ; Lettres entre deux célèbres pharmaciens de Genève, Henri-Albert Gosse et Pierre-François Tingry ; Remarques sur l'ancien Culte du Soleil, surtout dans les pays de Genève, Vaud et Valais, onze figures ; Publications de M. Burkhard Reber* (tirage à part du catalogue VI des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs et privat-docents de l'Université de Genève). Genève, 1914 et 1915.

D^{rs} HUOT et VOIVENEL, médecins aux armées. — *Le Cafard*. Bernard Grasset, éditeur, Paris.

Charles DELACOMMUNE, sergent aviateur. — *L'Escadrille des Eperviers* (Impressions vécues de guerre aérienne). Préface de MAURICE BARRÈS. Librairie Plon (1918).

L'Abbé LE NORDEZ. — *Tiphaigne de la Roche, ou un moraliste normand du siècle dernier*. Pillu-Vuillaume, 9, rue Soufflot, Paris.

D^r E. BOURDIN. — *Jacques Baulot, dit « Frère Jacques »* (1651-1720). — Extrait du *Bulletin de la Réunion médico-chirurgicale de la 7^e Région*, du 15 décembre 1917 ; — le D^r Charles Sauria, inventeur des allumettes chimiques (1812-1895) : même *Bulletin*, 15 janvier 1918 ; — Jean-François Coste (1741-1819) : même *Bulletin*, 15 mars 1918 ; — Jacques Coitier, médecin de Louis XI : même *Bulletin*, 15 avril 1918 ; — Claude-Antoine Lombard (1741-1813) : même *Bulletin*, 15 mai 1918 ; — *Un précurseur ignoré de Brand : le D^r Pierre Jacquez* (de Lure) : même *Bulletin*, 15 juin 1918. Besançon, imprimerie J. Dodivers, 87, Grande-Rue.

F. CATHELIN. — *Ce que l'Urologie doit à la science française*. Extrait du *Paris chirurgical*, novembre 1917. A. Maloine et fils, Paris.

BARON CHALLAN DE BELVAL-MORIEZ. — *Vers les champs de bataille de 1870-71 ; Souvenirs et méditations* (mai-juin 1914). Marseille, typographie Barlatier, 17-19, rue Venture, 1915.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

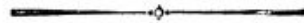
Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES "**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Le service de santé sous Mazarin (1658)

par M. le D^r L. LEMAIRE (de Dunkerque).

Avant Louis XIV, — il est banal de le répéter, — le service de santé aux armées n'était pas organisé, ou pour mieux dire il n'existait pas. C'est à Richelieu que revient l'honneur de cette création, toute française.

La charte constitutive du service tient tout entière dans l'article 232 de l'Ordonnance de 1629 (1) : « *A la suite des Armées seront entretenus des Hôpitaux pour secourir les soldats de leurs blessures et maladies.* »

D'autres articles du même Code concernent l'entretien des estropiés sur les revenus des abbayes, ou règlent la sortie des blessés des corps de troupe et leur mise en charge aux autorités civiles. Ainsi se trouve instituée officiellement l'assistance aux blessés de guerre, qui jusqu'alors n'était laissée qu'au bon vouloir de chaque chef de compagnie ou de régiment.

Un peu plus tard, une ordonnance de 1633 confie encore à Richelieu la fondation d'un établissement à Bicêtre, « pour l'entretien des soldats que le sort de la guerre a rendus incapables de continuer le service qu'ils avaient voué à la Patrie ». Ainsi se complète l'œuvre du Cardinal, qui trouve dans cette institution un moyen de lutter contre le vagabondage et la mendicité, véritables plaies sociales à cette époque.

A l'armée, tout est à organiser. Mais la difficulté est plus grande qu'on ne peut s'en faire une idée aujourd'hui. En raison du mode de recrutement des compagnies, des levées extraordinaires pratiquées au moment d'entrer en campagne, on arrive à constituer une armée de composition hétéroclite. Les services centraux n'existent pas. Il faut à la fois armer, équiper, nourrir les corps de troupes, en un mot pourvoir à tous leurs besoins, et cette grosse charge incombe à un seul fonctionnaire responsable : l'Intendant. Aussi ne faut-il

(1) Ordonnance de janvier 1629, dite *Code Michau* (du nom de Michel de Marillac, garde des sceaux. Voir : ISAMBERT, *Anciennes lois françaises*, XVI, articles 232, 219.

pas s'étonner de voir dès le début le service de santé sous la coupe de l'Intendance. En l'absence de tout personnel médical, les Intendants et leurs subordonnés, les commissaires des guerres doivent recruter où ils peuvent, médecins, chirurgiens, apothicaires et religieux, et leur fournir tout le matériel nécessaire.

En l'absence d'organisation stable, à chaque campagne, tout est à recommencer.

Cependant, l'impulsion est donnée. Mazarin, aidé par Le Tellier, suit les bonnes traditions inaugurées par son prédécesseur. Mais ce ne sont pas les mêmes inspirations qui le guident.

Le grand ministre de Louis XIII trouvait indigne de son pays de laisser le soldat abandonné sans soins. Il savait, dans sa rude âme, compatir aux souffrances des petits, et tout en obéissant à ce mobile d'humanité, il travaillait pour le Roi et la grandeur de la France.

Mazarin, au contraire, procède par calcul. Il recherche la plus grande économie : il veut conserver les effectifs intacts, autant que possible, et éviter leur renouvellement trop onéreux. S'il insiste, et supplie même qu'on lui accorde tout ce qu'il faut pour les hôpitaux, c'est qu'il estime qu'un soldat guéri vaut trois nouvelles recrues. Il écrit que le militaire signera un engagement pour une prime moins élevée, s'il sait qu'en cas de blessure on lui donnera les soins nécessaires. Enfin il se sait entouré d'ennemis à la Cour, et veut éviter les critiques des officiers. Il veut se concilier l'armée (1).

Ses lettres et instructions nous montrent dans les plus petits détails l'administration de toutes les armes à cette époque. Tout est centralisé entre les mains du Cardinal-Ministre. Il correspond directement avec les généraux, intendants, munitionnaires, fournisseurs de toute catégorie.

En le suivant dans la campagne de Flandre de 1658, nous verrons ce qu'est devenue, sous sa direction effective, l'organisation du service de santé à la fin de son ministère.

Il s'agit d'enlever aux Espagnols les places de la Côte de Flandre, et notamment Dunkerque, qu'ils ont reprise en 1652. L'Armée du Roi, commandée par Turenne, en liaison avec un corps de débarquement anglais sous les ordres de Lord Lockart, va mettre le siège devant cette ville.

Le Cardinal et le jeune roi Louis XIV veulent assister sur place aux opérations. Le 26 mai, ils sont à Calais ; le 27, ils établissent leur quartier à Mardyck. Dunkerque est investie. Une longue ligne

(1) Il ne faut pas se laisser tromper par l'apparente sollicitude de Mazarin pour l'homme de guerre. Il ne voit dans le soldat qu'une unité. Il faut en obtenir le maximum avec le minimum de dépense. Il écrit par exemple, le 10 mars 1647, à d'Estrades, gouverneur de Prombino : « Il n'y a pas d'argent mieux employé que celui des hôpitaux pour traiter les soldats malades », et il ajoute : « car un de ces soldats-là remis en bonne santé vaut par après plus de dix nouveaux ». Il conseille encore de les faire soigner, pour éviter les désertions qui font fondre les effectifs.

de circonvallation encercle la place, dont les abords sont aux trois quarts inondés.

L'armée assiégeante se trouve dans des conditions hygiéniques déplorable. La contrée a été complètement ravagée lors des campagnes précédentes. Le comte d'Estrades, ne pouvant défendre Mardyck en 1652, l'a ruinée de fond en comble. Ce ne sont que lagunes et eaux croupissantes. Le pays n'offre plus aucune ressource. Aussi, dès le début, les malades sont-ils nombreux.

Le Cardinal a l'intention d'établir deux formations sanitaires : l'une à l'avant, l'autre à l'arrière. C'est à Mardyck qu'il place la première. « à la queue de la tranchée ». Il a fait venir de Metz Thomas de Grouchy, sieur de Robertot, dont il a pu apprécier les qualités d'administrateur. Robertot, qui représente le prototype de l'officier d'administration (1), doit exercer les fonctions de « gestionnaire » de cet hôpital. Remarquons en passant que l'on n'emploie que ce seul terme « d'hôpital », qu'il s'agisse d'une ambulance, d'un hôpital de campagne ou d'un hôpital fixe. A Calais est installé le second établissement, sur lequel seront évacués les blessés déjà traités ou pansés dans le précédent. Le sieur Blondot, Intendant d'armée, résidant en cette ville, est chargé de l'organiser et de lui fournir le nécessaire.

Tout manque à Mardyck, et déjà les blessés affluent.

Dès le 29 mai, Son Eminence avise la Reine mère « qu'il envoie à Calais 200 malades, qu'il faudra faire loger dans la basse ville, et assister de ce qu'on pourra (2) ».

Le lendemain, le Cardinal lui écrit encore : « Je vous supplie de donner ordre qu'on prenne soin de l'hospital ». Le 3 juin, il demande à Blondot « qu'on envoie au plus tôt à Mardyck les médicaments nécessaires, les médecins, chirurgiens, qu'on doit envoyer à l'hôpital pour Robertot », et il réclame avec insistance des chemises et des couvertures (3).

Il quitte bientôt Mardyck et se fixe à Calais, où il peut centraliser plus facilement les demandes de vivres, de matériel et de munitions qui lui sont faites par l'armée. Car Mazarin s'est fait le fournisseur général des troupes. Grand profiteur de la guerre, il gagne sur tout ce qu'il leur procure. Avarice et mercantilisme sont deux traits

(1) Thomas de Grouchy, sieur de Robertot, né le 7 décembre 1610, à la Chaussée près de Dieppe, Conseiller au Parlement de Metz, acheta la charge de Président lieutenant général au Présidial de Dieppe. Chargé par Mazarin des fonctions d'Intendant à l'Evêché de Metz, il fut appelé par lui, en 1658, à l'armée pour organiser les hôpitaux. Emprisonné à la Bastille après la mort de Mazarin, il y resta un an. Libéré le 2 mars 1663, il fut encore chargé de diverses missions par Colbert. Il mourut à La Chaussée en 1675. (Voir *Thomas de Grouchy, sieur de Robertot*, par le vicomte de Grouchy et le comte de Marsy : *Messenger des Sciences historiques de Belgique* ; Gand, Vanderhagen, 1886, 1 vol., 482 p.)

(2) Lettres de Mazarin, éd. Cheruel, t. VIII, lettre CXCVI.

(3) B. N., Ms. M^él. Colbert, Minutes de Mazarin, 52, p. 283.

dominants de son caractère. Il peut ainsi augmenter sa fortune déjà immense.

Robertot reste à Mardyck avec Talon, l'Intendant d'Armée (1). Le Cardinal laisse avec eux une de ses créatures, un Italien nommé Angelo Sanvitani, dont il a fait franciser le nom. C'est Lange, qui posté par lui comme un tampon entre Robertot et Talon, saura les inciter à respecter les volontés de son maître, et surtout renseigner ce dernier sur leurs faits et gestes.

De Calais, Son Eminence ne cesse pas d'ailleurs de stimuler le zèle de ses subordonnés. Elle s'occupe de tout. Mazarin écrit le 7 juin à Robertot (2) :

Je vous fais ce mot pour vous dire que vous ne sauriez rien faire qui m'oblige davantage, que de vous appliquer incessamment afin que les blessés soient traités mieux qu'ils ne l'ont jamais été, et surtout qu'il ne manque rien à la queue de la tranchée pour le premier appareil. Il faut bien payer les chirurgiens afin qu'ils servent avec affection, et soyez assuré qu'on pourvoira sans aucun délai à toutes les choses que vous demanderez. Il faut que vous ayez des gens sous vous pour vous aider et Lange fera de son côté tout ce qu'il pourra pour vous soulager, mais surtout, il ne faut rien ménager pour bien traiter et assister les pauvres blessés. Je vous dirai que je fais partir cinq ou six chirurgiens, et que je me remets à ce que Bernouin (3) écrira là-dessus...

Le 9 juin, Mazarin écrit de nouveau à Robertot :

J'ai donné ordre pour faire payer au boucher du Roy les bœufs et les moutons que vous avez retenus à Mardyck où vous ayant fait envoyer généralement tout ce que vous avez demandé à Bernouin, et quatre chirurgiens, je m'assure que l'hospital sera bien servy et que les blessés auront sujet de se louer du soing qu'on a qu'il ne manque quoi que ce soit pour leur procurer une prompte guérison.

On fait partir aujourd'hui des peres Jesuites et des Capucins pour assister aussi les malades, et l'on cherche du *vieux linge* afin que vous n'en manquez pas, quoi qu'il me semble que, de ce que le sieur Colbert a envoyé de Paris et de ce qu'on a acheté, il en devoit avoir de grandes quantités.

Blondot m'envoie un memoire des couvertures, paillasses et divers ustanciles qu'il avoit envoyés à Mardyck pour l'hospital. Je vous prie d'en avoir grand soin, car avec cela vous aurez de quoi fournir abondamment (4).

Robertot rend compte au Cardinal du fonctionnement de son établissement. Son rapport du 9 nous montre exactement ce qu'était ce poste de secours qualifié d'« Hopital ».

(1) Jean Talon fut commissaire de l'armée en 1653. Il devint ensuite Intendant en Hainaut jusqu'en 1665. Envoyé au Canada de 1665-1667, et de 1672-1674, il termina sa carrière comme secrétaire du Cabinet du Roi.

(2) Minutes Mazarin, t. LII (Mél. Colbert), f° 292. Autres lettres du même jour à Talon et à Lange, f° 292 et 294.

(3) Valet de chambre du Cardinal. — A. E., Pays-Bas, vol. 43.

(4) A. E., Pays-Bas, vol. 43 (cité par GROCENY et de MANSY, *loc. cit.*).

Robertot à Mazarin :

Mardyck, 9 juin 1658.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre qu'il a plu à V. E. m'écrire touchant l'application qu'elle désire que j'apporte pour le soulagement et le bon traitement des blessez. M. Lange valet de chambre de V. E. luy a rendu compte que lui et moi avons agi au mieux jusqu'à présent. V. E. se doit assurer que les blessez seront mieux traitez avec plus de soin et *moins de dépense* qu'ils n'ont jamais esté, quoique le lieu où nous sommes soit très incommode ne s'y rencontrant plus rien depuis que la Cour en est partie (1).

M. Talon qui n'est pas bien avec le sieur Le Roy (2), fait plus de bruit lui seul que toute l'armée ensemble, non seulement pour les choses qui concernent l'Hospital, mais encore pour les autres despenses dont V. E. a commis le maniemment de l'argent à ses domestiques.

Le sieur Talon établit de son costé des médecins et des chirurgiens ; le dit sieur Le Roy prétend que cela lui appartient. Je prévois quelques désordres entre eux. Le jour qu'on a ouvert la tranchée, M. Le Roy en ma présence commit dans le camp deux chirurgiens qui furent payés. Ils passèrent la nuit et le lendemain à la queue de la tranchée. Ces deux chirurgiens furent relevés le lendemain par deux autres ; le 3 et le 4 l'on les a pareillement relevés.

Le sieur Lange a fait construire icy en sa présence à la queue de la tranchée une maison en planches pour vingt paillasses qu'on a portées avec autant de couvertures, et au bout une chambre pour les officiers, où il a laissé le médecin de Bourbourg et quatre chirurgiens, un homme et une femme infirmiers, une marmite qui bout avec la viande, les medicamens pour les premiers appareils et autres choses nécessaires.

Deux chariots de V. E. ont été quérir les blessés qui sont au nombre de 45 dans l'Hospital de Mardyck, mais comme cela fatigue trop vos chevaux, l'on a fait dire à tous les officiers de l'armée, d'envoyer leurs blessés à Mardyck par les chariots des vivandiers de chaque régiment, ce qui commence à s'exécuter. Il y a encore des blessés dans les quartiers qu'on doit envoyer demain ; il n'est encore mort aucun blessé dans l'hospital de Mardyck. Je les visite cinq à six fois par jour. Ce qui me presse le plus est des confesseurs. Nous n'avons pas eu aujourd'hui qui est la feste de la Pentecoste de Messe à Mardyck. J'ai fait aborder avec grande peine un aumônier dans le camp ; il y en a très peu. Il a confessé sept ou huit des blessés, il m'a promis de revenir demain. Je supplie V. E. de m'envoyer quatre capucins, deux pour le camp et deux pour Mardyck le plus tost que faire se pourra.

N'y aiant aucun boeuf, vache, ny mouton vivans dans Mardyck, j'ay empesché par l'advis du sieur Lange que le pourvoyeur du Roy ne rembarquat deux bœufs, une vache et quarante un moutons. Je n'en ferai tuer qu'à toute extrémité. Si je ne m'y résous pas, je les vendrai au sieur Vernisson qui fournit M. de Turenne et qui est frère du fournisseur du Roy.

Les baraques en planches édifiées non loin des lignes, avec des équipes de chirurgiens se relayant tour à tour, ne sont donc pas une conception tout à fait nouvelle. (A suivre.)

(1) Le Roi tomba malade à Mardyck, qu'il ne quitta que le 21 juillet (Voir L. LEMAIRE, *Chronique méd.*, 1916.)

(2) Médecin de l'hôpital.

La Médecine dans l'Art

Le facies hippocratique dans l'art.

Les cadavres ont souvent servi de modèles aux artistes, mais le plus souvent, ce sont des vivants inertes qu'ils ont représentés. Au Moyen Age et même à la Renaissance, les sculpteurs n'ont pas craint, pour être plus expressifs, de représenter la mort dans toute son horreur, sous la forme de cadavres en pleine décomposition et tombant en lambeaux.

Le mouvement général ou plutôt l'abandon et le relâchement du corps ont souvent été bien rendus, mais l'expression faciale n'a été que rarement représentée exactement. La plupart des artistes ont embelli le facies et c'est l'aspect du sommeil et non l'image de la mort qu'ils ont le plus souvent fixé.



Tombeau de GUIDARELLO GUIDARELLI
(Sculpture de TULLIO LOMBARDO ; premières années du XVI^e siècle ; *Académie des Beaux-Arts de Ravenne.*)

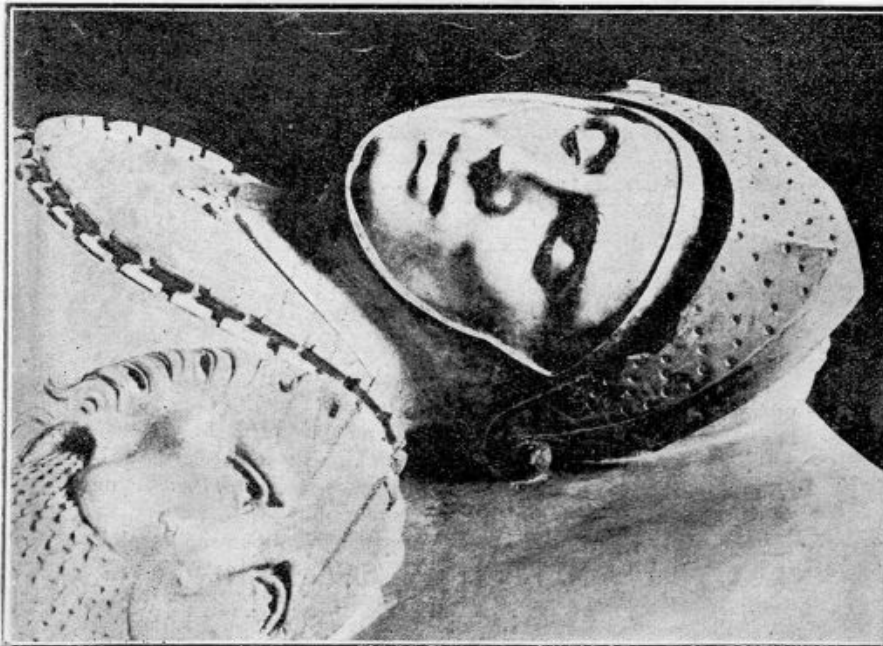
Quoique la mort soit le sommeil éternel, il y a entre ces deux états une différence que bien peu d'artistes ont saisie.

L'expression faciale du cadavre est variable et en rapport avec l'état du sujet et le genre de mort. La sérénité, le calme, le courage, la crainte, l'horreur, la stupeur, l'hébétéude, etc., sont souvent marqués sur le masque cadavérique. La description magistrale qu'en a donnée Hippocrate est exacte et il n'y a rien à y changer.

Parmi les nombreuses œuvres d'art représentant des cadavres,

trois retiennent l'attention par la vérité de leur expression : les gisants de Louis XII, de Louis de Brezé, et de Guidarello Guidarelli, qui font partie des tombeaux de ces personnages. Les deux premiers sont bien connus. La statue de Louis XII, attribuée à Jean Juste, est à Saint-Denis : le cadavre du roi est entièrement nu, le visage est profondément altéré, les orbites sont caves, la bouche est entr'ouverte, les lèvres rétractées laissent voir les dents et la langue aplatie.

Sur la statue en albâtre de Louis de Brezé, à la cathédrale de Rouen, la mort est peinte sur la face, mais la mort est déjà ancienne. Par suite de la dessiccation du corps et du manque de tonicité musculaire, la peau s'est rétractée et toutes les saillies osseuses sont devenues plus apparentes.



Tête de GUIDARELLO GUIDARELLI, par TULLIO LOMBARDI.

Une œuvre italienne, peu connue, exécutée vers 1500, peut être comparée aux plus belles représentations de la mort, surtout pour l'expression du visage : c'est la statue de Guidarello Guidarelli exposée à l'Institut des Beaux-Arts de Ravenne. Cette pierre tombale, œuvre de Tullio Lombardi, représente l'exposition du corps de Guidarello. La pose est simple, régulière, naturelle, sans aucun effet théâtral.

Le chevalier revêtu de l'armure, coiffé de l'armet dont la visière relevée dégage toute la face, est couché sur le dos, les deux mem-

bres inférieurs allongés parallèlement, les bras collés au corps, les avant-bras ramenés en avant, la main droite posée sur la gauche. La tête, posée sur un coussin, est légèrement inclinée à gauche. Le masque est celui du facies hippocratique classique : les yeux sont caves, les paupières sont closes (une main amie est venue les fermer), les cils sont bien apparents, le nez est effilé, les tempes sont affaissées, les joues flasques s'enfoncent entre les maxillaires, les pommettes sont saillantes, les lèvres immobiles et raides sont incomplètement closes, la mâchoire inférieure est maintenue en place par la jugulaire du casque. La blancheur et la froideur de la pierre, en harmonie avec le sujet, contribuent à en augmenter l'effet.

Malgré l'horreur du sujet, l'artiste a su faire une belle œuvre, tout en respectant la vérité ; c'est la représentation de la mort calme et sereine dans toute sa beauté, complètement différente du sommeil.

D^r P. NOURY (de Rouen).

Actualités Thérapeutiques

La grippe et l'Erséol Prunier.

Dans une note précédente sur le Sulfosalicylate de Quinoléine pur, que nous avons présenté sous le nom d'*Erséol Prunier*, pour le distinguer des sels similaires dont la purification laisse parfois à désirer, nous avons insisté sur ce que, à l'inverse des sels de quinine dont il a les propriétés essentielles, cet *Erséol Prunier* ne donne ni vertiges, ni bourdonnements d'oreilles.

C'est là déjà un fait intéressant pouvant justifier son emploi. Mais ce n'est pas le seul.

A tous les avantages des sels de quinine, il joint ceux inhérents à l'antisepsie beaucoup plus marqués de la quinoléine et au grand pouvoir bactéricide de l'acide salicylique dont l'association au soufre atténue la brutalité ; aussi son utilisation est-elle tout indiquée dans les maladies infectieuses, où l'élément microbien joue le principal rôle.

Dans ce sens, les résultats déjà obtenus dans d'assez nombreux cas de la grippe actuellement régnante, sont particulièrement à signaler.

Pris dès le début de la maladie, l'*Erséol Prunier* en juggle souvent le développement.

Nous mettons volontiers à la disposition des praticiens qui voudraient en faire l'essai, les échantillons nécessaires.

SUCCÉDANÉ FRANÇAIS

DE LA

Quinine et de ses sels

ERSÉOL PRUNIER

(Sulfosalicylate de Quinoléine)

Anti-grippal — Anti-infectieux interne

DOSES :

Adultes : 2 à 3 cachets par jour

Enfants : 1 cachet par jour

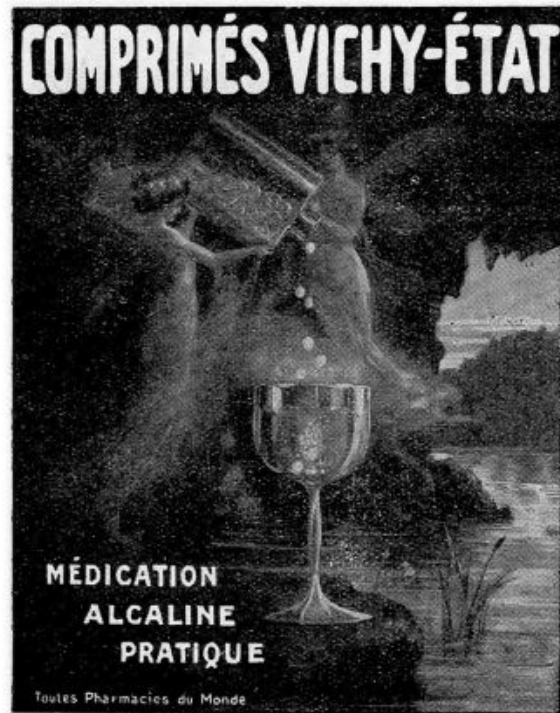
à prendre au cours des repas

(Chaque cachet contient 0 gr. 25 de Sulfosalicylate de Quinoléine.)

Echantillons à MM. les Médecins sur demandes adressées :

6, Rue de la Tacherie, Paris.

N. B. — L'Erséol Prunier est présenté en boîtes
de 15 cachets.



Informations de la « Chronique »

Le premier dispensaire de prophylaxie antivénérienne.

C'est à Bordeaux qu'il vient d'être installé, par les Américains, et déjà cette innovation a produit les plus heureux résultats.

Le nouveau dispensaire ou « station » de prophylaxie contre les diverses avarioses, a été installé rue Dauphine, dans une boulangerie, qui a conservé son enseigne.

L'ancien magasin a été séparé en trois parties inégales : une sorte de vestibule, une petite pièce où sont les remèdes et les appareils d'urgence, et la salle des pansements proprement dits, où l'on trouve six boxes : dans le premier, un urinoir ; dans les autres, un lavabo.

Le soldat américain doit *obligatoirement* se présenter *moins de trois heures* après avoir sacrifié à Vénus ; il est alors soumis au traitement dont suit l'indication, affichée sur les murs du dispensaire :

1° Uriner ; 2° Laver soigneusement avec de l'eau et du savon les organes génitaux ; 3° Laver les organes avec du bichlorure de mercure à 1 0/0 ; 4° Injecter la valeur d'une cuillerée à café d'une solution de protargol à 2 0/0 dans l'urètre ; en retirant la seringue, on ferme l'orifice du canal avec le pouce et l'index, et on garde l'injection dans le canal pendant trois minutes d'horloge ; l'injection doit être faite par un infirmier ; 5° Appliquer sur le gland la valeur d'une cuillerée à café de pommade au calomel, on frictionnant vigoureusement pendant trois minutes, insistant surtout sur la face inférieure du gland, sur la gouttière qui limite le gland en arrière ; ensuite, on frotte ce qui reste de la pommade sur toutes les autres parties de la verge ; on ramène alors le prépuce en avant ; ne pas essuyer la pommade ; 6° couvrir la verge d'un pansement de papier fin, qui doit rester en place pendant quatre heures. Ne pas uriner pendant ce temps.

Les hommes sont tenus de se présenter au dispensaire aussitôt que possible après le rapport ; et il y a des sanctions assez sévères, consistant surtout en une privation de solde plus ou moins longue.

En outre, *tous* les hommes doivent être rentrés à dix heures du soir ; il n'y a pas de permissions de la nuit ; c'est là une condition essentielle pour que cet ensemble de mesures prophylactiques puisse être efficace.

Pourquoi n'engagerait-on pas nos soldats, et même les civils, à profiter de l'organisation américaine ? Car, très libéralement, nos alliés américains reçoivent et traitent à leurs dispensaires les Français, militaires ou non, qui désirent se soustraire aux conséquences, souvent fâcheuses, d'un amour de rencontre.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

La Médecine des Praticiens

Comment se propage la tuberculose.

A qui s'étonnerait de la fréquence de plus en plus grande des cas de tuberculose, il suffirait de rappeler les mille et une voies par lesquelles le mal se contracte, directement ou indirectement. Notre confrère BARATOUX nous en signale quelques-unes, certes connues, mais qu'il est toujours utile de se remémorer.

Un des agents de propagation du bacille tuberculeux qu'on ne saurait trop incriminer, est la salive ; et ici, je passe la parole à notre collaborateur :

Allez, dit-il, à la gare, prendre un billet, l'employé commence par mouiller le doigt pour vous servir le ticket. De même, dans les omnibus.

Dans un bureau, l'employé tourne les pages avec le doigt humecté de salive et en se contagionnant lui-même, si son prédécesseur tuberculeux a fait la même chose que lui. J'ai connu 13 cas de contagion de cette sorte dans une maison de couture : 12 employés sont morts successivement. Ils étaient attachés au même service. L'examen des feuillets du livre a décelé la présence du bacille de Koch.

Allez au ministère des finances, prendre un numéro chez le concierge. Même geste à la bouche pour vous remettre un sale carton.

Au restaurant, le garçon s'essuie la bouche avec la serviette qui, un instant après, servira à enlever une tache douteuse sur votre assiette. Heureusement s'il ne tousse pas dans la serviette, comme je l'ai vu un jour dans certain restaurant du boulevard, où le sommelier tuberculeux avait bien soin d'essuyer le goulot des bouteilles avant de les mettre sur la table.

J'ai vu également un garçon ayant un chancre à la lèvre prendre le soin de frotter les couverts avec la serviette qui, un instant avant, avait servi à tamponner le chancre.

On parle beaucoup du traitement de la tuberculose, mais bien peu des moyens de l'éviter. Si, à l'école, on donnait quelques conseils à ce sujet, on verrait disparaître cette sale habitude de mettre le doigt à la bouche dès qu'on prend une feuille de papier ; et nos fournisseurs, épiciers, bouchers, pâtisseries, nous délivreraient nos achats, sans avoir humecté de leur salive le papier qui les enveloppe.

Mais voici un autre mode de contagion qui nous est révélé par le Dr Mark REUBEN, dans les *Archives de pédiatrie*, que les *Archives de médecine* des enfants ont eu l'heureuse idée de nous faire connaître ; le texte est assez explicite pour nous dispenser d'un commentaire :

A la *Vanderbilt-Clinic* (New-York), un enfant de neuf semaines est présenté, le 11 novembre 1916. Il a été circoncis au huitième jour par un *mohel* qui aurait sucé la plaie. Cicatrisation en huit jours. Cinq semaines après la circoncision, la mère a remarqué un gonflement dans l'aîne droite.

Le même mohel avait circoncis deux autres enfants de la famille (cinq et sept ans) qui se portent bien. Rien au poumon, ni à la rate. Adénopathie inguinale droite (volume du petit doigt) ; légère adénopathie inguinale gauche. Un examen attentif du prépuce montre 4 petits tubercules durs sur la cicatrice. Excision du plus gros de ces tubercules ; l'examen microscopique par le Dr WILLESSKY fut positif. Pirquet positif également.

L'examen du mohel montra qu'il était atteint de tuberculose pulmonaire avancée ; ses crachats contenaient des bacilles de Koch.

Cela fait le 42^e cas de tuberculose par circoncision rituelle. Il est probable d'ailleurs que tous les cas n'ont pas été rapportés.

Dans 37 cas, la plaie avait été sucée de la manière usuelle ; dans 3 cas, elle avait été lavée avec du vin provenant de la bouche de l'opérateur. Dans 2 cas, la tuberculose existait dans la famille (mère et grand-père) ; cependant, dans chaque cas, le mohel a été trouvé tuberculeux. Les bacilles tuberculeux ont été trouvés dans les crachats de 4 opérateurs...

La connaissance de ces faits, nous allions écrire de ces méfaits, amènera-t-elle la suppression de cette opération rituelle ? Nous le souhaitons, mais n'osons l'espérer.

La Dioséine Prunier et la ménopause.

La ménopause, cette période critique dans la vie de la femme, est fertile en accidents de toute nature. C'est avec raison qu'on lui a donnée le nom de cap des tempêtes. La femme est, en effet, secouée, ballottée, précipitée sur des écueils trop souvent pernicieux.

Elle a bien conscience de la gravité de ce moment, puisqu'elle l'appelle l'âge critique. Critique, ce passage l'est sous tous les rapports.

Pour la femme du peuple, c'est la phase où le sang doit se placer : s'il se place bien, la santé demeure florissante ; s'il ne se place pas ou s'il se place mal, tout un cortège de maux divers assaille l'infortunée.

Indépendamment des malaises immédiats et particuliers qu'elle détermine, la ménopause prépare, favorise l'éclosion de maladies générales qui envahissent l'économie tout entière. Ainsi, c'est surtout après la ménopause qu'apparaissent les grandes infections chroniques, comme le rhumatisme déformant ; les graves inflammations lentes, comme celles de la moelle ; que naissent et se développent les tumeurs malignes, comme le cancer.

On connaît les troubles morbides engendrés par la ménopause. Nous rappellerons seulement les bouffées de chaleur et les troubles cardiaques si fréquents, si importants que Huchard et Fiessinger leur ont consacré un chapitre dans leur *Clinique thérapeutique des praticiens*.

L'accident le plus grave de la ménopause, c'est la métrorrhagie.

Les caractères et l'abondance de ces métrorrhagies sont très variables. Parfois les règles sont seulement un peu plus en avance, un peu plus fortes, un peu plus longues qu'à l'ordinaire. D'autres fois, on a affaire à de grandes pertes de sang, qui, par leur ténacité, par leur durée, compromettent la vie de la malade. Alors le visage revêt l'aspect spécial connu sous le nom de *facies utérin*. La peau et les muqueuses prennent la pâleur de la cire ; le regard s'éteint, l'estomac rejette les aliments, la femme languit et s'étiole, etc...

Ces métrorrhagies de la ménopause reconnaissent des causes diverses : fibromes, myômes, bourgeons charnus. Mais la cause principale réside dans l'état même des vaisseaux sanguins. Les artères de l'utérus, atteintes d'athérome, de sclérose, sont devenues très friables. Elles se rompent sous les poussées congestives de l'âge critique.

Dans ce cas, l'emploi de l'ergotine est désastreux. Ce médicament, en resserrant les vaisseaux, les brise et accroît ainsi l'hémorragie au lieu de l'arrêter.

Il est aisé de comprendre maintenant l'action bienfaisante de la Dioséine Prunier dans ces cas difficiles.

La Dioséine Prunier combat les métrorrhagies.

D'abord, par son *fluor*, elle s'oppose à la dégénérescence des vaisseaux utérins. Le fluor est un élément constitutif des tuniques artérielles et veineuses ; il leur procure de la solidité, augmente leur résistance aux agents irritatifs, aux poisons endogènes. Il paralyse le processus athéromateux, le travail de sclérose. Le fluor encore, antitoxique puissant, neutralise les toxines formées sur place ou qui s'éliminent par le sang des menstrues.

Par ses nitrites, la Dioséine Prunier dissipe les congestions utérines, d'où proviennent les pertes. En dilatant les canaux artérioveineux, elle facilite la circulation générale, conjure les stases locales, prévient ou arrête l'excès de l'écoulement sanguin.

Enfin, les formiates, les glycérophosphates de la Dioséine Prunier remontent l'état général, toujours affaibli, de ces malades. Ils donnent à l'utérus lui-même plus de force et de vigueur, le rendent moins sensible aux causes d'irritation et d'inflammation, en un mot, relèvent le tonus utérin.

Les troubles secondaires de la ménopause sont fort amendés par la Dioséine Prunier. Les palpitations qui sont la conséquence des spasmes vasculaires, les bouffées de chaleur qui sont des vaso-dilatations succédant aux spasmes, cèdent rapidement à la Dioséine Prunier, grâce à la faible dose de caféine qu'elle contient.

La clinique a démontré tous ces heureux effets de la Dioséine Prunier.

Elle contraint le sang à *se bien placer* ; elle aide la femme à doubler sans péril le cap des tempêtes, et la conduit sûrement sur les eaux tranquilles de la vieillesse.

La Dioséine Prunier est le médicament capital de tous les accidents de la ménopause.

Le Présent dans le Passé

Une vieille prophétie turque.

Dans son Journal, Pierre de l'Estoile relate une prophétie qui pouvait paraître peu vraisemblable il y a quelques semaines, mais qui, en raison des faits militaires nouveaux, se réaliserait fort bien.

C'est un médecin d'origine française, envoyé par le sultan, qui la fit connaître à Henri IV. Mais laissons la parole à Pierre de l'Estoile :

« En ce mois (mars 1601), arriva à Paris, de la part de Mahomet, « empereur des Turcs, le nommé Barthélemy de Cœur, natif de « Marseille, Chrétien renié et Médecin de son Altesse et son envoyé « sans pourtant avoir ni la suite, ni le titre d'ambassadeur : il pré- « senta au Roy (Henri IV) un cimenterre et un poignard dont les « gardes et les fourreaux estoient d'or, garnis de rubis, avec un « panache de plumes de héron, dont le tuyau estoit couvert de tur- « quois et autres pierres précieuses. Entr'autres choses que cet « Envoyé demanda au Roy, fut de rappeler le duc de Mercœur de « la Hongrie, qui estoit général des troupes de l'Empereur. Le « Roy lui demanda pourquoy les Turcs craignaient tant ce Duc : « C'est, répondit-il, qu'entre les prophéties que les Turcs croient, il « y en a une qui porte que *l'épée des François chassera les Turcs « de l'Europe et renversera leur Empire...* »

D^r P. NOURY, de Rouen.

Fénelon ambulancier.

Cambrai, que nos glorieux poilus viennent de reconquérir, Cambrai, victime comme tant d'autres cités du Nord, de la rage de destruction des Boches — mais attendons le règlement final ! — Cambrai évoque le souvenir du prélat qui l'illustra, le sage et vertueux FÉNELON.

Sait-on que l'illustre archevêque s'improvisa un jour ambulancier, dans des circonstances que nous avons ailleurs (1) rappelées ?

C'était après Malplaquet : un bon nombre de blessés avaient été transportés dans les principales maisons de Cambrai. Fénelon en réclama sa part, il fit plus : il tint à soigner lui-même ceux qui avaient été recueillis dans le palais archiépiscopal ; et, soixante-dix ans environ plus tard, un certain Jacques Blaisonneaux se souvenait parfaitement d'avoir été pansé, par Fénelon lui-même, d'une blessure assez grave, pour l'obliger à prendre, peu de temps après, ses invalides.

Nous avons eu la bonne fortune, après d'assez laborieuses recherches, de retrouver et de reproduire dans notre ouvrage une très belle gravure, représentant l'épisode que nous venons de conter.

(1) Cf. *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire*.

Echos de la « Chronique »

La Porte sainte.

Il est une porte du Kremlin qui est particulièrement vénérée : « elle est ornée, conte X. Marmier (1), d'une image sombre, dont on distingue à peine les traits, et qui représente le Sauveur. Devant ce cadre noirci par le temps, est une lampe grossière, suspendue à une chaîne épaisse, une vraie lampe de prison ; jamais tête de vierge entourée de brillants et de saphirs, jamais iconostase portant sur ses larges ailes toutes les figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, n'inspira un aussi vif sentiment de dévotion que cette image sombre incrustée dans la muraille et cachée derrière cette lampe antique...

Sous le règne de Catherine, quand la peste éclata à Moscou, le peuple décimé, terrifié, n'ayant plus aucune confiance ni dans les médecins qui essayaient de venir à son secours, ni dans l'hygiène qu'on lui prescrivait, s'avisa de prendre l'image miraculeuse comme l'unique remède qui lui restait pour se préserver du fléau. On vit alors toute une population, pâle et malade, se précipiter avec une sorte de frénésie vers cette relique, se la disputer, se l'arracher, la serrer sur son cœur, la couvrir de baisers. L'évêque, jugeant que cette agglomération de la foule, ce contact de tant de milliers d'individus ne pouvait qu'augmenter et propager les germes de contagion, voulut enlever cet objet d'un culte si dangereux : il fut massacré sur place. Quelque temps après, la peste cessa, le peuple attribua son salut à sa piété. L'image du Sauveur fut remise à son ancienne place, et vénérée plus que jamais.

La porte qu'elle décore s'appelle la *Porte Sainte* ; nul Russe ne la traverse sans faire plusieurs signes de croix, et pas un étranger, de quelque religion qu'il fût, ne pourrait y passer impunément sans se découvrir la tête.

Non loin de là est une image de la Vierge, entourée d'une auréole de gloire militaire. Elle a fait la campagne de 1812, et on lui attribue la retraite de notre armée, la défaite de nos malheureux soldats. »

Les Bolcheviks ont-ils respecté la Porte Sainte ? Peut-être l'apprendrons-nous quelque jour.

Superstition russe.

Lorsque éclata, en 1771, à Moscou, la peste qui fit tant de victimes, le peuple dit que l'épidémie avait été apportée en Russie par le prince Henri de Prusse, un étranger.

(1) *Lettres sur la Russie, la Finlande et la Pologne*, par X. MARNIER, 207, 208, 209.

On remarqua, pareillement, que, lors du second voyage de ce dernier, la grande-duchesse avait succombé, et cette coïncidence n'avait pas manqué de frapper les esprits simples. D'autres prétendirent que l'héritière du trône était morte, parce qu'elle avait été accouchée par des chirurgiens étrangers, alors que c'était une opinion reçue, qu'une femme, à quelque rang qu'elle appartint, ne devait être approchée que par une accoucheuse du pays (1).

Passeport pour l'autre monde.

On a publié, il y a quelques années, à Londres, un document qui donne une singulière idée de l'ignorance ou de la fourberie des prêtres russes : c'est un passeport pour l'autre monde, délivré le 30 juillet 1541, par un métropolitain de Kieff, et adressé directement à saint Pierre. Les prêtres accordaient ces recommandations pour le paradis à prix d'argent et plus ou moins cher, selon le rang et la fortune de ceux qui désiraient emporter un tel sauf-conduit dans leur cercueil. Voici la forme dans laquelle elles étaient ordinairement conçues :

Je soussigné, évêque ou prêtre de..., reconnais et certifie que N..., porteur de ce billet, a toujours vécu parmi nous en vrai chrétien, faisant profession de la religion grecque et, quoiqu'il ait quelquefois péché, il s'en est confessé et a reçu l'absolution, la communion et la rémission de ses péchés. Il a honoré Dieu et les saints, il a jeûné et prié aux heures et saisons ordonnées par l'Eglise, il s'est fort bien gouverné avec moi, qui suis son confesseur, en sorte que je n'ai point fait difficulté de l'absoudre de ses péchés et n'ai pas sujet de me plaindre de lui. En foi de quoi lui avons expédié le présent certificat, afin que saint Pierre le voyant, lui ouvre la porte éternelle. (*British and foreign Review*, juillet 1839) (2).

Les Anandrynes bulgares.

Encore une secte nouvelle, mais dont le but n'est pas dépourvu d'originalité : en haine de la guerre (*sic*), une société, nous devrions plutôt dire une secte, ne comprenant que des femmes ou des filles qui ont pris l'engagement de ne jamais avoir d'enfants, particulièrement du sexe mâle (comment s'y prendront-elles, pour pratiquer cette sélection... avant la lettre), vient, paraît-il, de se fonder en Bulgarie. Les affiliées s'interdiront-elles tout rapport pouvant avoir des suites ? Avec des Boulgres) ou Bougres), il y aura toujours moyen de s'entendre.

(1) Cf. le *Journal intime du chevalier de Corberon : Catherine II*, t. 1, 234. (Pion, éditeur.)

(2) Rapporté dans « Lettres sur la Russie, la Finlande et la Pologne », par X. MARMER, 259, note.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

SUPPRIMÉ PAR LA CENSURE

SUPPRIMÉ PAR LA CENSURE

SUPPRIMÉ PAR LA CENSURE

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Origine du mot : GARDE-ROBE. — On peut se demander comment ce mot est arrivé à être synonyme de selles.

Il est très ancien, puisqu'on le trouve dans JOINVILLE : « Lors, li legas s'enclost en sa garderobe entre li et moy sans plus, et me mist mes dous mains entre les senes, et commença à plourer moult durement » (1).

Quelque temps après, le chevalier de La Tour-Landry raconte l'histoire d'une épouse qui fut trouvée par son mari « en une garde-robe avec deux varlez, et mangeoient et rigoloient tellement que l'en n'ouyst pas Dieu tonner » (2).

La garde-robe était donc un réduit qui servait à ranger les vêtements et à s'isoler, pour cacher sa peine ou se divertir à l'abri des regards indiscrets.

Il paraît donc naturel qu'on ait songé à y installer une chaise percée, en l'absence de latrines, qui ne devaient venir que plus tard : une sentence de police de 1734 prescrivit leur établissement dans toutes les maisons, à Paris ; car, en province, il est encore des maisons qui en manquent, au xx^e siècle, dans les petites villes.

D^r PRON (Alger).

Une définition de l'homme. — J'ai lu quelque part, mais je ne sais plus où, que « l'homme n'est qu'un singe avarié ».

Quelque confrère — que je remercie d'avance — pourrait-il me remémorer l'auteur et l'endroit ? D^r THIBOUT (d'Enghien).

Un projet de Napoléon : char destiné à transporter les blessés. — Dans les *Mémoires de Constant*, valet de chambre de Napoléon, les auteurs de l'ouvrage, le *Corps de santé militaire en France* (1708-1882), MM. BRICE et BOTTET, ont relevé ce passage :

Ce fut ainsi que M. Maëlzel, le fameux mécanicien inventeur du métro-
nome, fut admis à l'honneur d'offrir à S. M. plusieurs pièces de son invention. L'Empereur admira les jambes artificielles destinées à remplacer bien mieux et plus commodément que des jambes de bois celles que les boulets emportaient. Il le chargea de construire un char pour emporter les blessés du champ de bataille. Ce char devait être fait de telle sorte qu'il pût, étant ployé, se charger facilement en croupe des gens à cheval qui se trouvent à la suite des armées, comme les chirurgiens, les aides, les employés, etc.

Qu'était-ce que ce char dont Constant donne une si vague description ?

(1) *Histoire de saint Louis* (1868) p. 218

(2) Edition elzév., chap. vi, p. 13.

Nos confrères déclarent n'en avoir trouvé aucune trace, sinon peut-être dans la guerre de la Péninsule. A. R.

Le canon cause de pluie ? — Dans la vieille discussion sur l'action du canon comme la cause des grandes pluies qui suivent les batailles, a-t-on fait état de ce texte de PLUTARQUE, que je trouve dans la *Vie de Marius* (trad. RICARD) :

Les grandes batailles sont presque toujours suivies de pluies abondantes : soit qu'un dieu bienfaisant, pour laver et purifier la terre, l'inonde de ces eaux pures qu'il lui envoie du ciel ; ou que l'air qui s'altère facilement et éprouve de plus grands changements pour la plus légère cause, se condense par les vapeurs humides et pesantes qui s'exhalent du sein de cette corruption.

Quoi que vaille l'explication, le canon n'y serait pour rien ?

D^r BELLIER (Saint-Chamas, *Bouches-du-Rhône*).

Danton fut-il allaité par une vache ? — Si vous avez lu le *Danton*, de MADELIN, n'avez-vous pas remarqué, p. 6, ligne 9, ce paragraphe : « Un taureau, lorsque Danton avait un an, se jetant sur une vache qui allaitait l'enfant, etc. »

Ainsi Danton, à 1 an, était allaité par une vache : ce qui veut dire, sans doute, que Danton tétait la vache ?

Vous voyez la dimension du pis d'une vache et vous savez quelle force nécessite la traite. Quelle énergie et quelle capacité buccale chez le futur tribun !

Que vous semble de l'anecdote ?

L. TISSIER.

Berlioz était-il blond ou brun ? — BERLIOZ, qui avait les cheveux blonds (1), ou plutôt roux d'après des témoignages autorisés, est représenté brun dans un portrait de COURBET (2).

Se brunissait-il au moyen d'un peigne de plomb (3) ? Les troubles de sa santé seraient-ils imputables aux effets toxiques de ce métal ?

R. B.

(1) Lorsque, dans la dix-huitième année de son âge, il partit pour Paris, la mairie de la Côte-Saint-André lui délivra, le 26 octobre 1821, un *passport pour l'intérieur*, dont M. Adolphe BOSCUOT a reproduit le libellé, ainsi conçu : « Taille, un mètre soixante-trois centimètres ; cheveux *blonds* ; sourcils *blonds* ; barbe naissante ; front ordinaire ; yeux gris ; teint coloré. » Le portrait que, conformément aux traditions de l'Académie de France à Rome, son camarade de promotion Signol, élève de Gros, exécuta de lui à la Villa Médicis, en 1830 ou 31, le pourvoit de cheveux « blond ardent », euphémisme que M. Prod'homme, dont on sait la documentation infailible, transforme nettement en « roux ». Un ami de Berlioz, le musicologue d'Ortigue, parle semblablement, vers 1833, de sa « longue chevelure blonde et onduoyante ». Bref, tous les témoins sont d'accord : Berlioz était au moins blond et plutôt roux.

(2) « Les cheveux un peu longs, noirs grisonnants », lit-on dans le Catalogue de la Vente Henri HEUAR.

(3) Cf. *Mercur de France*, 1^{er} août 1918, p. 519-520.

Réponses

Quelle était la maladie de Christophe-Colomb ? (XXIV ; XXV, 29). — Peu nombreux sont les auteurs, principalement les médecins, qui se sont occupés des maladies et des infirmités de Christophe Colomb. Nous allons produire les documents que nous possédons à ce sujet. Présentons, d'abord, le portrait physique du grand explorateur.

Dans l'*Historia portuguesa*, de Juan de BARROS, la figure de l'amiral est décrite en ces termes :

De haute stature, le visage large et l'air sérieux ; le nez aquilin, les yeux bleu et blanc, le teint clair, tirant sur le rouge ardent, la barbe et les cheveux rouges (quand il était jeune, car il blanchit de bonne heure). Il était gai, parlait bien, même avec éloquence ; affable avec les étrangers, gracieux et calme avec les siens ; il était sobre dans sa nourriture, dans sa boisson et dans son vêtement.

Christophe Colomb atteignit, on le sait, la 70^e année ; mais il ne semble pas être parvenu à cet âge relativement avancé, sans avoir été éprouvé par de multiples affections.

D'après Luis COMENGE, dont nous résumons la savante étude (1), il aurait été sujet à des ophtalmies fréquentes et à des douleurs articulaires, qui auraient provoqué plus tard des complications cardiaques : celles-ci manifestées par l'ascite et des œdèmes.

Mais c'est surtout le D^r A. M. Fernandez de YBARRA, M. D. de New-York, qui, dans une communication lue par l'auteur devant la section de médecine générale du premier Congrès médical Pan Américain de Washington (7 septembre 1893), a donné l'histoire la plus complète de l'état pathologique de l'immortel navigateur.

Au cours de son premier voyage dans l'hémisphère occidental, Colomb souffrit du « mal aux yeux » : notre confrère croit qu'il s'agissait très probablement d'une blépharite ; du compère-loriot ; d'un *orgelet* ; ou d'une *ophtalmie granuleuse*, « amenée par la tension des yeux à la recherche de la terre, dans une atmosphère diaphane, où l'éclat des rayons solaires est le plus intense ».

Plus tard, il fut soigné par le D^r CHANCA, pour une sorte de *prostration nerveuse*, déterminée par une insomnie ayant duré 23 jours ! Cette même année, Colomb était atteint de *fièvre intermittente*, contractée en même temps par plusieurs de ses compagnons de voyage.

Tandis qu'il se rendait à Porto-Rico, la fatigue et la faiblesse, et aussi une alimentation déficiente, jetèrent Colomb « dans une dangereuse maladie, entre une fièvre pestilentielle et une léthargie, qui le privèrent de sentiment et de mémoire (?) » Ce sont les propres expressions employées par l'illustre œgrotant.

Le D^r de Ybarra penche pour une *fièvre typhoïde*, ou le typhus récurrent, lequel aurait trouvé un terrain éminemment favo-

(1) *Clinica egregia*, pp 21, 26, 176, 211, 383, 491, 493, 495, 496, 499-514.

rable pour son développement dans l'organisme de Colomb, en proie à l'intoxication paludique.

L'état de stupeur qu'il aurait présenté à certains moments, laisserait présumer qu'il s'agissait, en tout cas, d'une *fièvre ataxo-ady-namique*.

C'est au cours de sa troisième entreprise, en 1498, que, suivant WASHINGTON IRVING, Colomb aurait eu une « forte attaque de *goutte*, suivie d'une fièvre violente. » NAVARRETA dit également que l'explorateur aurait beaucoup souffert, dans le même temps, « de la *goutte* et de l'ophtalmie. »

Ybarra prétend, quant à lui, que sa conviction est qu'il *ne s'agit pas du tout de la goutte* dans le cas de Christophe Colomb, et voici les raisons qu'il en donne :

La *goutte* est plus franchement héréditaire que le rhumatisme ; elle se déclare chez ceux qui vivent trop bien et boivent de grandes quantités de liqueurs fermentées ; le plus puissant génie maritime du xv^e siècle était de trop humble naissance pour avoir hérité de la *goutte*, et trop frugal dans ses habitudes, pour acquérir la maladie qui résulte des excès de la table ; ce qui n'était pas le cas de Colomb, particulièrement lorsqu'il voyageait avec d'aussi restreintes provisions.

La *goutte* est caractérisée par l'apparition de douleurs aiguës dans une petite jointure : l'orteil généralement.

La *goutte* dans le pied est appelée *podagre* ; la *goutte* dans la main, *chiragre* ; et dans le genou, *gonagre*. Mais Colomb souffrit de douleurs dans plusieurs jointures, aux plus hautes extrémités comme aux plus basses, dont les mouvements étaient lents, rigides, saccadés et accomplis avec difficulté ; c'est pourquoi ces désordres ne sauraient être rangés dans aucune des trois divisions énumérées ci-dessus de la *goutte*.

Il y a encore deux très importants facteurs pour écarter le diagnostic de *goutte* : 1^o la saison de l'année dans laquelle existe la plus grande tendance à l'apparition de la *goutte* est l'hiver ; or, les deux attaques éclatèrent dans le milieu de l'été ; 2^o de plus, on ne rencontre dans le cours de cette maladie (de Colomb), aucune complication cardiaque ; au moins, pas d'affection valvulaire, comme cela arrive constamment dans le rhumatisme. Enfin, Colomb garda jusqu'à la fin toutes ses facultés intellectuelles, ce qui n'arrive pas dans la *goutte*, où les altérations morbides produites dans les reins causent des désordres cérébraux qui précèdent le dénouement mortel.

Pendant les dix-sept mois qui s'écoulèrent entre l'arrivée de son troisième voyage et son départ pour le quatrième, il n'est dit nulle part, dans l'histoire de Colomb, qu'il souffrit de la *goutte* ; ce qui est un argument très fort contre la théorie qui veut qu'il ait été atteint de cette maladie.

Dans la dernière partie de juin 1503, en visitant l'île de la Jamaïque dans laquelle il fut obligé de rester un an, Colomb eut une autre attaque de la prétendue *goutte*, et des fièvres de marais de longue durée, dans le petit port de Santa Gloria, connu aujourd'hui sous le nom de baie de Sainte-Anne ; il fut alors tout perclus.

Colomb aurait eu de nouvelles manifestations morbides, *ressemblant* à des accès de *goutte*, au commencement de mai 1505, à

Ségovie, où séjournait alors la Cour. Ces accès auraient été « aggravés par les chagrins et le désappointement qui lui rompirent le cœur (sic). »

Christophe Colomb mourut l'année suivante, non point de la goutte (le Dr Fernandez de Ybarra y insiste avec force), mais des complications cardiaques d'un rhumatisme polyarticulaire, à évolution chronique, ayant succédé à une attaque aiguë, qui était survenue les derniers jours de juin 1498, après que Colomb eût quitté les îles du Cap Vert, lors de son troisième voyage.

« L'atmosphère était chargée de vapeurs et de nuages ; on ne voyait ni le soleil, ni les étoiles, une chaleur accablante et déprimante régnait », dit Washington Irving. Le même historien ajoute un peu plus loin que, « le 13 juillet, les vaisseaux étaient entrés dans une région où la mer tout entière était comme un miroir ; les navires restèrent presque immobiles, voiles pendantes ; les hommes haletaient sous la chaleur d'un soleil tombant d'aplomb, et non mitigée par aucune brise rafraîchissante ». Les marins perdirent là toute force et courage. Il y avait dans l'atmosphère une combinaison de chaleur et d'humidité, due aux petites averses, qui était bien propice à une attaque soudaine de rhumatisme aigu et entièrement défavorable au développement d'un paroxysme de goutte. Mais la présence du poison rhumatismal était rendue évidente par l'accompagnement d'une « violente fièvre ».

La goutte n'est pas annoncée par une grande fièvre ; pendant les heures de souffrance, la peau reste ordinairement sèche, une sensation de soulagement se produisant dès que la transpiration se produit. Un climat chaud exerce pour ce motif un effet bienfaisant sur l'apparition des atteintes de goutte. Quant à la particularité de la première attaque, faisant son apparition la nuit, entre minuit et cinq heures, je n'en puis rien dire, car le moment exact où cela arriva n'est indiqué nulle part.

Ceux qui ont minutieusement décrit l'état de Colomb dans les cinq derniers mois de sa vie déclarent que, lorsqu'il était alité, « son corps était extraordinairement enflé depuis la poitrine jusqu'aux extrémités inférieures ».

Ici, nous rencontrons l'hydropisie cardiaque comme le fatal dénouement d'une vieille inflammation de l'endocarde, amenée presque invariablement par une attaque de rhumatisme aigu. La contraction et l'endurcissement des valvules du cœur et de leurs tendons, suites de l'endocardite, et l'hypertrophie et la dilatation des parois cardiaques, auxquelles ces changements pathologiques donnent naissance, doivent leur principale importance au désordre purement mécanique qu'ils provoquent dans la circulation du sang ; l'action du cœur devenant de plus en plus faible chaque jour, jusqu'à ce que la mort termine la scène...

Les complications cardiaques du rhumatisme (endocardite, péricardite, myocardite), sont de beaucoup les plus fréquentes, étant présentes dans plus de 50 0/0 des cas et constituant la plus commune cause de mort dans cette maladie. Bouillaud fut le premier à reconnaître la fréquence de tels accidents, et sa grande découverte, que « leur apparition est la règle plutôt que l'exception dans le rhumatisme », a servi de critérium à tous les observateurs suivants, et reste aujourd'hui un des faits les mieux établis de la médecine clinique.

En l'absence de pièces médicales, et de relations contemporaines,

nous aurions garde de nous prononcer, d'une façon trop affirmative, sur la nature de la maladie dont Christophe Colomb fut atteint ; mais il nous a semblé que la contribution du D^r de Ybarra était trop importante, pour ne pas la soumettre à nos lecteurs, qui pourront, à l'aide de ce document de nature scientifique, se faire une opinion, au moins approximative, que les seuls documents historiques ne leur auraient pas permis d'étayer.

A. G.

Quelle était la maladie de Christophe Colomb ? — Bien que l'opinion d'un profane soit de peu de poids en l'occurrence, il nous paraît intéressant, néanmoins, de consigner celle d'un homme particulièrement instruit de la vie et de la mort de Christophe Colomb, M. Henry HARRISSE, dont le nom a, du reste, été rappelé par le professeur LE DENTU, dans sa communication.

Voici donc ce que nous écrivait cet érudit, qui avait la coquetterie de signer ses lettres : Henry HARRISSE, *rentier* ; ces renseignements, l'historiographe de Colomb nous les adressait à la date du 4 octobre 1900 ; nous n'en reproduisons que ce qui a trait à notre sujet :

Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il (COLOMB) n'est pas mort de vieillesse, puisqu'il n'était âgé à son décès que de 60 ans.

Je sais qu'il a beaucoup souffert de la goutte, surtout vers la fin de sa vie, et que lors de sa découverte du continent sud de l'Amérique, il se plaignait d'une sorte d'ophtalmie.

Quant à ses cendres, elles ne sont certainement pas celles qu'on a transférées de la Havane à Madrid. Si elles existent quelque part, il faut les chercher parmi l'espèce de charnier de la cathédrale de Saint-Domingo ; sans espérance d'ailleurs de pouvoir les identifier jamais.

Je n'ai lu ni vu aucun des ouvrages sur Colomb que vous me signalez...

On voit par là que la question nous a déjà préoccupé il y a pas mal d'années.

L. R.

L'accident de La Fayette (XXV, 234). — Nous avons relaté, dans un précédent numéro, l'accident survenu à La Fayette et dont les *Souvenirs* de Jules Cloquet, médecin et ami du général, nous avaient dévoilé l'existence. Un de nos aimables correspondants d'Alger, M. le D^r LABROSSE, nous transmet, à ce sujet, une curieuse lettre, adressée par La Fayette « au citoyen Dietrich (1), inspecteur des Forêts nationales à Strasbourg », et qui nous fait connaître d'intéressants détails sur cet accident, rapportés par le patient lui-même ; on ne pouvait souhaiter plus précise et précieuse documentation.

(1) Probablement Frédéric Dietrich, le premier maire constitutionnel de Strasbourg, avec lequel La Fayette était lié, et chez qui Rouget de Lisle chanta, pour la première fois, la *Marseillaise*. (Cf. l'étude publiée par M. Henri WELSCHEIMER, dans la *Revue des Deux Mondes*, septembre 1918.)

Paris, 23 ventôse.

Ce n'est pas la jambe que je me suis cassée, mon cher Dietrich, mais la cuisse et qui pis est au col du fémur la plus douloureuse et la plus difficile des fractures. On n'en guérissait même point avant l'invention récente d'une machine qui fait beaucoup souffrir mais qui assure de n'être ni estropié ni même boiteux. Il y a 38 jours que je suis tombé, il y en a 27 que je suis dans les liens de la machine extensive et contr'extensive. Les grandes douleurs sont passées, mais les points de pression posent sur des écorchures d'autant plus pénibles qu'on ne peut pas y toucher. Je serai débarassé dans 15 jours de la machine de force. J'en passerai encore 20 sur le dos dans des éclisses après quoi je recommencerai d'apprendre à marcher. Le fond de ma santé est bon et avec un peu d'ennui et de patience je me retrouverai comme auparavant.

Je suis charmé, mon cher Dietrich, que vous ayiez l'argent comptant de votre Principauté. C'est tout ce qu'il vous en fallait et je vois avec grand plaisir que vos affaires sont en bon train.

Je suis fort aise aussi de la nouvelle Inspection qui vous est donnée. Et en vous priant d'offrir à vos Dames mes tendres hommages, je vous salue de tout mon cœur.

J. LAFAYETTE.

La santé morale des prisonniers (XXV, 85). — Avant d'être affecté aux nouvelles formations indigènes, j'étais à la tête d'un détachement de P. G. (Prisonniers de guerre), résidant à X. Sans rien dire de la mission spéciale pour laquelle j'avais été envoyé là, je crois pouvoir noter ce qui m'a frappé surtout.

Une chose, une seule chose les préoccupait : celle de savoir si, après la guerre, ils pourraient revenir en France et y faire des affaires. C'était là presque le seul thème des conversations qu'ils tenaient entre eux, et que je surprénais d'aventure.

D. CALDINE.

L'odeur des Allemands (XXII ; XXIII, 30, 157, 189, 252, 349). — Dans sa préface à l'édition de la Correspondance de Flaubert, voici ce qu'écrivit (1886) sa nièce, Caroline COMMANVILLE ; il s'agit du retour du maître en son domaine de Croisset, où, lors de l'invasion allemande de 1870, s'étaient établis une dizaine de Boches, officiers et soldats :

Sauf quelques menus objets, tels que cartes, canif, coupe-papier, on respecta tout ce qui lui appartenait (ah ! les Boches ont bien changé !...)

« Une seule chose était suffocante au retour, l'ODEUR DU PRUSSIEN, comme les Français l'appelaient, une odeur de bottes graissées. Les murs en étaient imprégnés par ce séjour de trois longs mois et il fallut repeindre et retapisser

les pièces pour s'en débarrasser. (Correspondance de Flaubert, édit. CONARD, 1910).

M. DA COSTA, professeur au Lycée d'Alger.

Ex-libris Boissier de Sauvages (XXIV, 183, 249). — Il n'y avait en France qu'une seule famille portant le nom de BOISSIER DE SAUVAGES, originaire d'Alais, y habitant vers la fin du XVII^e et pendant le XVIII^e siècle, aujourd'hui éteinte.

Nous connaissons François B. de S., capitaine au régiment de Flandre, marié avec Gillette BLANCHIER, dont il eut au moins six enfants ; entre autres : François B. de S., conseiller du roi, professeur royal en l'Université de médecine de Montpellier, né à Alais en 1706, mort à Montpellier le 20 février 1767, dont l'ex-libris est reproduit (XXIV, 183) ; et Pierre-Augustin B. de S., dit de Moncan, propriétaire de l'ex-libris donné dans notre ouvrage sur les *Bibliophiles du Bas-Languedoc* (p. 114).

MM. le D^r OLIVIER et L. R. hésitent à attribuer l'ex-libris reproduit par la *Chronique* au professeur royal de Montpellier, pour plusieurs raisons que les lecteurs de la *Chronique* connaissent, et surtout parce que cette pièce est du style Louis XIV. Le graveur peut fort bien avoir imité une marque de ce style, quoique la gravant au XVIII^e siècle. Cela s'est vu et a été maintes fois prouvé pour certains ex-libris connus. Malgré cette opinion, le champ est libre pour apporter un peu plus de lumière sur cette question.

Prosper FALGAIROLLE.

Le service médical en Crimée (XXV, 183). — Dans votre si intéressant journal la *Chronique médicale*, vous publiez un article du D^r LEMAIRE, de Dunkerque, qui mentionne qu'en 1853, le caisson d'ambulance modèle contenait dans ses paniers de la charpie, de la cire jaune pour cirer les fils à ligature, etc., etc.

Mais ne sait-on pas, ou a-t-on oublié qu'en 1878-1879, ces mêmes procédés étaient d'usage ? Dans un grand hôpital d'une grande ville, nous n'avions pas d'autre matériel. Avant chaque opération, les étudiants, comme de vulgaires cordonniers, ciraient avec une cire quelconque les fils qui allaient servir aux ligatures et aux sutures par entrecroisement sur les épingles.

Aussi, que de suppurations et d'infections ! Mais Lister survint avec le spray phéniqué. Il était temps...

D^r J. M. DAUSSE (Bordeaux).

Les maladies de l'armée d'Orient (XXV, 67, 191). — Je regrette profondément que notre vénérable confrère, qui a fait la campagne de Crimée, n'ait pas écrit mon article. Peut-être eût-il pu rectifier ou éviter les inexactitudes qui appartiennent aux médecins militaires SÉGALAS et QUESNOY — et non à moi, qui m'en suis rapporté à eux — et charmer, mieux que je n'ai su le faire, les lecteurs de la *Chronique*.

L. PRON (Alger).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

D^r R. MOLINÉRY. — *Les Enfants de Bordeaux aux Eaux de Barèges*; Extrait du *Journal de Médecine de Bordeaux*, juin 1918.

Manuel des Récolteurs de plantes médicinales; conseils et indications aux personnes désireuses de récolter ou faire récolter les plantes médicinales. Edité par la maison de Poumeyrol et Travi; Lyon, 6, rue des Etroits.

Commission consultative du *Bureau municipal d'Hygiène*, séance du 4 avril 1918 : Rapport sur l'année 1917, par le D^r A. LOIR. Le Havre, imprimerie du *Havre-Eclair*, 11, rue de la Bourse, 1918.

Eugène MONTFORT. — *La Belle-Enfant ou l'Amour à 40 ans*. Roman. Arthème Fayard et C^{ie} (1918). Prix : 3 fr. 50.

D^{rs} LOUIS HUOT et PAUL VOIVENEL. — *La Psychologie du soldat*. La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Jacques MEURGEY. — *Les anciens symboles héraldiques des villes de France : Verdun*; avec des armoiries dessinées et gravées par HENRY-ANDRÉ. Paris, H. Champion, 1918. Prix : 4 francs.

D^r LUCIEN-GRAUX. — *Les Fausses nouvelles de la Grande Guerre*. Tome second. *L'Édition française illustrée*, 30, rue de Provence, Paris.

André WALLET. — *Le Médecin d'artillerie légère au combat*; campagne 1914-1915; thèse de doctorat en médecine de Lyon. Lyon, A. Rey, mars 1916.

Georges LAVEINE. — *Étude sur l'asymétrie crânienne et sa valeur comme signe de dégénérescence*; thèse de Lyon, mai 1916. Lyon, A. Rey.

Paul VERIT. — *Étude critique des différents moyens de transport des blessés, de la tranchée au poste de secours*. Thèse de Lyon, mai 1916. Lyon, A. Rey.

BOUVIER (E. L.). — *La vie psychique des insectes*. Paris, Flammarion. Prix : 3 fr. 50.

Henri GOUJON, docteur en droit, docteur en pharmacie. — *De la législation des toxiques en général et des modifications à apporter à la loi et au décret de 1916, considérés dans leur application aux pharmaciens*. Montpellier, Imprimerie coopérative ouvrière, 14, avenue de Toulouse, 1918.

L'Effort américain; Discours prononcé par M. André TARDIEU, commissaire général pour les affaires de guerre franco-américaines. (Fête de l'Indépendance-Day, 4 juillet 1918).

Charles TRILLON de la BIGOTIÈRE. — *Le doigt de saint Jean et la légende de sainte Thècle*. Paris, A. Roblot, 67, rue Caumartin, 1918.

G. SAINT-PAUL, médecin-major. — *Le rôle mondial du médecin*

militaire, précédé d'une Etude sur le rôle du Groupe des brancardiers (G. B. D.) pendant la guerre. Paris, F. Alcan, 1918.

G. ESPÉ DE METZ. — *Fleurs de tranchées*. Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 1916.

P. MOIRAND et H. VIGNES. — *Les plaies du genou ; les plaies de poitrine*. 5^e et 6^e fascicules de l'*Index de chirurgie de guerre*, publié par la *Revue de Pathologie comparée*. Maloine et fils, Paris, 1917-1918.

DENYS COCHIN, de l'Académie française. — *Louis-Philippe*, d'après des documents inédits. Paris, Hachette et C^{ie}, 1918.

D^r H. KÉTÉNEJIAN. — *Les pratiques obstétricales en Arménie* (superstition, magie, sorcellerie et fétichisme). Paris, Le François, 1918.

G. ESPÉ DE METZ. — *Cigarettes* (Poésies). Tours, E. Arrault et C^{ie}, 1916.

D^r M. BOUTAREL. — *La médecine dans notre Théâtre comique, depuis ses origines jusqu'au XVI^e siècle*. Caen, imprimerie A. Le Boyteux, 27, rue du Bras. Prix : 7 fr. 50.

D^r Raymond-André MONPIN. — *L'avortement provoqué dans l'antiquité*. Paris, Vigot frères, 1918. (Thèse de doctorat en médecine.)

Adéodat GRAFFONT. — *La Guerre actuelle, célébrée en vers antiques*. Paris, H. Daragon, 1918.

L'Organisation fédérale de la Société des sociétés ; les Principes d'une Constitution internationale et un projet de Constitution, par M. Jean HENNESSY. Sans indication d'éditeur.

D^r Eugène PONCEL. — *Prestige immérité de la kultur allemande*, Marseille, Imprimerie marseillaise, 39, rue Sainte, 1918.

Henri ANGER. — *La Vilaine Allemagne*. Paris, H. Daragon, 1918. Prix : 0 fr. 60.

D^r L. BOUCHACOURT. — *Présentation et description d'un nouveau modèle de Manudiascope*. Extrait des *Archives d'Electricité médicale*, n^o 427, avril 1918 ; du même : sur les extractions radio-chirurgicales de projectiles et sur la protection du radiologiste pendant cet acte : extrait de *Paris médical*, septembre 1917.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, dès l'âge
de 7 à 8 mois.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES "**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Le service de santé sous Mazarin (1658)

par M. le D^r L. LEMAIRE (*de Dunkerque*).

(*Suite et fin*) (a).

Le Cardinal met Turenne au courant de tout ce qu'il fait pour que le service soit bien organisé (1). Il lui exprime l'espoir que tout le monde sera satisfait ; car « l'on envoie généralement tout ce que l'on demande pour l'hôpital, et au-delà ». Il lui annonce qu'il a fait partir le 11 deux jésuites, quatre capucins et huit chirurgiens, « et que l'on envoie une bélandre chargée de tout ce qui était contenu en un mémoire que l'on m'a adressé de Mardick pour ce qui regarde le dict hospital ».

Il multiplie ses lettres à Lange et Robertot, et leur recommande de bien s'entendre entre eux (2). Le 12 juin, il s'adresse à ce dernier en ces termes :

Vous devriez écrire tous les jours pour scavoir ce qu'il faut faire afin que l'hospital soit mieux servi qu'il n'a jamais esté. Cependant vostre lettre mesme du 9, je ne viens de la recevoir que présentement. Je suis très marry des divisions qui se glissent parmi ceux qui doivent concourir unanimement à faire les services. J'en écris ce qu'il convient au sieur Talon ; je vous prie de dire de ma part au sieur Le Roy, que je lui serai fort obligé s'il ne se formalise pas de ce que les autres font et qu'il redouble ses soins pour conserver les blessez et les faire bien traicter.

Vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir que de n'entrer en aucune contestation avec le sieur Talon, et vous devez être assuré que je suis satisfait du zèle et de l'application avec laquelle vous exécutez toute chose que je commets à vos soins.

Prenez soin, ou vous ou Lange, d'envoyer des rafraichissements aux officiers comme oranges, citrons et autres choses semblables (3).

(a) V. le n^o de novembre.

(1) Mazarin à Turenne, 9 juin et 11 juin (Lettres de Mazarin, Éd. CHÉNET, VIII, 404).

(2) Lettres de Mazarin à Lange des 7, 9, 11 juin ; à Robertot, des 7, 9, 12 (B. N., Mélanges Colbert 52 Minutes de Mazarin), f^{os} 294, 301, 365, 353, 425.)

(3) Mélanges Colbert, 52, f^o 425.

Robertot lui répond :

Mardick, le 13 juin 1658.

Monseigneur,

J'ai reçu les deux lettres qu'il a pleu à V. E. m'écrire le 9 et 12 du courant. V. E. peut assurer le Roy et la Reine que les blessés sont mieux traités à Mardick qu'ils n'ont été en aucun hospital de France depuis vingt ans. J'en prends tout le soin que V. E. m'ordonne, et tel qu'elle le peut souhaiter d'un serviteur très zélé. J'ai fait mettre les blessés dans six chambres séparées, lesquelles je visite toutes les heures du jour. Je leur donne moy mesme les draps et les chemises, et les fais accommoder en ma présence par les infirmiers.

Pour les playes M. le Roy pense les plus blessez et fait panser en ma présence soir et matin tous les autres lorsqu'il ne va pas à la tranchée. Les sieurs le Roy et Lange vont de jour à autre à l'hospital établi à la queue de la tranchée, où il demeure jour et nuit trois chirurgiens avec les médicaments nécessaires pour les premiers appareils. Il y a une marmite qui bout continuellement, des paillasses, des couvertures et deux infirmiers. On leur envoie du bois, de la chandelle et autres choses nécessaires. Tous les soirs deux des charriots de V. E. vont quérir les blessés à la queue de la tranchée. Hier le sieur Lange m'escrivit du camp où il avait couché d'envoyer les six charriots de V. E., qu'il y avoit 50 blessez de la nuit hors la hutte qui est à la queue de la tranchée, sans ce qu'il y avoit dans la hutte. J'envoiai les six chariots qui me rapportèrent neuf blessez seulement ; six autres blessés me furent rapportés par les charrettes des régiments ; M. Talon avait dit au sieur Lange cette nouvelle qui ne fut pas trouvée véritable. Sur le billet du sieur Lange j'en ai écrit un autre au sieur Bernouin valet de chambre de V. E. qui marque un plus grand nombre de blessés que nous n'en avons. Nous avons pris le sieur Lange et moi, la résolution d'aller les uns après les autres à l'hospital de la tranchée et de nous relever de soir à autre, mais le sieur Talon est de si mauvaise humeur, si choquant et si offensant en paroles que pour prévenir toute contestation et ne pas retarder le service du Roy, je me suis abstenu d'aller au camp. M. Lange prend la peine d'y aller de jour à autre. Il dira à V. E. de la façon dont le dit sieur Talon vit avec luy au gré duquel on ne peut rien faire de bien. J'oubliais de dire à V. E. que le sieur du Mas chirurgien de la compagnie des gardes de V. E. en qui nous prenons confiance, ne part pas de l'hospital de la tranchée. Il prend soin des provisions.

Nous enverrons au premier jour à V. E. l'estat de tous les chirurgiens qui est grand, je prie Dieu que nous n'ayons pas affaire d'un si grand nombre : nous avons seize infirmiers et vingt chirurgiens, je fais servir mon valet de chambre. Il prend soin de distribuer toutes les portions. J'apporte toute l'exactitude possible pour conserver toutes nos denrées et empêcher la dissipation des provisions.

M. le Roy est fort satisfait des médicaments. *Il se sert fort d'eau-de-vie.* Nous en avons achepté et nous n'en manquons pas.

Il plaira à V. E. me faire envoyer en toute diligence un baril de 50 livres de savon noir pour blanchir le linge de l'hospital, huit seaux de bois blanc pour porter le bouillon aux malades, car les infirmiers cassent tous les pots de terre. J'aurai trop peu de chemises et de draps, cependant je ferai du mieux que je pourrai (1).

(1) Arch. Aff. Etr., vol. 53, Pays-Bas.

L'installation se complète donc peu à peu : en arrière du premier poste, établi à la queue de la tranchée, s'est créé un hôpital plus important, sur lequel on évacue le soir les blessés de la journée. Le service de santé fonctionne normalement, puisque le gestionnaire commence à envoyer des états !

Le cardinal est satisfait :

Votre lettre que je viens de recevoir est du 13. J'ay esté bien aise de voir les assurances que vous me donnez qu'il ne manquerait rien à l'hôpital. Leurs Majestés seront très aises que je les assure de cela d'autant plus que l'on escrit que les officiers et soldats se plaignent du contraire (1).

En effet, l'hôpital, malgré les soins qu'on apportait à son bon fonctionnement, avait mauvaise presse, surtout parmi les officiers d'artillerie. Mazarin s'en plaint à Talon le 14. Les officiers d'artillerie ont grand tort, lui dit-il, de témoigner de la méfiance pour l'hôpital. Rien n'y manque. « Je commence à croire, ajoute-t-il, qu'il y a des gens qui travaillent sous main pour insinuer le contraire, faisant plaindre les officiers et trouver à redire à tout ce qui se fait. »

Il promet à Robertot des draps, du linge, de la farine « repassée pour faire du pain blanc », et des ornements sacerdotaux. Deux jours après, il ajoute : « comme vous avez à présent des religieux, les âmes seront aussi bien assistées que les corps et ce sera une grande consolation pour les pauvres blessés. »

Mais Robertot est encombré. Il doit secourir non seulement l'armée de Turenne, mais celle des alliés, qui manque totalement de ressources.

Robertot à Mazarin :

Mardyck 15 juin 1658.

Monseigneur, je supplie très humblement V. E. de m'envoyer par le premier bateau qui partira de Calais 3 ou 400 bottes de paille aiant été obligé de donner la meilleure partie de celle qui m'est arrivée la dernière, aux Anglais qui ont été blessez hors des lignes et qui sont entrés en grand nombre. Ils en attendent de jour en jour d'Angleterre. Il plaira à V. E. me faire envoyer aussi une douzaine de seaux de savon noir, deux ou trois douzaines de béquilles pour aider aux blessés à marcher...

Il réclame encore des capucins, des ornements d'église, du linge, de la vaisselle, etc., et se plaint de nouveau de ce pauvre intendant.

Votre Eminence, écrit-il verra que nous lui escrivons, le sieur Lange et moi, la vérité de toute chose et non le sieur Talon qui est fasché que V. E. nous a commis le soin des blessez (2).

(1) B. N., Mém. Colbert 52, p. 372.

(2) Arch. A. E., Pays-Bas, vol. 46.

Il rend compte de la relève des blessés, effectuée par Lange et lui, avec cinq chariots et deux charrettes, qui ramenèrent, « outre les Français, plusieurs Anglais et jusqu'à des Espagnols ».

En post-scriptum il ajoute :

Il commence à venir des *malades* de l'armée. Il est à propos de les faire passer à l'hospital de Calais, *car ils infecteront et gasteront tous les blessez*. Il plaira à V. E. m'envoyer un ordre du Roy pour faire embarquer ceux que je jugerai hors d'état de servir. Il n'y a aucun moyen de les pouvoir assister à Mardick, toute commodité nous manquant, je leur fais donner un peu de pain et de viande et des bouillons. Je supplie V. E. d'y donner ordre, la chose pressant, quelques officiers font du bruit qu'on n'a pas soin des malades (1).

Mazarin répond le 18 juin, il envoie le nécessaire : des bœufs, soixante moutons, un tonneau de vieux linge et la paille demandée. Quant aux malades, il songe à les évacuer par eau sur l'hôpital de Calais :

Je vous ai desja mandé qu'on pourrait faire passer icy les soldats malades et blessez grièvement, et pour cela vous n'avez qu'à vous entendre avec le sieur de la Guillotière qui prendra soin avec l'assistance de quelqu'un de mes gentilshommes de les faire mettre sur des balandes (bélandres) qui les amèneront ici.

Il termine en disant :

Je vous prie de prendre vous ou Lange le soin de me faire scavoir tous les jours la quantité de blessez qui sont à Mardick.

Robertot, le lendemain, rend compte de son effectif :

Nous avons icy 400 blessez effectifs dans dix chambres, sans ceux qui arriveront aujourd'hui, et 40 ou 50 malades à qui je fais donner le vivre. Je visite toutes les chambres et y passe huit heures par jour. je vois panser les blessez et fais la visite après que les chirurgiens ont passé et les ramène à ceux qui se plaignent.

Je fais placer les blessez, accommoder leurs paillasses ; je fais sortir ceux qui ont des flux de ventre et des plaies qui sentent mauvais. *Je les place ailleurs en sorte qu'on se pourmène dans les chambres sans y sentir aucune mauvaise odeur... J'y fais faire des feux pour chasser tout le mauvais air.*

Il dit plus loin :

Je n'ai pas manqué un seul jour de la part de V. E. de visiter tous les officiers malades et blessez. Je leur ai fait donner des oranges, des citrons,

(1) Mazarin écrit encore le 14 à Lange, pour lui dire de faire cesser les plaintes dont Talon lui a parlé (M. C. 52, f° 316 ; le même jour à Robertot : Il espère quo rien ne manque à l'hôpital (*id.*, f° 372) : le 15, à Jacquet Munchonnau, pour lui recommander la fourniture du pain et de l'avoine à l'hôpital ; le 15, à Lange, qu'il remercie de lui avoir annoncé le premier la victoire des Dunes, remportée la veille par Turenne (f° 319).

des confitures et des bouillons à ceux qui en ont voulu, et du vin à quelques-uns.

Comme il prévoit l'arrivée de 150 blessés nouveaux, il réclame encore de la paille et autres objets nécessaires.

Le cardinal est satisfait « de voir en détail le soin que l'on prend pour faire bien servir les blessés » :

J'envoie, écrit-il le 21, quantité de citrons et confitures liquides que j'ai fait faire dans mes officines, désirant fort que les officiers en soient assistés.

Je vous recommande la propreté autant que le lieu où vous êtes et la qualité des blessés qu'il y a vous le pourra permettre.

Robertot, à la demande de lord Lockart, fournit à l'armée anglaise des vivres et des literies pour ses blessés. Le Ministre l'en félicite et l'engage à se mettre à l'entière disposition de l'ambassadeur d'Angleterre, « en ce qui regarde les soldats anglais qui seraient blessés ».

Les mercantis qui suivaient l'armée vendaient aux troupes du vin — naturellement à un prix très exagéré. Mazarin, qui s'y connaissait en fait de petit commerce, veut faire cesser ce qu'il considère, chez les autres, comme un abus. Il prend le parti d'envoyer à Robertot 2 à 300 pièces, pour le revendre au-dessous du cours. « Et le Roy y perdant le tiers ou le quart, on pourra donner celui-ci à 8 solz le pot ce qui sera un grand soulagement aux officiers et aux soldatz et obligera les vivandiers à donner le vin qu'ils ont à un prix raisonnable. » L'effet de cette mesure est immédiat : « L'on vend douze muids de vin par jour à dix solz le pot. Cela a mis le bon marché dans l'armée : le pot ne vaut plus que 14 à 16 solz chez les vivandiers. »

Après la victoire des Dunes remportée le 14 juin par Turenne, la place ne pouvait plus résister longtemps. Le 23, elle capitule. Dès lors, l'hôpital ne reçoit plus de nouveaux blessés. Le 4 juillet, Mazarin donne à Robertot ordre de le fermer. 600 blessés avaient été transférés à Calais. Il n'y restait plus que quelques intransportables.

Avec la capitulation de Dunkerque, la campagne n'est pas terminée. Il reste à s'emparer des autres places tenues par les Espagnols : Turenne assiège Bergues.

Robertot est de nouveau chargé d'organiser les hôpitaux derrière les lignes. Après la prise de la ville, on l'envoie à Bourbourg mettre de l'ordre dans un hôpital créé pour recevoir les blessés évacués de Bergues. Le 8 septembre, cet hôpital est supprimé à son tour. Robertot rend aussi compte de cette liquidation :

M. Lange et moi, avons trouvé à propos de renvoyer en France et au régiment des gardes écossaises qui est à Ardres 120 soldats légèrement blessés qui se trouvaient dans l'hôpital de Bourbourg, lesquels se pourmenaient du matin jusqu'au soir dans les rues de Bourbourg. L'on leur a donné

20 et 30 sols à chacun pour leur aider à s'en retourner, et le double aux sergents. L'on a mis le reste chez les religieuses à Bourbourg à six sols par jour et par soldat qui sont au nombre de 70 environ et 26 soldats écossais auxquels on a donné de pareils appointemens. Deux de leurs officiers étaient chargés de les nourrir ; on leur a laissé les meilleurs chirurgiens qui en ont grand soin.

Le matériel est envoyé à Gravelines. Turenne assiège ensuite Menin et Ypres, qui se rend après deux jours de tranchée. Robertot est aussitôt appelé pour organiser dans la nouvelle conquête un hôpital militaire, et il s'en acquitte avec autant de conscience qu'il l'avait fait à Mardyck, Bergues ou Bourbourg.

Tel fut le fonctionnement du service de santé militaire pendant cette campagne. Rien n'existait. Il fallut tout improviser dans un pays dévasté, malsain, absolument privé de ressources.

Quelle fut la formule adoptée ? Elle ne s'éloignait pas de beaucoup de nos dernières conceptions : Postes avancés à la queue de la tranchée avec tout ce qu'il fallait pour le premier appareil ; un peu plus en arrière, des hôpitaux en baraquements, avec de nombreux chirurgiens groupés en équipes, se relayant alternativement ; enfin, dans la zone des étapes (le mot est de l'époque), des hôpitaux fixes, recevant les blessés évacués des précédentes formations.

On reconnaît la nécessité de séparer les malades des blessés, d'isoler les infectés, d'assainir la salle après leur départ.

Les évacuations se font par chariots, ou par voie d'eau quand les circonstances le permettent.

Enfin, quand l'armée vient à se déplacer, les petits blessés sont renvoyés à leur corps ou à leur dépôt ; les grands blessés sont confiés à un « hôpital auxiliaire », moyennant une rétribution journalière.

Pour concevoir, organiser, faire fonctionner ces hôpitaux, les liquider, il a fallu... un mois ! C'est que nos ancêtres ne s'embarassaient pas de paperasseries. Quand le Ministre demande un état, ce dernier lui est adressé directement et ne s'égare pas dans de multiples bureaux. L'exécution est immédiate.

Tout cela était du nouveau ; donc, pas d'esprit de routine. C'est ce qui nous explique qu'avec de médiocres moyens, ils surent arriver à des résultats satisfaisants.

En regard de l'étude, si savamment documentée, de M. le Dr LEMAIRE, sur le service de santé sous Mazarin, nous avons cru devoir mettre ces notes, sur le service de santé sous le grand Roi, qui nous ont été communiquées par un autre de nos érudits collaborateurs.

NOTES SUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE SANTÉ EN L'AN 1690.

a) Extrait d'un rapport du sieur CÉBERET (ordonnateur pour le Roi et directeur général pour la Compagnie des Indes) au marquis de SEIGNELAY :

Je prends la liberté de représenter à Monseigneur qu'il peut y avoir des malades dans les vaisseaux lors de leur désarmement et qu'il sera nécessaire d'avoir une espèce d'hôpital pour les y recevoir à leur arrivée. M. Maclerc avait establi un hôpital au Port-Louis, mais n'ayant point eu le temps de faire faire tout ce qui estoit nécessaire pour le logement et la commodité des malades ils estoient la plupart couchés sur la paille sur la terre, ce qui pouvoit causer une grande perte d'hommes s'ils estoient au même état cette année. C'est pourquoi j'ai fait un projet de la dépense dudit hôpital que je prends la liberté d'envoyer à Monseigneur sur lequel j'attendrai les ordres qu'il lui plaira de me donner pour l'exécution dudit mémoire montant à 5.640 liv.

17 juillet 1690.

Il n'est pas possible de se passer de chirurgien pour panser et médicamer les ouvriers, n'y ayant point de ville ny autre lieu plus près que le Port-Louis ou il y a un homme que M. de Maclerc avoit establi pour l'hôpital qui est assez habile homme, il sera content de six cent livres par an.

31 juillet 1690.

b) Le marquis de SEIGNELAY à CÉBERET :

... Sa Majesté a approuvé que vous ayiez fait achepter cent cinquante matelas pour les malades qui se sont trouvez sur l'escadre qui a désarmé à Lorient et je vous recommande d'en prendre beaucoup de soins jusques a ce qu'ils soient en estat de se retirer chez eux...

c) CÉBERET au marquis de SEIGNELAY :

Lorient, 23 septembre 1690.

...On a un soin très particulier des malades à l'hospital en exécution des ordres de Monseigneur et le soin qu'on a pris et le bon traitement a fait que de plus de 400 malades qu'il y a eu, il n'en reste aujourd'hui que 102 et il en est mort en tout 16, ce qui n'est pas considérable eu égard à la quantité et à la qualité des maladies qui ont régné, j'espère que dans peu de temps l restera peu de malades à l'hospital du Port-Louis...

De tout cela il résulte que la sollicitude de tous les gouvernements, aussi bien sous la monarchie absolue que sous la Révolution, ne s'est jamais démentie à l'égard des malades et des blessés, ainsi que nous l'avons établi dans le récent ouvrage (1) que nous avons consacré à cette question.

(1) Cf. *Chirurgiens et Blessés à travers l'Histoire*, Albin Michel, éditeur.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Informations de la « Chronique »

L'origine des fauteuils académiques.

Ce mois-ci, a eu lieu la réception à l'Académie, en séance solennelle, du glorieux maréchal Joffre ; l'occasion nous a paru propice de rechercher l'origine des fauteuils académiques. Disons, à ce sujet, que la première version que nous avons publiée (1) n'était pas tout à fait exacte ; celle qui est donnée par SAINTE-BEUVE (2), outre qu'elle est plus complète, est appuyée sur des documents plus précis.

À l'origine, et quand déjà l'Académie siégeait au Louvre, il n'y en avait que trois (fauteuils) pour les officiers de l'Académie : le directeur, le chancelier, et le secrétaire perpétuel. Ce fut à l'occasion de l'élection de LA MONNOYE, que les choses changèrent (décembre 1713).

La Monnoye était un homme de lettres spirituel, instruit, médiocre pour le talent (excepté quand il fredonnait dans le patois bourguignon), mais universellement goûté et estimé de sa personne, un lauréat blanchi dans les concours ; toutes ces heureuses médiocrités se complétaient et firent de lui un candidat sans pareil : il fut reçu à l'unanimité, et Louis XIV, qu'il avait célébré tant de fois, en témoigna une satisfaction toute particulière. La Monnoye, racontant ce détail flatteur, écrivait à l'un de ses amis :

« L'affaire de l'Académie, Monsieur, s'est passée avec tout l'agrément possible pour moi : on convient que depuis qu'elle est établie, il n'y a pas d'exemple d'académicien reçu avec une pareille distinction. Je n'ai garde de l'attribuer à mon mérite qui est trop mince : elle est due au crédit seul de M. le cardinal d'Estrées et de M. l'abbé son neveu, qui, sans aucun mouvement de ma part, m'ont gagné l'unanimité des suffrages. Il est même arrivé quelque chose de mémorable dans l'Académie à cette occasion : c'est que n'y ayant dans cette Compagnie que les trois officiers, le directeur, le chancelier, et le secrétaire, qui eussent des fauteuils, les cardinaux, à qui l'on n'en voulait pas accorder, à moins qu'ils ne fussent dans l'une des trois charges, refusaient par cette raison d'assister aux assemblées. L'embarras était donc grand de la part de M. le cardinal d'Estrées, qui ne pouvait me donner sa voix sans entrer à l'Académie et qui ne pouvait d'ailleurs se résoudre à y entrer qu'il n'eût un fauteuil. Les deux autres cardinaux académiciens, savoir M. le cardinal de Rohan et M. le cardinal de Polignac, en ayant conféré avec lui, ce dernier se chargea d'en parler au roi, qui leva la difficulté, en ordonnant que désormais tous les académiciens eussent des fauteuils. Deux cardinaux, par ce moyen, honorèrent de leur présence mon élection. M. le cardinal de Rohan, retenu par la goutte, eut la bonté de me faire témoigner par un gentilhomme que, sans cette incommodité, il n'aurait pas manqué de se trouver à l'assemblée pour me donner sa voix. Je vous prie de ne communiquer à personne ces particularités, qu'on s'imaginerait peut-être que je fais vanité de publier... »

Voilà donc un point d'histoire académique définitivement fixé.

(1) V. la *Chronique* du 1^{er} mars 1912, 145.

(2) *Causeries du Lundi*, t. XIV, 213-4.

C'est encore Sainte-Beuve (1) qui va nous apprendre depuis quelle époque et pour quelle raison le discours du récipiendaire est soumis à l'examen préalable d'une commission.

Depuis que Fléchier avait inauguré ce genre de compliment et de remerciement public, en 1673, vingt ans s'étaient écoulés ; le genre avait eu le temps de s'user déjà. La Bruyère se proposa pour difficulté de le renouveler, et il y réussit à tel point, il fit tant de bruit et d'éclat par la nouveauté de sa manière, qu'on a prétendu que c'est de ce jour et à cause de lui que l'Académie, toujours prudente et en garde contre l'extraordinaire, jugea à propos de soumettre préalablement le discours du récipiendaire à une commission.

On a pu voir, en maintes circonstances, que la précaution ne fut pas inutile.

L'ancienneté d'un usage académique.

Quand parurent les *Confessions de saint Augustin*, mises en français par ARNAULD D'ANDILLY, Messieurs de l'Académie française, charmés de la beauté de cette traduction, offrirent une place dans leur compagnie à cet excellent homme, qui les remercia. Ce refus obligea ces messieurs à faire ce règlement entr'eux que, dorénavant, l'Académie se ferait solliciter, et ne solliciterait personne pour entrer dans son corps (*Mélanges d'histoire et de littérature*, 1700) (2).

L'origine des pommes soufflées.

Chacun connaît les pommes de terre soufflées ; combien savent l'origine de ce plat ?

Le D^r DEPAUL, en son vivant professeur à l'École de Médecine de Paris et accoucheur à la Maternité, avait l'habitude, chaque matin, en sortant de la Clinique, de déjeuner au café Voltaire. Un jour qu'on lui servait son bifteck quotidien, on lui apporta en même temps des pommes de terre coupées à plat, au lieu de pommes de terre coupées en tranches carrées et longues, comme il avait l'habitude de les manger : il les refusa.

Le cuisinier, homme économe et avisé, reprit les pommes de terre plates déjà refroidies et eut l'idée de les jeter dans la friture bouillante, pour les servir à un autre client ; mais en les retirant de la poêle, quel ne fut pas son étonnement de les trouver soufflées comme des ballons ! Ce fut une révélation : un nouveau plat était créé.

(1) *Nouveaux Lundis*, t. I^{er} (Paris, 1863), p. 138.

(2) *Magasin pittoresque*, 1842, p. 340.

Echos de la « Chronique »

Les origines de l'alliance franco-américaine.

On parle presque toujours de LA FAYETTE, comme d'un des principaux protagonistes de l'alliance franco-américaine. Si ce général joua un rôle que nous ne songeons en aucune manière à diminuer, il serait injuste de méconnaître que l'initiative de notre intervention appartient, en réalité, au souverain régnant à l'époque, à Louis XVI agissant à l'instigation d'un de ses ministres les plus habiles, le comte de VERGENNES.

Voici en quels termes ce point est précisé, par l'auteur d'une récente étude consacrée à cet intéressant problème d'histoire :

De cette action personnelle de Louis XVI, nous avons un témoignage irrécusable, celui de Vergennes lui-même. Dans une lettre du 8 janvier 1778, adressée au comte de Montmorin, alors ambassadeur de France à Madrid, il conte ses doutes, ses perplexités. Il n'était aucun des ministres qui ne répugnât à prendre un parti si gros de conséquences « avant d'avoir eu l'attache de l'Espagne ». « J'en ai souffert en mon particulier plus que tout autre, continue Vergennes, et j'en suis encore très affecté, je puis même dire malade. Sa Majesté nous a donné le courage à tous. »

Louis XVI se rendit avec Vergennes chez M. de Maurepas, premier ministre, qui, très âgé, souffrant de la goutte, gardait la chambre. Là, il examina la question une dernière fois, minutieusement, et « non pas par l'influence de ses ministres ; mais, devant l'évidence des faits, devant la certitude du péril », il décida l'alliance avec les Etats-Unis.

N'ayant souci que de la vérité historique, nous avons cru devoir rendre à César ce qui revient légitimement à César.

Les enrhumés illustres.

A propos de la grippe, qui vient de sévir si furieusement, mais qui, si nous en croyons les statistiques officielles, est en voie de décroissance manifeste, il nous paraît séant de rappeler une idée de notre ami Paul GINISTY, proposant de faire comme un florilège des lettres d'enrhumés illustres, « depuis un charmant billet d'ADRIENNE LECOUVREUR, jusqu'à de pittoresques doléances de FLAUBERT, dépeignant à GEORGE SAND « son vieux Cruchard complètement abruti ».

On pourrait, dans la même série, placer ce fragment d'épître d'EMILE AUGIER à un de ses neveux :

« Je viens de perdre huit jours à éternuer et à me moucher, au lieu d'écrire un cinquième acte que le théâtre attend impatiemment. Je ne suis pas encore *compos mentis*. Mes idées ont besoin d'être clarifiées par quelques tisanes. L'homme est peu de chose, puisqu'un peu de mucilage dans le nez suffit pour lui troubler l'intellect. »

Il existerait également un petit poème de RICHEPIN, où l'auteur maudit les bises et les aiguilles des vents froids, qui prennent nos nez pour pelote, avec la description des inconvénients malencontreux qui en résultent.

Cette anthologie serait vraiment amusante ; vous plaît-il de la continuer ?

Les débuts de François Buloz.

Sait-on que BULOZ, le Buloz de la *Revue des Deux Mondes*, avait débuté dans la vie par la chimie ?

L'année même où il terminait ses études, il entra pour vivre dans une fabrique de produits chimiques, située en pleine Pologne et qui, particularité curieuse, n'appartenait ni à un chimiste ni à un ingénieur, mais à un... littéraire : Joseph Etienne, dit de JOUY, l'auteur du livret de *la Vestale*, de *l'Ermite de la Chaussée d'Antin* ; un des principaux collaborateurs, avec ARNAULT, JAY, NORVINS, etc., de cette *Biographie nouvelle des contemporains*, qu'on peut encore utilement consulter. François Buloz ne réussit guère, semble-t-il, dans ses manipulations ; car, après avoir suivi quelques mois les cours de Thénard, à la Sorbonne, il apprit le métier de typographe et fut admis comme correcteur à l'imprimerie de l'archevêché. Entre temps, il avait appris seul, avec une grammaire et un dictionnaire, l'anglais, qu'il sut bientôt assez correctement pour traduire un ouvrage en vogue à cette époque : *La chimie appliquée à la médecine*. Ce furent, comme on voit, d'assez pénibles débuts.

Une anecdote sur Scribe.

Dédié à nos mercantis.

SCRIBE avait loué une maison à Saint-Mandé, pour y passer l'été. À peine installé, il se met en quête d'un villageois, possesseur d'une vache laitière. On le lui indique.

— Mon brave homme, dit Scribe, tous les matins mon domestique viendra chercher une pinte de lait.

— Bon ! c'est huit sous.

— Par exemple, je veux du lait pur, mais très pur. Je ne veux pas du lait de la Saint-Jean-Baptiste (lait baptisé).

— En ce cas, c'est dix sous.

— Vous le trairez devant mon domestique.

— Alors c'est quinze sous.

— Ou plutôt mon domestique traitera la vache lui-même.

— Oh ! alors, c'est un franc !

NEUROSINE PRUNIER
Reconstituant général du Système nerveux

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et la néphrite interstitielle.

L'article publié dans la *Chronique médicale* du 1^{er} septembre, sur la Dioséine Prunier et la néphrite interstitielle, a vivement intéressé le corps médical. Un grand nombre de docteurs — et surtout ceux qui sont un peu avancés en âge — nous ont demandé des échantillons, pour essayer ce produit sur eux-mêmes. Ils ont bien voulu nous communiquer le résultat de leur expérimentation, lequel est tout à fait favorable.

Nous nous bornons à rapporter quelques extraits d'une de ces communications, qui est comme la synthèse de toutes les autres. Suivant notre habitude invariable, nous ne donnons pas le nom du signataire.

« Messieurs G. Prunier et C^{ie}

« A la suite du remarquable article publié dans la *Chronique médicale*, tout récemment, sur l'action curative de la Dioséine Prunier dans la néphrite interstitielle, j'en ai entrepris l'expérimentation sur moi-même. Les résultats sont à tel point remarquables, que je vous serai obligé de m'envoyer un nouvel échantillon, pour me permettre de continuer cet hiver mon traitement. Ce que je trouve surtout chez moi, c'est, qu'en plus du régime végétarien, le médicament doit être continué très longtemps et à petite dose; chez moi, la dose qui me réussit le mieux est de deux comprimés par jour, un matin et soir.

« D^r... à... Calvados. »

Quelques médecins ajoutent à la Dioséine Prunier d'autres médicaments, indiqués par des symptômes secondaires, comme la digitaline dans un trop grand affaiblissement du cœur. Mais la Dioséine constitue toujours le traitement de fond de la néphrite interstitielle.

L'article de la *Chronique* du 1^{er} septembre n'était pas théorique : il s'appuyait sur les observations les plus rigoureuses de la clinique. Les résultats favorables obtenus par les nombreux médecins qui ont expérimenté la Dioséine Prunier sur eux-mêmes, viennent confirmer les conclusions de cette étude. Nous enregistrons cet accord avec une sincère satisfaction,


Nous rappelons à MM. les docteurs que nous tenons à leur disposition tous les échantillons de Dioséine Prunier nécessaires à leurs essais.




*Echantillons et brochure, pour MM. les Médecins, sur demandes
adressées à M. G. PRUNIER, 6, rue de la Tacherie, Paris.*

Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

Le Présent dans le Passé

Grippe espagnole... ou grippe allemande ?

Les auteurs du Compendium de médecine définissent la grippe, « une maladie essentiellement épidémique, caractérisée par un « affaiblissement général remarquable, une céphalalgie gravative, « des douleurs contusives dans les membres, de la courbature, des « lassitudes spontanées, et accompagnée d'une inflammation plus « ou moins vive de la muqueuse nasale, des bronches et du tube « digestif ».

Tels sont, en effet, les symptômes que nous observons au cours de l'épidémie actuelle ; tels sont aussi ceux qu'observèrent à Londres Willis en 1658, et surtout Ettmuller, qui donna à la grippe sinon son appellation, du moins son droit de cité en pathologie.

En l'an 1669, une épidémie de grippe désola la Hollande et l'Allemagne.

Nouvelle épidémie, mais assez bénigne, en 1675. Il ne mourut personne en Allemagne, mais la contagion gagna la France, où l'on eut à déplorer quelques décès chez les femmes enceintes.

L'Allemagne et l'Autriche sont à nouveau infectées en 1679 (pays rhénans), en 1691 (Hongrie), en 1709 (Berlin), 1712 (Tubingen). En 1729 et en 1732, la maladie, venue d'Allemagne, s'étend en France, en Angleterre, en Italie. Nouvelle recrudescence en Saxe (1737-1742) : les enfants surtout sont atteints. Bref, pendant tout le XVIII^e siècle, l'Allemagne est sujette à des épidémies de grippe, beaucoup plus que la France, l'Angleterre ou l'Italie, qui ne sont infectées que secondairement.

Les guerres de la Révolution et du Consulat nous rapportent aussi la grippe d'Allemagne. En 1800, c'est Lyon qui est atteint, et c'est la forme nerveuse qui prédomine. Cette même ville fut éprouvée bien davantage en 1831, par la grippe à forme abdominale et, en 1837, par la pneumonie grippale, bien décrite par le médecin lyonnais Gubian.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'École anatomo physiologique triomphe en Allemagne comme en France. On ne parle plus de grippe, mais bien de gastro-entérite, d'encéphalite, de pleuro-pneumonie. D'autre part, sous la domination prussienne, un pouvoir autoritaire cache les épidémies, muselle une presse trop indiscrete et, il faut bien le dire, recourt à des mesures prophylactiques qu'il serait difficile d'obtenir chez nous.

Il n'en est pas moins vrai que, durant notre séjour en Allemagne, en 1905, il nous a été donné d'observer des cas de grippe assez semblables à ceux que nous avons actuellement sous les yeux.

Aussi dirons-nous que l'histoire comme l'observation clinique nous permettent de supposer que la grippe nous vient d'Allemagne.

Cette supposition est, du reste, rendue vraisemblable par d'autres faits.

L'apparition de l'épidémie actuelle n'a-t-elle pas été, en quelque sorte, la rançon du brillant succès de nos armées ?

On parle beaucoup plus de grippe parmi nos soldats depuis qu'ils avancent et occupent par conséquent d'anciennes tranchées ennemies. De plus, l'apparition de la maladie dans la population civile a coïncidé, d'une part, avec l'afflux des prisonniers allemands et, d'autre part, avec la mise de ces derniers à la disposition des cultivateurs ou entrepreneurs. Il faut tenir compte aussi, comme facteur de contagion, des rapatriés valides sans doute, mais vraisemblablement porteurs de germes. Notons, enfin, que les pays en relation directe avec l'Allemagne, comme la Suisse et la Suède, ont été beaucoup plus gravement contaminés que des pays en contact avec la France, l'Espagne par exemple ; encore les villes les plus éprouvées, Barcelone entre autres, étaient-elles en grande partie peuplées d'Allemands.

Il est possible que les Allemands soient quelque peu mithridatisés contre la grippe. Toutefois, la disette et les privations commencent, chez eux aussi, à rendre la maladie plus sévère. Il est, en tous cas, rationnel de supposer que le fléau vient d'eux principalement. Quant aux Espagnols et aux Chinois, nous ne les croyons guère coupables de nous avoir contaminés. Nous avons eu, comme médecin traitant d'un hôpital d'exotiques et de coloniaux, à soigner des uns et des autres. Chez eux, le nombre des malades a été peu considérable, et les premiers cas de grippe observés l'ont été bien après l'apparition de l'épidémie dans la population lyonnaise.

Grippe chinoise ? nous ne le croyons pas. Grippe espagnole ? c'est bien peu probable. Grippe allemande ? A nos confrères de juger ce que valent nos arguments.

D^r A. MOLLIÈRE (Lyon).

Boche, espion et voleur.

C'est une mode de soutenir que si l'Allemagne d'aujourd'hui est peuplée de brutes féroces et pillardes, l'Allemagne du xvii^e et du xviii^e siècle ne comptait que des rustres épais, mais foncièrement honnêtes.

Voici une petite anecdote que je relève dans les *Lettres familières sur l'Italie*, de Charles de BROSSES. Elle ne manque pas de saveur, révérence parler ; et l'on verra, par elle, que les détrousseurs boches actuels, qui ont opéré dans les musées de Belgique et du Nord de la France, ont de qui tenir. L'exemple vient de loin. Depuis des siècles, ces gens-là trouvent que la meilleure manière, et la plus économique, de se procurer ce qu'ils désirent, est *par larcin*, comme disait l'autre.

Le baron de Stock, Allemand, a un recueil incroyable, surtout en ce qui concerne la géographie, l'architecture et les édifices anciens et modernes. Ce Stock vient d'être chassé de Rome comme espion du Prétendant (1) : il s'est réfugié ici, où l'on voulait lui faire le même traitement, si le roi d'Angleterre n'eût déclaré qu'il l'y maintiendrait par toutes les voies imaginables. Cela n'a pas servi à diminuer les soupçons qu'on avait. Voici une petite histoire assez comique que j'ai ouï conter de lui en France.

HARDION, notre confrère, montrait le cabinet du roi à Versailles à plusieurs personnes, du nombre desquelles était ce galant homme. Tout à coup, certaine pierre, fort connue de vous sous le nom de *cachet de Michel-Ange*, se trouva éclipcée. On chercha avec la dernière exactitude ; on se fouilla jusqu'à se mettre nu, le tout sans succès. Hardion lui dit : « Monsieur, je connais toute la compagnie, vous seul excepté ; d'ailleurs, je suis en peine de votre santé ; vous paraissez avoir un teint fort jaune, qui dénote de la plénitude. Je crois qu'une petite dose d'émétique, prise sans déplacer, vous serait absolument nécessaire ». Le remède, pris sur-le-champ, fit un effet merveilleux, et guérit ce pauvre homme de la maladie de la pierre qu'il avait avalée.

(*Lettres familières écrites d'Italie*, par Ch. de BROSSES ; tome 1^{er}, page 260 ; édition GARNIER.)

D^r DROUET (Paris).

L'esprit tudesque.

Une anecdote assez plaisante, rapportée par le comte d'ESTOURMEL, dans ses intéressants *Souvenirs de France et d'Italie*.

« Un jour, dit le narrateur, que lady D.... se retranchait, je ne sais plus à quel propos, dans une réticence, et que nous voulions l'y forcer : « Il faut que ce soit une bien mauvaise pensée, lui disions-nous insidieusement, puisque vous la cachez » ; et elle répondit très bien et aussi finement qu'aurait pu le faire M^{me} de Sévigné : « Croyez-vous donc que je sois mal faite, parce que je m'habille ? » Je citais un jour ce mot à un Allemand, comme une preuve de l'esprit qu'on peut montrer dans une autre langue que la sienne ; il le trouva charmant et l'écrivit sur son calepin, après l'avoir loué dans des termes qui me laissèrent quelques soupçons. Je pris un prétexte pour le prier de me permettre de lire sa note et je la trouvai ainsi rédigée : « Croyez-vous que je sois mal faite, parce que je babille ? »

(1) Charles-Edouard STUART (1720-1788).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une lettre inédite de Frédéric II.

Bien curieuse, cette lettre du GRAND FRÉDÉRIC, refusant à un de ses ministres l'autorisation de prendre un congé pour cause de maladie, alors que lui-même se contente de faire une cure thermale à domicile. Cela rappelle la réponse épique du chef de gare au voyageur : « Est-ce que je voyage, moi ! »

Je suis très satisfait de votre soumission à mes ordres, et que vous avés renoncé au dessein de faire un voyage pour le rétablissement de votre santé. Mon service ne pourra qu'y gagner et c'était le motif de mon premier refus.

D'ailleurs j'ai aussi pris les eaux minérales, et je viens de finir ma cure. Mais je n'y ai mis que douze jours en tout de sorte que j'ai de la peine à concevoir comment vous avez pu me demander un terme de trois mois pour le même besoin. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Potsdam, le 2 de juillet 1773.

FÉDÉRIC.

Au ministre d'Etat, baron de Horst.

La protestation d'un savant, patriote.

Souvent il a été question, dans la *Chronique*, de J.-A. BÉCHAMP, l'auteur de la doctrine des microzymas, l'adversaire des théories pastoriennes, qui n'a peut-être pas toujours gardé, dans ses polémiques, le ton de courtoisie qui convient aux hommes de science ; mais justice doit lui être rendue, pour la belle tenue patriotique qu'il a su conserver, en dépit des vicissitudes du destin.

Nous avons récemment rencontré, dans un des catalogues édités par la librairie CH. BOSSE, rue de l'Ancienne-Comédie, la très énergique protestation dont on va lire le texte, et qui fut envoyée, par BÉCHAMP, à la *Société chimique de Paris*, le 17 juin 1902. Elle témoigne de sentiments qui font grand honneur à celui qui sut si bien en formuler l'expression.

L'article 3 du nouveau projet de statuts porte ceci : « Les Français et les étrangers peuvent, au même titre, faire partie de la Société chimique de France ». J'avoue que je ne peux pas comprendre que des Français aient pu faire cette proposition à d'autres Français. Pour moi, j'estime que, dans l'état actuel des rapports de mon pays avec l'Allemagne, cette disposition de l'article 3 est absolument inacceptable. Elle me blesse. Lorrain de naissance, Alsacien d'adoption, mes foyers sont en puissance de l'ennemi. Je ne peux pas oublier que la guerre a été voulue, suscitée par la Prusse et n'est devenue inévitable, pour le Gouvernement de la France, que par une fraude de Bismarck, c'est-à-dire du Gouverne-

ment de la Prusse. Non, je ne peux pas oublier ! Mais il ne s'agit point de ma douleur, de mes regrets et de mes ressentiments ; il s'agit de mes compatriotes lorrains et alsaciens opprimés ; de l'avenir de la Patrie meurtrie, mutilée, et aussi de l'avenir de la Science et de la Vérité faussées et méconnues... etc.

Cette lettre est bonne à publier, à l'heure où nos soldats font leur entrée, en vainqueurs, à Strasbourg ; malheureusement, il n'aura pas été donné au fervent patriote que fut BÉCHAMP la joie de voir flotter les trois couleurs dans les villes et les villages des provinces brutalement annexées il y a 47 ans.

Exécution en effigie du Kronprinz.

Je relève sur mes notes : « 23 juillet 1915, trouvé au square « Louvois, où je vais tous les jours faire une récolte de chenilles « de l'*Acronycta Aceris*, ennemies redoutables de nos marronniers, « une chenille d'*Acronycta Aceris*, étranglée et suspendue à un « bout de bois, fiché dans un tronc de marronnier, avec et au- « dessous l'inscription : « Kronprinz » sur un petit drapeau.

« Invention, sans doute, de gavroche patriote et peut-être prophète. »

Certifié véritable :

J. H. D. ROY.

La Providence, rue des Martyrs, 77.

P. P. C.

Quelques jours avant l'armistice, et au moment où nos troupes approchaient de Lille, les Allemands affichaient, sur les murs de la ville, l'Avis suivant, dont nous avons eu l'original, sur papier rouge, sous les yeux (1) :

Achtung (2) !

Fast alle Dirnen in Lille sind *Geschlechts-Krank*, innerhalb wie ausserhalb der oeffentlichen Haeuser.

Lille, den 2 october 1918,

DER GARNISONARZT.

Notre collaborateur, HENRY-ANDRÉ, a bien voulu traduire, à l'intention des lecteurs de la *Chronique*, ce curieux document ; voici sa traduction :

Attention !

Presque toutes les filles de joie, à Lille, sont atteintes de maladies vénériennes, qu'il s'agisse de filles de maisons closes ou de filles libres.

Lille, le 2 octobre 1918.

LE MÉDECIN DE LA GARNISON.

(1) Grâce à l'obligeance de M. RIVIÈRE, libraire, rue Bonaparte, qui voulut bien nous en donner communication.

(2) On serait tenté de s'écrier : *Dieu vous bénisse ! Et vous préserve de la c... p...* Je ne peux pas trouver la rime.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Hommage au D^r Clemenceau.

L'Association générale des Médecins de France vient d'adresser à M. le Président de la République, à M. le Président du Conseil CLEMENCEAU, organisateur de la Victoire, aux membres des divers gouvernements et du Parlement qui l'ont préparée, aux chefs des armées françaises et alliées, aux grands soldats sous leurs ordres, aux officiers du corps de santé, français et allié, l'hommage de sa profonde reconnaissance.

Les médecins, se rappelant avec fierté que M. Clemenceau fut des leurs, l'ont nommé par acclamation Président d'honneur de l'Association générale des Médecins de France, titre qui n'a jamais été décerné jusqu'ici.

Nous nous associons avec d'autant plus d'empressement à cet hommage, que nous n'avons cessé, dans cette *Revue*, d'exalter le mérite de ceux des nôtres qui, en s'évadant de la profession, n'oublient point l'*Alma mater*, et savent reconnaître la vertu éducative de cette médecine tant décriée par les ignorants ou les malveillants, qui ne se consolent pas de voir son prestige de plus en plus grandissant.

Cours du P^r Alfredo Niceforo.

Le P^r Alfredo NICEFORO, professeur de statistique à la Faculté de Droit de Messine, et à l'École d'Application de la Faculté de Droit à Rome, a commencé son cours dans l'amphithéâtre Descartes, à la Sorbonne, le vendredi 13 décembre, à 5 heures.

Leçon d'ouverture du cours : *Introduction à l'étude des sciences sociales*.

Sujet : L'inégalité parmi les hommes ; parmi les races (la « race » germanique) ; parmi les classes (Inégalité et mesure de la civilisation. Luites et oppositions sociales : Machiavelli. Les « idéalisés » sociales).

Correspondance médico-littéraire

Question.

Le Prince des Mathématiciens et Duc du Tabac. — Connait-on le singulier personnage ci-dessous représenté ?



VAVLZARDVS Princeps Analytarum, Tabaci Dux :
 fumifer ad Cælos rapitur Libamine Zythi.
 Parentabat Alma Cabbala.
Tres Illustrissime Messire VAVLZARD Prince des Mathématiciens, et Duc du Tabac.

Derrothars sc

Réponses

L'accident du général La Fayette (XXV, 348). — La lettre du général LA FAYETTE, publiée dans la *Chronique médicale* du 1^{er} novembre 1918, p. 348, ne peut être adressée à Frédéric de Diétrich, l'hôte de ROUGET DE LISLE à Strasbourg.

Etienne CHARAVAY (1), dans son livre sur le héros franco-américain, a donné la date précise de l'accident, objet de la lettre en question : c'est le 23 février 1803, à la sortie du ministère de la marine, que La Fayette, en glissant sur la glace, se cassa le col du fémur.

Frédéric de Diétrich avait été décapité, à Paris, le 28 décembre 1793 ; par conséquent, le destinataire est un autre membre de la famille Diétrich.

L'original de la lettre est-il signé J. La Fayette ? Je crois que La Fayette avait pour premier prénom *Gilbert*, et, en outre, je n'ai jamais vu de signatures de lui précédées d'un J ou de toute autre initiale. Il serait nécessaire de revoir l'original.

R. BONNET.

Un homme « sablé » (XXV, 218). — Dans le n° de juillet de votre excellente *Chronique*, je lis, sous la signature du D^r R. MOLLINÉRY, de Barèges, un ami et fidèle correspondant de la *Chronique médicale* :

« J'ignorais absolument cette expression : *on l'a sablé*, et voici ce que j'apprends de leurs longues explications : quand un mari surprend sa femme en flagrant délit, il s'arme d'un bas de laine rempli de sable et en frappe l'heureux partenaire à coups redoublés ; cette percussion violente déterminerait des lésions lentes, mais fatales, sur les organes atteints. Cette croyance est fortement ancrée dans le coin du Quercy que je traverse actuellement ; le fait existerait-il ailleurs ? »

J'ignore si le bas de laine rempli de sable, employé par les maris trompés du Quercy, est utilisé aux mêmes fins ou à d'autres fins dans d'autres contrées ; mais ce que je puis affirmer à notre excellent confrère, c'est que le boudin de sable comprimé constitue une arme très dangereuse et très employée, parce que silencieuse, entre les mains des rats d'hôtel et autres apaches modernes. J'ai encore tout à fait présents à la mémoire les détails d'un crime qui fit beaucoup de bruit et défraya la chronique parisienne il y a une vingtaine d'années : la victime, une demi-mondaine très connue, fut trouvée un beau matin inanimée et presque mourante en son riche appartement avenue Henri-Martin, si je ne me trompe. Médecins, magistrats et policiers, très perplexes, recherchaient vainement l'arme qui avait dû servir au meurtrier, lorsqu'on découvrit,

(1) ETIENNE CHARAVAY, *Le général La Fayette* : Paris, 1898, in-8°, p. 388. (Publications de la Société de l'Histoire de la Révolution française).

dans le désordre de la literie, un fort boudin de sable comprimé, qui fournit le mot de l'énigme.

La communication du Dr Molinéry est particulièrement intéressante et suggestive, en ce sens qu'elle permet de penser que le bas de laine rempli de sable des Sganarelles du Quercy serait purement et simplement l'ancêtre de l'arme si redoutable utilisée de nos jours par les rats d'hôtel, qui n'en serait qu'une application perfectionnée et adoptée par nos apaches, à cause de son action sourde et silencieuse.

D^r Paul MARMION.

— Notre collaborateur Molinéry, qui avait posé la question dans la *Chronique*, a reçu la réponse suivante, qu'il nous a aussitôt communiquée :

Permettez-moi, au sujet de « un homme sablé », de vous dire que ce cas existe en dehors du Quercy. Dans la Haute-Garonne, dans mon village natal, à Rieux, à Saint-Martroy où j'ai exercé pendant 16 ans, j'ai entendu parler de ce mode de vengeance, amoureuse ou autre. Chez nous, les lieux d'élection sont entre les deux épaules ou au creux des reins. Celui qui a encouru le châtement doit dans le premier cas, devenir « poitrinaire » ; dans le second cas, ne doit pas tarder à pisser du sang. On se sert non d'un bas de laine garni de sable, mais bien d'un long saucisson de toile rempli de même façon et que je ne saurais mieux comparer qu'au sac de sable que l'on faisait porter, dans l'avant-guerre, aux soldats, sur leur sac, pour les surcharger.

J. LOZE, Pharmacien auxiliaire, hôpital 16, Castel-Sarrasin.

Les castrats de la chapelle Sixtine (XXV, 298). — A propos des castrats de la chapelle Sixtine, dont parle la *Chronique* dans son numéro du 1^{er} octobre 1918, p. 298, voici une anecdote que je trouve dans les *Curiosités littéraires*, publiées par l'éditeur Paulin, en 1845, page 288, s. n. d'auteur.

Un abbé italien, Joseph PARINI (1729-1799), rédacteur de la *Gazette de Milan*, joua un bon tour au pape Ganganelli (CLÉMENT XIV), qui s'était plu à rassembler, dans sa chapelle, les plus remarquables *soprani*. Sous la rubrique de *Rome*, il inséra, dans son journal, la note suivante :

Afin de bannir à jamais le crime de la castration, malheureusement trop répandu en Italie, les industriels italiens qui pratiquaient cette opération disaient non pas qu'ils châtraient les enfants mais qu'ils les perfectionnaient, — le Saint-Père ordonne que, désormais, on ne reçoive plus, ni dans les églises ni sur les théâtres des Etats romains, aucun chanteur ayant subi cette opération infamante. Il engage, en outre, tous les princes chrétiens à promulguer cette même défense dans leurs Etats.

Cette nouvelle supposée produisit une grande sensation dans toute l'Europe ; et, de tous côtés, de France particulièrement, et des philosophes qui commençaient à y régner, les plus chaleureuses

félicitations furent adressées au pape, obligé bientôt de démentir « ce bruit stupide, cette infâme calomnie ».

ALBERT CIM.

— Des fervents de l'époque napoléonienne, et ils sont légion, se rappelleront peut-être, que l'un des chanteurs préférés de l'empereur fut un célèbre sopraniste du nom de CRESCENTINI.

NAPOLEON l'avait entendu d'abord à Milan, puis à Vienne, d'où il le ramena à Paris. Il l'y garda longtemps. C'est après une représentation du *Roméo*, de ZINGARELLI, que l'artiste reçut l'ordre de la Couronne de fer. « Ce jour-là, raconte une femme de chambre de l'impératrice Joséphine (1), de la loge où j'étais, je voyais parfaitement avec ma lorgnette la figure de Sa Majesté. Pendant que Crescentini chantait le fameux air : *Ombra adorata*, elle était, sans exagération, rayonnante de plaisir. L'Empereur s'agitait sur son fauteuil, parlait fréquemment aux grands officiers de l'empire qui l'entouraient et semblait vouloir leur faire partager l'admiration qu'il éprouvait. Le spectacle n'était pas fini, lorsqu'il fit appeler M. DE MARESCALCHI, et ce fut alors qu'il lui dit de donner la croix à Crescentini. »

C'est à l'occasion de cette décoration, qu'en présence d'officiers que scandalisait cette attribution de l'étoile des braves à un simple ténor, la chanteuse italienne GRASSINI, qui, si elle avait de l'accent, n'était pas dépourvue d'esprit, s'écria : « *Ma* vous oubliez sa *bles-sure* ! » Sans doute avait-elle de bonnes raisons pour être fixée sur ce point délicat et intime.

A. C.

L'Odeur des peuples (XXII; XXIII; XXV, 157). — « La foire d'Asakusa nous fournit de ces étonnements à chaque pas. On y célèbre pêle-mêle tous les dieux et tous les génies anciens ou modernes. On y godaillie en l'honneur du passé et de l'avenir, et tout le monde y fait des affaires, sous la tendre protection de Kivannon, y compris les maisons de joie, dont la ceinture est si hospitalière. Et l'odeur qui se dégage de la foule d'Asakusa est synthétique. Elle symbolise tout le Japon, car on y perçoit mêlés le parfum violent de la prostituée, le parfum rance du poisson sec et le parfum religieux du Santal (2). »

L. R.

Une ressource alimentaire, jusqu'ici perdue (XXV, 142). — Dans votre numéro du 1^{er} mai 1918, de la *Chronique médicale*, vous rapportez un extrait de différents journaux, intitulé : *Une ressource alimentaire, jusqu'ici perdue*.

Parmi les pays où l'on consomme le plus, et le plus couramment, les testicules d'animaux, il faut citer l'Espagne.

(1) Cf. *Mémoires de M^{lle} Avrillon*.

(2) FR. DE TESSAN. — *Par les chemins japonais*, p. 125.

C'est un mets friand, recherché et très courant sur les cartes des restaurants ou dans les hôtels, que les *criadillas fritas*. Je laisse de côté la saveur du terme, *criadillas*, pour vous assurer de celle du plat ainsi nommé.

D^r L. MATHÉ.

Médecins rentrés dans les rangs (XXV, 155, 220). — Le commandant Camille MASSIE, chef de bataillon d'infanterie, dont vous avez parlé dans la *Chronique*, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

Vaillant officier ; occupant avec son bataillon un front de deux kilomètres, assailli par des troupes de la garde prussienne en nombre considérable, s'est cramponné au terrain et, par le feu de ses mitrailleuses et l'à-propos de ses contre-attaques, a gardé ses positions, après avoir infligé à l'ennemi des pertes exceptionnellement élevées. Deux blessures. Neuf citations.

Docteur en médecine et officier de réserve au début de la guerre, le commandant Massie préféra ce dernier titre à celui d'aide-major. Toujours en première ligne, et parmi les plus rudes combats, il y gagna ses quatre galons, neuf citations et la croix. La bataille finie, il redevenait médecin, pour soigner ses soldats blessés.

D^r R. DE MÉDEVILLE (*Choisy-le-Roi*).

Superstition relative aux jumelles (XXV, 148, 280). — Je viens apporter ma contribution à la question « superstition relative aux jumelles », par une observation personnelle.

Une de mes tantes est sœur jumelle. Elle a eu sept enfants et sa sœur quatre. Cela se rapporte à la question : sœurs jumelles.

Sur les sept enfants de ma tante, deux sont jumeaux de sexe différent. La fille a dix enfants et le garçon quatre. Cela se rapporte à la seconde partie de la question.

Telle est la pierre que j'apporte à l'édifice.

D^r WILLETTE.

— Deux de mes frères jumeaux ont eu : le plus fort, cinq enfants, dont trois filles et deux garçons ; le plus faible, trois enfants, deux garçons et une fille, tous vivants, sauf l'aîné du premier, tombé au champ d'honneur ces temps derniers.

D^r FAIVRE (*Luchon*).

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

TABLE DES MATIÈRES (1918)

A bout Edmond et la pellagre.	242	Artiste (Maladie d').	13
Académique (Récompense), 18; — ancienneté d'un usage.	363	Audition colorée , 119.	122
Académiques (Origine des fau- teuils.	362	Auto-Ciseur (Les ancêtres de l').	53
Achard (Ch.).	153	Auto-mitrailleuse blindée	53
Actes naturels dans l'art	124	Avion sanitaire, 11.	175
Acupuncture chez les Chinois.	138	Avions (Dermatite produite par des explosifs contenus dans des bombes d').	306
Aéronefs sanitaires (Les).	175	Avocat et médecin.	125
Alcool , poison au xvii ^e siècle.	138	B	
Alexandre , le Grand (Maladie d').	125	Ballu (Dr André).	88
Alimentaire (Une ressource), jus- qu'ici perdue, 142.	378	Balzac , V. Larrey . — et l'électricité	52
Alivergard (La vérité sur St).	93	Bardet (Dr G.).	150
Allemagne (La crise alimenta- re).	210	Barèges (Mirabeau à), 28.	90
Allemand (Définition psycho-phy- siologique de l'). 147; — l'es- prit.	267	Batnaud (Dr J.).	281
Allemande (La science).	241	Baudelaire et l'avarie.	22
Allemands (Intellectuels), 54; — jugés par un Français, 246; — sadisme des, 304; — joyeuzetez des, 305; — odeur des.	349	Baudouin (Dr Marcel).	126
Alliance franco-américaine (Ori- gines de l').	364	Baudré	189
Allumettes (L'invention des) n'est pas d'origine boche.	298	Bavière (Le royaume de) et la syphilis.	219
Almeras (Henri d').	148	Béchamp (Lettre inédite de).	372
Alsacienne Coutume).	211	Bellier (Dr).	344
Aluminium La légende de l').	173	Bérillon (Dr).	147
Amour , plus fort que la mort.	176	Berlioz était-il blond ou brun ?.	344
Anglais (Nos amis, les).	300	Bernard , Directeur du <i>Rictus</i>	62
Anglaise (La flotte) sortira-t-elle ?.	113	Berra (Hôpital de), ou Vera ?.	116
Angleterre , V. <i>Médecins</i> .		Bibliothèques de campagne, 126.	158
Anandrynes (Les) bulgares.	339	Blason (Le) de B. Franklin.	109
Ankylostomiase (Le traitement de l') et son historique.	218	Blé (Le blutage du), au xvii ^e siècle.	174
Apert (E).	282	Blessés , V. Napoléon .	
Apothicaire (Les), fabricants de munitions de guerre au xvi ^e siè- cle.	116	Bloch Dr A.-M., 1, 259.	291
Arabes (Un traitement de la rage chez les).	308	Blücher (Les « imaginations ma- ladives » de).	157
Argot (L') des poilus, 86; — des tranchées.	296	Boche (Étymologie du mot), 124, 221; — espion et voleur.	370
Armées Syphilis aux).	17	Bock (Sus au).	49
Art (De la médecine à l'), 307; — actes naturels dans l', 124; — le facies hippocratique dans l'.	328	Bombardement (Le) de Paris.	306
Artillerie (Camouflage de l'), au xvii ^e siècle.	177	Bonnet R.).	376
		Bonnette (Dr).	91
		Bordeu (La dynastie des).	276
		Bourgeois (Dr A.).	60
		Bourget (Paul), infirmier.	210
		Breucq Dr).	125
		Brienne (Maxime).	122
		Bulgares (Anandrynes).	339
		Buloz (Les débuts de F.).	365
		C	
		Cadavres (L'utilisation industrielle des) humains, 55.	222
		Caisse de guerre (Le premier million de la), 233.	300
		Caldine (D.).	349

<i>Cancer</i> . V. <i>Magnésie</i> .	
<i>Canon</i> (Le), cause de pluie.	344
— monstre (Le) au <i>xiv^e</i> siècle.	177
<i>Cartes</i> de viande et de pain sous la Révolution. 24.	87
<i>Cas de conscience</i> (Un) chirurgical.	23
Castiglione (La comtesse de).	283
<i>Castrats</i> (Les) de la chapelle Six- tine. 298.	377
<i>Caves-abris</i> (L'hygiène des).	212
Céard (Henry), évadé de la mé- decine.	175
<i>Censure</i> (Article supprimé par la). 340.	342
<i>Chasteté</i> (La rançon de la).	211
<i>Chemise</i> . V. <i>Règles</i>	
Chevallier (D ^r Paul), 131.	199
Chinois . V. <i>Acupuncture</i> .	
<i>Chirurgie</i> à l'armée d'Orient.	181
Christophe Colomb (Quelle était la maladie de). 29.	345
<i>Chronique bibliographique</i> , 63, 93, 126, 192, 223, 287.	317
Cim (Albert).	378
Clavier (F.).	151
Clemenceau (Le régime de), 212; — hommage à.	374
Closmadeuc (G. de).	198
Coictier (Où était située la mai- son de G.).	308
<i>Coincidence</i> bizarre.	46
<i>Colle de peau</i> d'âne, contre les hémoptysies, 56.	312
<i>Coquilles</i> (Les bonnes).	241
Cornish (D. H.).	56
<i>Côte d'Ivoire</i> (Coutume médicale de la).	10
<i>Couperose</i> . V. <i>Dioséine</i> .	
Courtois (La rue).	150
<i>Courtoisie</i> (des Allemands	221
— française, 112; — allemande.	84
Cousteau (D ^r J.).	190
<i>Couveuse</i> (Le premier enfant élevé en).	82
Crimée Maladies de l'armée d'Orient, pendant la campagne de), 67, 185, 191.	350
— chirurgie, pendant la guerre de. 181.	181
<i>Crise alimentaire</i> (La) en Alle- magne.	210
<i>Croix-Rouge</i> (La) américaine, ses premiers bienfaits.	209
<i>Cuirasses providentielles</i> , 62, 90, 91.	220
<i>Cuisinière</i> (La) républicaine.	83
<i>Cuivre</i> (L'empoisonnement par le) et J.-J. Rousseau.	62
Cyrus (Le grand) et L. de Vinci	106
Da Costa (M.).	350
Danton fut-il allaité par une vache?	344
Dausse (D ^r J.-M.), 138 314.	350
<i>Dédicaces</i> curieuses et singulières.	92
Delmas (Médecin-major P.).	219
<i>Dermatite</i> . V. <i>Avions</i> .	
Desourteaux (D ^r Jean).	315
<i>Dioséine</i> (La) Prunier et la coupe- rose, 14, 40; — et la néphrite interstitielle, 270, 366; — et la ménopause.	335
<i>Dispensaire</i> (Le premier) de pro- phylaxie anti-vénérienne.	333
<i>Dix-huitième siècle</i> (Comment on prenait les eaux, au).	227
Dodoens (Le quatrième cente- naire de).	18
<i>Douchoboris</i> (Les).	74
Drouet (D ^r).	371
Dubosc (G.).	307
Dubuisson (D ^r).	312
Duchenne , de Boulogne (A quelle affection a succombé), 86.	158
Dumas fils (Alex.), prophète.	93
Dumontpallier en Charlema- gne.	60
Durodié (D ^r), 93.	206
<i>Eaux</i> (Comment on prenait les) au <i>xviii^e</i> siècle.	227
<i>Electricité</i> . V. <i>Balzac</i> .	
<i>Electro-radiologie</i> (Cours d') de guerre.	137
<i>Engrais</i> . V. <i>Explosifs</i> .	
<i>Enrhumés illustres</i>	364
<i>Enseignement féminin</i> (Cours d').	50
<i>Erséol</i> (L') Prunier et la grippe.	330
<i>Espion</i> (L'exécution d'un) sous le règne de Louis XI.	206
— (Ruse d').	299
<i>Esprit</i> (L') tudesque.	371
<i>Ethnologie</i> médicale.	10
<i>Etudiant</i> (Souvenirs d'un) en mé- decine de 1848.	195
<i>Euthanasie</i> (L') et la guerre.	140
<i>Evadés de la Médecine</i> : Henry Céard	175
<i>Explosifs</i> (Les) comme engrais.	49
<i>Gracies hippocratique</i> (Le) dans l'art.	328
<i>Faculté de Médecine</i> (Les armoires de la) de Paris.	107
Faille (D ^r).	61
Faivre (D ^r), 86, 314.	379
Falgairolle (Prosper).	350
<i>Fauteuils académiques</i> (Origine des).	362

Fénelon, ambulancier.	337	Kronprinz (Exécution en effigie du).	373
<i>Fèves</i> (La purée de) contre l'hémoptysie.	148	<i>Kultur</i> (Leur), 26, 54, 84, 99, 146, 177, 214, 246.	303
<i>Filles</i> (Le pré des).	145	La Bonnardière (D ^r).	190
Foveau de Gourmelles (D ^r) 99.	158	La Fayette , d'après les souvenirs de son médecin, 234, 348.	376
Franklin (Le blason de B.).	109	<i>Laideur</i> (La psychologie de la).	41
Frédéric II (Lettre inédite de).	372	Larrey , jugé par Balzac, 217; — mot historique, à son fils, de.	217
<i>Fustigation</i> (La) au laurier-rose.	308	<i>Laurier-rose</i> (La fustigation au).	308
Galliéni (Comment est mort le général), 187.	253	Lebeaupin (D ^r Alf.).	188
Gallois (D ^r P.).	90	Le Clech (D ^r).	189
<i>Garde-Robe</i> (Origine du mot).	343	Le Dentu (A.).	30
<i>Gaz asphyxiants</i> et Louis XIV, 51; — au xvii ^e siècle, 180; — dans l'antiquité.	256	Lemaire (D ^r , de Dunkerque, 51, 183, 217, 323.	355
Giestal (D ^r Carlos do).	219	Lemercier (D ^r).	189
Goethe et le savon.	112	Lepage (G.).	155
Graslier (Léonce).	245	Lespinasse (Un médecin forézien, familier du salon de M ^{lle} de).	227
Grasset (La philosophie du professeur).	272	Lévêque (R.).	245
<i>Grippe</i> (La) et l'Erséol Prunier, 330; — espagnole ou... allemande ?.	369	Louis XI (Exécution d'un espion sous le règne de.	206
Guébbard (Roland).	10	Louis XIV et les gaz asphyxiants.	51
<i>Guerre</i> (Electro-radiologie de), 137; — l'euthanasie et la, 140; — les pressentiments à la, 156; — les superstitions et la, 156; — une prophétie sur la durée de la.	216	Loze (J.).	377
Guisan (D ^r).	88	Lucas (D ^r André).	276
Haricots. V. Pythagoriciens.		<i>Magnésie</i> (La) et le cancer.	213
<i>Hémoptysies</i> (La colle de peau d'âne contre les), 56, 312; — la purée de fèves contre l'.	148	Marfort (J.-E.).	218
Henry-André , 107.	286	Marmion (D ^r Paul), 222.	377
<i>Héros</i> (Deux).	105	<i>Marron d'Inde</i> (Les propriétés du).	24
<i>Homme</i> (Une définition de l').	343	Mathé (D ^r).	379
<i>Index bibliographique</i> , 64, 96, 127, 159, 192, 224, 288, 319.	351	<i>Mathématiciens</i> (Le Prince des).	375
<i>Infirmières</i> (Cours d'). 50; — mission médicale espagnole à l'Ecole française d'.	50	Mazarin (Le service de santé sous), 323.	355
<i>Instinct sexuel</i> (De la nécessité de discipliner l'.	35	<i>Médecin</i> inventeur, 23; — et avocat, 125; — Japonais, ministre.	212
<i>Invalides. V. Pain.</i>		<i>Médecine</i> (De la) à l'art.	307
Japon (La journée de l'Empereur du).	264	<i>Médecins</i> , hommes d'Etat et hommes politiques en Angleterre, 141; — combattants, 153, 379; — rentrés dans le rang, 155.	220
<i>Japonais</i> (Un médecin), ministre.	212	Médevielle (D ^r R. de).	379
Jeanneney (D ^r G.).	35	Méhul (Centenaire de).	12
Jérôme (St) et son binocle.	57	Menier (D ^r). 154.	191
Joubert des Ouches (D ^r M.).	61	<i>Ménière</i> (D ^r P.).	313
<i>Jumelles</i> (Superstition relative aux), 148, 280.	379	<i>Ménopause</i> (La Dioséine Prunier et la).	335
		Meyville (D ^r).	116
		<i>Mil huit cent quarante-huit</i> (Souvenirs d'un étudiant en médecine de).	195
		Mirabeau à Barèges ? 28.	90
		— Une particularité physiologique de).	187
		<i>Mode</i> (Menus propos sur la).	1
		Molinéry (D ^r R.). 62, 64, 82, 90, 94, 115, 218, 243, 245, 274.	276

Mollière (D ^r A.), 124, 140	370	<i>Prophétie</i> (Une vieille) turque.	337
Monin (D ^r E.), 56.	122	<i>Propos</i> (Menus) sur divers sujets quasi-médicaux, 259.	291
Monnaie (La) de platine.	307	<i>Prostitution</i> (La), de 1256 à 1560, 131.	199
Morphinomanes	213	— (Le statut de la).	274
Musée (Le) du Val de-Grâce.	210	<i>Psychothérapie</i> (Dispensaire de) et de rééducation motrice.	50
Musiciens (Tuberculose des).	12	Pujol (D ^r Emile).	316
Napoléon (Un projet de) char destiné à transporter les bles- sés.	343	<i>Pythagoriciens</i> (Les) et les haricots.	116
Narcissisme historique (Un cas de).	283	Rage (Un remède contre la), en l'an IX.	245
Niceforo (Cours du P ^r Alfredo).	374	— (Un traitement de la) chez les Arabes.	308
Nicolas II (Un spirite à la Cour de), 30.	92	Récamier (Un commérage sur Madame).	268
Noury (P.), 61, 125, 174, 330.	337	<i>Recette</i> économique.	44
Odeur (L') des peuples, 157, 378 ; — des Allemands.	349	<i>Récupérés</i> (Les) de la médecine aux armées.	61
Onguent pour la gangrène et les ulcères malins.	139	Régis (Le professeur) et la patho- logie historique.	235
Pain de pommes de terre, 51 ; — lettre de Parmentier sur le, destiné aux malades, 243 ; — encore le, à la sciure de bois.	244	<i>Règles</i> (De l'influence d'une che- mise propre sur les), 86, 188.	314
Pains indigestes, 82.	244	Regnault (D ^r Jules).	314
Paradoxes (Le professeur de).	74	Renan . V. <i>Taylorisme</i> .	
Paré (Une réflexion d'Amb.	83	<i>Réquisitions</i> (Les) à l'époque révo- lutionnaire.	82
Paris (Le bombardement de).	306	<i>Restrictions</i> (Les) alimentaires sous la première République.	163
Parmentier . V. <i>Voltaire</i> .		<i>Révolution</i> (Cartes de viande et de pain sous la), 24, 87 ; — les ré- quisitions, sous la, 82 ; — les res- trictions alimentaires, sous la.	163
Pascal (Encore Blaise).	20	Ribera (Un tableau, peu connu, de).	148
Passeport pour l'autre monde.	339	Robida . V. <i>Verne</i> (Jules).	
Peau humaine (Reliures en).	62	<i>Romains</i> (L'haleine fétide chez les).	61
Pellagre . V. <i>About</i> .		Romanof (Le dernier).	265
Petit (D ^r Georges).	308	Rostain (Le D ^r).	227
Peur (Psychologie de la), 45.	119	Rousseau (J.-J.). V. <i>Cuivre</i> .	
Philippe (Le thaumaturge), 30, 92 ; — D ^r J. 30.	279	Roy (J.-M.-D.).	305
Pied des Tranchées (Le).	183	<i>Ruse</i> d'espion.	299
Pinard (D où vient le mot).	88	<i>Russe</i> (Panacée), 18 ; — superstition.	338
Pinvert (L.).	93	<i>Russes</i> (Nos alliés, les)	268
Platine . V. <i>Monnaie</i> .		Russie (La), au temps jadis.	45
Pluyette (D ^r), 28, 147.	308	Ruych (La collection anatomi- que du professeur Frédéric).	28
Poilus (L'argot des).	86	Sablé (Un homme), 218	376
Pommes soufflées (Origine des).	363	<i>Saccharine</i> (La) est-elle nuisible ?	238
Porte (La) <i>Sainte</i>	338	<i>Sadisme</i> des Allemands.	304
Pozzi (L'assassinat du professeur).	198	<i>Saignée</i> (Un fanatique de la)	148
P. P. C.	373	Sainton (D ^r Paul).	184
Prépuçopathie (La).	32	Salomon (Emile).	233
Pressentiments (Les) à la guerre.	156	Sarradon (D ^r).	84
Prêtre-médecin , Croix de guerre.	18	<i>Savants</i> (Le désintéressement de nos).	27
Prisonniers (La santé morale des, 85 ; — comment les Allemands traitent les malades, 303.	349	Schopenhauer (Un mot de).	267
Projectiles incendiaires (Antiquité des).	177		
Pron (D ^r L.), 67, 116, 120, 308, 343.	350		
Prophétie (Une) sur la durée de la guerre.	216		

Scribe (Une anecdote sur).	365	Tranchées (L'argot des).	296
Sécrétion lactée et système nerveux.	299	Trembleurs (Les) héroïques.	151
Secrets et Recettes d'antan et d'aujourd'hui.	122	Tuberculose des musiciens, 12 ; — et longévité, 13 ; — comment se propage la.	334
Sédir	93	Tussau (Dr M.).	86
Sertürner (L'Allemand) a-t-il découvert la morphine ? 56.	150	Uruguayenne (Mission), 81 ; — en France, 114 ; — dernier écho de la.	115
Service de santé (Le drapeau du), 75 ; — sous Mazarin.	323	Vache V. Danton. — <i>enragée</i> (origine de l'expression).	218
Smester (Dr).	191	Val-de-Grâce (Le musée du).	210
Superstition relative aux jumelles, 148, 280, 379 ; — russe.	338	Vénérien (Le péril).	42
Superstitions chinoises, 145 ; — et la guerre.	156	Vaulzard , Duc du Tabac.	375
Symon de Villeneuve (Dr).	186	Verne (Prophéties de Robida et de Jules) vérifiées.	49
Syphilis (La) aux armées.	17	Vicario (A.).	150
Système nerveux (Le) et la sécrétion lactée.	299	Vierges noires	125
Tabac (Le) à travers l'histoire, 76 ; — (le Duc du).	371	Vieux-neuf	106
Tank (L'ancêtre du), 106.	255	Villechauvaix (Dr).	86
Taylorisme (Le), pressenti p. Renan.	295	Vinache (Dr Al), 119.	140
Testicules d'animaux, 142.	378	Vivisection (La) humaine dans les hôpitaux des Empires centraux.	99
Thériacade (La), ou l'Orviétan de Leodon.	148	Vogt (Dr), 124.	221
Thibout (Dr).	343	Voivenel (Dr P.).	153
Tissier (L.).	344	Voltaire Une lettre, à Parmentier, de) sur le pain de pommes de terre.	51
Tissot (Le F.), guérisseur des aliénés, 56.	309	Willette (Dr).	379

TABLE DES GRAVURES

Allemande (Un témoignage irrécusable de l'infamie).	27	Lepinasse M ^{lle} de).	231
Armes de la Faculté de médecine de Paris.	107	Mante (La) religieuse, femelle.	35
Avarie (Traitement de l'), par les bains de vapeur, au xviii ^e siècle.	219	Mirabeau	89
Café (Un) de Paris, au xviii ^e siècle.	77	Portunus Holsatus (Abdomen de).	36
Carte de pain pendant la Révolution.	169	Réquisition (Mandat de) de grains, pendant la Révolution.	165
Carte de sel , de l'époque révolutionnaire.	165	Révolution (Une carte de viande, sous la).	24
Castiglione (La comtesse de), 285. — le Regard, de la.	286	Ribera (Un dessin de).	149
Daphnis et Aleimadure.	39	Rostain (Cachet et signature du Dr.	228
Dodoens (Le médecin botaniste).	19	Saint Jérôme , lisant.	59
En-tête des Arrêtés du Comité de Salut public.	167	Serpent (Le) à lunettes.	57
Franklin (Blason de B.).	109	Tissot (Le P. Hilarion), guérisseur des aliénés.	311
Guidarello Guidarelli (Tombeau de). 328 ; — tête de.	329	Vaulzard (Messire).	375
		Vichy (Le marquis Abel de).	229
		Zinc (Les quatre âges devant le).	139